



HAL
open science

Construction et fonctionnement de la mise en scène de l'actualité politique par le discours satirique : spécificités de l'approche des processus d'information et de communication dans "Le Canard enchaîné"

Didier Halloy

► To cite this version:

Didier Halloy. Construction et fonctionnement de la mise en scène de l'actualité politique par le discours satirique : spécificités de l'approche des processus d'information et de communication dans "Le Canard enchaîné". Sciences de l'information et de la communication. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2014. Français. NNT : 2014LIL30042 . tel-01177849

HAL Id: tel-01177849

<https://theses.hal.science/tel-01177849>

Submitted on 17 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE –
UNIVERSITE NORD-DE-FRANCE
LABORATOIRE GERICO (GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN
INFORMATION ET COMMUNICATION)

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Sous la direction de Jacques NOYER.

Présentée et soutenue publiquement le 13 novembre 2014

Didier HALLOY

Construction et fonctionnement de la mise en scène de
l'actualité politique par le discours satirique : spécificités de
l'approche des processus d'information et de communication
dans *Le Canard enchaîné*.

JURY :

Mme Simona DE IULIO, Professeure des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Charles De Gaulle Lille 3.

M. Marc LITS, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Louvain-la-Neuve. (Rapporteur).

M. Jacques NOYER, Professeur des Universités, Université Charles De Gaulle Lille 3. (Directeur).

M. Jean-François TÉTU, ancien Professeur des universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, ancien président de la 71^{ème} section.

Mme Adeline WRONA, Professeure des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris-Sorbonne - CELSA. (Rapporteure).

Remerciements

Je remercie Michèle Gellereau, qui fut la première à m'accueillir avec bienveillance à l'université de Lille 3.

Merci, bien entendu, à Jacques Noyer pour sa patience, la richesse et la précision scientifiques de ses corrections et conseils.

Merci aux rapporteurs, Adeline Wrona et Marc Lits, aux membres de ce jury, Simona De Iulio et Jean-François Tétu, d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de m'honorer de leur présence pour la soutenance.

Merci aux enseignants chercheurs du laboratoire GERiCO pour l'attention qu'ils portent, lors de leurs séminaires doctoraux notamment, à l'accompagnement de la construction théorique des travaux des doctorants.

Merci aux journalistes du *Canard enchaîné* sollicités : Claude Angeli, Erik Emptaz, Louis-Marie Horeau et tout particulièrement Jean-François Julliard pour sa disponibilité.

Merci aux collègues qui m'ont apporté soutien et encouragements : Jean-François Clément, dit Burotix, François Dessenne, Mustapha Hached et bien d'autres.

Merci à tous ceux qui ont manifesté de l'intérêt pour ce travail et m'ont apporté leurs témoignages de lecteurs du *Canard Enchaîné*, collègues, famille, ami(e)s, étudiant (e)s.

Merci à Karine (surtout), François, Quentin et Marion, d'avoir supporté ces longues heures de retrait.

Notes liminaires :

1. Cette thèse comporte une « Table des figures », pour un certain nombre de tableaux, d'extraits du corpus et de dessins, intégrés dans la rédaction par souci de lisibilité, et une « Table des annexes » en fin de document, notamment les « unes » de 2010.

2. Nous avons fait le choix d'un changement de police et d'un encadré pour mettre en exergue les citations du corpus : le *CE* (abréviation pour désigner *Le Canard enchaîné*), en 2010 essentiellement.

Résumé

Le Canard enchaîné célébrera en 2015 le centenaire de son apparition dans l'espace public. Il y conserve un positionnement à la fois « détaché » et au cœur des interactions et des transactions politiques.

L'analyse des discours d'une année de parution (2010), notamment dans ses choix de mise en scène de l'actualité politique à la une, a permis de dégager un certain nombre de constantes thématiques et organisationnelles. Les spécificités de ce support satirique induisaient également une réflexion sur la construction et la circulation des discours qui se devait de tenir compte de l'importance de l'implicite, de l'intertexte et de l'interdiscours. Les explications recueillies auprès de journalistes du *Canard enchaîné* ont permis d'affiner nos observations.

Pour appréhender au mieux cette production singulière, il fallait d'abord la resituer dans l'espace public contemporain et revenir sur les spécificités du discours satirique. Sa « mécanique satirique » se met au service d'une argumentation qui réinterroge les stratégies de communication des acteurs sociaux et les pratiques journalistiques contemporaines. Ce décryptage s'accompagne d'un métadiscours récurrent qui vient rappeler les règles rigoureuses de la protection des sources d'information et la nécessaire vigilance face aux tentations hégémoniques de contrôle et de surveillance des pouvoirs économiques et institutionnels.

« Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
Courtisans, Magistrats ; chez Eux, si je les croi,
L'intérêt ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.
Cependant, lors qu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'apperçoi par tout que folle Ambition,
Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption,
Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le Fou représenter le Sage,
L'Ignorant s'eriger en Sçavant fastueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux. »

Nicolas Boileau, *Satires XI*¹

¹ Boileau Nicolas (1701), *Satires*, Paris, Gallimard, La Pléiade, édition de 1966.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	17
PREMIERE PARTIE : L'INSCRIPTION DU CANARD ENCHAINE DANS L'ESPACE PUBLIC	31
I. L'espace « physique »	32
1. La presse écrite d'information en France	32
1.1. Cadrage général	32
1.2. Le contexte de la presse d'information générale en France en 2010	35
1.2.1. Qui collecte l'information ?	35
1.2.2. Particularités du modèle économique du <i>Canard enchaîné</i>	38
1.2.3. Qui diffuse de l'information politique, économique et sociale ?	42
1.3. La presse écrite "d'information générale"	44
2. L'espace médiatique et la satire	48
2.1. La place du discours satirique dans l'espace médiatique et démocratique	48
2.2. Dans la presse écrite, une "sous-catégorie" : la presse satirique.	49
2.2.1. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec <i>Le Plan B</i> .	52
2.2.2. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec <i>Charlie Hebdo</i> .	54
2.3. Place du discours satirique dans l'audiovisuel	58
2.3.1. Radio et satire	58
2.3.2. Télévision et satire	59
3. <i>Le Canard enchaîné</i> et le refus de la diffusion sur Internet. Quel espace, pour quelle parole ?	64
3.1. Internet et satire	64
3.2. Les enjeux d'une absence	69
3.2.1. Un refus explicite	69
3.2.2. Des arguments « communicationnels »	71
3.2.3. Un positionnement déontologique	74
II. L'espace « symbolique »	79
1. Les théories d'Habermas face au discours satirique	81
1.1. Le positionnement heuristique	82
1.2. Herméneutique, signification et validité	85
2. Discours, discours social, identité discursive	87

2.1. Discours	87
2.2. Discours social et identité discursive	90
3. Positionnement par rapport aux nouveaux enjeux des espaces info-communicationnels	96
3.1. De « l’ambiguïté » des médias	98
3.2. Espace public et démocratie	100
3.3. De la « fragmentation de l’espace public »	101
III. Le Canard enchaîné : spécificités d’un acteur social dans l’espace public	105
1. Choix et stratégies de mise en forme	106
1.1. La manchette : quelles indications ?	109
1.1.1. Le nom du journal	109
1.1.2. « L’angle » satirique. Angle, registre et discours.	110
1.1.3. La devise	113
1.2. Les “absences” du <i>Canard</i>	113
1.3. Le refus d’une forme de “modernité”	114
2. Construction d’une régularité	116
2.1. Régularité formelle	117
2.2. Régularité “historique”	122
2.3. Régularité des rubriques et des signatures (articles signés et dessins)	124
2.4. Régularité discursive	126
2.5. Régularité dans le choix de certains contenus, notamment montés en « une »	128
Conclusion partielle	132
DEUXIEME PARTIE : LA MECANIQUE SATIRIQUE	135
I. Ancrage historique et territoires de la satire	136
1. Inscription dans une tradition	136
2. Contexte d’apparition du support et quelques tendances historiques	138
3. A propos de satire, d’ironie et de l’implicite en général	141
3.1. Satire, ironie et humour	145
3.2. Satire et pamphlet	151
3.2.1. Des similitudes	151
3.2.2. Les écarts entre satire et pamphlet	152
4. La dimension polémique	154
4.1. Une « littérature » de combat ?	155
4.2. De la satire au cynisme. Dérision, ironie et cynisme...	156
4.3. Le paradoxe satirique	159
II. Principes de fonctionnement de l’écriture satirique	161
1. Comment le registre satirique se traduit-il dans <i>Le Canard enchaîné</i> ?	161
1.1. Satire et implicite, cadrage général.	162

1.2. Sur quels contenus la satire s'exerce-t-elle ?	166
1.3. A propos des dessins de presse	167
2. L'implicite	175
2.1. La théorie des actes de langage	176
2.2. La prise en compte des interactions	178
2.3. L'application aux problématiques de l'implicite	181
3. Connivence, complicité, contrat, co-construction... ?	184
3.1. Un « contrat » ? Quel contrat ?	184
3.1.1. La notion de contrat	184
3.1.2. Dialogisme et polyphonie	187
3.2. Avec qui ?	190
3.2.1. Intertextualité et construction avec le lecteur	190
3.2.2. Interdiscours	194
3.3. Quel type de « socialisation » ?	197
3.3.1. L'horizon d'attente	199
3.3.2. Le plaisir du texte	201
III. La mécanique satirique : stratégies de l'attaque « ad hominem »	204
1. Le Président de la République à la une en 2010 : occurrences visibles dans les titraillles 206	
2. De Sarkozy à Sarko. Stratégies de l'attaque <i>ad hominem</i> .	211
3. La répétition, l'allusion et la métonymie au service d'une connivence et de la construction d'une cohérence	221
4. Une cohérence d'ensemble, de la tonalité de l'éditorial à la titraillle, des articles aux dessins	225
Conclusion partielle	227
TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DISCURSIVES, STRATEGIES D'ARGUMENTATION DU DISCOURS SATIRIQUE.....	229
I. Le discours satirique du Canard enchaîné peut-il être considéré comme une forme d'argumentation ?	230
1. L'argumentation comme recul critique	231
2. Argumentation et rhétorique	233
3. Perspective « communicationnelle »	236
II. Choix de mise en forme et stratégies du refus, quelles logiques communicationnelles ?	243
1. Le choix des formes brèves	243
2. Le refus de la dissertation	245
3. Le choix des citations	246

4. Autour des « petites phrases »	251
III. Argumentation de la « une » en 2010 : modalités de construction de l'événement médiatique et constantes	258
1. Événementialisation et construction du sens	258
1.1. L'événement et les processus de « choix »	258
1.2. La mise en forme	260
1.3. Les niveaux de lecture	263
2. L'éditorial	266
2.1. Statut de l'éditorial dans la presse écrite	266
2.2. Fonctions de l'éditorial dans la mise en scène de l'actualité du <i>CE</i>	269
2.3. Fonctionnement de l'éditorial du <i>CE</i>	272
2.3.1. L'appel ironique des titres de l'éditorial	272
2.3.2. Du titre au contenu	276
2.4. Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial	278
3. Constantes de l'argumentation de la « une » du <i>CE</i>	293
3.1. Cinq thématiques récurrentes	295
3.2. Construction de la une	306
3.3. Des jeux d'échos d'une édition à l'autre	314
3.3.1. La politique sécuritaire comme révélateur	315
3.3.2. Le mélange des genres, autre figure emblématique.	319
Conclusion partielle	337
QUATRIEME PARTIE : UNE PLACE A PART DANS L'ESPACE PUBLIC ?	339
I. Sur le fil : le jeu sur les limites, caractéristique du discours satirique	340
1. Le secret révélé	340
1.1. Secret et rumeur	341
1.2. Public / Privé	342
1.3. La culture de la preuve	348
2. Affaire ou scandale ?	355
2.1. Le scandale en sociologie	358
2.2. Le journaliste face au scandale	362
3. Quelles règles éthiques ?	368
3.1. Morale, éthique, déontologie	368
3.2. Préciser le cadre avec le lectorat	374
3.3. La notion de grammaire	376
3.4. L'encadrement par la loi	381
3.4.1. La satire « en plus » ?	385

3.4.2. « Diffamation, piège à cons »	387
II. Les discours de justification des pratiques journalistiques	389
1. les métadiscours à la loupe	389
1.1. Cadrage général du métadiscours sur la présentation de l'information	390
1.2. L'observateur critique du monde de l'information et de la communication	395
1.2.1. La régularité discursive dans le discours sur les pratiques journalistiques	395
1.2.2. Deux constantes	399
1.3. Les interventions métadiscursives du <i>Canard enchaîné</i> en 2010	409
2. La question des sources	410
2.1. Les « écoutes » des journalistes : le danger majeur.	417
2.2. L'affaire des micros et la « storytelling » du <i>CE</i>	425
2.3. La protection des sources	433
2.3.1. « <i>Qui a parlé au Canard ?</i> » : les tensions professionnelles portées sur le devant de la scène	433
2.3.2. A propos des « fuites » : le cas de Wikileaks	441
III. Un autre espace de représentation des discours politiques pour une autre forme de médiation ?	444
1. Le discours satirique : engagement ou détachement ?	444
1.1. Le propos du politique	445
1.2. Faire l'opinion	448
1.3. A propos des représentations sociales et des systèmes de pensée	451
1.4. Faire et dire, langage et action	454
2. Entre engagement et médiation	456
2.1. Approche par le concept de « médiation	458
2.2. Médiation et gestion des ambiguïtés	461
2.3. Question de distance	465
3. Retour sur les questions de légitimité et d'identité du discours satirique	473
3.1. Un discours suspect ?	475
3.2. Sous le regard des autres	485
Conclusion partielle	491
CONCLUSION GENERALE.....	495
BIBLIOGRAPHIE	505
TABLE DES FIGURES	519
TABLE DES ANNEXES	521
ANNEXES	523

INTRODUCTION

Le paysage de la presse écrite d'information générale, version papier, a été sensiblement fragilisé depuis quelques années. Le recul assez général du nombre de lecteurs, la disparition d'un certain nombre de titres et la précarité croissante d'autres parutions historiques (*Libération*, *l'Humanité*, et bien d'autres) menacent l'équilibre d'une presse écrite pluraliste. Bien sûr, bien des parutions se sont adaptées au fonctionnement d'une version électronique, mais avec des succès très relatifs et de nouveaux concurrents sont apparus sur le web. Le modèle économique d'une presse électronique sinon rentable, tout au moins viable, reste encore flou, comme en témoignent le nombre de changements dans les formules d'accès ou d'abonnements.

Pourtant, dans une démocratie, les enjeux liés à la transmission de l'information sont fondamentaux. Si certains stigmatisent le mythe que constituerait la volonté d'indépendance de l'information, la recherche d'un équilibre entre indépendance économique, indépendance éditoriale et indépendance politique se pose dans chaque parution dans un premier temps. Dans un second temps, la présence dans l'espace public de discours différents et antagonistes est une nécessité.

Parmi les multiples supports diffusant de l'information politique, économique et sociale, l'installation d'une source d'information écrite se proclamant « satirique » est paradoxale. Comment pourrait-on, à la fois, informer et pratiquer la satire ?

Le Canard enchaîné célébrera en 2015 le centenaire de son apparition dans l'espace public français. Son premier numéro se voulait un défi à la censure frappant la presse française. Il était alors question d'échapper au « bourrage de crânes » de la presse sous contrôle, expression souvent utilisée à l'époque par l'hebdomadaire, et elle se heurta régulièrement à « Anastasie »,

allégorie de la censure officielle, laissant en blanc, lors de la mise en page, les articles « caviardés ».

Le contexte contemporain de parution est totalement différent et l'utilisation de l'écriture satirique ne peut plus être uniquement considérée comme un biais permettant de contourner « Anastasie ». Or l'hebdomadaire existe toujours et affiche un tirage très honorable de 475 000 exemplaires environ en 2012². Refusant pour l'instant de prendre le virage de la diffusion sur Internet, l'hebdomadaire poursuit donc une trajectoire singulière sur laquelle il y a lieu de s'interroger.

En effet, la pratique du discours satirique a de prestigieux exemples historiques, mais ces textes sont d'abord (voire exclusivement) considérés comme des objets littéraires. Lorsque ce discours porte sur l'actualité, dans une parution hebdomadaire, la fréquence et la régularité de production semblent le disqualifier en tant qu'objet « littéraire » (comme la plupart des parutions de la presse écrite)³. Mais il se démarque tellement de ses homologues de la presse écrite d'information générale, dite parfois « de référence », ou que d'autres qualifient de « sérieuse », qu'il n'est pas non plus considéré, la plupart du temps, comme un véritable support de transmission de l'information. A l'occasion des revues de presse, lorsque d'autres confrères citent l'hebdomadaire, ce sera plus rarement en tant que source d'information (à l'exception de quelques affaires retentissantes), que pour le traitement satirique du message, comme si le fond (forcément un peu suspect dans *Le Canard enchaîné*) importait bien moins que la forme.

Que l'écriture (ou la réécriture) satirique puisse se jouer de discours sociaux institutionnalisés, les tourner en dérision ou les parodier est le fruit d'une longue tradition. Son existence est un des signes du bon fonctionnement de la démocratie. Cependant considérer qu'aujourd'hui un support satirique puisse aussi être un support d'information pose davantage question. Il ne s'agit plus seulement d'une variation de registre, mais d'un choix

² *Le Canard enchaîné*, « Les comptes du « Canard » en 2012 », 22/8/2013.

³ Ce qui pose une étrange équation de nature « temporelle » sous-tendant la réception d'un texte comme littéraire : il ne pourrait pas émerger dans l'urgence de l'écriture journalistique. Les pratiques de certains écrivains très célèbres remettent pourtant sérieusement ce postulat en perspective.

« communicationnel » à part entière, ce qui pose la question du traitement de l'information qu'un tel choix induit. Or, au-delà des jeux formels, qui, sans doute possible, contribuent à la popularité de l'hebdomadaire, il y a matière à réfléchir sur les choix, leurs causes et conséquences, les enjeux de ce traitement de l'information.

D'autant que l'écrit satirique est porteur d'ambiguïté. Cette volonté d'avancer « masqué » complique les règles normées, plus ou moins explicites, de la communication, et constitue à la fois toute la difficulté et tout l'intérêt de cet objet d'étude.

D'ailleurs, il semble bien que dans le langage courant, comme dans des définitions plus officielles, on s'accorde à distinguer l'humour et la satire, prêtant au texte satirique un objectif autre que simplement le souhait de faire sourire. Derrière le rire, en somme, il faudrait s'attendre à un implicite qui véhicule une critique plus ou moins féroce.

En ce qui concerne le choix de l'approche satirique dans le traitement de l'information, il s'avérera nécessaire de préciser ce que peut recouvrir ce terme. Et surtout de l'aborder de manière à en révéler l'intérêt en tant qu'objet d'étude en sciences de l'information et de la communication. En effet cette « notion » n'est pas spécifiquement du ressort des sciences de l'information et de la communication et n'en constitue pas fréquemment un objet de recherche. Plusieurs études récentes se sont cependant intéressées à la dérision ou l'humour dans les processus de communication⁴, avec des champs d'études très divers, du monde politique à celui des entreprises (dérision et management par exemple⁵).

Le discours satirique repose donc sur un paradoxe fondamental : comment peut-on accéder au statut de source d'information légitime en déclarant ouvertement sa volonté de traiter l'information sur le mode

4 Chabrol Claude (2006), sous la direction de, «Humour et médias. Définitions, genres et cultures », *Questions de communication* [En ligne], 10 | 2006, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/3361>

Mercier Arnaud (2001), sous la direction de, « Dérision-Contestation », *Hermès n° 29*, Paris, CNRS.

5 Hotier Hugues, « Communication... dérision », *Communication et organisation* [En ligne], 6 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 29 novembre 2013. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1746>

satirique ? Et l'on décèle bien, en arrière-plan, un des sujets fondamentaux des débats sur la transmission de l'information : celui de la recherche de l'objectivité, des faits bruts, cet idéal qui sous-tend encore certaines écoles ou certaines pratiques journalistiques : séparer les faits et les commentaires. Or, le *Canard enchaîné* n'a-t-il pas clairement fait son choix, affichant dès la manchette, son intention de choisir systématiquement l'angle satirique ?

Constitution du corpus

Il nous faut tout d'abord justifier le choix du corpus restreint au seul *Canard enchaîné* pour étudier, dans la perspective des sciences de l'information et de la communication, le discours satirique. Car, nous avons envisagé, dans un premier temps, de procéder à une étude des différents discours satiriques apparaissant dans l'espace public. Cependant, l'ensemble nous est apparu comme bien trop disparate et instable pour mener à bien un travail permettant une montée en généralisation fiable. Nous serons donc amené à préciser, à plusieurs reprises, pourquoi nous nous sommes finalement recentré sur le *CE* et ses spécificités.

Afin de mieux appréhender un certain nombre de fonctionnements et de mécanismes à l'œuvre dans le discours satirique, nous avons ressenti la nécessité de travailler sur un objet permanent. Dans le paysage médiatique français, le *CE*⁶ est le plus emblématique de la volonté de recourir au discours satirique. Nous consacrerons une partie qui s'attachera à contextualiser précisément les conditions d'apparition dans l'espace public de ce support. Après avoir effectué le tri de ce qui relève davantage de l'humour que de la satire, le matériau d'observation se fait rare et sa « durabilité », sa permanence, exceptionnelles.

En effet, ce qui apparaît lorsque l'on tente un recensement des différents discours satiriques, c'est une très grande « volatilité ». Nous avons affaire à un discours assez éphémère par essence car fonctionnant sur des sous-entendus, des implicites, sur des connivences. Même les autres « dispositifs »,

⁶ Nous utiliserons le plus souvent l'abréviation *CE* pour désigner *Le Canard enchaîné*, l'objet d'étude.

qu'ils soient écrits, radiophoniques ou audiovisuels, qui permettent l'émergence de ce discours satirique, ont souvent, eux aussi, un caractère éphémère. Comme nous aurons l'occasion de le préciser un peu plus loin, le passage aux médias électroniques n'a pas fondamentalement changé la donne.

A tel point qu'il semble bien que l'on puisse voir dans ce fait une des caractéristiques spécifiques du discours satirique. Plutôt très ponctuel, marqué dans l'espace-temps, il n'a de toute évidence pas vocation à s'installer, à se pérenniser. Il faut renvoyer ici aux caractéristiques structurelles particulières de ce discours qui repose sur des « connivences » : les rencontres sont parfois très brèves et les réajustements permanents.

L'installation, depuis presque un siècle de l'hebdomadaire dans l'espace public français en fait donc un objet exceptionnel. Aucune autre émission radiophonique, audiovisuelle, aucune parution écrite, ne s'est si longtemps maintenue.

Indissociable de l'espace-temps dans lequel il s'inscrit, le discours satirique vieillit souvent très mal (dans quelle mesure d'ailleurs est-il à même de « vieillir » ?). Il devient d'ailleurs beaucoup plus difficile à décrypter lorsqu'il n'est plus en phase avec l'époque de laquelle on l'exhume. D'où notre choix de nous cantonner à un corpus relativement récent et à respecter une unité de temps, plutôt que d'envisager des études comparées, sur d'autres périodes. Les informations récentes sont de toute façon plus « faciles à maîtriser » car nous les gardons encore en mémoire et nous maîtrisons davantage le contexte de parution. C'est encore plus vrai lorsqu'il faut « croiser » et se concentrer sur les subtilités des allusions et des implicites propres à l'écriture satirique.

D'autre part le danger avec des perspectives diachroniques existait de se tenir ou de glisser sur le terrain d'autres disciplines (histoire, sciences politiques, linguistique...), en délaissant les enjeux du fonctionnement d'un processus, parfaitement observables sur une période plus courte.

Notre étude « synchronique » de l'année 2010 s'attache donc d'abord à l'observation de l'événementialisation des faits politiques et socio-économiques sur la « une » de l'hebdomadaire. La focalisation ensuite sur les

éditoriaux de la une, et des effets de redondance sur la une et les pages intérieures a permis, grâce à une analyse des contenus, d'établir certaines constantes dans les thématiques abordées et dans le traitement satirique de l'information.

Pour approfondir l'analyse, quelques sous-corpus thématiques ont été constitués. Ils portent sur des sujets dont il a été préalablement constaté qu'ils étaient fréquemment abordés. D'autre part, nous avons procédé à un relevé exhaustif de tous les articles où apparaissaient des discours de justifications de l'hebdomadaire sur les pratiques journalistiques liées à la transmission de l'information, et tout particulièrement de l'hebdomadaire sur ses propres pratiques. Nous avons cherché à déterminer si ces récurrences étaient aussi une forme d'engagement ou non.

Plusieurs entretiens, réalisés avec des journalistes du *CE* (Jean-François Julliard, Erik Emptaz) ont permis de croiser nos observations avec les discours que tiennent ces acteurs sociaux sur leurs pratiques professionnelles. Nous avons également observé avec attention un certain nombre d'interventions de journalistes du *CE* (notamment Claude Angeli), sollicités par différents médias pour justifier leur travail. Enfin, nous avons tenu compte des arguments des détracteurs de l'hebdomadaire, de quelques parutions le critiquant et, ici aussi, essayé de les mettre en regard les discours de justifications qu'il propose en réponse.

Quelques comparaisons alimenteront ce travail qui ne se présente cependant pas comme une étude comparée. Nous resterons attachés, pour les supports observés au corpus de l'année 2010 et à la page d'accueil Internet. Enfin, en lecteur assidu de l'hebdomadaire, nous avons parfois intégré des commentaires sur des articles plus récents, c'est-à-dire postérieurs à l'année 2010, parce qu'ils venaient confirmer des observations effectuées sur le corpus principal.

Méthodologie

L'analyse de presse est un « exercice » ayant acquis une cohérence technique et méthodologique, la presse étant généralement considérée comme

un objet sociologique « déjà construit ». Y. De La Haye⁷, distingue trois grandes traditions : l'analyse de type « morphologique » qui observe les contenus de manière assez statique et empirique débouche sur des statistiques, des ratios de surfaces... Plus quantitative que qualitative, elle aurait une tendance à l'homogénéisation des contenus. L'analyse de contenu s'intéresse davantage à des « fragments » et ne dirait rien « des fondements et applications ». Enfin, sur des modèles plus ethnographiques, l'analyse peut s'intéresser à des recherches « mythologiques ». Prendre en compte les enjeux de l'écriture satirique dans notre support suppose que l'on étudie plutôt l'information comme :

*« Un fait de langue original (et non assimilable à d'autres)
parce qu'il est un fait social original »⁸*

Le fait social et le fait de langage sont inséparables, les textes produits ne sont pas seulement des paroles sur des institutions, des partis politiques, la parole des autres... ce sont avant tout des situations de communication. A ce titre, les discours sur les préoccupations de la parution (la vérité, l'honnêteté, l'objectivité...), les justifications professionnelles, seront déterminants pour tenter de décrire les jeux complexes de « masques » en journalisme.

L'objectif est de préciser l'originalité du support par rapport à d'autres objets d'études, sans présupposés ni caricatures, sans accepter non plus a priori l'image que ce support veut donner ou entretenir de son contenu et de ses pratiques.

En effet, le *CE*, même s'il revendique et entretient une image d'indépendance, d'hebdomadaire libre dans ses choix de sujets et l'impertinence de son écriture, ne peut bien sûr considérer qu'il est seul dans l'espace public. Effectivement, tout n'est pas faux dans la presse écrite, gratuite ou payante. Les enjeux liés au contrôle financier, économique, à la rentabilité n'expliquent pas

⁷ De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.

⁸ Ibidem, page 51

tout. Idem pour la télévision ou la radio. De même, l'image et l'information télévisée ne peuvent être considérées comme systématiquement trompeuses, manipulées ou manipulatrices, même si l'on peut s'attacher à démonter certains mécanismes, et Internet n'est pas a priori moins fiable parce que plus réactif et plus immédiat.

Enfin, il est important d'éviter les présupposés sur la naïveté ou la passivité supposées du lecteur, son niveau d'étude ou sa catégorie socioprofessionnelle, en essayant plutôt de s'attacher à expliquer une rencontre.

L'approfondissement des problématiques posées ici s'appuiera sur l'observation scrupuleuse d'un corpus de textes restreint (une année de parution) mais de dimension suffisamment représentative pour pouvoir dégager des constantes dans le traitement de l'information. Nous nous situons donc bien sûr dans le champ de l'analyse du discours plus que de l'analyse de contenu à proprement parler, même si les démarches très méthodiques d'approche des textes nous ont été précieuses⁹. Plus précisément dans la perspective définie par J-F Tétu¹⁰ qui distingue trois niveaux de pertinence dans l'analyse du discours : l'étude de l'énonciation, qui permet de « *mettre en évidence les conditions discursives de production d'un énoncé* », l'étude de la réception, qui s'attache aux « *conditions d'interprétation* », et « *la visée d'ensemble des conditions de construction du discours* ». Si le passage par le « premier niveau » nous semble indispensable pour aborder efficacement notre support, c'est le dernier niveau, la « *visée d'ensemble* » que nous cherchons à dessiner, en ne dissociant pas l'étude des formes, du registre satirique, des conditions de production et des effets de sens engendrés.

L'étude des enjeux communicationnels de l'humour ou de l'ironie se heurte également à la difficulté de « l'évaluation » de ce qui déclenche (ou non) le sourire ou le rire. Il est possible de s'intéresser à des mécanismes psychologiques, aux situations d'interactions, aux compétences des interlocuteurs. L'ironie, par exemple, établit une connivence avec le lecteur. Il

⁹ Par exemple dans l'ouvrage de Robert André, Bouillaguet Annick (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF

¹⁰ Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, page 11

serait donc possible de fournir un travail d'évaluation de la "réception" du discours satirique. Le lecteur développe des capacités variables à interpréter des énoncés langagiers en contexte discursif, à sélectionner des éléments pertinents, comme le rappelle, par exemple, C. Chabrol :

« On posera que, sans être infinie ou totalement ouverte, la liste des pensées implicites associables à un message humoristique est souvent importante et qu'elle variera en fonction des attitudes, connaissances, capacités, implications et motivations des destinataires »¹¹

Cette perspective nous amène dans le champ de la psychologie sociale du langage. Elle suppose, pour parvenir à ses fins, de longues et méthodiques analyses des mécanismes d'appropriation des textes et des obstacles et variables à leur compréhension. Cette théorie de la réception n'est pas le choix retenu dans le cadre de ce travail. Sans écarter totalement ces enjeux, nous porterons l'accent sur des mécanismes de fonctionnement repérables, notamment parce qu'ils présentent des « écarts » par rapport à une transmission « normée » des informations.

Il n'est pas non plus question d'évaluer la réussite esthétique, ou « l'efficacité » du travail à l'œuvre dans l'écriture satirique, mais d'observer et d'identifier différentes modalités de fonctionnement, puis de s'interroger sur les enjeux de ce travail particulier de mise en forme.

S'il évoque la notion de « contrat de lecture », ce travail ne va donc pas jusqu'à l'enquête de réception. Sans négliger certains principes qui restent pertinents dans notre approche des enjeux liés à l'écriture satirique, nous ne chercherons pas à établir des catégories sociologiques de lecteurs. Il s'agit plutôt de montrer en quoi cet objet riche et complexe induit un rapport particulier à l'information et au support. Notre démarche s'inscrit donc dans une

¹¹ Chabrol Claude (2006), « Humour et médias », *Questions de communication*, 10 | 2006, 7-17.

perspective compréhensive des logiques et des représentations investies par les acteurs. Elle ne comporte pas de cadre explicatif systémique, mais prête attention aux variations, dans une approche pragmatique des discours sociaux. Les discours ne sont pas considérés comme des entités autonomes, mais nécessairement engagés dans un « réseau interdiscursif », c'est-à-dire :

« Un système de distances variables, de décalages en transformations, entre conditions de production et conditions de reconnaissance, s'emboîtant les uns dans les autres tout au long du processus de la production discursive ».12

Conscient des décalages qui se créent entre les analyses des journalistes, celles des entreprises de presse et celles des universitaires, nous veillerons cependant à prendre également en compte avec la plus grande attention, les discours des professionnels de l'information (satirique) sur leurs propres pratiques et celles de leurs confrères. Il ne s'agit pas de s'en tenir à recueillir la parole des journalistes justifiant leurs choix et pratiques, ni d'envisager une recherche de type sociologique sur la formation des journalistes ou le profil de leurs lecteurs (il faudrait pour cela avoir accès au fichier des lecteurs ou mettre en œuvre une longue et complexe enquête sur les ventes en kiosque) ou sur les informateurs (à supposer que nous puissions avoir accès à ce dernier type d'interrogations ; nous nous heurterions de toute manière à des questions éthiques qui condamnent par avance le travail de recherche). La recherche doit avant tout s'appuyer sur le discours présenté dans l'espace public.

Nous ne menons pas non plus une étude historique de l'évolution de l'hebdomadaire et de sa place dans la presse française. La question connexe de l'évolution de sa place dans l'espace public français serait pour nous plus

12 Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception, régulation*. P. Charaudeau éd., Hatier.

pertinente, nous essaierons de l'évaluer au moins sur la période que nous avons retenue ici au travers de l'analyse du corpus restreint.

L'objet de recherche ne peut se centrer sur une étude à caractère "journalistique", ou plus spécifiquement une étude des techniques journalistiques, de l'écriture, de la mise en page...Mais l'analyse des constantes et régularités nous obligera cependant à évoquer un certain nombre de cas de figures.

Les études en sciences politiques se sont aussi intéressées au cas du *CE*. Nous ne pouvons éluder par exemple la question de l'engagement ou du désengagement politique de la publication, sans pour autant la considérer comme l'objet principal de notre recherche.

Enfin, les sciences du langage, la linguistique, notamment dans son travail sur les "tropes", les figures de style ou le maniement de l'implicite pourront éclairer un certain nombre de nos démarches, encore une fois sans constituer l'objectif final de notre étude.

Nous utiliserons notamment les distinctions avancées par Mouillaud et Tétu¹³, sur les « détournements » successifs à l'œuvre entre le fait, sa constitution en événement, sa traduction écrite (nous utiliserons aussi le travail d'interprétation effectué sur le nom, la mise en page, les titres...) et son appropriation par le lecteur.

Les travaux sur « l'identité discursive », exposés par exemple par De Bonville et Lise Moreau dans un article sur journalistes et magistrats¹⁴, ou sur le fonctionnement du « système médiatique »¹⁵ permettent à cette recherche de mieux positionner notre hebdomadaire, ne serait-ce qu'en contrepoint par rapport au circuit ou au « traitement » habituel de l'information. Dans la même perspective, nous tenons compte des travaux de De La Haye¹⁶, sur « la situation

¹³ Opus cité

¹⁴ De Bonville Jean, Moreau Lise, (2004) "Journalistes et magistrats, le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de –, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 317-365.

¹⁵ Voir également : Mathien (Michel), 1992, *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Ed. Hachette.

¹⁶ De La Haye Yves, 2005, *Journalisme, mode d'emploi*, Ed L'Harmattan

de communication dans la presse quotidienne » ou les « formes de discours dominants ». Les travaux des sciences de l'information et de la communication sur les concepts de dispositif, de médiation, sur les dialectiques du secret et de la mise en visibilité, permettront de situer le *CE* dans l'espace public de 2010 et d'en distinguer les spécificités.

Les processus de circulation de l'information et des discours satiriques sont également au cœur de cette étude : les procédés d'événementialisation propres à ce type de médiation, l'intercircularité, les effets de reprises seront évoqués.

Problématique et cheminement

Le choix du *CE* s'explique d'abord par le souhait de travailler sur un objet qui manifeste un esprit, un recul critique sur les individus, les institutions, les événements. Ce recul critique s'exerce, comme nous le détaillerons, sur l'exercice même de la circulation de l'information dans les médias en général. Cette mise à distance, cette réflexion implicite, parfois explicite sur la transmission des informations est une problématique que l'on retrouve dans d'autres sphères que celle des médias, elle apparaît également dans les organisations, dans le travail des enseignants...

Le paradoxe premier de ce type de discours peut être formulé ainsi : pourquoi choisir un discours satirique pour diffuser de « vraies informations » ? Quelles relations le discours satirique du *CE* entretient-il avec l'information ? Quelles sont les implications dans les choix de contenus et dans leur traitement ?

L'étude du *CE* ne pouvait être dissociée des conditions dans lesquelles il apparaît. Ce cadrage commence par un rapide état des lieux de la presse écrite d'information générale, version papier, en 2010. Nous avons ensuite tenté une approche de l'insertion de la catégorie particulière du discours satirique dans le paysage médiatique français. Cet inventaire nous a finalement conduit à nous recentrer sur les spécificités du *CE*, dont l'originalité s'exprime aussi par le refus de paraître en version électronique. Dans cette première partie, il était également indispensable de fixer, dans le cadre de ce travail, les

concepts « d'espace public » et de « discours » pour amorcer une première présentation des spécificités de cet acteur social.

La seconde partie fait le point sur la définition des territoires de la satire. Inscrit dans une tradition, le discours satirique du *CE* doit être distingué et articulé aux différentes apparitions de l'humour dans les médias.

L'utilisation de divers travaux sur l'implicite, l'interdiscours et la notion de contrat de lecture notamment, permettront de présenter un modèle de fonctionnement de cette mécanique satirique en 2010.

Nous nous sommes attachés à une exploration exhaustive du contenu satirique. De quoi l'hebdomadaire s'empare-t-il ? Comment le discours satirique se met-il en place et comment fonctionne-t-il ? Quelles sont les cibles ?

Se pose également la question des destinataires : à qui s'adresse cette mise en scène bien particulière des informations ? Même si nous ne cherchons pas, dans ce travail, à connaître les destinataires, ni, étude encore plus difficile à mener, à évaluer les effets que pourraient produire ce type de travail d'écriture, l'observation sur une période d'une année pourra amener à l'identification d'un certain nombre de modèles, de règles de construction et de fonctionnement, à travers le cas de la mise en scène du Président de la République, Nicolas Sarkozy.

Puisque le discours satirique repose largement sur l'implicite, il restait à évaluer ce qui était ainsi sous-entendu, ce qui pouvait justifier ce choix d'un traitement « détourné » de l'information, ou tout au moins qui a choisi de multiplier les écarts par rapport à un discours d'information autrement normé. D'où cette troisième partie consacrée à observer les stratégies argumentatives du *CE*.

L'observation détaillée de la une de l'hebdomadaire et de son articulation avec l'éditorial a permis de dégager des constantes et des thématiques récurrentes, dont une, extrêmement présente, liée au décryptage des processus de communication.

Enfin la quatrième partie revient sur les enjeux de cette mise en scène particulière de l'information. La satire s'exerçant sur des sujets politiques,

économiques et sociaux, un autre enjeu constitue le cœur de notre étude : observer les jeux de pouvoir. Puisque les dimensions polémiques des écrits satiriques appellent des réactions, des interactions, comment l'hebdomadaire prend-il en charge cette dimension fortement interactive ? Et donc comment le journal se justifie-t-il ? Ces données aussi sont repérables. Elles permettent de travailler sur les implications de ce choix du positionnement satirique. Quelles conséquences sur les pratiques journalistiques, sur les pratiques de publicisation ?

Si des objectifs ou des intentions peuvent émaner de manière plus ou moins explicite après l'observation de certains propos ou de certaines récurrences, peut-on considérer le discours satirique comme un discours d'opposition, un discours engagé ? Un sous-corpus constitué des discours de justification de l'hebdomadaire sur ses pratiques, sur la circulation de l'information en général, les tentatives de surveillance et de contrôle exercées par les pouvoirs en place, permet, en tout cas, de mettre en évidence une claire volonté de défendre une conception du journalisme.

Nous essaierons finalement de cerner au mieux le statut et la fonction de cet objet, revendiquant une approche satirique dans la transmission de l'information, dans l'espace public contemporain.

PREMIERE PARTIE : L'INSCRIPTION DU CANARD ENCHAINE DANS L'ESPACE PUBLIC



Figure 1: Le CE et ses "concurrents" Dossiers du Canard, n°132, juillet 2014

I. L'espace « physique »

1. La presse écrite d'information en France

1.1. Cadrage général

La presse écrite d'information en France est en grande difficulté en 2010. Une étude comparative sur quelques années depuis 2000 montre une érosion régulière des tirages. Elle est confrontée d'une part à des problèmes de rentabilité de l'entreprise (coûts de fabrication), d'autre part à une érosion de son lectorat. La concurrence s'est encore accrue avec l'apparition des journaux gratuits et de nouveaux sites d'information se multipliant sur Internet.

La pérennité d'une presse écrite d'information pluraliste en France, version papier, paraît de plus en plus incertaine, en particulier pour les quotidiens payants. Peut-être peut-on considérer qu'elle est d'ores et déjà "remplacée" par d'autres médias, notamment par le développement des gratuits mais aussi de sites sur Internet.

Si l'on compare aux diffusions d'autres pays, ne serait-ce qu'euro-péens, l'explication de ce déclin pose un grand nombre de questions, suscite des inquiétudes, mais ne constitue pas encore un inéluctable "arrêt de mort".

Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, l'économie de la presse est désormais observée dans un espace public en pleine évolution (en révolution pour beaucoup, comme en témoignent le nombre d'objets d'études qui s'intéressent à la « révolution numérique »).

La presse dite "d'opinion" semble la plus touchée, bien plus que la presse quotidienne régionale et la presse magazine. Si quelques titres phares se maintiennent (avec parfois de grandes difficultés), la préservation d'un réel pluralisme, principe inscrit dans nos institutions, est de fait réellement menacée tant le montage financier des parutions devient périlleux.

Ainsi, certains considèrent-ils que ce pluralisme revendiqué et clamé haut et fort par les grands titres et les médias de masse, n'est déjà plus qu'une façade. C'est une des thèses du documentaire de Yannick Kergoat et Gilles Balbastre dans « *Les nouveaux chiens de garde* », sorti en 2012¹⁷. Quelques grands groupes, quelques grandes familles ont fini par détenir la plupart des supports d'information. Les directeurs ou rédacteurs en chef des journaux, magazines (mais aussi à la radio ou la télévision) ont peu à peu perdu toute indépendance. Officiant dans des titres de « référence », de « droite » ou de « gauche », ils sont devenus interchangeables et auraient perdu tout pouvoir contestataire. Ce que confirme P. Champagne sur le site Internet militant Acrimed (Action-CRItique-MEDias) qui cherche à associer journalistes et universitaires, acteurs du mouvement social et « usagers », « *au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante* » :

*« Le journalisme est structurellement menacé, dans son autonomie, c'est-à-dire dans son effort pour produire une information sérieuse et indépendante, d'une part par l'univers politique qui depuis toujours et partout cherche à contrôler et à instrumentaliser à son service le monde de la presse, et d'autre part par le secteur économique qui, plus récemment, cherche à faire main basse sur les médias et à en faire des entreprises ordinaires depuis qu'ils sont devenus source de profits, directs ou indirects, importants. »*¹⁸

L'analyse de P. Champagne à propos du « baromètre *Télérama-La Croix-Sofres* » souligne même une capacité surprenante de la presse à se présenter comme peu crédible au travers de la publication des chiffres peu flatteurs de la confiance des Français dans leurs médias d'information :

¹⁷ Kergoat Yannick et Balbastre Gilles (2012), « *Les nouveaux chiens de garde* », (sorti en salle le 11/1/2012).

¹⁸ Champagne Patrick (2001), « L'arroseur arrosé : le « baromètre » sur les Français et les médias », article paru sur Acrimed, <http://www.acrimed.org/article104>.

« La logique du baromètre réussit ce tour de force d'imposer, en contrebande, comme principe de légitimité de la presse, une légitimité à la fois politique et économique qui contribue du même coup à affaiblir une légitimité professionnelle déjà fragile et qui peine à s'imposer. La conclusion logique que les journalistes devraient tirer de cette analyse est, bien sûr, de laisser là cette malheureuse initiative pour utiliser leurs ressources de manière moins autodestructrices et plus utiles. Mais au-delà de ce baromètre, ne devraient-ils pas s'interroger plus largement sur leur usage devenu trop banal des sondages, et sur les autres baromètres qu'ils financent ? »¹⁹

Ces propos, qui soulignent les tensions anciennes entre la profession de journaliste, les pouvoirs politiques et les entreprises de presse susceptibles de publier leur travail, constituent un premier rappel très important. Le fait que, par le biais de sondage, soit entretenue dans la presse, qui s'en fait très paradoxalement l'écho, la constatation que les lecteurs ne feraient que très moyennement « confiance » aux journalistes français, correspond selon P. Champagne à une volonté de contrôler davantage les pratiques journalistiques.

Or, ces enjeux de pouvoir autour de la transmission et de la diffusion de l'information, sont également fréquemment observés par le *CE*, qui ne peut être, bien sûr, lui-même totalement exempté de certaines interactions.

Dans ce contexte, quelle est la place et le rôle d'une presse satirique en France, et plus précisément celui de la parution la plus ancienne et la plus lue dans le genre : le *CE* ? Comment aborder et analyser une année de positionnement satirique, la version 2010 de l'hebdomadaire ?

¹⁹ Ibidem

1.2. Le contexte de la presse d'information générale en France en 2010

1.2.1. Qui collecte l'information ?

Il n'est pas question ici de reprendre l'intégralité du cheminement de l'information dans les journaux ou hebdomadaires qui retranscrivent de « l'information générale ». Cependant quelques rappels permettront de mieux cerner notre objet d'étude et quelques unes de ses particularités²⁰.

Aucun journaliste n'a affaire en permanence aux faits qu'il relate, son premier travail est donc de rechercher des sources, et cette source est toujours source d'un discours. L'écriture journalistique est une construction d'un discours à partir d'autres discours. Les publications ont recours à des agences de presse, des journalistes et un réseau de correspondants, particulièrement étoffé dans le cas de la presse quotidienne régionale. Cette question des sources, clé de voûte du travail effectué par le *CE*, sera développée dans la quatrième partie de ce travail.

D. Bounoux, dans *La communication contre l'information*, rappelle tout d'abord l'importance des choix, des médiations, et des rapports de force :

« Nous avons vu que l'information n'est pas une science exacte et qu'elle relève d'une pragmatique ; l'évaluation de la relation ou des rapports de forces pilotant le contenu des messages, il n'est pas question de tout dire ni d'ailleurs de parler seul »²¹

La mise en page et la mise en forme de l'information dans le journal sont encore l'occasion de choix et d'ajustements permanents. Le journaliste n'écrit pas seul, la construction est collective.

²⁰ L'ouvrage de référence de Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon, a, bien sûr, nourri notre travail.

²¹ Bounoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, p. 97-98.

« Qui parle dans les pages d'information d'un grand quotidien ? Est-ce la dépêche d'agence, le journaliste qui la développe et qui signe éventuellement l'article, celui qui lui met un chapeau ou un titre, le rédacteur en chef qui relit ou supervise l'ensemble et donne au papier sa place donc sa force (un même article ne dit pas la même chose selon qu'il figure à la une du journal ou au bas d'une page intérieure), est-ce la « ligne » du journal qui inspire chaque article, et cette ligne monte-t-elle des lecteurs ou descend-elle des propriétaires du journal ou de ses plus gros annonceurs ? Cette simple énumération nous rappelle combien l'énonciation journalistique est collective, polyphonique ou complexe ; pour extraire, traiter, présenter ou acheminer une information, la négociation est permanente. »²²

Une des caractéristiques de la presse gratuite réside justement dans le faible nombre de journalistes « de terrain » ou susceptibles de collecter directement de l'information. La gestion à « flux tendu » par un petit nombre de journalistes du flot d'informations provenant des agences de presse ou des autres parutions ne permet que rarement un travail d'enquête. Il s'agit donc essentiellement d'un travail de sélection, de mise en forme et de réécriture de l'information. Les sources propres au journal, nationales ou internationales, restent en nombre très limité.

Trois grandes agences de presse alimentent nos journaux et magazines d'information : *Associated Press (AP)*, *l'Agence France Presse (AFP)* et l'agence *Reuter*, mais des dizaines d'autres sont inscrites auprès de la « Commission paritaire des publications et agences de presse » auxquelles ils peuvent avoir recours ponctuellement. L'Etat se veut le garant de ce pluralisme et octroie un certain nombre d'avantages aux entreprises référencées :

²² Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, p. 97-98.

« La collectivité publique contribue à la liberté d'expression en accordant un régime économique spécifique à la presse imprimée. Ce régime comprend essentiellement deux types de mesures : des tarifs postaux préférentiels et des allègements fiscaux (TVA au taux réduit de 2,1 % sur les recettes de vente au numéro et par abonnements).

Afin de renforcer les garanties accordées à la presse, ce régime est accordé aux publications sur avis d'une commission paritaire - comprenant des représentants de la presse et de l'administration - dénommée « Commission paritaire des publications et agences de presse » (CPPAP). »²³

L'Etat français considère donc que son rôle est d'encadrer et, pour préserver l'accessibilité à une information diverse et plurielle dans cet espace public, de participer au financement en octroyant des aides directes et indirectes aux entreprises de presse. Il s'agit donc d'un choix politique qui est posé comme une évidence en France, alors qu'il n'est pas partagé dans tous les régimes démocratiques, comme par exemple dans le modèle anglo-saxon où l'on considère même que l'indépendance totale (et donc aussi économique) par rapport au pouvoir politique est consubstantielle à l'exercice de la presse d'information, comme le rappellent Le Floch et Sonnac. Il ne s'agit pas d'une faveur ou d'une garantie donnée par l'Etat, mais des prémisses du travail de publication.

« La garantie de l'indépendance n'est pas accordée, mais conquise par la liberté d'entreprendre, garantissant elle-même la liberté d'expression. »²⁴

²³ Site du Ministère de la culture et de la communication, consulté le 22/1/2012, http://www.cppap.fr/article.php3?id_article=301.

²⁴ Le Floch Patrick & Sonnac Nathalie (2005), *Économie de la presse*, Paris, La Découverte, p. 8-9.

Le *CE* ne bénéficie pas de ces aides et fonctionne plutôt sur le modèle anglo-saxon, et rappelle régulièrement, comme nous aurons l'occasion de le détailler dans la quatrième partie en observant les métadiscours du journal sur ses pratiques, à quel point il est indépendant du pouvoir politique, contrairement aux parutions qui reçoivent des aides de l'Etat.

Ce premier point sur la collecte de l'information permet de rappeler que dans le champ des sciences de l'information et de la communication, il est impératif de dépasser ces logiques de collecte de l'information comme étant de simples questions d'accès ou non à des sources d'information plus ou moins institutionnelles. Quand bien même le support écrit bénéficierait de garanties et d'avantages lui permettant d'atteindre un équilibre économique, les choix qu'il effectuera dans sa mise en forme finale des informations retenues sont porteurs de sens. S'il fait, en plus, l'effort de construire ses propres sources d'information, ce positionnement dans l'espace public médiatique implique une forme d'engagement spécifique que nous tenterons de mieux cerner.

1.2.2. Particularités du modèle économique du *Canard enchaîné*

Le CE fournit chaque année son bilan et ses comptes de résultats. Les tableaux publiés ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la SA Les Editions Maréchal- « *Le Canard enchaîné* ». Les chiffres présentés permettent de comparer les évolutions entre 2008 et 2009 : l'hebdomadaire annonce un recul des ventes de 12,6%. Le journal n'étant pas référencé à l'OJD, il annonce lui-même les chiffres de diffusion : 477 000 exemplaires dont 69000 abonnés environ. Depuis, ces bons chiffres se sont confirmés en début de décennie, notamment en période d'élection présidentielle (2012), ce qui historiquement s'est souvent vérifié pour une parution qui est centrée avant tout sur le monde politique. L'hebdomadaire cependant reconnaît un léger

recul, commencé dès le second semestre 2012, c'est-à-dire après les élections (475 800 exemplaires)²⁵.

Les comptes du « Canard » en 2009

COMME chaque année, « Le Canard enchaîné » publie l'intégralité de ses comptes. Voici, comparés à ceux de l'exercice précédent, le bilan et le compte de résultats de l'année 2009, que l'assemblée générale des actionnaires de la SA Les Editions Maréchal « Le Canard enchaîné » a approuvés, le 23 juin 2010.

BILAN 2009						Euros
ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008	
ACTIF IMMOBILISÉ	425 241	407 377	CAPITAUX PROPRES	104 542 922	99 641 276	
ACTIF CIRCULANT	109 954 292	105 734 430	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	133 000	180 800	
			DETTES À COURT TERME	5 703 611	6 319 731	
TOTAL	110 379 533	106 141 807	TOTAL	110 379 533	106 141 807	

COMPTE DE RÉSULTATS					
PRODUITS D'EXPLOITATION.....	29 616 970	34 048 851	RÉSULTAT COURANT.....	7 756 321	12 381 225
CHARGES D'EXPLOITATION.....	23 716 736	26 167 820	PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	101 874	19 841
RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	5 900 234	7 881 031	CHARGES EXCEPTIONNELLES.....	99 269	11 472
PRODUITS FINANCIERS.....	1 856 087	4 500 194	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 605	8 369
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	PARTICIPATION DES SALARIÉS ...	370 830	412 720
RÉSULTAT FINANCIER.....	1 856 087	4 500 194	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	2 476 192	4 101 270
RÉSULTAT COURANT	7 756 321	12 381 225	TOTAL DES PRODUITS	31 574 931	38 568 886
			TOTAL DES CHARGES	26 663 027	30 693 282
			BÉNÉFICE	4 911 904	7 875 604

La vente du « Canard » avait progressé au total de 32 % en 2007 et 2008. Elle a chuté de 12,6 % en 2009, proche néanmoins des sommets. La diffusion totale payée s'élève à 477 002 exemplaires en moyenne pour les Messageries NMPP, rebaptisées depuis peu Presstalis. Elle se décompose comme suit : 382 151 pour Presstalis ; 69 093 pour les abonnements et 25 756 pour les compagnies aériennes. La répartition géogra-

phique des ventes Presstalis est la suivante : 55 997 exemplaires pour Paris ; 48 332 pour la banlieue ; 255 431 pour la province et 22 391 pour l'étranger. La diffusion des « Dossiers du Canard » est également en baisse de 13,6 % par rapport à 2008 avec 74 026 exemplaires en moyenne. Le bénéfice comptable est évidemment en baisse par rapport à l'année précédente, mais il demeure enviable à 4,9 millions d'euros.

Conformément à nos usages, ce bénéfice a été intégralement affecté à nos réserves, de manière à renforcer encore l'indépendance de notre journal et à le mettre à l'abri des prédateurs. Après un premier trimestre morose, la vente du « Canard » s'est fortement redressée, surtout depuis le mois de juin et la révélation en cascade des petites et grandes affaires.

M. G.

Figure 2: Les comptes du Canard en 2009, CE 25/8/2010

255 000 exemplaires sont diffusés en province, ce qui, rapporté aux autres parutions, en fait un très bon résultat, de même que le chiffre important de 22 400 exemplaires pour l'étranger.

²⁵ « Les comptes du « Canard » en 2012 », CE 28/8/2013.

Dans le bref commentaire associé, l'hebdomadaire, en 2008, tenait à signaler que les très bons résultats « *ont permis de souscrire un contrat de retraite complémentaire au profit de l'ensemble de son personnel permanent* ». Le bénéfice de l'exercice s'en trouvant affecté, le commentaire ajoutait que « *conformément à nos usages* », le solde « *qui reste important sera entièrement affecté à nos réserves* ». L'objectif, rappelé ici, est de « *conforter l'indépendance du journal* ». Dans l'analyse des comptes de 2009, le message est moins précis, mais le souci de l'indépendance est très clairement réaffirmé : « *Conformément à nos usages, ce bénéfice a été intégralement affecté à nos réserves, de manière à renforcer encore l'indépendance de notre journal et à le mettre à l'abri des prédateurs.* » Le terme de « *prédateur* » figure par ailleurs dans la brève présentation du site sur internet que nous commenterons plus loin.

La publication de ces chiffres est donc l'occasion de marquer à nouveau, dans l'espace même du journal, cette volonté de se présenter comme indépendant des pressions économiques et peut-être politiques. Car la plupart des journaux ou hebdomadaires français d'information générale bénéficient de subventions d'un Etat qui se présente comme le garant de la liberté de la presse et du pluralisme. Or le *CE* ne bénéficie pas de cette ressource, qui n'apparaît donc pas dans le bilan financier.

Le commentaire qui confirme « *la bonne santé du « Volatile* » » se positionne aussi économiquement par rapport à ses concurrents en précisant que le prix de vente reste inchangé depuis 1991, contrairement aux autres qui projettent d'augmenter leur prix de vente. L'article, signé « *M. G.* » s'achève par cette phrase lapidaire : « *C'est à sa bonne gestion et à la fidélité de ses lecteurs qu'il doit d'avoir pu maintenir son prix.* ». Nous ne nous attarderons pas sur les très probables implicites des expressions « *bonne gestion* » et « *fidélité de ses lecteurs* », mais soulignerons à nouveau le fait que l'hebdomadaire se présente comme ayant une approche hors normes, mais efficace, du système médiatique et, peut-être par conséquent, une relation particulière avec ses lecteurs.

Cette distinction, d'ordre économique, est, nous aurons l'occasion de le développer et de l'illustrer, déterminante dans le traitement de l'information par l'hebdomadaire.

Qu'il soit un observateur attentif de ses confrères ne fait aucun doute (nous y reviendrons) : il ne s'en cache pas et le revendique très régulièrement en commentant des articles issus d'autres supports. Rien ne permet de distinguer s'il a, par ailleurs, lui-même recours à des agences de presse. De fait, le *CE* affirme ne pas avoir d'abonnement. La possibilité d'avoir accès facilement à des dépêches sur Internet et la volonté de traiter d'autres informations explique ce choix. La publication se distingue également de ses confrères par le rejet de l'utilisation de « l'illustration » photographique (sauf pour un portrait en page 7). Les dessins de presse, qui confirment à chaque page l'ancrage satirique, sont les seules sources non rédigées. Pas d'infographie non plus, seuls des fac-similés de documents accompagnent parfois certains articles et viennent attester de l'authenticité de certaines « révélations ».

Le *CE* emploie 25 journalistes permanents. Il fait également appel à des correspondants, qui ont le statut de pigiste occasionnel, et tous détenteurs d'une carte de presse. Ils sont parfois salariés d'autres journaux. C'est ce qui explique par exemple l'apparition de la signature Jérôme Canard, ou J.C. en abrégé, pour certains articles, notamment dans les pages d'enquête (2 et 3).

Vient ensuite un réseau « d'informateurs », le « carnet d'adresses » des journalistes, qui ont des contacts privilégiés avec tel ou tel élu, ministre ou haut fonctionnaire, dont il restera à évaluer l'influence sur la présentation de l'information finalement écrite. J-F Julliard nous confirme qu'une des règles d'or est de ne pas rémunérer les informateurs.

Par contre, une des conséquences très importante de ce fonctionnement est que les informations sensibles, celles qui proviennent de ce que l'on appelle ailleurs les « donneurs d'alerte », sont couvertes par ces signatures, soit d'un journaliste du *CE*, soit par l'anonymat garanti par la signature générique

« Jérôme Canard »²⁶. Le secret de la source est donc précieusement gardé, et nous aurons l'occasion, dans la Quatrième partie de rappeler à quel point cet enjeu est essentiel pour le *CE*, qui en parle régulièrement, comme pour la profession de journaliste en général. C'est ce qui marque aussi la différence avec le fonctionnement d'un site comme *Médiapart*, où les lanceurs d'alertes intervenant au travers de blogs et autres commentaires restent « traçables » : le site aurait accepté de fournir l'adresse IP des internautes aux services de police, permettant de remonter jusqu'aux auteurs des « fuites »²⁷.

Ces réseaux sont donc avant tout français, même quand il s'agit de traiter de la « Françafrique », puisque Paris, justement, reste encore une « capitale africaine », pour reprendre une expression de J-F Julliard, où transitent beaucoup de personnes influentes.

Les journalistes du *CE* n'assistent que très rarement aux conférences de presse « institutionnelles » et ne font pas partie des journalistes « embarqués »²⁸ lors des déplacements à l'étranger de tel ou tel responsable politique.²⁹

Enfin, la spécificité la plus clairement revendiquée est le travail de réécriture lié au choix du registre satirique. Ce travail est au cœur de notre étude, il ne peut cependant être dissocié des autres particularités évoquées.

1.2.3. Qui diffuse de l'information politique, économique et sociale ?

La radio, la télévision, la presse écrite (payante ou gratuite) et aujourd'hui une multitude de sites sur Internet fournissent de « l'information

²⁶ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

²⁷ Un travail effectué par Olivier Chantraine sur cette question a été présenté lors d'un séminaire, à Infocom Lille 3, le 15/4/2014. L'intervention intitulée « Vie et mort au pays des pseudos : (dé)publication en territoire pseudo-utopique » reprenait celle du Colloque « socioanthropologie du politique » GT 21 de l'AISLF 22-23 Janvier Athènes. (actes à paraître aux éditions l'Harmattan).

²⁸ Nous aurons l'occasion de revenir, en dernière partie, sur les représentations sous-jacentes associées à ce terme.

²⁹ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

générale ». La multiplication des chaînes de radio et de télévision a contribué à multiplier l'offre d'information : la très grande majorité de ces chaînes proposent des bulletins voire des émissions d'information. Les grandes chaînes, notamment de radio ont augmenté, parfois de manière considérable les émissions traitant de sujets d'actualité, les « talk-shows » ou autres émissions interactives (de type « les auditeurs ont la parole »). Mais a-t-on de la même manière multiplié les contenus ? La multiplicité a-t-elle vraiment renforcé le pluralisme et a-t-elle permis l'émergence d'un nombre plus important d'opinions diverses ?

Il est donc nécessaire comme le rappellent M. Mouillaud et J-F Tétu de :

« Tenir compte de l'organisation, de la propriété, de la gestion des différents médias, des pesanteurs socioprofessionnelles, des rapports entre journalistes et surtout des rapports de ces journalistes avec ceux qui sont souvent leur source d'information mais qui ont des buts non-journalistiques »³⁰

La démultiplication des sources par le biais des sites électroniques a également bouleversé le paysage médiatique contemporain. Si l'on ajoute l'offre d'information sur Internet, elle aussi en pleine expansion, avec non seulement des versions (encore souvent partiellement gratuites) de la plupart des journaux, mais aussi l'apparition de sites « alternatifs » qui rencontrent, en 2010, un certain succès (« *Le Post* », « *Rue 89* » ou encore « *Mediapart* », très actif avec le *CE* dans ce que l'on a surnommé « L'affaire Woerth-Bettencourt » en 2010³¹), on peut comprendre la difficulté de certaines parutions et réfléchir sur l'originalité de notre objet d'étude.

³⁰ Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon.

³¹ Nous aurons l'occasion d'observer avec précision le traitement « argumentatif » de cette affaire dans la troisième partie.

1.3. La presse écrite “d'information générale”

Une dizaine de quotidiens nationaux seulement subsistent en 2010 (deux quasiment uniquement sur l'économie en 2010 avant que l'édition papier de *La Tribune* ne cesse en janvier 2012)³² et continuent de transmettre de l'information générale (non étiquetée explicitement comme presse politique). Leur histoire, l'analyse de leur ligne éditoriale permettrait sans doute de les classer sur un échiquier politique, plus ou moins favorables à des partis de gauche ou de droite. Plus étonnant, la présence dans ce tableau d'un seul journal d'expression anglaise, probablement en raison de son lancement historique à Paris en 1887 : *International Herald Tribune* rebaptisé *International New York Times* en octobre 2013.

Les derniers chiffres, ceux de 2013, sont toujours aussi inquiétants. Le quotidien *France Soir* a cessé la parution papier en 2012. Il ne subsiste donc, en 2014, que 6 quotidiens nationaux payants d'actualités générales : *Aujourd'hui en France*, *La Croix*, *Les Echos*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde*. Tous ont des tirages en baisse (sauf *Les Echos*) dans le classement de l'OJD pour 2013, avec, pour certains des risques de disparition (au moins en version papier), tant la chute s'accélère : *Libération* perd ainsi 15% de sa diffusion pour arriver à 100 000 exemplaires, et *L'Humanité* près de 7% pour tomber à 40 000.

³²

Source : OJD, 2010

Bureau Presse Payante Grand Public

Intervenants classés sous « Presse Quotidienne Nationale » Actualités

Titre	Période	Doc	Diffusion	Evo %
			France Payée	
Aujourd'hui en France	2010-2011	PV	166 666	-6.12%
La Croix	2010-2011	PV	93 480	-1.75%
Les Echos	2010-2011	PV	116 737	-3.10%
Le Figaro	2010-2011	PV	318 909	1.10%
France Soir	2010-2011	PV	69 642	-
L'Humanité	2010-2011	DSH	46 238	-7.50%
International Herald Tribune	2010-2011	DSH	19 632	-0.30%
Libération	2010-2011	PV	115 952	3.80%
Le Monde	2010-2011	PV	289 990	1.55%
Le Parisien	2010-2011	PV	285 400	-4.91%
La Tribune	2010-2011	PV	64 424	-5.38%
Couplage Le Parisien + Aujourd'hui en France	2010-2011	PV	451 944	-5.38%

Figure 3: Tirage des quotidiens en 2010

Il faut ajouter la presse dite « du septième jour » qui comporte une quarantaine de titres, dont certains comme *Le Journal du dimanche* (300 000 exemplaires environ sur la même période) sont parfois très fournis en commentaires politiques, économiques et sociaux.

Viennent ensuite, dans la classification adoptée par l'OJD, les quotidiens régionaux et départementaux, les hebdomadaires régionaux, tous susceptibles d'aborder de l'information générale (plus de 300 titres au total).

Dans les grandes métropoles les trois grandes entreprises de publication de journaux gratuits mettent en distribution de 660 000 (*Direct Ville Plus*), à

750 000 exemplaires quotidiens environ (*20 minutes* et *Métro*) et revendiquent pour certains un potentiel de plus de 2,7 millions de lecteurs (publicité dans *20 minutes*, le 24/3/09)³³.

« L'information générale », ce sont aussi les hebdomadaires surnommés les "news" : *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Express*, *Marianne*, *Courrier international*, *Valeurs actuelles* et des parutions « d'actualité générale » dont la fréquence de parution est variable selon les titres, de l'hebdomadaire comme *Paris Match* au trimestriel comme *Alternatives Internationales* (24 titres au total). L'OJD les classe dans la rubrique « Presse Magazine Actualités ».

Cette classification aboutit au regroupement dans un tableau de titres très différents, et ne peut que relancer le questionnement sur les critères de sélection. Que recouvre le terme « actualités » pour l'OJD ? Le périmètre semble assez flou et, à l'arrivée, se trouvent associés des magazines clairement confessionnels (*Famille chrétienne*, *Pèlerin...*), des parutions d'origine plus « professionnelles » comme *Le Journal du Palais de Bourgogne*, qui se définit comme « hebdomadaire d'information économique et juridique » ou *Books* pour le monde de l'édition. Une parution comme *Philosophie Magazine* est associée aux revues qui misent sur les mises en exergue spectaculaires de photographies ou de faits divers (*Polka Magazine* et *Le Nouveau Détective*) et non dans la catégorie des magazines de « Société » où l'on retrouve *Closer*, *Jour de France*, *Gala* ou *Vécu Faits divers*. *Ca m'intéresse* apparaît dans la catégorie « Sciences », mais pas *Philosophie Magazine*.

L'insertion des hebdomadaires satiriques, et du *CE* en l'occurrence, dans ces classifications eut, de toute façon, été très problématique.

³³ Source : OJD (Office de Justification de la Diffusion), 2010

Bureau Presse Payante Grand Public

Intervenants classés sous « Presse Magazine » Actualités

Titre	Période	Doc	Diffusion France payée	Evo %
Afrique Magazine - AM	2010-2011	DSH	3 774	-0.29%
Alternatives Internationales	2010-2011	DSH	14 649	-4.77%
Books	2010-2011	DSH	15 530	-7.65%
Courrier International	2010-2011	PV	202 557	4.40%
L'Express	2010-2011	PV	432 418	-1.44%
Famille Chrétienne	2010-2011	DSH	55 332	1.12%
Le Figaro Magazine	2010-2011	PV	436 020	3.16%
I Comme Info	2010-2011	DSH	256 970	-
Les Inrockuptibles	2010-2011	PV	50 348	43.54%
Jeune Afrique	2010-2011	DSH	16 720	9.25%
Le Journal du Palais de Bourgogne	2010-2011	DSH	3 028	-1.27%
Manière de Voir - Le Monde Diplomatique	2010-2011	DSH	27 279	-1.80%
Marianne	2010-2011	DSH	267 365	4.85%
Le Monde des Religions	2010-2011	DSH	41 324	-10.28%
Le Monde Diplomatique	2010-2011	DSH	121 499	-1.61%
Le Monde Magazine	2010-2011	PV	251 621	-
Le Nouveau Détective	2010-2011	DSH	235 194	-0.58%
Le Nouvel Observateur	2010-2011	PV	503 401	0.14%
Paris Match	2010-2011	PV	626 178	2.71%
Pèlerin	2010-2011	DSH	222 768	-4.71%
Philosophie Magazine	2010-2011	DSH	46 442	7.01%
Le Point	2010-2011	PV	410 996	0.79%
Polka Magazine	2010-2011	PV	18 426	-
Réponse à Tout !	2010-2011	DSH	118 008	-7.79%
La Revue	2010-2011	PV	9 651	-
Le Spectacle du Monde	2010-2011	DSH	20 252	-0.13%
La Tribune de Lyon	2010-2011	-	NC.	-
Valeurs Actuelles	2010-2011	PV	89 778	0.85%
La Vie	2010-2011	DSH	118 901	-7.74%
VSD	2010-2011	PV	139 978	1.13%

Figure 4: Tirage des hebdomadaires en 2010

Enfin, il existe une presse d'opinion clairement revendiquée, engagée, « politique ». Elle peut refléter les points de vue et combats de mouvements « alternatifs » ou anarchistes. Elle est assez abondante à gauche et surtout à

l'extrême-gauche : *Liberté-Hebdo*, *Rouge* ... L'extrême-droite dispose également de quelques publications.

Ces titres ne sont pas référencés par l'OJD. Cette absence, au moins pour les parutions très marquées à gauche ou extrême-gauche de l'échiquier politique, peut s'expliquer par des choix éthiques comparables à ceux du *CE*, comme nous le préciserons un peu plus loin. Refusant par principe toute interférence possible avec des logiques capitalistes de développement, les publicités sont absentes de ces supports d'information.

Il sera nécessaire d'établir en quoi notre hebdomadaire se distingue de ces ensembles.

Un premier constat peut surprendre : pour une parution qui n'est pas même référencée et considérée comme une « sous-catégorie » de la presse d'information, aucun quotidien n'est capable de rivaliser avec le tirage (certes hebdomadaire) présenté par *Le Canard enchaîné* : 477 000 exemplaires annoncés dans son édition du 25/8/2010 (page 4). Parmi les hebdomadaires, deux seulement ont un tirage comparable ou supérieur : *Paris Match* et ses 630 000 exemplaires, *Le Nouvel observateur* à 500 000.

2. L'espace médiatique et la satire

2.1. La place du discours satirique dans l'espace médiatique et démocratique

Où le discours satirique prend-il place ? Nous avons tenté une « cartographie » du discours satirique dans les médias français en 2010. L'objectif est tout d'abord de définir la place occupée par notre objet d'étude dans cet ensemble.

Il existe un décalage certain entre l'impression d'une grande liberté de ton et de propos qui s'imposerait comme une évidence dans les médias français, notamment à l'exemple du discours satirique, et la réalité observable. Le moins

que l'on puisse dire est que cette impression ne se traduit guère de façon évidente dans les faits, dans la présence effective des discours satiriques.

Cette représentation relativement faible a bien sûr quelque chose à voir avec les spécificités du discours satirique que nous évoquerons dans la partie suivante. En premier lieu du fait que la parole satirique tire sa force de sa capacité à se glisser **entre** les autres discours.

Mais ce fonctionnement particulier ne saurait expliquer à lui seul la très grande marginalité, et surtout son absence totale dans un très grand nombre de médias. Il resterait cependant à tenter d'évaluer, a contrario, l'impact de ce discours en comparaison avec sa très faible représentation médiatique, ce qui est scientifiquement très difficile à construire et nous amènerait vers une étude en réception des discours qui n'est pas notre objectif dans ce travail.

L'objectif de ce recensement est de procéder à une observation pragmatique de la traduction dans les médias français de l'idéal de la liberté de la presse, de la liberté d'expression, dans ce cas particulier de l'exercice du discours satirique. L'idéal des grandes démocraties est lié à cette possibilité de s'inscrire « contre », tout au moins dans le discours. Qu'en est-il lorsque l'on s'attaque au pouvoir en place (président, ministres, députés, institutions...) ?

Le travail sur le *CE* permettra d'évaluer les limites de l'exercice, encadré d'une part par des lois³⁴, d'autre part par un système médiatique qui a ses propres règles d'inscription ou non du discours dans ses grilles de programme, dans l'accès à la visibilité.

2.2. Dans la presse écrite, une “sous-catégorie” : la presse satirique.

La presse française ne dispose finalement que de peu de revues stables sur le créneau de la presse dite « satirique » en 2010.

La première difficulté réside dans le fait qu'elles ne figurent pas dans les titres référencés par l'OJD (Office de Justification de la Diffusion),

³⁴ L'encadrement législatif sera abordé dans la quatrième partie.

organisme auquel se sont affiliés l'immense majorité des parutions. La lecture de la page d'accueil du site de l'OJD, à l'onglet « *Notre mission* », nous donne assez aisément la raison du choix du *Canard enchaîné* de ne pas se prêter à l'exercice.

« La mission de l'OJD est de certifier la diffusion, la distribution et le dénombrement des journaux, périodiques et de tout autre support de publicité.

Les résultats de ses contrôles constituent une référence essentielle, par exemple, pour l'élaboration des tarifs de publicité des supports certifiés. »³⁵

L'onglet « *Pourquoi adhérer ?* » apporte les précisions suivantes, et l'on voit, en creux, s'accroître le fossé entre nombre de « supports » écrits et les déclarations d'intention de l'hebdomadaire, que nous rappellerons un peu plus loin. Adhérer permet, notamment :

« Aux éditeurs, de disposer d'un outil marketing, qui favorise l'établissement d'un bilan des actions entreprises, période par période, et des performances de leurs publications, les autorisant ainsi à fixer des tarifs de publicité conformes à leur diffusion. Dans de nombreux cas, les chiffres de l'OJD sont leur seule référence.

Aux annonceurs, de disposer des informations qu'ils sont en droit d'attendre de la part des supports pour justifier les choix opérés dans leurs plans médias. »

L'intérêt de ces mesures de diffusion est surtout de permettre de fixer des tarifs publicitaires, Il est question de marketing et du « *droit des annonceurs* ». Or le *CE* refuse de publier des publicités et donc d'entrer dans

³⁵ Site de l'OJD en octobre 2012, <http://www.ojd.com/decouvrir/adherer>.

cette recherche de l'équilibre économique, dont le modèle s'est imposé dans la presse écrite, entre information et intérêt des annonceurs.

Second problème, celui de la catégorisation. Il n'existe pas de catégorie « satirique » dans les classifications de l'OJD. Mais quels sont alors les journaux et revues identifiables comme satiriques dans l'espace public en 2010 ? Il ne pose aucune difficulté apparente dans le cas du *CE* qui se déclare satirique dans la manchette³⁶, mais il est le seul.

Ainsi, établir des comparaisons impliquerait déjà de lever cette ambiguïté : quel autre titre peut-on rapprocher de notre objet d'étude ? Pourquoi et jusqu'à quel point ?

Rappelons tout d'abord que le *CE* fait figure d'ancêtre dans cette famille : il est de très loin le plus ancien puisque les premières éditions datent de 1915³⁷.

Dans la presse écrite grand public, il ne reste en 2010 que 4 parutions régulières à caractère clairement satirique : *Le Canard enchaîné*, *Charlie Hebdo* (hebdomadaire également), *Siné Hebdo*, né d'une scission à *Charlie Hebdo*, et *Le Plan B* (bimestriel). Après examen, il nous est apparu que l'hebdomadaire *Minute*, qui aurait pu constituer une version ancrée à l'extrême droite de la satire, se présentait d'abord comme une parution politiquement engagée et non satirique. Le sous-titre figurant dans la manchette de la parution « *L'hebdomadaire politiquement incorrect* » nous paraît, à ce titre, suffisamment emblématique.

Charlie Hebdo apparaît en 1970, il est la prolongation légale de *Hara-Kiri* apparu en 1960. *Siné Hebdo* paraît pour la première fois le 10/09/2008, il est issu d'un conflit et d'une scission dans *Charlie Hebdo*.

Les tirages respectifs annoncés par les hebdomadaires en 2010 sont de 470 000 environ pour *Le Canard enchaîné*, 50 000 pour *Charlie Hebdo*, 130 000 pour le premier numéro de *Siné Hebdo* (puis 44 000 déclarés en avril 2009), 18 000 les bonnes années pour le *Plan B* avant de s'effondrer à quelques

³⁶ Nous détaillons ce point dans un chapitre de cette partie, consacré aux spécificités du *CE*.

³⁷ Le début de la seconde partie reviendra sur l'inscription de l'hebdomadaire dans une continuité historique.

milliers en 2010, 40 000 revendiqués par *Minute*, il y a quelques années. Après l'arrêt de *Siné Hebdo* le 28 avril 2010, *Le Plan B* suspend à son tour sa parution en avril 2010.

De toute façon, ces chiffres témoignent d'une énorme différence en terme de diffusion, sur laquelle il y a lieu de s'interroger.

2.2.1. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Le Plan B*.

Nous nous arrêtons quelque peu sur une parution : *Le Plan B*. Dans « l'esprit », et surtout dans des discours qui ont paru dès les premiers temps, le positionnement est explicitement formulé, notamment dans un « Manifeste » du 22/10/2007. Il est, sur certains points (sur lesquels nous reviendrons), comparable à ce que revendique le *CE* :

« Devant lui, les rires sardoniques se libèrent et les « experts » tout-terrains détalent. Féru d'histoire populaire, Le Plan B rappelle avec tendresse que les sans-culottes suspendent parfois aux réverbères les hérons empanachés. Le Plan B est un journal indépendant, financé exclusivement par ses lecteurs ; son capital est réparti à parts égales entre ses fondateurs ; la publicité y est hors-la-loi. Il n'est lié à aucune organisation politique et s'oppose à la fois aux patrons qui plastronnent, à la droite qui les engraisse, à la gauche qui les courtise. Issus d'un travail collectif, les articles du Plan B ne sont pas signés. »

Cet hebdomadaire se proclamait « satirique » mais aussi engagé dans le débat politique. La « Sardonie », néologisme créé par le journal est définie comme :

« Un territoire intellectuel libéré par Le Plan B. C'est la patrie des Sardons, abonnés et lecteurs du journal, militants de l'Internationale sardonique, ils s'emploient à détruire le Parti de la presse et de l'argent (PPA). »³⁸

Il tire sa référence le 30 avril en ces termes :

« Satirique et mordante, la Sardonie ne se résume pas au ricanement hors sol, version comique de l'art pour l'art. Dans la tradition carnavalesque, le rire populaire caractérise un monde parallèle où hiérarchies, castes et contraintes s'inversent. De la même manière, le rire sardonique est lié à l'ordre social dans un rapport de renversement. Sans ce dernier, il n'est rien. La critique radicale des médias n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans un projet politique et vise à détruire l'obstacle que les grands moyens d'information dressent sur la voie de l'émancipation. »³⁹

Ces propos marquent le fait que l'élaboration des propos satiriques et des contestations en général ne sont pas un simple « exercice de style », en tout cas pour cette parution, mais bien un engagement politique. Il s'agissait bien de contester un fonctionnement politique, économique et social existant.

Ce point nous paraît tout à fait important : il pose la question de l'engagement en général, de l'engagement politique, de l'engagement militant... d'un ensemble d'acteurs sociaux réunis dans un support de presse⁴⁰.

Nous avons cherché à retrouver trace de ce type de discours de justification dans notre support. Nous verrons un peu plus loin qu'il n'y avait pas d'équivalent aussi clairement formulé.

³⁸ «La Sardonie », *Le Plan B*, page consultée le 6 décembre 2009.

³⁹ *Le Plan B*, 30/4/2010.

⁴⁰ Cette question de l'engagement et /ou du détachement du discours satirique sera développée dans la quatrième partie.

Enfin, apparaissent (et disparaissent) régulièrement des pastiches de journaux, imitant la typographie, la mise en page et jouant sur le titre d'un journal connu. Le caractère très éphémère et « marginal » de ces parutions, qui sont, de plus, davantage dans le détournement grotesque de titres connus plutôt que satiriques, en font des objets d'études très différents de notre support principal. Cette différenciation nécessite cependant un éclairage méthodologique, qui passera par une définition détaillée de la satire, de son fonctionnement et de ses mécanismes, en la distinguant de genres habituellement apparentés : humour, cynisme, parodie, pamphlet...

Ne subsistent donc que deux parutions à caractère majoritairement satirique, installées durablement dans le paysage de la presse écrite en 2010 : *Le Canard enchaîné* et *Charlie Hebdo*.

2.2.2. Quelle originalité dans l'approche satirique ? Quelques éléments de comparaison avec *Charlie Hebdo*.

Comme *Le Canard enchaîné* (voir plus loin), la maquette de la « une » de *Charlie hebdo* est très stable, celle de la dernière page également. A l'extrême régularité de la mise en page dans le *CE*, correspond un agencement plus libre dans *Charlie Hebdo*.

La première évidence lorsque les unes de *Charlie Hebdo* et du *Canard enchaîné* sont placées côte à côte est la différence dans la proportion de place attribuée au texte et aux dessins de presse⁴¹. La « une » de *Charlie Hebdo* est majoritairement constituée d'une caricature qui occupe les trois-quarts de la page, accompagnée d'un titre qui fonctionne souvent comme une « légende » de l'image proposée.

Aucun article ne figure en « une ». Dans le haut du journal, la manchette présente, sous le nom de l'hebdomadaire, un rapide sommaire : trois à quatre titres renvoient en pages intérieures. Un très fin bandeau, tout en haut

⁴¹ Nous avons mis en parallèle le traitement de la semaine dans les éditions du 9/6/2010 et du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo* et du 9/6/2010 et du 20/10/2010 du *Canard enchaîné*.

de la page présente un dernier renvoi à un article, souvent placé en page 2. La titraille, composée d'une rubrique en caractères de couleur rouge et d'un titre en caractères de couleur noire pratique fréquemment l'ironie comme dans cet exemplaire du 19/10/2010 : « Médailles / Aux exilés fiscaux, la France reconnaissante » ou « Réforme / La médecine du travail à la retraite d'office ».

La dernière page, surtitrée : « Les couvertures auxquelles vous avez échappé » et qui porte la double mention « *Charlie Hebdo* » et « *Hara-Kiri* » est chaque semaine occupée aux trois-quarts par des caricatures. Comme son titre l'indique, l'objectif des caricatures est davantage de l'ordre de la provocation : le vocabulaire utilisé ou les scènes représentées sont généralement grossières voire ordurières : une caricature présentant l'intérieur du crâne d'un personnage qui ressemble fort au président porte ces légendes : « *Les pompes à essence sont vides. / Les cuves à merde sont pleines* ». Plus loin, le même personnage réapparaît dans une caricature légendée : « *Accord sur les chiffres* », il tient un journal sur lequel est écrit : « *I président selon la police, I abruti selon les syndicats* », les deux sont signées « Charb », un des auteurs des éditoriaux des premières pages et...directeur de la publication en 2010. Une autre caricaturant l'individu nommé : « *Guerlain n'est pas raciste.* » lui fait affirmer : « *Mes parfums Shalimar et Samsara avec leurs noms de bougnoules, ont très bien marché* »⁴². Ce choix, qui privilégie l'image au texte, se retrouve, dans une certaine mesure, en comparant l'intérieur des deux parutions. Il n'atteint plus un tel taux d'occupation favorable au dessin, mais globalement, sur les 16 pages (contre 8 pour le *CE*) les caricatures et dessins occupent environ la moitié des espaces, notamment sous forme de bande dessinée (signée Wolinski, Cabu, Luz...) comme sur les pages 2, 4, 9 et 10 de l'édition du 19 octobre 2010. Il n'existe pas d'équivalent dans le *CE*, hormis la courte bande dessinée d'un dessinateur commun aux deux journaux, Cabu, en pied-de-page 7. Les cinq à six dessins qui parsèment chaque page du *CE* ne dépassent guère, au total, le quart de la surface.

La rivière de brèves qui occupe la partie droite de la dernière page, ressemble beaucoup, dans sa variété et son inspiration puisée dans une actualité

⁴² Exemples tirés de l'édition du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo*, page 16.

très élargie (des échos des mineurs chiliens, de l'Indonésie...) à la page 5 du *CE*. Un titre en caractères rouges et une ou deux phrases pour installer l'écho satirique :

« Espoir / L'extrême droite autrichienne fait 27% aux élections municipales de Vienne. Le tramway pour Mauthausen va peut-être enfin voir le jour. »,

« Justice / Le septuagénaire qui a blessé deux jeunes cambrioleuses roms a été remis en liberté. En cas de remaniement, il est pressenti pour remplacer Besson. »

*« Panier de la ménagère / Les plus démunis se font soigner de plus en plus tard. A la morgue, car avec la CMU ça ne coûte rien. »*⁴³

Sur le fond, le choix des contenus, nous retrouvons les thématiques du *CE* de la semaine⁴⁴ : (critique de la politique sécuritaire, inquiétudes sur les discours d'exclusion de l'extrême droite, accroissement des inégalités...) et même des thématiques récurrentes que nous présenterons plus bas.

Dans le *CE*, la page 5 est toujours bordée des deux côtés par des séries de brèves. Un titre très bref et un texte un peu plus long pour placer le propos satirique, notamment après la citation, entre guillemets, d'un extrait d'un confrère.

L'autre différence, tout à fait fondamentale, est liée aux registres utilisés. Alors que le *CE* affiche, dès la manchette, son intention de tout aborder sous l'angle satirique, *Charlie Hebdo* alterne des contenus satiriques, notamment dans les caricatures et tout d'abord l'appel de la « une », et des articles plus classiques. Ainsi, dans l'exemplaire du 19/10/2010, figure en page 3, une interview d'un « membre CGT de l'organisation des manifestations » qui n'adopte pas du tout le registre satirique⁴⁵ ou encore un long entretien (plus

⁴³ Exemples tirés de l'édition du 19/10/2010 de *Charlie Hebdo*, page 16.

⁴⁴ Voir sur ce sujet, la Troisième partie, concernant la dimension argumentative du *CE*.

⁴⁵ Sur la définition précise du registre satirique, nous renvoyons au début de la seconde partie.

d'une page) avec Mehdi Taje, chercheur à l'Institut de recherche stratégique de L'Ecole militaire (Irsem) à propos de la menace Al-Qaida au Sahel.

Cependant, pour l'essentiel, *Charlie Hebdo* est proche du *Canard enchaîné*, d'une part dans sa volonté de créer des rubriques originales régulières, d'autre part dans l'approche satirique perceptible dès la titraille, puis dans les contenus. Les éditoriaux, chroniques (« *Journal d'un économiste en crise* » par Oncle Bernard), signés Charb, Bernard Maris, (« *L'apéro* »), Laurent Léger, Cavanna, Patrick Pelloux relèvent bien du registre satirique. Un certain nombre de thématiques sont par ailleurs communes avec celles du *Canard enchaîné*. Rien que dans ce numéro du mois d'octobre, nous relevons des articles sur les sujets suivants : la critique de la réforme des retraites, les dérives du libéralisme, les conflits d'intérêts (une rubrique régulière s'intitule « *Le conflit d'intérêts de la semaine* » dans *Charlie Hebdo* et « *Conflit de canards* » dans le *CE* (en page 5) car elle s'attache surtout à l'observation du monde agroalimentaire). Sur l'évasion fiscale et les décorations suspectes, un article s'intitule : « *Aux exilés fiscaux, la France reconnaissante* » et comporte le chapeau suivant :

« L'héritière des laboratoires UPSA, une multimillionnaire réfugiée en Suisse depuis sept ans et qui fait des affaires au Luxembourg, a reçu l'Ordre du Mérite la semaine dernière, des mains de Sarkozy. La distinction républicaine sert définitivement à récompenser les amis du pouvoir et ceux qui le financent... » Charlie Hebdo 19/10/2010

Nous pourrions vérifier dans une partie suivante qu'il s'agit d'un registre et « d'angles » très proches de ceux du *CE*.

2.3. Place du discours satirique dans l'audiovisuel

2.3.1. Radio et satire

Entre les grandes chaînes de radios : *Europe 1*, *RTL*, *RMC*, *France Inter*, *France culture*, s'est installée, depuis quelques années, une nouvelle concurrence sur les créneaux horaires matinaux. Les trois leaders en audience en 2010 (*Europe 1*, *RTL*, *France Inter*) ont inclus une chronique à caractère humoristique ou satirique dans leur « tranche matinale » largement constituée d'information.

L'étude de ces émissions présentait bien sûr de l'intérêt, d'autant que nombre de ces chroniques, notamment celles de Didier Porte ou de Stéphane Guillon sur *France Inter*, faisaient régulièrement allusion aux enquêtes parues dans le *CE*. L'apparition de ces chroniques humoristiques ou satiriques (nous précisons, en début de deuxième partie, les raisons de ce « flottement » dans les appellations et dans quelle mesure il est nécessaire de distinguer certains termes et certains fonctionnements), répond forcément à des stratégies de ces radios concurrentes, qui éprouvent le besoin, depuis quelques années, d'inclure dans leur tranche matinale ce type de discours décalé sur l'actualité. Il est possible d'y voir la prise en compte d'une demande ou d'une attente de la part des auditeurs d'un équivalent satirique de ce qu'ils trouvent par ailleurs dans la presse écrite depuis très longtemps, à la télévision et sur Internet plus récemment.

Cependant, les inclure à notre étude nécessitait la prise en compte de champs d'interactions tout à fait différents. Des choix d'ordre méthodologique s'imposaient : passer d'un discours écrit à la diffusion radiophonique impliquait la prise en compte d'autres enjeux communicationnels. D'autant que ces chroniques prononcées « en direct », en présence souvent d'un interlocuteur lui-même directement concerné, constituaient un objet totalement différent du discours écrit, par exemple dans les réactions immédiates qu'ils produisaient. L'exercice du discours satirique *in praesentia* serait un objet d'étude particulier qui nous éloignait trop des tentatives d'analyse de notre

support premier. Au contraire, le décalage recherché dans la parution satirique hebdomadaire a construit un rapport particulier avec le lecteur, dont nous essaierons de préciser le fonctionnement dans la partie suivante.

La seconde différence problématique est celle de la cohérence temporelle. Avec le *CE.*, nous étudions un discours inscrit dans le temps, et même dans l'histoire (bientôt centenaire). Or, ce qui caractérisait les autres productions était plutôt, au contraire, leur caractère éphémère. Ce constat est aussi le résultat d'une « construction » différente, dont nous essaierons de préciser les fonctionnements.

2.3.2. Télévision et satire

Pour mener ce recensement ; nous avons effectué un relevé dans les programmes des chaînes suivantes :

Grandes chaînes : TF1 ; France 2 ; France 3 ; Canal ; Arte ; M6

Programme TNT : Direct 8 ; W9 ; TMC ; NT1 ; NRJ 12 ; Virgin 17 ; France 4 ; BFM TV ; i>Télé ; La Chaîne Parlementaire / Public Sénat ; Gulli ; France Ô ; France 5 ;

Câble, ADSL et satellite

AB 1 ; Paris Première ; TF6 ; TIJI ; LCI - La Chaîne Info ; Comédie ; Téva ; Disney Channel ; TéléToon ; TPS Série club

Sur une semaine de programme télévisé, du 19 juin 2010 au 25 juin 2010, 6 « grandes chaînes », 13 sur le programme dit « TNT », 8 sur un bouquet « Câble, ADSL et satellite » en-dehors des abonnements à *Canal+* ou à des chaînes thématiques (*Ciné cinéma* par exemple), le relevé effectué des émissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique est présenté dans le tableau ci-joint. Il s'agissait d'établir la visibilité médiatique de la satire dans une semaine de programme télévisé en 2010

Ce panorama pose évidemment la question de la distinction entre humour et satire sur laquelle nous reviendrons avec précision dans la seconde partie, en détaillant la « mécanique » satirique à l'œuvre dans le discours écrit de l'hebdomadaire.

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du samedi 19/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
F2	On n'est pas couché	22H30
	Panique dans l'oreillette	1H05
Canal+	Le Daily show	7H55
	Zapping	12H35
	Salut les terriens	19H
Direct 8	Le zapping de la 8	19H45
LCP	Déshabillons-les : La politique en chantant	15H15
Paris Première	Revue de presse du théâtre des deux ânes	13H05
	Grande anthologie de l'humour	19H55
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	18H40 et 22H35
		0H00
Comédie	2 retransmissions de spectacles : Arthur en vrai	20H40
	Rowan Atkinson live	23H20

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du dimanche 20/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Zapping	12H25;18H15
	Le petit journal de la semaine	12H45
Direct 8	Le zapping de la 8	19H45
Paris Première	Grande anthologie de l'humour	19H55
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	12H50;18H26
	Les blondes	9H05
Comédie	Retransmission de spectacle : Arthur en vrai	17H55
	Inside Jamel Comedy Club	00H20

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du lundi 21/ 6/ 2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35;20H35
Jimmy	De Caunes-Garcia : La compil	22H20
	Omar et Fred : le visiophon	19H50
	Retransmission de spectacle : J-M Bigard	23H25

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du mardi 22/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	S.A.V. Des émissions	8H28
Direct 8	Le zapping de la 8	19H55
	Spectacle : Anne Roumanoff	20H40
Paris Première	Caméra café	18H35
	Omar et Fred : le visiophon	19H45

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du mercredi 23/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	S.A.V. Des émissions	8H28
	Le petit journal de la semaine	15H25
Direct 8	Le zapping de la 8	23H30
Paris Première	Caméra café	18H35
	Revue de presse du théâtre des deux ânes	20H35
Jimmy	Rowan Atkinson live	21H50
Comédie	Ils se foot du monde	22H45

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du jeudi 24/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35
	Spectacle : Les Bodin's	20H40
Jimmy	Omar et Fred : le visiophon	19H45
	De Caunes-Garcia	22H05
	Inside Jamel Comedy Club	23H30

Emissions à caractère majoritairement humoristique ou satirique		
exemple du vendredi 25/6/2010		
Chaîne	Titre de l'émission	Horaire
Canal+	Les guignols	12H10;19H55
	Le zapping de la 8	19H55
Paris Première	Caméra café	18H35
	Les grosses têtes	20H35
Jimmy	Omar et Fred : le visiophon	19H50
	Carte blanche à Michel Boujenah	15H00
	Arthur en vrai	00H55

Figure 5: Emissions TV à caractère majoritairement humoristique ou satirique 19 au 25/6/2010

Nous n'identifions finalement clairement que deux émissions qui affichent ouvertement leur caractère satirique : « *Les Guignols de l'info* », bien installés dans le paysage médiatique depuis une vingtaine d'années et la télédiffusion d'un spectacle de café-théâtre : la « *Revue de presse du théâtre des deux ânes* » sur Paris Première.

Ces deux types de production télévisuelle pratiquent non seulement un discours satirique mais ont également élaboré une mise en scène particulière des discours. Les « *Guignols* »⁴⁶ doivent ainsi une grande part de leur popularité à la création de marionnettes qui viennent s'exprimer sur un plateau

⁴⁶ Nous revenons en fin de thèse sur cette émission et les travaux universitaires qui s'y sont intéressés.

de télévision animé par un présentateur de journal télévisé. C'est une véritable mise en abyme du travail de présentation de l'information télévisée.

Il reste à envisager comment ce discours satirique s'insère dans la stratégie de la chaîne et quel est son modèle économique. Car le *CE* observe et commente le traitement satirique de ses concurrents. Ainsi, à propos du succès récent du *Petit Journal* dans l'émission où sont diffusés *Les Guignols de l'info* (voir l'extrait présenté en figure1), le *CE* insiste sur une différence fondamentale avec son propre fonctionnement : les annonceurs publicitaires sont épargnés dans l'émission et sont présents avant et après chaque diffusion, ce qui ne peut guère garantir l'indépendance économique. D'où, également le dessin de Lefred-Thouron qui illustre les difficultés des spectateurs à identifier, à la télévision, ce qui relève ou non de la publicité.

Le plateau de la « *Revue de presse du théâtre des deux ânes* » est, quant à lui, installé directement sur une scène de théâtre : comment mieux signifier que l'actualité (politique essentiellement) y est considérée comme un spectacle ?

De l'observation de ces quelques tableaux, nous tirons quelques grandes tendances :

1/ On relève une très nette domination des spectacles et émissions relevant du registre « comique », de l'humour, et non de la satire ou de l'ironie. Les distinctions dont nous avons tenté de synthétiser les enjeux « communicationnels » en début de seconde partie, permettent d'établir des différences de registres, de modalités, mais aussi des différences structurelles dans les fonctionnements et les finalités. Elles nous ont amené à ne pas nous encombrer d'une foule de titres d'émissions se proclamant plus ou moins iconoclastes mais jamais satiriques.

2/ La montée en puissance des émissions où les traitements humoristiques sont prépondérants lors des week-ends, notamment le samedi. Probablement peut-on y retrouver une culture du divertissement historiquement

attachée à cette soirée du samedi, ce qui ne se marie pas forcément bien avec le caractère corrosif des discours satiriques.

3/ Les séquences de discours satiriques sont donc sujettes à un cantonnement dans des espaces bien précis, très encadrés et cette organisation rend quasiment impossible une irruption hors-cadre.

On notera cependant qu'à l'image de ce qui se produit sur les chaînes de radio, de courtes séquences à caractère satirique s'insèrent dans des programmes longs. C'est le cas, très emblématique, des interventions d'Anne Roumanoff au sein des émissions présentées par M. Drucker le dimanche après-midi. Comme pour les chroniques radio, elles ont une fonction attractive. Elles permettent une variation des tonalités, répondent davantage à des logiques intersticielles.

Leur contexte de production et d'apparition dans l'espace public n'a donc pas grand-chose à voir avec le discours satirique du CE, fonctionnant de manière autonome, installé dans le paysage médiatique de longue date. A moins de transposer cette image de l'interstice à l'ensemble de l'espace public français et d'y considérer le discours de l'hebdomadaire comme un discours **entre** des discours institutionnels (tout en ayant fini par devenir lui-même une forme d'institution).

4/ Les émissions à caractère satirique sont totalement absentes de la grille d'un certain nombre de chaînes. Ce choix amène à s'interroger sur les logiques qui ont permis d'aboutir à ce résultat. Ou les responsables de ces chaînes considèrent que ce type de discours n'a pas sa place dans leur grille de programmes ou les directeurs de ces chaînes se méfient du potentiel dérangeant voire subversif de la satire. Dans tous les cas, il faut acter du fait que la prise de risque est minimale, voire totalement absente.

L'observation des occurrences de discours satiriques portant sur les actualités politiques, économiques et sociales, identifiables a priori comme tels, est un exercice finalement assez aisé en ce qui concerne les médias écrits

traditionnels, la TV ou les grandes chaînes radiophoniques, tant les occurrences sont rares. Reste à en comprendre la logique.

Ces « absences » sont apparemment totalement cohérentes, « rationnelles » sur un certain nombre de chaînes thématiques (pourquoi y aurait-il des discours satiriques sur une chaîne thématique musicale par exemple?). Pourtant, la justification de ces absences n'est pas si évidente dans bien des cas.

Comment l'expliquer d'autre part sur un certain nombre de chaînes généralistes « historiques », qu'elles soient des chaînes privées ou des chaînes publiques : *TF1*, *Arte*, *France 5*, *M6*... ? Pourquoi une absence totale de la TNT, à l'exception de *Paris Première* ?

En ce qui concerne notre étude, la nécessaire prise en compte de la dimension orale des discours, et la mise en scène évoquée pour les deux émissions qui relevaient de notre champ, nous emmenaient sur d'autres perspectives que l'étude du discours écrit. Nous avons souhaité explorer cette dernière dimension en priorité.

3. *Le Canard enchaîné* et le refus de la diffusion sur Internet. Quel espace, pour quelle parole ?

3.1. Internet et satire

Les principales critiques portées à la définition de l'espace public par Habermas portent sur son inaptitude à prendre en compte un élargissement de cet espace, d'abord avec l'avènement de médias de masse, puis avec l'apparition des nouvelles technologies. Certains postulent que : « *l'apparition d'internet et la médiation technique qui le caractérise produisent des*

évolutions du concept d'espace public et en renouvellent les contours»⁴⁷. L'absence du *CE* de ce nouvel espace, contrairement à la quasi-totalité des autres supports écrits (pas seulement d'information) est donc un choix qui mérite que l'on s'y attarde.

Chacun est aujourd'hui convaincu de l'importance de la diffusion et de la circulation de l'information sur le web et de l'impact que ce média peut avoir en s'installant peu à peu dans le paysage médiatique. La liberté de ton y semble a priori plus grande, la circulation de l'information plus rapide : autant d'atouts favorables au discours satirique.

L'accès aux discours satiriques sur Internet comporte cependant un certain nombre de difficultés, et tout d'abord celle de l'identification et du repérage de ce type de discours. Or, finalement, le nombre de sites rapidement repérables n'a rien d'impressionnant. A titre d'exemple, le moteur de recherche *Google* pour les mots-clés « actualité satirique » renvoie en tête de liste sur le site « *Meilleurs-sites.net* » qui ne propose qu'une dizaine de sites (recherche effectuée le 24/6/2010). Entre les sites non actualisés depuis plusieurs années, ceux relevant clairement de l'humour ou de la parodie, ou ceux ouvertement racistes et antisémites, et non satiriques, le choix offert est donc bien pauvre.



Figure 6: Page d'accueil sur Internet, CE 11/8/2014

Pas de navigation dans la « *cyber mare* ». Contrairement à l'ensemble de ses confrères de la presse écrite, le *CE* ne diffuse pas encore en version numérique. La lecture de la page d'accueil du site Internet⁴⁸ de l'hebdomadaire satirique manifeste un positionnement communicationnel en total décalage

⁴⁷ Benrahhal Serghini Zineb et Matuszak Céline (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », in *Etudes de Communication* n°32, Presses de l'Université de Lille 3, p. 33-49.

⁴⁸ Page d'accueil consultée une dernière fois le 8/8/2014, <http://lecanardenchaine.fr/>

avec les évolutions de l'ensemble de la presse écrite. Elle joue la métaphore filée. Utilisée à plusieurs reprises dans le rubriquage de l'hebdomadaire, la « mare » revient en titre : « *Une palme dans la cyber mare* » et le surtitre « *mais juste une !* » résume l'apparition, très réservée, du titre sur la Toile. La page web explique en quelques phrases pourquoi le lecteur ne pourra pas y trouver de contenus sous forme d'articles, à part une reproduction de la « une » de la semaine.

A la fois refus et présence, l'ambiguïté de cette page constitue tout d'abord un excellent exemple de cette volonté de la parution de mettre en scène, dans l'espace public un certain nombre de ses pratiques et de ses choix. L'absence d'un site actif du *CE*⁴⁹ dans ce nouvel espace, contrairement à la quasi-totalité de tous les autres supports écrits (pas seulement d'information) est donc un choix qui mérite que l'on s'y attarde. Si certaines études se sont intéressées au « non-usage » d'internet⁵⁰, les études sur le refus, pour une parution, de communiquer en version numérique sont rares, d'abord parce que ce choix est exceptionnel. Car l'espace public est en pleine mutation : la « révolution numérique » aurait totalement bouleversé les règles du jeu.

Le maintien, pour le *CE*, d'une situation économiquement confortable, alors qu'il va totalement à rebours des évolutions de ses confrères, n'est pas le moindre des paradoxes. Ainsi, lors d'une émission radio consacrée à l'hebdomadaire, le journaliste Jean Lebrun, qui a invité Laurent Martin, historien spécialiste de l'hebdomadaire, introduit-il ainsi son émission, au moment où le journal *Libération* est, à nouveau, menacé de disparition :

« Mais comment peut-il encore se glisser partout alors qu'il paraît si obsolète ? L'actionnaire dit de référence de "Libération" explique qu'il faut capitaliser sur - je cite - l'éthique de la marque pour produire de petits objets multimédias qui viendront jusqu'à nos i-

⁴⁹ Nous utiliserons par commodité l'abréviation *CE* dorénavant pour désigner *Le Canard enchaîné*.

⁵⁰ Kellner C., Massou L., Pierre Morelli P. (2010), « (Re)penser le non-usage des tic », *Questions de communication* [Online], 18 | 2010, p. 7-20.

phones pour nous distraire, bref faire quelques grumeaux dans la soupe numérique.

Et en ce temps de société liquide, Le Canard, 99 ans et toujours sur ses deux pattes, reste impavide ! Les jeunots de "Libération" auraient bien aimé qu'il ouvre un peu sa cagnotte pour les aider. Mais "Le Canard" ne le fait pour personne. Républicain mais pas partageur. Il veut bien en revanche donner des leçons à tout le monde. Le genre artisan : mon travail est bien fait, les autres n'ont qu'à faire le leur. »⁵¹

Dans le lancement de cette émission, qui présente l'hebdomadaire sous un jour plutôt favorable, transparait aussi un certain agacement : le *CE* a une tendance à « *donner des leçons à tout le monde* ». Il assiste, sans broncher, à l'agonie d'un confrère avec lequel il a toujours entretenu des liens privilégiés, recrutant certains journalistes, et prêt à publier des informations sensibles que lui fournissent des collègues.

Comment l'hebdomadaire satirique, qui revendique haut et fort son indépendance, envisage-t-il les évolutions possibles dans ses pratiques du journalisme, la construction de ses discours, ses rapports aux sources et la construction du lien avec les publics de lecteurs ? Nous avons observé en détail les explications, parues dans l'espace public, dont nous disposons (sur le site ou d'autres supports dans lesquels des journalistes du *CE* étaient amenés à évoquer le passage au numérique). Nous croiserons cette observation avec les discours de journalistes de l'hebdomadaire explicitant leurs pratiques professionnelles lors de nos entretiens.

Notre étude s'est tout particulièrement intéressée au corpus de l'année 2010. L'observation de l'évolution de la page d'accueil du site Internet de 2008 à avril 2014 ne présente qu'une seule évolution remarquable que nous prendrons en compte. En nous attachant à l'observation de l'événementialisation des enjeux communicationnels en une de l'hebdomadaire,

⁵¹ France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire », avec le journaliste Jean Lebrun. « Le Canard enchaîné ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688>.

c'est-à-dire la propension récurrente que nous avons relevé dans l'hebdomadaire à commenter ses pratiques concernant la collecte puis la mise en circulation de l'information, nous nous sommes demandés quels étaient finalement les éléments de ce filtre satirique dans la fabrication ou la reprise de l'actualité, que l'hebdomadaire estimait incompatible avec certains processus de circulation de l'information des nouvelles technologies ? Il était nécessaire également d'observer la manière dont avaient réagi d'autres sources d'information concurrentes pour mieux cerner les modifications à l'œuvre dans les modèles de développement du numérique.

Pour Habermas, comme nous le rappellerons dans le chapitre suivant, dès l'émergence de la presse à grand tirage, au XIX^{ème}, ont surgi des questionnements récurrents sur l'interdépendance des sphères publique et privée, l'importance des médiations privées, les interrogations sur les limites de l'état⁵². Ces questions sont consubstantielles à l'établissement d'une sphère (politique) publique. Or, la « révolution numérique » pose le même type d'interrogations sur les processus de publicisation, les éventuelles limites, auxquelles s'ajoutent, de façon accrue, les interrogations sur le statut et la légitimité des acteurs.

Dans le dernier ouvrage consacré à ce sujet, *L'espace public contemporain* est, selon B. Miège, un espace où la parole publique est devenue plus « facile » grâce aux TIC, mais les modalités de l'échange ont changé et de nouveaux espaces ont fait leur apparition. Les médias gardent une influence importante, même si : « *il faut s'attendre à une relative perte d'influence de leur part dans l'activation de l'Espace public ainsi qu'au brouillage des pistes et au mélange des genres* ». ⁵³

Le refus de mettre l'information en ligne est parfois explicitement justifié, et il obéit également à certains choix en matière de circulation de l'information. Mais l'hebdomadaire satirique assoit aussi sa légitimité parce qu'il construit avec ses lecteurs sa propre lecture de l'information, notamment en se positionnant comme décrypteur des stratégies de communication

52 Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

53 Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG, p. 128.

apparaissant dans l'espace public : l'absence de ces discours sur le web est donc le positionnement très paradoxal d'un média dont une des thématiques privilégiée est l'observation des discours (surtout politiques).

3.2. Les enjeux d'une absence

3.2.1. Un refus explicite

Les quelques lignes de la page d'accueil sur Internet sont une nouvelle déclaration d'indépendance. Le premier argument est la méfiance quant au fonctionnement « économique » de la mise en ligne, avec cette référence au rejet des « *opérateurs plus ou moins bien intentionnés* » qui souhaitent accompagner leur diffusion en ligne.

L'absence de modèle de développement numérique et de circulation des informations sur le web peut, en effet, se justifier avec des arguments économiques. J-M Charon souligne même le contexte français, particulièrement périlleux :

« Les déficits et la difficulté à imaginer les modalités pour parvenir à la rentabilité sont d'autant plus préoccupants dans un pays où les pure players sont nombreux, avec des approches éditoriales originales et des identités fortes. »⁵⁴.

Lors de nos entretiens avec J-F Julliard⁵⁵, journaliste au CE, ce fut même le principal argument avancé. A la question posée sur le maintien de la seule version papier, la réponse fut très clairement l'absence de modèle économique rentable en version électronique, encore à l'heure actuelle (en avril 2014). Pas d'opposition de principe donc à une version numérique, mais le souci de préserver un équilibre et une indépendance financière, dont l'hebdomadaire rappelle chaque année au mois d'août, dans « *Les comptes du*

⁵⁴ Charon J-M. (2010), « De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français », in *Réseaux*, n° 160-161, pp. 256-281, Paris, La Découverte.

⁵⁵ Entretiens avec Jean-François Julliard le 11/7/2013 et le 15/4/2014.

Canard », à quel point ce mode de fonctionnement est constitutif de son identité.

Une autre justification attire l'attention. L'hebdomadaire souligne la nécessité de l'occupation de l'espace médiatique. Il s'agirait de ne pas laisser la place aux « escrocs ». L'accusation appelle une réaction nécessaire : il faut les empêcher d' « *occuper les adresses qu'ils ont parfois tenté de détourner, en se faisant passer pour nous* », d'où la liste déposée d'une vingtaine d'adresses possibles qui ramènent au site officiel.

L'escroquerie pourrait n'être qu'économique, il est bien plus probable que le *CE* y voie également le risque d'un détournement de son discours, menaçant le sérieux qu'il attache au travail d'information effectué. Ce dont témoigne l'argumentation de cette page d'accueil est qu'occuper une place dans l'espace public, c'est donc aussi trouver, assurer et maintenir sa place par rapport aux autres. Le pire est que d'autres se fassent passer pour vous et vous fassent perdre tout crédit. Rester maître de son discours est un enjeu essentiel pour sa légitimité et sa survie dans l'espace public. Il faut naviguer entre divers écueils, notamment l'absence et la « récupération ». L'absence totale n'est plus envisageable : il s'agit au moins de répondre à un souci d'identification.

Une seconde devise apparaît au début du second paragraphe : « *Mais notre métier, c'est d'informer et de distraire nos lecteurs* », qui fait cette fois penser aux déclarations littéraires du Grand Siècle et du Classicisme « Plaire et instruire » ou mieux encore chez Molière « Distraire et instruire ». C'est une confirmation écrite de l'intérêt, très présent dans l'hebdomadaire, porté au travail d'écriture en même temps qu'il se déclare vigilant sur le fond.

Mais ce travail-là n'est pas réservé au support écrit en version imprimée. La verve satirique pourrait aussi bien s'exercer en ligne. Un certain nombre de sites satiriques, aussi variés que souvent éphémères, en témoigne. Donc le refus de paraître en ligne et d'alimenter un site Internet n'est pas seulement lié au choix du registre satirique, mais à d'autres considérations.

3.2.2. Des arguments « communicationnels »

Attaché à une tradition historique, au « *beau métier qui suffit à occuper notre équipe* », la page d'accueil sur Internet exprime depuis plusieurs années (au moins depuis 2008, sans variation notable), la volonté de poursuivre une longue tradition d'un journalisme qui s'exerce « *avec du papier et de l'encre* ». Deux possibilités restent : s'abonner ou se déplacer vers le kiosque le plus proche (un lien électronique permet d'obtenir cette information). Est donc clairement revendiquée la volonté de ne pas entrer dans l'univers technologique de la diffusion des informations sur Internet.

L'inscription dans une tradition de la presse écrite « papier » est un argument très important, une valeur forte de la parution, ce que nous confirme également J-F Julliard lors de nos entretiens. Les journalistes et le lectorat ont construit, sur une centaine d'années, un support d'une très grande stabilité formelle. Il faut y ajouter ce rapport de connivence lié à la pratique du registre satirique. Modifier cette construction, très ritualisée, qui a, avec beaucoup de méthode et de rigueur, construit un horizon d'attente, un pacte de lecture⁵⁶ (Veron, 1988), et un plaisir du texte (et du dessin de presse) sur un temps aussi long, est un risque éditorial important. Nous développerons ces points dans la seconde partie.

Comme le souligne B. Delforce, le travail du journaliste était déjà une co-construction avec son lectorat :

« L'approche par la notion de « discours sociaux » invite à voir les processus de construction plutôt comme des processus de « co-construction » entre journalistes et acteurs sociaux, voire entre acteurs sociaux eux-mêmes, dont les discours se configurent et se

56 Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception*, in P. Charaudeau, Paris, Didier Erudition, p. 11-25.

reconfigurent, de façon dialogique, dans des stratégies de rapprochement/différenciation mutuelles. »⁵⁷

La version numérique fait évoluer les formes et les rapports, mais les processus de configuration et reconfiguration des discours existaient déjà.

Le *CE* préfère donc accepter un décalage temporel susceptible de lui faire perdre des lecteurs (notamment les « *canetons expatriés* » qui reçoivent le journal avec plusieurs jours de retard). Ce retard dans le traitement de l'information, les hebdomadaires ou autres périodiques ont toujours eu à le gérer. L'assumer n'est pas si aisé, tant la concurrence sur la diffusion de l'information a beaucoup à voir avec la faculté d'être les premiers à diffuser ou commenter. En 2010, rares sont les hebdomadaires ou autres périodiques, qui n'ont pas profité des nouvelles possibilités offertes par un site Internet pour proposer des actualisations, des ajouts par rapport à la version papier.

Plus étonnant peut-être, mais assurément autre élément à considérer avec attention : le refus de gérer un flux de réactions par le biais d'un blog ou autre possibilité pour le lecteur de commenter sur le site de l'hebdomadaire un article. L'hebdomadaire coupe court à une nouvelle forme de circulation de l'information, de la construction et de la co-construction des discours publics.

Ce positionnement singulier amène à interroger un *habitus* qui s'est développé avec la mise en ligne de l'information. La possibilité de réagir de manière quasiment instantanée est déjà une nouvelle donne très importante dans la construction de la relation d'un média avec son public, mais le fait que cette intervention puisse apparaître tout aussi rapidement dans l'espace public (avec l'instauration de quelques « médiations » qui posent aussi question), est une modification tout aussi importante de la circulation des discours dans l'espace public. Or ces deux modifications fondamentales se sont installées dans le paysage médiatique sans que ses conséquences soient clairement

⁵⁷ Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication* 6, p. 111-134.

identifiées. Le retrait volontaire de l'hebdomadaire satirique sera, au moins, l'occasion d'envisager ce qu'implique la présence rendue visible des lecteurs sur le site des journaux d'information générale.

Le CE maintient donc un rapport distancié au lecteur. La connivence qui s'établit par le biais de l'écriture satirique ne saurait se confondre avec une mise en scène publique des interactions. Ce modèle de développement, que l'on retrouve sur la plupart des sites spécialisés dans « l'information générale », et notamment les plus récents sites de « pure players » c'est-à-dire ne proposant qu'une version électronique (citons *Mediapart*, *Backchich* ou *Rue 89* par exemple dont les modèles économiques sont comparés par A. Ramrajsingh⁵⁸), n'est pas du tout envisagé au CE, comme nous l'a confirmé J-F Julliard. Si un site comme *Mediapart* est considéré comme un concurrent, puisque affichant une très ambitieuse ligne éditoriale (un onglet, sur le site, en propose une version de six pages), l'entrée dans ce mode de circulation des informations, notamment par le biais de blogs d'abonnés qui se répondent, induit également un autre rapport à la parole « légitime » en information et au rôle social et pénalement responsable d'intervenants qui ne sont pas protégés par le statut de journaliste (voir les difficultés rencontrées par les « lanceurs d'alertes » de *Mediapart*).

En attendant d'être lui-même actif sur le web, l'hebdomadaire est bien sûr attentif aux « reprises » des informations qu'il délivre dans sa version papier, comme nous le confirme J-F Julliard. Ainsi, l'utilisation récente de *Twitter* pour annoncer, dès le mardi, des sujets qui seront traités dans la version papier disponible le mercredi pour le grand public, témoigne de l'intérêt porté à l'accélération et la possible amplification de circulation des informations délivrées par le *CE*.

⁵⁸ Ramrajsingh A. (2011), « Les pure players d'information générale : support technologique, idéal journalistique, structure et discours économiques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/2011, p. 112-131.

3.2.3. Un positionnement déontologique

Dans la presse écrite grand public, il ne restait en 2010 que 4 parutions régulières à caractère clairement satirique⁵⁹ : *Le Canard enchaîné*, *Charlie Hebdo* (hebdomadaire également), *Siné Hebdo*, né d'une scission à *Charlie Hebdo*, et *Le Plan B* (bimestriel). *Le Plan B* a cessé de paraître en mars 2010 et le site internet "www.leplanb.org" a fermé en 2010. *Charlie Hebdo* a, comme la quasi totalité de ses confrères de la presse écrite, choisi de proposer également une version électronique de son hebdomadaire, comme le désormais mensuel *Siné Hebdo*, après quelques interruptions. Seul le *CE* n'avait pas franchi le pas en 2010, c'est toujours le cas en août 2014.

Deux sites se présentaient comme des journaux satiriques et sont plus proches, à première vue, du *CE* : www.bakchich.info et www.desinformations.com. Le site www.bakchich.info se revendique également satirique, il est sous-titré, en page d'accueil, avec cette formule : « Satire juste ». Le bandeau d'accueil présente des onglets « Enquête », « Info » et « Mauvais esprit ». Certains contenus pourraient donc être rapprochés du *CE*. Par contre, dans le modèle économique adopté, le site présente une particularité qui le distingue clairement du *CE* : à la fin des articles, il lance un appel aux dons pour soutenir son activité : « Vous avez aimé cet article ? Soutenez Bakchich ! ». Or, au *CE*, l'indépendance et l'autonomie financière, assurée exclusivement par les ventes de l'hebdomadaire, sont constitutives du support d'information.

Pour le second site, la page d'accueil le définit comme « satirique », mais formule une différence de positionnement fondamentale par rapport au *CE*. En effet, le site se présente comme rejetant la possibilité de délivrer des informations : « *Le web-journal satirique francophone dont toutes les informations sont fausses* ». Rien à voir donc, dans cette affirmation, avec la volonté au *CE* (comme nous le constatons dans le corpus et comme les entretiens avec des journalistes nous l'ont confirmé), d'être une source d'informations. D'autre part, il comporte également des messages publicitaires.

⁵⁹ Voir le chapitre précédent sur le paysage médiatique et la satire.

En avril 2014, ces sites existent toujours. D'autres sont apparus et se font réciproquement échos par le biais de rubriques, intitulées « *Copinages* » par exemple. Deux sites nous paraissent davantage préfigurer ce que pourrait être un site internet « actif » du CE : www.fakirpresse.info ou www.cqfd-journal.org. De manière très paradoxale, ils lient tous deux leur avenir à la possibilité de continuer à pouvoir en acheter une version papier. Pour le premier, l'appel est très clair : « *Pour 3€, lisez, découvrez, retrouvez le journal Fakir en kiosques ou alors abonnez-vous ! Car on ne peut réaliser des enquêtes, des reportages, que parce qu'il est acheté* ». Pour CQFD un slogan, qui est aussi un lien hypertexte renvoyant à des formules d'abonnement, explique au passage le décalage entre version papier et version numérique : « *Pourquoi mettez-vous les articles en retard sur le site ? Parce que sans papier, pas d'octets* ».

La mise au point du CE n'est pas non plus dénuée d'ambiguïtés. La une du journal est accessible tout de même et on annonce la volonté d'enrichir le contenu : « *avec une rubrique historique, et, peut-être, un accès aux archives* ». Autrement dit, si le refus concerne l'actualité récente, la volonté semble présente de s'inscrire « dans le temps ». Le refus de s'inscrire dans la circulation médiatique très réactive de l'information sur Internet se double donc du souhait de s'y inscrire comme référence historique. Or, si la plupart des journaux en ligne ont adopté un système d'archives de ce type, il ne fait qu'accompagner la présence de l'actualité.

Relevons cependant ce positionnement particulier de l'hebdomadaire : il dissocie l'information diffusée par le biais de la presse écrite de l'information circulant sur ce nouveau média que constitue Internet, refusant d'y voir une sorte de continuité ou de relais naturel. La version Internet n'est pas considérée comme une simple adaptation ou une variante de la première.

En 2014, le 5 mars exactement, les lignes bougent pourtant un peu à l'occasion de la découverte des enregistrements cachés de Nicolas Sarkozy par son conseiller en communication, Patrick Buisson. Il s'agit, finalement, d'une première : la diffusion en ligne d'une information inédite en version papier de l'hebdomadaire. Intitulé : « *Sarko enregistré à son insu : un micro était caché* ».

dans le Buisson », quelques lignes de textes annoncent la mise en ligne de deux « morceaux choisis » de ces enregistrements.

« Le Canard » publie la preuve (audio) que le plus proche conseiller de l'ex-président enregistrait en douce réunions et conciliabules

27 février 2011, vers 17 h, Palais de l'Élysée. Ça tourne !

Dans le studio de télévision, le président de la République termine l'enregistrement son allocution télévisée su soir. Il annonce un remaniement. Ses plus proches collaborateurs l'ont regardé sur un écran de contrôle. Nicolas Sarkozy vient de terminer par le traditionnel « Vive la République, vive la France ». Séquence débriefing. Puis retour arrière avec visionnage avec le principal intéressé. Dans la poche de Buisson, le son tourne toujours.



Figure 7: <http://lecanardenchaine.fr/>, page consultée le 13/3/2014.

Cette première incursion dans l'espace numérique de circulation de l'information fonctionne sur le modèle de la version papier : titre accrocheur qui propose un nouveau néologisme sur « Sarko », annonce d'une preuve des informations avancées, jeu d'écho avec une caricature, signée Cabu. Elle se justifie par l'annonce de la production d'une preuve audio des enregistrements secrets dont il est question. Elle préfigure, peut-être, une évolution future de l'hebdomadaire et de son site Internet.

Un encadré intitulé « *Sarkoleak* » parodie l'affaire WikiLeaks. Ce site souhaite porter dans l'espace public, par souci de transparence, de manière non identifiable et sécurisée, des documents témoignant de réalités sociale, politique ou militaire, qui nous seraient cachées. Ces documents sont non seulement diffusés mais peuvent être commentés et corrigés, selon le principe des sites de mise en commun de type wikipedia.

Or, le *CE*, sur cette affaire de fuites d'information avait eu l'occasion de consacrer un éditorial intitulé « *Droit de fuites* », le 1/12/2010. Ses explications⁶⁰ soulignent en creux la responsabilité assumée par un journaliste qui décide de faire apparaître des informations dans l'espace public⁶¹. Le refus de la version numérique n'est pas un simple rejet d'une forme de modernité : la lecture d'un certain nombre de métadiscours sur ses propres pratiques confirme un véritable choix de rester sur un positionnement décalé par rapport aux habitudes contemporaines de circulation de l'information. Les explications du *CE* viennent confirmer qu'il s'agit surtout de statuer sur ce qui est secret et ce qui ne peut le rester, ce qui relève ou non de la sphère privée, et la légitimité de celui qui vient laisser trace sur un site qui délivre de l'information : « *La révolution technique servirait de révélateur à la révolution comportementale : blogs, forums, chats, réseaux sociaux ou wiki en tout genre permettant à chaque citoyen de passer du statut de simple récepteur à celui d'émetteur récepteur (User Generated Content)* »⁶². Les médias traditionnels doivent

⁶⁰ Nous commenterons le contenu de cet éditorial en quatrième partie.

⁶¹ Nous utiliserons notamment sur cette question, dans la même quatrième partie, les ouvrages de Cyril Lemieux : *Mauvaise presse* ou de Denis Ruellan : *Le professionnalisme du flou*.

⁶² Sonnac Nathalie (2009), « L'économie de la presse : vers un nouveau modèle d'affaires », *Les Cahiers du journalisme* n°20, Automne 2009, p. 22-43.

s'inscrire dans ce nouvel environnement, il leur reste à fixer des limites et trouver un équilibre économique.

Le *CE* s'est positionné, en 2010, dans un rôle d'observateur prudent et inquiet des dérives possibles, un rôle de vigie, qui attend avant de choisir la bonne voie au milieu de ces bouleversements et de ces accélérations de la circulation des discours. L'organisation économique et sociale des médias, en pleine mutation, impose de nouveaux choix et de nouveaux modèles de développement qui doivent tenir compte des nouvelles caractéristiques de circulation de l'information⁶³. Elles associent l'interactivité, le partage et, souvent, la gratuité, ce qui pose la question de l'équilibre économique et de l'indépendance financière de la parution⁶⁴.

L'un des arguments clairement avancé est la question de la protection des sources, régulièrement évoquée en 2010 dans l'hebdomadaire, et réapparaissant à l'occasion de quelques affaires emblématiques comme l'écoute de journalistes du journal *Le Monde* ou l'affaire WikiLeaks. Le traitement de l'affaire Woerth-Bettencourt⁶⁵ offrira également l'occasion de préciser à quel point la vigilance dans le traitement d'informations circulant de plus en plus rapidement, est un point essentiel, y compris pour une parution satirique.

Il s'agit de trouver un équilibre entre le « caché » et ce qui doit être révélé dans l'espace public. Le positionnement de l'hebdomadaire est fondé sur la nécessité de préserver des sources sans lesquelles ce qui est « caché » ne peut accéder à l'espace public, afin de permettre, paradoxalement, d'éclairer autrement des enjeux publics. Il n'y aurait guère d'intérêt à rejoindre le

⁶³Rebillard Franck (2011), « Du Web 2.0 au Web2 : fortunes et infortunes des discours d'accompagnement des réseaux socionumériques », *Hermès, La Revue*, 2011/1, n° 59, p. 25-30..

⁶⁴Sur cette question des modèles de développement économique sur le web, deux articles en particulier : Sonnac Nathalie (2006), « Médias et publicité ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 49-58. DOI : 10.3917/tdm.006.0049, et Attias Danielle (2006), « Quel modèle économique pour la presse sur Internet ? », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 143-150. DOI : 10.3917/tdm.006.0143.

⁶⁵ La question des sources fait l'objet d'un chapitre, en quatrième partie.

« *mainstream médiatique* »⁶⁶ et l'enjeu est de conserver à la fois originalité, fiabilité des sources et de l'information, et, bien sûr, indépendance.

L'écriture satirique participe à cette construction d'une médiation particulière, qui s'est construite dans la durée, mais semble encore hésiter face aux implications d'une inscription dans une autre forme de circulation de l'information.

II. L'espace « symbolique »

Afin d'appréhender au mieux les enjeux de cette production hebdomadaire, il s'avère nécessaire de reprendre la littérature existante évoquant la notion d'« espace public ». L'observation attentive des théories de Habermas est donc un passage obligé. Sans oublier des théories antérieures et, bien sûr, les débats ultérieurs, les deux tomes de *Théorie de l'agir communicationnel*⁶⁷ constituent un terrain théorique particulièrement riche.

Revenir sur un historique précis de la montée en puissance, puis des mutations successives de la notion d'espace public nous éloignerait trop de notre objectif ici. Mais le rappel de certaines grandes caractéristiques est toutefois indispensable. L'espace public évoqué ici sera celui qui serait né en France autour du siècle des Lumières. Il supposait un relatif effacement des classes sociales pour imposer deux principes : l'égalité des personnes qui participent et l'usage public de la raison comme critère d'arbitrage.

L'apparition ensuite, au XIX^{ème}, de la presse à grand tirage autorise la « publicité » des débats et très vite l'apparition d'une presse « critique ». L'émergence d'un espace public est donc liée à la sphère privée bourgeoise. La « publicité » des débats devenait un moyen de pression à la disposition des citoyens pour freiner le pouvoir de l'Etat.

⁶⁶ Marty E. *et al.* (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux* 6/2012, n°176, p. 27-72 URL: www.cairn.info/revue-reseaux-2012-6-page-27.htm.

⁶⁷ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Cette presse que d'autres encore qualifient de « morale » est davantage au service de l'intérêt général, introduit de nouveaux thèmes de débat et dénonce le recours au secret : c'est ce mouvement vers le public (implication, arbitrage des débats...) qui constitue l'évolution principale.

Dans la perspective de notre étude, le fait que ces débuts soient marqués par des questionnements récurrents sur l'interdépendance des sphères publique et privée, l'importance des médiations privées, les interrogations sur les limites de l'Etat, est intéressant : ces questions sont consubstantielles à l'établissement d'une sphère politique publique. Il s'établit dans l'Etat, la société, la pratique d'un discours rationnel sur les questions politiques, avec un espace public régulé, qui se construit autour de procédures et aboutit au législatif, et un espace public « général » qui a des fonctions plus symboliques.

Rapidement, le champ politique prend place et met en concurrence divers arguments. La rationalité politique se dégage par la mise en concurrence de divers arguments qui permettront d'établir un consensus, représentatif de l'intérêt général. La « publicité » de ces discours permet de vérifier l'influence sur les pouvoirs politiques et notamment législatifs : on peut y voir les prémices de ce que l'on dénommera une « opinion publique ».

L'une des critiques porte sur l'accès à cette entité abstraite d'espace public. Comment peut-il défendre l'intérêt général alors qu'une très large partie de la population en est exclue ? Nous y reviendrons dans cette partie.

Dans son cinquième chapitre de *L'espace public*, Habermas⁶⁸ évoque les « transformations des structures sociales de l'espace public ». La dégénérescence de l'espace public idéal serait liée à l'apparition des médias de masse et la disparition du principe de publicité. Progressivement, le fossé se serait creusé entre une minorité d'experts, coupés de la masse, et dont l'usage de la raison n'est plus rendu public, et la majorité dont l'accès à la culture est assuré par les médias de masse. La dimension critique est court-circuitée et la publicité se fait surtout manipulatrice. Les jeux finissent par s'équilibrer autour

⁶⁸ Habermas Jürgen (1978), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

des mêmes pôles régulateurs, des organisations concurrentes qui gèrent rationnellement l'exercice du pouvoir social et politique.

Ainsi, avec Habermas déjà, il ne s'agissait pas seulement de la construction d'une opinion publique et de la publicité, mais il fallait s'intéresser également aux rôles des médias, de la société civile et aux mouvements sociaux.

Sans nous arrêter à un ouvrage paru il y a plus de cinquante ans, la question se pose très souvent au chercheur en sciences de l'information et de la communication⁶⁹ de la nécessité de revisiter cette définition de l'espace public et la très abondante production scientifique qui en est un prolongement plus ou moins direct. Il nous est apparu que s'appuyer sur le texte original pour réinterroger, cette fois, le discours satirique du *CE* permettait d'ouvrir de nouvelles perspectives.

1. Les théories d'Habermas face au discours satirique

Cette étape nous semble d'autant plus utile, s'agissant de l'étude du *CE*, que la réflexion sur les interactions dans les univers de communication se double dès le début (tome 1) d'une réflexion sur l'argumentation. Or, notre objet d'étude se prête justement, davantage que d'autres supports de la presse écrite, à bon nombre d'interrogations concernant le statut de discours assumés comme argumentés, voire « engagés » :

« Le concept de rationalité communicationnelle réfère à un contexte systématique de prétentions universelles à la validité, qui n'a pas encore été explicité jusqu'à présent. C'est pourquoi je pense qu'il

⁶⁹ Zineb Benrahhal Serghini and Céline Matuszak (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, 32 | 2009, 33-49.

*faut une théorie de l'argumentation pour expliciter ce concept de façon appropriée. »*⁷⁰

Quant à l'argumentation, une première définition, très générale, est proposée par Habermas :

*« Nous appelons argumentation le type de discours où les parties prenantes thématisent des prétentions à la validité qui font l'objet de litiges, et tentent de les admettre ou de les critiquer au moyen d'arguments. »*⁷¹

Mais, la perspective « communicationnelle » doit rester primordiale dans l'étude de ces argumentations. Il ne s'agit pas de révéler des sens cachés mais de s'attacher à retrouver des mécanismes de fonctionnement et de circulation en observant de près les structures langagières.

*« Sont seules instructives pour une théorie de l'activité communicationnelle les théories analytiques de la signification qui s'attachent à la structure de l'expression langagière et non aux intentions du locuteur. Elle garde ainsi en vue le problème de la façon dont les actions de plusieurs acteurs peuvent être reliées les unes aux autres à l'aide du mécanisme de l'intercompréhension, c'est-à-dire, la façon dont elles peuvent édifier des réseaux dans des espaces sociaux et des espaces historiques. »*⁷²

1.1. Le positionnement heuristique

⁷⁰ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p.34.

⁷¹ Ibidem, p.34

⁷² Id, p. 285

Les théories d'Habermas sont tout d'abord pertinentes pour le positionnement de notre travail dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

Dans sa préface, il définit son ouvrage comme : « un point de départ d'une théorie de la société qui s'efforce de justifier ses paramètres critiques [...] Nous le savons depuis Hegel et Marx, les problèmes d'exposition ne sont pas extérieurs aux contenus ». Il est évident que cette manière d'aborder notre corpus sera bien plus à même d'en dégager des éclairages intéressants.

« Le choix entre une interprétation descriptive et une interprétation rationnelle consiste pour nous à décider, soit d'ignorer, soit de prendre au sérieux, en tant que prétentions accessibles à une appréciation objective, la prétention à la vérité que l'acteur relie à ses opinions, et la prétention au succès, en rapport avec la vérité, qu'il relie à ses actions téléologiques. »⁷³

Cette dimension téléologique tient compte des choix effectués qui déterminent des stratégies différentes. Elle est, pour notre étude, un postulat déterminant, et dans la manière d'aborder notre corpus, et dans l'analyse des discours de l'hebdomadaire, qui cherche, lui aussi, à dévoiler les ressorts plus ou moins cachés des discours des acteurs (politiques surtout) de l'espace public.

« Si nous ignorons ces prétentions en tant que prétentions à la validité, nous traitons les opinions et les intentions comme une réalité subjective, i.e. comme quelque chose qui, pour être produit par l'acteur comme son opinion ou son intention qu'il dévoile ou porte à l'expression devant un public, devrait être imputé à son monde subjectif. Dans ce cas, nous neutralisons les prétentions à la vérité et au succès, du fait que nous traitons opinions et intentions comme des

⁷³ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 133.

manifestations expressives ; et la seule manière qui nous resterait de les traiter objectivement serait de les juger du point de vue de la véracité et de l'authenticité... »⁷⁴

Resituer les discours dans un contexte, dans un espace public en mouvement est une nécessité. L'approche des sciences de l'information et de la communication ne peut se limiter à une explication de texte, ou une analyse de discours qui ne tiendrait pas compte des interactions.

Aborder le corpus de cette manière permet d'avoir le recul critique nécessaire à l'analyse :

« En revanche, si nous prenons au sérieux les prétentions de l'acteur telles qu'il les pense rationnellement, nous soumettons ses chances (putatives) de succès à une critique qui s'appuie sur notre savoir et sur notre comparaison entre le déroulement factuel de l'action et le déroulement idéal-typique, tel qu'on le projetterait pour l'action rationnelle par rapport à une fin. »⁷⁵

Le chapitre 3 établit la distinction entre 4 concepts fondamentaux : L'agir téléologique, l'agir régulé par les normes, l'agir dramaturgique et l'agir communicationnel. Ces concepts peuvent nous aider à appréhender les interactions à l'œuvre dans un support de la presse écrite comme le *CE*.

L'agir téléologique que Habermas rattache à la théorie de la philosophie de l'action, nous intéresse dans la mesure où il s'attarde sur « *le concept central de la décision entre des alternatives d'action* », c'est-à-dire sur des stratégies. L'agir régulé par des normes revient sur l'orientation suivant des valeurs communes : l'acteur individuel suit une norme ou choisit de l'enfreindre. L'agir dramaturgique envisage les participants d'une interaction

⁷⁴ Idem, p. 133.

⁷⁵ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 133

comme constituant eux-mêmes un public : ce souci « *d'auto-présentation* » engendre une nécessaire « *stylisation* ».

Enfin l'agir communicationnel observe : « deux sujets qui engagent une relation interpersonnelle et recherchent une entente sur une situation d'action. La place du langage y est prééminente. »⁷⁶

C'est notamment sur cette dimension de recherche d'un consensus qu'il y aura dans le cas de notre objet d'étude le plus d'ambiguïté : dans quelle mesure peut-on parler de « consensus » dans la production des discours du *CE* ?

Mais les trois autres concepts vont contribuer à tenter de mieux cerner notre objet d'étude : les questions de stratégies seront abordées dans un chapitre consacré à l'argumentation, les interrogations sur « l'agir dramaturgique » et les normes s'attarderont surtout sur les mécanismes satiriques choisis par le *CE*.

1.2. Herméneutique, signification et validité

Habermas convoque également les travaux sur l'herméneutique, la science de l'interprétation des signes, de leur valeur symbolique, notamment ceux de Gadamer, selon lequel comprendre c'est :

*« S'entendre sur les choses, et, en second lieu seulement, dégager l'opinion de l'autre en tant que telle, et la comprendre. Ainsi la première de toutes les conditions herméneutiques reste la précompréhension qui naît du fait d'avoir affaire à la même chose. »*⁷⁷

Gadamer dans *Vérité et méthode* conteste la prétention à l'objectivité dans les processus d'interprétation et insiste sur l'importance des contextes :

⁷⁶ Id. page 101

⁷⁷ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 150.

les textes prennent sens en fonction d'un horizon d'attente, qui varie selon les individus et les époques.

« Une conscience formée à l'herméneutique doit [...] être ouverte d'emblée à l'altérité du texte. Mais une telle réceptivité ne présuppose ni une "neutralité" quant au fond, ni surtout l'effacement de soi-même, mais inclut l'appropriation qui fait ressortir les préconceptions du lecteur et les préjugés personnels. »⁷⁸

En aval, la compréhension du lecteur est ainsi dirigée par « *des attentes de sens transcendantes* ».

Cette définition, qui fait écho aux perspectives de recherches des sciences de l'information et de la communication, peut être prolongée, du côté de l'interprétation par la définition de M. Foucault, qui s'approche elle-même de la définition de la sémiologie :

« Appelons herméneutique l'ensemble des connaissances et des techniques qui permettent de faire parler les signes et de découvrir leur sens. »⁷⁹

Habermas formule, quant à lui, une articulation nécessaire entre la « signification » des phrases et leur « validité ».

« La signification des phrases, et leur compréhension, n'autorise pas qu'on les sépare du rapport à la validité des énoncés, rapport inhérent au langage. Les acteurs et auditeurs comprennent la signification d'une phrase s'ils savent dans quelles conditions la phrase est vraie. De même, ils comprennent la signification d'un mot

⁷⁸ Gadamer Hans Georg (1960), *Vérité et méthode*, 4e éd. trad. par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Le Seuil, 2006.

⁷⁹ Foucault Michel (1966), *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, p. 44.

s'ils savent comment il contribue à ce que la phrase qu'il a aidé à constituer puisse être vraie. La sémantique de la vérité développe donc la thèse que la signification d'une phrase est déterminée par les conditions de sa vérité. »⁸⁰

Ces principes de base dans l'approche des discours, en général, sont bien sûr valables pour l'analyse des discours satiriques. L'importance de la contextualisation et l'attention portée aux processus de construction et d'interprétation de ce type de discours sont même accrues dans le processus de communication qui passe par la satire, comme nous essaierons de l'illustrer.

2. Discours, discours social, identité discursive

2.1. Discours

Si en amont, l'action sociale se manifeste à travers une activité langagière, il convient de considérer, comme le fait Habermas, les modalités de production du lien social à travers le discours.

Dans son Dictionnaire d'analyse du discours, Charaudeau et Maingueneau nous rappellent que : « *Le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte.* »⁸¹, autrement dit : « *Il n'y a de discours que contextualisé* »⁸². L'étude du discours social doit donc s'accompagner d'une étude pragmatique du discours, qui s'intéresse au contexte d'énonciation.

Dans *L'ordre du discours*, M. Foucault soulignait l'importance des « contraintes » dans les discours, notamment lorsqu'ils sont destinés à paraître rapidement dans l'espace public :

⁸⁰ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 287.

⁸¹ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

⁸² Maingueneau Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed. Points Seuil.

« La discipline est un principe de contrôle de la production du discours. Elle lui fixe des limites par le jeu d'une identité qui a la forme d'une réactualisation permanente des règles.[...] Les discours religieux, judiciaires, thérapeutiques, et pour une part aussi politique ne sont guère dissociables de cette mise en œuvre d'un rituel qui détermine pour les sujets parlants à la fois des propriétés singulières et des rôles convenus. »⁸³

Lorsque des individus mettent en commun un même ensemble de discours, apparaît la doctrine, qui surveille davantage encore les sujets parlants qui se reconnaissent (appartenance « *de classe, de statut social, ou de race, de nationalité ou d'intérêt, de lutte, de révolte, de résistance, ou d'acceptation* » dans la classification de M. Foucault).

« La doctrine effectue un double assujettissement : des sujets parlants aux discours, et des discours aux groupes, pour le moins virtuel, des individus parlants. »⁸⁴

Nous montrerons plus loin que le travail de l'hebdomadaire satirique consiste notamment à relever les apparitions de ces discours « doctrinaires », d'en rappeler parfois l'histoire et la cohérence, et d'en parodier les mécanismes.

Une autre série de règles précise la nouvelle manière d'approcher les discours chez M. Foucault : les règles de renversement, de discontinuité, de spécificité et d'extériorité. Elles invitent à la plus grande vigilance dans l'approche des textes : dégager une « cohérence » n'est pas chose aisée.

« Il ne faut pas imaginer, parcourant le monde et entrelaçant avec toutes ses formes et tous ses événements, un non dit ou un

⁸³ Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 37 et 41.

⁸⁴ Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 45.

impensé, qu'il s'agirait d'articuler ou de penser enfin. Les discours doivent être traités comme des pratiques discontinues, qui se croisent, se jouxtent parfois, mais aussi bien s'ignorent ou s'excluent. »⁸⁵

Chaque discours a donc sa spécificité et requiert des efforts d'interprétation : rien n'est jamais acquis, pas de complicité systématique ni de « *providence discursive qui le dispose en notre faveur* », bien au contraire :

« Il faut concevoir le discours comme une violence que nous faisons aux choses, en tout cas comme une pratique que nous leur imposons ; et c'est dans cette pratique que les événements du discours trouvent le principe de leur régularité. »⁸⁶

Enfin, la quatrième règle, de « *l'extériorité* », est un principe qui permet d'inscrire la recherche dans le champ des sciences de l'information et de la communication plutôt que dans des analyses de discours qui s'apparenteraient davantage aux recherches purement linguistiques ou littéraires :

« Ne pas aller du discours vers son noyau intérieur et caché, vers le cœur d'une pensée ou d'une signification qui se manifesterait en lui ; mais, à partir du discours lui-même, de son apparition et de sa régularité, aller vers ses conditions externes de possibilité, vers ce qui donne lieu à la série aléatoire de ces événements et qui en fixe les bornes. »⁸⁷

Ainsi l'intérêt de l'étude du corpus du *CE* réside, dans une perspective des sciences de l'information et de la communication, non seulement dans l'analyse de discours mais aussi dans la recherche de ses conditions

⁸⁵ Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 54-55.

⁸⁶ Ibidem

⁸⁷ Ibidem

d'élaboration, de production et de diffusion à un instant précis de sa longue histoire dans le paysage médiatique français.

Le discours s'élabore dans un contexte, il est une construction collective. La construction d'un « dicible » selon la formule d'Angenot, qui préfère également utiliser le terme de « discours social » :

« Tout ce qui narre et s'argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours.

Nous appellerons plutôt « discours social » non pas ce tout empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les distributions typologiques, les grammaires de mise en discours, les répertoires topiques, qui, dans une société donnée, organisent le narrable et l'argumentable et assurent la division du travail discursif. »⁸⁸

2.2. Discours social et identité discursive

Les définitions des discours prennent parfois davantage en compte l'importance des interactions, les « positions actantielles » des acteurs et des destinataires ; elles ont favorisé l'utilisation des dénominations de « discours social » ou « identité discursive ».

La place dans l'espace public des différents acteurs sociaux, ceux qui appartiennent au système politique ou ceux qui sont amenés à en rendre compte comme les journalistes peut également être analysée à l'aide des théories de l'énonciation. S. Olivesi affirme que :

« Si l'énonciation a en effet pour condition, ou du moins dépend de la position occupée par un sujet, réciproquement toute

⁸⁸ Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française* n°79, Paris, Armand Colin.

position au sein du champ politique est déterminée par une série de prises de positions, dessinant une trajectoire variable redéfinie à chaque nouvelle occurrence. En ce sens, prendre position revient inévitablement à se positionner stratégiquement comme sujet dans l'ordre du discours et, par suite, dans l'espace distributionnel du champ politique. D'où l'esquisse d'une topologie de l'énonciation fondée sur le repérage des positions occupées, qui permette de circonscrire l'espace énonciatif et de définir les prises de positions possibles à partir du lieu coercitif d'où un sujet peut advenir en s'énonçant. »⁸⁹

Dans la lignée des travaux de M. Foucault, les analyses de P. Achard reprennent la dénomination de « formation discursive », mais évoquent également des « genres » et des « registres ». La presse constitue d'ailleurs un très bon exemple, selon lui, de ce statut de « registre », car « *c'est une situation d'interlocution dont la stabilité est assurée par la répétition dense (les mêmes lecteurs lisent périodiquement le « même » journal).* »

« Dans cette conception, le registre est la matérialité locale qui s'appuie sur la stabilisation, par répétition, d'une interpellation qui prend une consistance institutionnelle plus ou moins forte, et que l'on peut formaliser comme origine spécifique de la locution du registre. Les divers systèmes (bouclés) d'opérations énonciatives sont alors des constructions d'écarts (des calculs) dont le système universel fonctionne indépendamment de l'ancrage. Cette universalité est cependant une abstraction linguistique qui présuppose l'ancrage initial. »⁹⁰

⁸⁹ Olivesi Stéphane (1994), « De la politique du discours. Eléments pour une analyse critique du discours politique. », *Quaderni* 24, Paris, EMSH.

⁹⁰ Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95.
[.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_)

Genre, discours, registre, angle, comment finalement désigner le propos satirique ? Nous reviendrons dans le chapitre suivant, qui évoque la question de « l'angle » en journalisme, sur ces terminologies.

B. Delforce rappelle également que la construction de l'espace public est aussi affaire de rapports de force :

« Dans l'espace public, les rapports de force entre acteurs sociaux rivaux ne s'expriment pas d'abord par la violence, physique ou symbolique, mais par l'intermédiaire de discours sociaux rivaux qui visent à agréger des collectifs chez qui ils doivent susciter des réactions d'adhésion et/ou de réprobation. Ces énoncés ont vocation à s'insérer parmi d'autres énoncés ou discours déjà tenus qu'ils ne peuvent que venir bousculer/infirmer ou, au contraire, étayer/confirmer. »⁹¹

Or, dans cet espace finissent par s'imposer des « modèles » dominants, ce que M. Angenot, reprenant le terme employé par A. Gramsci, appelle une « hégémonie ».

« J'en reviens à l'expression même de discours social, choisie pour désigner la totalité de la production discursive propre à une société. Le choix d'une telle expression, le fait de l'employer au singulier (de ne pas parler des discours sociaux) implique qu'au-delà de la diversité des langages, des pratiques signifiantes, on croit possible d'identifier, dans tout état de société, une résultante synthétique, une dominance interdiscursive, des manières de connaître et de signifier le connu qui sont le propre de cette société,

⁹¹ Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », Questions de communication, n°6.

qui transcendent la division des discours sociaux : ce que, depuis Antonio Gramsci, on appelle une hégémonie. »⁹²

M. Angenot ne nie pas la possibilité de la coexistence de discours sociaux variés, mais insiste sur le fait qu'ils finissent par faire partie d'un tout, qui fixe finalement les limites. C'est l'hégémonie d'une époque, elle concerne les formes et les contenus :

*« Les pratiques signifiantes qui coexistent dans une société ne sont pas juxtaposées ; elles tendent à former un tout «organique» ; elles sont cointelligibles, non seulement parce que s'y produisent et s'y imposent des thèmes récurrents, des idées à la mode, des lieux communs, des effets d'évidence, de « cela va de soi », mais encore parce que, de façon plus dissimulée, au-delà de thématiques apparentes et en les intégrant, le chercheur peut reconstituer des règles générales du dicible et du scriptible, une topique, une gnoséologie, déterminant extensivement l'acceptable discursif d'une époque. »*⁹³

Pour J. de Bonville, l'identité discursive renvoie à l'idée selon laquelle l'identité sociale des acteurs est en partie constitutive des discours qu'ils produisent.

« L'identité discursive serait donc la résultante d'une construction collective et plus globalement des interactions sociales impliquant les sujets communicants ou leurs représentations. Plus précisément, l'identité discursive des différents énonciateurs exprime

⁹² Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin.

⁹³ Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française n°79*, Paris, Armand Colin.

textuellement l'ensemble des rapports concrets, non exclusivement discursifs, qui lient les sujets communicants. »⁹⁴

La perspective sociologique porte également une attention toute particulière dans l'analyse des discours à la place tenue par les « acteurs sociaux » occupant des places dans des organisations institutionnelles :

« Selon la formule althussérienne, le discours « interpelle l'individu en sujet » : un acte de langage (attesté) fait sens dans une interdiscursivité de places construites ou préconstruites. Cet acte, dès lors réellement effectué, ne « réussit » que dans la mesure où les sujets « interpellés » le prennent en charge en se situant pratiquement par rapport à la place que le discours leur assigne. Le sens, l'effet d'un discours est la façon (répartie dans l'espace social) dont il est pris en charge là où il est reçu. Ces considérations qui s'appliquent sans difficulté au discours de « propagande » sont tout aussi pertinentes dans l'exécution de tâches pratiques. »⁹⁵

En plus de l'importance des places « construites ou préconstruites » d'où émanent les discours, sa prise en charge en réception doit également être observée avec attention dans le processus de communication, qu'il s'agisse d'un propos qui se veut particulièrement persuasif (comme dans la « propagande ») mais aussi dans des discours qui se présentent comme moins « engagés ».

Les travaux de J. Noyer et B. Delforce vont également dans le sens d'un renforcement de la prise en compte de la dimension discursive dans l'analyse de la médiatisation. La notion de « discursivité sociale » qu'ils théorisent les

⁹⁴ De Bonville Jean et Moreau Lise (2000), « Journalistes et magistrats : le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000. » in *Nature et transformation du journalisme. Théories et recherches empiriques*. Québec, Presses universitaires de Laval.

⁹⁵ Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95. <http://www.persee.fr/web/revues/>

amènent à considérer les discours sociaux (et donc, les productions de la presse satirique en font partie) comme processus et comme résultat. Leur conclusion rappelle l'intérêt de la démarche pour comprendre la construction des problèmes publics

« Un premier niveau de repérage nous amène à considérer que, parmi les potentialités multiples d'élaboration du sens, certaines ont tendance à être socialement récurrentes et même, parfois, organisatrices de l'appréhension publique d'une question. Au-delà d'un simple phénomène de stéréotypisation, c'est sans doute - comme nous avons tenté de l'esquisser- dans les espaces de circulation et de construction progressive de ces discours que peuvent se repérer des formes de régularité étroitement constitutives de la « publicité » de ces questions. Si les médias - quels qu'ils soient – ne constituent pas forcément un espace indispensable de cette publicisation, l'observation des actes de constitution des problèmes publics amène à constater qu'ils contribuent grandement à la construction des enjeux publics de nombre de questions. »⁹⁶

L'observation régulière et méticuleuse des stratégies de communication émanant des acteurs sociaux les plus influents, et notamment des hommes politiques, dans la vie politique, économique et sociale, est, comme nous le précisons, le travail essentiel du *CE* chaque semaine, et contribue à sa manière à la construction de problèmes publics. Nous chercherons donc à retrouver les régularités du discours satirique.

⁹⁶Delforce Bernard et Noyer Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, 22 | 1999, 13-40.

3. Positionnement par rapport aux nouveaux enjeux des espaces info-communicationnels

Les approches de cette notion d' « espace public » ont, bien sûr, connu d'autres interrogations et d'autres tentatives de définition depuis Habermas. Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, les recherches actuelles tendent à rappeler que « l'espace public » ne peut se réduire à des discours institutionnels, et insistent sur les mutations perpétuelles de cette construction sociale.

« L'espace public n'est pas une institution, mais un espace potentiel, ouvert à tous les acteurs ; ce n'est pas une donnée a-historique, mais une construction sociale en évolution. Caractères qui soulignent la fragilité intrinsèque de l'espace public, donc la possibilité de sa disparition ou de sa dissolution... »⁹⁷

La prise en compte des échanges, des interactions entre acteurs, relais et destinataires de ce qui apparaît dans l'espace public, est aussi devenue une évidence dans les démocraties. Le public visé est aussi capable de critiquer les messages qu'il reçoit, il ne s'agit plus de considérer qu'il y a simplement transmission de messages à des destinataires passifs. L'espace public permet ainsi de mettre en scène les tensions sociales, de manière plus ou moins violente.

« Par ailleurs, le concept d'espace public suppose que les acteurs sociaux ne soient pas totalement aliénés et possèdent une certaine capacité critique autoréflexive.

Enfin l'espace public concourt à une certaine pacification des mœurs sociales en substituant la communication à la violence

⁹⁷ Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions.

physique, ce qui d'ailleurs n'exclut pas une certaine violence symbolique. »⁹⁸

L'une des critiques porte sur l'accès à cette entité abstraite d'espace public. Comment peut-il défendre l'intérêt général alors qu'une très large partie de la population en est exclue ?

Rapidement donc la question de l'espace public, de son accessibilité, de ses publics, de la montée en visibilité de certains enjeux ou des limites qui finissent par s'établir, est finalement un enjeu clé dans l'exercice de la démocratie.

Dans sa présentation d'un numéro spécial consacré à l'espace public, « *un concept clef de la démocratie* », E. Dacheux propose cette définition, très « politique », après avoir rappelé les principaux travaux parus sur la question :

« L'espace public est tout à la fois :

***Le lieu de la légitimation du politique.** C'est par l'espace public que les citoyens ont accès aux informations politiques, qu'ils peuvent débattre et se forger une opinion et qu'ils choisissent les personnes qui exerceront le pouvoir politique. C'est par l'espace public que les citoyens se sentent non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit.*

***Le fondement de la communauté politique.** L'espace public est un espace symbolique qui permet de relier entre eux des individus appartenant à des communautés ethniques ou religieuses diverses afin de former une communauté politique commune.*

***Une scène d'apparition du politique.** C'est sur l'espace public que les acteurs politiques se mettent en scène et où les problèmes publics deviennent visibles et sensibles. »⁹⁹*

⁹⁸ Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Editions.

3.1. De « l'ambiguïté » des médias

Avant même d'en venir à la spécificité du discours satirique, il nous faut revenir sur l'ambiguïté des médias : ils proposent des réponses à une demande sociale, par devoir de démocratie, mais ils sont, dans le même temps des entreprises dans une économie libérale. Comme le rappelle Charaudeau, ils concilient des dimensions normatives (diffuser l'information) et économiques (assurer la pérennité de l'entreprise médiatique).¹⁰⁰

Selon Charaudeau, l'espace public se structure autour d'un certain nombre de secteurs (ou champs) d'action sociale, et les médias sont les lieux où se mettent en scène des tensions et des finalités parfois concurrentes :

*« Lieux d'organisation globalisante des rapports de force qui entretiennent entre eux des relations étroites. On peut en déterminer quatre principaux : le juridique, l'économique, le médiatique, le politique. Ces quatre secteurs, tout en ayant une finalité propre, interagissent les uns sur les autres, et parfois même se trouvent dans des relations de dépendance les uns vis-à-vis des autres. »*¹⁰¹

La dimension économique de l'entreprise de presse, sans la réduire, de manière caricaturale, à un asservissement total et systématique à des intérêts purement financiers, doit, sans doute possible, être prise en compte dans les interactions observées par les sciences de l'information et de la communication.

L'espace public est donc en constante restructuration puisque la logique économique des mass médias n'est pas fondamentalement différente des autres

⁹⁹ Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

¹⁰⁰ Charaudeau Patrick (1997), *Le discours médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA.

¹⁰¹ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 21.

entreprises capitalistes. D'autre part, les acteurs et les sujets économiques sont omniprésents et sont parfois, dans le même temps, portés par des acteurs politiques institutionnels (des élus, des hauts fonctionnaires, des ministres, des responsables syndicaux, des représentants d'associations)

*« Cet ordre économique n'est pas sans influence sur l'espace public. Tout d'abord, ce qui constitue le cœur actuel de l'espace public, les mass médias, obéit à une logique économique de profit et de concentration qui met souvent à mal la qualité des informations et le pluralisme de la presse. Ensuite, les acteurs économiques sont aussi, très souvent des acteurs politiques prenant positions dans l'espace public. C'est vrai de dirigeants d'entreprises devenus membres du gouvernement (T. Breton, F. Mer, C. Lagarde, etc.), de syndicalistes contestant la politique économique du gouvernement ou de responsables de secteurs économiques réclamant publiquement une autre politique fiscale. »*¹⁰²

Les sujets sur lesquels on débat de l'intérêt général tels que la production puis la répartition des richesses, la politique fiscale, le développement durable, la lutte contre l'exclusion ou les politiques d'immigration, sont donc, par essence, amenés à apparaître très régulièrement dans l'espace public, ce qui ne présage en rien des avancées effectives sur ces questions démocratiques essentielles.

Il s'agit d'ailleurs ici d'un hiatus majeur du fonctionnement démocratique et de sa traduction dans l'espace public. Ce qui est évoqué ou revendiqué, avec la plus grande véhémence, et éventuellement avec des arguments très solides et respectables, ne se traduit pas, de ce fait, dans une reconnaissance « officielle » et des actes. Nous verrons que ce décalage entre la prise de parole publique et les traductions effectives dans la vie politique,

¹⁰² Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

économique et sociale, est justement l'objet d'une surveillance particulière dans le *CE*.

3.2. Espace public et démocratie

L'étude d'une parution satirique qui s'intéresse avant tout à l'actualité politique, économique et sociale, doit donc s'articuler à cet ensemble qui caractérise les sociétés démocratiques modernes. Les dimensions économiques, politiques et symboliques y sont intimement liées et mouvantes et les antagonismes qui préfigurent les discours qui seront finalement présentés dans l'espace public s'y réajustent en permanence par la confrontation avec les autres acteurs.

Si, comme nous le rappellerons la parution satirique affiche la volonté de bousculer les normes et de les scruter et questionner en permanence, elle ne saurait elle-même échapper à cette construction d'ensemble d'un espace public. C'est ce qu'E. Dacheux appelle une « nouvelle approche de l'espace public » :

« Notre volonté est plutôt de souligner combien il est nécessaire, pour penser les évolutions des sociétés démocratiques, de prendre en compte l'intrication complémentaire et conflictuelle de trois ordres qui se déterminent réciproquement : l'économique (la mise en valeur des ressources), le politique (l'élaboration des normes) et le symbolique (la construction du croire). Dans cette construction théorique novatrice, la démocratie est, simultanément, un régime politique particulier (marqué par l'instauration d'un espace public) et une société singulière (fondée sur elle-même). Ainsi deux éléments constituent la démocratie moderne. D'une part, une interaction antagoniste particulière entre ces trois ordres qui fait, à un moment particulier de l'histoire, surgir un espace public. D'autre part, une nouvelle régulation de cette interaction antagoniste qui, justement, se joue désormais, en grande partie, dans l'espace public. L'espace

*public est donc à la fois le fruit d'un compromis particulier, historiquement situé, entre les trois ordres, et l'instance, propre à la démocratie, où se régule, depuis lors, le conflit entre ces trois ordres. »*¹⁰³

La possibilité, et même la nécessité d'éprouver les possibilités de contester dans un espace public est un enjeu déterminant dans une société démocratique. Elle ne saurait garantir le bon fonctionnement effectif de cette démocratie. Les décisions politiques peuvent même tendre pour certains à contourner les processus démocratiques pour mieux affirmer le pouvoir d'une oligarchie, comme le soutient récemment J. Rancière dans la *Haine de la démocratie*¹⁰⁴. Dans *Droit et démocratie*¹⁰⁵, Habermas souligne la nécessité de prendre davantage en compte les des prises de paroles publiques issues de ce qu'il dénomme la « démocratie délibérative » mieux à même de faire émerger l'intérêt général.

Si l'importance du maintien d'un espace public vivant et pluraliste se pose comme une évidence dans les espaces démocratiques, son fonctionnement et la possibilité d'y trouver les prémisses de décisions et d'actes qui se traduiront dans la société civile, ne fait donc pas du tout l'unanimité. L'explosion « quantitative » amenée par les nouvelles technologies et les échanges par des réseaux sociaux, n'a pas non plus clarifié ces interrogations.

3.3. De la « fragmentation de l'espace public »

Un numéro spécial de la revue *Hermès*, en 1989, s'intitulait déjà, bien avant l'explosion des nouvelles technologies de la communication, et

¹⁰³ Dacheux Eric (2007), « Une nouvelle approche de l'espace public », *Recherches en communication* N°28.

¹⁰⁴ Rancière Jacques (2005), *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions.

¹⁰⁵ Habermas Jürgen (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.

notamment la généralisation d'Internet, « *Le nouvel espace public* »¹⁰⁶. Dans un article de la même revue *Hermès*, en 1995, B. Miège distinguait, par rapport à la description de l'espace public d'Habermas, quatre évolutions importantes, qu'il appelait « lignes de fuite » : l'espace public aux prises avec les techniques de la communication politique, la pénétration de l'espace public dans la sphère privée, la dimension marchande de l'espace public et l'information prolongée par la communication.

Ainsi, les perspectives de réflexion s'en trouveraient renouvelées : les inégalités de participation à l'espace public sont-elles en train de s'accroître ? Une élite sur-informée et sur-médiatisée, utilisant par ailleurs des stratégies de communication de plus en plus sophistiquée, n'est-elle pas la seule à même de construire du « consensus social » ? Et cette multiplication de dispositifs ne déboucherait-elle pas sur une « *juxtaposition d'espaces « partiels », sans liaison les uns avec les autres* » ?¹⁰⁷

Dans le dernier ouvrage consacré à ce sujet, *Le nouvel espace contemporain*¹⁰⁸ est selon B. Miège un espace où la parole publique est devenue plus « facile » grâce aux TIC, mais les modalités de l'échange ont changé et de nouveaux espaces ont fait leur apparition. Les médias gardent une influence importante, même si : « *il faut s'attendre à une relative perte d'influence de leur part dans l'activation de l'Espace public ainsi qu'au brouillage des pistes et au mélange des genres* »¹⁰⁹.

En effet, avec la montée en puissance des communications par les technologies informatiques, de nombreux auteurs ont remis en question la notion traditionnelle d'espace public. Constatant l'accès à la visibilité, rapide et parfois quantitativement impressionnante, de paroles auparavant cantonnées dans des sphères plus ou moins privées, certains évoquent désormais des

¹⁰⁶ Bregman Dorine, Oayan Daniel, Ferry Jean-Marc, Wolton Dominique (1989), « Le nouvel espace public », *Hermès* 4, 1989, CNRS.

¹⁰⁷ Miège Bernard (1995), « L'espace public : Au-delà de la sphère politique », *Hermès* 17-18, CNRS.

¹⁰⁸ Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG.

¹⁰⁹ Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG, p. 128.

« espaces publics mosaïques »¹¹⁰, des espaces fragmentés.¹¹¹ Si D. Wolton évoque trois espaces publics synchrones (« commun, public et politique »), d'autres comme Charaudeau envisagent des modifications plus fondamentales comme « *La disparition du face-à-face entre instances politiques et citoyennes homogènes au profit de rapports de pouvoir et contre-pouvoir multiples* »¹¹².

Les médias de communication ne pouvant être réduits à de simples « moyens de communication », il nous faut bien considérer qu'en faisant usage des médias de communication, les individus parviennent à créer de nouvelles formes d'interaction et d'action.

Ce mélange ou ce flou entretenu sur les limites entre privé et public apparaît pour beaucoup comme une caractéristique de plus en plus fréquente. Nous entrevoyons d'emblée à quel point cette question concerne le *CE*.

Une autre inquiétude récurrente est associée aux espaces publics contemporains : le risque d'une juxtaposition d'intérêts très individualistes, qui nuiraient finalement à la constitution de communautés et à l'émergence de sujets d'intérêt général. Certains y verraient une tendance naturelle paradoxale de la constitution de communautés dans l'espace public : elles seraient aussi à l'origine d'une certaine distanciation.

« Aplatissement de la communauté dans sa figure sociale qu'on a pu décrire comme le rassemblement apathique et contingent de bonheurs privés, d'individualismes du repli sur soi, indifférents au destin politique de la communauté. Etrange espacement de la communauté qui la diluerait au point qu'en l'espace public rien ne se donnerait comme res publica, objet d'engagement et de responsabilité politiques communs. Désinvestissement et désintéressement seraient l'effet pervers d'un espace de distanciation éloignant excessivement les individus de la communauté, les tenant à l'écart les uns des autres

¹¹⁰ Favre Pierre et Neveu Erik (1999), « *Les manifestations de rue entre espaces publics et espaces privés* », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, coll. « recherches », 2007.

¹¹¹ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

¹¹² Charaudeau, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, Paris, Nathan, INA, p. 202-203.

*comme autant de monades étrangères et dépolitisées. Apparaîtrait alors que les organes de médiation politiques et médiatiques n'assuraient plus que la transmission et la diffusion d'un simulacre de vie communautaire sans lequel tout lien serait rompu, mais qui ne serait plus que symbolique et formel.»*¹¹³

L'espace public deviendrait ainsi essentiellement un espace qui permettrait surtout l'expression de divergences, débouchant sur de la confusion et non sur des convergences.

E. Tassin, voit, au contraire dans cette profusion une addition d'intervalles, qui finit par construire un ensemble. La caractéristique commune est de permettre les relations :

*« Bref, penser l'espace comme ajointement d'intervalles et non comme relation de distance. Non plus espace extensif, mais jeu des séparations liantes et de liens séparateurs. Le problème est moins celui de la distance qui sépare que celui du lien qui unit dans la séparation. D'une certaine façon, ce qu'il y a de commun dans l'espace public, est la dimension intervallaire dans laquelle nous nous rapportons les uns aux autres et, de là, à nous-mêmes. »*¹¹⁴

Il ne faut donc pas chercher dans l'espace public le lieu du façonnement d'un être-commun, mais le lieu institué d'un « *vivre-ensemble qui lie la pluralité des communautés particulières, qui fait accéder les mondes vécus à une visibilité politique* ». ¹¹⁵

¹¹³ Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris.

¹¹⁴ Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris.

¹¹⁵ Idem

L'étude du fonctionnement du *CE* dans l'espace public nous amènera à envisager cette question du vivre-ensemble, de l'accès à la visibilité du politique et des limites.

III. Le Canard enchaîné : spécificités d'un acteur social dans l'espace public

La place occupée par l'hebdomadaire dans le paysage médiatique doit aussi être évaluée à travers la question des « acteurs sociaux ». Peut-on parler d'acteur social pour cette production particulière qui se déclare d'emblée marginale en affichant le traitement satirique de l'information comme préambule ?

Définir le statut d'un acteur social permet de réfléchir à son positionnement par rapport aux autres, son identité propre et son éventuelle construction de sa position d'acteur. Cette double construction est issue de leur activité et de leur « publicité ». Ils tiennent également compte d'une forme de « réflexivité » : ils réagissent (ou pas) aux réactions qu'ils suscitent. Les acteurs sociaux, comme l'ont rappelé Charaudeau à travers sa définition ou Chabrol en travaillant plus spécifiquement sur le discours du travail social, doivent pour exister se référer «... à *des représentations supposées partagées, à des normes, des rôles, des plans, scénarios et scripts attendus et spécifiques.* »¹¹⁶

Pour désigner cette dimension normative de la communication sociale, Quéré utilise les termes de « compétence communicationnelle » ». La compétence du sujet socialisé lui a permis d'acquérir une aptitude à effectuer un certain nombre de choix :

¹¹⁶ Chabrol Claude (1994), *Discours du travail social et pragmatique*, Paris, P.U.F.

« ...la compétence du sujet socialisé réside dans son habilité à sélectionner un jeu de rôles dans l'ensemble de ceux qui sont toujours déjà institués. »¹¹⁷

Et cette compétence est aussi un choix « politique ». Lorsque l'interlocuteur conteste la validité des jeux de rôles, il remet en cause la disposition de repères fondamentaux : la légitimité, le juste, le légal ou le social.

« Ce faisant, il provoque un changement de niveau de communication : la validation des normes et des jeux de rôles relève d'une discussion pratique, c'est-à-dire politique. »¹¹⁸

1. Choix et stratégies de mise en forme

La mise en page est une « figuration rhétorique de l'information » selon la formule de M. Mouillaud et J-F Tétu et la page un support signifiant. Le journal y construit son identité propre dans laquelle le lecteur doit se repérer voire se reconnaître. Le premier caractère de l'information est d'afficher la différence en construisant « *une fragmentation sémantique de l'espace* ». Ils utilisent également le terme de « dispositif », une matrice signifiante des discours sociaux :

« Les dispositifs ne sont pas seulement des appareils technologiques, de nature matérielle. Le dispositif n'est pas le support interne de l'énoncé, mais un site où l'énoncé prend forme...Le site joue

¹¹⁷ Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 38.

¹¹⁸ Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 38.

*le rôle d'un « formant » ou d'une matrice, de telle façon qu'un certain type d'énoncé ne peut apparaître « qu'in situ » ».*¹¹⁹

E. Goffmann¹²⁰ utilise la notion de « cadre ». Chaque cadre impose un ensemble d'actes discursifs possibles et en exclut d'autres, ces rôles sont assumés par les partenaires de la situation de communication.

Deux autres références nous apparaissent fondamentales pour observer de manière plus pertinente notre corpus : elles concernent les recherches menées sur la médiatisation au sein des espaces publics et les constructions d'agenda (agenda-setting).

Ainsi la définition même de « l'espace public » (d'autres travaux évoqueront des « arènes publiques ») et de son fonctionnement font écho aux travaux de J. Habermas¹²¹ et de bien d'autres successeurs. Il s'agit d'évaluer l'importance accordée aux enjeux (et aux agents) sociaux dans la couverture médiatique, mais aussi l'importance que leur accordent le public. Mais cette conception des modèles de communication, de la construction par exemple de la sphère politique qui correspondrait à la publicisation des problèmes et événements dans la sphère publique, est très rationnelle. D'autres travaux (de L. Quéré par exemple) ont insisté sur les processus de publicisation et l'importance des jugements réflexifs des récepteurs : l'événement public n'existerait pas en lui-même mais serait indissociable de sa présentation publique et de sa mise en scène médiatique. Ce concept de « mise en scène » de l'information nous paraît particulièrement riche pour aborder notre corpus.

C'est pourquoi le repérage des régularités et des absences formelles et discursives dans l'hebdomadaire est un travail essentiel qui ne peut être dissocié des discours qu'il contient. Le terme de « discours » est utilisé avec toutes les nuances récapitulées par P. Charaudeau et D. Maingueneau :

¹¹⁹Opus cité, Deuxième partie, Chapitre 2

¹²⁰Goffmann Erving (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

¹²¹Habermas Jürgen (1978), *L'Espace public*, Paris, Ed. Payot.

*« Un discours est orienté, est une forme d'action, est interactif, est contextualisé, est pris en charge, est régi par des normes, est pris dans un interdiscours ».*¹²²

Il faut d'autre part prendre en charge le traitement satirique du discours. P. Charaudeau résume ainsi l'acte d'énonciation humoristique :

*« Une certaine manière de dire, à l'intérieur de diverses situations, à des fins de stratégie pour faire de son interlocuteur un complice. Comme tout acte de langage, l'acte humoristique est la résultante du jeu qui s'établit entre les partenaires de la situation de communication et les protagonistes de la situation d'énonciation... Aussi, est-on amené, pour étudier l'acte humoristique, à décrire la situation d'énonciation dans laquelle il apparaît, la thématique sur laquelle il porte, les procédés langagiers qui le mettent en œuvre et les effets qu'il est susceptible de produire sur l'auditoire. »*¹²³

Une étape essentielle de repérage est donc indispensable pour mieux appréhender le fonctionnement de ce processus dans notre corpus.

Les huit pages de l'hebdomadaire sont construites autour d'une maquette particulièrement stable. Les rubriques sont identiques d'un numéro à l'autre sur l'ensemble de l'année. Il conviendra par ailleurs de revenir sur ce travail particulier de rubriquage puisque les dénominations de l'hebdomadaire ne se retrouvent pas, pour la plupart, dans la presse française.

¹²² Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

¹²³ Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication 10*.

1.1. La manchette : quelles indications ?

1.1.1. Le nom du journal

Le positionnement historique a été évoqué, et nous y reviendrons un peu plus loin, de même que sur la polysémie et l'ambiguïté du terme « canard ». De toute manière, la persistance de l'utilisation de ce terme, plutôt tombé en désuétude en 2010, pour désigner le support écrit du journal, est déjà un choix d'inscription dans une histoire et, comme nous l'avons rappelé à propos de la version Internet, une confirmation d'un certain « décalage » par rapport au système médiatique contemporain.

Il faut y ajouter, en 2010, le paradoxe sinon l'antithèse que constitue l'adjectif « enchaîné ». Le journal ne comporte aucune coupure liée à la censure comme à ses origines. Pas de « blancs » dans la mise en page et aucun accroc à la liberté de publication en 2010 : les 52 numéros ont paru, et l'hebdomadaire n'a pas évoqué de difficultés particulières. Le maintien du titre originel s'explique donc par une volonté de s'inscrire dans une continuité historique, mais le contexte de parution est très différent.

Nous avons également relevé une certaine dissémination du nom du journal à l'intérieur des huit pages par le jeu de la métaphore filée dans le titrage d'un nombre important de rubriques. Il faut y ajouter la parution régulière des « *Dossiers du Canard enchaîné* », parfois abrégé en « *Dossiers du Canard* », parutions émanant de la même équipe de rédaction.

Au détour de certains articles, et notamment du suivi, sur plusieurs semaines, voire plusieurs années, de certains dossiers ou « affaires », le journal se cite lui-même, parfois sous forme de clin d'œil. A titre d'exemple les aimables réponses des époux Balkany questionnés sur l'implication du personnel de leur municipalité dans le mariage de leur fille donnent lieu à un encart titré « *Le Canard, je l'emmerde* » (9/4 page 4).

Ce peut également être l'occasion d'inscrire le discours du journal dans le temps. Ainsi le 13/8, l'article « *Tempête de dollars sur les frégates de Taïwan* » est-il l'occasion pour le journal de citer un article précédent du

11/10/2006, dont la manchette apparaît en fac-similé (« *Les frégates de Taiwan cinglent vers un non-lieu* », pour souligner le fait que le papier avait anticipé les évolutions actuelles du dossier.

Le *CE* se valide donc en tant que source de certaines informations et s'inscrit de lui-même dans l'espace public. Cette « auto-validation » n'est pas exceptionnelle dans le paysage de la presse écrite d'information, mais elle prend une ampleur certaine dans l'hebdomadaire, qui signale régulièrement, dès l'éditorial (voir la troisième partie), la continuité de ses travaux d'enquête.

1.1.2. « L'angle » satirique. Angle, registre et discours.

La notion d'angle en journalisme est déjà théorisée et figure dans les manuels de journalisme depuis les années 1920. Elle peut désigner des aspects très différents qui renvoient au point d'observation, à la manière de raconter, d'écrire.

Mais, ce que nous voudrions rappeler ici est que, bien plus qu'une simple mise en forme, le choix d'un angle implique des choix dans la manière d'aborder puis de rendre compte de la complexité du réel.

Selon D. Ruellan, deux critères sont déterminants : l'accessibilité, c'est-à-dire que le journaliste est d'abord à la recherche d'une cohérence dans un univers dont il doit aussi gérer les contraintes matérielles et l'urgence, et l'expressivité : l'observateur choisit un personnage, une histoire à raconter... Par conséquent, le choix d'un angle n'est pas qu'une option d'écriture : « *Ainsi, l'angle est au cœur du processus de rationalisation de l'information* »¹²⁴.

Reprenant l'image utilisée par G. Cornu qui voit dans cette juxtaposition possible des angles qui se complètent pour donner une vision d'ensemble comme dans un tableau « cubiste », D. Ruellan préfère, quant à lui, évoquer un « effet mosaïque ». Chaque événement traité doit avoir sa propre cohérence et répond à ses propres impératifs :

¹²⁴ Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble, p. 138.

« Bref, l'ensemble doit faire que l'on dise , en jargon des rédactions, que « le sujet tient debout tout seul », autrement dit qu'il est situé, qu'il a un début et une fin, qu'il raconte quelque chose de compréhensible et sensé [...] Le sujet ainsi traité sera d'autant plus significatif qu'il viendra s'insérer dans un ensemble. C'est là l'effet mosaïque. »¹²⁵

La multiplication des sources d'informations, sur des supports écrits, à la radio avec les chaînes d'information continue, à la télévision et sur internet, favorise les approches « angulaires » qui visent à capter l'attention de consommateurs très fréquemment sollicités. On peut ainsi, considérer que l'hebdomadaire satirique est une offre supplémentaire dans un marché de l'information très concurrentiel :

« La pratique de l'angle fait partie des moyens développés par les médias pour répondre à ces exigences de consommation. On peut la comprendre comme un moyen de découpage, de segmentation du produit informationnel. »¹²⁶

Le positionnement satirique est revendiqué dans la manchette : « *Journal satirique paraissant le mercredi* ». Là aussi, il s'agit d'une exception dans la presse française. Les autres parutions (évoquées en Première partie) que l'on pourrait qualifier de satiriques ne l'affichent cependant pas en une.

Cette autre singularité pose la question des enjeux et des conséquences, notamment en termes d'exercice de la liberté de la presse et ses limites. Si l'hebdomadaire sort clairement d'une « orthodoxie rigoureuse », il reste à tenter d'évaluer dans quelle mesure il s'écarte d'un discours dominant. Y. De La Haye formule ainsi l'enjeu :

¹²⁵ Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Prsres Universitaires de Grenoble, p. 139.

¹²⁶ Ibidem

« L'analyse des audaces ne peut être séparée de l'analyse des conditions sociales de possibilités de ces audaces »¹²⁷

L'hebdomadaire ne comporte pas de dépêches d'agences telles quelles. Le travail d'écriture est présent dans chaque article, chaque brève, même s'il se réduit à quelques mots pour commenter les citations. Sans aucun doute induit-il également un rapport particulier entre le lecteur, l'information et ce travail d'écriture.

Le terme « d'angle » satirique n'est donc pas un simple changement de registre, terme utilisé pour désigner ce type d'écriture par certaines analyses littéraires. Le choix d'un angle est créateur de sens, comme le rappelle D. Ruellan :

« L'angle satisfait aussi – et avant tout peut-être – l'exigence de positionnement spécifique du journalisme comme modalité de production du savoir. En quelque sorte, au-delà de son utilité fonctionnelle de restitution, l'angle serait la manière journalistique de poser une problématique, c'est-à-dire d'isoler un questionnement afin de lui donner dans un premier temps une réponse localisée dont la portée pourrait être généralisée. »¹²⁸

Ces précisions dans la description du processus, qui accordent à « l'angle » un rôle déterminant dans la construction du sens, font écho aux définitions des « discours » ou des « discours sociaux », que nous reprendrons un peu plus loin. C'est bien cette acception qui est pertinente pour approcher l'angle satirique du *CE*.

¹²⁷ Opus cité, page 124

¹²⁸ Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble, p. 142.

1.1.3. La devise

La manchette revient en dernière page, cette fois accompagnée en sous-titre d'une devise : « *La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas* ».

Comment ne pas y lire une nouvelle forme d'implicite, d'intertextualité, doublée d'ironie. Car cette insertion d'un « slogan » dans la manchette fait inmanquablement penser à celle du quotidien le plus ancien de la presse française : *Le Figaro* dont la citation : « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* » est elle-même empruntée à la célèbre tirade de Figaro dénonçant la censure dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

Or, *Le Figaro* est une des sources récurrentes de l'hebdomadaire qui trouve là matière à ironiser. Il est aussi une sorte d'envers journalistique : politiquement engagé à droite (de manière extrêmement ferme par les propos de son PDG Serge Dassault, même s'il ne reflète pas forcément l'avis et le travail des journalistes), attirant à lui un flot de publicités souvent haut de gamme.

On pourrait donc lire dans la devise du *CE* une réponse pragmatique et factuelle à celle d'interprétation très libérale qu'en fait *Le Figaro*. Une façon de souligner, comme c'est souvent le cas, l'écart entre le « dire » et le « faire », la véritable utilisation de l'exercice de la liberté de penser et de simples déclarations de principe.

1.2. Les “absences” du *Canard*

La question des « absences » dans l'hebdomadaire pourrait paraître totalement superflue. Il est bon de rappeler qu'elle ne l'est que pour les « initiés » et que replacés dans le « système médiatique », ces choix font sens. Le lecteur découvrant l'hebdomadaire (un public d'étudiants par exemple) signale d'emblée ces différences. . Cet exercice, que nous avons renouvelé à de nombreuses reprises, avec des publics étudiants âgés de 18 à 25 ans en général,

a permis de mettre en exergue les décalages entre l'interprétation de lecteurs habituels de la presse écrite et ceux, de plus en plus nombreux, qui ne s'informent plus par ce biais du support écrit.

Les choix du *CE* ne sont « normaux » que pour un public averti et il faut donc s'arrêter sur ces implicites.

L'absence de photos pour un lecteur de la presse écrite est par exemple un choix déroutant. Il remet en question une forme d'immédiateté supposée de rapport au réel. L'absence de sommaire, de repères généraux comme les dénominations habituelles des rubriques de la presse écrite surprend également le lecteur novice. Plus que dans bien d'autres supports écrits, la lecture de l'hebdomadaire semble accessible à un « club d'initiés ».

Par rapport à d'autres supports de presse d'information, nous notons l'absence de la forme journalistique de l'interview, à l'exception des parodies que constituent « *Les interviews (presque) imaginaires du « Canard »* comme celle du 10 novembre 2010, titrée « *Hu Jintao-Sarkozy : « Entre nous, pas de tabou »* ».

En fonction de leurs habitudes de lecture, d'autres déploieront l'absence d'information « people », de programme télévisé, de sport, d'horoscope... signalant en filigrane les représentations que chacun s'est construit des habitudes et fonctions de la presse écrite.

La fonction attractive des dessins de presse se heurte aussi très souvent à des difficultés d'interprétation. Nous en donnerons quelques exemples en seconde partie en abordant le sujet de l'implicite.

1.3. Le refus d'une forme de “modernité”

Un rapide coup d'œil sur des éditions plus anciennes de l'hebdomadaire permet de se rendre compte à quel point il tient à conserver une continuité historique dans la mise en page. Nous ne nous attardons pas ici sur cette dimension historique. Elle ne fait que confirmer ce que nous observons sur notre corpus d'une année. Un certain nombre de choix sont par ailleurs en net

décalage avec le reste de la presse en 2010. Nous nous arrêtons ici sur ces écarts et reviendrons ensuite sur leurs conséquences et leur interprétation.

La mise en page est quasiment “immuable” sur la période observée. Elle n'est donc pas tributaire de l'actualité. C'est l'actualité qui se glisse dans ce moule. Aucune exception en 2010, les « événements » de la semaine écoulée ne modifieront pas la présentation habituelle de l'information (Cf. la « régularité historique »).

Autre refus, à contretemps de l'évolution globale de la presse écrite qui a eu tendance à intégrer davantage de “visuel”, celui du recours à la photographie. Célèbre pour son recours aux caricatures, l'hebdomadaire n'inclut quasiment aucune photographie, à l'exception de l'illustration de la chronique “*Prises de bec*” de la page sept. Quelques brèves, fondées sur l'exploitation du support visuel, ont eu recours à la reproduction d'une photographie dans l'année. Ce n'était jamais à titre de simple illustration.

De même, *Le CE* n'a guère recours aux techniques d'infographie, très en vogue dans certains supports de la presse écrite.

Il faut souligner une autre évidence : le refus des couleurs. L'identité “visuelle” de cette parution reste attachée à ces uniques utilisations du rouge, du noir et de gris. Il peut s'agir d'un choix purement technique et économique : le passage à la couleur représente pour une parution écrite un investissement de taille. Or, les enjeux liés à l'équilibre financier sont déterminants pour *Le Canard enchaîné*, nous y reviendrons. Mais il peut aussi être considéré comme un choix : qu'apporterait après tout l'utilisation de la couleur compte-tenu de ce que veut transmettre l'hebdomadaire ?

Le graphisme utilisé dans les bandeaux de présentation de certaines rubriques (“*La Mare aux Canards*”, “*Canardages*” par exemples), la police utilisée qui fait penser à une écriture à la plume (pages 6 et 7 par exemples : “*Le Cinéma*”, “*Lettres ou pas Lettres*”, “*La Boîte aux images*”...) rompent avec les habitudes de la presse écrite de 2010. Elles contribuent à cet aspect “décalé” de l'hebdomadaire. Le logo symbole de la parution (le canard), présent dans les “oreilles” à la une, puis sur la dernière page entretient également ce côté désuet

et familial. Ces dessins appartiennent à l'histoire du journal : créations de Henri Guilac (1888-1953), ils sont partie intégrante du paysage du lecteur habituel.

Nous avons déjà évoqué le choix de l'hebdomadaire de ne pas figurer en ligne sur Internet présenté comme un attachement particulier à ce travail « *avec du papier et de l'encre* ». L'iconographie de Guilac y est, à nouveau, utilisée.

Une palme dans la cyber mare



Figure 8: Iconographie de la page d'accueil d'Internet en 2010 (et encore en 2014)

2. Construction d'une régularité

Il ne s'agit pas d'une exclusivité et chaque journal ou magazine veille à entretenir sa propre "identité". Il veille à permettre à son lecteur de se retrouver facilement dans un journal qu'il a choisi.

Comme dans tout support de la presse écrite, l'hebdomadaire présente donc une grande régularité. Cette régularité est historique et constitue une distinction de taille avec les autres parutions de la presse écrite, mais cette donnée se situe hors du champ de l'étude.

Cependant cette constatation est d'autant plus intéressante qu'elle porte sur un travail de mise en forme (le rubriquage par exemple) et un traitement de l'information spécifiques.

La rapide description qui va suivre n'est donc pas un simple état des lieux, elle permet déjà d'entrevoir des choix dans la mise en évidence de certains faits par rapport à d'autres, leur constitution en « événement ». M.

Mouillaud et J-F Tétu¹²⁹ rappellent que la mise en page ne consiste pas seulement à « faire tenir » une matière (excédentaire) dans la page mais aboutit à des différences dont le seul jeu produit l'effet de mise en valeur. Dans la première partie (« *Critique de l'événement* ») de leur ouvrage, ils invitent à repérer un « cadrage » qui opère à la fois une coupure et une focalisation et permet la constitution d'une « scène » événementielle. Cette « *rhétorique de l'espace* » qui constitue le journal en lieu de discours original est donc à observer de près.

2.1. Régularité formelle

La disposition sur les huit pages est donc quasiment inamovible sur 2010. La comparaison avec l'année 2008, effectuée lors d'un travail précédent¹³⁰ est très claire : il n'y a eu aucun changement dans la mise en page et dans les intitulés des rubriques en deux ans. Nous avons reproduit, à titre d'exemple, un exemplaire complet de notre corpus : les pages 1 à 8 de l'édition du 14/4/2010 du *CE* dans les annexes de cette thèse.

Même place pour les rubriques, même quand elles ne font pas vraiment partie d'un « rubriquage » précis. Ainsi, les bas de page 3 par exemple sont consacrés à une nouvelle concernant le Proche-Orient (surtout Israël / Palestine), le Moyen-Orient (surtout Irak ou Iran) ou l'Afghanistan, le plus souvent signée Claude Angeli, J.C. ou Jérôme Canard.

Élément caractéristique visuellement de la parution : la présence de quatre à cinq dessins en moyenne par page (un minimum de 3), à l'exception de la page 2 qui en comporte davantage sous la signature d'Escaro pour la plupart.

Deux précisions liminaires à propos du tableau qui va suivre :

¹²⁹ Mouillaud Maurice Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon

¹³⁰ Halloy Didier (2009), « Construction et fonctionnement d'un discours satirique dans la presse française : l'exemple du *Canard enchaîné* », Mémoire de Master RSIC sous la direction de Jacques Noyer, Université Lille 3.

1/ Cette classification, inspirée des rubriques habituelles des grands quotidiens ou hebdomadaires d'information générale, n'est pas celle de l'hebdomadaire. Elle nous permet de dégager ici quelques tendances. Le fait que l'hebdomadaire ait adopté sa propre dénomination (en dehors des normes habituelles) est bien sûr un point à examiner attentivement.

2/ Certaines chroniques pourraient figurer dans plusieurs rubriques ou changent parfois de rubrique. Ainsi la chronique "*Prises de bec*" est un portrait, souvent très acerbe (mais parfois plus ambigu) d'un homme politique français, exceptionnellement étranger (Mir Hossein Mossavi, « *devenu opposant en chef par la grâce des manif, est contre Ahmadinejad mais pour la république islamique* », 6/1/2010). Elle peut également s'attarder sur un individu qui relève davantage du fait divers ou du "people" : ainsi de ce portrait du champion de golf américain Tiger Woods (« *Le Tigre par la queue* », 17/2/2010), dont la presse internationale vient de dévoiler les aventures extraconjugales

Rubriques *	Politique française et économie française	Politique internationale et économie internationale	Société	Culture	Divertissement
Pages habituelles	1 - 2 - 3 - 4 - 7 - 8	1 - 3 - 5	4 - 7 - 8	6 - 7	6 - 7
Titre de la rubrique / N° de page	La Mare aux Canards / 2 - 3	Drôles de Zig / 5	Couac-Couac / 4	Lettres ou pas Lettres / 6	A travers la Presse déchaînée / 6 ou 7
	Plouf / 5	Vite dit / 8	BD de Cabu / 7	Le Cinéma / 6	Rue des Petites Perles / 6 ou 7
Rubriques permanentes	Le Journal de Carla B. / 1		Zig-Zag / 5	Docs en stock / 6	Mots croisés / 6
	Minimales / 2		Conflit de canard / 5	Ecrits et Chuchotements / 6	Sur l'album de la Comtesse / 7
	Prises de Bec / 7		Coups de Barre / 5	Canard + / 7	
	Vite dit / 8		Drôles de Zig / 5	Le Théâtre / 7	
			Plouf / 5	La Boîte aux images / 7	
Rubriques épisodiques	La brosse à reluire / 8 ou 1	Krach-Krach / 1		La voie aux chapitres / 6	
	Le mur du son			Plume de Canard / 6	
	/ 1 ou 8				
	La noix d'honneur / 1 ou 8			L'Opéra / 7	
	Pan sur le bec			Le Coin-Coin des variétés / 7	
Les interviews presque inraignables du Canard / 1 - 8			La Danse / 7		
Le concours "Ma binette partout" / 2			Festivals Estivaux / 7		

Figure 9: Rubriques du Canard enchaîné

A la une, un ou deux bandeaux (un titre en rouge, l'autre en noir, parfois un seul, rouge ou noir), la manchette encadrée de deux « oreilles » qui se répondent au moyen d'un jeu de mots, un titre principal sur sept colonnes, un éditorial, quatre ou cinq caricatures, le « *Journal de Carla B.* » quasiment chaque semaine, de trois à cinq courts articles. La une et les premières pages sont, dans la très grande majorité des cas, consacrées à des sujets relevant de l'actualité de la vie politique et sociale française. Nous reviendrons plus loin dans le détail sur les contenus de cette une en 2010.

La « *Mare aux Canards* » est une rubrique qui occupe les pages 2 et 3. La page 2 en particulier est fortement structurée autour d'un modèle invariable : une rivière de brèves illustrées par Escaro. La première apparaît dans un encadré, ainsi que deux ou trois autres dans un cadre plus petit. La partie droite est occupée par une autre rivière de brèves, plus courtes encore, débutant par une puce et un nom propre ou quelques mots en caractères gras, le tout sur deux colonnes. Certaines d'entre elles sont encadrées. La satire réside dans la touche finale, la chute, qui, en quelques mots, remet cruellement en perspective les propos ou les faits relatés précédemment. Un article plus long occupe le rez-de-chaussée en bas à droite, le « cheval », parfois un autre l'accompagne sur la partie gauche également.

La mise en page de la page 3 est beaucoup plus souple et comporte donc moins de « passages obligés ». Un article principal occupe souvent jusqu'à la moitié haute de la page. La disposition sur la page passe de sept à cinq colonnes. Le recours à une caricature y est systématique. Pour le reste de la page, pas de règle précise, à l'exception de cet article à « cheval » que nous avons déjà signalé.

Il n'existe plus de rubriques spécifiques, en-dehors de celle, générique de « *La mare aux canards* », pour la page 4, mais son organisation, assez souple également, est similaire à la page 3. Un article principal, souvent sur cinq colonnes également, occupe le haut de la page. Une chronique intitulée « *Couac-Couac* » apparaît à nouveau à « cheval ».

La page 5, rubriquée « *Canardages* » est très structurée. Cinq chroniques s'y retrouvent chaque semaine : « *Zig-Zag* » et « *Drôles de Zigs* »

encadrent le haut de la page en deux bandes latérales. En rez-de-chaussée, « *Coups de barre* » consacrée à des échos de différents tribunaux, « *Conflit de Canard* » sur l'actualité de l'agroalimentaire, « *Plouf* » chronique la plupart du temps signée J-L Porquet.

En page 6, la rubrique « Canardages », est consacrée à l'actualité culturelle. « *Le Cinéma* » en haut de page à gauche, « *Lettres ou pas Lettres* » en haut à droite suivie de « *La Voie aux Chapitres* », « *Docs en Stock* », parfois « *Ecrits et Chuchotements* » pour l'actualité littéraire. Les « *Mots Croisés* » sont en pied-de-page, à gauche. Les relevés de coquilles, confusions et « perles » relevés dans la presse française sont regroupées dans « *A travers la Presse déchaînée* » et « *Rue des Petites Perles* » en bas de page 6, parfois 7.

Enfin, dernier volet des « *Canardages* » en page 7. La suite de l'actualité culturelle, à la télévision dans « *La Boîte aux Images* » et les brèves de « *Canard Plus* », « *Le Théâtre* », chaque semaine. Parfois s'ajoutent « *La Danse* », « *L'Opéra* » ou « *Le Coin-Coin des Variétés* ». L'ours de l'hebdomadaire figure en bas à gauche de la page 7, accolé aux contrepèteries de « *Sur l'Album de la Comtesse* ». Chaque semaine un portrait occupe le haut de page à droite dans « *Prises de Bec* », il s'agit le plus souvent d'un homme politique. Nous nous interrogerons également sur le contenu de cet exercice de style.

En dernière page, retour simplifié de la manchette, avec deux nouvelles « oreilles » et un autre jeu de mots, deux rivières de brèves dans deux bandes latérales, une série d'articles (6 à 10), sans thématique précise ni récurrente. L'actualité traitée peut encore être celle de la politique ou de la société française, mais aussi internationale. Ainsi le numéro du 10 février 2010 évoque-t-il, dans trois articles contigus, le ministre français Eric Besson et le débat sur « l'identité nationale », le Vatican qui « *s'installe au Conseil de l'Europe* » ou encore la plainte portée par le ministre de la justice contre les « *banquiers escrocs* » de la Bank of America.

2.2. Régularité “historique”

Toutes ces régularités formelles ne constituent pas simplement une connivence avec le lecteur contemporain, mais ont aussi une continuité historique. Elles s'inscrivent dans une “tradition”. Il nous faudra montrer qu'elles traduisent une fidélité à certaines « valeurs ».

Si nous ne prenons pas en compte dans ce travail, par la délimitation récente de notre corpus, la dimension historique des régularités, il n'en reste pas moins que ces constantes ne sont pas seulement valables pour l'année 2010. Un premier travail de repérage effectué sur l'année 2008 permet de confirmer la très grande stabilité formelle, mais aussi dans le choix des contenus et leur traitement. C'est le cas dès la « une », comme l'illustre cette comparaison entre deux éditions qui ont 20 ans d'écart. Nous juxtaposons celle du 10/10/2010, où Saddam Hussein est le sujet du titre principal, et celle du 6/10/2010, où la politique du gouvernement à l'égard des Roms est stigmatisée¹³¹. La similitude de la mise en page est évidente. L'organisation générale de cette une correspond au descriptif que nous venons de faire pour l'ensemble de l'année 2010 : même bandeau, même disposition générale, même manchette, 3 dessins d'un côté, quatre de l'autre, même publicité pour *Les dossiers du Canard*. Seule la taille des caractères a finalement changé, l'édition de 2010, présente davantage de texte à lire, et l'éditorial ne se termine plus à l'intérieur du journal, mais figure en totalité sur la une. Les rubriques historiques sont davantage présentes sur la une de 1990 : on y retrouve « *La noix d'honneur* » et « *Le mur du çon* ».

Nous évoquerons rapidement, bien que la perspective historique ne soit pas la nôtre, quelques traits dans la régularité des contenus ci-dessous.

¹³¹ Nous revenons sur cette critique d'une politique sécuritaire menée par le gouvernement en fin de troisième partie.



Figure 10 : Régularité historique, CE 10/10/1990 et 6/10/2010

A titre d'exemple, l'article du bas de la page 3, est très généralement consacré aux conflits du Proche ou Moyen-Orient. Il s'inscrit dans la perspective historiquement antimilitariste de l'hebdomadaire et d'une de ses raisons d'exister lors de sa parution en 1915 : la dénonciation du « bourrage de crâne ».

De même, le retour de rubriques et chroniques régulières, comme nous venons de le rappeler, constitue des habitudes de lecture originales dans la mesure où elles ne trouvent pas d'équivalents (tout du moins formulés de la sorte) et ont souvent un caractère « historique ». Ainsi la rubrique «*La Mare aux canards*» est apparue en 1916, La «*Noix d'honneur*» en 1921. Cette dimension historique, qui sort du cadre de notre étude, ne fait que confirmer un rapport particulier à l'information.

Le *CE*, comme chaque journal est une « institution » qui a créé ses propres règles, a mis en place un certain nombre de dispositifs et de choix dans

les procédés d'énonciation qui relaient à leur manière les autres discours sociaux, en amont et en aval de leur médiatisation.

L'hebdomadaire a donc sa propre « mise en scène » de l'information et notamment des propos rapportés, sa propre scénographie des modes d'ordonnement des unités discursives sur le réel. Cette scène générique d'énonciation du journal est donc, de manière différente, mais au même titre que les autres parutions d'information générale, un opérateur symbolique de représentation du réel. Bousculant depuis ses origines les cadres habituels, jouant avec et se jouant même des genres et des routines professionnelles (l'interview, le reportage, les rubriques...), il interroge, éclaire autrement, il dérange avant d'installer sa propre routine du traitement satirique.

2.3. Régularité des rubriques et des signatures (articles signés et dessins)

Le *CE* a ses dessinateurs attirés. Si, selon la formule de M. Mouillaud et J-F Tétu, « le premier caractère de l'information est d'afficher la différence », il ne fait aucun doute que le recours spécifique aux dessins dans l'hebdomadaire satirique permet, grâce à des contributions régulières, de constituer une iconographie reconnaissable (Cabu, Pétillon, Cardon, Lefred-Thouren, E.S. ou Escaro, Wozniak...). Nous y consacrons un passage en début de deuxième partie.

Relevons aussi le fait que cet hebdomadaire a son propre système, original, de rubriquage, dont une des particularités est justement de brouiller les frontières habituelles, ou de les réinterroger, notamment sur la séparation vie publique / vie privée. Ce qui a historiquement donné lieu à un certain nombre d'attaques, d'accusations, de procès.

Le titre de la rubrique « *La Mare aux Canards* », polysémique, reflète bien cette ambiguïté. De quelle « mare » est-il question au juste ? Qui est censé y patauger (Qui ou que sont les « Canards » ?) et qui observe et nous tient informés des faits et gestes de ce petit monde de décideurs métaphoriquement

réduit à une « Mare » ? Plus troublant encore, ce sens signalé comme figuré et familier par *Le Petit Robert* :

« *Canard* : Fausse nouvelle lancée dans la presse pour abuser le public. Voir *Bobard, bruit*. ».

Voici donc une rubrique qui se dénigrerait elle-même ! A moins d'y déceler déjà une des stratégies de l'écriture satirique : la pratique de l'antiphrase, de l'autodérision, la volonté délibérée de brouiller à ce point les pistes qu'il devient périlleux d'attaquer les propos incriminés en justice. En effet, l'hebdomadaire n'avait-il pas signifié à plusieurs reprises, et dans cette rubrique un peu plus, que son angle est satirique ?

Le terme de « *Canardages* » qui surtitre 3 pages est moins ambigu : Les journalistes « canardent » ils « *font feu d'un lieu où l'on est à couvert, comme dans la chasse aux canards* » (*Le Petit Robert*). Effectivement, les articles « tirent » dans tous les sens et, sous le couvert de l'écriture satirique, prennent pour cibles un très large éventail de sujets dans la vie politique, sociale, économique, française ou étrangère.

La métaphore filée sur le palmipède a encore donné les titres des rubriques « *Minimares* », « *Couac-Couac* », « *Conflit de canard* », « *Plouf* » ou « *Prises de Bec* » dont il est inutile de préciser l'aspect polémique.

Le titre de certaines rubriques installe donc le lecteur dans l'attente d'articles ouvertement polémiques mais aussi le registre particulier de la dérision. Le caractère ludique et décalé du nom de la rubrique ne désamorce pas complètement son contenu, mais l'installe tout de même dans une série. Si l'indignation du contenu reste souvent intacte, elle est sinon pondérée, tout au moins mise en perspective. Ce n'est pas le contenu qui va permettre d'afficher le titre mais le nom de la rubrique qui permet d'accueillir certains contenus. Ce processus de hiérarchisation de l'information constitue une spécificité puisque ces rubriques ne correspondent pas aux normes habituelles de l'écriture de presse.

La nature et l'ordre des rubriques nous donnent donc des indications sur les grandes orientations, les choix du journal. L'originalité des rubriques vient confirmer un protocole de lecture particulier, comme l'a souligné M.

Mouillaud¹³². L'hebdomadaire élabore donc un autre classement pour d'autres habitudes de lectures, une autre fidélisation du lecteur.

Y. De La Haye rappelle qu'il faut prendre en compte la différence de consistance des informations et réfléchir sur leurs raisons sociales, les stratégies de divulgation, de séduction, de rétention absolue...Sa critique des relations entre le Parlement et la presse et les « *mauvaises habitudes* »¹³³, nous aurons l'occasion de les illustrer dans le travail effectué par le *CE* et d'interroger les pratiques de l'hebdomadaire : confusion entre politique et discours politique, passivité de l'investigation, illusion entretenue des affaires publiques traitées au grand jour.

2.4. Régularité discursive

L'observation du travail sur la « titraille » de l'hebdomadaire, la présence à chaque page des dessins, permettent rapidement de vérifier ce que la manchette annonçait : la régularité dans le registre satirique utilisé. Mais cette observation est à nuancer.

D'une part, le registre satirique devient quasiment minoritaire en pages 6 et 7, lorsque l'hebdomadaire aborde l'actualité culturelle. Les choix effectués dans la multitude des sorties littéraires ou des spectacles ont tendance à se porter sur des objets qui donneront plutôt lieu à des traitements bienveillants voire très laudatifs.

D'autre part, cette catégorisation simpliste en satirique ou non ne saurait rendre compte de la très grande variété des procédés utilisés et de leur caractère qualitatif : l'attaque portée est-elle plus ou moins violente, blessante, efficace ? Selon quels critères ? Sommes-nous certains chaque fois de maîtriser le « décodage » qui nous permettra d'apprécier la pique à sa juste valeur ?

Ce sont les dessins (3 à 7 par page sur les huit pages), qui n'ont parfois rien à voir avec la teneur des articles, qui, en continuant à épinglez l'actualité et

132 Mouillaud Maurice (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots / Les langages du politique* n° 4, Paris : FNSP, p. 69-91.

¹³³ De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Ed L'Harmattan, pages 81 et suite.

les hommes politiques assurent la continuité du registre satirique. La *Prises de Bec* et la bande dessinée de Cabu sur « *Les nouveaux beaufs* » sont, elles aussi invariablement grinçantes. Par exemple, dans l'édition du 20 janvier 2010, dont la tribune est consacrée au tremblement de terre en Haïti, les caricatures dont le sujet porte sur l'actualité politique, économique ou sociale, sont réparties sur toutes les pages, y compris ces pages 5 à 7, qui évoquent davantage des sujets internationaux, et surtout l'actualité culturelle. Quant à la continuité thématique autour du personnage du chef de l'Etat, elle est aussi bien présente à l'intérieur de l'hebdomadaire, et donc pas seulement en « une » comme nous aurons l'occasion de le détailler dans la partie suivante.

Edition du 20 janvier 2010		
Page	Nombre de dessins (+ dont le sujet est l'actualité politique, économique ou sociale)	Représentation ou mention de N. Sarkozy
1	4 dessins d'hommes politiques	2
2	9, tous politiques	5
3	4 sur 4	1
4	4 sur 4	1
5	7 sur 7	
6	5 (dont 3)	
7	5 sur 5	1
8	6 sur 6	1
Total	45 dont 42 « politiques »	11

*Figure 11: Régularité discursive. Les dessins de N. Sarkozy
20/1/2010*

Nous aurons l'occasion, en Troisième partie de rappeler l'importance de la une en journalisme, qui fixe le cap « offensif » de la satire, et le retour en dernière page, en clôture du journal, d'un traitement satirique dans l'intégralité des articles. La régularité de ce traitement satirique de l'information est donc

globalement évidente. La dissémination de dessins, sans lien très souvent avec les informations écrites de la page, assure de toute façon un saupoudrage régulier d'actualité politique et sociale.

La rhétorique journalistique¹³⁴ adopte ses propres règles d'écriture et contribue à donner une « *dimension théâtralisée au discours journalistique qui s'investit dans un rôle et s'attribue des marqueurs discursifs typifiants* »¹³⁵. Dans le cas de l'écriture satirique du Canard enchaîné, nous avons bien affaire également à une forme particulière de rhétorique, qui, elle aussi, est au service d'une argumentation. Ce choix d'une régularité discursive ne peut être cantonné à son aspect formel.

2.5. Régularité dans le choix de certains contenus, notamment montés en « une »

Le choix de l'information politique (le Président de la République, le gouvernement par exemple) est une évidence sur laquelle nous avons choisi de nous attarder. Les « événements » hissés à la une du journal en sont l'illustration la plus claire. Le souci de traiter de manière détaillée l'actualité culturelle (livres, cinéma, émissions télévisées, théâtre...) occupera au moins deux pages hebdomadaires.

Sans oublier la dimension « culturelle », nous nous attacherons davantage, dans le souci de traiter la problématique présentée, à l'étude de cette orientation principale : le traitement de l'information politique, économique et sociale. Eu égard au positionnement indépendant de la parution, ce choix pose la question des relais politiques, médiatiques. Les informations « rares », en ce sens où peu de médias en faisaient l'écho, les scoops, les enquêtes ont fait la réputation du *CE*. On imagine sans peine un certain nombre de pressions à gérer, avant, puis après la parution de certaines informations qui ont « fuité »

¹³⁴ Voir aussi, sur ce sujet ; Padioleau Jean-Paul, (1976), « Systèmes d'interactions rhétoriques journalistiques », in *Sociologie du travail* n° 3, Paris,. Seuil.

¹³⁵ Tavernier Aurélie (2004), Thèse de Doctorat : *Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures*, Université de Lille III, page 100.

de tel ministère ou au cours de telle réunion. Ces interactions-là sont particulièrement difficiles à établir et évaluer en étant extérieur au journal, sauf si l'hebdomadaire en fait lui-même mention ou se retrouve dans l'obligation de se justifier parce que la justice a été saisie. Nous nous attacherons à en déceler des traces (explicites ou plus implicites) dans les discours qui en rendent compte au sein de notre corpus.

Si la présence d'articles évoquant l'actualité politique, économique et sociale, constitue l'essentiel des choix de la « une », comme nous aurons l'occasion de le préciser dans la troisième partie de ce travail, consacrée à la dimension argumentative. Mais un relevé sur l'ensemble des pages de l'hebdomadaire fait apparaître, à l'instar de l'utilisation des dessins de presse disséminés dans les huit pages, que des articles de ce type se trouvent à chaque page, à l'exception (pas totale ni systématique) de deux pages : les pages 2 et 6. Seules finalement « *La mare aux canards* » de la page 2, essentiellement composée de brèves citations accompagnées d'un commentaire¹³⁶ en comporte un ou deux. La page 6, consacrée aux actualités littéraires et cinématographiques ne comporte pas ce type d'article d'actualité politique à proprement parler, mais les allusions à cette actualité, au détour de la critique d'un film ou de la critique de l'ouvrage choisi, sont très fréquentes.

Dans l'édition du 23 juin 2010, nous obtenons la répartition suivante, résumée dans le tableau joint.

¹³⁶ Nous commenterons ce travail sur les formes brèves et les « petites phrases » dans la troisième partie également.

CE 23/6/2010	Les articles « politiques » dans l'ensemble de l'hebdomadaire
Page et nombre d'articles	Sujets abordés (actualité politique, économique et sociale)
Page 1 : 4 articles	L'équipe de France, Raymond Domenech
	Les élus en France ne sont pas inquiétés par leurs mises en cause dans des « affaires », ce qui étonne la presse étrangère.
	Éditorial sur les révélations du <i>Canard</i> et les accusations des politiques
	Édito : affaire Woerth/Bettencourt et EdF (et ses sponsors)
Page 2 : « La mare aux canards »	Rémunération d'un ancien ministre, reconverti dans le privé
Page 3 : 5 articles	Le permis de construire illégal d'un ministre
	Le coût supplémentaire de l'affaire J. Kerviel pour sa banque
	Affaire Bettencourt / Woerth
	Désarroi des chefs de guerre US en Afghanistan
	Les écoutes dans la famille Bettencourt
Page 4 : 6 articles	Abus des généralistes / assurance maladie
	Paradis fiscaux aux Antilles
	Les factures de cigares d'un secrétaire d'Etat validées par l'intendance administrative
	Indemnités « cachées » au fisc par le Président du Sénat
	La Présidente de la Halde s'augmente de 100%
	Heures supplémentaires impayées pour un maître-auxiliaire
Page 5 : 5 articles, 6 brèves	Le maire qui veut raser son théâtre
	Nouveaux dangers de la scientologie
	Les permis de conduire achetés à l'étranger
	Vin bio et réglementation européenne
	A propos du sens et de la valeur du travail
Page 6	Actualités littéraires et cinématographiques
Page 7 : 2 articles, 3 brèves	Portrait de la Secrétaire d'Etat au sport (Rama Yade)
	Compte-rendu des « Damnés de la guerre », retour des soldats français en mission à l'étranger traumatisés
	Brèves « Canard + » : Déficit de RFI, prétentions en rémunérations d'un animateur TV, contrepèteries sur F3
Page 8 : 9 articles, 7 brèves	Anelka et les insultes aux policiers de Villiers-le-Bel
	Madoff ne regrette rien
	Les leçons de morale et de patriotisme du journal <i>L'Equipe</i> oubliées sur le Tour de France (ce sont les mêmes qui financent le journal)
	La « résistance » de l'ancien premier ministre Villepin
	Nomination d'un élu de 69 ans à la tête de la Société du Grand Paris
	Vidéosurveillance dans les entreprises et CNIL
	L'Irlande et l'élimination de l'Equipe de France
	« Le pouvoir rend stupide » selon F. Bayrou
	Le journal de Carla B.

*Figure 12 : Répartition des articles politiques, édition du CE
23/6/2010*

Aucune surprise donc pour la « une », les pages des enquêtes, 3 et 4. Mais la page 5, qui comporte quasiment chaque semaine une rubrique « *Plouf* », signée J-L Porquet, souvent très engagée sur les sujets environnementaux, une rubrique « *Conflit de canard* » qui surveille le monde de l'agroalimentaire, comporte encore, ce jour-là trois articles évoquant des sujets aussi variés que les dangers de la scientologie, un maire qui veut faire raser son théâtre, les permis de conduire ... La page 7, présente, en plus de l'actualité du théâtre, de l'opéra, des spectacles, le même type d'allusions que dans la page des critiques cinéma et littéraire, et des articles plus politiques dans le portrait en *Prises de bec* ou *Canard* + ou, comme ici, dans le choix de l'émission télévisée dont il est rendu compte : le retour des soldats français en opération extérieure, traumatisés. Enfin, la page 8, dont nous avons eu confirmation lors de notre entretien avec Erik Emptaz¹³⁷, qu'elle est élaborée en même temps que la « une », avec l'actualité de la semaine, est finalement la page qui comporte le plus d'informations politiques, sous des formes variées (comme le pastiche *Journal de Carla B.*).

¹³⁷Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

Conclusion partielle

Le *CE* poursuit une trajectoire très singulière dans la presse écrite française. Dans une période où les quotidiens nationaux (mais aussi les quotidiens régionaux qui avaient résisté jusque là), les hebdomadaires et mensuels voient leur tirage s'affaïsser régulièrement, il conserve une diffusion relativement stable.

Le modèle économique adopté, qui exclut les ressources publicitaires, faisait déjà figure d'exception dans le paysage médiatique français, qui a vu apparaître, au contraire, des modèles de presse uniquement financés par la publicité (les « gratuits »). Son absence du réseau Internet est une confirmation, pour l'instant, de cette volonté de conserver son indépendance économique.

Cependant, la révolution numérique a modifié les processus de circulation de l'information, accélérant considérablement leur rapidité et facilitant les interactions. Le *CE* s'interroge donc sur cette nouvelle donne et cherche encore l'équilibre économique qui lui permettrait de paraître en version électronique.

Le discours satirique du *CE*, dont nous avons signifié les particularités par rapport à d'éventuels concurrents sur ce journalisme « de niche », comme le qualifie J-F Julliard¹³⁸, est un discours social qui a construit sa place dans le temps pour se positionner dans l'espace public contemporain. Il a donc non seulement un modèle économique à part, mais une mise en scène de l'information qui se caractérise par une grande régularité historique, formelle ou discursive. Nous auront l'occasion d'illustrer à quel point cet aspect économique fonctionne avec les choix de stratégies de mise en forme.

¹³⁸ Entretien avec Jean-François Julliard, le 15/4/2014.

Quant à évaluer l'impact de telles révélations, leur influence sur « l'opinion publique » nous y renonçons ici. Il faudrait travailler sur les processus de circulation l'information à partir des révélations du *CE* et établir des relevés des échos dans la presse, leur fréquence et les effets de reprise pour tenter d'approcher une forme d'influence du *CE*. Ces évaluations nécessiteraient le recours à d'autres méthodes de recherche et s'éloigneraient de la logique du travail de cette thèse : essayer de décrypter un fonctionnement et le discours qui l'accompagne.

DEUXIEME PARTIE : LA MECANIQUE SATIRIQUE



Figure 13: Sarko menace le patron du "Monde" CE

16/6/2010, à la une

I. Ancrage historique et territoires de la satire

1. Inscription dans une tradition

Historiquement utilisée sous différentes formes, notamment littéraires : libelle, pamphlet, “satires”, éloges paradoxaux... l'écriture satirique est protéiforme et très ancienne.

Encore faut-il établir une première distinction : pendant longtemps, en l'absence de démocratie, l'histoire de la satire et de l'utilisation de l'ironie sont liées à la possibilité de contourner la censure. La culture littéraire est parsemée d'exemples célèbres dès l'Antiquité, puis au 17^{ème}, au siècle des Lumières (Voltaire en particulier), sous le Second Empire (Hugo et Napoléon III)...

L'utilisation du terme « satirique » en 2010 ne peut donc être envisagée exactement de la même manière. Dans la République Française, dans un régime démocratique, la pratique de la satire est évidemment différente. La censure, c'est à dire la vérification des contenus avant parution, n'existe plus. La presse française est « encadrée » par la loi de 1881, version consolidée en 2006. Les limites concernent essentiellement les atteintes à la vie privée, la diffamation et le trouble à l'ordre public. Les restrictions prévues par la loi sont bien plus sévères lorsque l'Etat français est engagé dans un conflit armé, *Le Canard enchaîné* qui parut pour la première fois en 1915 en fit tout de suite l'amère expérience, choisissant de laisser en blanc les articles censurés par « Anastasie ».

Le choix de l'humour et de la satire (le *CE* s'est très brièvement présenté comme « journal humoristique » de 1915 à 1917) dans un journal qui allie texte et dessin inscrit l'hebdomadaire dans une tradition historique des journaux humoristiques et satiriques illustrés.

Même si l'on peut trouver des filiations plus anciennes du côté des pamphlets ou « feuilles volantes », qui se sont multipliés au moment des guerres de religion ou plus tard au moment de la Révolution française, le modèle est surtout dans la presse du 19^{ème} siècle. La liste des parutions humoristiques et satiriques est impressionnante et porte souvent, dans le nom même des journaux, la promesse d'une charge plus ou moins virulente : *La Charge*, *Le Chambard*, *La Comédie politique*, *Le Frondeur*, *Grimaces contemporaines*, *Le Pilon*, *Le Sans-Culotte*, *La Semaine anticléricale*...

Le Figaro, journal fondé en 1826 et dont la devise, tirée du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais -« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur »- défie la censure royaliste, est à ses débuts un journal satirique.

L'un des plus anciens se nomme *La Caricature*, fondé en 1830. Ce sont effectivement ses caricatures de Louis-Philippe, en forme de poire, qui ont marqué l'histoire du dessin satirique.

Mais l'apogée de cette presse survient à la fin de ce 19^{ème} siècle et s'explique par la conjonction de plusieurs événements déterminants. Il est consécutif à la fin du Second Empire et à une liberté d'expression retrouvée dans la Troisième République, aux lois sur la presse de 1881 et aux nouvelles garanties qu'elles proposent aux journaux et enfin, pour ce qui est des dessins, à un certain nombre de progrès techniques dans la reproduction (photogravure, utilisation de couleurs). Un catalogue, établi par Philippe Jones pour la Bibliothèque Nationale¹³⁹ en recense 162, uniquement pour la période de 1860 à 1890. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, cette presse satirique, et notamment les images satiriques, sont très présentes dans les mobilisations populaires : l'affaire Dreyfus ou la séparation des Eglises et de l'Etat, entre autres.

¹³⁹ Jones Philippe (1956), « La presse satirique illustrée entre 1860 et 1890 », *Etudes de Presse*, vol. III, n° 14.

2. Contexte d'apparition du support et quelques tendances historiques

Juste avant la parution du *CE*, ce type de presse est en régression : des dessinateurs sont accueillis dans la presse d'information générale et la photographie prend de plus en plus de place.

C'est donc à la fois dans cette tradition, mais aussi avec des perspectives un peu différentes que l'hebdomadaire va s'inscrire : la place de la politique et les polémiques seront ainsi présentes dès son apparition, comme le rappelle L. Martin :

« Par rapport à cette tradition, Le Canard enchaîné se situait à la fois en continuité et en rupture. En continuité parce qu'il associait texte et dessin pour faire rire ; en rupture puisque sa visée était essentiellement politique et polémique, alors que, sauf exception, les feuilles humoristiques illustrées pratiquaient un humour inoffensif. Christian Delporte¹⁴⁰, dans sa thèse sur le dessin et les dessinateurs de presse, a souligné le fossé qui séparait le journal de Maurice Maréchal des journaux humoristiques ; ses caractères, prises de position et diffusion le classaient à part de l'ensemble dans lequel on le rangeait communément. Cette distinction était d'autant plus indispensable aux yeux de Maurice Maréchal que la plupart des feuilles humoristiques et des dessinateurs avaient versé, sitôt la déclaration de guerre – et, même, pour certains, bien avant- dans l'hystérie anti-allemande et anti-pacifiste. »¹⁴¹

Une autre caractéristique historique est à noter : même si, aujourd'hui encore, quatre à six dessins occupent chaque page de l'hebdomadaire, le dessin

¹⁴⁰ Delporte Christian (1991), *Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération*, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris. Nous revenons sur ce travail de référence un peu plus loin dans cette partie.

¹⁴¹ Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », *A contrario*, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne.

reste dans une position subordonnée par rapport à l'essentiel : le texte, « *tant dans l'espace du journal que dans l'esprit de Maurice Maréchal* »¹⁴².

Cette visibilité immédiate du traitement satirique par le dessin reste une caractéristique forte du *CE*. Elle l'inscrit donc dans une tradition de la presse écrite, mais ne suffit pas à expliquer la pérennité et l'importance du tirage (encore proche des 450 000 exemplaires hebdomadaires en 2014), ni la place qu'il occupe dans l'espace public.

Le contexte d'apparition de l'hebdomadaire est, bien sûr, tout à fait particulier, en plein conflit mondial, et donc soumis d'entrée à une forme de censure tout à fait légale, puisqu'elle est prévue par les textes de lois qui régissent la presse lorsque les forces de l'armée française sont engagées dans un conflit.

Le premier éditorial de Maurice Maréchal est ainsi un véritable cas d'école. Il s'agit, en effet, de paraître malgré une véritable censure. Le registre satirique utilisé pourrait faire écho à ces parutions contemporaines éphémères qui proclament ne délivrer aucune information sérieuse (nous avons cité le cas du site www.desinformations.com). Mais le *CE*, dès ses débuts, n'est pas dans la parodie ou le burlesque, mais bien dans la contestation, par l'ironie et la satire, de l'hégémonie d'une information officielle, notamment sur le conflit en cours. Le directeur du *CE* annonçait, à la une, son intention de :

« ... n'insérer, après minutieuse vérification que des nouvelles rigoureusement inexactes. Chacun sait en effet que la presse française, sans exception, ne communique à ses lecteurs, depuis le début de la guerre, que des nouvelles implacablement vraies. Eh bien ! Le public en a assez ! Le public veut des nouvelles fausses... pour changer. Il en aura. »¹⁴³

¹⁴² Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », *A contrario*, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne.

¹⁴³ Maréchal Maurice dans la *Canard enchaîné*, 10 septembre 1915.

Caractéristique de l'écriture satirique, le recours à l'antiphrase installe la parution naissante dans le refus de cette hégémonie institutionnelle dans la communication.

Historiquement, cette volonté de résister au « bourrage de crânes » d'un journal qui se crée en réaction contre « l'union sacrée », contre le bellicisme qui s'exprime, de manière parfois délirante, à longueur de colonnes dans la presse de l'époque, contre les mensonges qu'elle véhicule. Mais il s'inscrit, en même temps dans cette culture de guerre parce qu'il s'adresse aux combattants et se présente comme un journal du front, même s'il ne l'est pas.

L. Martin s'est attaché à identifier les veines qui circulent dans ce marbre que constitue l'hebdomadaire : l'anarchiste ou le libertaire, l'anticlérical, le pacifiste et antimilitariste, le socialiste voire le communiste (le général De Gaulle y retrouvait cette influence), le républicain et de façon plus générale tout ce qui est dirigé contre les « institutions » : (l'armée, la religion...)¹⁴⁴ Au total, des sympathies généralement pour des doctrines de gauche.

Autre enseignement intéressant dans l'histoire du *CE*, le fait que l'hebdomadaire, qui a connu des hauts et des bas et dont la parution tombe à 100 000 exemplaires au tournant des années 1950, rebondisse et se remette à vendre au moment du conflit de les guerres d'Indochine et d'Algérie et en s'opposant régulièrement au général De Gaulle¹⁴⁵. Les dessinateurs (notamment Moisan) multiplient les dessins du général, en accord avec le climat de l'époque, dans lequel le régime semi-présidentiel, plus autoritaire, s'installe et où les affaires politico-financières sont nombreuses.

144 Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Ed. Nouveau monde.

145 La lecture, sur ce sujet, de l'article de C. Delporte a été précieuse et a permis, en rapprochant deux époques, de contribuer à déterminer des modèles de fonctionnement de l'écriture satirique du *CE*. Nous y reviendrons donc en deuxième partie, lorsque nous détaillerons le « traitement » satirique du personnage Nicolas Sarkozy. Référence : Delporte Christian (1992), « Le monstre bicéphale. L'exécutif dans le dessin du *Canard Enchaîné* » (1959 - 1981). In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 1992, N. 28. pp. 44-51. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_1992_num_28_1_405754.

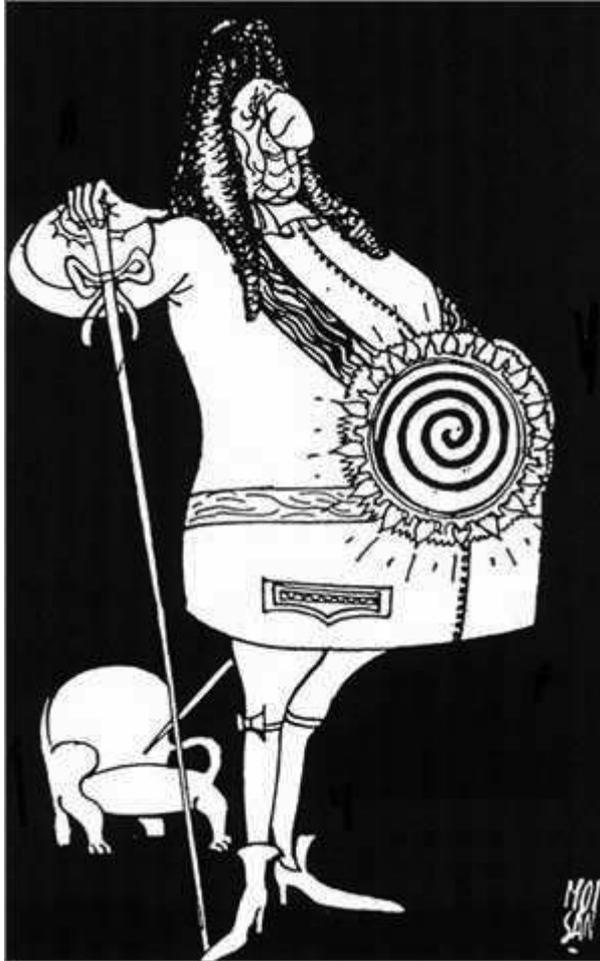


Figure 14: Un dessin de Moïse représentant le général De Gaulle

3. A propos de satire, d'ironie et de l'implicite en général

Le sens moderne que *Le Petit Robert* attribue au terme « satire », « *Écrit, discours qui s'attaque à quelque chose, à quelqu'un, en s'en moquant* », ne permet pas de rendre compte de la complexité des formes, des procédés et des intentions, de se retrouver et de s'accorder sur des termes plus ou moins synonymes : satire, ironie, humour, dérision, pamphlet, sarcasme, cynisme, grotesque, burlesque...

La terminologie est riche et les champs d'observation très divers. Si certains termes semblent d'emblée s'écarter du traitement « subi » par l'information dans l'hebdomadaire (le burlesque, le grotesque, la farce...) sans être définitivement écartés, d'autres s'en éloignent par la forme et l'objectif (le pamphlet, le libelle, la diatribe, la charge...). Restent un certain nombre de dénominations auxquelles nous aurons recours en établissant quelques distinctions parce qu'elles nous aideront à mieux cerner les enjeux de notre objet d'étude.

Le dictionnaire des *Trésors de la Langue Française* propose une définition davantage ancrée dans l'histoire de ce qui est, depuis l'Antiquité, un genre littéraire :

« Écrit dans lequel l'auteur fait ouvertement la critique d'une époque, d'une politique, d'une morale ou attaque certains personnages en s'en moquant. ».

Il rappelle également que ce genre pouvait être écrit en vers. Ce fut souvent le cas des satires latines, mais aussi d'un certain nombre de textes français célèbres du XVI^{ème} comme *La Satire Ménippée*, ou les *Satires* de Boileau au XVII^{ème}. Ces deux ouvrages sont donc également considérés comme des œuvres poétiques. Personne ne conteste l'appartenance de ces textes au champ littéraire. Ce n'est en aucun cas la prétention de notre support et cette question de la qualité « littéraire » des contenus n'est pas la nôtre.

Nous observons, par contre, une persistance historique dans le choix des sujets de la satire. Ils sont très « politiques » dans *La Satire Ménippée* puisqu'ils évoquent les guerres de religion. Les *Satires* de Boileau correspondent exactement à la définition de ce genre, à partir du XVII^{ème} : « elles tournent en dérision les défauts et les vices d'une personne (souvent en la nommant), d'une société, d'une institution. »

Par extension, le terme de satire désignera donc : « Toute œuvre écrite, chantée, peinte, tout propos comportant une raillerie, une critique virulente ».

L'analyse des “tropes”, travail effectué dans le champ de la linguistique (Kerbrat-Orecchioni¹⁴⁶) sera un apport précieux. L'approche par la sémiotique (Boudon, Eco, Pierce par exemple) fournit également des éclairages pertinents pour notre étude.

Dans le cas de notre objet d'étude, le rapport que ce type d'écrit entretient avec des questions « d'actualités », avec la notion « d'information » au sens moderne du terme, est aussi très divers et reste à évaluer.

Le dessin satirique ou la caricature illustrent très bien une des caractéristiques du traitement satirique de l'information. Une partie importante très liée à l'actualité immédiate, cesse très vite d'être compréhensible et drôle pour une grande partie des lecteurs, tandis qu'une autre survit à l'événement qui l'a fait naître.

Cependant, un rapide regard sur l'histoire des caricatures¹⁴⁷ ou la comparaison avec d'autres publications actuelles (*Charlie* ou *Siné Hebdo* notamment) prouvent qu'ici aussi l'éventail est très large et que l'on ne peut facilement tout classer sous une seule rubrique.

Le trait commun réside dans le fait que l'écriture satirique continue à jouer avec certaines limites, à se tenir à l'orée du scandale, en restant dans la provocation ou la polémique. La contestation de l'ordre établi, notamment des pouvoirs en général et du pouvoir politique en place, semble même une sorte de passage obligé. Elle s'inscrit en faux dans un monde établi qui a pour tendance naturelle de veiller à la protection de ses propres intérêts et non, comme on le souhaiterait d'une organisation politique idéale, qu'elle veille au caractère universel des choix effectués. Cette propension à privilégier l'entre-soi, thématique forte du *CE*, des auteurs de l'Ecole de Francfort, en avaient déjà donné une explication aux accents marxistes de lutte des classes :

¹⁴⁶ Kerbrat-Orecchioni, (1986), *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.

¹⁴⁷ Renault Jean-Michel, 2006, *Censure et caricatures*, les images interdites et de combat de l'histoire de la Presse en France et dans le monde, Ed Pat à pan.

« *Que chez le bourgeois la raison ait toujours été définie par rapport à la conservation de soi, va visiblement à l'encontre de la définition exemplaire de Locke, suivant laquelle la raison se caractérise par le fait qu'elle dirige l'activité intellectuelle, sans tenir compte des fins que cette dernière peut toujours servir. Mais la raison est bien loin de se séparer de cette fin déterminée en sortant de la fascination de l'auto-intérêt de la monade ; elle n'élabore au contraire que des procédures pour servir plus complaisamment encore n'importe quelle fin chérie de la monade. L'accroissement de l'universalité formelle de la raison bourgeoise ne signifie pas que s'accroisse la conscience de la solidarité universelle.* »¹⁴⁸

S'inscrivant en faux contre ce que l'ordre dominant nous présenterait comme rationnel et indiscutable, le travail du discours satirique est une remise en question, parfois une remise en cause, de ce qui est présenté comme des évidences.

Selon R. Zuber¹⁴⁹, la satire littéraire, se nourrissant de l'humeur de l'écrivain, a toujours cherché à dénoncer les méchants, corriger les abus, et permis de rendre des “services moraux” dans une société policée. Il s'agit d'instruire en cherchant à “toucher”. La satire est une méthode qui recherche l'amusement, le rire. Mais elle a ses objectifs. L'émotion qui se traduit dans la satire traduit aussi une forme de révolte de son auteur, un refus d'être complice de certaines duplicités. Cette définition très « littéraire » de la satire nous paraît en grande partie exploitable pour tenter de mieux cerner le positionnement du *CE*.

Le *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau et D. Maingueneau ne comporte pas d'entrée à « satire », mais introduit le terme « ironie » en rappelant à quel point la réflexion a été portée par la rhétorique, mais aussi la philosophie.

¹⁴⁸ Horkheimer M. (1974), Raison et conservation de soi, in « Horkheimer, éclipse de la raison », Paris, Payot.

¹⁴⁹ Zuber R. article “satire” de *l'Encyclopédie Universalis*, 1985

Enfin, dans le travail de Bergson, nous pouvons également retenir la fonction sociale du rire. Le rire permet de châtier les mœurs car il réprime les excentricités. Il peut donc avoir une fonction cathartique¹⁵⁰. L'autre élément qui nous semble pertinent pour notre étude, est la dimension esthétique du rire.

Nous n'en reprendrons pas les distinctions sémantiques et « catégorielles » des différents types d'humour, ni la plupart des interprétations psychologiques et morales. Mais, il a également cherché à définir des mécanismes (« *la répétition, l'inversion, et l'interférence des séries* ») qui déclenchent le rire, « *Du mécanique plaqué sur du vivant* », ¹⁵¹ dont nous sommes inspiré pour travailler cette seconde partie.

Cependant, la dimension morale dont on confirmera la présence dans le CE, est la traque de la vanité¹⁵² chez les acteurs sociaux :

« *En ce sens, on pourrait dire que le remède spécifique de la vanité est le rire, et que le défaut essentiellement risible est la vanité.* »¹⁵³

3.1. Satire, ironie et humour

La satire repose sur l'utilisation de l'ironie : « *Manière de se moquer de quelqu'un ou de quelque chose en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre* » selon *Le Petit Robert*, à la fois figure de rhétorique et choix d'une pratique discursive particulière. Elle se démarque de l'humour, du comique, par le regard qu'elle porte sur le monde extérieur et le sérieux qui s'y rattache.

Dans leur Dictionnaire, Charaudeau et Maingueneau apportent ces précisions :

¹⁵⁰ Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 15 et suivantes.

¹⁵¹ Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 29.

¹⁵² Ce fut aussi la critique essentielle chez Boileau que nous citons en exergue de cette thèse.

¹⁵³ Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF, p. 133.

« Dans l'ironie, il y a en effet non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur et discordance par rapport à la parole attendue dans tel type de situation. C'est donc un phénomène foncièrement contextuel dont les composantes interactionnelles et paraverbales sont fortes ; cela explique l'intérêt qu'il suscite chez les tenants des courants pragmatiques. »¹⁵⁴

Dans l'étude de notre support, la dimension « paraverbale » ne sera pas évoquée, mais la mise à jour des interactions est tout à fait fondamentale.

Ainsi, certaines études se sont intéressées à la manière dont le locuteur signale son intention d'ironiser en se fondant sur l'inadéquation contextuelle de ce qu'il exprime. L. Perrin, dans un article intitulé « *Opinion et lieu commun dans l'ironie* »¹⁵⁵ distingue deux formes d'ironie : fondée sur une contrevérité (l'opinion commune) ou sur une exagération (le lieu commun). L'exagération ne comporterait pas de contradiction, mais pourrait aller jusqu'à la caricature (de l'opinion commune notamment).

Le procédé de contrevérité ne peut être assimilé à un mensonge ou une erreur. Il y a contrevérité lorsque ce qui est exprimé dans un énoncé est démenti, selon Berrendonner : « *par une information implicite, mais que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître car elle a dans la communication le statut d'un sous-entendu* ».

Autrement dit, l'ironie repose également sur des connaissances et des compétences supposées du récepteur. Les « écarts » pratiqués dans le discours ironique sont ajustés, par l'interlocuteur, à une situation, un contexte, qu'il maîtrise et qui lui permet d'interpréter.

« La contrevérité a lieu quand une proposition explicitement marquée dans l'énoncé se trouve démentie par une information

¹⁵⁴ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

¹⁵⁵ Perrin Laurent (1993), « Opinion et lieu commun dans l'ironie », in *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, p. 301-311.

*situationnelle ou contextuelle implicite, mais que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître ».*¹⁵⁶

En définitive, dans cette « contrevérité », ce qui est exprimé dans l'énoncé est immédiatement contrarié par le contexte. Cette explication, qui insiste sur l'importance de l'implicite et d'une complicité, nous la poursuivrons plus loin.

Etablir une classification de cette terminologie de l'humour et de l'ironie dans les médias pose de sérieuses difficultés méthodologiques, comme le reconnaît C. Chabrol dans son introduction à un dossier sur « Humour et médias ». Il s'y essaie pourtant, après avoir rappelé la nécessité d'analyser « l'acte humoristique » comme tout autre acte de langage et donc de « *décrire la "situation d'énonciation" dans laquelle il apparaît, la "thématique" sur laquelle il porte, les "procédés langagiers" qui le mettent en œuvre et les "effets" qu'il est susceptible de produire sur l'auditoire* ». Pourtant, la suite de sa définition se complique singulièrement en tentant d'établir une typologie d'effets différents. Nous aurons l'occasion de revenir dans ce travail sur des distinctions dont nous ne partageons pas les postulats, notamment celui qui amènerait l'ironie à « *moduler la force de la dimension humoristique vers le bas* » ou celui qui pose une interprétation freudienne de la « *connivence ludique* » et le classe dans le sentiment de puissance et le narcissisme.

« Poser ceci ne signifie pas qu'il s'agit d'un acte de langage au sens strict (Austin, 1970 ; Searle, 1977 : 27-45) ou de parole, et déterminé (Chabrol, Bromberg, 1999), car on peut vouloir informer, évaluer, identifier, inciter ou réguler, par exemple, plus ou moins « humoristiquement ». Le but « illocutoire » de l'acte peut donc varier tandis que la dimension humoristique modulera la force vers le haut (stratégie sarcastique) ou le bas (ironie). À la limite, en le parasitant totalement, ce type d'énonciation fait disparaître le but « illocutoire »

¹⁵⁶ Berrendonner Alain (1991), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.

lui-même. C'est particulièrement sensible lorsque l'humour est gratuit et se joue des lois du langage et des points de vue rationnels sur le monde pour viser un effet (perlocutoire) de connivence « ludique », déjà noté par Sigmund Freud (1905) dans Le mot d'esprit, qui le rapproche du sentiment de toute puissance, lié au narcissisme et à celui d'invulnérabilité du Moi. »¹⁵⁷

P. Charaudeau s'est également essayé à établir une typologie de l'humour, en tenant compte de ses « effets possibles ». Il distingue finalement cinq types de connivences : ludique, critique, cynique, la dérision, la plaisanterie.¹⁵⁸

La connivence ludique porterait : « *un regard décalé sur la bizarrerie du monde et les normes du jugement social* ». La « critique » dénonce les faux-semblants. La « cynique » ne comporterait pas de contre-arguments implicites comme dans la connivence critique. La dérision cherche à faire « *descendre la cible de son piédestal ou la considère comme négligeable* », elle dénonce les abus de pouvoir mais ne comporterait pas de développement argumentatif. La plaisanterie enfin serait un « décrochage énonciatif » qui viendrait tempérer voire annuler des propos éventuellement susceptibles d'être perçus comme trop agressifs.

Conserver l'ensemble de ces distinctions ne sera pas une priorité, mais nous aurons l'occasion de confirmer et d'en illustrer certaines. Il semble évident qu'un certain nombre d'entre elles répondent parfaitement à la stratégie du *CE*. Mais il nous paraît aussi très difficile de rendre effective cette classification (car il semble bien que des articles de l'hebdomadaire répondent *à la fois* à plusieurs de ces types), et nous n'en voyons pas l'intérêt dans le cadre de notre problématique. Il s'agit en effet de spéculations sur l'effet

¹⁵⁷ Chabrol Claude (2006), « Humour et médias. Définitions, genres et cultures », in *Questions de communication* 10, P. 7-17.

¹⁵⁸ Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication* 10, p. 19-41.

« perlocutoire » que nous ne pouvons détailler avec notre corpus. L'essentiel reste que tous ces cas de figures reposent sur la nécessité d'une complicité.

Nous devons ajouter, dans le cas du CE, une dimension auto-réflexive et la surveillance permanente des discours satiriques ou humoristiques concurrents (voir aussi, en Troisième et Quatrième partie, les pages qui analysent les métadiscours). *Les Dossiers du Canard enchaîné* de juillet 2014¹⁵⁹, offrent ainsi une revue complète du panorama humoristique français : 75 pages sont consacrées à éplucher les interventions, qui, pour l'essentiel, ne sont pas considérées comme satiriques par l'hebdomadaire, car elles se retrouvent classées dans des chapitres qui les répartissent en différentes catégories de « rigolos » (de la radio, de la télé, du cinéma, sur les planches, de l'internet et ... de la politique). La satire s'exerçant ici aussi, il faut donc y lire les parallèles et les limites que le CE souhaite établir avec ces productions.

L'un des angles d'attaque est, nous l'avons déjà évoqué, le rapport à « l'argent » (chapitre I : « *L'argent du rire* »). Cet humour-là s'insère dans des supports qui intègrent le rire dans leurs stratégies économiques (notamment à la radio, la télévision ou le cinéma). Or, la condition *sine qua non* pour l'exercice d'une véritable satire, selon l'hebdomadaire, est l'indépendance financière. Sans la liberté de parole, la satire se fait bien prudente : elle épargne les annonceurs, des acteurs sociaux, des sensibilités politiques, et elle n'est plus que de l'humour (des « rigolos ») pour le CE. Le travail effectué n'est plus comparable.

Nous ne pouvons terminer ce passage sans évoquer cette interaction surprenante. Dans l'article de la page 80 « *Quand l'université nous la sort bonne* »¹⁶⁰, l'hebdomadaire égratigne au passage le travail que nous entreprenons ici. Tout d'abord les théoriciens du rire ne convainquent guère le journaliste ; Bergson, Freud, Bataille sont réduits à quelques « petites phrases »¹⁶¹ qui ridiculisent leurs travaux. Mais les travaux universitaires ne sont guère mieux lotis. L'abstraction et la conceptualisation des mécanismes de

¹⁵⁹ L'article figure dans les annexes, en version agrandie. *Les Dossiers du Canard enchaîné* (2014), n° 132, « Les nouveaux rois du rire », Paris, SA Les Editions Maréchal.

¹⁶⁰ *Les Dossiers du Canard enchaîné*(2014), n° 132, « Les nouveaux rois du rire », Paris, SA Les Editions Maréchal, page 80.

¹⁶¹ Sur ce travail des « petites phrases » et des citations, voir la troisième partie de cette thèse.

l'humour et du rire sont brocardées : le « jargon universitaire » de M-F Chambat-Houillon, de F. Jost, ou d'une thèse récente sur ... *Le Canard enchaîné*. Plutôt flatté d'être un jour objet « d'un cours au Collège de France », le CE conclut ironiquement :

« Plus question, désormais d'user du calembour le plus potache sans y voir « un jeu sur le rapport signifiant-signifié des mots homonymes ou polysémiques permettant de passer d'une isotopie de sens à une autre. » *Dossiers du CE*

Comme si, finalement, l'humour « allait de soi » et ne gagnait rien, voire perdait tout, à être analysé.

Nous recevons donc la satire avec le sourire et espérons illustrer par ce travail, malgré tout, que les spécificités du fonctionnement du discours satirique dans l'espace public français gagnent, elles aussi, à être décryptées. Les journalistes du CE sont d'ailleurs bien conscients que la satire ne peut se résumer à des calembours, comme l'analyse du fonctionnement de la satire ne peut se résumer à essayer d'expliquer des jeux de mots.



Figure 15: "Quand l'université nous la sort bonne" Dossiers du CE 7/2014

3.2. Satire et pamphlet

A la recherche d'une définition plus précise de la satire, la confrontation avec d'autres études menées sur des genres voisins conduit à s'intéresser au pamphlet. Le travail effectué par M. Angenot sur « la parole pamphlétaire »¹⁶², même s'il est davantage ancré dans une approche littéraire des supports, permet cependant d'établir un certain nombre de distinctions.

Le détour par les étymologies ne nous est pas paru très éclairant pour étudier des enjeux communicationnels récents. Nous pourrions simplement signaler la pérennité ou les nuances constatées quant à la conception et l'exercice de ce que le *CE* considère comme satirique.

Par contre, les tentatives de distinction entre termes du même champ notionnel, permettent d'approcher au mieux le travail satirique de l'hebdomadaire.

3.2.1. Des similitudes

Dans son introduction, M. Angenot, au vu de l'important corpus de textes pamphlétaires rassemblé, établit un premier constat qui peut être rapproché du « statut » et de l'inscription de l'écriture satirique du *CE* dans l'espace public :

*« Certes, le pamphlétaire, selon le mythe qui s'attache au genre, est un quidam que rien ne prédispose à partir en croisade et que le spectacle du scandale et de l'imposture pourvoit d'un imprévisible mandat... Mais l'observation superficielle met ce mythe aussitôt en cause. Il y a, depuis un siècle, une demande sociale pour le pamphlet, et dès lors des éditeurs et des collections « spécialisées », spécialisées dans l'Indignation, comme d'autres le sont dans le roman préhistorique ou le conte de fées. »*¹⁶³

¹⁶² Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.

¹⁶³ Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.

Comme nous aurons l'occasion de le préciser, sans être de simples « quidams », les journalistes de l'hebdomadaire n'ont pas le statut de « vedettes » médiatiques, et nous relevons, dès la une, un très grand nombre d'articles qui relèvent de cette catégorie de « *l'Indignation* ».

L'intérêt porté par M. Angenot, dans son étude, à la contextualisation des écrits pamphlétaires, correspond également à notre approche en sciences de l'information et de la communication. Dans un univers davantage littéraire que communicationnel, il lui faut néanmoins distinguer le texte polémique d'un ensemble qui serait la « *littérature d'idée* » : il serait davantage une « *littérature d'humeur* » ou une « *littérature de circonstance* ». Les jugements de valeur sont la plupart du temps dépréciatifs, et l'auteur, auquel on concède parfois l'expression d'un talent, d'une verve remarquable, mettrait ses dons au service d'un genre mineur. Nous retrouvons cet écart pour le *CE* dont le talent satirique des journalistes permet à certains, notamment à ses détracteurs, de ne pas considérer la parution de la même manière qu'une presse d'information « sérieuse ».

De même, comme le discours satirique, la parole pamphlétaire perd souvent une part de son intérêt lorsque l'événement auquel il fait référence s'est éloigné ou est finalement oublié. Cette tendance à s'inscrire dans une actualité « chaude » est valable pour les deux approches.

3.2.2. Les écarts entre satire et pamphlet

M. Angenot écarte quelques termes qui, selon lui s'éloignent trop du champ pamphlétaire ou sont tombés en désuétude. Le constat de départ est celui d'une certaine confusion dans l'emploi de trois termes clefs : pamphlet, polémique et satire. Des synonymes viennent la plupart du temps charger le sème d'une connotation plus ou moins péjorative. Le critère de la longueur de la production ne paraît pas clairement établi, même si l'essentiel des parutions sont plutôt relativement brèves.

Des différences « d'intensité » dans la virulence des propos semblent plus à même de distinguer polémique et pamphlet, et surtout de marquer du sceau de l'excès des textes qualifiés de « brûlot », « d'invective » où le caractère violent et agressif du discours est supplanté par l'idée d'injure pure et simple, et donc l'absence d'argumentation.

Trois termes, actuellement peu utilisés, permettent de compléter un champ sémantique commun avec le pamphlet et la satire.

« L'algarade » rappelle par son étymologie, les origines guerrières du terme, puis le glissement sémantique vers le caractère brusque et brutal de l'attaque :

« *Au propre, vx. Attaque militaire brusque destinée à semer l'effroi, Au fig. Altercation vive et soudaine avec quelqu'un* »¹⁶⁴.

Mais le mot fait plus souvent référence à des joutes orales qu'à un écrit spécifique.

« La diatribe » désigne plutôt, au sens moderne, un discours très violent :

« *Critique amère et violente. Par méton. Discours, écrit violent ou injurieux. Se lancer dans une longue diatribe contre les spéculateurs.* »

Sans aller jusqu'à l'injure, et ses sanctions pénales possibles, l'écriture satirique du *CE* peut être qualifiée de diatribe, dans la première acception de ce terme pour certains articles, comme nous aurons l'occasion de l'illustrer en examinant la mécanique satiriste de l'hebdomadaire.

Enfin, le « factum », terme le moins usité, présente l'intérêt de rappeler les origines juridiques de bien des conflits.

« *Écrit polémique, souvent violent et excessif, qu'une personne publie pour attaquer ses adversaires, ou pour se défendre, se justifier. Il a publié un long factum contre ses détracteurs.* »¹⁶⁵.

Cependant, pour ces trois termes, la dimension satirique n'est plus au cœur du discours, et c'est l'aspect polémique, plus ou moins violent dans son expression, qui caractérise ces propos.

¹⁶⁴ Dictionnaire des Trésors de la Langue Française, <http://www.cnrtl.fr/definition/algarade>

¹⁶⁵ Ibidem

4. La dimension polémique

Le caractère polémique, au sens moderne du terme, des discours pamphlétaire ou satirique est évident. Mais, ici aussi, des précisions permettront de mieux cerner notre objet d'étude.

En effet, le sens actuel de polémique, désigne par extension toute dispute d'idée, tout écrit qui soutient une opinion contre une autre.

« XVI^e siècle. Emprunté du grec polemikos, « qui concerne la guerre », lui-même dérivé de polemos, « guerre ». Querelle, dispute qui s'élève sur des questions de théologie, de politique, de littérature, etc., donnant lieu à des échanges publics suivis, à la publication d'écrits ; par affaibl., controverse, vif débat. Cet écrivain excelle dans la polémique. Rivarol avait le goût de la polémique. Lancer, engager une polémique. »¹⁶⁶

Pour M. Angenot, l'aspect argumentatif du texte polémique, même s'il est très virulent, l'emporte sur la dérision, ce qui le distinguerait de la satire.

« L'idée de dérision, d'impertinence et de médisance n'y est pas nécessairement impliquée, tandis que l'idée d'argumentation (mais une argumentation pressante, agressive, violente et non froide et mesurée) est mise à l'avant-plan. Cette distinction semble différencier la « polémique » de la « satire » au sens large. »¹⁶⁷

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette classification pour la nuancer quand nous aborderons les stratégies argumentatives du CE.

Par contre, l'origine étymologique du mot « polémique », qui l'associe à ce qui est relatif à la guerre, depuis Agrippa d'Aubigné qui évoquait les

¹⁶⁶ Dictionnaire de l'Académie française, 9^{ème} édition.

¹⁶⁷ Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot. Annexe 2.

guerres de Religion du 16^{ème} siècle, peut être mise en rapport avec les origines du *CE*. La polémique se caractérise par cette poursuite du combat avec « d'autres armes » et, dans sa forme, par une praxis argumentative condensée par opposition à une praxis argumentative longue, dialectique, « classique », selon M. Angenot.

Même si l'angle revendiqué est satirique, l'hebdomadaire fait son apparition en plein conflit mondial (1915), et ses origines sont d'évidence liées au contexte de la guerre et ses conséquences sur la diffusion des informations. En 2010, cette attention portée aux conflits mondiaux, et bien sûr, en particulier, ceux où des troupes françaises sont engagées, est une des constantes de l'actualité de l'hebdomadaire. Sans qu'elle soit clairement matérialisée en 2010 par une rubrique, l'article qui figure en rez-de-chaussée de la page trois, est toujours consacré à cette actualité « militaire ».

4.1. Une « littérature » de combat ?

Le pamphlétaire est donc parfois considéré comme un « soldat de la plume », notamment par contamination des métaphores guerrières de ses attaques. D'autre part, le pamphlet est souvent associé à l'éloquence du barreau, où plaider et surtout, pour le pamphlet, réquisitoire, sont l'occasion de déployer des discours très offensifs.

Le pamphlétaire est pour M. Angenot considéré comme un esprit « libre », sans que l'on sache très clairement de qui ou de quoi il se serait affranchi pour accéder à une parole libérée. Il est impertinent, frondeur, iconoclaste, dénonce toutes les impostures.

Toutes ces caractéristiques sont également fréquemment associées au satiriste. La virulence de certains propos doit-elle être considérée comme une preuve d'engagement, ou ne s'agit-il que de postures ? Pour M. Angenot, le pamphlétaire est « *idéologiquement instable, et sa liberté s'exerce avant tout dans un rapport aisé et intense avec le Vrai.* »

Pour le satiriste, comme pour le pamphlétaire, la suspicion porte sur le caractère effectif de l'engagement. A-t-on affaire à une littérature de « circonstance » ou « d'humeur », à l'expression d'un « tempérament » et d'un talent, qui exclurait, de fait, une réelle forme d'engagement ?

L'une des possibilités de répondre à ces questions passera, à nouveau, par l'examen de la dimension argumentative de ces discours.

4.2. De la satire au cynisme. Dérision, ironie et cynisme...

Dans le champ lexical de la satire, est apparu plusieurs fois au cours de ces essais de distinction, le terme de « dérision ». Les définitions du terme de « satire » ajoutent à la « moquerie », voire la « raillerie », l'expression d'un mépris, comme le précisent deux dictionnaires de langue française de référence :

« *Moquerie, raillerie mêlées de mépris* »¹⁶⁸

« *Emprunté du latin *derisio*, « moquerie ». Moquerie méprisante. Être un objet de dérision. Esprit de dérision. Dire quelque chose par dérision. Prendre, tourner tout en dérision. Par méton. Ce qui provoque ce genre de moquerie, en raison de son insignifiance ou de son incongruité* »¹⁶⁹

Le terme de « sarcasme » appartient à ce registre des ironies acerbes. Désignant étymologiquement un rire amer qui « *ouvre la bouche pour montrer les dents* », le *TLF* en donne pour synonyme : « *moquerie, persiflage, trait mordant, raillerie cruelle* ». Ils désignent davantage un trait d'esprit que l'ensemble d'un propos. Nous pourrions donc en trouver trace dans le *CE*, mais

¹⁶⁸ Dictionnaire des Trésors de la Langue Française, <http://www.cnrtl.fr/definition/dérision>

¹⁶⁹ Dictionnaire de l'Académie française, 9^{ème} édition.

c'est l'organisation de l'ensemble des propos en un discours satirique qui nous intéresse davantage dans ce travail.

Sans que l'on puisse systématiquement associer dans l'écriture satire et mépris, il ne paraît pas du tout exclu qu'un certain nombre d'articles satiriques fassent aussi preuve de mépris à l'égard de tel homme ou femme politique, telle institution...

Un autre degré est franchi dans les définitions du cynisme. Au-delà du mépris, les propos cyniques révèlent également une vision complètement désespérée du monde, une « *vision crépusculaire* » pour reprendre l'expression de M. Angenot concernant certains pamphlétaires.

Empruntons à V. Jankélévitch ces distinctions. Ce détour par la philosophie nous est apparu éclairant dans la mesure où il permet, à sa manière, d'envisager la parole cynique « en situation ». Les conceptions du monde, de ses valeurs ou plus exactement le refus ou les négations de ces règles, sont aussi des choix communicationnels. L'inscription de ces discours dans l'espace public est-il comparable, voire assimilable au discours satirique ? V. Jankélévitch distingue des « positionnements » très différents :

*“Le cynisme est souvent un moralisme déçu et une extrême ironie...une ironie frénétique et qui s'amuse à choquer les philistins pour le plaisir ; c'est le dilettantisme du paradoxe et du scandale. C'est une philosophie de la surenchère.”*¹⁷⁰

“Le cynisme est une conscience déchirée qui vit tragiquement, intensément, passionnément son propre scandale...Le conformisme ironique, lui, adopte ce qui est moyen, et non pas ce qui est aigu; il s'installera, par exemple, en pleine moralité bourgeoise, pour la désagréger. De là vient qu'il offre un visage tout opposé à celui du

¹⁷⁰ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, p. 15-16.

cynisme – aussi souriant que ce dernier est brutal – bien qu'ils aillent, en somme, au même but.”¹⁷¹

Ces précisions dans la terminologie nous semblent essentielles. Elles sont directement liées au positionnement de l'hebdomadaire. A trop se tenir du côté du cynisme, du sarcasme, du persiflage par référence à d'autres époques, l'on s'enfermerait dans une vision désenchantée du monde et l'on entretiendrait l'idée que l'on ne peut rien y changer. Se contenter de tout critiquer, sans rien respecter ni proposer serait un discours nihiliste et potentiellement dangereux. Or, ce type de critique est parfois adressé au *Canard enchaîné*, ses détracteurs lui reprochant soit son registre trop irrespectueux de l'ordre établi, soit son absence d'engagement (politique) clair.

Ce n'est pas le cas de l'ironie, selon V. Jankélévitch :

*« A cet esprit de pizzicato on reprochera son dilettantisme, sa sécheresse abstraite. Mais au contraire, l'ironie ne mesure-t-elle pas tout le chemin parcouru ? ...Car l'ironie est la souplesse, c'est-à-dire l'extrême conscience. Elle nous rend, comme on dit, « attentifs au réel » et nous immunise contre les étroitesse et les défigurations d'un pathos intransigeant, contre l'intolérance d'un fanatisme exclusiviste. »*¹⁷²

L'ironie peut être considérée comme une façon de vivre “*poétiquement*”. Elle considère la réalité comme une possibilité et refuse l'adhésion à une loi commune, « universelle » de l'interprétation.

Ces définitions qui attribuent à l'ironie et la satire un rôle salutaire, fondé « *sur la critique des sources et la recherche des origines* » (page 27), cette aptitude à faire éclater le non-sens afin de permettre à l'esprit de se mettre en retrait, à distance, pour faire surgir d'autres reliefs et perspectives, nous

¹⁷¹ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, p. 110.

¹⁷² Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, page 35.

paraissent tout à fait compatibles, voire éclairantes pour le champ des sciences de l'information et de la communication.

4.3. Le paradoxe satirique

Avoir recours au « détour satirique », à l'ironie, contredit de toute façon l'un des principes généraux des échanges théorisés par H. P. Grice par exemple : celui d'être clair. Ainsi ce que Grice appelle « *le principe de coopération* » à l'œuvre dans une conversation, se trouve singulièrement compliqué dans les écrits satiriques.

Grice évoque cette complication et théorise la notion d'implications non plus « conventionnelles », mais « conversationnelles » dans le discours. Les règles habituelles de quantité, qualité, relation et modalité (celle qui veut éviter l'ambiguïté par exemple) sont parfois remises en cause. Ainsi dans un article évoque-t-il un « Groupe C » :

« Exemples dans lesquels il y a exploitation de la règle concernée, qui se voit bafouée dans l'intention de glisser quelque implication conversationnelle par le biais d'une sorte de figure de rhétorique. » 173

Il précise un peu plus loin les exemples qui enfreignent plus précisément la règle du « soyez clair ». L'ambiguïté peut être volontaire parce que le locuteur veut que l'interlocuteur la reconnaisse comme telle. Or, c'est bien le paradoxe de l'écriture satirique et tout son intérêt :

¹⁷³ Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.
www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446

« Le problème que l'interlocuteur doit résoudre est alors le suivant : pourquoi un locuteur, qui par ailleurs joue le jeu de la conversation, s'en écarte-t-il en choisissant un énoncé ambigu ? »

De même, pourquoi ne pas respecter « l'exigence de non-obscurité »? Ce qui s'applique aux « logiques conversationnelles », est aussi un sujet de réflexion pour le discours satirique du CE:

« La réponse est à chercher dans cette direction : entre une personne et d'autres personnes (ou objets) qui lui sont étroitement liées, les transactions sont susceptibles d'être fort différentes, en ce qui concerne les circonstances et leurs effets, des transactions du même type, qui ne mettent en jeu que des personnes ou objets sans liens étroits avec cette personne. »¹⁷⁴

La conclusion de Grice nous rapproche donc des travaux sur l'implicite, et de manière générale des courants de sciences de l'information et de la communication qui s'attachent à mettre en lumière l'importance du contexte dans les processus d'interprétation des discours :

« Puisque la valeur de vérité d'un implicat conversationnel n'est pas liée à celle de ce qui est dit (ce qui est dit peut être vrai, ce qui est implicite peut être faux), l'implication n'est pas produite par ce qui est dit, mais seulement par le dire (saying) de ce qui est dit, ou par la manière dont on l'exprime. »¹⁷⁵

L'analyse d'un discours satirique vient donc confirmer et même amplifier les travaux de la discipline sur la réception des discours. Des travaux

¹⁷⁴ Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446

¹⁷⁵ Ibidem

des « Cultural studies », en passant par certains courants de la sémiotique ou des approches pragmatiques, l'importance accordée au contexte, à l'évaluation des interprétations des discours en situation n'ont cessé d'être affirmées. L'écrit satirique est porteur d'ambiguïté, fondamentalement paradoxal, et donc résistant à des interprétations trop linéaires de transmission des informations.

Pour clore ce bref panorama des précisions lexicales indispensable pour aborder l'objet d'étude, nous ajouterons la distinction opérée par les dictionnaires *TLF* ou de *L'Académie française* à propos de l'ironie. Un second sens est répertorié, parfois considéré comme « philosophique », puisque l'on y fait clairement référence à la démarche socratique qui permet l'apparition (l'accouchement) progressif de la vérité :

« PHIL. Ironie socratique ou, simplement, ironie, art de questionner en feignant la naïveté, l'ignorance, dont usait Socrate, dans sa maïeutique, pour amener peu à peu ses interlocuteurs à se contredire et à découvrir leur erreur. »¹⁷⁶

Cette ignorance simulée, les fausses interrogations qui permettent de mettre en évidence les failles dans les stratégies d'argumentation sont bien des ressorts de l'écriture satirique du *CE*.

II. Principes de fonctionnement de l'écriture satirique

1. Comment le registre satirique se traduit-il dans *Le Canard enchaîné*?

¹⁷⁶ Dictionnaire de l'Académie française, 9^{ème} édition.

1.1. Satire et implicite, cadrage général.

Notre objectif n'étant pas d'établir une typologie complète des différents types d'implicite et des tropes utilisés, nous nous limiterons ici au rappel de quelques principes fondamentaux de fonctionnement.

Etudiant le fonctionnement de l'implicite dans la publicité dans sa thèse, R. Varga¹⁷⁷ distingue trois types d'outils : sémantique, sémiotique et pragmatique. Nous prenons cette classification comme premier point d'appui pour explorer le rapport entre implicite et satire.

La distinction sémantique initiale entre sens littéral et sens non littéral, ainsi que le repérage des « isotopies » sont à l'évidence nécessaires (mais non suffisants dans le cadre de notre étude).

L'apport de la sémiotique est également pertinent puisqu'il tient davantage compte des contextes. Ainsi, redéfinissant les termes de dénotation et connotation, U. Eco précise :

« La connotation est l'ensemble des unités culturelles qu'une définition intentionnelle du signifiant peut mettre en jeu ; partant, elle est la somme de toutes les unités culturelles que le signifiant peut susciter, institutionnellement, dans l'esprit du destinataire. »¹⁷⁸

Or cette définition met en évidence l'importance du décodage à effectuer par le destinataire. C. Kerbrat-Orecchioni¹⁷⁹ distingue les compétences linguistiques et les compétences culturelles ou encyclopédiques à mettre en œuvre. L'interprétation des connotations relève donc pour une bonne part de l'individuel et, puisqu'elles dépendent de nombreux facteurs, débouchent sur des significations subjectives. Mais les interprétations peuvent

¹⁷⁷Varga Renata (1998), Thèse de Doctorat : « *Analyse linguistique des messages publicitaires en français et en hongrois* », Le fonctionnement de l'implicite dans la publicité, Université de Grenoble III.

¹⁷⁸Eco Umberto (1972), *La structure absente, Introduction à la recherche sémiotique*, Paris : Mercure de France

¹⁷⁹ Kerbrat-Orecchioni (1986), *L'Implicite*, Armand Colin

parfois être le fruit d'une « convention sociale » au sein d'un groupe qui fixe un certain nombre de valeurs. Cette dimension nous semble effectivement à l'œuvre dans le cas du *CE* et il s'agira de démontrer qu'il existe bien un terreau commun et de faire émerger ces « valeurs » communes.

L'outil pragmatique enfin permet de prendre en compte les situations de communication. Les termes d'implicite et d'explicite sont évidemment opérants, redéfinis par O. Ducrot :

« On a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation. »¹⁸⁰

Nous évoquerons au travers de l'analyse d'un certain nombre d'articles le recours aux figures de rhétorique. Ce terme de « figure » est défini de façon très générale par O. Reboul comme :

« Procédé de style permettant de s'exprimer d'une façon à la fois libre et codifiée. Libre en ce sens qu'on n'est pas tenu d'y recourir pour communiquer; [...] codifiée car chaque figure constitue une structure connue, repérable, transmissible »¹⁸¹

Nous pourrions donc relever, car elles sont partie intégrante du travail de l'écriture satirique, les figures à double sens (homonymie, antanaclase, syllepse, calembour), les sous-entendus (allusion, paradoxe, antiphrase, ironie) les tropes (métaphore, métonymie, synecdoque, questions rhétoriques, personnification, prosopopée, apostrophe...) et les figures de l'expression (emprunts, néologismes, énallage, zeugme...).

¹⁸⁰ Ducrot (Oswald), 1984, *Le dire et le dit*, Paris : éd. Minuit/

¹⁸¹ Reboul (Olivier), 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris : PUF.

Si toutes ne sont pas des figures essentiellement utilisées dans l'écriture satirique ou ironique, elles peuvent être « récupérées » et réinvesties avec efficacité dans ce registre.

Par ailleurs, cette approche très « linguistique » des discours n'apparaît pas dans ce travail. Il nous a semblé qu'un relevé aussi technique aurait peu éclairé notre problématique. Ainsi, la pratique de l'art de la chute, qui ponctue les courtes citations d'hommes (politiques) publics (page 2 notamment) ou des extraits d'articles d'autres confrères (page 5 par exemple), donne lieu à ce type d'exercice stylistique. Mais la dénomination exacte nous importe moins que de constater qu'elle permet d'abord de changer le statut du discours cité en le discréditant, le détournant ou en « l'annulant » en quelque sorte.

Le recours à tous ces procédés amène à mesurer en permanence si le fil de la signification ne se rompt pas :

*« A l'encodeur l'allusion pose le problème du décodage : pour que l'allusion 'passe', il faut en effet qu'elle puise dans un fonds culturel commun, nécessairement pauvre lorsque le message s'adresse au grand public ».*¹⁸²

L'hebdomadaire multipliant les figures se doit donc de gérer en permanence cette connivence. Même si l'on peut supposer qu'un certain élitisme s'entretient de fait entre un lectorat qui possède un certain nombre des compétences évoquées précédemment et les journalistes, il n'est pas dans l'intérêt du journal de se couper totalement du grand public ou de s'enfermer dans une écriture qui deviendrait trop hermétique, c'est-à-dire dont l'interprétation échapperait à la majorité des lecteurs, notamment les dizaines de milliers qui se décident chaque semaine en jetant un coup d'œil sur la une du journal.

¹⁸² Kerbrat-Orecchioni Catherine (1998), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Dans l'histoire des origines de l'hebdomadaire, L. Martin nous rappelle qu'il ne s'agissait pas d'entretenir un lien particulier avec un public d'initiés, mais de dénoncer les discours favorables à la guerre dans la presse de l'époque. Or, l'utilisation de l'implicite était aussi, et même surtout entre 1915 et 1918, un moyen d'échapper à la censure. Cette habitude prise a survécu et, s'il n'est plus nécessaire en 2010 de contourner la censure, l'arme de l'ironie s'est mise au service de la polémique.

« On le voit, l'adoption de ce style d'écriture devait beaucoup aux circonstances : les journalistes du Canard enchaîné eurent à cœur de contrer la propagande à laquelle se livrèrent un grand nombre de journaux pendant la première guerre mondiale. Leur première cible fut donc le style lyrique et martial des éditorialistes académiciens et experts militaires qui composait l'ordinaire de la plupart des unes de la presse d'information générale. Par ailleurs, la menace que représentait Anastasie, la censure incitait les journalistes à employer l'antiphrase, la litote, le sentiment feint, le blâme sous forme de louange, la louange sous forme de blâme, l'attribution de causes ou de motifs inadéquats, l'illustration peu convaincante d'une thèse adverse, l'attribution à autrui de sa propre opinion et la dénégation qui ensuit allusion la fausse concession la prétérition la pseudo-rétractation etc., tous procédés qui permettaient d'exprimer une opinion dissidente en un moment où l'unanimité patriotique était de rigueur. Les effets survécurent aux causes puisque le style adopté pendant la guerre se révéla par la suite une arme efficace dans le champ clos des polémiques. »¹⁸³

183 Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre 2000, pp. 43-54.

1.2. Sur quels contenus la satire s'exerce-t-elle ?

Le premier élément de réponse est une évidence : le parti pris satirique est d'abord une traduction visuelle. L'abondance de dessins et le refus de la photo (sauf en page 7) induisent un rapport différent au "réel", à la réalité du quotidien supposée évidente dans l'image photographique.

Seconde évidence : le travail sur la "titraillie". Les titres, sous-titres, intertitres sont truffés de figures de style et ce travail participe grandement à la célébrité du journal. L'implicite est donc omniprésent et induit une lecture particulière, dont nous essaierons de repérer les mécanismes de fonctionnement, après avoir relevé une multitude d'exemples.

Enfin le registre satirique se traduit aussi par l'irrespect, l'irrévérence : les appellations insolites, sobriquets, jeux de mots égratignent, bousculent, ridiculisent, blessent des hommes publics ou des institutions...

La question de départ *tourne autour* du traitement satirique de l'information et de ses incidences en amont et en aval de la circulation de l'information.

Sur les huit pages que compte le *CE*, le registre satirique est présent partout. A l'exception des rubriques culturelles où le choix des sujets traités induit plutôt des textes critiques régulièrement positifs, notamment dans les rubriques "Livres" ou "Théâtre". Parmi la multitude de livres ou de spectacles, l'hebdomadaire choisit plutôt des œuvres qui ont, selon lui, un très grand intérêt et fonctionne donc sur un modèle de critique plutôt laudative. Le choix de cette ironie omniprésente dans l'hebdomadaire est donc lié à des choix dans les sujets à traiter.

Il s'avère que pour les choix de sujets politiques économiques et sociaux, qui constituent notre objet d'étude, le principe qui conduit à leur sélection soit rigoureusement inverse. Ne sont traités que des sujets polémiques, donnant lieu à des traitements satiriques à caractère péjoratif.

Le traitement satirique dans toutes les pages de l'hebdomadaire détermine aussi le choix d'un certain nombre d'informations, de contenus. C'est

donc à une version très particulière du « making news » de G. Tuchman¹⁸⁴, à une mise en scène originale de l'information que nous avons affaire.

Dans un second temps ou dans le même temps, l'écriture satirique influera sur le contenu même de l'information.

Il faudra ensuite s'interroger aussi sur la possibilité de pratiquer cette satire, cette ironie. Elle présuppose une certaine liberté de l'information et une indépendance nécessaire à la libre expression. Quels sont les obstacles rencontrés dans cet exercice et quels sont les discours tenus sur l'exercice de cette indépendance dans le cadre de la presse satirique ? Nous aborderons ces questions en troisième et surtout quatrième partie.

1.3. A propos des dessins de presse

Impossible de dissocier la réflexion menée sur l'écriture satirique de l'hebdomadaire des dessins de presse qui y figurent. En l'absence de photographies et de publicités, elles sont l'unique « aération » dans la mise en forme des informations sur les pages. Au nombre de 3 à 6 par page, elles occupent une surface conséquente (20 à 25%), et leur fonction attractive est indéniable. Dans la reprise des informations, notamment dans les revues de presse des télévisions, elles sont fréquemment reprises et commentées. Elles contribuent donc, pour une part importante, à la popularité de l'hebdomadaire .:

Nous avons choisi de ne pas traiter « à part » le sujet des dessins de presse. Il pourrait, bien sûr, constituer à lui seul, un objet d'étude. D'abord parce que notre étude s'est attachée à explorer le discours satirique écrit, et qu'y inclure le travail spécifique du dessin nécessitait la maîtrise de compétences différentes. Cependant, nous utiliserons un certain nombre de dessins dans la perspective qui était la nôtre : repérer des modèles de fonctionnement et envisager leur complémentarité avec la dimension argumentative des discours. Enfin, lorsque nous évoquerons, parmi les spécificités du discours satirique une dimension ludique, un « plaisir du texte »,

¹⁸⁴ Tuchman Gaye (1978), *Making news, A study in the construction of reality*, UC, Free Press.

il est tout à fait évident que les dessins de presse, et leurs légendes, y contribuent.

La référence en l'occurrence serait les travaux effectués par C. Delporte sur l'histoire du dessin de presse de 1920 à la Libération. Dans son introduction, il explique le choix du terme « dessin politique » plutôt que l'emploi équivoque du terme de « caricature » : il comporte deux versants : « *l'un s'attache à exploiter l'actualité politique ; l'autre décrit avec outrance les mœurs des contemporains* », un « *dessin de société* ». Les deux types de dessin ont coexisté dans l'histoire du CE. L'actualité politique y est davantage représentée (comme nous le détaillerons, autour de la personnalité de Nicolas Sarkozy en 2010). La régularité de certaines thématiques ou références

« Une complicité s'établit entre le dessinateur et son lecteur grâce à un langage commun simple, et pourtant riche : le message passe grâce à une familiarité de codes, de signes à la portée de tous mais qui peuvent varier selon l'auteur. Des habitudes se créent entre l'un et l'autre qui expliquent, parfois, le caractère itératif des compositions. Le dessinateur est un peu le scénariste et le metteur en scène d'une œuvre que lui inspire l'actualité ; de faits réels, il construit une fiction, suffisamment liée à l'événement pour rester crédible.[...] »¹⁸⁵

Ce premier extrait nous intéresse à deux titres.

Tout d'abord, il vient confirmer ce travail de construction « dans le temps » de ce que l'on pourrait appeler l'*ethos* d'un acteur social, point que nous allons développer dans l'analyse de discours qui suit. L'autre élément que nous reprendrons plus tard, en dernière partie de ce travail, est cette analogie avec la représentation théâtrale et l'écriture d'une fiction : évidence selon Delporte dans le dessin, il nous faudra envisager sa pertinence concernant le texte satirique. L'auteur rappelle au passage que la grande tradition du dessin

¹⁸⁵Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 12.

satirique qui se structure entre deux-guerres n'est pas dépourvue d'écrit, de texte: l'utilisation d'une légende s'est imposée dans l'immense majorité des dessins de presse présentés en annexe de sa thèse.

Le dessin de presse favorise sans doute possible, une forme de connivence avec le lecteur régulier. Ce sont justement ces « *signes de reconnaissance* » qui nous intéressaient dans le corpus écrit, et ces « *réflexes immédiats* » qui contribuent à faire de la lecture de ce support satirique, un acte de lecture particulier.

Dans l'œuvre du dessinateur, le lecteur retrouve, de composition en composition, les mêmes acteurs, chacun avec ses caractères propres [...] La savante alchimie du dessinateur est complétée par la nature de l'action (la mise en scène proprement dite). Pour être efficaces, les signes de reconnaissance ne doivent être ni trop nombreux, ni trop compliqués ; il convient de provoquer chez l'interlocuteur des réflexes immédiats... »¹⁸⁶

Le postulat proposé par C. Delporte, s'applique aux dessins de presse qui parsèment le *CE* aujourd'hui. Les journalistes du *CE* préfèrent également parler de « dessins de presse »¹⁸⁷ plutôt que de caricature. Disséminés tout au long des huit pages, ils sont partie intégrante des discours satiriques. En effet, le choix de ces dessins, que nous avons évoqué lors de nos entretiens, relève de l'équipe de rédaction. Affichés le lundi sur un immense panneau dans les locaux de l'hebdomadaire, les dessins considérés comme les plus réussis sont retenus par l'équipe. Parfois, un des dessinateurs présents le lundi, le mardi matin au plus tard, s'entretient avec le rédacteur d'une enquête de la page 2 ou 3, et propose un dessin supplémentaire, directement lié au sujet traité, qui sera ensuite intégré dans le corps de l'article.

¹⁸⁶ Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 12

¹⁸⁷ Entretien avec Jean-François Julliard du 15/4/2014.

Dans cet exemple d'un article de la page 3, le journaliste relate un débat à l'Assemblée Nationale, qui s'est poursuivi jusque 3 heures du matin. « *Le petit Noël des députés UMP* » relate les interventions de ces députés pour limiter les contrôles dans le cadre de la proposition de loi sur la « transparence financière de la vie politique ». Le chapeau de l'article précisait : « *Mais pas question de sanctionner les conflits d'intérêts ni d'interdire certains financements politiques un peu limités* ». Deux dessins, signés Cabu, viennent en appui du texte. La thématique est bien la même et fait partie des grandes thématiques que nous avons relevées sur l'ensemble de l'hebdomadaire¹⁸⁸ : les conflits d'intérêt. L'un représente un « dédoublement » de Jean-François Copé, avocat de profession qui plaide la cause de ... Jean-François Copé, député, en clamant : « *Mon client député ne sait plus exactement combien il gagne* ». L'autre dessin, beaucoup plus polémique, présente un élu (ressemblant beaucoup à Christian Jacob, dont on signale dans l'article l'activité dans ce débat, en tant que président du groupe UMP), sur fond de révolte paysanne et, détournant le slogan des militants du Larzac des années 1970 (« Gardarem lou Larzac »). Il porte une lessiveuse remplie de billets, sur laquelle figure le slogan : « GARDAREM LOU LESSIVEUSE ».

Trois ans et demi avant que n'éclate à l'UMP, « l'affaire Bygmalion », suivie de près pendant plusieurs semaines par le *CE*, qui poussera J-F Copé à quitter la présidence de l'UMP et mettra en cause C. Jacob, l'article et ses dessins sont d'ailleurs d'éclairantes anticipations.

¹⁸⁸ Voir la troisième partie de ce travail consacrée à l'argumentation dans le *CE*.



Figure 16: Le petit Noël des députés UMP, CE 29/12/2010

Cette organisation du travail explique, pour la majorité des autres dessins, la dissémination sur les huit pages, sans réelle cohérence parfois avec les contenus des articles qui la constituent. Par contre, cette « dispersion » renforce la cohérence d'ensemble de la présentation de la semaine d'actualité, puisque les dessins qui jalonnent tout le journal, rebondissent d'un sujet à l'autre. Nous reproduisons plus loin l'exemple des dessins du 13/1/2010, consacrés aux portiques de détection. La très grande régularité des dessins de N. Sarkozy, non seulement à la « une », mais dans l'intérieur des éditions en est un autre exemple frappant¹⁸⁹.

¹⁸⁹ Voir la figure 20, dans le troisième chapitre de cette partie, pour les 93 caricatures de N. Sarkozy à la « une ».

Deux points, pour terminer, dans le gigantesque travail de repérage et d'analyses effectué par Delporte, peuvent conforter notre étude des discours satiriques du *CE*.

Le premier concerne la question des positionnements politiques des dessins de presse. Sans ambiguïté, dans cette période historique de 1920 à la Libération, l'auteur confirme l'utilisation du dessin comme une véritable « *machine de guerre* », d'autant que l'étude porte sur la presse de droite comme de gauche. Le *CE* de l'époque double, en quelques années, le nombre de ses dessins politiques (et en présente davantage que la presse de droite).

« *Car le dessin politique est une machine de guerre ; son objectif est la destruction de l'ennemi politique ; contre lui, il mène campagne.* »¹⁹⁰

Le titre même des parties de la thèse, confirme cet engagement. La deuxième partie s'intitule : « *Le dessin, arme politique* » et le second chapitre : « *L'efficacité affirmée de l'arme graphique : une guerre de mouvement, 1934-1939* »¹⁹¹. De nombreux passages font référence au *Canard enchaîné* de l'époque. L'auteur y trouve également trace d'un positionnement « de gauche », marqué par certaines thématiques, qui font écho, toute proportion gardée, à notre relevé sur l'année 2010. Les deux périodes historiques sont bien trop différentes pour établir des parallèles, mais, comme nous aurons l'occasion de le vérifier, certaines thématiques restent présentes, plus d'un demi-siècle plus tard. le pacifisme et l'antimilitarisme, une forme d'antiparlementarisme à travers la critique des dépenses et du carriérisme¹⁹², l'anticléricalisme... Il n'est pas seul à l'époque, mais il n'y a pas, comme dans *l'Humanité* de ces années-là, ces dessins qui amènent une explication par les méfaits du capitalisme ou l'illustration de la lutte des classes.

¹⁹⁰ Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 13

¹⁹¹ Delporte Christian (1991), Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération, thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris, p. 413

¹⁹² Idem, p. 355.

Les deux extraits qui suivent évoquent la période des années 1920. On ne peut pourtant qu'être surpris par une certaine actualité des propos, presque cent ans plus tard. Il est déjà question de « crise » et de l'attention portée par les dessinateurs aux dysfonctionnements des institutions républicaines :

*« Ainsi, l'incurie des parlementaires, particulièrement mise en évidence alors que la crise s'installe en France [...] montre le pessimisme des dessinateurs du Canard sur le monde politique, sur les individus qui le composent, de droite comme de gauche. Leur dessin, à la fois contribue et se distingue comme un révélateur de la mise en cause des institutions de la République, au moins de leur fonctionnement. »*¹⁹³

Le second extrait insiste sur la capacité de l'hebdomadaire, classé « à gauche » par Delporte, à critiquer les comportements des élus politiques, même si la charge est moins violente que dans la presse de droite de la même époque :

« Les caricaturistes de gauche, finalement, ne semblent guère apprécier les règles de la vie politique qu'ils décrivent quotidiennement et portent sur les hommes qui la font un regard assez pessimiste : ambitieux, carriéristes, ils restent peu soucieux de l'intérêt général, peu respectueux du mandat que leur ont confié les électeurs. S'ils sont moins virulents que leurs confrères de droite, ils ne participent en aucun cas à valoriser, aux yeux de l'opinion, le système politique français. Nous aurons même à souligner combien le dessin révèle un antiparlementarisme de gauche (anarchisant ?), non moins intéressant à étudier que l'hostilité de la droite à l'égard de

¹⁹³ Ibidem, p. 356.

l'institution parlementaire, fort bien illustré par les compositions du Canard enchaîné. »¹⁹⁴

En ce qui concerne notre corpus de l'année 2010, il faut tout de même nuancer ce constat. Le côté parfois « anarchiste » du *CE* de l'époque n'est plus d'actualité : la critique des dérives de certains députés n'est pas de l'antiparlementarisme, les papiers de C. Angeli, en page 3, sur les conflits dans le monde, les armées et les services secrets ne peuvent être considérés comme de l'antimilitarisme, quand bien même il propose de sévères remises en cause de certaines décisions, l'anticléricisme de 2010 n'est plus guère militant et veille surtout à préserver le respect de la neutralité laïque de l'Etat français.

Le second point intéressant pour notre étude dans le travail de Delporte, est la constitution, au cours de l'année 1935, d'un statut du dessinateur de presse qui l'intègre à la profession de journaliste. Le salon « Satire », un salon des dessinateurs de presse marque, dans un premier temps, la volonté de rupture avec le monde des « humoristes », considérés comme désuets, et débouche sur une revendication professionnelle. Dans le même temps, naît un syndicat qui veut défendre cette corporation. Désormais, le dessinateur de presse est un journaliste.

C'est ce statut que nous confirme Erik Emptaz, en 2014, lors d'un entretien¹⁹⁵. C'est pourquoi nous intégrons parfois les argumentations de certains dessins de presse à notre étude sur les discours satiriques.

Enfin, peut-être les dessins de presse font-ils davantage appel à « l'instinct » ou « l'émotion », comme l'affirme Delporte. Nous intéressant davantage aux discours écrits qui figurent dans les mêmes pages, nous considérerons qu'ils favorisent, *a minima*, le désir du lecteur de poursuivre le discours amorcé par le dessin.

¹⁹⁴ Ibidem, p. 333.

¹⁹⁵ Entretien avec Erik Emptaz, réalisé le 2/07/2014.

2. L'implicite

La recherche des occurrences de discours satiriques dans les médias se heurte très vite à la question de l'identification et de la définition de ce type de discours.

Un important travail liminaire est nécessaire pour parvenir à mieux discerner les contours de ces occurrences. Deux séries de distinctions nous semblent ainsi nécessaires. L'une porte davantage sur les « effets » attendus d'un tel discours : celle entre satire et pamphlet ou polémique. D'autre part des précisions formelles sur le fonctionnement du discours satirique par rapport à l'humour, au comique s'avèrent tout aussi utiles. L'observation par exemple des classements des émissions TV (notamment) ou radiophoniques pose d'emblée la question.

C'est une distinction de ce type également à laquelle aboutit le travail de recherche de M. Coulomb-Gully¹⁹⁶ sur deux émissions télévisées le *Bébête show* dont le registre serait comique et explicite, alors que *Les Guignols de l'info* pratiqueraient satire, ironie et implicite.

Au cœur du travail d'analyse sur l'écriture satirique figure donc la question de l'implicite. Le détour par un certain nombre d'apports théoriques sur cette notion, sur les actes de langage dans le discours et plus précisément sur ce qui peut-être véhiculé sans être explicité, éclaire l'approche de notre objet d'étude.

Les théories des actes de langage dans le discours nous sont utiles notamment dans leur approche pragmatique. L'étude du langage en acte, d'un langage dont il faut observer le fonctionnement en situation, un langage considéré comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, est pertinente dans la perspective des sciences de l'information et de la communication. En passant de l'objectivité des discours à la notion d'intersubjectivité, le langage n'est plus seulement considéré comme un moyen d'action, de type stimulus / réponse,

¹⁹⁶ Coulomb-Gully (2001), *La démocratie mise en scènes*. Télévision et élection, Paris, CNRS Editions. Nous reviendrons en quatrième partie de ce travail sur ces analyses pour évoquer les implications et les « effets » éventuels du discours satirique.

mais comme une interaction. La notion d'échange et ses conséquences dans l'élaboration « réajustée » des discours est fondamentale, comme le rappelle C. Kerbrat-Orecchioni dans une introduction :

« ...De même le langage est-il considéré moins comme un moyen d'action que d'interaction entre des individus qui, lorsqu'ils se trouvent engagés dans un processus communicatif quelconque, exercent tout au long de ce processus un réseau d'influences mutuelles : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. »¹⁹⁷

Ce travail se poursuit avec l'analyse de séquences télévisuelles ou d'échanges argumentatifs. Ainsi, C. Kerbrat-Orecchioni, lors d'un séminaire doctoral où elle intervenait autour des discours sur la corrida, a-t-elle eu l'occasion d'évoquer un travail d'analyse antérieur sur l'ethos de Nicolas Sarkozy¹⁹⁸. Les analyses des implicites des échanges lors du débat avec Ségolène Royal pour la présidentielle de 2007, préfiguraient bon nombre des caractéristiques que nous allons relever dans le *CE*.

De plus, dans le cas du *CE*, le travail effectué sur le matériau linguistique pour transposer la grande majorité des contenus dans un registre satirique, nous rapproche des problématiques que posent les discours littéraires. En effet, comme le rappelle D. Maingueneau¹⁹⁹, le discours littéraire est un méta-genre qui implique une sorte de « pacte illocutoire » et induit des conditions de réussite particulières.

2.1. La théorie des actes de langage

La définition du sous-entendu, qui insiste sur le contexte énonciatif, correspond à notre approche méthodologique.

¹⁹⁷ Kerbrat-Orecchioni Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan, p. 2.

¹⁹⁸ Kerbrat-Orecchioni Catherine (2007), avec H. Constantin de Chanay, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth *et al.* (ed.) *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.

¹⁹⁹ Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod.

La théorie des « indirect speech acts »²⁰⁰ insiste sur la dimension illocutoire des énoncés (tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants : le contenu propositionnel et sa valeur illocutoire). Austin, dans sa huitième conférence, établit une distinction entre trois actes : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Locutoire signifie que dans le contenu des phrases énonciatives, le locuteur exprime des contenus objectifs. Avec les actes illocutoires, le locuteur accomplit une action en disant quelque chose. Avec les actes perlocutoires, le locuteur effectue des actes par le fait de dire quelque chose, il vise un effet chez l'auditeur.

Le travail d'Austin n'est pas isolé. D'autres le poursuivront et s'intéresseront au langage en tant que moyen d'influencer la conduite d'autrui. Le caractère « coopératif » du discours, les interactions, une analogie avec la mise en scène qui comporterait au moins deux acteurs, constituent des pistes pertinentes pour l'observation du *CE*.

La théorie des actes de langage insiste également sur la valeur performative des énoncés langagiers. Si tous les énoncés possèdent intrinsèquement une valeur d'acte, ils sont également pourvus d'une dimension pragmatique, plus ou moins forte, plus ou moins évidente. Le « contenu propositionnel » ne fonctionne jamais seul, il est toujours pris en charge par une « valeur illocutoire » de nature variable.

Les actes de langage peuvent donc se réaliser directement et indirectement. Parfois la valeur dérivée peut se substituer à la valeur littérale. Un même énoncé comporte souvent simultanément plusieurs valeurs, plus ou moins hiérarchisées, et cette pluralité doit encore être identifiée : elle dépend de facteurs linguistiques, paralinguistiques, contextuels, différemment maîtrisés par les destinataires.

Avec ces théories, le rôle du contexte est donc déjà considéré comme primordial, dans l'encodage (la composition du message) et dans le décodage (le moment où le message est reçu et compris). Si d'un côté n'importe qui ne peut se permettre d'affirmer n'importe quoi avec la même certitude d'être

²⁰⁰ Austin John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

légitimé et d'être crédible, de l'autre, l'interprétation peut aussi être très variable.

2.2. La prise en compte des interactions

Souvent plus inspiré par la sociologie que par la philosophie, le courant « interactionniste », insiste davantage encore sur la contextualisation des actes de langage, notamment en les considérant non plus comme des entités abstraites ou isolées, mais en soulignant leur inscription dans une durée, un enchaînement discursif. Les actes de langage sont à considérer à l'intérieur d'une séquence d'actes qui ne relèvent pas du hasard.

Envisager que les actes de langage ne se limitent pas à une seule séquence, mais qu'ils s'inscrivent dans des séquences plus amples, c'est aussi considérer, comme le rappelle C. Kerbrat-Orecchioni, que dire, ce n'est plus seulement faire, mais aussi « faire faire ». Produire des discours signifie aussi s'inscrire dans un processus et s'attendre à un certain nombre de contraintes en retour, à des réactions, des suites.

Dans le cas de la presse écrite, il faut également tenir compte de la pluralité des interlocuteurs pour un même acte. A la multitude de destinataires correspondent des statuts « participatifs » différents. Or, si ce qui est dit ou écrit vise à modifier l'attitude de celui qui perçoit, les incidences dépendront bien sûr des « statuts ».

Ce courant s'est également intéressé aux relations interpersonnelles : au cours de l'échange, les interlocuteurs construisent entre eux un certain type de relation, où interviennent des questions de distance, de hiérarchie, de conflit ou de connivence, qui vont évoluer au cours de l'interaction et éventuellement modifier les échanges. Pour les analyses à venir, C. Kerbrat-Orecchioni affirme :

« Une part importante du matériel produit au cours de l'interaction se justifie surtout par sa valeur relationnelle (quête d'un

rapprochement ou d'une suprématie, souci de protéger sa face, de ménager celle d'autrui, ou de la lui faire perdre...), même si cette valeur est généralement plus dissimulée, car moins « officielle », que le contenu informationnel. »²⁰¹

L'étude linguistique se lance donc dans la traque des « relationèmes » qui se cachent plus ou moins dans un échange, fruit de « négociations ». Pour reprendre une formule de C. Kerbrat-Orecchioni « *Les paroles sont aussi des actions* » et ce qui est dit n'est qu'une partie de la relation qui s'est mise en marche. Si cette perspective linguistique, qui observe surtout les relations dialogiques, n'est pas la nôtre, elle nous sera, par moment très utile, notamment pour ce qui concerne la collecte de l'information. Elle permet de rappeler l'importance des aspects relationnels dans les échanges entre les journalistes et leurs interlocuteurs, et de postuler qu'ils auront également un impact sur leurs restitutions écrites. Nous y reviendrons plus loin en tentant de déterminer où se situeraient les limites qui s'imposent au journaliste ou que le journaliste s'impose.

Certaines recherches se sont également rapprochées des champs d'études de la psychologie sociale. Cette fois, l'intérêt se porte sur le contexte socio-institutionnel et sur l'évaluation de ce qui se passe dans les groupes concernés. Pour Chabrol et Bromberg l'observation des discours n'est intéressante que si elle permet de révéler des schémas de constructions sociales :

« Les actes de parole constituent pour les acteurs sociaux des moyens interactifs de maîtriser, de résoudre des problèmes

²⁰¹ Kerbrat-Orecchioni Catherine (1995), « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », Cahiers de Linguistique Française 16, Genève, Université de Genève.

« concrets » ou « symboliques », de co-construire une réalité sociale. »²⁰²

Sur cette même approche, le titre d'un article de C. Chabrol : « *Pour une psycho-socio-pragmatique de l'agir communicationnel* »²⁰³, illustre à quel point cette théorie des actes de parole peut se situer à la confluence de plusieurs disciplines. C'est surtout la question de la réception qui intéresse particulièrement cette recherche adossée à la psychologie sociale. Il propose finalement une démarche ambitieuse qui amènerait à définir, avec les auteurs de discours les intentions, puis d'en analyser avec eux les effets.

*« Pour échapper à ce destin commun, ni l'érudition, ni la finesse d'analyse ne suffisent. Il faut sortir du champ des méthodes immanentes d'analyse de discours et accepter de poser une démarche interdisciplinaire transversale, pragmatique et psycho-socio-discursive, avec des méthodes multiples, empruntées aussi bien aux sciences du langage qu'aux sciences sociales. Par exemple, il faudra donner l'occasion aux acteurs sociaux qui vont s'engager dans une activité de définir, en entretien ante, les enjeux et problèmes pour eux et leurs partenaires dans cette activité, puis de revenir en entretien post sur les épisodes enregistrés de leurs interactions au travail ou dans tout autre activité pertinente pour la recherche. »*²⁰⁴

Nous ne sommes pas allés jusqu'à mettre en pratique ce projet dans cette thèse qui ne cherche pas à décrypter avec le lecteur et un journaliste le

²⁰² Chabrol Claude et Bromberg Marcel (1999), « Préalables à une classification des actes de parole », *Psychologie française* 44-4, p. 291-306.

²⁰³ Chabrol Claude (1995), in *Cahiers de Linguistique Française* 26, Genève, Université de Genève.

²⁰⁴ Chabrol Claude (2006), « « Identités » sociales et discursives », *Questions de communication* [En ligne], 9 | 2006, p. 15-27, consulté le 26 août 2013. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7920>.

processus de communication. Mais la démarche pourrait s'appliquer sur une étude à venir.

2.3. L'application aux problématiques de l'implicite

Le travail sur les définitions ou les fonctionnements de l'implicite nourrit notre observation du corpus. L'intérêt de ce détour par l'implicite, notamment chez C. Kerbrat-Orecchioni, réside dans les inventaires et classifications des « tropes illocutoires dérivés », leur statut, leur variété, leur fonctionnement...

Les définitions des contenus implicites (par exemple présupposés et sous-entendus) sont indispensables, pour aborder au mieux les fonctionnements de l'objet d'étude observé. Les présupposés sont :

« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif »

et les sous-entendus :

« Toutes les informations susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du système énonciatif ».

D'autre part, à partir de sa définition des « tropes » utilisés dans l'implicite, elle précise qu'il s'agit de :

« Faire entendre autre chose que ce que nous disons, pas forcément le contraire ou une opposition, comme dans l'ironie, mais

*autre chose, qui est caché et que l'auditeur doit pour ainsi dire trouver. »*²⁰⁵

Par conséquent, le récepteur du trope doit effectuer une forme de « décodage », un surcroît de travail interprétatif : après avoir perçu le sens littéral, il doit le reconnaître comme fallacieux et effectuer, à partir de certains indices, un « calcul ». Le trope est une structure dont l'interprétation (comme la production) exige un certain dédoublement. Or, le *CE*, utilise une grande variété de tropes.

Ce travail nécessite des compétences. L'auteure en distingue quatre : linguistiques, encyclopédiques, logiques et rhétorico-pragmatiques, puis détaille toute une série de principes discursifs généraux. Sans entrer dans cette minutieuse classification, nous nous arrêterons seulement sur quelques unes de ces lois spécifiques. Ainsi, la « *loi d'exhaustivité* » qui veut que le locuteur s'arrange avant tout pour être compris se heurte à l'impossibilité de tout dire, les exigences de clarté s'accompagnent parfois de « *règles d'économie* » : le contenu à la fois très dense et volontairement bref de l'hebdomadaire joue incontestablement avec ces contraintes.

Des lois de discours concernent aussi l'ensemble des comportements sociaux et aboutissent à une sorte de code des convenances (ethnographiques, sociales ou morales). La satire, la caricature jouent avec ces limites.

Enfin se pose la question du statut, de la légitimité de ces discours. L'enjeu n'est plus simplement linguistique, il est aussi philosophique (quelle attitude par rapport à son sujet, son lectorat ?), moral (le souci de vérité par exemple), juridique (loi sur la diffamation, secret de l'instruction), sociologique...

Même dans la réflexion sur la notion d'espace public, cet enjeu est présent et Habermas l'intègre au concept « d'agir communicationnel » :

²⁰⁵Kerbrat-Orecchioni, 1986, *L'Implicite*, Armand Colin ; chapitre 3

« Outre la forme standard des actions langagières, on admet d'autres formes de réalisation langagière des actes de parole ;

- outre les actions langagières explicites, on admet les expressions implicites, elliptiques, extra-verbales, par rapport auxquelles la compréhension de l'auditeur dépend de la connaissance des conditions contextuelles contingentes, non standardisées ;

*- outre les actions langagières directes, on admet les expressions indirectes, figurées et ambiguës, dont la signification doit être tirée du contexte [...]*²⁰⁶

Le terme « d'implicite » apparaît donc dans ce récapitulatif, de même que les enjeux liés à l'interprétation de figures et d'éventuelles ambiguïtés. Poursuivant sa présentation, Habermas réaffirme l'importance des contextes (d'énonciation et d'interprétation), des différents processus d'intercompréhension et des stratégies des acteurs :

« - à côté des attitudes de fond objectivantes, conformes aux normes et expressions, on admet une attitude performative, active, afin de prendre en compte le fait qu'avec chaque acte de parole les parties prenantes de la communication se réfèrent simultanément à quelque chose dans le monde objectif, social, et subjectif ;

- outre le niveau des procès d'intercompréhension, i.e. du discours, on inclut le niveau de l'agir communicationnel, i.e. de la coordination consensuelle des plans d'action des parties prenantes individuelles ;

- outre les actions communicationnelles, l'analyse prend enfin en compte les ressources du savoir d'arrière-fond d'où les parties

²⁰⁶ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 336-338.

prenantes de l'interaction alimentent leur interprétation, i.e. les mondes vécus. »²⁰⁷

Le recours à l'implicite est donc un procédé complexe. Il repose sur des paradoxes : il transgresse le principe du moindre effort dans une situation de communication, il contredit la loi d'exhaustivité puisque le dire implicite est en quelque sorte un « sous-dire ». Mais l'effort supplémentaire qu'il requiert peut être considéré comme un jeu. La connivence qui s'établit a quelque chose à voir avec un véritable plaisir du décodage.

Décodés ou pas, les actes de langage s'accomplissent aussi lorsque toutes les conditions de réussite ne sont pas réunies. Il n'est rien de systématique dans la perception ni des actes de langage, ni, bien sûr des implicites.

Cet aspect, méthodologiquement difficile à prouver, est cependant une donnée essentielle en réception (mais aussi en production).

3. Connivence, complicité, contrat, co-construction... ?

3.1. Un « contrat » ? Quel contrat ?

3.1.1. La notion de contrat

Les sciences de l'information et de la communication ont travaillé ces concepts de l'implicite, ajoutant, par exemple, celui de contrat. Le contrat de lecture, tel que le définit E. Veron, est, pour utiliser une définition plus littéraire cet « horizon d'attente » du lecteur, codifié par certaines normes textuelles :

²⁰⁷ Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 336-338.

*« La constitution d'un lectorat suppose la structuration, dans le discours du titre, d'un lien proposé au récepteur sous la forme de ce que j'ai appelé ... un contrat de lecture ».*²⁰⁸

D'autre part les actes discursifs sont déterminés par les contraintes des situations dans lesquelles ils s'inscrivent. Les discours qui viennent s'y inscrire sont solidaires d'un réseau complexe d'énoncés, d'habitudes qui constituent la « trame historique » du média.

Ce contrat repose donc sur les notions de légitimité, de crédibilité, d'adéquation des discours à des règles et des jeux de langage (notamment dans le cadre de notre support satirique), à l'intérieur d'un discours.

Cette notion de « contrat » a fait l'objet de nombreux ajustements depuis E. Veron. Y. Jeanneret et V. Patrin-Leclère dans un article intitulé « *La métaphore du contrat* » ont fait remarquer que cette tentative de modélisation a vite été récupérée par le champ professionnel, par la communication d'entreprise. Grâce à l'utilisation de ce terme de « contrat », l'économique (et les enjeux de l'achat d'espaces publicitaires, qui pour le coup ne concernent pas notre objet d'étude) serait gommé au profit du moral :

*« Le « contrat » a la vertu de transformer la consommation en communication »*²⁰⁹

Effectivement la presse écrite d'information générale reste une des seules consommations médiatiques payantes, alors que :

« Ces médias²¹⁰ revendiquent dans le même temps de ne pas être des entreprises comme les autres : ils mettent en avant que

²⁰⁸ Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception, régulation*, P.Charaudeau, éd., Hatier.

²⁰⁹ Jeanneret Yves et Patrin-Leclère Valérie (2004), « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38, p. 138.

l'information est une mission et le lecteur davantage un citoyen qu'un consommateur. »²¹¹

Nous adhérons donc ici à la conclusion des auteurs, même s'il nous semble toujours très pertinent, notamment dans le cas de l'étude du *CE*, de définir un modèle de fonctionnement du discours satirique et de réfléchir, dans le même temps, à ses implications et ses enjeux :

« Les SIC gagnent peut-être à déconstruire les contrats plutôt qu'à les modéliser ».²¹²

P. Charaudeau décrit la communication comme un ensemble de niveaux de contraintes qui s'autodéterminent pour s'acheminer vers un « contrat de communication » :

« Tout discours se construit à l'intersection d'un champ d'action, lieu d'échanges symboliques organisé selon des rapports de force (Bourdieu), et d'un champ d'énonciation, lieu des mécanismes de mise en scène du langage. Le résultat en est ce que nous appelons un « contrat de communication ».

La prise de parole politique n'échappe pas, bien sûr, à ces contraintes. Elle s'inscrit dans des schémas tellement attendus qu'elle court le risque de n'être ni très audible ni efficace.

« Il en est ainsi du discours politique, et par là s'explique à la fois son hétérogénéité du point de vue des multiples significations qui

²¹⁰ *Le Canard enchaîné* tient en effet à rappeler régulièrement que sa « mission » ne se résume pas à un acte de consommation (voir quatrième partie sur les métadiscours du journal).

²¹¹ Jeanneret (Yves) et Patrin-Leclère (Valérie), 2004, « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38, page 138

²¹² Ibidem

peuvent en sortir et sa stabilité du point de vue des possibilités de comportements énonciatifs dont dispose le sujet politique. De là, les difficultés que pourront éprouver aussi bien les politiques qui voudraient s'assurer que leur discours soit efficace, les citoyens qui voudraient que leur force de contestation ait un impact, que l'analyste qui se lance dans l'entreprise périlleuse d'interpréter ces discours cherchant à en extraire tous les sens possibles. »²¹³

Ce contrat est très réactif au contexte, il élabore une identité « dynamique », mais les interprétations des choix effectués sont donc complexes.

3.1.2. Dialogisme et polyphonie

Les termes de dialogisme et de polyphonie renvoient d'abord au champ de l'analyse linguistique et littéraire de M. Bakhtine. Les deux termes se sont depuis chargés de significations assez variées. Mais d'emblée, la définition générale du dialogisme, qui s'attache à déceler la présence de « l'autre » dans le discours, ouvre des perspectives qui intéressent les sciences de l'information et de la communication.

Pour Bakhtine et Volochinov, le dialogue, au-delà du sens qu'il revêt habituellement, se retrouve dans tout type d'échange :

« Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.) »²¹⁴

²¹³Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 40.

²¹⁴Bakhtine M., Volochinov V. N. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. fr., Paris, Minuit. Cité dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

Considérer le discours comme produit d'un processus d'interactions entre des consciences qui s'inspirent les unes des autres et se répondent, permet d'ouvrir l'analyse des textes, qui ne sont plus observés comme des entités closes.

De façon plus générale, en se rapprochant de problématiques abordées dans les sciences humaines, le dialogisme repose aussi sur une conception des rapports du moi avec les autres, une anthropologie de l'altérité : l'autre est essentiel pour constituer un « moi ». Transposé dans l'univers médiatique, même une parution satirique ne peut se construire et se pérenniser sans tenir compte, de manière plus ou moins consciente et assumée du discours des autres, (S. Moirand²¹⁵ distingue par exemple deux types de dialogismes « montrés », mais aussi un dialogisme intertextuel et un dialogisme interactionnel). Deux types de relations sont toujours à l'œuvre : des relations interdiscursives, les énoncés tenant toujours compte d'énoncés produits antérieurement, et des relations interlocutives, qui désignent les jeux de compréhension-réponse avec les destinataires réels ou virtuels²¹⁶.

Dans cette conception du dialogisme, il faut tenir compte de la réalité de la parole, constitutive du discours. Le discours émane toujours de la prise en considération d'autrui. L'émetteur adapte son lexique et sa syntaxe en considération du niveau de langue de son interlocuteur. Même la structure argumentative du discours est affectée dans la mesure où l'émetteur anticipe les objections, la part d'autrui. Le discours est donc un perpétuel dialogue avec autrui, ce qui met en question l'unité du sujet qui s'exprime, les discours étant moins une expression autonome et solitaire, totalement subjective, qu'une construction qui s'articule aux autres discours, passés et à venir.

Le terme de « polyphonie » est, lui aussi, associé aux travaux de Bakhtine. Il fut d'abord un outil pour l'analyse littéraire. La linguistique,

²¹⁵ Moirand Sophie (2001), « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 16 septembre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2646>

²¹⁶ Voir à ce sujet l'article « Dialogisme » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

notamment avec O. Ducrot, a ensuite développé sa propre approche de la notion.

En linguistique, la polyphonie résulte de l'observation attentive de l'énoncé. La théorie de Ducrot a permis de distinguer le locuteur du ou des énonciateurs, comme le rappelle le *Dictionnaire d'analyse du discours* :

*« Le locuteur est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue. Il peut s'associer à certains énonciateurs tout en se dissociant d'autres. Il est important de souligner que tous ces « êtres discursifs » sont des êtres abstraits. Le rapport à l'être parlant réel n'intéresse pas O. Ducrot. »*²¹⁷

Cependant cette théorie linguistique, avec ce sens attribué au terme de polyphonie, est une analyse de la langue et ne s'intéresse donc pas aux interprétations ou emplois possibles des énoncés. Deux acceptions très différentes cohabitent donc, ce qui amène les deux auteurs de l'article à conclure ainsi :

« Or le concept reste-t-il le même ? Il est clair que les différentes acceptions divergent sur des points essentiels. La polyphonie linguistique se situe au niveau de la langue, restant ainsi une notion purement abstraite ; la polyphonie de l'analyse de discours est un phénomène de parole et en ce sens concret [...] Or rien ne semble empêcher la collaboration des différentes approches. »

L'étude de l'écriture satirique du *CE* plaide, nous semble-t-il, en faveur de ce rapprochement. Il se forge bien entre la parution hebdomadaire et ses lecteurs une forme de jeu où la polyphonie est à la fois un fait de langue et a beaucoup à voir avec la coopération et l'interprétation des lecteurs.

²¹⁷ Article « Polyphonie » du *Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), Paris, Ed. Seuil.

3.2. Avec qui ?

Evidemment s'il s'élabore une forme de contrat avec le journal, il reste à déterminer qui le souscrit du côté du lectorat. L'écriture satirique engendrant une connivence avec le destinataire, il doit avoir un horizon d'attente particulier, un « profil » qui le distinguerait d'autres types de parution.

Nous n'avons cependant pas choisi d'en faire un profil « sociologique ». L'approche par les sciences de l'information et de la communication nous a davantage conduit à tenter de déterminer ce qui était véhiculé par les discours eux-mêmes. Sans être certain que le destinataire interprète les discours dans les significations construites par l'hebdomadaire, l'observation attentive sur une assez longue période ne permet pas de savoir « avec qui » le discours satirique entre en résonance, mais beaucoup plus clairement « avec quoi ».

Nous verrons que les thématiques abordées ont un aspect « prévisible », fondé sur un certain nombre de valeurs ou de positionnements plus ou moins explicités. Le lecteur habituel, l'abonné, « initié », qu'il partage ou non les propos et les jugements construits par le journal, sait très souvent à quoi s'attendre, dès la lecture des titres, notamment ceux de la une.

Comme la presse dite « d'opinion », l'hebdomadaire, bien que satirique, se construit un public qui ne sera pas celui d'autres parutions satiriques. Il est possible de pratiquer la satire et l'ironie sur une multitude de sujets, elle ne s'exercera pas forcément sur les mêmes thèmes.

S'il existe différentes manières de mettre en œuvre le registre satirique (point sur lequel nous reviendrons), l'élaboration du discours satirique dans le *CE* repose aussi sur des « valeurs » que nous préciserons.

3.2.1. Intertextualité et construction avec le lecteur

La réflexion menée sur l'intertextualité, notamment dans le champ littéraire, a contribué à révolutionner l'approche des textes, et elle ouvre également des perspectives intéressantes dans l'approche de la parution satirique. L'interprétation des textes n'est plus envisagée uniquement comme dérivant de ses origines, comme dans les études traditionnelles (ses sources, ses influences...): le texte est toujours engagé dans un jeu de relations intertextuelles, il est toujours travaillé par tous les autres textes, passés, mais aussi présents, et même futurs comme l'affirmera notamment M. Rifaterre. Alors que les études traditionnelles figeaient le texte comme issu d'une somme d'influences, l'intertextualité l'envisage comme un support en perpétuelle évolution, toujours renouvelé par le « dialogisme » avec d'autres textes.

Ces travaux correspondent donc clairement à des enjeux « communicationnels ». La traduction d'un texte par les lecteurs, ses enjeux, ses variantes, ses obstacles, sont des objets d'études en sciences de l'information et de la communication.

En France, les travaux de J. Kristeva, qui se présentent comme inspirés de ceux de M. Bakhtine installent le terme d'intertextualité dans le champ de l'étude des textes. Les travaux, en Allemagne de Hans Robert Jauss²¹⁸ et Wolfgang Iser²¹⁹, fondateurs d'un groupe de recherche littéraire connu sous le nom d'école de Constance remettent également en question la théorie traditionnelle de la production et de l'imitation littéraires. Ils y opposent une théorie de la réception qui fait du lecteur un protagoniste essentiel de la communication littéraire. Des courants d'interprétation que l'on dénomme esthétique de l'effet (chez Iser) ou esthétique de la réception (chez Jauss) vont se développer.

Cette approche par l'intertextualité interroge aussi l'identité et les limites d'un texte, en même temps qu'elle appelle une redéfinition des pratiques de lecture. Enfin l'activité de recherche et le commentaire sont

²¹⁸ Jauss Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, col. « Tell ».

²¹⁹ Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

également remis en question, car se pose de manière accrue la question de l'interprétation.

La question du rapport au lecteur, de l'interprétation des textes nous semble d'autant plus pertinente pour notre objet d'étude que l'écriture satirique joue sur cette connivence avec le lecteur, dont on sollicite sans cesse les « compétences ».

Dans *Lector in Fabula*, U. Eco²²⁰ insiste sur le rôle du lecteur. Il coopère pour interpréter le texte. Une relative liberté s'offre à lui, mais certaines caractéristiques structurelles règlent l'ordre des interprétations. Cette approche se veut donc pragmatique et se doit de tenir compte de la réception.

De même, M. Riffaterre, se réclamant de la poétique de la réception, souligne la diversité des associations possibles dans la mémoire des lecteurs : certaines associations seraient délibérément induites par l'auteur (intertextualité obligatoire) car :

« L'intertexte laisse dans le texte une trace indélébile, une constante formelle qui joue le rôle d'un impératif de lecture, et gouverne le déchiffrement du message. »²²¹

D'autres seraient liées à la culture et la mémoire (intertextualité aléatoire) et leur occultation ne suspendrait pas la compréhension générale du texte.

Dans ce processus d'élaboration du sens, U. Eco rappelle l'importance du contexte de la situation d'énonciation dans la prise de décision interprétative, ce qui l'amène à distinguer contexte et co-texte.

« Les sélections contextuelles prévoient des contextes possibles, lorsqu'ils se réalisent, ils se réalisent dans un co-texte. »²²²

²²⁰ Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula*, ou *La Coopération interprétative dans les textes narratifs* trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».

²²¹ Riffaterre Michael (1980), « La trace de l'intertexte », in *La Pensée* n°215, Paris, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6202171q>.

Certains termes prennent donc sens selon les circonstances d'énonciation car il y a co-occurrence avec d'autres termes d'un même système.

Le texte, selon U. Eco, est une « *machine paresseuse* », qui exige un travail de coopération du lecteur. Sans cet effort, le texte reste réticent, à l'état virtuel, il est dans l'attente de son actualisation par le lecteur. W. Iser préfère parler du texte comme d'un « *potentiel d'action* », expression qui nous ramène plus directement au champ disciplinaire des SIC. Le texte n'est pas la reproduction de quelque chose qui serait « donné », mais le produit d'une création. Il propose même le terme de « *lecteur implicite* », sans réelle existence, mais qui ajoute à la structure textuelle, une structure d'acte. Plutôt que de déchiffrer des sens, il est plus éclairant, selon W. Iser, d'appréhender les facteurs qui rendent possibles la constitution du sens. Le texte propose des pistes, des projets auxquels l'acte de lecture va proposer une réalisation.

Cependant, ce schéma de fonctionnement induirait un lecteur au savoir encyclopédique. Or, la compétence du lecteur peut être différente de celle de l'émetteur. Pour éviter d'être trop hermétique, le texte met en place une stratégie pour remédier à diverses « carences » du lecteur. Ce faisant, l'auteur prévoit donc un lecteur « modèle » (et non pas « idéal »), capable de coopérer à l'actualisation du texte.

Auteur et lecteur sont donc producteurs de stratégies textuelles mises en œuvre à partir des intentions virtuellement contenues dans l'énoncé.

Enfin, la théorie d'U. Eco postule que le lecteur en arrive finalement à construire des « mondes possibles », une construction culturelle à partir d'un « topic » textuel indiquant au lecteur quelles propriétés doivent être prises en considération, lesquelles peuvent être délaissées.

²²² Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula*, trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».

*« Générer un texte signifie mettre en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre. »*²²³

Lorsque la structure contient des jugements de valeurs ou des oppositions axiologiques, une idéologie, le lecteur, par ses choix, va décider des grandes oppositions axiologiques.

3.2.2. Interdiscours

Les sciences de l'information et de la communication ont adopté le terme d'interdiscours, qui est bien dans la lignée des travaux menés dans les champs de la linguistique, des sciences du langage ou dans certaines approches littéraires, comme le rappellent Charaudeau et Maingueneau :

*« Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. Ce dernier est au discours ce que l'intertexte est au texte. »*²²⁴

La conservation de ces deux termes d'intertexte et d'interdiscours, ouvre même des perspectives intéressantes en SIC, et pour l'étude d'une parution satirique. Ainsi, dans le même dictionnaire, les auteurs apportent la précision suivante :

« De son côté, P. Charaudeau voit dans « l'interdiscours » un jeu de renvois entre des discours qui ont eu un support textuel mais dont on n'a pas mémorisé la configuration ; par exemple, dans le slogan « Maggi fait le potage de vos grand-mères », c'est

²²³ Ibidem

²²⁴ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

l'interdiscours qui permet les inférences du genre « les grand-mères font la cuisine de façon traditionnelle en restant des heures devant les fourneaux ». En revanche, « l'intertexte » serait un jeu de reprises de textes configurés et légèrement transformés, comme dans la parodie. »

L'étude à laquelle fait référence cette citation s'intitulait justement : « *Des conditions de la mise en scène du langage* ». ²²⁵

Le terme de « parodie » fait écho à certaines pratiques du *CE*, comme la reprise, la prolongation, poussée parfois jusqu'à l'absurde, des propos de certains politiques. Une rubrique à la « une », revenant régulièrement s'intitule même : « *Les interviews (presque) imaginaires du « Canard »* ».

A titre d'exemple, en janvier 2010, une fausse interview de D. de Villepin est titrée : « *Je serai bientôt à la barre* ». Le titre fait à la fois référence à l'actualité judiciaire, le verdict du procès de l'affaire Clearstream étant attendu dans la semaine, et aux vellétés supposées de l'ex Premier ministre de se présenter à la future élection présidentielle.

Comme nous le préciserons plus loin dans un chapitre consacré aux « petites phrases », cette aphorisation, satirique, vient amplifier des traits de caractère habituellement attribués à D. de Villepin. Se présentant comme passionné de poésie, il aurait un ego surdimensionné (il se prend dans cette interview pour le Général de Gaulle entrant en résistance depuis Londres), il serait devenu l'ennemi irréconciliable (allusion au « croc de boucher » que lui aurait promis N. Sarkozy) de celui qu'il méprise (allusion à sa petite taille). Dans cet exemple, une bonne partie du sens de l'énoncé et de son potentiel ironique échappe au lecteur qui ne suit pas l'actualité politique française, ou ne s'est pas familiarisé avec certains indices qui se sont construits semaine après semaine dans le *CE* même (avec des jeux d'échos dans les dessins ou dans l'autre référence de la satire politique *Les Guignols de l'info*). C'est le cas pour les indices du croc de boucher ou l'allusion à la différence de taille entre les deux ennemis politiques. Quant à l'allusion à l'ethos du Général de Gaulle,

²²⁵ Charaudeau, Patrick (1993), "Des conditions de la mise en scène du langage", *L'esprit de société*, Mardaga, Bruxelles.

cible récurrente du *CE* qui le représente en roi soleil entouré de sa cour (voir dessin de Moisan en figure 14), elle nécessite quelques compétences historiques.



Figure 17: Parodie- Les interviews (presque) imaginaires du "Canard" 27/01/2010

Ces difficultés d'interprétation, nous les constatons très régulièrement en observant des publics d'étudiants découvrant (c'est le cas pour l'immense majorité²²⁶) l'hebdomadaire : problème d'identification des indices, absence de repères historiques (certains confondent en 2010, dans les dessins, les

²²⁶ Le public d'étudiantes et d'étudiants auquel nous proposons la découverte de l'hebdomadaire est constitué, le plus souvent, de DUT première ou deuxième année en Chimie ou GEII. Ils se sont engagés dans des cursus scientifiques et technologiques, et n'évoluent pas dans un environnement de spécialistes des questions d'information et de communication.

représentations de De Gaulle et de J. Chirac par exemple), absence de repères dans l'actualité politique ...

Il ne fait pas de doute non plus que la lecture régulière du support facilite considérablement la compréhension de certains dessins, l'interprétation de certains titres et la lecture des articles. Quand un étudiant ou une étudiante est familiarisé avec ce support, il accompagne les groupes dans l'interprétation et se délecte de ce rôle de passeur de sens.

3.3. Quel type de « socialisation » ?

Il reste à évaluer quel type de rapport au monde implique ce choix de la médiation satirique, pour l'émetteur, comme pour le lecteur.

Si l'on postule avec Mead que la communication est une interaction qui permet la socialisation : « *Il faut être membre d'une communauté pour être soi* », il est intéressant de s'interroger sur les particularités d'une socialisation qui emprunterait le « biais » satirique. Mead précise en outre :

« Le langage n'est pas seulement médium d'intercompréhension et de transmission de savoir culturel, mais il sert à la socialisation et à l'intégration sociale. »²²⁷

Ces éléments de réflexion empruntés à la sociologie sont utilement complétés par des analyses et des références philosophiques. Au cœur de l'intérêt porté par des lecteurs au *CE*, pourrait exister la volonté de s'extraire de la masse, du « on » qui efface la personnalité :

« Car ce milieu du Mitfasein est ce que Heidegger nomme le on. Le on est, pour l'existence quotidienne de l'être, puissance

²²⁷ Cité par Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 2, Paris, Fayard, p. 32.

d'anonymat. L'être-en-compagnie est en effet tenaillé par une distance qui tient le soi propre à distance de soi, et contre laquelle le soi propre doit reconquérir son authenticité...Ce qui signifie que le Dasein se tient, en tant qu'être-en-compagnie quotidien, sous l'emprise des autres, que son être est confisqué par les autres. »²²⁸

Il s'agit donc d'échapper à la « dictature du « on » ». Citant à plusieurs reprises Heidegger, l'auteur évoque la nécessité de « s'extraire de la grande masse pour conquérir son authenticité contre l'emprise du commun. »

« Récusant au contraire toute interrogation, elle se révèle « réfractaire à toute différence de niveau et à l'authenticité (...) La publicité noie tout dans sa grisaille et fait passer ce qu'elle a ainsi mis sous le boisseau pour bien connu et accessible à quiconque. »²²⁹

Que l'hebdomadaire joue de ce positionnement, en marge des principaux médias d'information, ne fait pas de doute. Comme nous aurons l'occasion de le montrer pour l'année 2010, c'est même parfois une revendication explicite. Il reste que cette volonté de s'extraire du commun est aussi une manifestation publicisée de cette révolte, et que les lecteurs appartiendraient aussi à une forme particulière de communauté.

De manière beaucoup plus concrète, l'éditorial du 23/6/2010, sur lequel nous reviendrons, rappelle à quel point, pour le *CE*, la construction du discours satirique est issue du jeu des interactions d'acteurs sociaux divers :

« Plus simplement des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus

²²⁸ Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in Hermès n° 10, Paris, CNRS Editions.

²²⁹ Ibidem

observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques et des petits arrangements avec la morale publique. » CE 23/6/2010

La parution satirique se présente donc comme indissociable, presque « dépendante », de toute une série de sources qui trouveront peut être dans l'hebdomadaire un écho public. Cette particularité fait de l'hebdomadaire une construction complexe car elle va permettre l'insertion d'un discours potentiellement subversif dans un dispositif qui ne l'est absolument pas. L'intrusion d'un discours de contestation dans un univers qui se doit plutôt d'être le garant de l'ordre social constitue justement l'intérêt et l'originalité de ces discours.

3.3.1. L'horizon d'attente

Les études de réception postulent donc que les œuvres sont polysémiques et vont prendre différents sens selon le contexte, l'époque, le lecteur, même si toutes les lectures ne se valent pas. Mais personne n'est en mesure d'actualiser en permanence la totalité des ressources qu'un texte est supposé receler.

Chaque lecteur, selon Jauss, se crée donc un « horizon d'attente », qui dépend des compétences linguistiques et métalinguistiques du lecteur. Selon Iser²³⁰, ce sont même précisément ces « blancs », c'est-à-dire ce qui appelle un travail du lecteur qui cherche à combler les lieux d'indétermination, qui sont le centre de l'échange, de la dialectique entre le texte et son lecteur.

La réception dépend de l'horizon d'attente littéraire mais aussi social du public. L'écart entre l'horizon d'attente du public et l'œuvre doit se tenir dans certaines limites. Les auteurs de l'école de Francfort y ajoutent des considérations sur les caractères artistiques, qui ne sont pas notre propos ici.

²³⁰ Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

Mais toute la contextualisation et la réflexion sur les processus d'interprétation des textes est aussi du ressort des sciences de l'information et de la communication, et tout particulièrement sur l'objet d'étude qu'est le *CE*. Ce sont justement dans ces attentes et ces « vides » à combler que se construit l'acte de lecture. Or cette relation est par essence déséquilibrée :

« L'asymétrie entre texte et lecteur se manifeste dans le manque d'une situation commune et de données concernant un cadre relationnel commun »²³¹

Mais ce manque est aussi fondamentalement lié au désir de lire, comme le précise Y. Gilli, empruntant le vocabulaire de W. Iser :

« Ce manque est en fait un stimulus. Il représente un vide qui sert de moteur à la communication, de « matrice élémentaire » à l'interaction entre texte et lecteur. Il se manifeste par un certain nombre de « trous » qui représentent autant de points d'incertitude pour le lecteur et qui apparaissent aux deux niveaux du texte que nous avons souvent eu l'occasion d'évoquer : celui du répertoire et celui des stratégies. »²³²

Cette nécessité d'interpréter et de maîtriser des références peut être source d'angoisse pour un certain nombre de lecteurs estimant, à tort ou à raison, qu'ils ne comprennent pas un certain nombre d'implicites qu'ils ont pourtant détectés. Le risque est donc d'opposer des lecteurs savants et des lecteurs ordinaires, gênés par le « répertoire » ou les « stratégies ».

²³¹ Ibidem

²³² Gilli Yves, « Le texte et sa lecture. Une analyse de l'acte de lire selon W. Iser », *Semen* [En ligne], 1 | 1983, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 29 août 2013. URL : <http://semen.revues.org/4261>

3.3.2. Le plaisir du texte

Si la question du plaisir du texte semble nous éloigner du champ des sciences de l'information et de la communication, relevant davantage de recherches en littérature, en sémiologie, en psychologie ou en esthétique du discours, il nous semble qu'il serait tout aussi artificiel et hypocrite de nier l'importance des liens particuliers qui se tissent entre les rédacteurs de la parution et les lecteurs fidèles de l'écriture satirique de l'information.

L'expression « plaisir du texte » est connotée depuis les travaux de R. Barthes. Le court ouvrage de R. Barthes, constitué de fragments, cherche à formuler, souvent à partir d'exemples littéraires, les enjeux émotionnels des actes d'écriture et de lecture. Evoquant son travail d'écrivain, il affirme :

« Ce lecteur, il faut que je le cherche (que je le « drague »), sans savoir où il est. Un espace de la jouissance est alors créé. Ce n'est pas la « personne » de l'autre qui m'est nécessaire, c'est l'espace : la possibilité d'une dialectique du désir, d'une imprévision de la jouissance : que les jeux ne soient pas faits, qu'il y ait un jeu. »²³³

Si le travail d'écriture du journaliste est différent de celui de l'écrivain, nous aurons l'occasion de confirmer que l'aspect « jeu » est indissociable de l'écriture satirique dans le *CE*.

Peu d'études ont été consacrées au plaisir de la lecture, notamment des médias écrits. Lorsque les chercheurs se penchent sur la question de l'intertextualité, ils s'attachent davantage à décrypter le travail intellectuel, même lorsqu'ils se situent dans les théories de la réception.

L'aspect « émotionnel », la dimension affective du rapport au texte, si difficiles à déterminer et à évaluer scientifiquement, n'en sont pas moins importants dans les liens qui se tissent entre le lecteur et certains médias écrits.

²³³ Barthes Roland (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil., p. 10.

Or, le jeu sur l'implicite, caractéristique de l'écriture satirique, ne peut que renforcer cette tendance à créer avec les lecteurs une forme de complicité.

Le lecteur fait appel à sa mémoire et sa culture pour interpréter. Une forme d'accoutumance aux mécanismes de l'écriture satirique (dont nous développerons quelques « modèles » un peu plus loin), aide, bien sûr, le lecteur à entrer en connivence avec les textes, et contribue au plaisir qu'il prendra à saisir toutes les allusions. Pour l'hebdomadaire, le pire serait que le lecteur se décourage ou se désintéresse, frustré de ne pouvoir décrypter les références, de se sentir finalement exclu d'un monde dont il ne maîtrise pas suffisamment les codes culturels.

Or, le succès de l'hebdomadaire, même s'il tient à la « qualité » de ses informations, ne peut être dissocié du travail sur la forme, sur la présence de la satire qui induit un rapport au texte différent.

Le travail d'interprétation fourni par le lecteur est personnel, « intime », et débouche sur une forme de satisfaction. L'implication intellectuelle est liée à l'implication affective dans ce processus de lecture du texte satirique. Reconnaître les allusions ou l'intertexte est une gratification pour le lecteur. En plus de la satisfaction intellectuelle d'avoir identifié des allusions ou des jeux, le lecteur est récompensé par un surcroît d'émotion.

La complicité avec le rédacteur des textes augmente également : rédacteur et lecteur partagent des références historiques, culturelles et linguistiques communes. Les lecteurs fidèles peuvent avoir le sentiment d'appartenir à un cercle privilégié et vont contribuer, en retour, à conforter une certaine cohérence de l'écriture satirique, dont nous verrons qu'elle fait, au sein du journal, l'objet d'un traitement particulier qui vise justement à assurer une forme d'homogénéité.

Le lecteur habituel, récompensé par une complicité accrue, se retrouve régulièrement en terrain familier et y pénètre avec davantage de bienveillance.

Nous n'avons pas, dans ce travail, poursuivi une des pistes qu'il serait intéressant de croiser avec les travaux récemment réalisés par M. Coulomb-Gully : celle du « genre ». Une étude complémentaire pourrait s'intéresser à la

construction du discours satirique en liaison avec cette problématique du genre. Si l'univers de l'hebdomadaire est, depuis longtemps, très masculin dans son fonctionnement et dans ses propos, il faudrait vérifier si ce traitement induit finalement, en réception, la constitution d'un public majoritairement masculin, comme l'affirme M. Coulomb-Gully :

« De fait on rit moins ici avec les femmes qu'on ne rit d'elles, la communauté des rieurs s'instaurant entre hommes. Rien d'étonnant à cela, puisque le lectorat du CE est très majoritairement masculin, un lectorat dont l'entre-soi est ici conforté par un humour qui plonge ses racines dans des formes satiriques ancestrales. »²³⁴

Dans quelle mesure le discours satirique est-il un discours qui reproduit des logiques de « genres » ? Un numéro de la revue *Ridiculosa*, portée par le laboratoire de recherche EIRIS (Equipe interdisciplinaire de recherche sur l'image satirique), était récemment consacré à cette problématique dans la caricature : « *De la guerre des sexes à la guerre du "genre" dans la caricature* ». L'appel à contribution pour ce numéro à paraître proposait cette problématique, qui pourrait aussi permettre d'interroger ce qui se construit dans et autour de la caricature dans le *CE* :

« Notre objectif est de réunir des contributions analysant cette guerre des sexes et/ou du genre dans les caricatures [...] Quels sont les motifs exploités, les procédés graphiques privilégiés, voire les outils de déconstruction de l'adversaire ? Quels sont les enjeux identitaires, sociaux, politiques, religieux, économiques ou encore familiaux soulevés par ces œuvres ? [...] Si hommes et femmes peuvent rire de soi, des stéréotypes du masculin et du féminin, rire

²³⁴ Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». *Communication et langages*, n°177, *Les langages du genre : sémiotique et communication*, Necplus.

contre les hommes ou contre les femmes peut-il alors changer les choses et ainsi contribuer à la quête de l'égalité ? »²³⁵

Peut-être même pourrait-on y ajouter un paramètre supplémentaire : celui du discours politique. La production très « masculine » du *CE*, selon M. Coulomb-Gully, est-elle avant tout liée à certaines pratiques satiriques ou est-elle davantage une conséquence de la focalisation sur l'univers politique ?

Si l'on pose l'hypothèse d'un « genre » du discours politique²³⁶, c'est-à-dire des manières différentes d'appréhender le politique, qui seraient les reflets de comportements sociaux construits historiquement et évoluant avec lenteur, alors, à l'arrivée, le traitement satirique du politique ne pourrait être perçu de façon identique par des publics « genrés » qui d'abord, n'ont pas la même approche du politique.

III. La mécanique satirique : stratégies de l'attaque « ad hominem »

La maquette de l'hebdomadaire, comme nous l'avons rappelé, est extrêmement stable et se répète invariablement sur le même schéma. La disposition et la répartition des informations sur la page ne change pas (à part quelques variantes secondaires) de toute l'année 2010. Elle est d'ailleurs bien plus ancienne : une première observation sur l'année 2008 avait abouti au même constat et il est possible de remonter bien plus loin dans le temps pour

²³⁵ Appel à contribution pour le numéro 21 de *Ridculosa*

²³⁶ Voir sur ce sujet les travaux de la même auteure : Coulomb-Gully Marlène et Rennes Juliette, « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* », in *Mots. Les langages du politique*, 94 | 2010.

certaines rubriques ou pour l'organisation générale de l'hebdomadaire et de sa une.

A la « une », le nom du journal est surmonté d'un bandeau, la plupart du temps scindé en deux blocs. Le plus souvent les deux titres, qui renvoient en pages 2 à 4, alternent l'encre rouge pour l'un, dans un cadre de dimension légèrement supérieure, et noire pour l'autre. Il est difficile d'y déceler une forme de hiérarchisation selon l'importance des contenus ou d'y trouver une quelconque correspondance thématique. Deux « oreilles » agrémentent des dessins historiques de canards qui encadrent le nom du journal et proposent un jeu de mots ou un calembour lié à l'actualité politique, économique ou sociale (essentiellement française) de la semaine.

Sous le nom du journal, un titre en tribune occupe toute la largeur de la page (sur les sept colonnes). Il est bien sûr lié à l'actualité, mais ne renvoie pas précisément à un article en page intérieure. Un éditorial, pratiquement toujours signé Erik Emptaz occupe le ventre de page. Trois à six articles (parfois sous une rubrique, elle aussi historiquement très ancienne : « *La noix d'honneur* », « *Le mur du çon* » ou plus récemment « *Le journal de Carla B.* ») se partagent le reste de la surface de la une avec trois à cinq dessins, et parfois une publicité pour le supplément maison « *Les Dossiers du Canard enchaîné* ».

Or, l'observation approfondie de la une du *CE* fait également apparaître (mais il fallait s'y attendre) une réelle stabilité des contenus. La première évidence est une forme de persistance rétinienne autour de Sarkozy. Le nom, souvent abrégé en Sarko apparaît très régulièrement dans les titres et se retrouve souvent en écho dans les dessins de la une.

Que faire de cette persistance ? Sans s'engager sur des analyses qui relèveraient, par exemple, des sciences politiques, quels sont les sujets abordés à travers cette mise en scène ? Il faut bien en passer par une analyse de contenu pour établir une description détaillée du fonctionnement de cette mise en visibilité. Alors seulement nous pourrions entrevoir les « horizons d'attente » du lecteur, habitué de cette mise en forme.

Est-ce le traitement satirique de l'information qui renforce cette tendance, ou s'agit-il d'une approche spécifique de l'hebdomadaire de ce qu'il

considère comme l'actualité principale de la semaine ? A travers le relevé et l'observation des occurrences, nous cherchons à déterminer comment fonctionne la « mécanique satirique », quelle est l'ampleur et quelles sont les régularités de ce discours ?

1. Le Président de la République à la une en 2010 : occurrences visibles dans les titrailes

L'examen attentif des unes de l'hebdomadaire sur l'année 2010 permet de constater très concrètement la fréquence des apparitions en une du Président de la République, en complément ou en plus de l'évocation des politiques gouvernementales.

Cette classification souffre évidemment du fait que la titraile ne saurait être seule révélatrice des contenus. Si l'on mesure assez facilement l'intention, parce qu'elle est omniprésente dans la parution, d'une mention claire du Président dans un titre, son absence ne signifie pas forcément que cet « objet » récurrent ne soit pas aussi présent dans bien d'autres articles. Ainsi en sera-t-il des articles évoquant des ministres, des décisions ou des lois qui sont en lien direct avec les politiques impulsées par le gouvernement mis en place par le Chef de l'Etat, par exemple dans cette une du 24/2/2010 « *Total : la raffinerie gouvernementale au bord de l'explosion* » et « *Affaire Banier-Bettencourt : l'Elysée a peur de voir l'Oréal devenir suisse* ».

Tout au moins pourra-t-on déjà mesurer la fréquence de des occurrences ostensiblement présentées comme des événements en fonction de cette référence claire. Nous reproduisons donc ci-dessous ce tableau des occurrences.

Le Président de la République à la une en 2010 Occurrences visibles dans les titrailes	
janv.-10	Seguela se moque du petit Nicolas 6/1
	Sarko et son moi double 27/1
févr.-10	Clearstream : la journée infemale de Sarkozy 3/2
	Sarkozy dévoile en privé son plan pour les retraites 10/2
mars-10	Ecoutes téléphoniques : la discrète réforme imposée par l'Elysée 3/3
	Veillée funèbre à l'Elysée – Sarko veut y croire encore 17/3
	Sarko a décidé de déshabiller Villepin 24/3 ; Sarko sept fois vainqueur 24/3
	Sarko se fiche (de paie) des profs 31/3 + Carlita Rockefeller
avr.-10	Rumeurs : la colère de Carla contre « les branquignols autour de mon mari » 14/4
	La fondation de Carla : une si jolie baudruche 21/4
	Carla fait interdire un concert de rock à la Pyramide du Louvre + Ciel, ma femme défend la polygamie 28/4
mai-10	Document : l'émission de télé qui se prépare à l'Elysée 26/5
	Tapie repreneur de Sarko 26/5
juin-10	Le prix payé par Sarko pour calmer Christine Boutin 9/6
	Sarkozy condamne ses ministres à prendre le train de vie de l'Etat... en deuxième classe ! 30/6
juil.-10	Sarko en plein désarroi 7/7
	Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosse facture 28/7
	Woerth-Bettencourt, l'Elysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie 28/7
	Les drôles de guerres de Sarkozy 28/7
août-10	Nice : balade au royaume d'un sarkozyste de choc 4/8
	Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase 4/8
	Les déchus du Sarkozysme 11/8
	Cap-Nègre : Sarko incapable d'offrir le tout-à-l'égout à la maman de Carla 18/8
	Sarko au violon ? 18/8
	Affaire Woerth La main de Sarko dans la Légion d'honneur de Maistre 25/8
sept.-10	Sarko n'écoute pas assez son papa 25/8
	Sarko et la rentrée sociale : « C'est un quitte ou double » 1/9
	Sarko travaille du chapeau 15/9
	Sarko épingle une grosse décoration au revers d'un gros donateur 22/9
	Fier de son plan anti-pauvreté Sarko essaie de se faire porter ...ONU ! 22/9
	Sarko fait front 29/9
	Fillon, Sarko, Borloo, la guéguerre des mentors 29/9
Le mentor a fait fort 29/9	
oct.-10	Du sarkatholicisme 6/10
	Retraites : les angoisses de l'Elysée et les hésitations des syndicats 14/10
	Contestataire en chef 14/10
	Qu'a demandé Sarko au Pape ?...Des stock-onctions ! 14/10
	Sarkozy : « Jean-Louis Borloo, Premier ministre à 99% » 20/10
nov.-10	Jeux subtils des syndicats face à l'Elysée et au reflux des grèves 27/10
	Sarko supervise l'espionnage des journalistes 3/11
	La bagarre Villepin-Sarko...un vrai sac d'haineux ! 10/11
	Sarko K.O. sur la scène mondiale 10/11
	Les interviews (presque) imaginaires du « Canard » Hu Jintao-Sarkozy : « Entre nous, pas de tabou » 10/11
déc.-10	Sarkozy n'a pas fini d'épuiser ...le Fillon ! 17/11
	Le Sarko circus 1/12 ; Neuilly capitale de la drogue ! 1/12
	Voyage en Inde : plus de promesses que de contrats fermés Sarko a encore...Bombay le torse ! 8/12
	Sarkozy divorcée ! 15/12
Total	Bigard, le couillon de Sarko 22/12
	Du Sarkozyl dans le Mediator 29/12
	Total Sarkozy : 8 Total Sarko : 27 Total néologismes sur le patronyme : 4 ; Recours à une métonymie (dont l'Elysée 6 fois) : 8 + Une seule occurrence de « Nicolas » + « Carla » : 5 occurrences sur l'épouse du Président entre fin mars et avril

Figure 18: Le Président de la République à la une en 2010

A la une en 2010, 27 titres font donc clairement référence au président de la République en exercice. Rien ici de surprenant ni de déterminant dans l'aspect quantitatif. Dans un hebdomadaire qui traite en priorité de l'actualité politique française, dans un contexte, souvent rappelé par le journal lui-même, où ce président cherche à occuper le devant de la scène politique publique, l'apparition de son nom dans environ une « une » sur deux (27 sur 52) au cours de l'année 2010, n'a, en soi, rien d'étonnant. Elle pourrait tout au plus confirmer que cette volonté d'être un « omniprésident » régulièrement évoquée par le journal est à la fois une réalité et une stratégie assumée, et finalement efficace, de N. Sarkozy.

Cette observation se confirme avec l'examen des tribunes sur l'ensemble de l'année, reproduit dans le tableau suivant.

Titres en tribune Présence de la référence au Président de la république, Nicolas Sarkozy en 2010
Encore une Sarkozerie au coin du feu « <i>Face aux Français sur TF1</i> » 27/1
Sarko verse tous ses dommages et intérêts pour résorber la dette publique ! <i>Affaire Clearstream</i> 3/2
Sarko cherche comment déplacer les fiouls ! Menace sur le carburant à l'approche des régionales 24/2
Tempêtes : Pourvu que ce ne soit pas du vent ! <i>Sarko promet une aide financière et un plan digue</i> 3/3
Sarko se met aux leurres d'été Voyage mondain aux USA, sécurité, vote anti-burqa 31/3
Sarko est d'une rumeur massacrant Il provoque une enquête de la justice sur les potins de la République 7/4
« Sarko va en voir des Woerth et des pas mûres » <i>Réforme des retraites : les syndicats très remontés</i> 14/4
Sarkozy : « Cette fois au moins, c'est pas moi qui vous enfume ! » <i>Eruption du volcan</i> 21/4
Sarkozy renonce à sa carrière de géant vert Le Grenelle de l'environnement passé à la moulinette 5/5
La retraite aux lambeaux ! Sarkozy prépare une nouveauté pour le défilé du 14 juillet 26/5
Les futurs retraités vont prendre un coût de vieux ! <i>Sarkozy a tranché</i> 16/6
Sarkozy englué dans la marée Woerth ! Révélation après révélation, la polémique enfle dans l'affaire Bettencourt 30/6
« Eteindeez le feu ! » Johnny vole au secours de son ami Sarkozy 7/7
Eric Woerth recalé à l'Oréal de rattrapage Sarko contraint son ministre à quitter le poste de trésorier de l'UMP 14/7
Tourmalet : Sarkozy déjà détenteur du maillot à poisse ! Violences urbaines, affaire Blanc, Joyandet, Bettencourt-Woerth, etc... 21/7
Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine Après les championnats d'Europe d'athlétisme 4/8
Hortefeux assure le service après-vent. Depuis le discours sécuritaire de Sarkozy 11/8
« Vous reprendrez bien un coup de Roms ? » <i>Sarkozy aux électeurs lepénistes</i> : 18/8
Sarko : « Je m'étais pourtant donné beaucoup de Pen » Levée de boucliers, de la droite au plus haut des cieux, contre la politique sécuritaire 25/8
Sarko-Magnon dans la grotte jusqu'au cou ! Ecoutes, sondages, mesures anti-roms... visite à Lascaux 15/9
Merkel : « Sarko est le plus grand mentor du monde ! » Mensonges à Bruxelles, promesses de miracles à la tête du G20 22/9
Sarko, Besson, Hortefeux : une bande de maniaco-répressifs ! <i>Quatrième loi anti-immigrés depuis 2007</i> 29/9
Hortefeux : « Je fais raser ce Vatican de Roms, chef ? » <i>A la veille de la rencontre de Sarkozy avec le pape</i> 6/10
Sarkozy prêt à courber l'échine ! Pour signer des contrats avec Pékin, il oublie les droits de l'homme 3/11
Sarkozy se fait du mauvais centre ! Après le départ de Borloo, Morin, etc., et le retour du RPR 17/11
Au Maroc, chez Mohammed VI Sarkozy profite de la galette du roi ! <i>Pendant ce temps-là...</i> 29/12
Total Sarkozy : 13 Total Sarko : 11 Total néologismes sur le patronyme : 1

Figure 19: Tribunes: le Président à la une en 2010

Même forte présence donc de la mention au chef de l'Etat en tribune (24 occurrences au total), qui vient s'ajouter au relevé précédent. Il reste à compléter avec les représentations sous forme de dessins de presse, dans le tableau ci-dessous.

Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom)	
Mois de l'année 2010	Nombres d'occurrences
Janvier	6
Février	5
Mars	15
Avril	5
Mai	9
Juin	7
Juillet	9
Août	8
Septembre	9
Octobre	7
Novembre	8
Décembre	5
Total 2010	93

Figure 20: Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom)

Ainsi, l'omniprésence de la référence à N. Sarkozy viendrait, en quelque sorte, confirmer sa volonté d'être omniprésent sur le devant de la scène politique française. Le traitement de l'information politique effectué par l'hebdomadaire repose donc sur un paradoxe. Il vient à la fois confirmer cette stratégie de communication présidentielle, en dénonçant, comme nous le verrons plus loin, les aspects considérés comme les plus grossiers, mais le *CE* contribue lui-même fortement à cette « sur-représentation » médiatique du président par la place qu'il accorde à ses interventions et l'écho qu'il leur

donne. Le journal contribue donc paradoxalement à construire l'image que son discours dénonce.

Le décalage entre la stratégie d'accès à la visibilité médiatique de l'action présidentielle et la présentation qu'en fait l'hebdomadaire se manifeste donc non pas dans les faits mais dans leur interprétation satirique. L'un des signes est ce passage du nom de famille au diminutif « Sarko », très largement majoritaire dans la titraille (une fois sur deux environ pour les titres en tribune (11 fois sur 24) et pour l'ensemble de la « une » (27 sur 49 mentions).

Ainsi, dans le dessin de presse que nous reproduisons en tête de cette deuxième partie, la légende indique « *Sarko menace Fottorino, patron du « Monde »* ». Il confirme cet ethos présidentiel construit par l'hebdomadaire : cet omniprésident veut tout faire, être présent partout, se mêler de tout, sans retenue. Il intervient donc dans les choix internes du journal *Le Monde* et le personnage hurle : « *Ce n'est pas parce que je n'ai pas le temps de diriger le Monde, que vous allez pouvoir faire n'importe quoi !* ». On notera que l'ambiguïté de la formulation (le nom du journal est cité sans guillemets) renforce une représentation mégalomane du président.

2. De Sarkozy à Sarko. Stratégies de l'attaque *ad hominem*.

Ce relevé de la « une » fait donc clairement apparaître un nombre important et surtout très régulier de mentions au chef de l'Etat, et ce, quelle que soit l'actualité. Peut-être faut-il y voir aussi une interprétation clairement revendiquée : dans la 5^{ème} république, et notamment sous cette présidence-là, c'est un homme qui fixe l'agenda des événements ou c'est le compte-rendu de ces choix qui constitue l'actualité principale selon le *CE*.

La première caractéristique est le passage majoritaire du patronyme seul « Sarkozy » (au total : 21 mentions) au diminutif « Sarko » (au total : 38 mentions), le recours à des métonymies (notamment « l'Elysée ») étant minoritaire. Il n'y aurait rien à en déduire de péjoratif, cette abréviation étant

également utilisée avec sympathie par ses partisans, sans les allusions qui s'en suivent.

Les néologismes, qui sont aussi des jeux de mots sur le diminutif sont, quant à eux, connotés péjorativement « *Sarkatholicisme* (6/10), *Sarkozerie* (27/1), *Sarko-Magnon* (15/9), *Sarkozyl* (29/12) ». Chacun d'eux fait référence à une actualité, dont l'hebdomadaire critique le « traitement » politique et/ou communicationnel effectué par le président de la République. Même « sarkozystes » et « sarkozysme » prennent une connotation péjorative par le contexte, par un effet de système, l'ensemble des autres occurrences véhiculant des critiques de sa personnalité et de ses initiatives politiques.

C'est une contamination par l'actualité du « *scandale du Mediator* » qui vaut le néologisme de « *Sarkozyl* » pour désigner le président dans ce titre du 29/12/2010 : « *Du Sarkozyl dans l'affaire du Mediator...* ». L'invention de cette dénomination permet de transformer l'abréviation en terme à connotation médicale : le surnom créé ressemble lui aussi à un nom de médicament. Le contenu de l'article explicite cette assimilation linguistique : il rappelle à quel point le président a, par le passé, vanté les mérites de ce patron modèle qu'était Jacques Servier. Voici l'attaque de l'article :

« Encore lui ! L'étau se resserre autour de Servier et, patatras ! l'omniSarko déboule dans le décor pour exiger « toute la transparence »*²³⁷ sur le scandale du Mediator, mais surtout comme ami de trente ans de Jacques Servier, le modeste pédégé du laboratoire pharmaceutique, 9^{ème} fortune de France avec 3,8 milliards d'euros en banque. Cette manie d'être copain avec les grands patrons...

Depuis que le scandale a éclaté, Nicolas Sarkozy n'a pas eu un mot méchant sur l'attitude du labo, qui savait que le Mediator bousillait la santé mais ne l'a jamais retiré du marché.» CE 29/12/2010

²³⁷ C'est le journal qui souligne en caractère gras les citations.

L'accusation est grave et elle se double même d'un scandale financier, le gaspillage de l'argent public, autre cheval de bataille de l'hebdomadaire est évoqué en fin d'article :

« Le labo n'a plus qu'à arroser la Sécu : depuis 1976, le Mediator a coûté 1,2 milliards d'euros en remboursements, estime le député PS Gérard Bapt. Sans compter la facture à venir pour repérer les nouvelles victimes –par ici, les échographies cardiaques !- et soigner les dégâts. Ca va être marrant quand Sarko va devoir –vraiment- commenter tout ça... » CE 29/12/2010

La chute de l'article met également l'accent sur le décalage entre des propos et des actes, autre thème récurrent des commentaires de l'hebdomadaire. A l'affirmation de faire « *toute la transparence* » est opposée la nécessité de s'expliquer « *vraiment* » sur les causes d'un dysfonctionnement aux conséquences humaines dramatiques et aux incidences financières très importantes.

Cet article est signé Isabelle Barré. Nous pouvons constater, dans sa rédaction, plusieurs similitudes avec des articles signés par d'autres journalistes, notamment les éditoriaux d'Erik Emptaz. Il ne s'agit pas seulement du même registre satirique en général, mais de l'utilisation d'un certain nombre d'images ou expressions que l'on retrouve fréquemment. Ainsi en est-il de l'emploi du diminutif Sarko, du néologisme « *omniSarko* », variante de « *l'omniprésident* » cher à l'éditorialiste. La construction des phrases également, notamment les tournures impersonnelles : « C'est que », ou « Ca ».

Dans la méthode également qui consiste à revenir sur des déclarations antérieures : « *Vous êtes un homme fidèle, claironnait Sarko, le 7 juillet 2009...* », et parfois même des citations déjà parues dans des éditions du CE :

« Conclusion du barbouze-recruteur, publiée à l'époque par « Le Canard » (8/12/1999) ».

Nous retrouvons ici ce rôle de « surveillance » vigilante des propos tenus dans l'espace public et de trace mémorielle qui s'inscrit dans la durée, grâce aussi au journal lui-même.

Enfin, une référence au passé du président, permet de faire une allusion à une autre thématique forte de l'hebdomadaire : l'affairisme, la confusion des intérêts publics et privés et la collusion entre sphère politique et intérêts financiers privés :

« C'est que notre président comprend le business. Comme l'a raconté Libé (23/12), Servier est vite devenu l'un de ses plus gros clients lorsqu'il a monté son cabinet d'avocats d'affaires, en 1987. Nico le conseillait pour « payer le moins d'impôt possible » et transformer le groupe pharmaceutique en fondation de droit...néerlandais. Rien que ça ! » CE 29/12/2010

Le titre « *Du sarkatholicisme* » (6/10/2010) figure en ventre de page sur trois colonnes. Ce néologisme, formé sur une contraction qui associe le diminutif « Sarko » et une religion, permet de créer un mot qui sonne comme le nom d'une nouvelle doctrine (de l'église), notamment dans ce titre « à l'ancienne », imitation des titres de chapitres des ouvrages savants du 18^{ème} par exemple.

En fait de doctrine, l'article évoque plutôt comment le président utilise certaines thématiques catholiques, en fonction des circonstances :

« Au début de son mandat, Sarko-catho est bien allé à Rome lancer sa grande idée de la « laïcité

positive ». [...] Mais le sarkatholicisme est un corps de doctrine trop évolutif par rapport aux positions archiconservatrices du Vatican... » CE 6/10/2010

Le « *sarkatholicisme* », loin d'être une application stricte de la religion catholique, se caractériserait donc par des mises en scène qui auraient peu de choses à voir avec la foi, mais beaucoup avec des stratégies, des calculs, de l'opportunisme. Trois extraits de l'article les évoquent :

« En plein « désamour » avec l'électorat catholique (dixit Boutin), Sarkozy a opportunément honoré d'une « visite privée » le 30 septembre la basilique romane de Vézelay. Eglise qu'il n'avait jamais admirée jusqu'ici, lui le chantre du « long manteau de cathédrales qui recouvre la France » ! CE 6/10/2010

Les guillemets de « *visite privée* » font écho à l'adverbe « *opportunément* » : tout est calculé dans cette démarche, et des médias couvriront ce déplacement « *privé* ». Le rappel d'une citation particulièrement hyperbolique (et peut-être pas très heureuse) de sa campagne de 2007, renforce encore l'aspect emprunté, bien peu subtil, de ce que le journal comprend comme une opération de récupération de l'électorat catholique.

Un peu plus loin, l'hebdomadaire ironise sur une « *divine surprise* » : une nouvelle rencontre avec le Pape. Deux sous-entendus supplémentaires évoquent des arrière-pensées : « *et pour sa réélection ?* » et « *L'Elysée tente au passage de faire croire que Benoît XVI était demandeur de cette entrevue* »

« Une divine surprise ne venant jamais seule, voilà que le chef de l'Etat s'apprête en outre, ce vendredi 8 octobre, à rencontrer pour la troisième fois en trois ans le pape, qui doit le recevoir en audience au

Vatican. L'occasion pour lui de se joindre à une « prière pour la France » (et pour sa réélection?) dans la basilique Saint-Pierre! L'Elysée tente au passage de faire croire que Benoît XVI était demandeur de cette entrevue... » CE 6/10/2010

Non seulement, ce rapprochement avec la religion catholique est présenté comme une stratégie de communication, mais le chef de l'Etat en serait même venu à des comportements hypocrites : c'est un « *tartufe* » qui parlait de retraite spirituelle après son élection en 2007 et aurait filé, dès l'objectif atteint, sur le yacht du milliardaire Bolloré :

« Comme au plus beau temps de sa campagne de 2007, où il prenait la pose au Mont-Saint-Michel, et laissait dire que, sitôt élu, il ferait une retraite dans un monastère (à Pierre-qui-Vire? en Corse?). Au lieu de quoi il a fait le voyage de Malte, non pour se faire adouber pieux chevalier, mais pour s'y faire dorer la pilule sur le Yacht de Bolloré! Comment dit-on *tartufe* en maltais? » CE 6/10/2010

Le jeu de mots *Sarko-Magnon* (15/9/2010) figure dans un titre de tribune qui occupe toute la largeur de la page. Il ne renvoie pas précisément à un article, et c'est la manière habituelle de travailler l'actualité à la une du *CE*. Cependant ce titre fonctionne comme un condensé de l'actualité présente sur la une de la semaine : « Sarko-Magnon dans la grotte jusqu'au cou! *Ecoutes, sondages, mesures anti-roms...visite à Lascaux* ». C'est aussi un récapitulatif des thèmes récurrents abordés quand il est question du président de la République.

Tout d'abord le jeu sur le diminutif habituellement utilisé « Sarko » se renouvelle ici par la contamination avec une actualité récente : la visite

officielle de la grotte de Lascaux. Dans un premier niveau d'interprétation, le néologisme créé est un calembour qui substitue le diminutif à la racine « Cro »²³⁸ de l'homme de Cro-Magnon. Dans un second temps, l'association ainsi créée ne se limite pas à un calembour facile lié à ce déplacement en Dordogne : le surtitre la situe dans un contexte de mesures régressives. L'ensemble véhicule donc une image particulièrement péjorative du président en rapprochant son nom de celui d'un homme préhistorique.

Dans ce même numéro du 15 septembre 2010, ce titre en tribune trouve sa justification dans l'actualité présentée à la « une ». Il est une sorte de caisse de résonance : il synthétise et amplifie non seulement l'actualité de la semaine, mais aide aussi à donner un sens, une cohérence à des événements disparates. L'explication se retrouve concentrée sur une personnalité et sur un calembour censé résumer l'ensemble.

Les « mesures anti-Roms » seront évoquées en page 3, comme l'annonce le titre du bandeau de gauche : « *Roms : le cabinet de Besson avait avalisé la circulaire* ». Les « écoutes » donnent lieu à une sorte de second éditorial : « *A l'écoute du Monde* », signé L-M Horeau, sur lequel nous reviendrons en analysant les propos tenus sur les pratiques journalistiques. Enfin, le déplacement à Lascaux est traité dans un article de pied-de-page, titré : « *Sarko travaille du chapeau* ».

A travers l'exemple de la visite en province d'un site historique, l'hebdomadaire cherche à montrer la vraie personnalité de « Sarko ». Tout y est prétexte. Ainsi l'attaque de l'article est-elle consacrée au fait que le président se soit dispensé du port d'une « charlotte » :

« Sarko a un problème de couvre-chef, c'est clair. Dimanche à Lascaux, il était dispensé de charlotte, ce délicat accessoire posé sur le crâne pour empêcher la pollution capillaire. » CE 15/9/2010

²³⁸ *Cro* ou *Cros* vient du patois périgourdin qui signifiait le trou, le creux. *Magnon* est un patronyme courant dans la région. <http://www.hominides.com/html/lieux/cro-magnon-abri.php>. Page consultée le 19/2/2012.

Quelle interprétation donner à cette entorse au règlement sanitaire imposé pour ceux qui passent dans la grotte ? Le *CE* a son interprétation, et elle ne saurait se limiter au déplacement à Lascaux ; c'est un symbole supplémentaire :

« La question n'est pas anodine car derrière elle c'est toute une conception du chef qui se révèle. Un chef doit-il montrer l'exemple ou se distinguer ? Echapper à la règle commune ou s'y soumettre ? Porter le chapeau ou être dans l'impunité ? Sarko, visiblement, est pour se situer au-dessus du commun. »
CE 15/9/2010

Filant la métaphore, l'article fait le rapprochement avec un article et une caricature parus dans *The Economist*. Dans la caricature, le président est affublé d'un bicorne napoléonien qui l'écrase : « *Encore un problème de couvre-chef. Sarko disparaît sous le bicorne, vu qu'il a rétréci, qu'il est la « **version diminuée** » de ce qu'il était.* »

Une dernière pirouette permet d'évoquer un jugement critique émis cette fois, non par un « *hebdo libéral* » (citation de l'article) mais par Fidel Castro qui, à propos des expulsions de Roms a affirmé que le président devenait « fou » :

« De l'avis de Fidel Castro, pourtant plutôt spécialiste du béret guévariste, Sarko, en fait, travaille du chapeau. » CE 15/9/2010

Plusieurs images et expressions structurent l'article autour de ce symbole du couvre-chef : « *En résumé, Sarko a dû avaler son chapeau* » par exemple, jusqu'à sa chute : « *Castro a beau être un cas, il faut convenir que*

rare sont aujourd'hui les chefs d'Etat étrangers qui tirent leur chapeau à Sarkozy. Eux aussi en ont ras la casquette ? »

L'analyse de cet exemple illustre les liens étroits entre écriture satirique et argumentation, point que nous développerons dans la troisième partie. Si le plaisir de jouer avec les mots, les expressions, les métaphores est tout à fait évident dans cet article, il se présente, dans le même temps comme un « exercice de style », une variation sur une thématique et une argumentation qui restent, elles, redoutablement stables : ce président « *n'en fait qu'à sa tête, une fois de plus* » (CE 15/9/2010), et l'on trouve partout matière à le brocarder ou dénoncer des choix politiques scandaleux que les critiques émanent de la presse « libérale » ou de son opposé sur l'échiquier politique.

Les jeux de mots peuvent faire référence aux exercices de prise de parole publique du président : comme nous le confirmerons plus loin dans le contenu de certains articles, l'ironie dénonce des stratégies de communication employées lors d'interventions dans l'espace public. La « *Sarkozerie* » est une contraction qui associe au diminutif « Sarko » les « causeries au coin du feu » qu'avait initiées historiquement le président américain Franklin Delano Roosevelt, imité ensuite par le président Valéry Giscard d'Estaing. La contraction souligne, en incluant le diminutif, le caractère emprunté et de peu d'envergure de l'initiative de « Sarko », en particulier en comparaison de son illustre exemple américain. Ce titre en tribune, qui barre toute la « une » du 27/1/2010, « *Encore une Sarkozerie au coin du feu. « Face aux Français sur TF1 »* » dénonce donc la vacuité de l'exercice de communication et son caractère répétitif (« *Encore* »).

Les titres sont essentiellement des commentaires sur les actes ou propos du Président, commentaires forcément dévalorisants. Le plus souvent le nom ou le diminutif, Sarko, est sujet d'un verbe d'action : « *Sarko dévoile en privé son plan...2/10, Sarko épingle une grosse décoration...9/10, Sarko condamne ses ministres... (6/10)* ».

L'omniprésence médiatique se justifie ici par une omniprésence sur le terrain ou dans le choix effectué concernant la présentation des décisions ou des choix du gouvernement en place.

Dans les autres titres se glissent un jeu de mots ou une image dévalorisante : « Du Sarkozyl dans le Mediator. 12/10, Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine. 8/10, Merkel : « Sarko est le plus grand mentor du monde ». 9/10... ».

D'autre part ses proches, son entourage politique d'élus, conseillers ou amis sont autant d'occasions de le brocarder : « Bigard, le couillon de Sarko. 12/10 ; Ciel, ma femme défend la polygamie. 4/10 ; Le prix payé par Sarko pour calmer Boutin. 6/10 ; Sarko, Besson, Hortefeux, une bande de maniaco-répressifs. 9/10 ; Seguela se moque du petit Nicolas 1/10 ».

Enfin, d'autres titres, sous la forme plus traditionnelle, dans l'écriture de presse, de phrases nominales, ironisent sur le même sujet : « *Sarko K.O. sur la scène mondiale.* 11/10 ; *Les déçus du sarkozysme.* 8/10 ; *Les drôles de guerre de Sarkozy* 7/10 ; *Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosses factures.* 7/10 ».

Ce constat pose un certain nombre de questions.

Dans un premier temps, il s'agissait d'évaluer la part d'improvisation, de créativité et la part des répétitions « mécaniques » dans le fonctionnement de l'écriture satirique.

Il existe donc dans le traitement satirique du *CE* ces caractéristiques évidentes : la répétition et la régularité. Elles participent de ce que l'on pourrait appeler ici une modélisation de la montée en dérision. La comparaison avec ce que l'on dénomme en dramaturgie le comique de répétition s'impose d'emblée. Mais elle ne doit pas faire oublier que l'essentiel est dans le renouvellement des sujets sur lesquels va s'exercer la satire.

En effet, les créations satiriques que l'on vient d'évoquer n'ont rien d'un simple jeu : elles sont au service de nouvelles critiques et s'intègrent plus globalement à ce qu'il faudra bien considérer comme une forme d'argumentation.

Cette omniprésence d'un sujet à la une d'un hebdomadaire n'est pas du tout courante dans le monde de la presse d'information, où l'on se ferait plutôt fort, au contraire, d'adopter des présentations et des sujets forcément variés puisqu'ils sont censés rendre compte d'une actualité en mouvement perpétuel.

La focalisation sur un sujet, le chef de l'Etat, serait-elle alors, uniquement et simplement, la marque du discours satirique ? Comment peut-on sinon justifier que, semaine après semaine, le même thème se retrouve monté en événement sur la première page de l'hebdomadaire ? A un endroit ou un autre, cela représente en effet la quasi-totalité des 52 possibilités : dans la titraille, une caricature, une mention très importante dans l'éditorial.

3. La répétition, l'allusion et la métonymie au service d'une connivence et de la construction d'une cohérence

L'hypothèse que nous essayons de valider ici est que le discours satirique se construit peu à peu, le plus souvent semaine après semaine. Il repose sur une connivence qui s'est établie grâce à une relation « dans le temps » entre les journalistes et leurs lecteurs. La lecture de bien des articles s'enrichit donc d'une sorte d'effet « palimpseste » : un certain nombre de détails, de références, d'images ont été utilisés précédemment et reviennent au détour d'un titre ou d'une allusion dans les semaines suivantes.

Par exemple, le 10 mars 2010, le titre « *Trop malpoli pour être talonnette* » sur la une, doit évoquer Nicolas Sarkozy. L'évocation de ce détail associé aux chaussures, et donc par métonymie, au Président de la République, fonctionne comme un appel, un clin d'œil dans un titre à la une. Le lecteur habituel sait que l'article ironisera, à nouveau, sur le Président.

D'ailleurs, sur la une, quatre dessin relatifs à la campagne électorale des régionales sont défavorables au Président en place, le titre principal sur sept colonnes aussi : « *Dernier bulletin météo de l'UMP : Alerte aux blackboulés de mars* », l'éditorial était titré : « *Un passage à bide* ». Ainsi le titre contenant

l'appel « talonnette » s'inscrit-il dans une série spatiale et temporelle. D'autres articles et d'autres sources parfois (*Les Guignols de l'info sur Canal Plus* par exemple) ont déjà ironisé sur ce détail. Mais il prend aussi sens dans ce contexte de la une qui annonce, de façon redondante dans la titraille et les dessins, un traitement satirique particulier à l'égard du chef de l'Etat.



Figure 21: Redondances- La une du CE 10/3/2010

Avant d'entrer dans la lecture de l'article, le lecteur habituel sait donc que l'angle satirique va s'exercer sur la cible privilégiée en une. Le sujet, à la limite, en devient parfois secondaire, comme cet article qui remonte à une chronique tenue par N. Sarkozy dans le journal *Les Echos* en... 1995 dans laquelle il se moquait d'une statue d'Omar Bongo à Libreville à laquelle le Président gabonais « avait demandé au sculpteur de rajouter dix centimètres ».

Cet exemple illustre à quel point la satire, sans se départir d'un objectif partout avéré, la critique du Président en exercice, peut s'écarter du fond pour se focaliser sur des détails qui entrent au service de la mécanique satiriste.

Cette une du 10 mars 2010 est particulièrement redondante : quatre articles évoquent essentiellement Nicolas Sarkozy, qu'il s'agisse de son passage au salon de l'agriculture, des conséquences de la tempête Xynthia mises en regard de déclarations préalables du Président actuel, de la statue d'Omar Bongo à Libreville ou de la non-implication du Président dans la campagne des élections régionales.

Dans cette « rédaction composée » consacrée au Président constituée par la mise en page de cette une, les redondances construisent l'image de la « cible ». De l'ensemble se dégage finalement une cohérence. Ce Président dirait tout et son contraire : déclarations anciennes au sujet de la nécessité de « déréglementer » les lois concernant les restrictions de construction sur le littoral qui s'opposent à la formulation présente de son incompréhension que l'on ait laissé construire dans la ville submergée, de ne pas s'impliquer dans la campagne des régionales, contredite par ses déplacements en province et le lapsus du secrétaire général de l'UMP X. Bertrand qui a assuré : « *Ce que je peux vous dire, pour en avoir parlé à plusieurs reprises avec le Président, c'est qu'il n'évoque jamais le sujet.* », qui fait écho à la caricature où un journaliste affirme : « *Je vous remercie d'avoir choisi Le Figaro pour ne pas vous impliquer dans la campagne* », et le Président répond : « *C'est tout naturel* ». Nous reviendrons en dernière partie sur l'implicite concernant les stratégies de communication dans ce dessin qui figure dans l'en-tête de la quatrième partie.

Comme l'indique le texte d'un article signé J-M. T. : « *Régionales, suivez la trace...* », la mise en page de l'actualité par l'hebdomadaire s'attache à débusquer derrière des propos, des apparences, une réalité qui se cache ou est déniée. Par exemple, au sujet de son absence d'implication dans la campagne, l'article, après avoir énuméré les déplacements organisés avec des élus UMP locaux, se conclut de cette manière :

« Le soir, pour mesurer l'état du sarkozysme qui ne s'occupe pas des régionales, il faudra donc regarder les scores de l'UMP à la Martinique, en Guyane, à la Réunion, dans le Centre, en Picardie, à Paris, en Poitou-Charentes, en PACA, en Franche-Comté, en Corse, soit la moitié des Régions de France où Sarko a posé les pieds sans, bien sûr, mettre sa patte. Des fois que ses déplacements aient déplacé des voix, sans qu'il ait eu l'intention de s'en mêler. »CE 10/3/201

Le traitement satirique ne se construit pas seulement avec de bons mots ou des images percutantes, il est aussi l'aboutissement d'une observation et d'une forme de « mise en cohérence » de la réalité. Et l'un des facteurs déterminants est la répétition.

Un autre exemple dans la même édition : dans l'éditorial d'Erik Emptaz, la reprise d'une expression utilisée par le Président de la République, lors du Salon de l'agriculture, à propos de l'écologie qui pourrait être un frein à l'agriculture : « *Ça commence à bien faire* », est la base de la construction de l'article.

Cette expression se transforme en symbole du sarkozysme et permet de bâtir un portrait cohérent, un « portrait-type », un peu à l'image du travail d'un romancier comme Balzac. La répétition à cinq reprises de l'attaque à la chute de l'article du « *ça commence à bien faire* » permet de balayer l'actualité politique de la semaine, mais aussi de l'insérer dans un champ plus vaste. Après trois ans de présidence, l'article dresse un bilan très négatif en déclinant cette formule, qui se retourne finalement contre son auteur.

4. Une cohérence d'ensemble, de la tonalité de l'éditorial à la titraille, des articles aux dessins

La cohérence d'ensemble est confirmée par l'éditorial, qui balaie l'ensemble de l'actualité politique française hebdomadaire et l'inscrit dans une série plus longue. Après avoir choisi les informations montées en une, l'hebdomadaire par le traitement satirique des contenus, bâtit son monde, son interprétation de la réalité, sa vérité sur les hommes et les événements (nous développons ce point dans la partie suivante).

La une de la semaine suivante du 17 mars 2010 est aux trois-quarts consacrée aux résultats des élections régionales. Le titre sur sept colonnes à la une est un clin d'œil au récent décès de Jean Ferrat, chanteur historiquement engagé aux côtés du Parti Communiste Français : « *Régionales – Les électeurs rendent hommage à Jean Ferrat – « Que la mandale est belle » »*.

Quant à l'éditorial, il prolonge et affine le portrait esquissé précédemment. La confirmation concerne notamment l'aptitude qu'aurait le Président de la République à nier des réalités dérangeantes. Le thème du déni structure l'article titré : « *A côté de la claque* ». Le terme « déni » apparaît à deux reprises : « *Place au déni* » et « *le déni de la dégelée* ». D'autres formules viennent confirmer ce refus d'admettre une réalité : « *Il s'agit, pour l'Elysée, de faire comme si la majorité n'avait pas reçu la sévère claque...* », comme le néologisme ironique de « *Méthode Sarkoué* » dans lequel le nom du Président est associé à cette méthode d'un psychologue du début XXème (*La maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente* d'Emile Coué paraît en 1926) qui prône l'adhésion du sujet aux idées positives qu'il s'impose.

La répétition de l'expression « *Pas question de...* » scande cette fois l'éditorial d'Erik Emptaz : (« *Pas question de reconnaître...* », « *Pas question non plus...* », « *Et encore moins question de se demander si...* », « *Pas question, enfin et surtout...* »). La dénégation porte successivement sur l'échec de la volonté de « *réhabiliter la politique* » : le taux d'abstention est de 53,64 % ; l'objectif de « *siphonner* » l'électorat du Front National; la stratégie du parti unique ; la reconnaissance d'un désaveu personnel.

Le portrait se conforte et se précise ainsi de semaine en semaine, notamment à la lumière des comportements révélateurs lors des élections régionales.

Cette cohérence d'ensemble s'explique également par les pratiques d'écriture de l'hebdomadaire. Cet éclairage nous a été apporté à l'occasion d'un entretien avec Jean-François Julliard, journaliste au *CE*.

La réunion du mercredi, qui rassemble une quinzaine de journalistes sur les vingt-cinq permanents de l'hebdomadaire, permet de tracer le premier canevas de l'hebdomadaire qui doit effectuer le bouclage pour le lundi suivant.

La cohérence d'ensemble, l'unité de ton revendiquée comme satirique dans la manchette du journal est le fruit d'une élaboration collective. Avant de paraître, l'article a déjà eu plusieurs lecteurs et « re-lecteurs », qui proposeront différentes corrections ou modifications au premier rédacteur de l'article.

Ainsi les papiers d'enquête des pages trois et quatre et parfois cinq, sont relus par un rédacteur en chef : en 2010, Claude Angeli, Louis-Marie Horeau ou Claude Roi. Le travail effectué concerne autant la forme que le fond (par exemple changer le « plan » de l'article). Puis l'article est soumis à un « re-writer » professionnel, Philippe de la Genardière en 2010. L'article revient ensuite vers son auteur initial pour validation²³⁹. Vient ensuite le passage au « réviseur » ou correcteur qui assure les corrections syntaxiques, grammaticales et orthographiques et vérifie également les noms propres. Enfin, une relecture est assurée par le directeur de la publication, Michel Gaillard en 2010.

La mise en forme, avec l'inclusion de dessins dans les modalités que nous avons évoquées en ce début de seconde partie, contribuera à cette cohérence. Ce travail très « collectif » selon le terme employé par J-F Julliard contribue, sans nul doute à construire une écriture de l'actualité qui assume un travail du fond et de la forme.

²³⁹ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

Conclusion partielle

Le *CE* sollicite la culture médiatique, politique et littéraire de ses lecteurs. Encore une fois, même si tous ne saisissent pas cette opportunité supplémentaire de créer du sens, cela ne les empêchera pas de capter l'essentiel. Mais, d'autres auront, au passage glané un surcroît d'interprétation qui vient confirmer le message essentiel.

Ainsi, dans un article que nous utilisons en quatrième partie, les guillemets qui entourent la citation sont-ils un clin d'œil au lecteur (nous les soulignons ici en caractère gras). Il est question du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

*Et rien ne permet de mettre en doute sa parole.
Parce qu'un mensonge ou un démenti qui prend ceux
auxquels il s'adresse pour des abrutis, « **c'est quand il y
en a beaucoup qu'il y a des problèmes** ». Et il se
pourrait bien que ce soit le cas ! » CE 15/9/2010*

Seuls les lecteurs habituels du *CE* (parce qu'il a plusieurs fois évoqué le dérapage), ou se tenant au courant de l'actualité politique de 2010, peuvent retrouver l'écho de propos enregistrés par un téléphone portable lors d'une université d'été de l'UMP en 2009. Le ministre y déclarait face à un militant qui lui est élégamment présenté comme « *notre petit arabe* » : « *Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes* ». Ces propos lui vaudront une condamnation²⁴⁰ en juin 2010. Ce qui est dénoncé, dans cet article (qui évoque les écoutes téléphoniques) est sa capacité à nier des évidences (il s'emmêlera beaucoup dans ses explications pour « expliquer » ses

240 www.lemonde.fr/politique/article/2010/06/04/brice-hortefeux-condamne-pour-injure- raciale_1367948_823448.html. L'attaque de l'article annonce: « Le ministre de l'intérieur Brice Hortefeux a été condamné, vendredi 4 juin, à 750 euros d'amende et 2000 euros de dommages et intérêts pour injure à caractère raciale, après une conversation sur le ton de la plaisanterie, en 2009 à l'université d'été des jeunes UMP à Seignosse, dans les Landes.

propos de 2009) et même à mentir. Ce point-là, tous les lecteurs l'identifient. L'allusion aux propos racistes vient confirmer un autre angle d'attaque, contre la politique d'immigration et les dérives sécuritaires (nous précisons dans la partie suivante).

Cette question de l'implicite est donc essentielle pour appréhender ce qui se met en œuvre entre l'écriture de l'information et son interprétation par les lecteurs. La mécanique satirique est, au *CE*, un travail qui s'appuie sur une construction d'ensemble rigoureuse qui recherche une cohérence d'ensemble. La régularité des procédés utilisés, leur répétition, permettent de fluidifier l'interprétation des allusions, renforçant une forme de connivence avec les lecteurs habituels, mais elle n'en exclut pas pour autant les publics qui suivent l'actualité économique, politique et sociale. Les plus avertis (et ceux qui ont les compétences historiques et littéraires pour en apprécier les effets d'intertextualité) seront récompensés par l'ouverture de réseaux de sens supplémentaires qui participent, sans aucun doute du « plaisir du texte ».

Nous ne pouvons épuiser les ramifications d'un tel matériau, même si nous avons limité le corpus à une seule année, et recentré sur la une. Il n'est bien entendu pas exclu que nous soyons passé dans ce travail, à côté de réseaux de sens supplémentaires à l'occasion des commentaires sur des articles, des titres ou des dessins.

TROISIEME PARTIE : STRATEGIES DISCURSIVES, STRATEGIES D'ARGUMENTATION DU DISCOURS SATIRIQUE.

Un tsunami de lois inonde le Parlement

Une inquiétude, une polémique, un fait divers : Sarkozy promet une nouvelle loi. Et oublie de la faire voter.

L EXAMEN d'une nouvelle version de la loi sur la taxe carbone s'annonce plutôt compliqué et ne va pas faciliter le travail parlementaire. Mal ficelés, inutiles ou même inapplicables, projets et propositions de loi s'accumulent par dizaines sur les bureaux de l'Assemblée et du Sénat. Une véritable inondation. Dans les derniers jours de l'année, le site du Palais-Bourbon recevait, toujours en attente, 77 lois « organiques » ou « ordinaires », 40 lois de ratification d'ordonnances et plusieurs dizaines d'accords internationaux. Une impressionnante progression : en juin 2008, les députés en avaient compté trois fois moins.

Ce n'est pourtant pas faute de siéger : le 22 décembre, le président du Sénat, Gérard Larcher, s'est apitoyé, à la tribune, sur l'état de fatigue de ses troupes. En 2008, si tel génie, leur temps de travail a augmenté de 46,7 % par rapport à une année 2008 qui avait déjà battu des records. Il ne faut rien exagérer : les sénateurs, comme les députés, siègent souvent de nuit, mais ils ne sont alors qu'une poignée.

N'empêche : le travail est bâclé, et les parlementaires se montrent unanimes pour désigner Sarkozy comme responsable de cet embouteillage sans précédent. Au gré d'une émotion populaire, au hasard d'une marotte personnelle, le Président impose une nouvelle priorité législative. Lundi, l'écologie. Mardi, les crimes sexuels. Mercredi, le Grand Paris. Jeudi, la violence dans les banlieues. Vendredi, le nouveau l'écolage, à moins que ce ne soient les chiens méchants. Chaque fois, Sarkozy promet le vote d'une nouvelle loi, urgente, indispensable, décisive. Tout comme s'était le précédent, si tôt oublié. L'heure présidentielle change plus vite qu'un ciel d'été. À tel point que les cabinets de Fillon et du ministre des Relations avec le Parlement, Henri de Raincourt, n'en peuvent plus.

À l'occasion des vœux présidentiels du Nouvel An, « Le Canard » a dressé un petit inventaire des foucades élyséennes les plus spectaculaires...



● Au sommet de Copenhague, Sarkozy a présenté la France comme l'élève modèle de la lutte contre le réchauffement climatique. « Nous allons entraîner le monde entier à prendre des engagements pour protéger l'avenir de la planète », avait-il prophétisé, quelques semaines plus tôt (« Le Figaro », 16/10). En fait d'entraîner le monde, le projet de loi dit « Grenelle II », qui devait mettre en musique la nouvelle politique de l'éprouvément, est en rade depuis un an. Le texte, déposé en janvier 2009, a été examiné en octobre par le Sénat. Et il n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

● Coup d'accélérateur : elle est votée par l'Assemblée le 17 novembre. Puis nouvel accès de langueur. Faute d'un bon crime, bon atrocité, elle n'est toujours pas inscrite au programme du Sénat. Messieurs les ministres, un petit effort.

● Les « bandes violentes » sont un phénomène contre lequel il faut lutter, toutes affaires cessantes. Comment ? Par une loi. Le 18 mars 2009, Sarkozy est en visite à Gagny (Seine-Saint-Denis), où un lycéen a été attaqué par des jeunes armés de marteaux. Désormais, le simple fait d'appartenir à une bande sera puni « de 3 ans d'emprisonnement », dit le Président.

Tout au long de la campagne des européennes, Sarkozy vante les mérites de cette future loi. Le 1^{er} avril, sur Europe 1, à Jean-Pierre Elkabbach, qui lui demande si elle sera bientôt votée, il répond : « Oui, c'est tellement prochain qu'à la fois le garde des Sceaux et le ministre de l'Intérieur défendront ce texte ». Trois semaines plus tard, à Nice, il promet que cette initiative permettra d'« engager une lutte sans merci contre les voyous ». Ce qui reste à démontrer, personne n'ayant compris comment sera établie l'appartenance à une « bande ». Le 30 juin, l'Assemblée vote la loi en première lecture.

Depuis, la navette avec la bande du Sénat avance à un rythme d'escargot. Adoption définitive en avril 2010, au plus tôt. Si la bande des députés n'a rien de mieux sur le feu...

● Champion autoproclamé de la lutte contre l'insécurité, le gouvernement serait-il coupable de laxisme rampant ? La proposition de loi sur la lutte contre l'incivité envers les mineurs traite depuis mars 2009. Le gouvernement avait pourtant décrété que son examen bénéficierait de la « procédure accélérée » (une sorte de superpriorité). Un autre texte, destiné à faciliter la saisie des biens des délinquants et proposé par l'UMP Jean-Luc Warsmann, se trouve lui aussi quasiment gelé depuis novembre 2008.

● La loi d'orientation sur la sécurité intérieure (dite « Lopsi 2 ») est annoncée depuis la fin de 2007. Le 14 janvier 2009, en présentant ses vœux aux policiers et aux pompiers, Sarkozy martèle : « Le vote de cette loi va intervenir rapidement. Vous ne pouvez plus attendre, à la fois pour des raisons juridiques et pour des raisons financières ». Le texte a été déposé quatre mois plus tard, le 27 mai 2009, mais aussitôt bloqué par le nouveau ministre de l'Intérieur, Eric Bortolotti. Il souhaite « rompre » certains passages. Depuis, rien ne bouge.

● La lutte contre les paradis fiscaux avait été élevée, elle aussi, au rang de priorité absolue par Sarkozy. Vingt-trois conventions ont été signées en 2009 entre la France et des pays étrangers pour faciliter les échanges d'informations. Mais une seule a été ratifiée par le Parlement. Les vingt-deux autres restent « en instance », selon le terme consacré. Jusqu'à la saint-glinglin ?

● Pas moins de quatre lois organiques doivent permettre d'appliquer la réforme constitutionnelle de juillet 2008. L'une d'elles est stratégique : elle dresse la liste des 41 postes de hauts fonctionnaires (gouverneur de la Banque de France, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, patron de la SNCF...) dont les nominations par le président de la République doivent être soumises au Parlement. Mais, aujourd'hui, l'Elysée ne semble plus guère pressé de faire adopter cette loi. On se demande bien pourquoi.

● « Les choses sont parfaitement claires dans mon esprit », déclare Sarkozy le 1^{er} avril dernier. Il y aura, a-t-il, un projet de loi d'origine gouvernementale pour que les salariés qui ont contribué à la création de richesses dans l'entreprise participent davantage à la distribution des bénéfices qu'ils ont créés par leur industrie. Il me semble que c'est une question de morale.

Aujourd'hui, l'été est loin, les parlementaires socialistes ne se sont mis d'accord sur rien, et la promesse de Sarkozy est passée directement à la poubelle.

Hervé Liffman

Figure 22: Des paroles et des actes. CE 6/1/2010

I. Le discours satirique du Canard enchaîné peut-il être considéré comme une forme d'argumentation ?

L'une des ambiguïtés originelles du discours satirique réside dans ses rapports à l'argumentation, à produire des arguments, c'est-à-dire selon la définition du *Petit Robert* : « un raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition, et par ext. preuve à l'appui ou à l'encontre d'une proposition. ».

Dans quelle mesure peut-on considérer l'écriture satirique de l'hebdomadaire comme une forme d'argumentation ?

L'approche de l'argumentation dans la communication peut être envisagée à deux niveaux : l'argumentation et son déploiement dans l'espace public et, dans une approche plus « technique », les classifications et analyses du fonctionnement des argumentations.

Un grand nombre d'ouvrages consacrés à l'argumentation font un lien historique avec l'émergence de processus démocratiques. Ces enjeux, qui impliquent la possibilité de s'exprimer plus ou moins librement et d'entrer en discussion voire en opposition par rapport aux institutions et pouvoirs en place, restent d'ailleurs, aujourd'hui encore, primordiaux. Cependant, les formes et les limites ont évolué et sont régulièrement interrogées. C'est vrai également pour les discours tenus dans notre support sur l'année 2010.

Selon P. Breton²⁴¹, l'argumentation se distingue de « *la palabre ou de la parole hiérarchique* » dans la mesure où elle contribue à construire des relations plus symétriques entre hommes (et femmes plus récemment). Pour qu'il y ait argumentation, il faut que « *l'opinion soit conçue comme un objet de débat public et que celui-ci devienne une institution* ».

²⁴¹ Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.

1. L'argumentation comme recul critique

Lorsque J. Habermas donne la définition d'une personne rationnelle, il apparaît clairement que l'on peut ranger le travail effectué par *Le Canard enchaîné* dans cette catégorie de l'argumentation :

« Personne qui interprète la nature de ses besoins à la lumière des valeurs standard culturellement en vigueur ; mais plus encore si elle peut adopter une attitude réflexive à l'égard des valeurs standard elles-mêmes qui interprètent les besoins. »²⁴²

De même lorsqu'il distingue quelques pages plus loin trois aspects du discours argumentatif, cette classification peut-elle servir pour l'analyse des discours satiriques. Il est possible d'envisager le discours argumentatif en tant que processus (et de s'intéresser notamment à la rhétorique), en tant que procédure (comme forme de l'interaction réglée spécifiquement, et donc de s'attarder sur les aspects dialectiques), en tant que production d'arguments pertinents (et donc d'aller sur le terrain de la logique).

Si une « analyse sémantique des formes d'énoncés » essaie d'évaluer « les prétentions à la validité implicitement élevées quant à la vérité, la justesse, la convenance ou l'intelligibilité ou encore la bonne formation », il faudra aussi prendre en compte les « *implications pragmatiques du concept de validité* » car « *Ce n'est qu'au regard des conditions dans lesquelles on honore des prétentions à la validité que peut être expliqué ce que veut dire fonder la validité des énoncés.* »²⁴³

Ainsi, à l'image des travaux de Piaget qui ont montré que nos apprentissages ne sont pas seulement de contenus, mais aussi de structures, des

²⁴² Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, p. 36.

²⁴³ Ibidem, p. 55.

« *poussées de dévalorisation* » se font jour qui ne sont plus liées aux raisons elles-mêmes mais au « type » de raison.

Le concept de « *monde vécu* », explicité par Habermas nous est apparu tout à fait pertinent pour aborder le corpus du *CE*. Il peut être activé sur deux strates de l'analyse. D'abord il peut venir confirmer la construction d'un public spécifique au *CE*, qui est, à présent, héritier d'une parution centenaire. La seconde strate est constituée par le discours satirique qui vient mettre à jour, « à nu », ces phénomènes de reproductions mécaniques de convictions préétablies chez des groupes d'acteurs sociaux.

« Je veux ici introduire le concept de monde vécu en le présentant d'abord comme le corrélat des procès d'intercompréhension. Les sujets qui agissent de façon communicationnelle s'entendent nécessairement à l'horizon d'un monde vécu. Leur monde vécu s'édifie à partir d'un arrière-fond de convictions plus ou moins diffuses, qui n'est jamais problématique. Cet arrière-fond du monde vécu sert de source pour définir des situations, dont le caractère non problématique est présupposé par les participants. »

Le monde vécu engrange le travail d'interprétation effectué par les générations passées ; il est ce contrepois conservateur face au risque de dissensus qui naît avec chaque procès d'intercompréhension actuel. »²⁴⁴

Ce qu'implique, d'autre part, la tradition culturelle selon Habermas, c'est également la possibilité d'exercer un regard critique sur les énoncés. Ici encore, l'interprétation fonctionne à deux niveaux : elle permet de décrire le travail de recherche à effectuer sur notre corpus, mais elle désigne également le travail effectué régulièrement, de manière pragmatique, par l'hebdomadaire.

²⁴⁴ Ibidem, p. 86

« La tradition culturelle doit autoriser une relation réflexive à elle-même ; elle doit être dépouillée de son dogmatisme de façon à permettre que les interprétations alimentées par la tradition soient fondamentalement mises en question et soumises à une révision critique. [...] Des activités cognitives se développent dans deux ordres : dans les domaines de la pensée objectivante, d'une part, dans ceux de la compréhension morale-pratique et de l'appréhension esthétique d'autre part ; dans ces deux ordres il s'agit de procès d'apprentissage régis par des hypothèses et filtrés par des argumentations. »²⁴⁵

Cette « tradition culturelle », qui prend l'habitude de mettre en perspective les discours, nous renvoie aux travaux de M. Foucault, précédemment évoqués. Habermas y ajoute une dimension « esthétique » dont il nous semble très important de tenir compte dans l'examen de notre objet d'étude : le « plaisir du texte », qui ne peut être totalement évacué de bon nombre de discours sociaux, est clairement travaillé dans l'écriture satirique.

2. Argumentation et rhétorique

La construction d'un savoir sur l'argumentation pose d'autres questions. En effet, des savoirs empiriques ont toujours accompagné les pratiques argumentatives. Aujourd'hui encore, même si elle est à nouveau l'objet de programmes d'enseignement, cela représente bien peu de choses par rapport à la multitude de situations d'argumentation que chacun rencontre quotidiennement.

Pendant longtemps, ce qui a rapport avec l'art du discours et les différentes techniques utilisées par ceux qui cherchent à convaincre, apparaîtra

²⁴⁵ Ibidem, p. 92

sous le nom de « rhétorique ». Le terme, hérité de l'Antiquité grecque va évoluer au cours des siècles et va étendre son « empire » pour reprendre la terminologie de R. Barthes ou de Perelman en 1977 dans *L'Empire rhétorique*²⁴⁶ ; *Rhétorique et argumentation*.

Le terme est depuis tombé en désuétude car la rhétorique est souvent assimilée à un « ornement » et non un instrument de raisonnement. Le terme d'argumentation va le supplanter, notamment dans les années 1970 avec les travaux de Perelman notamment. La définition de la théorie de l'argumentation qu'en donnent Olbrechts-Titeca et Perelman est alors la suivante : « *L'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* ». ²⁴⁷

Le but de l'argumentation est de tenter de modifier les représentations d'un interlocuteur. Dans leur *Dictionnaire d'analyse du discours*, pour l'entrée « Argumentation » Charaudeau et Maingueneau s'appuient également pour faire leur synthèse sur la définition de Grize :

« *Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée.* » ²⁴⁸

Cette définition, qui ne se fonde pas, comme d'autres approches de l'argumentation, sur une conception formelle, se rapproche davantage de l'argumentation envisagée comme un dialogue ou une interaction. Si l'on peut envisager l'écriture satirique comme une forme particulière d'argumentation,

²⁴⁶ Perelman Chaïm (1977), *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.

²⁴⁷ Perelman Chaïm., en collaboration avec Olbrechts-Tyteca Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

²⁴⁸ Grize J-B., (1990), *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

c'est cet aspect interactionniste dans la recherche d'une connivence ludique, qui offre les pistes les plus intéressantes.

Sur la question des normes du discours argumentatif, le même article du *Dictionnaire d'analyse du discours* en distingue quatre : la cohérence textuelle qui s'attache à évaluer la cohérence du discours de manière descriptive, l'efficacité, la véridiction qui évalue l'élaboration des prémisses jusqu'à la conclusion, et la rectitude éthique où « *le bon discours est celui qui est conforme à un système de normes politico-morales ou religieuses* ». Or, dès que l'on ne s'attache plus seulement à une cohérence textuelle, se fonde « *la possibilité d'une critique du discours argumentatif* ». Ce recul « critique » est indispensable pour aborder nos problématiques.

La conclusion de l'article s'applique, sans doute possible, à notre objet d'étude :

« *Appliqué à la lettre, ce programme d'une argumentation sans rhétorique ferait du discours décontextualisé, alexithymique (« sans mot pour exprimer l'émotion »), l'idéal du discours argumentatif. Il ne permet évidemment pas l'analyse du discours ordinaire, où l'argumentation est toujours située et vécue par des sujets porteurs d'intérêts, de passions et de valeurs.* »²⁴⁹

Même dans les approches littéraires des textes, l'analyse du discours s'est parfois considérablement rapprochée des perspectives des sciences de l'information et de la communication. Ainsi cette introduction à une étude sur un ouvrage autobiographique évoquant la Première Guerre mondiale, mais rédigé par une infirmière, voulant notamment attirer l'attention sur les contextes de production et de parution :

²⁴⁹ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

« En effet, l'argumentation dans le discours nécessite la prise en compte du dispositif d'énonciation inhérent à la parole, d'une part, et de la situation de discours dans ses composantes socio-historiques, d'autre part. Le premier niveau concerne les instances discursives qui participent à l'échange verbal : d'une part, le locuteur, souvent dans sa dimension polyphonique, et l'ethos qu'il construit dans son discours ; d'autre part l'allocutaire ou, dans la terminologie rhétorique, l'auditoire, qui est une construction du locuteur et auquel celui-ci doit s'adapter. [...] Cependant ces instances et ces images discursives ne peuvent être dissociées des personnes qui participent à l'échange dans des circonstances particulières : il faut prendre en compte la situation de discours. Il faut connaître le statut et l'image préalable du locuteur, la nature du public réel qu'il vise, les circonstances précises de l'échange, les débats dans lesquels s'inscrit l'objectif de persuasion poursuivi et ses enjeux sociaux. »²⁵⁰

C'est bien dans cette perspective que nous abordons la dimension argumentative de notre corpus. Nous avons déjà évoqué la dimension polyphonique des textes précédemment et nous aurons l'occasion de revenir sur le concept d'ethos, les rapports au public visé et les enjeux sociaux.

3. Perspective « communicationnelle »

Pour analyser notre corpus, dans les définitions des études sur l'argumentation, plusieurs points nous semblent très pertinents dans la perspective des sciences de l'information et de la communication.

1 / P. Breton, dans un passage intitulé « Argumenter, c'est communiquer » effectue cette mise au point : il faut sortir du schéma linéaire de transmission d'un message de l'émetteur vers le récepteur, hérité des

²⁵⁰ Ruth Amossy, (2006) « Argumentation, situation de discours et théorie des champs : l'exemple de Les hommes de bonne volonté (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire », *COntEXTES* [URL : <http://contextes.revues.org/43> ; DOI : 10.4000/contextes.43

travaux de Shannon. Le triangle argumentatif qu'il théorise comporte cinq niveaux : l'opinion de l'orateur, l'orateur, l'argument, l'auditoire et le contexte de réception.

Ce dernier nous intéresse particulièrement. Le contexte de réception est défini comme :

« L'ensemble des opinions, des valeurs, des jugements que partage un auditoire donné, qui sont préalables à l'acte d'argumentation et qui vont jouer un rôle dans la réception de l'argumentation, dans son acceptation, son refus ou l'adhésion variable qu'il va entraîner. »²⁵¹

Dans ce schéma, l'objectif recherché est qu'une opinion s'intègre dans un contexte de réception. On pourrait donc envisager l'argumentation comme *« un acte visant à modifier le contexte de réception, en d'autres termes les opinions de l'auditoire »*.

Les dimensions sociales et historiques sont inhérentes à toute prise de parole, comme l'ont défendu T. Todorov ou M. Bakhtine :

« Il est impossible de comprendre comment se construit un énoncé quelconque, eût-il l'apparence de l'autonomie et de l'achèvement, si on ne l'envisage pas [...] comme un « événement social qui consiste en une interaction verbale » pour reprendre une formulation de Bakhtine. »²⁵²

Dans la mesure où l'écriture satirique introduit une forme de distanciation, puisque le message n'est plus aussi clairement identifiable mais nécessite, comme nous le rappellerons, un certain nombre de compétences afin

²⁵¹ Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris, p.19.

²⁵² Todorov Tzvetan (1981), *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil, p. 288.

d'être interprété, s'intéresser au contexte de réception s'avère d'autant plus indispensable.

2/ Un second point mérite également toute notre attention. Dans un chapitre intitulé « *Argumenter, une question d'éthique* », P. Breton rappelle que l'argumentation s'exerce dans le cadre de certaines limites : le seul critère de l'efficacité est insuffisant car il peut mener à la manipulation. Si l'argumentation sert à convaincre et peut être vue comme une alternative à la violence physique, ce discours n'est pas forcément dénué de violence, comme l'ont prouvé par exemple les propagandes du XX^{ème} siècle. Trois questions se posent donc :

« - *Tout est-il argumentable ?*

- *Tous les arguments sont-ils bons pour défendre une opinion ?*

- *Existe-t-il des limites à l'action que l'on peut exercer sur l'auditoire ? »*²⁵³

Ces questions soulèvent donc des enjeux d'ordre éthiques sur lesquels nous nous attarderons en quatrième partie.

3/ Argumenter, c'est raisonner et tenter de faire adhérer un public en lui proposant une opinion. L'argumentation n'est pas universelle comme peut l'être une théorie mathématique.

Derrière la tentative de définir ce qu'est un argument, nous nous inscrirons également dans une approche communicationnelle qui accorde une grande importance au contexte de production et de réception, et ne considère pas qu'un argument puisse être convaincant en lui-même.

Breton distingue quatre grandes familles d'arguments : les arguments qui s'appuient sur une autorité, ceux qui font appel à des présupposés

²⁵³Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.

communs, une sorte de « *communauté de communication* » pour prendre cette fois la terminologie de Maingueneau, ceux qui s'attachent à cadrer (ou recadrer) le réel et les arguments fondés sur une analogie. Nous pourrions vérifier que cette classification permet d'envisager des discours satiriques contenus dans notre corpus comme des arguments.

Il existe cependant, dans le cas de l'écriture satirique un hiatus fondamental. L'utilisation d'arguments d'autorité est peu compatible avec le travail de transposition, avec les stratégies de détournement et d'ironie. Comme nous le constatons dans le traitement réservé au Président de la république en 2010, les trois autres types d'arguments (présupposés communs d'une communauté de communication, recadrage du réel et analogie) sont bien plus fréquents.

Enfin, le rappel de Breton de l'importance d'un accord préalable dans toute argumentation, la recherche d'un point d'appui dans l'auditoire, font écho aux constructions particulières du public d'un support satirique et nous nous attarderons sur ces enjeux.

P. Charaudeau a cherché à évaluer ces argumentations sous l'angle de leur influence. Un des intérêts majeurs de cette approche est d'obliger à travailler des concepts et à utiliser des outils venant de plusieurs disciplines comme la psychologie sociale, la sociologie et les sciences du langage :

*« Pour traiter les actes de langage dans une problématique de l'influence, il faut répondre à deux questions qui sont complémentaires l'une de l'autre : quel est l'enjeu psychologique et social d'un acte de langage ? Quels processus langagiers participent de cet acte d'influence ? »*²⁵⁴

²⁵⁴ Charaudeau Patrick (2008), "L'argumentation dans une problématique de l'influence", *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne (<http://aad.revues.org>), URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html>.

Surtout, cette problématique de l'influence cherche à démonter des mécanismes de fonctionnement, des « mises en scène », ce qui correspond à notre approche du discours satirique, et, comme nous aurons l'occasion de le développer, à un travail effectué très régulièrement dans la parution satirique que nous étudions :

« Toujours est-il que l'analyse du discours n'a pas à se donner pour objet la découverte de la Vérité, mais la découverte des jeux de mise en scène de la vérité comme « croire » et « faire croire ». C'est ce que j'appelle une problématique de l'influence. »²⁵⁵

Ainsi, l'argumentation n'est-elle plus envisagée sous des angles littéraires (comme le repérage des figures de rhétorique) ou plus « juridiques », dans lesquels on étudierait davantage les mécanismes qui cherchent à démontrer la vérité pour persuader l'autre. Prenant davantage en compte les interactions à l'œuvre dans la construction, la diffusion et la réception des discours, l'auteur propose un schéma qui rend compte de la complexité des processus :

²⁵⁵ Idem

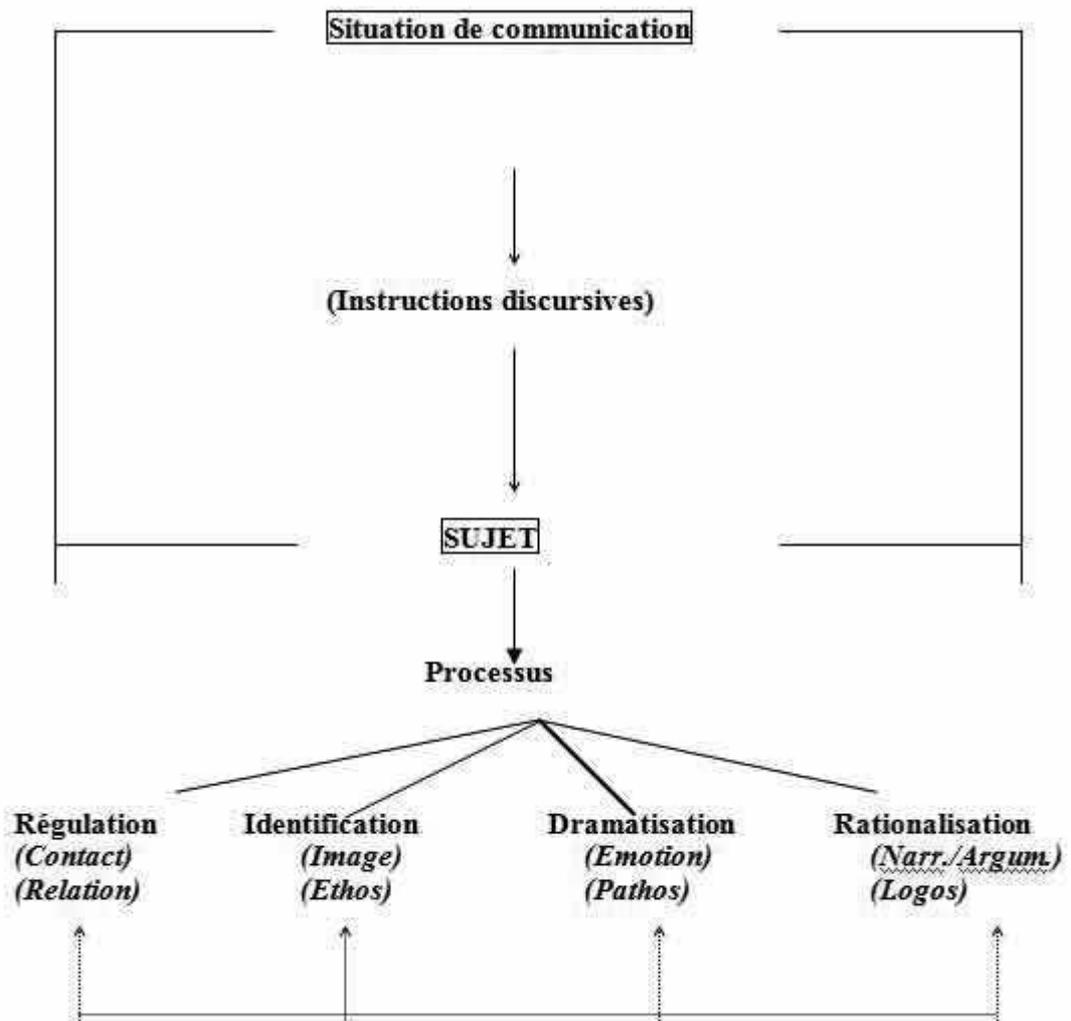


Figure 1

Figure 23: *Processus d'argumentation, un schéma de Charaudeau*

Les quatre pôles de ce processus seront abordés dans notre approche du corpus. Nous sommes plus précisément dans une partie consacrée au « logos », après avoir déjà évoqué la question de la relation au lecteur et la recherche de l'émotion, en l'occurrence le plaisir lié à la fréquentation régulière du discours satirique. Nous aurons l'occasion en dernière partie de revenir sur la « régulation » en évoquant la question du rapport aux sources d'information et d'essayer d'évaluer les enjeux relevant de l'ethos.

Il reste à articuler l'argumentation au travail spécifique de l'écriture satirique. Dans les différentes définitions de la rhétorique et de

l'argumentation, la question de l'utilisation de figures est envisagée de manière très diverse. Reprenant des distinctions très anciennes, une rhétorique des figures éprouve parfois beaucoup de mal à s'articuler à une rhétorique des arguments. En utilisant le vocabulaire aristotélicien, nous pourrions schématiser ainsi : d'un côté *l'elocutio* est une question de langage, associée à *l'actio*, elle ne ferait que mettre en mots des données construites par *l'inventio* et la *dispositio*. Ainsi, certaines théories ont finalement délaissé l'aspect « ornemental » du discours, dénonçant même des dérives fallacieuses. La véritable argumentation ne s'encombrerait pas de ces artifices et s'attacherait à l'essentiel : la construction du discours et l'efficacité des arguments.

Le travail effectué par l'écriture satirique est une illustration de l'impossibilité d'opposer argumentation d'un côté et figures ou « ornements » de l'autre. Sans remettre en question les traités d'argumentation, il s'agit, d'enrichir les perspectives d'analyse du discours en considérant que : «*Dans leur contexte rhétorique originel, les figures sont un constituant primordial du discours* ». Cette formule, C. Plantin la développe dans un article consacré à cette question de la « place » des figures dans l'argumentation :

« Les figures, véhiculées par une riche, même si parfois chaotique, tradition offrent un excellent angle d'attaque permettant d'approcher la question du langage dans l'argumentation. Les figures s'analysent comme une théorisation de la notion de stratégie discursive. La plupart des observations faites sur les figures peuvent s'intégrer à des modules plus larges d'analyse du discours. Les modules émotionnel, objectal, interactionnel-dialogiques, fournissent de premiers pôles intégrateurs robustes.[...] Ces trois modules ne sont pas les seuls : on pourrait penser, ou rêver, à un module mémoire qui traiterait des facilitateurs de mémorisation ; la persuasion se concrétise dans la répétition de formes linguistiques, bons mots et mots à la mode, buzzwords, soundbites et slogans. On peut supposer

que des figures de son, de rythme, de parallélisme y contribuent, sans pour autant en être les seuls constituants. »²⁵⁶

Le chapitre que nous venons de consacrer à la mécanique satirique a apporté un certain nombre d'illustrations de ces phénomènes de répétition et les jeux avec les « bons mots » sont bien un des ressorts de l'écriture satirique. L'analyse des unes et des éditoriaux permettra de confirmer que ces figures sont au service de, ou fonctionnent avec, une argumentation.

II. Choix de mise en forme et stratégies du refus, quelles logiques communicationnelles ?

1. Le choix des formes brèves

Exceptés quelques articles plus longs en pages 3 et 4 surtout (encore s'agit-il souvent d'une rédaction composée, qui comporte plusieurs articles dans un grand encadré), le choix de l'hebdomadaire est celui des formes brèves.

Si cette brièveté se justifie aisément lorsque l'article est fondé sur une courte citation comme en page 2, sur l'ensemble de l'hebdomadaire ce choix est délibéré. D'autres journaux ont fait ce choix (il est par exemple clair dans les gratuits). Il est donc possible d'y reconnaître un travail d'écriture journalistique. Il peut se justifier par le souci de ne pas perdre un lecteur pressé dans de longs développements.

Cette interprétation ne nous semble pas suffisante dans le cas de cette parution satirique. Puisque chez les spécialistes de l'analyse du discours (voir le

²⁵⁶ Plantin Christian (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], URL : <http://aad.revues.org/215>

*Dictionnaire*²⁵⁷ de Chareaudeau et Maingueneau déjà cité), l'on rappelle que « *la réflexion sur ironie ou satire accompagne philosophie et rhétorique depuis ses origines* », c'est en retournant vers les distinctions établies par Vladimir Jankélévitch qu'il nous a semblé entrevoir des éléments de réponse pertinents :

*« L'ironie est laconique. L'ironie est discontinue...Elle sait qu'on n'a pas besoin de tout dire et elle a renoncé à être exhaustive : elle fait confiance à l'auditeur pour soulever le sens avec le levier du signe, à la perception pour compléter avec des souvenirs les signaux de la sensation.... Elle rompt avec la manie énumérative ; elle aime mieux être caractéristique que complète, et sa manière n'est pas encyclopédique, mais elliptique. »*²⁵⁸

Cette définition du fonctionnement de l'ironie s'applique très largement au travail d'écriture du *CE*. Elle éclaire bien mieux le choix de ces formes brèves. L'écriture satirique refuse l'emphase et les longueurs. Parfois le sens reste en suspens et ne réapparaît qu'à la suite d'une succession de touches.

La représentation du discours de l'autre peut se limiter à une simple expression (certains linguistes utilisent le terme de « mention »). Le terme, dont on ne sait plus clairement qui le revendique peut encore être signalé par un changement typographique, encadré par des guillemets ou en italique.

Mais surtout, la mention, dans la mesure où elle cherche à marquer la distance entre l'instance citante et l'instance citée, se prête particulièrement bien à la manifestation de l'ironie. L'ironie peut ainsi être considérée comme une mention à travers laquelle l'instance citante exprime une évaluation contradictoire avec l'instance citée.

²⁵⁷ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

²⁵⁸ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion. Page 91

En ce sens, l'ironie est donc une forme de dialogisme : deux voix se mêlent dans un acte de locution unique, mais les évaluations contradictoires nous permettent de déceler la présence de deux points de vue différents.

2. Le refus de la dissertation

A contrario, les journalistes du *CE* refusent ce que De La Haye²⁵⁹ nomme la « dissertation ». Plutôt que de tout mettre en balance, de peser sans cesse le pour et le contre, de pratiquer comme dans cet exercice « la mesure des démesures », on pourrait voir dans ces choix d'écriture la volonté, tout au contraire, d'exprimer la ou les démesures. L'exercice de rédaction de ces articles brefs exclut les longues et savantes digressions, les citations distinguées et la dialectique de la dissertation.

Autre conséquence : l'hebdomadaire recherche moins le consensus, l'expression d'un bon sens qui se voudrait objectif, que la quête du juste. Si l'on peut soupçonner le journaliste de se faire plaisir ce ne sera pas dans son habileté d'argumentateur, mais dans la recherche (trop systématique diront les détracteurs) de la fulgurance des associations, des images ou des jeux avec le langage.

Encore une fois si l'écriture, pour reprendre la métaphore de De La Haye, est une « *seconde cuisson* », elle ne se fera pas « à l'étouffée » comme dans la dissertation, ni en cuisson rapide comme dans le récit ou le fait divers, ni à feu doux en entretenant l'illusion de l'objectivité. L'écriture satirique assume son travail de réécriture : il est visible et le singularise nettement des autres parutions.

Cette caractéristique ne dédouane pas totalement l'hebdomadaire, et n'empêche pas de chercher à voir en quoi il appartient ou s'écarte des formes de discours dominants.

259 De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.

Cela n'exclut pas non plus le maintien d'un certain nombre d'ambiguïtés. Par exemple, le portrait en *Prises de Bec* ne ressemble pas si souvent à un pamphlet ni même à un réquisitoire ironique.

Le traitement satirique renforce donc l'expression d'un discours marqué par la forte présence de propos à caractère évaluatif ou axiologique. Le refus de développements de type dialectique ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas d'argumentation, comme nous essaierons de l'illustrer. Nous aborderons dans la dernière partie la question du type d'engagement de ce discours dans l'espace public français.

3. Le choix des citations

Dans l'écriture journalistique se pose sans cesse la question de la prise en compte de la parole d'autrui.

L'écriture satirique à l'œuvre dans l'hebdomadaire accorde une grande place aux citations. La page 2, intitulée « *La mare aux canards* » est ainsi un inventaire hebdomadaire de citations en discours direct d'élus, de responsables politiques français, de leurs entourages chargés des dossiers ou de la communication.

De manière plus générale, chaque semaine, les trois principaux types de discours rapportés sont présents dans les colonnes de l'hebdomadaire discours direct, indirect, indirect libre. Mais la problématique liée aux discours rapportés déborde de cette simple classification. L'utilisation de guillemets, de l'italique lors de simples mentions, la modalisation par renvoi à un autre discours, les multiples formes d'allusion à d'autres discours (voir plus haut les développements sur interdiscours, intertexte, dialogisme et polyphonie) sont également à prendre en compte.

Parmi les nombreuses études consacrées à cette prise en charge de la parole de l'autre, nous retiendrons, dans celle menée par J. Authier-Revuz²⁶⁰, parce qu'elle nous paraît très pertinente dans le cas de l'écriture satirique, la distinction faite entre les représentations explicites de la citation et celles qui supposent un travail interprétatif. Point que confirme le *Dictionnaire d'analyse du discours* :

« *C'est parfois au récepteur de déterminer, en s'appuyant sur le contexte, quelle est cette source et la raison pour laquelle l'énonciateur s'est mis à distance. [...] l'identification du discours indirect libre s'appuie sur de nombreux indices linguistiques, tandis que le repérage des allusions ou des citations cachées fait appel essentiellement à la culture du récepteur, ce qu'il sait du locuteur, du genre de discours dont relève l'énoncé, etc.* »²⁶¹

Si la prise en compte de la parole d'autrui que nous évoquions précédemment est de forme différente, son exploitation par le traitement satirique dans le *CE* aboutit parfois à des résultats similaires.

Dans les citations en discours direct des responsables politiques, l'objectif n'est quasiment jamais d'accorder du crédit aux propos rapportés. Le discours d'autrui est nettement isolé du propos de celui qui le rapporte et la « chute », par exemple des brèves de « *La mare aux canards* », apporte un commentaire satirique qui vient systématiquement déstabiliser le message.

Le discours indirect apporte une modification formelle. La modalité énonciative est modifiée mais le contenu du message reste clairement identifiable et distinct du propos de celui qui relate, même si l'on peut, cette fois, davantage mettre en question la fidélité de la « traduction » du propos,

260 Authier-Revuz Jacqueline (1992), Repères dans le champ du discours rapporté (I), in *L'information grammaticale*, n°55, oct.92, p.38-42. (1993), Repères dans le champ du discours rapporté (II), in *L'information grammaticale*, n°56, janv. 93, p. 10-15.

²⁶¹ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Discours rapporté ».

puisque ce ne sont pas les termes exacts qui se retrouvent dans la reformulation.

Enfin, l'utilisation du discours indirect libre se prête davantage à ce dialogisme évoqué plus haut, comme le rappelle le linguiste O. Ducrot²⁶² qui évoque « *deux voix qui se disputent un seul acte de locution* ». L'absence de repère énonciatif (pas de guillemets, ni de verbe exprimant un acte de locution) entretient une ambiguïté.

Au-delà d'un traitement strictement linguistique du discours qui serait insuffisant et peu éclairant, nous envisagerons donc une relative continuité de cette prise en charge dans le genre particulier de l'écriture satirique, en adhérant à la conclusion de l'article « Discours rapporté » de Charaudeau et Maingueneau :

« *La manière dont une parole est attribuée à une autre source énonciative est solidaire des caractéristiques de l'ensemble du discours citant.* »²⁶³

Or, l'exploitation de citations est le cœur de l'écriture d'un grand nombre d'articles : la quasi totalité de la page 2 (*La mare aux canards* et *Minimares*), de certaines chroniques comme *Zig-Zag* en page 5 ou *Vite-dit* en page 8, par exemple. Elles peuvent émaner de sources très différentes : des citations de confrères (essentiellement de la presse écrite), de personnalités connues ou d'un certain nombre de collaborateurs. Elles peuvent enfin provenir d'individus dont on conserve sciemment l'anonymat, même si des indications souligneront son statut de témoin privilégié (voir la question des sources en quatrième partie).

Le travail de catégorisation effectué par D. Laroche-Bouvy dans un article sur la fonction des citations²⁶⁴ distingue sept types : le souci d'authenticité, le témoignage, le « bon mot », la « couleur locale », la

²⁶² Ducrot Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. Minit.

²⁶³ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Discours rapporté ».

²⁶⁴ Laroche-Bouvy Danielle "Émergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation", *Langage, discours et société*, n° 4, 1988, Ed. Didier Erudition

familiarité, le dialogue, l'accroche. Les citations sont largement utilisées dans la presse écrite d'information. Elles permettent aussi d'aérer la page, d'animer le texte et sont souvent accompagnées d'une ponctuation plus riche. L'intérêt journalistique de ces ruptures dans le corps d'un article est évident. De toute façon, le rédacteur opère une mise en scène supplémentaire de la parole, du discours cité.

L'écriture satirique effectue un travail bien particulier de mise en scène. Relevant dans un premier temps l'abondance de citations d'hommes politiques, d'acteurs reconnus de la vie sociale et culturelle, il reste à mesurer la spécificité de leur prise en compte, de leur prise en charge par la satire. Cette utilisation, qui s'apparente souvent à une sorte de détournement, ne peut être détachée des objectifs, des intentions du locuteur et du support écrit qui l'accueille en général. C'est pourquoi nous reviendrons ensuite sur ces enjeux.

M. Mouillaud et J-F Tétu dans *Le Journal quotidien*²⁶⁵ consacrent tout un chapitre aux stratégies de la citation. Ils rappellent la méfiance que « doit » entretenir le journaliste envers ces paroles extérieures.

Comme l'avait déjà souligné Habermas, tout actant a un intérêt stratégique à intervenir dans le jeu des interactions de l'espace public. Les hommes politiques, les grandes institutions sont rompues à ces types d'exercices de communication. A chaque parution de décider de la place que l'on accordera à ces discours rapportés. Les légitimer ? Les mettre à distance ? Conserver au discours rapporté son « authenticité » ou transférer la dominante du discours au commentaire qui l'accompagne ? Le discours de la presse écrite dispose de plusieurs moyens d'interaction.

Chaque acteur du système médiatique effectue des choix dans cette polyphonie : chacun se fait l'écho de voix qu'il n'est absolument pas tenu à intégrer comme siennes. Dans le cas du *CE*, l'écriture satirique permet de clairement distinguer des paroles rapportées, un discours à transmettre, d'un discours qui sert à la transmission. Les commentaires omniprésents sur la validité des paroles rapportées sont bien une caractéristique de l'hebdomadaire qui s'attache à remettre en cause une sorte de « *ritualisation*

²⁶⁵Opus cité

communicative »²⁶⁶ à l'œuvre dans la presse d'information générale dans laquelle les paroles des dirigeants politiques élus, des experts, des leaders d'opinion seraient trop souvent présentées comme incontestables.

Le recours aux paroles extérieures n'a donc que rarement la fonction habituelle de légitimation du discours journalistique. Le CE observe aussi la manière dont les acteurs se présentent et construisent une « représentation légitime du réel.

*« Dans une perspective rhétorique, dire d'où l'on parle, c'est alors poser les conditions de recevabilité et de validité des discours, en les référant à un principe supérieur commun qui constitue à la fois, un enjeu de légitimation, une mise en jeu de sa légitimité, et une entrée dans le jeu de la médiatisation, définie comme la construction d'une représentation légitime du réel. »*²⁶⁷

Mais il s'agira bien rarement de l'avaliser dans l'hebdomadaire. La position « interlocutive », le statut du locuteur, ne sauraient à eux seuls justifier leur légitimité. Il sera, au contraire, l'occasion de marquer des discordances, de « refigurer » ou « reconfigurer » les discours tenus en les faisant apparaître dans un autre espace social.

Entre différents types de légitimité, le CE a fait le choix de la mise à distance ou de la stratégie de l'aveu. Les citations très souvent discréditent les propos, ceux qui les profèrent ou les faits qu'ils seraient censés refléter fidèlement. Ainsi l'éditorial de la une qui revient inlassablement sur le Président de la République cherche-t-il constamment à relever les décalages entre des propos et des faits.

²⁶⁶Tavernier Aurélie, 2004, Thèse de Doctorat : Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures, Université de Lille III, page 88

²⁶⁷Tavernier Aurélie (2004), « « Mais d'où ils parlent ? ». L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif. », *Études de communication* [En ligne], 27 | 2004, mis en ligne le 26 juin 2010, consulté le 31 août 2014. URL : <http://edc.revues.org/212>.

Avoir la possibilité de prendre la parole dans l'espace normatif de la scène médiatique est une forme de reconnaissance des rôles et des identités socio-discursives normées. Mais leur retranscription dans un espace médiatique pose toujours un problème de « traduction » : il s'agit toujours d'un discours sur un discours. Or, cette mise en scène de la parole rapportée est un élément majeur de scénarisation du réel médiatique.

L'accès à la scène médiatique de l'hebdomadaire semble échapper en grande partie aux acteurs reconnus de l'espace public. L'utilisation hors normes, et le plus souvent à contre-emploi de leurs propos, est plutôt la règle de l'écriture satirique.

4. Autour des « petites phrases »

La recherche en sciences de l'information et de la communication s'est beaucoup intéressée à ce que certains ont finalement dénommé « les petites phrases », ces courts résumés ou citations censées représenter tout un discours ou permettant de révéler d'autres discours. La revue *Communication et langages* y consacre ainsi un numéro en 2010 : « Les « petites phrases » en politique ». La présentation de cette tentative de poser les petites phrases en objet d'étude est rédigée par A. Krieg-Planque²⁶⁸, qui a orienté ses recherches sur la construction de ces formules qui parsèment les discours sociaux²⁶⁹.

D. Maingueneau, dans un ouvrage récent²⁷⁰, distingue plusieurs scènes d'aphorisation, et s'arrête également sur les « petites phrases » et leur interprétation. Son analyse des mécanismes qui favorisent le « détachement » de certains énoncés et leur accession au statut d'aphorisme ou de « petite phrase » est une approche communicationnelle et permet d'affiner l'approche des discours satiriques du *CE*.

²⁶⁸ Krieg-Planque Alice (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*, 2011, pp 23-41.

²⁶⁹ Krieg-Planque Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, PU de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires ».

²⁷⁰ Maingueneau Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

Un article du même auteur était consacré en 2011 à Nicolas Sarkozy. Un premier schéma²⁷¹ permet de distinguer l'énonciation qui a vocation à rester dans un texte et l'aphorisation, par nature ou détachée du texte.

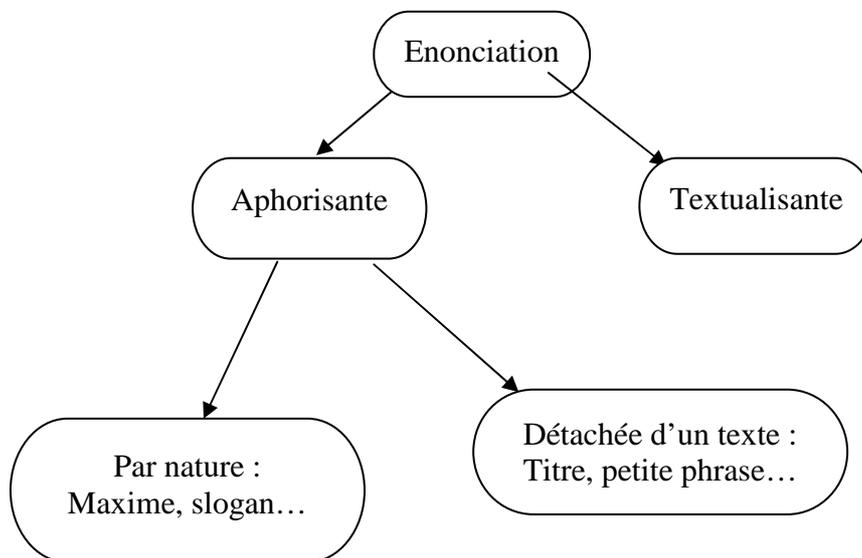


Figure 24: Petites phrases, schéma d'après Maingueneau

Avant tout, D. Maingueneau, rappelle que le processus qui amène à « extraire » une petite phrase d'un ensemble n'a rien d'un hasard. Deux facteurs entrent en ligne de compte : il faut de « bons candidats » et des intérêts idéologiques qui poussent des acteurs de la vie publique à traquer et répercuter d'éventuels « dérapages ».

Le simple fait de la choisir puis de la présenter comme détachable est déjà un procédé de « *surassertion* ». Un certain nombre de marqueurs viennent renforcer ce choix : typographique, prosodique (avec des formules d'insistance), syntaxique (avec le recours à des tropes), lexical (avec des connecteurs de reformulation, de type « autrement dit », « c'est-à-dire »).

²⁷¹ Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.

La définition qu'il donne des « petites phrases » insiste sur les dynamiques de production. Elles sont le fruit de nombreuses interactions et sont porteuses de nombreux autres discours d'interprétation en aval.

« Cette notion de « petite phrase » n'est pas une catégorie fondée sur un savoir académique ou créée par les locuteurs du français, mais un terme coproduit par des communautés restreintes : professionnels des médias, acteurs politiques et spécialistes de communication. »²⁷²

Le mécanisme d'aphorisation amène à s'adresser à un auditoire universel, il permet très souvent d'énoncer des « vérités », des valeurs, des principes, qui n'auraient pas à être soumis à la négociation. Mais le locuteur originel a parfois été transformé en « aphoriseur » sans le vouloir, ou pas de la manière qu'il aurait souhaitée. C'est ainsi une spécialité du *CE* de détourner des aphorismes des hommes politiques dans l'exercice satirique. Un exemple parmi une multitude d'autres, présente l'intérêt de pratiquer une double ironie : la « petite phrase » attribuée à Elisabeth II qui vient de demander une augmentation de sa pension royale, est un détournement d'un slogan de la campagne de N. Sarkozy en 2007, « *Travailler plus pour gagner plus* ». L'interview « *(presque) imaginaire* » assume le détournement et invente un nouvel aphorisme dans les propos d'Elisabeth II : « *Régner plus pour gagner plus* ».

²⁷² Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.



Figure 25: Détournement d'une "petite phrase" CE 6/1/2010

Les jeux d'échos qui se développent autour de ces « petites phrases », reprises dans les médias sont, à l'heure d'internet, des commentaires sur les sites d'information, des blogs, de Twitter, en pleine expansion : une véritable « panaphorisation », pour D. Maingueneau.

Enfin, l'analyse du cas d'une petite phrase attribuée à Nicolas Sarkozy sur l'intelligence de José Luis Zapatero («*Zapatero n'est pas très intelligent*») nous intéresse à plusieurs titres.

D'un point de vue théorique tout d'abord, le fait que le choix de termes mis en exergue cacherait très souvent bien davantage et fonctionnerait comme une énonciation « figurale », notamment sous la forme d'une litote.

Ainsi, les petites phrases sélectionnées viennent confirmer un éthos stabilisé dans le discours médiatique. La preuve avancée nous renvoie aux analyses effectuées sur les attaques *ad hominem* à l'encontre de N. Sarkozy dans le CE. La petite phrase qui lui est attribuée vient confirmer l'image d'un Président « bling-bling », satisfait de lui-même et méprisant son entourage et la plupart de ses homologues. Les discours sur N. Sarkozy, dont nous avons effectué le relevé dans le CE pour l'année 2010, ont, sans nul doute, contribué à conforter cette image.

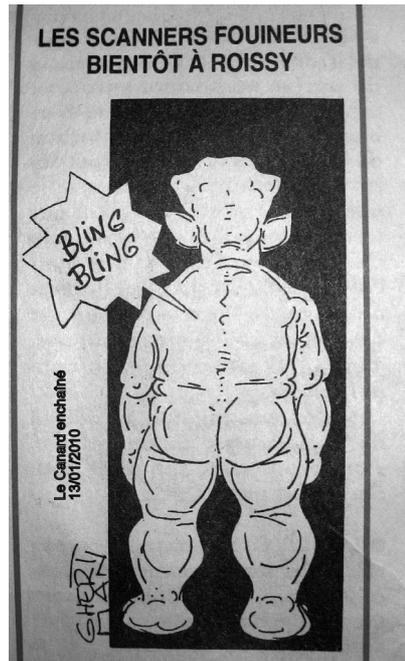


Figure 26: Dessin de N. Sarkozy, président "bling-bling" CE 15/10/2010

Le travail assuré par le CE sur les petites phrases est spécifique. Le recours à des tropes, notamment les analogies et métaphores, est, nous l'avons rappelé, caractéristique de l'écriture satirique. Cependant, contrairement à l'utilisation qui peut en être faite par les auteurs de discours dans l'espace public (notamment donc les hommes politiques et leurs conseillers en communication), prêts à rechercher de nouveaux espaces de représentation le travail principal de l'hebdomadaire est de décrypter cette fabrication de petites phrases, quitte ensuite à les détourner et en fabriquer d'autres.

La présence d'hommes politiques dans ces émissions de divertissement aurait finalement tendance à favoriser la création de ces « petites phrases » et pas du tout à libérer la parole comme il était espéré au départ :

« Ainsi, tout en induisant par leur dispositif une propension au relâchement et à l'affaiblissement du contrôle de la parole politique, les émissions de divertissement peuvent paradoxalement constituer pour les politiques des tribunes particulièrement adaptées à une

production verbale – contrôlée – susceptible de rencontrer un écho important dans l'univers médiatique. »²⁷³

La reprise, dans le *CE* de ces « petites phrases » n'a jamais ce statut de simple caisse de résonance. Ce sont, au contraire, autant d'occasions d'appuyer et d'illustrer le discours satirique.

Ainsi, lorsque le *CE* commente en janvier 2010, une intervention du chef de l'Etat à la télévision, les « petites phrases » sélectionnées sont systématiquement commentées et décrédibilisées. Le titre principal à la « une » en tribune était déjà « *Face aux Français* » sur *TF1*. *Encore une Sarkozerie au coin du feu !* ». Le titre de l'éditorial d'Erik Emptaz annonçait, lui aussi, l'absence d'intérêt de l'exercice de communication présidentiel : « *En plein dans le vide* ».

« Pour le reste, il a rhabillé ses vieux slogans de campagne – « **Il faut permettre aux gens de travailler plus** ²⁷⁴ » - ou ses élans d'autosatisfaction – « **Convenez que nous avons sauvé l'industrie automobile française** ». Un grand trémolo là-dessus à propos des retraites [...] et notre omnicompassionnel estime avoir tout fait pour se montrer au plus près des Français en difficulté. »

CE 27/1/2010

Et le chute de l'éditorial d'insister sur un décalage irréconciliable entre le discours de compassion et les actes du président.

²⁷³ Leroux Pierre and Riutort Philippe (2011). « Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases ? ». *Communication & langages*, 2011, pp 69-80.

²⁷⁴ Nous insistons sur les citations avec des caractères gras.

« Sarko a « compris » les Français en difficulté qui l'ont interrogé, mais eux et les nombreux téléspectateurs qui les ont regardés ont également saisi qu'en matière de proximité il restait un omniprésident plus proche des 23 premiers salaires de France que des 400 euros de M. Berthelot. »

CE 27/1/2010

Cet exemple confirme également le point évoqué précédemment. Les « petites phrases » retenues viennent confirmer un éthos présidentiel que le *CE* a contribué à fixer, semaine après semaine : fier de lui-même, fasciné par l'argent et le « *bling-bling* », omniprésent sur la scène médiatique.

Ces observations sur la construction du *CE* récapitulent quelques caractéristiques formelles. Il reste à les articuler au discours que l'hebdomadaire tient sur ses propres pratiques en observant de plus près les justifications explicites et implicites.

Cette tâche semble s'imposer d'elle-même parce qu'il nous est apparu que le journal possède cette propension, plus que d'autres, à tenir des discours sur les discours en général, et sur son propre discours. Si le travail spécifique de l'écriture satirique compte beaucoup dans ces explications, il n'explique pas de manière aussi évidente la présence d'un métadiscours. Nous détaillerons en quatrième partie les justifications proposées par l'hebdomadaire.

III. Argumentation de la « une » en 2010 : modalités de construction de l'événement médiatique et constantes

1. Événementialisation et construction du sens

1.1. L'événement et les processus de « choix »

Dans un numéro consacré à « l'événement », E. Neveu et L. Quéré effectuent la mise au point suivante :

« Premier constat : pour qu'il y ait événement, il faut que les faits soient connus. Or cette connaissance, ce sont désormais les médias qui la garantissent. Ceux-ci sont la condition même d'existence des événements dans le type d' « événementialité » que nous connaissons depuis un siècle. Mais ils n'assurent pas tous cette condition de la même façon. »²⁷⁵

Reprenant le travail de l'historien P. Nora dans un article de la revue *Communications*²⁷⁶ en 1972, les deux auteurs soulignent sa pertinence, plus de vingt ans après, et citent à plusieurs reprises l'auteur qui a utilisé l'expression « événement monstre » :

« Le résultat de cette association des événements aux médias est que « les mass media ont rendu l'événement monstrueux » : de par

²⁷⁵ Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.

²⁷⁶ Nora Pierre (1972). « L'événement monstre ». In: *Communications*, 18. L'événement. pp. 162-172. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272

leur logique de fonctionnement, ils contribuent à alimenter une insatiable « faim d'événements » ; ils poussent à fabriquer en permanence du nouveau ; et ils ont mis en place un gigantesque système de détection de tout ce qui peut retenir l'attention publique. Il y a bien production des événements par les médias, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont créés artificiellement par eux. »²⁷⁷

En 2014, la fulgurance de circulation de l'information grâce au numérique ne fait que renforcer la puissance de ce « système de détection » planétaire. Nous évoquerons plus loin, avec le traitement de l'affaire « Wikileaks » à quel point les supports d'information traditionnels, comme la presse écrite, sont amenés à réinterroger cette capacité décuplée de fabriquer du nouveau ou/et de contribuer à sa circulation.

Pour autant, il n'est pas question de considérer que la presse fabrique de toutes pièces les événements mais bien d'essayer de comprendre comment des processus de choix, de sélection et de mise en forme influent sur la construction des lectures de l'actualité. E. Neveu et L. Quéré considèrent ainsi la constitution des événements comme l'aboutissement de toute une série d'interactions et de stratégies :

« Les événements publics sont les produits ou les résultats des activités, des pratiques routinières et des stratégies d'un certain nombre d'acteurs sociaux, intéressés à un titre ou un autre par le façonnement des événements. »²⁷⁸

D'autres travaux, comme ceux de Charaudeau, présentent l'événement comme procédant d'un processus combinant mécanismes d'ordonnancement, de perception et de reconnaissance. Il existe donc un « potentiel d'actualité, de sociabilité et d'imprévisibilité ».

²⁷⁷ Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.

²⁷⁸ Neveu Erik et Quéré Louis (1996), « Présentation », in *Réseaux*, n° 75.

« L'événement médiatique sera réinterprété en fonction du potentiel de prégnance du récepteur, c'est-à-dire son aptitude à recatégoriser dans son système d'intelligibilité, et à redramatiser dans son système émotionnel. »²⁷⁹

L'intérêt de cette vision de « l'événement médiatique » est de rappeler l'importance de l'écho qu'il peut rencontrer ou ne pas rencontrer dans l'espace public, en fonction du moment et/ou de récepteurs plus ou moins disposés à l'appréhender comme événement d'importance majeure.

1.2. La mise en forme

D'autre part, un certain nombre d'apports théoriques sur l'écriture de presse nous permettent d'appréhender de manière plus efficace la mise en page du *CE*. Ainsi P. Charaudeau considère-t-il la presse écrite comme « *une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes* »²⁸⁰ dont la combinaison fait sens²⁸¹. C. Jamet et A-M Jannet insistent quant à eux sur une reconstruction locale, un « instantané » constitué de faits hétéroclites :

*« Des faits qui se produisent à divers moments de la journée, dans divers points du monde se retrouvent co-localisés dans un espace organisé... Cette organisation doit être considérée comme un langage ».*²⁸²

²⁷⁹ Charaudeau Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA, p.109.

²⁸⁰ Charaudeau Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA

²⁸¹ Charaudeau Patrick (1999), « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation », in *Etudes de communication*, n° 22, p. 73-92.

²⁸² Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.

La classification ensuite en « rubriques » est forcément arbitraire et témoigne d'une activité de configuration de l'information afin de produire ce que Mouillaud et Tétu appellent, en faisant référence à un article célèbre de R. Barthes²⁸³ « *l'effet de réel* »²⁸⁴. Pour J-F Tétu, l'information présentée dans le média est d'abord le résultat d'une sélection, d'un « prélèvement » :

*« Au départ, elle est un prélèvement sur une expérience, sur l'activité d'acteurs sociaux qui, de toute façon reste hors-texte même si, par l'effet de citations sonores, visuelles ou textuelles, elles offrent comme la caution du réel d'où l'information est prélevée. »*²⁸⁵

S'opère dès lors une double opération : l'information est à la fois « fragmentée » car forcément extraite d'une totalité bien plus vaste, et elle change de nature puisque elle passe du statut d'acte social à celui de représentation d'un acte :

*« Dans ce mouvement de prélèvement, une double opération se produit : celle de la fragmentation d'abord, ou de l'extraction d'une partie seulement de ce qui dans l'expérience, est vécu comme totalité ; celle d'un changement de nature ensuite puisque l'information, de nature essentiellement symbolique, vise l'élaboration des représentations et rompt par là avec l'activité pratique des "acteurs" ou des "agents" sociaux. »*²⁸⁶

En définitive, l'information est toujours une matière langagière, « le miroir, la scène ou l'écran (selon les variables des chercheurs) où s'élabore le

²⁸³ Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. <http://www.persee.fr/web/revues/>

²⁸⁴ Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François, 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, P.U. Lyon.

²⁸⁵ Tétu Jean-François (1994), « L'actualité, ou l'impasse du temps », In *Sciences de l'information et de la communication, Textes essentiels*, Larousse, Paris.

²⁸⁶ Idem

sens, négocié sans cesse par les dits agents sociaux.»²⁸⁷, un miroir « équivoque » pour Quéré.

Selon J-F Tétu, l'effet de réel se manifeste essentiellement sous deux formes. La première, manifestée par l'usage des citations, consiste à déléguer la parole : un « *débrayage énonciatif* » qui permet de mieux imiter la réalité. Le journaliste s'efface et propose un « réel brut ». La seconde forme est celle de la description, ce que R. Barthes appelait la "*notation insignifiante*" dans la description, un ancrage local qui a pour fonction de poser le discours dans un « réel concret » qui le justifie.

Nous pourrions également nous appuyer sur la distinction opérée par ces mêmes auteurs entre pages « ouvertes », c'est-à-dire l'extérieur du journal et pages « fermées », l'intérieur. Il s'opère dans ce travail de mise en scène de l'actualité une distinction fondamentale : alors que l'intérieur obéit à des règles de classification selon la « nature » des informations, ce qui apparaît, notamment en première page reflèterait bien davantage la « valeur » accordée aux informations du jour.

Cette « *fragmentation sémantique de l'espace* » rédactionnel offre une multiplicité d'entrées possibles. Les procédés de configuration de la réalité sont bien un travail de mise en sens de la réalité de la part de l'instance énonciatrice, soumis au lecteur qui va contribuer également à l'interprétation.

Il est possible d'effectuer des interprétations plus ou moins politiques de ces constructions de sens. Ainsi, selon Quéré, le point le plus important de la théorie d'Habermas de régulation sociale par la technologie est que ce procédé permet de :

« ... détourner les citoyens du débat éthique et politique en remplaçant une activité motivée par du sens par une activité motivée par des intérêts, et en particulier par des valeurs d'usage.

²⁸⁷ Ibidem

L'abstention politique du citoyen est en quelque sorte garantie, en même temps que compensée, par un « privatisme » qui consiste à l'orienter vers une stratégie utilitariste que le système peut satisfaire par ses propres moyens : développement de l'intérêt pour la consommation, pour les loisirs, pour la carrière professionnelle... »²⁸⁸

Si certains médias peuvent correspondre à ce glissement vers un « détournement » des citoyens des débats éthiques et politiques, l'existence d'une presse de « divertissement » n'est pas une nouveauté. Cela n'empêche pas non plus la coexistence de supports qui affichent plus clairement des opinions, mais qui ont du mal à conserver leur lectorat (voir plus haut le déclin du tirage de la presse quotidienne d'information générale). Quant au *CE*, même si des attaques reviennent épisodiquement sur son positionnement (ou son absence d'engagement véritable), il ne peut entrer dans cette catégorie des supports qui favorisent une « *stratégie utilitariste* ».

Le processus de construction à l'œuvre dans l'écriture satirique est complexe. Ce sont très souvent dans le *CE* des **constructions à partir d'un discours institutionnel** : discours sur un discours et sur le discours (il existe parfois clairement formulée, une dimension autoréflexive du processus d'appropriation).

1.3. Les niveaux de lecture

La construction du discours présentant l'actualité et sa mise en forme (sur la « une » ici en particulier) résulte de la combinaison de diverses tensions et interactions, internes et externes. C. Jamet et A-M Jannet rappellent que ces « strates » sont partie intégrante de l'information :

²⁸⁸ Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

« Une des caractéristiques du discours de presse est la stratification qui correspond à des moments et des niveaux de lecture... Chaque strate est une écriture –ou réécriture- plus ou moins développée d'un même fait ; l'ensemble constitue l'information. »²⁸⁹

La « une » donne à lire ce que l'hebdomadaire considère comme le fait de la semaine, il est l'occasion du travail principal de mise en récit et de mise en scène. Elle présente aussi une représentation professionnelle de ce qui a été considéré comme l'urgence lors d'une réunion au cours de laquelle doit se dégager une forme de consensus.

La une propose donc une hiérarchie des problèmes publics apparaissant sur l'agenda. Fruit de négociations internes, elle est forcément propre à chaque support de presse. Ayant consacré un travail de thèse aux choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005), N. Hubé résume ainsi l'enjeu de l'étude de cette première page :

« S'intéresser aux « Unes » permet donc, tout à la fois, de comprendre les règles professionnelles à partir desquelles agissent les journalistes et de chercher à saisir les représentations de ce qui peut « importer » dans l'espace social, les codes de représentation de la politique, les normes linguistiques, les manières de parler de/des politiques. »²⁹⁰

Cette introduction au travail qu'il a mené sur la presse quotidienne est également pertinente pour aborder notre objet d'étude. Les unes du *CE* amènent à interroger les règles professionnelles de ses journalistes et ce qu'ils estiment digne d'être présenté en priorité. Nous avons cependant déjà pu évoquer précédemment le travail tout à fait particulier effectué sur les « normes linguistiques » puisque, en tant que parution satirique, il s'inscrit d'emblée

²⁸⁹ Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 29

²⁹⁰ Hubé Nicolas (2008), *Décrocher la « Une »*, Presses Universitaires de Strasbourg, p.8.

comme s'évertuant à se tenir à l'écart de ces normes. De ce fait, les propos politiques, les codes de représentation et propos des politiques, ou sur les politiques, surgissent dans un espace qui n'est pas régi par les mêmes règles ni les mêmes *habitus*.

Ce qui reste cependant commun à toutes les unes est leur fonction commerciale. La manchette du journal ou de l'hebdomadaire cherche, à travers les choix effectués à se démarquer de la concurrence. Et « l'exercice de style » qui construit le titre principal de la semaine, répond, en même temps qu'il contribue à la construction du public de la publication satirique, à ce même objectif d'attraction du lecteur.

Un autre niveau de lecture concerne toutes les parutions : le politique. Qu'une ligne éditoriale affirme plus ou moins clairement une politisation de la parution, les choix effectués sont, dans le positionnement adopté semaine après semaine, des positions « politiques », au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « *qui concerne les citoyens, l'Etat* ». Si le sens actuel s'est restreint à désigner ce qui est « *relatif aux affaires de l'Etat et à leur conduite* », une précision du *Dictionnaire de l'Académie française* ouvre une perspective qui fait écho à la vigilance exercée par l'hebdomadaire sur le thème : « *Ne s'emploie plus guère que dans l'expression Économie politique, science qui étudie les faits relatifs à la production et à la répartition des richesses d'une nation.* »²⁹¹

La précision linguistique apportée par le *TLF* est, par ailleurs, particulièrement intéressante et permet d'avoir un aperçu plus large de ces sujets qui sont : « *Relatifs à la vie collective d'une communauté d'hommes vivant sous les mêmes lois*. Pour Aristote, l'homme est un « animal politique. ». La liste des syntagmes qui suit cette définition ouverte propose un éventail très varié de l'utilisation de l'adjectif « politique » associé régulièrement à certains substantifs :

« *SYNT. Agitation, appui, avantage, aventure, bouleversement, changement, circonstance, conditions, conflit, conjoncture, contexte,*

²⁹¹ *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^{ème} édition, article « politique ».

crise, difficulté, division, entente, équilibre, évolution, fait, intérêt, mœurs, mouvement, obstacle, pression, problème, réalité, révolution, rivalité, transformation politique(s). »²⁹²

Compte tenu de la diversité de ces syntagmes et de l'attachement de l'hebdomadaire aux fonctionnements et à la circulation des discours sociaux (que nous détaillerons en dernière partie), la lecture des événements par le *CE* est très politique.

2. L'éditorial

2.1. Statut de l'éditorial dans la presse écrite

L'éditorial est un espace, au sein d'un journal, dont on s'accorde généralement à reconnaître et accepter la dimension argumentative (en tant que « genre » journalistique qui permet de l'assumer).

Nous aborderons ici la notion de « genre »²⁹³ en restant essentiellement attentif à la dimension argumentative et à son articulation avec le registre satirique. Des précisions sont nécessaires pour distinguer le travail effectué dans le *CE* de la définition habituellement attribuée à ce que certains qualifient de « genre » journalistique de l'éditorial.

Le monde professionnel lui-même est partagé sur les définitions de ces genres journalistiques et ce qu'ils impliquent tant sur le plan formel que sur les contenus. Nous conserverons, en accord avec F. Jost, une définition, (à l'origine davantage orientée vers les productions télévisuelles), qui l'envisage davantage comme une « promesse », un contrat, qui doit encore être validé par son récepteur.

²⁹² Dictionnaire des Trésors de la Langue française, article « politique ».

²⁹³ Deux numéros de revues, notamment, ont détaillé cette question : la revue *Pratiques*, n°94 en juin 1997, « *Genres de la presse écrite* », et la revue *Semen*, n°13 en 2001, « *Genres de la presse écrite et analyse du discours* ».

« Le genre est au cœur d'un affrontement de l'émetteur, qui impose sa sémantisation au document audiovisuel par divers moyens para- ou épitextuels (titre, générique, dossier de presse, autopromotion, etc.), je préfère le considérer comme une promesse qui entraîne chez le spectateur des attentes, que la vision du programme met à l'épreuve (l'écart entre les deux expliquant parfois la différence entre l'audience d'une émission et son indice de satisfaction. »²⁹⁴

La part « d'attente » du lecteur qui aborde un éditorial du *CE* nous paraît constituer un facteur déterminant, comme nous avons eu l'occasion de le développer dans la seconde partie de ce travail : le travail de l'écriture satirique renforce cette recherche d'une connivence.

Le statut de l'éditorialiste dans la presse d'information générale se caractérise surtout par la possibilité qui lui a été accordée de pratiquer une sorte de mise à distance, voire de détachement par rapport à l'actualité immédiate. L'éditorial extrait un événement d'une rubrique spécifique et lui accorde un traitement particulier qui, très souvent, constitue une montée en généralité. Son auteur est davantage autorisé à prendre du recul, à pratiquer un journalisme « à froid », selon la définition que propose P. Riutort :

« Les éditorialistes, en raison de la position élevée qu'ils occupent au sein de l'espace journalistique, sont en principe préservés de l'irruption des événements qui s'impose d'ordinaire à la plupart des professionnels de l'information. »²⁹⁵

Son statut lui permet donc de se poser en « traducteur » des événements, et on lui autorise aussi, dans la forme, davantage d'effets de style. Mais il cherche aussi à se muer en porte-parole, à incarner une opinion.

²⁹⁴ Jost François (1997), « La promesse des genres », in *Réseaux* n°81.

²⁹⁵ Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux* n°76, pp. 61-81.

Finalement, l'éditorial de la presse d'information générale oscille entre la nécessité de rencontrer un public avec lequel il cherche à se retrouver en phase et la possibilité d'exprimer une « opinion », comme le formulent certains manuels de journalisme.

L'implication individuelle est plus ou moins marquée (avec l'utilisation de la première personne) et l'éditorialiste a davantage recours à des pronoms désignant un « collectif », le nous inclusif (associant tantôt la communauté du journal ou une communauté de lecteurs), ou le pronom personnel indéfini « on » dont il est encore plus difficile de déterminer les contours. Des tournures impersonnelles comme « il faut que... » permettent également l'expression de la subjectivité dans la mesure où elle est associée à une généralisation. Evoquant les editoriaux de la presse en 1997, Dubied A. et Lits M. constataient déjà cette tension :

« Il y a une certaine contradiction entre l'affirmation forte d'un énonciateur, par la présence de son nom en capitales grasses et de sa photo, dont le regard fixe le lecteur, affirmation confortée par l'usage de plusieurs déictiques en ouverture, et le relatif effacement derrière un discours qui privilégie ensuite les tournures impersonnelles ou qui se réfugie derrière un "nous" collectif, dont le locuteur ne serait que le porte-parole. »²⁹⁶

L'éditorial est aussi cet espace spécifique du média écrit dans lequel s'exprimerait une certaine communauté de vue au sein de la rédaction d'une parution. Dans la lignée des travaux de P. Bourdieu²⁹⁷, la légitimité acquise par l'éditorialiste dans un journal peut être comparée à la détention du « skeptron », cet objet symbolique qui autorise le locuteur à s'exprimer. Il s'agit, sans aucun doute, d'une position privilégiée à partir de laquelle s'exerce

²⁹⁶ Dubied Annik, Lits Marc (1997), « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive? », in *Pratiques*, n°94, pp. 49-61.

²⁹⁷ Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard. Bourdieu Pierre & B. Thompson John (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

la reconnaissance d'une forme de pouvoir. L'éditorialiste assume également une responsabilité intellectuelle : on lui reconnaît un savoir-faire, cautionné par l'ensemble de la rédaction.

A ce titre, il ne peut être, s'il est bien une « représentation » emblématique du journal et de certaines de ses postures ou prises de position, qu'une construction complexe qui est le fruit de délibérations et de tractations qui, elles, nous échappent.

D'autre part, la tendance à utiliser cet éditorial comme une stratégie de démarcation correspond parfaitement aux relevés effectués dans notre corpus.

« Son activité quotidienne consiste alors à tenter de se démarquer des définitions ordinaires élaborées avant son intervention. La nécessité dans laquelle l'éditorialiste se trouve d'apporter une sorte de plus-value substantielle à l'événement le conduit souvent à se lancer dans une entreprise de disqualification de ses confrères. »²⁹⁸

L'éditorial du *CE* répond à cette nécessité parce qu'il tient à tenir sa place en tant que source d'information, quand bien même sa mise en forme est satirique.

2.2. Fonctions de l'éditorial dans la mise en scène de l'actualité du *CE*

L'éditorial assure une continuité dans le traitement satirique, continuité à la fois formelle et thématique. Des images sont récurrentes, un vocabulaire spécifique au sujet traité se met en place, le registre plus familier, un style d'écriture plus proche du langage oral vient « dégonfler », désamorcer voire contredire des discours officiels. Particulièrement attentif aux décalages entre

²⁹⁸ Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux* n°76, pp. 61-81.

les paroles et des actes, il observe et commente les différentes formes de communication officielles, et s'efforce d'en déceler les stratégies latentes, cachées.

L'observation des éditoriaux à travers le prisme de cet angle « communicationnel » confirme la récurrente utilisation d'un vocabulaire qui s'attache, a minima, à désigner des actes de communication, et, dans un second temps, à contribuer au « dévoilement » d'une stratégie plus ou moins latente. Ainsi l'article va-t-il dénoncer une « *apparente concession* », ou encore un « *coup de bluff* », voire des mensonges en évoquant un « *concours de tartufferies* » (17/2/10). Un relevé exhaustif de ces occurrences prouve qu'il s'agit bien d'une caractéristique de l'éditorial satirique, dont nous trouverons des « échos » sur l'ensemble de la « une », puis dans les articles auxquels ils renvoient dans l'hebdomadaire.

Au fil des semaines, et des années, se construit donc avec le lectorat un canevas, un vocabulaire et une continuité. L'éditorial, presque toujours consacré en 2010 au Président en exercice, est un feuilleton. Le protagoniste s'y retrouve chaque semaine dans de nouvelles situations, et le lecteur, peut-être dans la plupart des cas déjà au courant de l'actualité récente grâce à d'autres supports de communication, s'attend déjà un peu à ce qu'il fera ou dira. Cette « compétence » sur le fond des faits relatés dans l'éditorial non seulement n'est pas un frein, mais constitue un atout supplémentaire. C'est bien à un traitement particulier de l'information auquel le lecteur habituel se prépare. Le canevas s'est élaboré sous ses yeux.

L'éditorialiste se charge de le resituer dans un continuum historique, qui conforte la construction d'un personnage. La satire vient en éclairer les aspects et renforce, par son vocabulaire et ses images, la cohérence générale des critiques portées sur l'exercice du pouvoir.

Sur notre année d'observation, notamment des « unes » et éditoriaux, nous avons tenté d'établir quels sont les choix de « mise en visibilité ». Il faut rappeler au passage que les « unes » sont la seule partie du journal mise en ligne et archivée sur le site du *CE*.

L'observation des éditoriaux d'Erik Emptaz (seuls cinq éditoriaux sont signés par un journaliste différent sur les 52 de l'année 2010) permet de dégager la permanence d'un discours.

Le procédé ironique consiste aussi, régulièrement, à se mettre, à penser, à la place de la cible. L'éditorial expose ce que « Sarkozy », son entourage ou ses communicants veulent faire, ce qu'ils pensent. Les commentaires qui suivent dénoncent les supercheries et prédisent, très souvent, l'échec (voir éditorial du 16/6/2010).

Le vocabulaire et les tournures plus familières utilisés dans l'écriture satirique du *CE*, rompent avec la norme de l'écriture couramment utilisée dans la presse écrite d'information générale.

Cette rupture, caractéristique du travail d'écriture satirique aboutit à deux effets notoires.

Tout d'abord, une « désacralisation » du sujet traité, soudain ramené par le langage à une image, un « type » qui le tourne en dérision. La désacralisation concerne des femmes et des hommes à l'œuvre dans l'exercice du pouvoir et non les institutions dont ils ont momentanément la charge, comme se plaît à le rappeler l'hebdomadaire, utilisant par exemple fréquemment l'expression « *le locataire de l'Elysée* » pour désigner Nicolas Sarkozy.

D'autre part, un rapprochement s'effectue, tout à coup, avec le monde réel. Le travail satirique crée un « effet de réel » qui passe par un vocabulaire et une syntaxe beaucoup plus courants, voire des tournures et images que les dictionnaires signaleront comme « familières ».

Ainsi la page 2 de l'hebdomadaire constituée de ces brèves de couloir ou de coulisses des lieux de pouvoir (assemblées, Elysée, gouvernement, ministères ...) nous rappelle chaque semaine qu'au quotidien ces élites sont aussi des femmes et des hommes qui utilisent un langage bien moins policé que lors de leurs apparitions dans les sphères publiques.

Cette désacralisation va de pair avec la volonté de révéler des stratégies cachées, comme nous allons le détailler ci-dessous.

2.3. Fonctionnement de l'éditorial du CE

2.3.1. L'appel ironique des titres de l'éditorial

Les titres des éditoriaux de la une en 2010 sont des appels qui vont conjuguer exercice satirique et présentation de l'actualité hebdomadaire. Ils sont quasiment tous signés Erik Emptaz (4 exceptions seulement sur l'année) et obéissent à quelques principes de fonctionnement très stables. Le titre est constitué de 2 à 7 mots (2 fois seulement en 2010, le 10 février et le 23 juin), la moyenne tournant plutôt autour de 3 mots. La grande majorité de ces titres propose un jeu de mots, un « calembour » pour introduire un bilan de la semaine d'actualité politique, économique et sociale, avant tout française. E. Emptaz nous a confirmé que le titre n'était pas issue du travail de relecture, mais qu'il lui venait souvent dans l'écriture de l'article, ou était parfois choisi dans la réunion du lundi, après quelques essais à la volée, et dans une ambiance de franche rigolade²⁹⁹.

La définition de ce terme de calembour est souvent chargée d'une connotation péjorative : ce peut être « un mauvais jeu de mots », et la tendance à les multiplier peut agacer, voire être violemment dédaignée (« *Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole* » pour Victor Hugo dans *Les Misérables*).

« *Jeu d'esprit fondé soit sur des mots pris à double sens, soit sur une équivoque de mots, de phrases ou de membres de phrases se prononçant de manière identique ou approchée mais dont le sens est différent.* »³⁰⁰

Parfois, le titre relève effectivement de la paronomase : « *Un passage à bide* » avant les élections régionales, « *A côté de la claque* » après les échecs

²⁹⁹ Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

³⁰⁰ <http://www.cnrtl.fr/definition/calembour>

de l'UMP aux élections régionales, « *La tasse carbone* » pour l'abandon de la taxe du même nom, « *Le Pirée devant nous* » anticipe les problèmes français après ceux de la Grèce, « *Foot de mieux* » pour évoquer l'espoir des gouvernants dans l'équipe de France de football. Au-delà du calembour, l'éditorial développe à chaque fois, souvent en filant la métaphore, les échecs du gouvernement en place, et, en particulier, du chef de l'exécutif. « *O mots lavent plus blancs* » (CE du 14/7) est un piètre calembour par allusion à une marque de lessive, mais va permettre de décrypter les stratégies de communication du pouvoir en place.

La polysémie de certains mots permet de créer des titres qui amorcent la critique à venir. Le mot « front », associé au président en exercice, permet d'embrayer sur l'accusation récurrente de dérive vers les thèmes du Front National, dans « *Sarko fait front* » (CE du 29/9) ou « *Silence sur le front* » (CE du 3/11).

Il s'agit aussi, le plus souvent, du détournement d'une expression lexicalisée courante, comme « un effet bœuf » (c'est-à-dire considérable ou surprenant), qui, par association avec l'actualité, se transforme en une nouvelle expression imagée, dont l'article va développer l'explication. « *Un effet Bluff* », le 17 février va détailler la stratégie gouvernementale pour éviter le conflit dans l'adoption d'une réforme des retraites. L'expression se transforme d'ailleurs en antithèse : l'effet « considérable » de l'expression originale devient une tactique mensongère. C'est exactement le même détournement qui transforme l'expression « en plein dans le mille » en « *En plein dans le vide* », cette fois pour fustiger la vacuité d'une intervention du Président de la République à la télévision (CE du 27 janvier) ou encore le « *Se voiler la farce* » (CE du 28/4) qui va dénoncer les dérives d'un gouvernement cherchant à « siphonner » l'électorat tenté par les thématiques stigmatisant l'immigration de l'extrême-droite. « *Messie pour tout* » CE 12/5/2010, est un titre qui fonctionne également sur ce modèle du détournement de l'expression courante « merci pour tout », doublée d'une antiphrase puisque l'article développera le thème de l'inefficacité des déclarations présidentielles : il n'est pas le sauveur de la Grèce ni de rien d'autre d'ailleurs, selon E. Emptaz. La chute de l'éditorial est

là pour lever toute ambiguïté : « *Le « sauveur » n'a sauvé que la face. Le plus dur reste à faire pour sauver la situation !* ».

Nous avons, dans le tableau ci-dessous, listé l'ensemble des titres des éditoriaux de 2010, en essayant de résumer en quelques mots, le sujet principal du propos.

Les éditoriaux à la une en 2010		
Date	Titre	Sujet principal
06-janv.	Comme un coup de vœux	Les vœux présidentiels
13-janv.	Banque à tout-va	Les profits revenus pour les banques
20-janv.	État de choc et Chocs d'État	Après le tremblement de terre en Haïti
27-janv.	En plein dans le vide	Intervention du Président sur TF1
03-févr.	Enjeu de rôles	Sarkozy et l'affaire Clearstream
10-févr.	L'euro et les cinq petits cochons	Plans de rigueur en Europe
17-févr.	Un effet Bluff	Délai pour la réforme des retraites
24-févr.	Le coût de la panne	Grève des raffineries
03-mars	Comme un digue-bang	Après la tempête Xynthia en Vendée
10-mars	Un passage à bide	Avant les régionales, l'énerverment du Président
17-mars	A côté de la claque	Après le 1 ^{er} tour des Régionales
24-mars	La tasse carbone	Remaniement après le 2 ^{ème} tour
31-mars	Si la photo est bonne	Le Président rencontre Obama aux USA
07-avr.	Un sujet très balancé	A propos des pratiques de l'émission « Les infiltrés »
14-avr.	Calamiteux clapots	Les rumeurs et le « désamour » des électeurs
21-avr.	Coût de cendres	Conséquences économiques du principe de précaution face aux nuages de cendres
28-avr.	Se voiler la farce	Burqa, polygamie, déchéance de nationalité : contradiction dans les déclarations gouvernementales
05-mai	Le Pirée devant nous	Plan de rigueur en Grèce, avant la France ?
12-mai	Messie pour tout	Le Président se présente en sauveur de la Grèce
19-mai	En flagrant déni	Libération d'une otage en Iran, bouclier fiscal, gel des dépenses de l'État
26-mai	La guerre de soixante ans	Réforme des retraites
02-juin	Tsahal affaire	Raid aérien sur la « flottille de la paix »
09-juin	Foot de mieux...	Espoirs des politiques dans l'équipe de France de football
16-juin	Prise de tests...	A propos de la réforme des retraites
23-juin	On n'y voit que du bleu	Le « désastre moral » de l'équipe de France de football et la « France inébranlable »
30-juin	Un déni, des deniers...	Exemplarité et « l'affaire Woerth »
07-juil.	Le bal des pompiers	Gaspillage de l'argent public, mélange des genres au gouvernement
14-juil.	O mots lavent plus blanc Jean-Michel Thénard	Stratégie de défense du Président dans les médias
21-juil.	Moustiques et requins Jean-Luc Porquet	L'affaire Woerth-Bettencourt, « Neuilly est au pouvoir »
28-juil.	Liliane et l'Odyssée	L'affaire Woerth-Bettencourt (suite)
04-août	Le guerrier du Cap-Nègre	La politique sécuritaire
11-août	Les déchets du Sarkozysme Frédéric Pagès	La politique sécuritaire (suite)
18-août	Grand concours à Facho-plage Jean-Luc Porquet	La politique sécuritaire (suite)
25-août	Vade retro	La politique sécuritaire (suite) : surenchère après les propos du pape
01-sept.	Drôle de brame...	Affaire Woerth-Bettencourt ne se dégonfle pas
08-sept.	Un homme de réforme	Chute de popularité et nouvelles manifestations (retraites)
15-sept.	Boniments ministériels	Circulaire anti-roms, Hortefeux, Woerth, Elysée
22-sept.	La surenchère est faible	Hortefeux veut durcir le système judiciaire
29-sept.	Sarko fait front	Instrumentalisation du sujet de l'immigration (6 ^{ème} loi)
06-oct.	Actions de disgrâce	Visite au Vatican et tentative de reprendre l'électorat catho
13-oct.	En mode mineur	Vers l'adoption de la réforme des retraites et ses effets secondaires
20-oct.	Contrecoup de pompes	Poursuite des grèves et conséquences
27-oct.	Des placebos et des bas	Des promesses « sociales » pour sortir des retraites
03-nov.	Silence sur le front	Vote de la loi sur les retraites et promesses d'être à l'écoute
10-nov.	Passer entre l'écoute Louis-Marie Horeau	Les écoutes illégales. Ecoutes et journalistes
17-nov.	Remaniement ou reniement	Peu de changements dans le remaniement
24-nov.	Vestiges en eaux troubles	Rétrocommissions et campagne électorale de Balladur
01-déc.	Droit de fuites	Wikileaks diffuse 250000 télégrammes confidentiels
08-déc.	Ca tourne Bettencourt	Réconciliation chez les Bettencourt. Woerth victime.
15-déc.	Dérapeur contrôlé	Hortefeux accuse les juges de laxisme. Politique sécuritaire
22-déc.	Médiator partagé	Défaillances graves dans notre système de médicaments
29-déc.	Décote d'Ivoire	Gbagbo s'accroche au pouvoir

Figure 27: Titres des éditoriaux du CE à la une en 2010

2.3.2. Du titre au contenu

La cible récurrente des éditoriaux en 2010 est également le Président de la République, Nicolas Sarkozy. La quasi totalité des éditoriaux (presque toujours signés Erik Emptaz) exerce sa verve satirique sur « Sarko » (diminutif utilisé des dizaines de fois), des membres de son gouvernement, ses conseillers ou porte-parole, des élus issus de sa formation politique, l'UMP.

Pourtant, la lecture des titres des éditoriaux ne mentionne qu'exceptionnellement le nom du président (une fois « Sarko » le 29/9, « *Les déchus du sarkozysme* » le 11/8).

Mais ce qui est évident à la lecture des contenus est que, quelque soit le sujet d'actualité retenu, le raisonnement ramène de manière quasiment systématique à la critique de l'exercice du pouvoir actuel, en mentionnant directement le président Nicolas Sarkozy, les réformes engagées sous son mandat, ou les difficultés rencontrées par l'un ou l'autre de ses ministres (Woerth, Hortefeux, notamment en 2010) ou ses alliés politiques (Balladur dans la campagne 1995).

L'actualité de la semaine est donc traitée sous un angle bien particulier. Les interventions du président ou ses déplacements et rencontres officielles permettent aisément les commentaires. Lorsque des faits marquants de la semaine sont très éloignés de son mandat, la gageure consiste à trouver l'analogie (dans l'ordre de l'argumentation) ou la « pirouette » dans le jeu avec la langue, qui permettra d'y revenir, par exemple dans la chute de l'article. L'éditorial consacré au fiasco de l'équipe de France de football en Afrique du Sud s'achevait ainsi :

« En plus de ternir l'image de la France, nos footballeurs maltraitent sa croissance (l'article venait d'évoquer les pertes publicitaires pour les comptes de TF1, le Crédit agricole, ou GDF-Suez après l'élimination précoce des « bleus »). Tout cela est proprement « **inacceptable** », comme l'a dit notre

président de la République en plein sommet franco-russe à Saint-Pétersbourg. Traiter un coach avec des mots aussi triviaux que ceux employés dans le vestiaire n'est pas supportable et méritait l'exclusion. : Anelka, **«casse-toi, pôv'con»**, ne salis pas plus longtemps l'aura d'un sport qui est **« une réponse à la crise »**. Même si la propre crise de ce sport fait oublier l'autre.

Il est temps de mettre fin à ce **« désastre moral »**. Allons z'enfants du ballon rond, nous voulons pour l'avenir une équipe de France aussi irréprochable que la **« France irréprochable »** qui lui donne des leçons. » CE 23/6/10

Outre le grand écart qui consiste à rapprocher cette équipe de France de football de la politique menée par le président de la République, nous avons, dans cet exemple, souligné en caractère gras des propos rapportés du président. Si le premier est clairement d'actualité et prononcé lors d'un déplacement à l'étranger, les autres citations sont un « montage » de différents propos, déjà commentés précédemment. L'un par exemple (le *«casse-toi, pôv'con»*) remonte à des propos tenus lors du salon de l'agriculture en février 2008. Quant à l'allusion à la « République irréprochable », c'est une des formules clés de la campagne présidentielle du candidat Sarkozy en 2007.

Le traitement satirique brouille ici les repères temporels et les locuteurs. Des passages au style indirect libre entretiennent l'ambiguïté, l'insulte du président paraît s'adresser directement à Anelka, l'exhortation grotesque *« Allons z'enfants du ballon rond »* aux joueurs concernés. L'expression *« Allons z'enfants »* est une allusion au roman de Yves Gibeau, paru en 1952 ou à l'adaptation en film d'Yves Boisset. Les deux œuvres résolument antimilitaristes renforcent l'ironie du propos nationaliste supposé du président.

2.4. Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial

Nous avons observé avec une attention particulière les répétitions et les constantes dans les discours de l'éditorial à la « une » du *C.E.*

A l'aide de la grille présentée ci-dessous, nous avons passé au crible l'ensemble des éditoriaux de 2010. Nous présentons, à titre d'exemple l'analyse de l'éditorial du 24 février 2010. Il a l'intérêt de montrer que l'ensemble des critères que nous avons finalement sélectionnés est présent dans de nombreux éditoriaux. Certaines caractéristiques liées au registre satirique de l'écriture du *CE* ont déjà été évoquées précédemment, notamment la présence d'un vocabulaire « référent », le recours à une langue, des expressions ou des images que les dictionnaires qualifient de « familier ». Le descriptif de l'éditorial du 24/2 ci-dessous en cite quelques unes à titre d'exemple, mais nous retrouvons dans presque tous les items de ce tableau des exemples supplémentaires.

Editorial du 24/2/2010	Nous signalons en caractère gras les occurrences
Un vocabulaire référent	« notre omniprésident » (deux fois) SuperSarko
Langage familier	« ou son superministre de l'Environnement » « ou son superministre de l'Environnement »
Des images	« Une panne d'essence à trois semaines des régionales, voilà qui est fâcheux pour notre omniprésident. » « La mécanique SuperSarko ne carbure plus comme avant, elle a du plomb dans l'aile. » (...) « le moteur fait toujours grand bruit mais il tourne dans le vide et n'accroche plus. »
Citer et commenter	« Le lyrique Estrosi n'hésite pas à lancer : « Au chœur des pleureuses nous avons substitué le cœur des combattants ». Mais les « combattants » se contentent de gesticuler et ne font peur à personne »
Observation de la communication	« Les grands mots sont de plus en plus sans effet. » « Le mode plus posé du discours n'a rien changé... » « C'est toujours la même vieille recette... »
Dévoiler les stratégies « cachées »	« Il s'agit de faire du bruit médiatique en tapant du poing et de proférer de grandes phrases pour gagner du temps. » « Des formules définitives destinées à durer au moins jusqu'aux élections régionales. »
Décalage déclarations et faits	« Mais « les combattants » se contentent de gesticuler, et ne font peur à personne. » « Mais, au-delà de la nécessité d'avoir l'air de ne pas laisser faire, ces rodomontades ne changent pas grand-chose, évidemment, à une logique industrielle et économique libérale que, par ailleurs, le gouvernement soutient. » « D'où un double discours, un rien schizophrène, où l'on défend à la fois les lois du marché tout en houspillant les pratiques qu'elles engendrent. » « Surtout en matière sociale où « le président du pouvoir d'achat (...), rattrapé par le décalage total entre ses promesses et la réalité, est de moins en moins crédible. » Dans le cas de Total... s'ajoute une autre grosse contradiction. » « Peut-on d'un côté (...) inciter à consommer de moins en moins de carburant), et, de l'autre, faire mine de s'insurger quand les pétroliers parlent (...) de fermer des raffineries ? » « une fois qu'il en aura fini avec les coups de menton ou avec ceux de ses affidés pour masquer son incapacité à enrayer une désindustrialisation... » « il serait bon qu'il trouve autre chose que ses sempiternels numéros de communication. »
Rappels historiques	« C'est toujours la même vieille recette... » « Avec Total, comme avec Philips ou Renault auparavant... »
Jugement de valeur ou argument sans formulation satirique	NEANT dans cet éditorial

Figure 28: Grille d'observation de l'éditorial du 24/2/2010

L'utilisation d'un vocabulaire redondant constitue sans conteste un des ressorts de l'écriture satirique, comme nous avons pu le confirmer en

observant les propos tenus à la « une » sur le Président de la République. L'examen des titrailes montre que l'omniprésence du traitement politique s'accompagne de l'utilisation de diminutifs, surnoms et jeux de mots que le lecteur retrouve de semaine en semaine.

Cette caractéristique se confirme dans l'écriture des éditoriaux. Il n'y a que neuf éditoriaux sur l'ensemble de l'année (52 donc) dans lesquels ne figurent pas un des diminutifs ou autres surnoms. Le plus fréquemment utilisé est le diminutif « *Sarko* », avec quelques dérivés (« la *Sarkozye* » une dizaine de fois) ou variantes ironiques : « *SuperSarko* », la « *Sarko Company* », « *Sarko and Co* », « *Air Sarko (One)* », ou le « *chanoine Sarko* ».

Il faut ajouter à cette liste une dizaine d'emplois de l'expression « *omniprésident* », quelques « *hyperprésidents* » ou autres images dépendant du contexte de parution : le « sauveur » au moment de la crise grecque ou le « *Clausewitz du Cap-Nègre* » (CE 4/8/10) à propos de ses interventions concernant une résidence familiale (celle de sa belle-mère) dans le sud de la France.

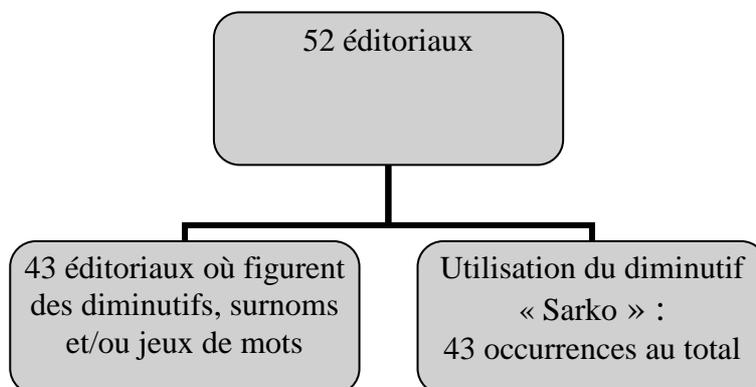


Figure 29 : Schéma récapitulatif des dénominations du Président de la République

La connivence avec le lecteur recherchée dans l'écriture satirique s'appuie également **sur un vocabulaire plus « familier »**³⁰¹ que celui de la

³⁰¹ Nous utilisons ce terme, par commodité, et parce qu'il correspond encore à certaines normes lexicographiques des dictionnaires contemporains et qu'il reste donc utilisé dans la

presse écrite d'information traditionnelle. Cette liberté va de l'emploi des surnoms précédemment évoqué à l'utilisation d'images plus ou moins provocantes. L'éditorial utilise donc abondamment, lui aussi, ces caractéristiques d'écriture. Ainsi le 6/1/2010, utilise-t-il ces deux techniques, les expressions « *ramollo du volontarisme* », « *Que demande le peuple ?* » ou « *coller aux semelles* » font partie de ces expressions familières imagées, les jeux de mots sur les vœux du Président s'enchaînent : « *En vœux-tu, en voilà !* », « *Ne bousculez pas, il y aura des vœux pour tout le monde.* », et les images complètent le tableau, comme ce « *Désormais, Sarko est amour* » qui parodie les prières catholiques.

La tendance dans le *CE* en général, mais aussi dans l'éditorial, à citer les prises de paroles portées dans l'espace public, ou portées, pour la première fois, par le *CE* dans cet espace public (notamment dans la page 2 de « *La mare aux canards* »), suivies d'un commentaire lapidaire qui vient en détourner ou décrédibiliser le contenu a été développée dans le second chapitre de cette troisième partie où sont évoqués l'utilisation des citations et le choix des formes brèves.

Nous avons d'abord, pour l'étude de l'éditorial dans sa dimension argumentative, constaté la présence, puis été particulièrement attentif au retour régulier de quatre « angles » dont les problématiques sont liées à l'information et la communication. Les trois premiers interrogent les fonctionnements des processus de communication : le relevé des décalages entre les faits et la réalité ; la volonté de « recadrer » l'argumentation dans un temps plus long en s'affirmant comme « mémoire » médiatique adepte des rappels historiques ; le recours au métalangage dans le *CE*, c'est-à-dire le discours sur les discours.

Le quatrième point fonctionne très souvent comme une conclusion « naturelle » des discours tenus dans ces interrogations ou ces dysfonctionnements relevés dans des processus de communication : il s'agit de

transmission des pratiques d'écriture scolaire et professionnelle. Nous sommes conscient qu'il est peu satisfaisant linguistiquement et franchement désuet en SIC.

la capacité à s'extraire, par instant, du registre satirique pour affirmer des jugements de valeur, des argumentations très explicitement formulées.

52 éditoriaux en 2010	Décalage entre faits et réalité	31 éditoriaux
	Des rappels historiques	15 éditoriaux
	Observation et critique de la « communication »	36 éditoriaux
	Des jugements de valeur	27 éditoriaux

Figure 30: Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial du CE

1/ Notre premier relevé significatif concerne les critiques portées dans **l'éditorial sur le décalage entre des propos précédemment tenus et des réalités ou des faits actuels (en 2010)**. A l'emphase des discours sera opposée l'absence de passage à l'acte.

L'article que nous nous reproduisons dans l'en-tête de cette partie « *Un tsunami de lois inonde le Parlement* », est une illustration de ce décalage entre l'avalanche de propositions de lois, voire de lois, qui, faute de décrets d'application, finissent par rester lettre morte. Les grandes annonces et des débats parlementaires parfois très longs ne se traduisent finalement jamais en actes, et cette stratégie est délibérément utilisée par le pouvoir en place, qui maîtrise ainsi l'agenda médiatique.

Evidemment cette critique va de pair avec la mécanique satirique appliquée au « personnage » de Nicolas Sarkozy, dont on retrouve un écho dans le dessin de Cabu, dans lequel le soldat Sarko mitraille de lois le Parlement.

Cet angle d'analyse des processus de communication apparaît dans 31 éditoriaux, qui comportent même parfois plusieurs mentions de ce décalage entre des paroles et des faits. Il s'agit donc bien d'une constante du discours satirique de l'éditorial. L'observation de l'exercice du pouvoir s'effectue donc à travers ce prisme. Très régulièrement le discours politique est donc confronté aux décisions finalement prises, différées ou « oubliées ». Cette surveillance est en corrélation avec la constante évoquée dans notre point suivant : l'entretien et la prise en charge par le discours satirique d'une « mémoire ».

L'éditorial du 24/2, précédemment évoqué (voir tableau ci-dessus) propose une palette très importante de ces formules qui soulignent le décalage, qualifié de « *total* » ici entre des paroles et des actes, titre d'une émission d'information télévisée qui apparaîtra en 2011 (*Des paroles et des actes* est une émission de télévision politique mensuelle diffusée sur *France 2* le jeudi soir).

Première « anomalie » relevée : la suractivité et la véhémence, une frénésie de communication. On « *fait du bruit* » en « *tapant du poing* ». Les « *combattants* » « *houspillent* », « *gesticulent* », « *font mine de s'insurger* », le Président et ses « *affidés* » multiplient les « *coups de menton* »

Il faut y ajouter une emphase qui s'apparente, dans le vocabulaire du journal, à une grande vacuité : « *les grands mots* », « *de grandes phrases* », « *des rodomontades* » qui ne sont finalement que du « *bruit médiatique* » destiné à « *gagner du temps* »

Il y a donc « double discours » et il est déjà question de « *schizophrénie* », vocabulaire venu de la psychiatrie, pour désigner cette distorsion. L'écart récurrent entre discours et actes est présenté comme relevant de la maladie.

Nous insérons l'exemple du 19/5, qui annonçait, dès le titre « *En flagrant déni* », la volonté de mettre en exergue l'inadéquation d'un exercice qualifié de « communication » et d'une réalité totalement différente. Se référant, à nouveau, au vocabulaire de la maladie mentale, l'éditorialiste souligne un « *activisme forcené* », et a recours au concept de « déni », qu'il situe dans la sphère de la « *psychiatrie* », pour affirmer que : « *Ce refus*

pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante » est une caractéristique forte de la « *communication sarkozyste* ».

Editorial du 19/5/2010	« En flagrant déni »
Un vocabulaire référent	La Sarkozye La communication sarkozyste
Langage familier	« Mais tous ceux qui s'aventureront à penser que le bouclier fiscal, emblème de la Sarkozye, vient de se prendre une flèche dans le blason... » « ... mais pas de ça dans notre beau pays. »
Des images	« ...emblème de la Sarkozye, vient de se prendre une flèche dans le blason»
Citer et commenter	« Nous sommes « très loin d'une politique de rigueur » martèle Fillon, tandis que les chantres de l'UMP répètent en chœur... »
Observation de la communication	« Nous sommes « très loin d'une politique de rigueur » martèle Fillon, tandis que les chantres de l'UMP répètent en chœur, (...) que ces mesures ne ressemblent vraiment, mais alors vraiment en rien à tout ce qui pourrait s'apparenter à de la rigueur ou de l'austérité. » « Et c'est très exactement la nouvelle façon de communiquer, c'est-à-dire dans son cas de gouverner du locataire de l'Elysée. » « Sarkozy, lui, passe de la méthode Coué au flagrant déni. » « S'il est battu en 2012, ses communicants pourront toujours lui répéter qu'il a gagné. »
Dévoiler les stratégies « cachées »	« Mais il n'y a pas plus de lien de cause à effet qu'il n'y a eu de marchandage entre Paris et Téhéran. C'est juste un pur hasard de calendrier, promis-juré par le ministre des Affaires étrangères, la main sur le cœur.» « Trois cas cliniques de ce que la psychiatrie appelle le déni. »
Décalage déclarations et faits	« Ce refus pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante. » « Jusque-là, il s'agissait, par un activisme forcené, voire en affirmant tout et son contraire, de courir plus vite que les réalités. » « Maintenant qu'elles l'ont rattrapé, dès qu'une de ces réalités est susceptible de faire du tort au président, la communication sarkozyste n'a de cesse de la nier. »
Rappels historiques	Néant dans cet éditorial
Jugement de valeur ou argument sans formulation satirique	Néant dans cet éditorial

Figure 31: Grille d'observation de l'éditorial. Analyse du contenu du 19/5/2010

2/ Pour développer ses observations, l'hebdomadaire **doit s'appuyer sur des faits référencés, une « mémoire »**. Le rappel, dans le cours de

l'éditorial, de faits ou dires antérieurs est une des régularités de l'argumentation dans l'éditorial du *CE*. Ainsi le 29/9/2010, l'hebdomadaire déplore dans « *Sarko fait Front* » une nouvelle loi sur l'immigration (« *Et hop ! Une nouvelle loi sur l'immigration !* ») et revient sur les promesses de campagne de 2007 du candidat Sarkozy :

« Quand il était au plus haut des sondages, en 2007, le même prônait : « une politique d'immigration maîtrisée et une politique de développement ambitieuse ». » *CE* 29/9/2010

Ou le 4/8/2010, sur le sujet de l'immigration associée à la délinquance, cette mise en perspective :

« En 2002, il proclamait déjà « la guerre contre l'insécurité » ; en 2005, c'était la « guerre contre la racaille » ; en 2008, celle contre les « trafiquants » ; en 2009, contre les « bandes », juste avant la « guerre sans merci contre la criminalité... » *CE* 4/8/2010

Le 22/12/2010 il établit un parallèle entre l'affaire du Médiateur et l'affaire du sang contaminé :

« Et ce scandale qui commence rappelle aussi un air trop entendu lors de l'affaire du sang contaminé de la part des politiques concernés par le dossier. » *CE* 22/12/2010

L'hebdomadaire n'hésite d'ailleurs pas à se citer comme source principale d'information, comme ce même 22/12/2010 lorsqu'il évoque le scandale sanitaire du Médiateur :

« Comme « Le Canard » en établit cette semaine l'accablante chronologie (voir p. 3), on découvre que, depuis près de trente ans, tous les systèmes d'alerte de la dangerosité du Médiator ont mal fonctionné ou sont restés lettre morte » CE 22/12/2010

L'éditorial du 30/6/2010 dresse même une sorte de bilan récent de ses interventions dans l'espace public et de ses conséquences :

«Ce serait pure mauvaise foi de la part du « Canard », qui, par la révélation des dérapages de Christine Boutin, Christian Blanc, Christian Estrosi, Fadela Amara et compagnie, et l'émoi que ces affaires ont suscité, se sent quelque peu responsable de ce soudain élan vertueux. » ...

«Pas question de revenir sur l'augmentation de 170% du salaire présidentiel, ni de reporter à des jours meilleurs Air Sarko et sa facture de 180 millions d'euros. » CE 30/06/2010

Les rappels historiques servent donc l'argumentation et installent la parole de l'hebdomadaire satirique dans une continuité. Ils permettent également de construire une légitimité dans la dénonciation d'un certain nombre de «dérapages», terme que le journal utilise pour évoquer des anomalies, des irrégularités voire de potentiels délits dans les fonctionnements de la vie politique française, pour les cas que nous venons de citer.

L'hebdomadaire se présente comme le média qui a porté (c'est une « révélation ») ces informations dans l'espace public, et impulsé un certain nombre de réactions, de corrections devant « l'émoi suscité».

3/ **Le discours sur les discours** a été l'objet, dans ce travail, d'une vigilance particulière. Il s'agissait de quantifier et d'analyser avec précision, ce que nous percevons nettement dès les premiers relevés : l'angle d'attaque privilégié des discours satiriques est cette attention permanente portée aux discours politiques, sociaux et économiques, et donc à des stratégies de communication. L'observation et les commentaires sur les discours des acteurs principaux de l'espace public sont l'objet de l'attention de 36 éditoriaux sur 52.

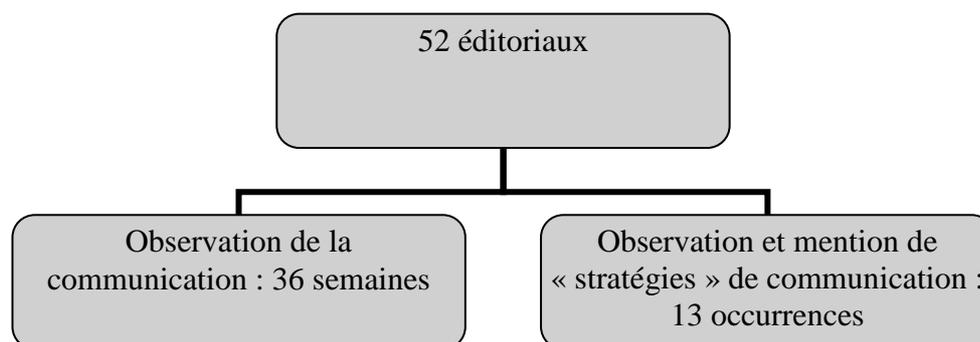


Figure 32 : Schéma récapitulatif de l'observation de la « communication » dans l'éditorial

La « surveillance » des médias et de leurs pratiques (7/4, 14/4, 1/12, 10/11) ou des stratégies de communication (6/1, 27/1, 31/3, 14/7) sont au centre de huit autres éditoriaux. Nous y consacrerons de plus longs développements en analysant les pratiques de justifications ou de « légitimation » de l'hebdomadaire dans une partie ultérieure.

Ainsi, dans l'éditorial du 31/3, consacré au déplacement du président aux Etats-Unis, l'angle retenu n'est pas tant les motifs officiels : « *la Russie, l'Iran, l'Afghanistan et sur le peu de cas qu'Obama fait de l'Europe.* ». Selon l'hebdomadaire, l'essentiel est ailleurs, il est question de faire oublier un échec électoral (les élections régionales de mars 2010), la côte de popularité en berne du Président et les interrogations que tout ceci suscite au sein de sa propre majorité :

« Mais dans ce genre de repas, ce ne sont pas les plats de résistance que l'on retient, c'est la photo qui immortalise la scène. Et, par les temps qui courent, on en conviendra, elle est beaucoup plus utile à Sarko qu'à Obama. [...] le président américain est au mieux de sa cote après avoir bataillé et mené à bien sa réforme des services de santé. Alors que son invité, après une claque électorale magistrale, des sondages aux tréfonds du désamour, est au 36^{ème} dessous, avec un Premier ministre dont la popularité l'agace et des troupes qui commencent à s'interroger sur la suite, et à le faire savoir, comme Juppé. » CE 31/3/10

Le paragraphe suivant est un bon exemple de ces tentatives de décryptage des intentions « communicantes » du pouvoir en place. Pour l'éditorialiste la page internationale sert à éviter d'épiloguer sur les déboires de la situation dans le pays, c'est une « *vieille recette* » :

« Il n'en reste pas moins que, même en pareil cas, les vieilles recettes restent les bienvenues : un peu de planétaire pour oublier le terre-à-terre en parlant d'aura internationale plutôt que de bérézina régionale ne peut pas faire de mal. » CE 31/3/10

Dans le registre de l'observation et de la critique des processus de communication, l'éditorial du 27/1 commente le passage du Président de la République dans une émission télévisée « face aux Français ». Pour l'hebdomadaire, l'exercice de présentation de la parole de « vrais Français » était totalement artificiel. Il n'y avait pas de véritable échange, juste une mise en scène d'un pouvoir « à l'écoute ». La critique de l'hebdomadaire porte sur une mise en scène qui aurait cherché l'émotion au détriment d'une véritable

argumentation rationnelle. Elle correspondrait au pôle « pathos » du schéma de Charaudeau évoqué plus haut, accentué dans l'article par l'image péjorative de la « *guimauve* » qui en décrédibilise totalement la sincérité :

« Leurs préoccupations ont vite été enrobées d'une guimauve compassionnelle... d'où il ressort surtout que l'omniprésident avait bien révisé ses chiffres sur chaque sujet proposé à l'avance. » CE 27/1/10

L'éditorialiste insiste et conclut avec cette formule :

« Mais Marguerite la chômeuse longue durée, M. Berthelot et ses 400 euros de pension, et tous les autres, ont été promptement englués dans cette empathie de « proximité » aussi artificielle que préfabriquée. » CE 27/1/10

Des éditoriaux entiers sont consacrés à ce travail de décryptage de la communication gouvernementale. Nous avons inséré plus haut l'exemple du 19/5, qui annonçait, dès le titre « *En flagrant déni* », la volonté de détourner de l'essentiel et de la réalité de l'actualité.

Le terme de « manœuvre » ou de « stratégie » pour désigner des prises de paroles publiques et les choix de procédés de communication sont utilisés régulièrement (à une quinzaine de reprises dans les éditoriaux de 2010).

Dans ce premier exemple, le mot « manœuvre » est employé avec cette connotation péjorative que le langage courant, ou celui du droit, peut véhiculer, comme le rappelle cette précision du *Dictionnaire de l'Académie* :

« *Absolt. Péj. Action entachée de ruse et d'artifice. C'est à force de manœuvres qu'il s'est rendu maître de cette affaire. • DROIT.*

Moyen, agissement destiné à tromper. La présentation de faux documents, l'usurpation d'identité sont des manœuvres frauduleuses. »³⁰²

En effet, le sens du terme est chargé, à la fois, de son acception traditionnelle associée aux stratégies militaires, mais aussi de la dénonciation d'une activité de diversion, dont nous avons relevé de nombreuses occurrences.

« Et c'était un peu le but de la manœuvre : les empêcher, en faisant passer le délai pour une concession et ces propos lénifiants pour des propositions, de trop monter sur leurs grands chevaux avant les régionales. » CE 17/2/10

Les expressions « *stratagèmes de communication* » ou « *coup de bluff* » viennent qualifier le traitement du dossier des retraites par le Président et son gouvernement dans le même éditorial du 17/2. Les éditoriaux du 28/7 et du 4/8/10 dénoncent tous deux des opérations de « diversion » de la part de N. Sarkozy et des membres du gouvernement. Dans le premier cas, il s'agirait d'éviter que l'espace public continue de s'intéresser aux suites de l'affaire Bettencourt, stratégie qui ne parviendrait pourtant pas à empêcher que « *l'opinion* » veuille en savoir davantage :

« Tout est bon pour détourner l'attention... Botter en touche et parler des retraites au journal de 20 heures, « partir en guerre » contre la délinquance, stigmatiser les gens du voyage ou « menacer » Al-Qaida de représailles n'empêche en rien

³⁰² <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/manoeuvre>

l'opinion d'attendre chaque jour les nouveaux rebondissements du feuilleton. » CE 28/7/2010

Dans le second, la surenchère sécuritaire permettrait de détourner l'attention de ses « *nombreux ennuis* » :

*« S'il monte ainsi au front et au feu, quitte à y carboniser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis. »
CE 4/8/2010*

Mais cette fois encore, l'éditorialiste ironise sur « *cette haute stratégie* » qui n'atteindrait pas son objectif :

« Le problème, c'est qu'au-delà de son côté aussi grossier que nauséabond cette opération de diversion ne marche pas. » CE 4/8/2010

L'éditorial de la semaine suivante utilisera, à nouveau, le terme de « *stratégie* » de manière ironique pour moquer, par antiphrase, les supposés initiateurs du durcissement des discours, les élus du sud de la France « *obsédés par les scores du Front national* » :

« A l'origine de cette fine stratégie, on trouve ceux qu'on surnomme à droite les « pizzaiolos », les Estrosi, Mariani, Ciotti, élus UMP du Sud... » CE 11/8/2010

Les titres de beaucoup d'éditoriaux illustrent cette attention portée au langage utilisé dans les stratégies de communication : « *Boniments ministériels* » CE 15/9, « *La surenchère est faible* » CE 22/9 ou encore « *O*

mots lavent plus blancs » CE 14/7 et « *Des placebos et des bas* » CE 27/10 consacré aux promesses « sociales » pour sortir des tensions liées à la réforme des retraites.

4/ Enfin, comme nous tenterons de le développer vers la fin de cette étude, il nous faut aussi tenir compte de ces passages qui, bien que globalement intégrés à des discours satiriques, **n'en constituent pas moins des jugements de valeur et des argumentations très clairement formulés.**

Ces passages sortent en quelque sorte du moule satirique, pour énoncer, sur le mode assertif la défense de valeurs républicaines et démocratiques, sur lesquelles nous nous attarderons dans la quatrième partie.

Nous serons amenés à revenir sur ces propos, dont le statut pose question car ils sont soudain rendus très « sérieux » par l'absence de traitement satirique. Ainsi, à propos de « l'affaire » Woerth-Bettencourt qui prend de l'ampleur courant juillet 2010, le C.E. finit-il par affirmer :

« Cette histoire... très vite devenue l'affaire Woerth, puis une affaire d'Etat, est en train de devenir une affaire de chef de l'Etat ! » C.E. 7/7/2010

Et l'explication de cette formule quelques lignes plus loin relève sans aucun doute du jugement de valeur et ne comporte pas non plus d'ironie :

« Car, si les écarts de ces deux-là avec l'argent public ont valeur hautement symbolique pour l'opinion, nous entrons, au fil des révélations, dans des symboles autrement plus toxiques et salissants. » C.E. 7/7/2010

Le traitement satirique de l'information n'est donc pas seulement un exercice formel, se revendiquant comme source de première importance dans certaines interventions dans l'espace public (certaines « révélations » sont

revendiquées par l'hebdomadaire), il délivre un avis sans ambiguïté sur certains dérapages de la vie politique.

3. Constantes de l'argumentation de la « une » du CE

Si, effectivement, l'éditorial donne le « ton », il contribue également à la construction de la mise en scène de l'actualité en « une »

Les études sur l'agenda setting, notamment anglo-saxonnes, sont nombreuses³⁰³, et ont été prolongées par des approches ethnographiques, permettant d'observer au plus près les interactions à l'œuvre au sein d'une rédaction. Certaines études, notamment du côté des sciences politiques ont cherché à distinguer en « une » des discours politiques relevant du « jeu » et ceux davantage centrés sur les « enjeux ».

« Le jeu concerne la description, la relation, le récit, la citation des comportements ou déclarations des acteurs et leurs effets tels qu'ils sont élaborés par les journaux [...] Les enjeux sont repérés comme des prises de position par les acteurs sur des questions de politiques publiques. »³⁰⁴

La construction de l'agenda médiatique du CE ne peut être éclairée par cette catégorisation. Ce qui distingue la parution d'autres publications délivrant des informations d'actualité générale est justement le refus de n'en rester qu'à l'exposé des « jeux » sans apporter des commentaires ni resituer des « enjeux ».

Ainsi, ce qui aura été abordé en éditorial se retrouve pratiquement toujours en échos sur la « une », qui elle-même renvoie, notamment avec les

³⁰³ Sur cette « fabrication » de l'actualité, citons notamment les travaux de : Tuchman Gaye (1978), *Making the News*, New York, The Free Press.

³⁰⁴ Gerstlé Jacques, Duhamel Olivier, Davis DennisK. (1992), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection présidentielle de 1988 aux Etats-Unis et en France », in *Pouvoirs*, (63), Campagne Electorale, PUF, 1992. http://www.revue-pouvoirs.fr/IMG/pdf/Pouvoirs63_p53-69_medias.pdf

deux bandeaux de haut de page, à des articles en page intérieure. Si cette démarche n'est pas spécifique au *C.E.*, la multiplicité de ces échos sur un même sujet dès la « une », puis en page intérieure, en fait bien une parution qui n'a pas d'équivalent dans ce choix de la redondance.

Il ne s'agit pas de retrouver ce que le journal « pense » de telle ou telle actualité, mais de relever avec méthode et précision, ce que l'hebdomadaire considère, à ces moments-là, comme la « bonne actualité », celle aussi qui est susceptible de répondre aux attentes des lecteurs tels que l'hebdomadaire se les représente. La manchette, la mise en page de cette « une » illustre un cadrage spécifique et présente un travail de réécriture de l'actualité (c'est encore plus flagrant en la proclamant « *satirique* »).

Les « unes », issues d'un travail collectif de mise en forme, ont une influence sur le travail des autres, et la stabilité de leur construction contribue fortement à l'identité de l'hebdomadaire. Ce qui vaut pour la presse écrite en général, vaut bien sûr pour le *CE*, même si le contexte de ce que J. Charron et J. De Bonville appellent « l'hyperconcurrence »³⁰⁵, ne s'exerce pas de la même manière dans une parution qui refuse les publicités et ne dépend pas d'un « propriétaire »

« La production de l'actualité, c'est-à-dire [...] la rédaction de textes par des journalistes et leur mise en forme par des « éditeurs » (du secrétaire de rédaction au propriétaire), cristallise un ensemble de normes professionnelles, de préférences esthétiques, de valeurs sociales, de relations de pouvoir, etc. »³⁰⁶

Ces processus de production collective ont leur propre rationalité, professionnelle, économique et informationnelle, qui est le fruit d'une histoire

³⁰⁵ Charron Jacques, De Bonville Jean (2004), «Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence», in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de – 2004, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval

³⁰⁶ Charron Jacques, De Bonville Jean (1996), « Journalisme en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, vol. 17, p. 41.

et de réajustements permanents. Les choix s'effectuent en tenant compte de nombreuses interactions, endogènes ou exogènes, et les interactions avec les sources (sur lesquelles nous reviendrons dans la dernière partie), sont, au *CE*, très complexes.

3.1. Cinq thématiques récurrentes

Outre les processus d'événementialisation autour du président de la République, de certains choix politiques considérés comme emblématiques telle la politique sécuritaire, ou des « affaires », mais conservant avec eux un lien très étroit, les sujets présentés en « une » ont également une régularité et une forme de cohérence.

L'observation détaillée des thèmes abordés en 2010 permet de dégager un certain nombre de constantes, tant dans le choix des sujets que dans l'angle de traitement. Derrière ces choix, il est possible de retrouver des logiques liées à la défense de valeurs. Les sujets économiques, notamment sur les flux financiers et les enjeux de justice sociale, les échos des tensions liées à la recherche ou l'exercice de pouvoirs politiques ou/et économiques occupent la majorité de la « une » et viennent, en creux, rappeler à quel point l'on s'éloigne d'une république démocratique « idéale », d'un Etat de droit irréprochable.

Pour rendre compte de la quasi-totalité des sujets abordés en « une », nous les avons regroupés en cinq grandes thématiques : l'observation du politique, l'observation de la politique économique, l'observation du « vocabulaire » du politique, l'observation des fonctions régaliennes et de l'indépendance du système judiciaire, l'observation des médias.

1/ L'observation du politique

Ces choix sont d'abord politiques au sens général du terme : « *Relatif à la cité, au gouvernement de l'Etat* », selon le *Petit Robert*. En nombre

d'articles et en surface occupée à la « une », les sujets politiques sont très largement majoritaires. Les « affaires politiques », c'est-à-dire des événements dans lesquels la justice est amenée à enquêter sur les agissements d'hommes politiques (en particulier en 2010, E. Woerth, E. Balladur ou D. de Villepin)...sont présents à 19 reprises.

Les sujets abordant le gaspillage de l'argent public, notamment pour des intérêts personnels et non liés aux missions électives sont nombreux, à l'image d'exemples emblématiques révélés les années précédentes (de l'affaire des diamants de Bokassa offerts à Valéry Giscard d'Estaing (1979) à celle, plus récente, du logement de fonction d'Hervé Gaymard (2005), qui le contraindra à la démission). Les dérapages des élus qui confondent frais de fonctionnement ou avantages en nature et confort ou enrichissement personnel, sont restés l'objet d'une attention particulière : 23 articles à la « une ». Nous présentons le cas du logement du ministre Georges Tron, un ministre « mal logé » dans un HLM de 118 m², pour un prix moitié moindre que la prix du marché. Le dessin de Cabu, inséré dans l'article, fait le rapprochement avec trois autres élus, qui eurent également droit à leurs articles dans le *CE* concernant les abus que constituaient leur logement de fonction. Jean Tibéri (*Libération* reprend l'information ainsi : « *La révélation, hier par le Canard enchaîné, que les deux enfants du maire de Paris, Jean Tiberi, sont chacun locataires de logements sociaux de la Ville de Paris alors qu'ils sont propriétaires d'appartements qu'ils louent au prix du marché, a provoqué une réaction indignée de Tiberi.* »³⁰⁷, Hervé Gaymard (*Métro* précise le « *Le Canard enchaîné a été le premier à enfoncer un peu plus le clou en assurant que le Groupement foncier français (GFF, administrateur de biens qui a géré ce dossier) « a dépensé au total 150 000 euros pour remettre le duplex en état » avant l'arrivée des Gaymard.* »³⁰⁸, Alain Juppé (qui avait affirmé à la télévision le 28 juin 1995, « *Je n'ai pas l'intention de me laisser mettre à la porte par les campagnes du "Canard Enchaîné" !* »).

307 Extrait de *Libération*, 15/6/1995: http://www.liberation.fr/france/1995/06/15/jean-tiberi-s-insurge-contre-les-revelations-sur-les-logements-sociaux-de-ses-enfants_137448.

308 Extrait de *Métro*; le 4/3/2006, <http://www.20minutes.fr/article/46696/France-L-appartement-qui-met-Gaymard-en-pieces.php>.

Nous citons à dessein les reprises dans d'autres médias de l'époque afin d'illustrer la variété des médias concernés.



Figure 33: Gaspillage de l'argent public CE 31/3/2010

La page 3 du 26/5/2010 (reproduit dans les annexes), épingle les ministres Rachida Dati, Christian Estrosi, mais aussi les dépenses somptuaires, au détriment de l'Etat gabonais, de Ali Bongo. Un article, « *Lamentations de mal-logés* » récapitule, lui aussi, les scandales révélés dans le CE avec des intertitres très clairs, qui ont en commun de souligner, à nouveau, les écarts entre des paroles ou des postures et des actes : « *Le plus culotté ; Le plus droit dans ses bottes ; Le plus maladroit ; Le plus cynique ; Le plus baratinneur ; Le plus discret ; Le plus coupeur de cheveux en quatre* ».

Il faut ajouter deux articles sur les sondages, 9 sur les tractations et querelles d'ego, à l'occasion d'un remaniement ministériel notamment.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
La vie politique	« Affaires politiques » Financement occulte des partis politiques ou des campagnes électorales / Balladur et les sous-marins pakistanais (Karachi), les rétrocommissions, candidate PS à Paris ; affaire Woerth / Bettencourt ; Woerth et l'hippodrome de Compiègne (+édito du 1/9), finances « foutoir » du PS Les coups bas et mensonges entre politiques : Clearstream, casier judiciaire d'un candidat socialiste (A. Soumaré) Arrangement procès Chirac / UMP / PS Gestion des déchets à Marseille (+élu PS) : Connivences A. Guérini / Proglío	3/2 + 10/3 + 28/4 + 5/5 + 12/5 + 23/6 + 21/7 (X2 dont édit) + 28/7 (édito) + 25/8 + 1/9 (X2) + 27/10 + 3/11 + 24/11 (X3) + 1/12 + 15/12	19
	La politique africaine Balkany, le Niger ? La Françafrique, Cote d'Ivoire (+édito 31/12), Egypte	3/2 + 24/2 + 3/3 + 8/12 (X2) + 31/12	6
	Gaspillage de l'argent public, notamment pour des intérêts personnels et non liés aux missions électives Logements de fonction, cigares, voiture de fonction, salaires : Dati, Blanc, Estrosi, Joyandet, Bougrab ... Arrangement Tapie / Sarko ? Les 210 millions Musée imaginaire de Lyon Notes de frais en GB Les élus en France / étranger Airbus du Président Site France.fr (11 & 18/8) Déplacement de Sarkozy à Clermont-Ferrand Gestion des déchets à Marseille (+élu PS) Protection du patrimoine des élus	31/3 + 7/4 + 19/5 + 26/5 (X2) + 2/6 (X2) + 9/6 + 16/6 (X2) + 23/6 (X2) + 30/6 (X3) + 28/7 + 11/8 + 18/8 + 8/9 + 15/9 + 1/12 + 8/12 + 31/12	23
	Les sondages : multiplication et contradictions	17/2 + 17/3	2
	Les nominations, les tractations et les « égos ». Ex : Borloo ou non ?	24/3 (X3) + 9/6 + 29/9 + 14/10 + 20/10 + 10/11 + 17/11	9
	Vie privée / vie publique ? Train de vie de C. Bruni Sarkozy / Bruni et les rumeurs Fondation C. Bruni Sarko / Cap nègre	31/3 + 7/4 + 21/4 + 18/8	4
Total			63

Figure 34: La vie politique à la une en 2010

Des sujets revenant sur la politique africaine de la France, la poursuite d'une « Françafrique » figurent à 6 reprises sur la « une ». Mais ils se retrouvent régulièrement évoqués en bas de page 3, comme nous l'avons déjà précisé, sous la signature de Claude Angéli. La signature des sujets concernant la politique africaine du gouvernement français est celle de Jean-François Julliard.

Seuls 4 articles posent la question des limites entre vie publique des personnels politiques et vie privée. Les quatre articles sont liés à l'épouse du Chef de l'Etat. Cette proportion est donc infime sur toute une année d'information. Encore s'agit-il d'évoquer non pas des rumeurs mais les conséquences de rumeurs véhiculées par d'autres acteurs sociaux et médias (voir l'éditorial « *Calamiteux clapots* » du 14/4), ou de possibles « mélange des genres » entre les sphères publique et privée.

Rien à voir donc entre la parution satirique et une presse « à scandale »³⁰⁹, mais c'est un point qui nécessite des précisions, notamment sur ce que pourrait être cette limite entre vie privée et vie publique : nous y reviendrons en dernière partie, car il relève évidemment de positionnements éthiques, que l'hebdomadaire a eu l'occasion de rappeler en 2010.

Par contre, comme nous l'avons développé en Deuxième partie, les propos de Nicolas Sarkozy sont observés à la loupe, comme dans les deux exemples supplémentaires ci-dessous, qui ont paru à la « une ». « *Sarko sept fois vainqueur* » est une nouvelle antiphrase qui revient sur les stratégies politiques annoncées par le président qui ont débouché sur « l'échec » électoral selon le *CE*, des régionales de mars 2010. « *Sarko et son moi double* » dénonce notamment le mélange des genres dans les nominations aux postes à responsabilité sous sa présidence.

³⁰⁹ Voir partie suivante pour le commentaire de cette expression, couramment véhiculée par les médias d'information générale, qui en font une ligne de fracture dont les contours ne sont pas si clairement définis, comme pourrait en attester le traitement de « l'affaire Strauss-Kahn » à partir de 2011.



Figure 35: La vie politique française sous "Sarko" CE 27/1 et 24/3/2010

2/ L'observation de la politique économique

L'hebdomadaire ne sépare pas le monde économique du monde politique. Nous avons déjà souligné dans les spécificités de l'hebdomadaire, ce rejet des rubriques traditionnelles. Trois pages de « *Canardages* » succèdent aux deux premières pages de « *La mare aux canards* » et ne nous renseignent guère sur les contenus. Le lecteur habituel s'y retrouve sans aucun doute car

l'ordre de présentation est invariable et finalement très rigoureux. Pas de surtitre « Politique », « Economie », « Société », ou autre « Planète » qui pourrait correspondre aux articles du « *Plouf* » de Jean-Luc Porquet en page 5, ou « Education » pour des articles de Jean-François Julliard. Nous avons utilisé l'expression « politique économique » pour distinguer des articles où il est essentiellement question de choix économiques, mais il s'agit bien, dans les présentations qui nous en sont faites, des conséquences de choix politiques.

Les articles en « une » présentent régulièrement des critiques qui soulignent les inégalités sociales, les salaires et bonus indécents de grands patrons, l'évasion fiscale, les dérives du monde de la finance, le jeu trouble de certains lobbys (pharmaceutique par exemple), les conséquences néfastes de politiques de rigueur pour les plus modestes ou les stratégies de contournement de l'impôt des plus riches (comme l'article reproduit en annexe « *Miracle fiscal chez les Bettencourt* » sous-titré « *La femme la plus riche de France est imposée au même taux qu'un cadre moyen : 9%* » CE 21/7/2010)... La liste est longue : au total 65 articles en « une » en 2010, et les renvois à des articles détaillés en page intérieure sont très nombreux.

Dans le registre économique, trois éditoriaux s'inquiètent des « plans de rigueur » (10/2, 5/5) et signalent par ailleurs les profits démesurés des banques (« *Banque à tout-va* » 13/1).

Dans l'actualité de 2010, la réforme des retraites, les débats et les grèves qui l'accompagnent sont évoqués à 9 reprises (17/2, 24/2, 26/5, 16/6, 8/9, et quatre consécutives les 13/10, 20/10, 27/10 et 3/11, c'est-à-dire jusqu'au vote final à l'Assemblée nationale).

Les grandes thématiques à la une en 2010				
Actualités politiques, économiques et sociales françaises				
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence	
Politique économique	Décryptage des « vices cachés » des nouvelles lois ou réformes Ravages de la « déréglementation » en Vendée Non respect des lois par les élus (Vendée) Coups de vice du rapport de Bercy SFR et EDF incapables de protéger les données privées de leurs clients	13/1 + 10/3 + 31/3 + 14/7 + 1/12	5	
	Les promesses non tenues, les mensonges ? (chiffres du chômage...) Moraliser le capitalisme, la régulation financière Thon rouge / écologie La langue « verte » « Jusqu'ici tout va bien » La « rilance » de C. Lagarde Erreurs de calcul ou erreurs calculées (chiffres de Sarko) Statistiques supprimées (délinquance du 14/7) La France attractive et productive («# discours officiels)	3/2 + 10/2 + 10/3 + 5/5 + 30/6 + 7/7 + 14/7 (X2) + 21/7 (X2)	10	
	Les salaires et profits des grands patrons Les grandes fortunes / Bouygues Affaire Wendel / Saint-Gobain	6/1 + 1/12 + 15/12	3	
	Les marchés financiers qui repartent comme avant la crise de 2008, profits des banques ; spéculation sur l'euro ; les déficits européens ; éloge de la spéculation dans <i>le Figaro</i> , les mots qui affolent le marché ; la condamnation de Kerviel à 400000 années de SMIC, retour des bonus ; l'appel de Cantona à retirer l'argent des banques Les délocalisations des entreprises du CAC 40 Les ententes illégales (assurances, manœuvres pour contrer les lois sur la concurrence arnaques bancaires) Les lobbys : en médecine (12/5) ; pharma, les dangers du Mediator connus depuis 2006 + édito du 22/12 Commission sur les conflits d'intérêts (20/10)	13/1 + 24/2 + 17/3 + 28/4 + 12/5 + 19/5 + 26/5 + 9/6 + 6/10 + 20/10 (X2) + 1/12 + 3/11 + 10/11 + 1/12 (X2) + 8/12 + 22/12 (X3) + 31/12	21	
	Les injustices pour les plus démunis Luttes sociales, licenciements (Sodimatex, Poly Implant Prothèse...) Grèves et pénurie d'essence La politique de rigueur : Grèce & France	27/1 + 7/4 + 14/10 + 5/5 + 20/10	5	
	Impôts, fiscalités, taxes : évasion fiscale, bouclier fiscal, taux d'imposition des + riches (Bettencourt), Johnny et le fisc	13/1 + 7/4 (X2) + 5/5 + 21/7 + 8/9 + 6/10 + 14/10	9	
	Réforme des retraites Manifestations inutiles	17/2 (x2) + 16/6 (édito) + 1/9 + 8/9 (édito) + 29/9 14/10 (édito) + 27/10 (X2) + 3/11 (édito)	10	
	Gaspiillage argent public ex : vaccins / grippe, pub pour réforme des retraites	6/1 + 14/4	2	
	Total			65

Figure 36: L'actualité économique à la une en 2010

3/ L'observation du « vocabulaire » du politique

Nous pouvons ajouter cet angle très particulier, dont nous venons de montrer l'importance dans les éditoriaux du *CE* : l'intérêt porté au vocabulaire utilisé par les acteurs sociaux, notamment les hommes politiques.

Affichant dès la manchette sa volonté d'utiliser un discours « travaillé » par le registre satirique, le *CE* prête également une très grande attention au langage des acteurs dont les propos sont relayés dans l'espace public. Le « vocabulaire » politique est donc l'objet de nombreux commentaires et même d'une bonne vingtaine d'articles à la « une » en 2010. Comme nous l'avons relevé dans l'argumentation récurrente de l'éditorial, cette vigilance est

l'occasion de dénoncer la « langue de bois », les décalages entre des promesses et des actes, voire des mensonges.

Ces mises au point régulières vont de pair avec la propension, affichée clairement dans les éditoriaux, à mettre en lumière des « stratégies » de communication, plus ou moins dissimulées, dont l'hebdomadaire soupçonne les aspects retors. Nous en analyserons quelques autres exemples dans la dernière partie.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Vocabulaire de la vie politique	Vocabulaire politique :		
	La « langue de bois » voire les mensonges des annonces poli		
	Non-implication de Sarko dans les régionales		
	Interprétation de l'abstention		
	Le mot « rigueur », mot qui fâche		
	L'après Xynthia	6/1 + 10/3	
	France, amie d'un dictateur (Noriega)	+ 17/3 +	
	Libération de C. Reiss	24/3 + 21/4	
	Bertrand et l'évasion fiscale	+28/4 +	
	La « République irréprochable » (édito)	12/5 + 19/5	
	« O mots lavent plus blancs » (édito)	(X2) + 7/7	
	« Outrance » collusion politico-médiatico-trotskiste ?!	+ 14/7 (X2)	23 occurrences
	« Collabo show » : vocabulaire de la 2 ^{ème} GM	+ 28/7 +	
	Les « bloqueurs » (27/10)	11/8 + 25/8	
	Les « guerres de Sarko »	+ 1/9 +	
	Dati et le social	15/9 + 22/9	
	Propos d'Hortefeux sur la « gauche milliardaire »	+ 29/9 +	
	Le modèle social vanté par Woerth et Kouchner	27/10 +	
Sarko vu par la presse étrangère	17/11 (X2)		
Sarko et la retraite à 60 ans ou son financement	+ 15/12		
Juppé / mairie de Bordeaux			
Le remaniement de Sarkozy 17/11			
Météo, police, justice : les gaffes de la semaine (15/12)			

Figure 37: Le vocabulaire de la vie politique à la une en 2010

Les commentaires portent aussi bien sur les « éléments de langage » des politiques lors des soirées électorales, que sur l'utilisation de certains termes (« rigueur », « bloqueurs » ou « modèle social » en 2010) ou des polémiques liées à des amalgames historiques pour désigner des faits actuels.

4/ L'observation des fonctions régaliennes

L'observation du fonctionnement, notamment **des déviations dans l'exercice des fonctions régaliennes de l'Etat** revient systématiquement en « une ». En plus des éditoriaux, qui traitent directement de ces sujets ou y font régulièrement allusion, 13 articles évoquent la justice et la séparation nécessaire des pouvoirs.

Les commentaires satiriques s'exercent sur l'exercice de la justice, notamment sur l'indépendance de ce pouvoir judiciaire.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Justice : indépendance, rapport au pouvoir	Indépendance du procureur		13 occurrences
	La révolte du monde judiciaire	13/1 + 20/1	
	Avenir des juges d'instruction ?	+ 3/2 +	
	Respect des directives européennes / réforme du juge d'instruction	3/3 + 31/3	
	Propos de Pasqua sur la justice	+ 21/4 +	
	Indépendance du procureur Courroye (X3)	7/7 + 14 /7	
	Sarko, justice, Woerth	+ 28/7 +	
	Intervention de la garde des sceaux (R/ Dati) X 2	8/9 + 6/10+	
	Les politiques et la robe d'avocat	14/10 + 27/10	

Figure 38: L'indépendance de la justice à la une en 2010

En 2010, notamment en début d'année, la réforme de la justice en cours qui vise à revoir le rôle du juge d'instruction fait débat. Un article annoncé en « une » : « *La révolte du monde judiciaire gagne même la cour de cass'* », occupe une demi-page (page 3) sous le second titre : « *La douloureuse agonie du juge d'instruction* ». L'enjeu démocratique essentiel que constitue la séparation des pouvoirs et donc la nécessaire indépendance des procureurs fait l'objet de plusieurs articles.

8 articles évoquent la police et ses pratiques (notamment les écoutes en 2010), 6 les honneurs et décorations de la république, 5 la religion et ses rapports avec l'Etat, 4 le monde de l'enseignement, 3 l'armée et les ventes d'armes, d'autres articles, plus « économiques » reviennent sur les entreprises

publiques ou semi-publiques, où l'Etat est actionnaire (majoritaire ou très influent), ou encore sur les anciennes entreprises publiques privatisées.

Les grandes thématiques à la une en 2010 Actualités politiques, économiques et sociales françaises « Fonctions régaliennes »			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Enseignement	- Intervention de l'Elysée sur les programmes - Baisse des moyens X 2 - Militaires forment les enseignants	17/2 + 15/9 + 10/11 + 22/12	4
Armée & armement	- Débat sur intervention en Afghanistan aux Pays-Bas, mais pas en France - Armée et religion - Vente d'armes au Brésil et influence sur la politique internationale	24/2 + 3/3 + 26/5	3
Police	Ministère et syndicats policiers Garde à vue : tartufferies du gouvernement Les écoutes téléphoniques (liberté publiques / Sarko et les « grandes oreilles » Les « flics » piétinent la loi sur les écoutes Hortefeux / les écoutes Ecoutes : Chefs de la police contre Matignon Comment les contre-espions « visitent » les ordinateurs Fisc et gendarmes se gavent de « fadettes »	20/9 + 17/2 + 3/3 + 22/9 + 6/10 + 17/11 + 24/11 + 8/12	8
Honneurs et décorations	Attribution des médailles et décorations officielles Patron de Mme Woerth Rosette et amis du pouvoir Fausse demande de Jérôme Canard Sarko, De Maistre / Woerth (X2)	14/7 + 28/7 + 18/8 + 25/8 + 1/9 + 22/9	6
Religion, laïcité de la République	Menaces religieuses Sarko et la religion (édito) X 3 Eglise / préservatif	2/6 + 25/8 + 6/10 (X2) + 15/12	5
Politique économique	Les anciennes entreprises publiques, dans lesquelles l'Etat reste très présent Renault et délocalisation Nominations (Proglia / EDF) Tarifs EDF Total (conflit social) GDF + salaire du PDG Profits des autoroutes privatisées	20/1 + 27/1 + 24/2 + 14/4 + 19/5 + 30/6	6
Total			32

Figure 39: Les fonctions régaliennes à la une en 2010

5/ L'observation des médias

L'observation des médias (25 articles) et les justifications du CE sur ses propres pratiques (9 articles) représentent, au total, un nombre d'occurrences très significatif. Quant aux contenus de ces articles, ils nécessitent, dans le cadre de notre approche en sciences de l'information et de la communication, une analyse très attentive que nous mènerons dans la partie suivante.

3.2. Construction de la une

Le premier éditorial de l'année 2010 est un bon exemple des mécanismes de construction de la « une » dans le *CE*. Intitulé «*Comme un coup de vœux* », il évoquait l'exercice de communication du Président de la République dans l'exercice traditionnel des vœux à la Nation. Sur le choix de la thématique, une « stratégie de communication » du Président de la République, il s'agit déjà du cœur de cible habituel. Mais ce sera finalement quasiment toute la « une » qui se trouvera en écho de cette analyse ironique des propos présidentiels, avec des articles portant, à nouveau sur le Président, dans le « *Journal de Carla B.* », « *Séguéla se moque du Petit Nicolas* » ou « *Tout va de mieux en mieux* » qui évoque la langue de bois des « *sarkozystes* ». Viennent ensuite ses ministres ou secrétaire d'Etat, notamment Roselyne Bachelot qui a droit au titre principal « *Premier grand spectacle de l'année : Roselyne triomphe dans « les monologues du vaccin »* » et un bandeau qui annonce un document : « *Le trucage de Bachelot sur les commandes de vaccins annulées* », « *Le mur du çon* » enfin pour Nadine Morano qui dérape lors d'une intervention sur « l'identité nationale ». Enfin sur les quatre caricatures, dont 3 mettent en scène « Sarko », les deux autres sa ministre de la Santé et la commande des vaccins.

Dans les jeux de la titraille en « une » de l'hebdo se manifeste, comme dans les autres parutions, cette volonté d'accrocher le lecteur et de l'amener « à l'intérieur » du support écrit.



Figure 40: Construction de la une, le 6/1/2010

Ainsi, en écho aux principales thématiques des éditoriaux, la une propose des « rebonds ». Plusieurs articles sur le même sujet se retrouvent en première page et les bandeaux en annoncent d'autres en pages intérieures.

Nous pouvons illustrer ce processus de reprise en observant l'exemple du traitement du thème de l'immigration dans l'édition du 4 août qui y consacre son éditorial (détail plus haut). Mais, la « une » comporte encore quatre articles sur la question, la tribune traite du même sujet : « Sarkozy s'échauffe pour le 110 mètres haine Après les championnats d'Europe d'athlétisme ». Un bandeau est titré : « Le palmarès des propositions bidons sur la sécurité et l'immigration » et renvoie en page 3. Enfin deux dessins sur quatre sont dans le même registre.



Figure 41: Jeux d'échos sur la une CE 4/8/2010

Les quatre articles mentionnent le nom du président (dont un dans le titre).

« *Retour de flamme bleue, Sarko s'embrase* » évoque d'abord des succès sportifs tricolores, après la déception de l'équipe de France en juin en Afrique du Sud, pour finir par ironiser sur ces louanges : « *Enfin des fils et filles de l'immigration, des enfants de Villiers-le-Bel ou de Franconville qu'il ne traite pas de 'racailles'* ». La flamme bleue est bien sûr une allusion au Front National, dont l'emblème est une flamme tricolore.

« *Hortefeux devra laisser du temps aux Gitans* » revient sur l'inscription aux Monuments historiques d'un camp « d'individus sans domicile fixe, nomades et forains » internés durant la deuxième guerre mondiale. Un historien voit dans ce fait : « *un joli pied de nez à l'actualité, après les déclarations de Sarkozy sur les Tsiganes et les Roms, une population souvent malmenée* ». Dans les références intertextuelles accessibles aux

cinéphiles, « *Le Temps des Gitans* » est le titre d'un film d'Emir Kusturica (1989) qui narre le destin tragique d'un Tsigane.



Figure 42: Dérive sécuritaire à la une CE 4/8/2010

« *Double peine et double langage* » reprend une citation du président en 2004 et l'oppose à une citation de 2010 qui contredit la précédente : il s'agit, à présent, de retirer la nationalité française à toute personne étrangère qui aurait porté atteinte à un policier ou un gendarme. L'explication selon l'hebdomadaire : « *Dans l'autre cas, on est en 2010, Sarkozy est président. Il ne vibronne plus, il dévisse dans les sondages... Sarkozy piquant les recettes de Le Pen, c'est ça aussi la double peine.* »

Nous sommes ici dans un rôle classiquement assumé par le journal de « surveillance » des discours sur des périodes plus longues.

Enfin, « *L'anti-France au pouvoir* » s'amuse à compter les ministres et secrétaires d'Etat « *d'origine étrangère* » et en dénombre douze. L'attaque de l'article rappelle même que : « *Lui-même issu d'un père immigré de Hongrie et d'un grand-père maternel immigré de Salonique, Nicolas Sarkozy songe désormais à retirer la nationalité française aux « **délinquants d'origine étrangère** » ».*

En page intérieure (page trois), l'article annoncé s'intitule : « *Le terrifiant pistolet à bouchon du cow-boy de l'Elysée* ». Le chapeau de l'article fait à nouveau le lien entre la baisse de la cote de popularité du président dans les sondages (« *Après son intervention sur France 2 le 12 juin, 60% des sondés ne l'ont pas trouvé convaincant dans ses rodomontades sécuritaires...* ») et son discours du 30 juillet 2010 à Grenoble. La moitié de la page trois va être consacrée à détailler ces propos et leurs conséquences.

L'article n'est pas signé, mais on y retrouve un certain nombre des expressions et images utilisées (« *rodomontades* », « *Café du commerce* »...), dans l'éditorial précité de Erik Emptaz.

« C'est une sorte de caricature qui s'est exprimé le 30 juillet à Grenoble : Sarko faisant du Sarko. Du gros, du lourd, du bien épais. Puisque ses sondeurs préférés venaient de lui glisser à l'oreille que son discours habituel ne mordait plus sur l'opinion, il fallait bien monter d'un registre. Et c'est à une consternante descente que l'on a assisté. Inutile d'épiloguer sur les fortes qualités morales du propos. Toutes les barrières ont été franchies, les tabous brisés : assimilation claire entre délinquance et immigration, désignation des ennemis : étrangers, nomades, jeunes, racailles. Rien ne manquait au registre des mauvais jours du Café du commerce à l'heure du cinquième pastis.

Chacun aura compris que Sarko n'en a cure. La seule question est : l'électeur va-t-il aimer le ragout. »
CE 4/8/2010

L'hebdomadaire souligne le fait que le problème posé n'est pas seulement « moral » ou une « *dérive vers les thèses de l'extrême droite* ». Il tient aussi au décalage entre les propos et la réalité du moment.

« Les mesures concrètes annoncées sont de trois sortes : certaines sont déjà en vigueur depuis des lustres ; quelques-unes sont d'une inefficacité garantie et éprouvée ; d'autres, enfin, carrément inapplicables, inconstitutionnelles ou contraires au droit européen. »
CE 4/8/2010

L'article comporte cinq paragraphes distincts intitulés : « Etrange origine étrangère », « La nationalité fait de la résistance », « L'art de lever les camps », « Les Roms en Roumanie », et « Les parents terribles ».

Cette critique est emblématique du travail effectué par l'hebdomadaire. Tout d'abord, comme nous l'avons relevé, ce thème des politiques liées aux flux migratoires est très régulièrement traité.

Le registre satirique reste bien sûr présent. Dans un titre qui infantilise le président transformé en « *cow-boy* » qui joue avec un « *pistolet à bouchon* » et se voudrait « *terrifiant* ». Certaines images ou comparaisons pourraient valoir à toute autre parution une plainte en diffamation, ainsi de cette comparaison utilisée pour évoquer des mesures envisagées sur les « origines » des délinquants :

« Il n'existe qu'un seul texte qui se soit aventuré dans ce marécage. Daté de 1941, il n'a pas laissé de bons souvenirs. » CE 4/8/2010

Mais il s'agit aussi d'une argumentation dont nous relèverons ici trois variantes.

La première se situe sur le terrain de l'éthique. « *Qu'est qu'un Français d'origine étrangère ?* », la question qui constitue l'attaque de l'article, pose clairement la problématique de l'égalité devant la loi et des dérives que comporterait toute distinction avec des « *Français de souche* ». De même la possibilité d'emprisonner des parents de mineurs délinquants inquiète sur les conséquences sociales pour les autres enfants ou le reste de la famille...

La seconde variante est plus classique et porte sur le fond des choix retenus : ils seraient inefficaces. La déchéance de nationalité pour les criminels « d'origine étrangère » par exemple :

« En réalité, vu le nombre de condamnés pour meurtre ou tentative de meurtre contre les forces de l'ordre, et, parmi ces condamnés, la proportion de naturalisés, si cette loi touche une ou deux personnes par an, ce sera un succès. » CE 4/8/2010

Les Roms expulsés ?

« Une fois la frontière passée, l'expulsé (citoyen européen, faut-il le rappeler?) est libre de revenir. Et de se faire expulser à nouveau... » CE 4/8/2010

Même scepticisme sur la possibilité de rédiger un texte statuant sur « l'origine étrangère » d'un Français ou l'enfermement de parents de mineurs délinquants.

La troisième variante est une des spécialités du travail effectué dans les colonnes du journal : le rappel de ce qui a déjà été dit ou fait auparavant, une contextualisation et l'exercice d'une certaine vigilance.

Ici, des lois existent déjà. Ainsi pour l'expulsion des Roms : « *La preuve : Besson la met en application tous les jours... A eux seuls, les Roms représentent un bon tiers des quotas.* ». La possibilité de déchoir quelqu'un de sa nationalité existe déjà également : « *Selon le Ministère de l'Immigration, cité par La Croix (3/8), il n'y a eu que cinq cas en 2006, aucun depuis lors.* »

Ces réformes entreraient même en contradiction avec des lois existantes, notamment européennes. La libre-circulation des citoyens ne peut exclure certains d'entre eux, comme l'a rappelé la commission européenne le 2 août 2010.

Enfin des lois existent, ne sont pas respectées et enclenchent cette spirale infernale des « démantèlements » de camps et des expulsions :

« Et où vont-ils, les démantelés ? Sur un autre terrain, tout aussi « illicite », en attendant le prochain « démantèlement ». Et ainsi de suite. Une politique qui a fait ses preuves et qu'il convient de poursuivre sans relâche.

Car la loi qui oblige les villes à aménager des aires pour les caravanes des Roms ou des gens du voyage n'est pas appliquée. Les communes en infraction ne risquent aucune sanction. Et aucune « guerre impitoyable » n'est envisagée contre elles.»
CE 4/8/2010

L'antiphrase « *une politique qui a fait ses preuves et qu'il convient de poursuivre sans relâche* » inscrit enfin ces choix politiques dans un temps plus long, d'autres articles, précédemment, avaient dénoncé cet acharnement à continuer une politique d'immigration considérée comme inhumaine, absurde et inefficace. Enfin, plusieurs dessins de presse, dont celui de Cabu, reproduit ci-dessous, viennent en appui des articles, pour en confirmer et illustrer

l'absurdité. « Sarko » comptabilise les vainqueurs français « de souche » et « d'origine étrangère ».



Figure 43: Sarko pointe les vainqueurs français de souche CE 4/8/2010

3.3. Des jeux d'échos d'une édition à l'autre

Le suivi de certains sujets ou de certaines thématiques s'exerce également d'une semaine à l'autre ou se retrouve plusieurs fois à la une en quelques mois. La cohérence des discours est donc une construction à plusieurs strates : la première se construit sur la surface de la une chaque semaine, elle est déjà le fruit d'une construction spatiale, une mise en forme de l'actualité : de l'éditorial aux articles de la une et aux renvois en pages intérieures, l'hebdomadaire établit des « ponts », des cohérences. Le travail de l'écriture satirique vient renforcer cette lecture de l'actualité, il n'est pas une simple juxtaposition d'exercices de styles ironiques.

Une strate supplémentaire s'ajoute avec la reprise, dans le temps cette fois, de thématiques. Le tableau se complète ainsi de semaine en semaine, et renforce sa lecture de l'actualité par une persistance temporelle. Les mêmes expressions reviennent, les mêmes objets de critique, les mêmes critiques, le suivi de la dénonciation de certaines dérives, la persistance dans le temps, confirment l'inscription des discours satiriques dans leur dimension argumentative. La forme se justifie aussi par le fond, sur lequel l'hebdomadaire revient pour corroborer ou justifier des discours antérieurs.

3.3.1. La politique sécuritaire comme révélateur

En 2010, certaines thématiques se retrouvent plusieurs fois dans l'éditorial. Ce sont les mêmes que celles relevées sur l'ensemble de la « une ». Nous reviendrons sur ce phénomène de persistance et parfois de « droit de suite », autre pratique journalistique dont l'enjeu est très important

Le tableau suivant illustre les reprises, d'une semaine à l'autre, sur l'ensemble de la « une », d'une même thématique, poursuivant les mêmes critiques sur la dérive sécuritaire voire raciste (propos de B. Hortefeux).

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Politique de l'immigration : Dérapages et excès à l'ère du nouveau ministère de l'immigration et de l'identité nationale	Politique à l'égard des expulsions d'étrangers, et notamment en 2010 celle des Roms, édito : 4/8, 11/8, 18/8, 25/8, 15/9, 22/9, 29/9		20 occurrences
	Aires d'accueil à Paris		
	Sans papiers et employeurs « protégés » par la justice		
	Une femme battue expulsée		
	Immigration, burqa, polygamie et propos de C. Bruni	10/2 + 31/3 + 28/4 + 9/6 + 4/8 (X5) + 11/8 (X2) + 18/8	
	Hortefeux : propos racistes	+ 25/8 + 1/9 + 8/9 + 15/9 (X2) + 22/9 + 29/9 + 15/12	
	Sarko et les athlètes d'origine étrangère		
	Double peine pour les délinquants d'origine étrangère		
	Hortefeux / Gitans		
	Gouvernants « d'origine étrangère »		
	Champion d'Europe / vigiles à Lille		
	Kouchner a failli démissionner		
	Propos « extrêmes » (édito 15/12)		

Figure 44: La politique de l'immigration à la une en 2010

La « politique sécuritaire » du gouvernement est plusieurs fois l'objet central du développement de l'éditorial. La série débute au mois d'août, à partir d'une circulaire qui mentionne spécifiquement les Roms, dans la volonté de reconduite dans leur pays d'origine d'étrangers en situation irrégulière. Deux séries en deux mois : quatre éditoriaux consécutifs (4, 11, 18 et 25/8), puis trois autres en septembre (15, 22 et 29/9), un le 28/4, un dernier le 15/12 dénoncent la dérive.

Le premier éditorial de la série (4 août 2010) est, à bien des égards, représentatif de la manière dont l'hebdomadaire va présenter les déclarations récentes du président concernant l'immigration :

« Si, entre sa stigmatisation des Roms et ses menaces de « déchéance de la nationalité française » pour les délinquants « d'origine étrangère »

engendrées par « cinquante ans d'immigration insuffisamment régulée », il fait ses courses idéologiques du côté du régime de Vichy et du Café du commerce, c'est pour se ménager un brin de répit. S'il gesticule une fois de plus dans la surenchère sécuritaire et va jusqu'à amalgamer délinquance et immigration, c'est pour les mêmes raisons utilitaires. S'il monte ainsi au front et au feu, quitte à y carboniser un peu plus la fonction présidentielle, c'est pour allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis. Aux relents délétères de l'affaire Woerth-Bettencourt qui continue de lui donner des chaleurs, au débat sur les retraites qui s'annonce tendu et à sa cote de popularité descendue aussi bas que le niveau du discours qu'il tient sur la sécurité. Des rodomontades de guerrier pour des préoccupations d'épicier ! » CE 4/8/10

Si l'ironie est présente à plusieurs reprises dans l'ensemble de l'éditorial, la dénonciation des propos tenus par le président n'en est pas moins très clairement formulée : les termes de « stigmatisation », de « surenchère », l'accusation « d'amalgamer » délinquance et immigration, l'allusion au régime de Vichy.

Cependant, l'article s'attache, dans le même temps à replacer ces propos dans un contexte, une série, comme le confirmeront les huit éditoriaux répertoriés qui suivront.

Il s'agit déjà de souligner la permanence de cette « *surenchère sécuritaire* », elle survient « *une fois de plus* ».

Elle vient surtout faire diversion, selon l'hebdomadaire : « *il faut allumer un contre-feu à ses nombreux ennuis* », ennuis évoqués dans des éditoriaux précédents : affaire Woerth-Bettencourt « *aux relents délétères* » (30

juin, 21 et 28 juillet), réforme des retraites (trois éditoriaux précédemment). Ces deux sujets sont d'ailleurs les plus fréquemment traités en éditorial.

L'ensemble crée donc une unité de sens, une « lecture guidée » de l'activité durant le mandat.

L'interprétation, comme nous aurons l'occasion de le montrer à nouveau, s'achemine vers les prémices d'une chute annoncée : dans les sondages, dans l'opinion. Ses adversaires politiques ne se laisseraient pas embarquer dans la polémique. Le paragraphe suivant du même éditorial affirme :

« Le problème, c'est qu'au-delà de son côté aussi grossier que nauséabond cette opération ne marche pas. » CE 4/8/10

Le registre satirique s'exerce essentiellement dans la qualification des propos et de la personnalité du chef de l'Etat : il « *fait ses courses idéologiques* », « *gesticule* ». Plusieurs expressions insistent sur le fait qu'il ne serait pas à la hauteur de sa tâche et de sa fonction : il « *carbonise un peu plus la fonction présidentielle* ». Ses propos sont dignes du « *Café du commerce* », ce sont « *des rodomontades de guerrier pour des préoccupations d'épicier !* ». Le même éditorial ridiculise l'agenda de ces déclarations :

« A priori, les vacances en pleine guerre peuvent sembler un peu bizarres, voire friser la schizophrénie. Il n'en est rien, nous sommes dans la haute stratégie ! Si le Clausewitz du Cap-Nègre déclare la guerre, c'est justement pour déclencher un fracas qui lui permettra de prendre des vacances. » CE 4/8/10

L'autre caractéristique intéressante de l'argumentation développée est son penchant à effectuer, au passage, une analyse des discours et surtout des

stratégies de communication présidentielles, comme nous venons de le développer pour d'autres thématiques liées à l'actualité de 2010.

Ainsi, ces discours musclés sur l'immigration seraient-ils une diversion, pour « *des raisons utilitaires* », il « *allume un contre-feu* ». La violence des propos tenus à l'encontre de la population immigrée serait non seulement nauséabonde, mais une stratégie de diversion. Les mesures préconisées sont inconstitutionnelles et contraires au droit européen, elles proviendraient « *du même tonneau avarié* » que le débat sur l'identité nationale. D'ailleurs, le président lui-même aurait failli lorsqu'il n'était encore « que » ministre de l'Intérieur en 2002. Les déclarations de « guerre » se sont succédé en 2005 (contre la « racaille »), 2008 et 2009 : « *beaucoup de guerres mais peu de résultats* » selon le *CE*.

L'éditorial se conclut en se demandant si : « la lourdingue stigmatisation de l'origine étrangère, au-delà de sa lamentable instrumentalisation à des fins électorales ou de sauvetage de popularité, est d'une quelconque utilité. »

L'hebdomadaire décrypte donc une stratégie de communication gouvernementale et porte un jugement sur son absence d'efficacité.

3.3.2. Le mélange des genres, autre figure emblématique.

« L'affaire » Woerth-Bettencourt est l'objet de 5 éditoriaux (30/6, deux consécutifs les 21/7 et 28/7, le 1/9, le 8/12). Le suivi de cette « affaire » par l'hebdomadaire est particulièrement emblématique de sa manière de fonctionner et de « traiter » l'information. Liliane Bettencourt, première actionnaire du groupe l'Oréal et l'une des trois plus grandes fortunes de France est soupçonnée de fraude fiscale, et, au travers de diverses implications, le ministre du Travail de l'époque, Eric Woerth, est suspecté d'avoir engendré des « conflits d'intérêts » dans le présent et le passé.

L'observation de l'évolution de ce sujet dans notre corpus est intéressante à plus d'un titre. Nous y retrouvons, en effet, une série de

caractéristiques du traitement de l'information dans l'hebdomadaire. Nous avons relevé huit points particulièrement représentatifs du travail effectué.

Contrairement à un certain nombre « d'affaires » précédentes dont l'hebdomadaire se déclare à l'origine du déclenchement, d'autres médias ont déjà, en date du 30 juin 2010, soit fait des révélations (notamment le site *Mediapart* dès le 16 juin en publiant des extraits de conversations enregistrées clandestinement), d'autres en relayant voire précisant ces premières informations (notamment *Le Monde*).

1/ « L'affaire » Woerth-Bettencourt est replacée dans une séquence plus longue, dans une série.

Le premier éditorial qui lui est consacré la replace tout de suite dans une perspective bien plus vaste. Ce n'est même qu'en toute fin d'article qu'une première mention apparaît, alors qu'une pleine page intérieure (page 3) viendra détailler les enjeux. L'éditorial revient ainsi d'abord sur la République « irréprochable » annoncée par le candidat Nicolas Sarkozy dans la campagne présidentielle 2007. En voici l'attaque :

« « L'EXEMPLARITE » après la « République irréprochable » ! Voilà un bain de vertu qui nous rafraîchit des températures caniculaires. Et qui va rendre plus respirable un fond de l'air devenu délétère par l'accumulation d'affaires ces dernières semaines. [...]

La République ayant tardé à être aussi « irréprochable » que le promettait son président en 2007, ses ministres et représentants seront, promis-juré et certifié par une missive au Premier d'entre eux, « plus que jamais » les rois de « l'exemplarité ». » CE 30/6/2010

L'éditorial rappelle d'ailleurs un certain nombre d'affaires dont il se dit à l'origine et auraient contribué à cette reprise en main de l'Elysée que l'hebdomadaire approuve avec ironie :

« Ce serait pure mauvaise foi de la part du « Canard », qui, par la révélation des dérapages de Christine Boutin, Christian Blanc, Christian Estrosi, Fadela Amara et compagnie, et l'émoi que ces affaires ont suscité, se sent quelque peu responsable de ce soudain élan vertueux. » CE 30/6/2010

2/ Le CE poursuit sa propre enquête et recueille des informations originales.

Elles sont annoncées dans le bandeau de la « une » : des photocopies de documents officiels sont présentées en page 3. La rédaction composée de la page intérieure comporte quatre articles qui retracent cette fois le parcours professionnel et politique du ministre du Travail.

Le travail effectué par le journal (les articles de la page sont signés par trois journalistes : Alain Guédé, Hervé Martin et Jean-François Julliard) consiste à montrer une certaine continuité dans la carrière d'Eric Woerth, notamment, comme nous le relevons ensuite, dans cette tendance à être proche de très gros enjeux financiers, et à être suspecté de « mélange des genres ».

Le premier septembre 2010, la « une » annonce à deux reprises de nouvelles révélations : dans le bandeau qui annonce un « *document qui interdisait la vente de l'hippodrome de Compiègne* », et dans l'éditorial dont le second paragraphe précise : « *Voilà de nouvelles preuves...* ». Quant à l'article de la page 3, signé Jérôme Canard, le titre qui barre le haut sur les sept colonnes est le suivant : « *Woerth n'avait pas le droit de vendre la forêt de Compiègne. La preuve...* ». L'article est accompagné d'une photocopie de lettre officielle signée du Ministre de l'Agriculture de l'époque (signée Hervé Gaymard ! Jusque là le CE ne l'avait pas vraiment présenté à son avantage) qui confirmait l'impossibilité de vendre une partie d'une forêt domaniale : « *Dans*

un courrier tombé dans le bec du « Canard », c'est un ancien ministre de l'agriculture, et ami politique de Woerth, qui lui taille une casaque sur mesure.».

Au sujet d'Hervé Gaymard, la chute de l'article évoque d'autres enquêtes menées par l'hebdomadaire :

«Il n'est pas certain que cela fasse plaisir à l'ancien ministre de conforter ainsi les informations et l'analyse de l'infernal palmipède. En 2005, un funeste article du « Canard » sur son logement de fonction l'avait contraint à la démission. Ce n'est pas à Eric Woerth qu'arriverait pareille mésaventure.» CE 1/9/2010

Menant ses propres investigations, l'hebdomadaire cherche donc parfois à influencer sur les événements. Il ne souhaite pas se limiter à suivre l'agenda des autres médias ou celui de ses interlocuteurs (politiques ici). Il rappelle avec une certaine fierté que, par le passé, des démarches comparables ont pu amener un certain nombre de conséquences très concrètes (comme la démission d'un ministre).

L'hebdomadaire acte donc du fait qu'il ne se borne pas à un simple rôle de critique ou d'observation, mais que ce travail peut mener à des actes. Il s'affirme donc, et se revendique comme acteur dans l'espace public et social.

3/ Le CE privilégie un angle dès le départ : celui du conflit d'intérêt, du « mélange des genres ». La chute de l'éditorial du 30 juin 2010 est très claire :

« Répéter qu'il n'y a pas conflit d'intérêts quand on est à la fois ministre et trésorier du parti majoritaire et qu'on a une épouse ayant travaillé sous les ordres de

gros contribuables qui l'ont clairement engagée pour ses liens matrimoniaux ministériels plus que pour ses indéniables capacités ne tient pas la route un instant. Ces dénégations relèvent d'un déni, ce n'est pas d'un conflit d'intérêts qu'il s'agit, mais de deux. Et l'écrire n'est en rien attenter à la présomption d'innocence. Woerth serait d'autant plus présumé innocent s'il ne s'était pas mis, par ce fâcheux mélange des genres, en position d'être soupçonné! C'est aussi et même d'abord cela, « l'exemplarité » ! » CE 30/6/2010

En page intérieure de ce même numéro, le titre qui couvre l'ensemble de la page confirme l'angle choisi : « La carrière de Woerth dédiée au mélange des genres ». Un long résumé en caractère gras présente les quatre articles de la page, les quatre caricatures exceptionnellement en rapport avec le même sujet et même une photographie de 1987, ainsi légendée : « *De gauche à droite, Louise-Yvonne Casetta, la « banquière » du RPR, plusieurs fois condamnée, Jean-François Mancel, alors secrétaire général du RPR, également condamné, et Eric Woerth, blanc comme neige... ».*

Deux extraits du même résumé dirigent le lecteur vers cette interprétation, malgré les dénégations du ministre lors d'une récente émission (le « Grand-Jury RTL-Le Monde » du 27/6/2010, référence citée dans l'article) :

« « Le Canard » fait, ci-dessous, le portrait d'un discret conseiller du ministre qui, entre mondanités, business et réseaux d'influence, collecte des fonds pour l'UMP. Il nous faut croire, sur parole, que les généreux donateurs n'obtiennent, ni n'espèrent, la moindre indulgence fiscale. Comme nous sommes invités à avaler que le dossier Bettencourt a été traité

sous le regard indifférent d'un ministre du Budget dont l'épouse touche un salaire annuel de 180 000 euros net pour ses bons et loyaux services dans la gestion de la fortune de ... Liliane Bettencourt. [...]

A la faveur, si l'on ose dire, de ces interrogations, le passé ressurgit, et parfois cruellement. Avant d'être trésorier et ministre, Woerth était, dans son jeune temps, coraqué par un premier prix de vertu : Jean-François Mancel. Il travaillait avec la célèbre Louise-Yvonne Casetta, spécialiste des fausses factures au RPR. Et il dirigea un organisme public dont la gestion lui a valu, de la part de la chambre des comptes, une mémorable volée de bois vert, avec des accusations de dangereux mélange des genres. Tiens, déjà ?... » CE 30/6/2010

Quelques semaines plus tard, les dénégations du ministre persistent, mais les suspicions se multiplient, l'éditorial constate : « *Pas une semaine ne se passe sans qu'une nouvelle affaire le concernant ne vienne défrayer la chronique.* ». Sur la « une » de ce numéro du premier septembre, un bandeau rubriqué « Affaire Woerth » (notons au passage la disparition du « Bettencourt » qui lui était jusque-là associé) renvoie à deux articles en page trois : « *Le document qui interdisait la vente de l'hippodrome de Compiègne* » et « *La découverte des flics sur la Légion d'honneur de Maistre* ». L'attaque de l'éditorial ironise cette fois sur les images utilisées par le ministre pour illustrer l'acharnement médiatique dont il serait l'objet.

« Eric Woerth ne se contente pas de mélanger les genres, il emmêle aussi volontiers les métaphores. Le ministre du Travail s'estime ainsi à la fois victime d'un « lapidation médiatique », d'une « chasse à

l'homme » et d'une « chasse à courre ». Il se voit en « cerf » et en « bouc émissaire ». [...] Tout cela fait beaucoup pour un seul homme ! Mais ce sont surtout les soupçons de prise illégale d'intérêt ajoutés à ceux de favoritisme qui commencent à faire plus que trop pour ce même homme qui fut en même temps trésorier du parti au pouvoir et ministre du Budget. »

CE 1/9/2010

Répondant donc aux accusations du ministre qui ne s'adressent pas uniquement au *CE*, le journal poursuit son travail d'interprétation sous le même angle du « mélange des genres ». L'éditorial du 21 juillet 2010 prédit des conséquences très négatives pour le ministre et les « sarkozystes » :

« Ce dont les sarkozystes ne se rendent pas compte, c'est que, malgré toutes leurs tentatives de colmatage, les dégâts sont irréversibles. Même si Woerth réussit par miracle à sauver sa tête de ministre, personne n'oubliera sa femme si chic à 200 000 euros par an, les chevaux de Chantilly et les amis de l'hippodrome, la Légion d'honneur décernée au financier de « Madame », la cagnotte de l'UMP et les soirées si select du Premier Cercle pour attirer les riches donateurs (tellement désintéressés), bref les noces endiablées de la politique et de l'argent ; allez proposer aux millions de retraités de faire des sacrifices, avec tout ce ramdam. » CE 21/7/2010

L'exemple du ministre Eric Woerth est bien celui d'un rapprochement coupable du pouvoir politique et d'un monde « de l'argent ». Au-delà du rappel sur les confusions entretenues par le ministre et son couple, qui relèvent

davantage d'attaques *ad hominem*, il est présenté comme le symbole d'un système que l'hebdomadaire dénonce. Ce positionnement moral est évident dans l'ultime comparaison avec le sort des millions de retraités.

4/ L'hebdomadaire s'écarte à un moment du traitement de certains de ses confrères car il refuse de cautionner certaines pratiques.

A partir d'octobre, certaines évolutions amènent l'hebdomadaire à prendre ses distances avec les « sources » ou les pratiques de quelques confrères. Un article en « une », signé L.-M. H., paraphrase un slogan célèbre du groupe l'Oréal : « *Parce que ça le vaut bien ?* ». Prenant ses distances, non sans ambiguïté, avec l'affaire, l'hebdomadaire signale la dérive de la presse « respectable » vers le sensationnel, le « voyeurisme » :

« Encore ! Encore ! Depuis des semaines, l'affaire Bettencourt offre aux lecteurs de la « grande » presse, c'est-à-dire d'ordinaire fréquentable, une imprenable position de voyeurs. » CE 20/10/2010

Parce que des hommes politiques apparaissaient dans ce dossier, la presse « sérieuse » s'est lancée dans les révélations, utilisant au passage des méthodes et portant dans l'espace public des informations relevant habituellement de « l'autre » presse, la presse « people », « à scandale », « à sensations » :

« En principe, ce sont les lecteurs de « Paris Match », « Gala », « Voici », ou « Closer » qui se régalaient. Mais un nouvel ingrédient est venu pimenter la sauce : la politique, le financement de la campagne de Sarko et du parti majoritaire.

Cela change tout. Adieu l'affaire Bettencourt, bonjour l'affaire Woerth-Bettencourt. « Le Monde »,

« Libé », « Le Figaro » entrent dans la danse. « Le Canard » aussi. Jusqu'à cet événement inattendu qui bouleverse à nouveau la donne : la publication par le site « Mediapart », « Le Monde » et des hebdomadaires des transcriptions d'enregistrements clandestins réalisés par le majordome de Liliane Bettencourt. Bienvenue dans le salon de l'hôtel particulier de Neuilly. Comme si vous y étiez, l'œil au trou de la serrure. » CE 20/10/2010

Dans le rôle habituel de « surveillance » des pratiques médiatiques, le journal en profite pour rappeler ses principes (nous y revenons plus largement dans la partie consacrée aux « métadiscours ») et reconnaître la difficulté de l'exercice quand des informations ont commencé à circuler. Intervenir dans l'espace public implique aussi de tenir compte des discours recueillis et tenus par d'autres acteurs. Il est parfois impossible de feindre d'ignorer certaines informations. Il est hors de question pour autant de tout cautionner comme le précise ce passage :

« Qui peut défendre le procédé consistant à voler des conversations privées ? Sûrement pas « Le Canard », qui peut se prévaloir de quelques titres pour dénoncer les écoutes clandestines en tout genre. Mais la posture vertueuse et les moues dégoutées ont aussi leur limite. Une fois la canaillerie accomplie, et les enregistrements versés au dossier judiciaire, est-il tenable de les ignorer ? Et peut-on, sans hypocrisie, prétendre ne pas s'en délecter ? Les digues se sont rompues et le flot des révélations a même emporté des vieilleries démodées comme le secret du dialogue entre l'avocat et son client. » CE 20/10/2010

Cependant, la publication cette fois de comptes rendus médicaux sur la santé de Liliane Bettencourt, les documents « balancés » par les avocats des deux camps dans leur intégralité servent d'outils dans chaque camp, et la presse, ainsi instrumentalisée, se comporte en « *bon petit soldat* » (CE 20/10/2010) et se prête au jeu des révélations contre révélations. La chute de l'article tourne en dérision le prétendu travail d'enquête effectué par certains journaux :

« Plusieurs articles récemment publiés sur cette affaire Bettencourt ont de quoi soulever le cœur. Et aussi de quoi conduire à quelques instants de réflexion sur la merveilleuse évolution du métier de journaliste. En fait « d'investigation », mot dont se gargarise la profession, la matière –c'est bien le mot- est publiée sans réflexion, et par pages entières, pour la seule et très bonne raison que les lecteurs adorent, et en redemandent.

Mais où sont donc passés les déontologues professionnels ? » CE 20/10/2010

L'ironie porte sur les postures très sérieuses d'une presse qui se veut « de référence » dans l'espace public, mais s'accommoderait de pratiques dignes des journaux à scandale dont elle veut se distinguer. Le néologisme « déontologue » renforce l'idée que derrière des discours grandiloquents sur l'éthique de la profession et des journalistes, tenus par des spécialistes qui en font profession, apparaissent au grand jour des faits qui entrent complètement en contradiction avec ces idéaux.

L'accusation de « servir » aux lecteurs des informations indignes parce qu'il en est friand demande également une analyse plus approfondie. Nous reviendrons sur les implicites de cette formulation dans la partie sur les discours tenus par le journal sur ses pratiques.

5/ L'enquête « dévie » ensuite sur les pratiques policières et la question de la protection des sources.

La première alerte se retrouve à la « une » du 15 septembre 2010 sous le titre « A l'écoute du « Monde » ». Ici, à nouveau, l'attaque de l'article remet en perspective l'événement qui vient de survenir en rappelant que l'hebdomadaire avait déjà écrit sur la probable inefficacité d'une nouvelle loi sur la protection des sources :

« Il ne fallait pas se faire trop d'illusions, mais tout de même, le réveil est brutal. La belle loi sur la protection des sources des journalistes qui sent encore le neuf vient de prendre un sacré coup de vieux. En vigueur depuis le 4 janvier dernier [...] elle n'a pas eu le moindre effet sur l'enquête de police qui a conduit à l'identification de la source d'un journaliste du « Monde ».

La publication de longs extraits des procès-verbaux, venant tout droit de la brigade financière, chargée de l'affaire Bettencourt, avait prodigieusement énervé l'Elysée. Surtout quand ces PV mettaient Eric Woerth en fâcheuse posture. Beaucoup moins quand d'autres PV, publiés cette fois par « Le Figaro » le dédouanaient.»

CE 15/9/2010

Si l'Elysée va démentir très fermement être intervenu, l'implication de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur) dans la recherche des sources du journaliste du « Monde » ne fait pas de doute pour l'hebdomadaire. Et la DCRI, service de contre-espionnage, est dirigée par Bernard Squarcini, « grand pote de Sarko » (CE 15/9/2010).

Après cet article, les interventions du *CE* sur l'affaire Woerth-Bettencourt vont se déplacer sur ce terrain de la protection des sources, autre grande thématique de l'hebdomadaire. Six articles à la « une » vont se succéder jusque début décembre : nous les détaillons par ailleurs dans la partie de notre étude consacrée aux sources. L'article s'achève sur le conflit « *structurel, dialectique* » qui oppose tout gouvernement qui cherche à « *mettre le nez dans les secrets de la presse* ».

6/ Le « mélange des genres », pour l'hebdomadaire, c'est également l'intrusion du pouvoir exécutif dans le pouvoir judiciaire.

Nous retrouvons donc la vigilance revendiquée de l'hebdomadaire à l'égard du bon fonctionnement des principes démocratiques, en l'occurrence la nécessaire séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, et les limites des fonctions régaliennes de l'Etat.

Le fait que le dossier soit « récupéré » par le procureur Courroye constitue pour l'hebdomadaire un sérieux risque de dérapage, même s'il signale un peu plus loin qu'il ne sera pas seul, et que sa tâche s'annonce délicate : « *Pour remplir sa mission sans se ridiculiser, il va lui falloir jouer serré : ce n'est pas gagné* ». L'hebdomadaire suivant de près les enchaînements judiciaires de l'affaire en arrive, le mois suivant, à suspecter l'Elysée d'être très embarrassé par le dossier et donc à chercher à retarder certaines enquêtes.

A la « une » du 28 juillet 2010, l'affaire Woerth-Bettenecourt est omniprésente : quatre caricatures y font référence, le titre de la tribune sur toute la largeur de la page annonce ironiquement une exclusivité : « *Eric Woerth craque devant la brigade financière : « Ca suffit, allez vous faire Maistre »* », un bandeau annonce pour la page 3 : « *L'Elysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie* ». En page 3, l'article intitulé « *La haute voltige du procureur Courroye* » détaille l'implication de l'Elysée dans le traitement de cette affaire :

« Pour l'Elysée, la réponse ne souffre pas de discussion. Placé à la tête du parquet de Nanterre par la seule volonté du prince, et contre l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Courroye est là pour servir et éteindre le feu. Accablé d'honneurs et de marques de considération par Sarko, le magistrat ne doit qu'à ses propres maladresses, notamment dans la gestion de son conflit avec la juge Prévost-Desprez, de ne pas être procureur de Paris. A son poste actuel, il a donc, aux yeux du Château, un devoir et un seul : protéger le Président et son ministre Eric Woerth. Tout le reste est littérature. » CE 28/7/2010

7/ L'hebdomadaire n'oublie pas « l'arrière-plan » politique qui constitue sa ligne directrice en 2010 : il s'agit d'un ministre de N. Sarkozy.

L'éditorial du 30 juin « Un déni, des deniers... » vise à nouveau très explicitement le président :

« Certes, il est difficile de chiffrer, même approximativement, les économies que vont engendrer ces sages sacrifices sarkozyens. Ils s'attaquent à la gestion ministérielle, mais, à l'exception de la garden-party et des chasses présidentielles, épargnent le budget élyséen. Pas question de revenir sur l'augmentation de 170% du salaire présidentiel, ni de reporter à des jours meilleurs Air Sarko et sa facture de 180 millions d'euros. Le message aux ministres est clair : les économies sur le train de vie de l'Etat, c'est vous, le roi, c'est moi ! » CE 30/6/2010

De même que les discours sur l'affaire Woerth-Bettencourt sont à replacer dans une séquence plus longue, le lien avec le mandat du président en exercice est à l'arrière-plan et régulièrement évoqué, comme dans l'extrait précédent. A tel point que, comme dans cet exemple, le sujet de départ paraît n'être qu'un prélude pour en venir à l'essentiel : ici le train de vie de l'Elysée, comparé à celui d'un monarque qui loge au « Château » (voir extrait précédent, CE 28/7/2010). On songe évidemment à la formule qu'aurait prononcée Louis XIV devant le Parlement : « L'Etat, c'est moi. ».

L'éditorial du 24 novembre 2010 est titré : « *Vestiges en eaux troubles* ». A nouveau centré sur le président de la république, il est largement consacré à une autre affaire qui refait surface, l'affaire « Karachi », objet d'une pleine page intérieure (page 3) où elle côtoie un nouvel article sur Eric Woerth : « *Dangereuse course d'obstacles pour Woerth* ». La fin de l'article va effectuer des rapprochements entre les affaires :

« Au-delà de son aspect rétro, cette affaire des sous-marins de Karachi est surtout une sorte de salmigondis putrescent et confus d'informations, de supputations et d'amalgames où l'on peut trouver non pas son bonheur, mais plutôt le malheur du camp auquel on entend nuire. Ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont les preuves. Et aucune, dans l'état actuel des investigations et du dossier, ne vient étayer l'implication du président de la « République irréprochable ». Le problème est ailleurs. Car, si embrouillée et trouble qu'elle soit, cette affaire est une affaire d'Etat. Et à ce titre, au moins, le chef de l'Etat en question ne peut se dédouaner en se contentant de la qualifier de « fable ». [...] Derrière les dénis déjà multipliés tout au long de l'affaire

Bettencourt, ce genre de défense, surtout quand on se targue de « transparence », ne peut qu'alimenter toutes les suspicions. Et, pour revenir dans le rétro, ne peut que rappeler les aspects les plus délétères d'un Etat-RPR qu'il vient, si l'on ose dire, de remettre aux affaires.» CE 24/11/2010

L'hebdomadaire reconnaît donc les limites de ces informations qui seraient susceptibles de mettre en cause le président. La critique porte davantage sur la manière dont il répond à ces interrogations et le climat que tout ceci engendre.

La dénonciation récurrente du décalage entre des discours tenus par le chef de l'Etat sur la transparence et la « République irréprochable » et des faits particulièrement « embrouillés » est renforcée ici par une série de termes qui en sont l'exacte antithèse : « salmigondis », « amalgames ». La violence de l'adjectif « putrescent » pour qualifier ce nouveau climat, faisant écho au caractère « délétère » du gouvernement (l'Etat-RPR) précédent met l'accent sur une atmosphère particulièrement malsaine de décadence.

La frontière ici entre registre satirique et dénonciation violente d'un système qui polluerait l'ensemble de la vie politique et sociale du pays est difficile à établir.

8/ Un jugement d'ordre « moral » conclut l'enquête.

La fin de l'éditorial du 21 juillet 2010, signé cette fois Jean-Luc Porquet, va au-delà de la personne du président.

« Argument ressassé ces dernières semaines par les sarkozystes aux abois : dénoncer ces jeux troubles des politiques avec l'argent, c'est entonner le refrain du « tous pourris » qui fait le lit du populisme. Mais non, voyons : ce que met à nu l'affaire

Bettencourt, c'est l'existence de ce tout petit monde, celui d'où vient Sarkozy, où il a mené l'essentiel de sa carrière politique : Neuilly. On l'avait presque oublié depuis son abandon du style bling-bling, mais voilà que ça nous revient : Neuilly est au pouvoir. Cette caste des beaux quartiers n'a certes aucune « détestation de l'argent ». On y vit entre soi, ministres, financiers, héritières, avocats fiscalistes, requins de haut rang, moustiques plus ou moins piquants. On se revendique de la « droite décomplexée ». On grenouille plus pour gagner plus. Et si les domestiques n'écoutaient pas aux portes, le monde serait parfait. » CE 21/7/2010

Les analyses dépassent « l'affaire Bettencourt ». Replacée dans une série d'événements, comme nous l'avons illustré précédemment, dépassant également la « cible » habituelle que constitue le président Nicolas Sarkozy, l'éditorial voit dans l'affaire en question un symbole du quinquennat, celui d'une « droite décomplexée ».

L'essentiel de la critique est d'ordre moral : les puissances de l'argent sont à présent totalement imbriquées avec le pouvoir politique. Un petit monde issu du même moule aurait l'habitude de mener grand train parce que le monde politique au pouvoir actuellement les protège. Avec cette métaphore de Neuilly en grande maison bourgeoise où des domestiques en sont réduits à « écouter aux portes » pour éventuellement comprendre voire dénoncer les ententes les plus grossières, c'est donc une société profondément injuste et marquée par l'ascendant d'une forme de caste qui se confirmerait.

Le premier septembre, les nouvelles révélations apportées par le journal se justifient également dans l'éditorial en termes axiologiques. Les mots utilisés par le ministre pour sa défense sont repris entre guillemets pour accentuer le décalage entre des propos et des actes. Il s'agit d'une autre constante des analyses effectuées par l'hebdomadaire :

« Tout cela ajouté aux autres « turpitudes » rend la situation de plus en plus intenable pour un ministre censé délivrer au pays des leçons d'égalité et de « raison » sur les retraites. » CE 1/9/2010

L'enquête occupant toute la page 3 du 30/6/2010, surtitrée « *La carrière de Worth dédiée au mélange des genres* » est très représentative de la mise en cohérence de l'information pratiquée dans le discours satirique. Des rappels historiques sur des affaires précédentes viennent confirmer la trajectoire d'un ministre qui a finalement toujours entretenu des ambiguïtés entre des fonctions électives ou des postes à responsabilité et des enjeux économiques et financiers qui ne relèvent pas de l'intérêt général.

La carrière de Werth dédiée au mélange des genres

LISSE, bon élève, toujours propre sur lui et jamais un mot plus haut que sa tête, Eric Werth ne semble pas avoir pris le mesure de l'affaire d'Etat dont il est désormais l'épicentre. « Je n'ai rien à me reprocher », a-t-il martelé, intérieurement, au cours du « Grand-Jury RTL "Le Monde" » (27/6). Comme si, en politique, il suffisait d'être innocent. Dans le tradition anglo-saxonne, on exige d'un juge qu'il soit non seulement impartial, mais qu'il donne l'apparence de l'impartialité. Innocent, irréprochable, Werth ? L'environ le dira. Mais ce n'est pas le sujet. Est-il possible d'être à la fois trésorier du parti majoritaire et ministre du Budget, avec autorité sur l'administration fiscale ? « Je n'interviens jamais », proclame Werth. « Le Canard » fait, ci-dessous, le portrait d'un discret conseiller du ministre

qui, entre mandonités, business et réseaux d'influence, collecte des fonds pour l'UMP. Il nous faut, sur parole, que les généreux donateurs n'obtiennent, ni n'apparent, la moindre indulgence fiscale. Comme nous sommes invités à évoluer que le dossier Bettencourt a été traité sous le regard indifférent d'un ministre du Budget dont l'épouse touche un salaire annuel de 180 000 euros net pour ses bons et loyaux services dans la gestion de la fortune de... Liliane Bettencourt.

Il faut, décidément, avoir la foi pour se convaincre encore que nulle intervention n'est venue perturber l'affaire Wildenstein, autre énorme histoire de succession, dont certains protagonistes ont des liens avérés avec Werth, toujours lui. « Liens » ne veut pas dire complicité. Mais l'innocent Werth a-t-il de même quelque chose à

se reprocher : s'être fait une spécialité de ce mélange des genres qui laissent parfois à l'ombre le poisson du soupçon. Même au sein de la majorité. Juppé veut de désapproprer ce cumul des fonctions, et Lagarde appelle de ses vœux une « clarification » dans la répartition des rôles.

A la faveur, si l'on ose dire, de ces interrogations, le passé ressurgit, et parfois cruellement. Avant d'être trésorier et ministre, Werth était, dans son jeune temps, coraqué par un premier grand de vertu : Jean-François Manel. Il travaillait avec la célèbre Louise-Yvonne Cassata, spécialiste des fausses factures au RPR. Et il dirigeait un organisme public dont la gestion lui a valu, de la part de la chambre des comptes, une mémorable volée de bois vert, avec des accusations de dangereux mélange des genres. Tiens, déjà ?...



Un rabatteur de fonds auprès du ministre

CEST un homme de l'ombre. Un proche collaborateur d'Eric Werth, membre de son cabinet au ministère du Budget, qu'il a suivi Rue de Grenelle, au Treizième, mais qui ne figure sur aucun organisme officiel.

La nomination d'Eric de Strigny - c'est son nom - n'a jamais été publiée au « Journal officiel », ce qui est étrange. Mais son rôle, lui, est stratégique : rabattre, grâce à son carnet d'adresses, de généreux donateurs à l'UMP. Pas grand-chose à voir avec le Travail ou l'Emploi, Passions...



Conseiller d'un ministre qui pratique le mélange des genres, Eric de Strigny a suivi son exemple. Il étudie, en même temps, « senior advisor » (conseiller principal) chez un gestionnaire de fortune. Explicite : il a ses riches clients qu'un don à l'UMP serait un placement rentable ?

Comme Eric Werth, son patron, Strigny pratique le mélange des genres. Ce chasseur de fonds pour le compte du ministre-trésorier est, lui aussi, à cheval sur deux mondes : conseiller de Werth, il est, dans le civil, gestionnaire de patrimoine (sur documents notariés) chez Richelieu Finances, aujourd'hui au service du financier Bernard Loze. Quelle que soit sa casquette - politique ou business (sur documents notariés) - il fréquente les mêmes gens, dans les mêmes salons dorés.

Filière d'aristos
Eric Le Moyne de Strigny - son patronyme complet - est l'un des fondateurs du « Premier Cercle ». Ce club regroupait un millier des plus généreux donateurs ayant versé leur obole (17 500 euros par an au maximum) au parti de Sarkozy. Son trésorier - Strigny - n'est autre qu'Eric Werth.

« C'est l'honneur-orchestre qui a le coup de mettre en relation les industriels avec le ministre », commente un financier - lui-même contributeur de l'UMP - qui a beaucoup fréquenté Strigny se dépense sans compter et reçoit des réceptions de toutes sortes. Un jour, il réunit en son tri-arc tripartite Jockey Club, auquel il appartient, les membres les plus fortunés pour un déjeuner présidé par Werth et destiné à recueillir des dons pour l'UMP. Une autre fois, c'est un déjeuner à Bercy, toujours en présence de son chef ministre. Mais avec seulement une poignée de convives bien disposés à l'égard de l'UMP. « La... », dit-il, « le soir, je n'ai pas été invité », commente notre fonctionnaire fort diplomatique.

Tout-Paris argenté
Il faut dire que Strigny connaît par cœur la haute société. Agé de 64 ans, portant beau - un séducteur - de Paris de tous, amis comme ennemis - il est le fils de l'ex-directeur de « L'Echo d'Alger », Alain de Strigny. Il a commencé dans la vie avec une cuillère en argent dans la bouche, fréquentant les très chic écoles des Roches puis la fac de droit de Paris avant de devenir directeur de banque, notamment chez Rothschild. Il rencontre ceux qui comptent dans le Tout-Paris des affaires. Marié un temps à Sophie Desmarais - la fille de l'homme d'affaires canadien, associé au baron belge Albert Frère, chez qui Sarko aimait à passer des vacances - il a gardé d'excellentes relations avec son riche riche ex-beau-père.

Ses amis, parmi lesquels Patrice de

Maistre, le fondé de pouvoir de Mme Bettencourt, ardent en sa compagnie un drink au Polo de Paris, dans le bois de Boulogne. Ou fument un cigare à l'Association d'entraide de la noblesse française. Ou chassent en Solotou, en Russie et en Afrique. Ou acceptent d'être leur chapelou lors du Prix de Diane sponsorisé par Hermès, dont Mme Werth vient d'intégrer le conseil de surveillance, sur les pelouses de Chantilly. Werth est le maire de la commune des princes de Condé, où son épouse a monté une école avec d'autres dames aristocrates. Echange de bons procédés entre amis. Strigny, à l'occasion, est de bon conseil pour solliciter à son nom les noms des citoyens méritants qui revêtent la Légion d'honneur.

Complètement faux, a répondu en substance Strigny à « Canard ». Les réunions qu'il reconstruit organisent le tout dans le cadre de sa « mission sociale humanitaire » - et « en aucun cas pour le compte de l'UMP ».

« Ici, je suis seulement, précise-t-il, de permettre au ministre « d'appréhender la situation économique et financière des sociétés et entreprises de tous secteurs ».

Avec un pareil mentor, Werth est sauté !
Hervé Martin

L'enfance d'un chef trésorier

Un oubli, sans doute, dans la biographie officielle d'Eric Werth sur le site Internet du gouvernement, le ministre du Travail et des retraites insigne - et de retraites insigne - de 1982 à 1990. En réalité, entre 1987 et 1990, il ne travaillait pas chez le géant de l'aluminium. Le Canard s'est permis de constituer sa carrière et de mettre son bec dans ces trois années qu'il semble vouloir cacher. Ce qui serait dommage pour son dossier.

Car, tout petit, Eric Werth n'était déjà un amour particulier pour le pot de confiture. Tréfontaine en 1987, il est recruté par Jean-François Manel, le très honnête président du conseil général de l'Orne et secrétaire général du RPR, qui lui confie la direction de l'Agence de développement de l'Orne (ADO). Werth, à l'époque, travaillait comme adjoint. Louise-Yvonne Cassata, la célèbre banquière - de la Chiroque dans les années 80 et 90. Préposée aux fausses factures et aux célèbres mallettes de billets du RPR pendant six ans, elle est devenue un point de chute tranquille et mûre.

France », organisé en 1988 et destiné à faire cracher sur la base de la campagne présidentielle de Chirac. Fruit dans ses boîtes, le Dring Werth se justifie auprès de la chambre des comptes en expliquant que ce diner a pu contribuer à l'amélioration de la performance des entreprises de l'Orne.

A son départ de l'ADO en 1993, Werth a été nommé trésorier de la commission de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'économie de l'Orne. C'est à la présidence de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'économie de l'Orne qu'il a été nommé.

Alain Guéde
Jean-François Manel (ancien mentor d'Eric Werth) a réussi une étonnante reconversion après sa condamnation pour « prise illégale d'intérêt » dans la gestion du conseil général de l'Orne. Constaté à la Mission d'évaluation et de contrôle de l'économie de l'Orne, il a été nommé, chargé de vérifier la saine gestion des fonds publics. Et ses collègues s'appliquent à l'éliminer le plus vite possible. Le futur trésorier de l'UMP se distingue aussi en réservant dix places (à 300 euros le menu) au dîner pour la

Etudes délinquantes

Le jeune Werth va bientôt réaliser des prouesses, saluées, en 1992, par la chambre régionale des comptes. En deux ans, il augmente son propre salaire de 44 %, s'attribue une voiture de fonction (qui n'était pas prévue dans son contrat initial). Et, surtout, il fait régler par l'ADO ses frais d'avocat pour un litige qui, toujours d'actualité, n'a rien d'un caractère personnel.

Sans oublier des honneurs à droite et à gauche : directeur adjoint du département et d'énormes distinctions de Jean-François Manel en voyages à l'étranger et déjeuners dans de très



Trois membres de l'Etat-major de l'Agence de développement de l'Orne figurent sur une plaquette émise en 1987. De gauche à droite : Louise-Yvonne Cassata, le banquière de l'Orne, plusieurs fois condamnée, Jean-François Manel, alors secrétaire général du RPR, également condamné, et Eric Werth, blanc comme neige (donc autre innocent solitaire de l'ADO ont été floutés sur ce document).



Des trous dans la défense de Bercy

LES de ses investigations, l'administration fiscale a mis un coup joloux à ne jamais croquer le dindon de Liliane Bettencourt. Il suffit, pour son convaincre, de bien lire l'interview accordée au « Figaro » (24/6) par le directeur général des Finances publiques. Fin 2009, indique Philippe Paris, sans plus de précision, le fisc trouve une enquête sur les « fortes réserves d'argent » dont avait bénéficié François Marie Bercy, protégé de Mme Bettencourt. Cette enquête, selon le site Eclairci, a été déclenchée après la transmission par les services fiscaux allemands d'une liste de 500 titu-

laires français de comptes bancaires au Liechtenstein. Financier Bercy sera modérément « redressé » pour quelques centaines de milliers d'euros de trop. A l'époque, les agents des Impôts n'étaient pas sur les traces des fonds de Mme Bettencourt, son photographe préféré.

Devenue épouse, en janvier 2009, le procureur de Nanterre signale à Bercy une dérive persistante d'argent pas clair sur son compte de la pléiade de « abus de faillite » dont avait victime Mme Bettencourt. Selon Philippe Paris, le procureur Courroy était, dans son courrier, de mal son de Bercy... Il n'y a pas de Mme Bet-

annement... Aucune allusion, notamment, à l'Etat d'Arros, aux Seychelles, que la femme la plus riche de France a décliné, au moment, sans jamais la déclarer, pour autant évoquée dans le dossier Bettencourt.

C'est seulement huit mois après avoir été alerté par le parquet de Nanterre que le fisc demande la communication du dossier. Et il n'a fait encore ni pour que soit-ci intervenue dans les services fiscaux. Six semaines de retard à l'Etat, toujours. Comme disait Eric Werth, alors ministre du Budget, l'Etat n'a rien fait de la fiscalité. Il n'y a pas de Mme Bet-

Woerth abuse de la creme de Chantilly

Un patrimoine évalué à plusieurs milliards d'euros. Un conflit entre héritiers qui révèle une gigantesque évaporation des paradis fiscaux. Et un ministre du Budget et des Impôts... parfaitement opaque. Le dossier Bettencourt ? Non, l'affaire Wildenstein, du nom du célèbre collectionneur et marchand de tableaux décédé en 2001, laissant un héritage fabuleux.

Lorsque son mari, Daniel, disparaît, Sylvia Wildenstein se croit presque ruinée. Les deux fils du milliardaire ont affirmé à leur belle-mère qu'il n'y avait plus un réal. Il faudra quatre ans d'efforts à son avantage pour se rapprocher de la

paradis fiscaux, le fisc reste tétaqué.

Cette inaction risque d'être poursuivie, notamment à la lumière des liens dudit Werth avec Guy Wildenstein. Membre fondateur de l'UMP, Guy rencontre fréquemment son ministre d'ami à Chantilly, où les Wildenstein entretiennent des chevaux de course. Ou rue La Botte, à Paris. l'Institut Wildenstein jouxte le siège du parti présidentiel.

Sarko lui-même ne parle-t-il pas de son « ami Guy » ? Lors de la campagne de 2007, Wildenstein a joué les agents électoraux pour lui, résident new-yorkais, il portait le titre pompeux de « délégué de l'UMP pour la Côte Est des Etats-Unis ». A ce titre, il a reçu tout un tas de cadeaux, notamment son ministre d'ami à Chantilly, où les Wildenstein entretiennent des chevaux de course. Ou rue La Botte, à Paris. l'Institut Wildenstein jouxte le siège du parti présidentiel.

Pirates des Caraïbes

La tranquille indolence de ce jugement pour « la tradition des paradis fiscaux, laquelle œuvre de l'Etat qui aurait dû conduire l'administration fiscale à regarder Derige depuis un an par Eric Werth, le ministre du Budget ne demande pas à la garde des Sceaux de donner l'ordre de la loi... Je n'ai pas d'informations concernant les diligences sur ces traités », indique un proche du ministre, interrogé par « Le Canard ».

Tout récemment, le 16 juin, la même cour d'appel a rejeté une demande de révision de l'arrêt de 2008, fondé sur l'apport d'éléments inédits au sujet des deux autres traités, ceux de l'Orne et de l'Alsace. Et malgré les vives déclarations de Werth sur la lutte contre les



Figure 45: Le mélange des genres CE 30/6/2010, page 3

Conclusion partielle

L'exemple du traitement de l'affaire politique Woerth-Bettencourt est emblématique du travail hebdomadaire de la parution satirique. Le cheminement de l'argumentation ici évoqué se répète régulièrement dans le traitement d'autres affaires et démontre que la dimension satirique, dans cette parution, est indissociable d'un positionnement éthique dont nous détaillerons, en dernière partie les enjeux.

Il faut tout de même distinguer dans la teneur de ces argumentations, ce qui relèverait d'une prise de position réellement « engagée » (nous préciserons dans la partie suivante cette formule), et le travail habituel du journaliste, au *CE* comme dans d'autres parutions d'ailleurs. Le discours sur l'univers politique du *CE* se refuse à être le lieu de « *querelles partisans ou dogmatiques* »³¹⁰. Lors de nos entretiens, J-F Julliard réduisait à 10 ou 15 % le nombre d'articles où s'exprimait réellement une opinion (pour une centaine d'articles rédigés chaque année). Ce qui ne signifie pas, dans l'acception que nous avons redéfinie dans cette partie, que les autres articles ne relèvent pas de l'argumentation.

Le travail d'analyse de la une, et de l'éditorial en particulier, a permis de dégager des thématiques récurrentes dans le discours satirique sur l'actualité politique, économique et sociale. Nous ne sommes guère étonné de constater que l'observation de la politique française et des politiques économiques est constante, et porte sur des thématiques liées aux respects des institutions républicaines (la séparation des pouvoirs, le fonctionnement du monde judiciaire, les fonctions régaliennes...) et d'un certain nombre de valeurs (la défense des plus fragiles économiquement et socialement, pas de mélange des

³¹⁰ Notamment lors de notre entretien du 15/4/2010.

genres entre monde économique et politique, surveillance des conflits d'intérêts...). Mais nous avons aussi mis en évidence l'attention portée au « vocabulaire » de la politique, à l'observation du fonctionnement des médias et des processus de communication des politiques et du monde médiatique. Cette dimension réflexive sera l'objet essentiel de notre dernière partie.

C'est justement en observant et en repérant les éléments de langage des uns et des autres, les plans médias, les plans de communication, que l'hebdomadaire assoit son argumentation³¹¹. Elle comporte une critique de la communication qui est aussi au service d'une argumentation plus générale.

³¹¹ Cette constatation est confirmée par l'entretien avec J-F Julliard, le 15/4/2010.

QUATRIEME PARTIE : UNE PLACE A PART DANS L'ESPACE PUBLIC ?



Figure 46 : Décrypter les stratégies de communication politique CE

10/3/2010

I. Sur le fil : le jeu sur les limites, caractéristique du discours satirique

1. Le secret révélé

Le travail d'enquête des journalistes, et notamment celui sur lequel insistent les journalistes du *CE* lorsqu'ils sont amenés à évoquer leurs pratiques, les amène à effectuer un tri, des choix, entre ce qui doit paraître dans l'espace public et ce qui doit rester secret. Cette mise en visibilité suscitera des remous, de « l'émotion ». L'hebdomadaire en souhaite des reprises dans d'autres médias. Il tente même de les anticiper et de les susciter depuis quelques années par le réseau social *Twitter* qui lance des « alertes », dès le mardi, sur les articles qui vont paraître le lendemain.

Lors de nos entretiens avec les journalistes du *CE* (Jean-François Julliard, Erik Emptaz), dans les propos tenus sur la définition de leur place dans l'espace public (notamment Claude Angeli, lors d'entretiens récemment radiodiffusés)³¹², il nous est très clairement apparu que, pour l'hebdomadaire, l'essentiel se trouvait bien dans ces enquêtes et la révélation de certains aspects restés cachés jusque là. A tel point que la dimension satirique de la parution en paraissait finalement secondaire. Or, c'est justement dans ce décalage entre un discours sur les pratiques très solidement argumenté et l'image parfois bien plus légère que l'on attribue à la satire et la caricature, que réside le point le plus intéressant de notre approche des enjeux en sciences de l'information et de la communication.

³¹² Nous aurons l'occasion de citer précisément certains de leurs propos dans les pages suivantes.

1.1. Secret et rumeur

La révélation de « secrets » dépend aussi de la « valeur » de cette information. Est-elle fondée, vérifiée ? Sinon, ces secrets relèvent davantage du commérage ou de la rumeur.

Or, nous sommes loin, avec le *CE*, du fonctionnement des rumeurs, et même si des analyses comme celles de Paillard sont tout à fait intéressantes dans la réflexion sur la publicisation, nous avons pu constater que cette dérive vers la rumeur (et en particulier sur la vie privée des acteurs sociaux) était une limite que les journalistes de l'hebdomadaire ne voulaient absolument pas franchir. La définition de la rumeur comme « système » illustre bien, à l'issue du travail effectué sur l'hebdomadaire, ce qui constituerait la liste des approximations expliquant la différence entre la rumeur et le travail d'information, fondé sur des preuves.

« Car elle est un système d'idées, simple sans doute, mais, néanmoins, système. Ce sont toujours des motifs rudimentaires qui se colportent, leur pauvreté permettant leur diffusion. Mais ce sont bien des idées reliées les unes aux autres par toutes les ressources de la raison naturelle. La rumeur utilise autant la déduction que l'induction. Elle spéculé sur des faits invérifiés en arguant de leur vraisemblance et de leur plausibilité. Elle se laisse entraîner par des analogies, par des associations, par des correspondances. Elle bricole avec des faits partiels, avec des suppositions, avec des hypothèses, avec des mises en relation d'éléments dispersés et hétérogènes. Elle construit un système explicatif qui donne cohérence à ce qui, à première vue, paraît ne pas en avoir. Par la combinaison de raisonnements, elle se construit en transformant de simples indices en preuves. »³¹³

³¹³ Paillard Bernard (2009), La rumeur, ou la preuve ordinaire. In: *Communications*, 84, 2009. Figures de la preuve [Numéro dirigé par Rafael Mandressi] pp. 119-135.

La rumeur finit par présenter comme des preuves, l'aboutissement de toute une série d'amalgames. Elle aboutit, de manière artificielle, là où le travail du journaliste commence. Sans trace, sans fait vérifié, sans document, la publication d'une information ne peut être envisagée au *CE*. Il s'agit, à la fois, d'une règle déontologique et de la pérennité de sa légitimité en tant que source d'information (nous étayerons ce point dans le chapitre suivant).

1.2. Public / Privé

L'une des limites, à la fois légale et déontologique, est à établir dans la séparation entre ce qui relève de la sphère privée et ce qui appartient à la sphère publique.

Or les hommes politiques français contemporains, à l'image de ce qui s'était dessiné aux Etats-Unis, par exemple, depuis longtemps déjà, ont contribué à brouiller les pistes. M. Lits évoque cette « contamination » de l'information par le « people ». Sans jeter l'anathème sur cette évolution, il constate la complexité de ces mélanges et leurs conséquences.

« Ce nouvel espace public a partie liée avec l'émergence forte du divertissement, de la marchandisation de l'information, de la spectacularisation, dont la presse people serait la quintessence. Désormais, presque tout peut être dit et montré dans l'espace public, y compris ce qui relève du privé, de l'affectif, de l'émotionnel. Ce qu'a bien compris ce grand communicateur qu'est Nicolas Sarkozy. Tout projet politique doit intégrer, dès le départ, une stratégie de communication dans laquelle la présence médiatique, y compris dans la presse people, sera déterminante. Dès lors, l'homme politique acceptera souvent les propositions qui lui sont faites de mettre en

scène sa vie privée, s'il pense par là toucher un public qui s'est distancié de la politique, qui s'en méfie. »³¹⁴

Il est même possible d'y voir une évolution positive : l'homme politique descendu de son piédestal redevient un citoyen comme les autres, dont on peut découvrir des aspects plus « humains », qu'ils lui soient favorables ou beaucoup moins. M. Lits préfère s'attarder à l'étude de la construction de ces personnages *people*, à ces transformations du rôle classique des médias, plutôt qu'à déplorer ces évolutions.

Avant lui, Sennett ou Quéré avaient pressenti ce glissement, qui s'amplifie avec les possibilités offertes par les médias électroniques :

« Sennett développe à ce sujet la théorie de « l'incivilité » des hommes politiques contemporains. Ils sont « incivils » dans la mesure où « ils pèsent sur les autres de tout le poids de leur personnalité »³¹⁵. Ils suscitent l'adhésion en séduisant les citoyens, c'est-à-dire en se faisant juger exclusivement sur leurs sentiments, leurs intentions et leur capacité de produire des chocs émotifs, de « faire impression ». Une telle modalité de l'action politique exclut à la fois le jugement et l'action. Impossible de confronter les déclarations à la réalité des actes. Impossible aussi de fonder la pratique politique sur un échange d'arguments rationnels destinés à valider des énoncés normatifs. Les médias électroniques sont les principaux instruments d'une telle exclusion. Ils accroissent « l'intérêt pour la personnalité » des leaders politiques, c'est-à-dire pour leurs motivations, leurs sentiments, leurs intentions et souvent pour leur vie privée. La facilité engendrée par cet exhibitionnisme des leaders « incivils » et par la psychologisation

³¹⁴ Lits Marc (2009), “ La construction du personnage dans la presse *people* ”, *Communication*, Vol.27/1, p. 124-138, mis en ligne le 23 avril 2010. URL : <http://communication.revues.org/index1292.html>

³¹⁵ Sennett Richard.(1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil.

des processus sociaux contraste avec les exigences d'une communication démocratique. »³¹⁶

Cette « *psychologisation des processus sociaux* » a donc rebattu les cartes. Exposant davantage ce qui relevait auparavant de la sphère privée, les politiques qui prennent ce risque incitent aussi des médias à s'y intéresser, comme ils avaient pris l'habitude de le faire avec des « stars » du monde cinématographique, sportif, télévisuel (les émissions de télé-réalité et certains animateurs)... Certes, ces informations paraissaient avant tout dans ce que l'on appelle en France, la presse « people ». Mais que cette même presse finisse par juxtaposer dans ses parutions des images « volées » de stars et des reportages sur l'accouchement d'une ministre (Rachida Dati) ou une sortie dans un parc d'attraction du Président de la République avec une nouvelle compagne, a aussi poussé la presse d'information générale à évoquer davantage cette vie privée.

Ces nouvelles habitudes dans la circulation de l'information ont une incidence sur le traitement de l'information politique dans le *CE* dans notre corpus de l'année 2010. Si, sur le fond, la volonté de ne pas mélanger vie privée et vie publique est une valeur fortement revendiquée par le journal (voir à ce sujet le traitement de « Wikileaks », ou les enregistrements du majordome des Bettencourt, avec lesquels le *CE* prend ses distances), les allusions sont fréquentes, au détour d'un article (y compris de l'éditorial) à ce qui s'étale de la vie privée de certains, par ailleurs, dans la presse. Le dessin de presse, notamment, joue ce rôle allusif, mettant régulièrement en scène le couple Sarkozy/Bruni dans l'intimité de leur vie privée. Dans le corpus textuel, l'exemple le plus ambiguë est le « *Journal de Carla B.* », parodie d'un hypothétique journal de l'épouse du Président de la République.

Ces constatations vont dans le sens des analyses de Charaudeau :

« En tout cas, c'est à partir de la deuxième moitié du XXème siècle, celle de la médiatisation, que commence de s'abolir la

³¹⁶ Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

frontière entre public et privé. Les instances du politique et du civil sont prises dans les mêmes rets, ne sachant plus vraiment où se trouve le vrai pouvoir, la société médiatisée s'étant emparée progressivement de tout l'espace privé : celui de la vie domestique qui devrait rester dans le premier cercle des activités internes à la maison ; celui de la vie quotidienne de monsieur Tout-le-monde qui se déroule dans un espace collectif (dans la rue, à la poste, au restaurant, au bureau, dans le métro, etc.) en réglementant de plus en plus le comportement individuel ; celui enfin de la vie des sentiments qui devrait être complètement préservée du regard public, et qui pourtant se trouve sous les feux de la rampe télévisuelle. »³¹⁷

Parmi les accusations fréquemment portées à l'égard de certains traitements médiatiques, revient finalement régulièrement celle de fabriquer de l'artificiel, de feindre l'authentique, en mêlant justement vie privée et vie publique, au détriment de cette dernière.

« Non seulement les médias arrachent les individus dont ils parlent à l'effectivité de leur rapport au monde et encouragent chez eux le souci inauthentique de « se vendre » et de « se montrer », mais encore, ils produisent chez les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, l'illusion d'une proximité et d'une spontanéité qui, étant jouées et mises en scène, ne sont jamais, affirment les critiques, que des « simulacres » et des « malversations du réel. » »³¹⁸

Cette participation à la fabrication d'images artificielles est plus difficilement portée à l'encontre de l'hebdomadaire. C'est au contraire en

³¹⁷ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 19.

³¹⁸ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 62. Les deux expressions en caractère gras proviennent de : Baudrillard Jean (1991), *La Guerre du Golfe n'a pas eu lieu*, Paris, Galilée.

tendant de mettre au jour un certain nombre de ces dérives que s'élaborent certains articles. Ainsi avons-nous pu évoquer les articles visant à démystifier l'image de la « Première dame de France » investie efficacement dans des œuvres humanitaires : « *La fondation de Carla : une si jolie baudruche* » 21/4. Dans ce cas, la désacralisation du secret sur les activités de l'épouse du Président, amplifiée par le traitement satirique et cette métaphore de la « baudruche », cherche justement, comme c'est une constante dans les articles « politiques » du *CE*, à souligner le décalage entre une image positive que les conseillers en communication veulent promouvoir et la réalité des actes.

Si le prénom « Carla » est utilisé, il s'agit bien de souligner des activités ou interventions publiques de l'épouse du Président. Plus qu'une marque du machisme régnant au *CE*, comme l'affirme M. Coulomb-Gully dans un article récent³¹⁹, nous pouvons aussi y lire une imitation de la manière dont N. Sarkozy la dénomme, y compris en public (habitude moquée dans *Les Guignols de l'info*, à la même époque). S'il y a incontestablement, en arrière-plan, des implicites sur le fonctionnement « normal » ou mal équilibré d'un couple, dans lequel le mâle se devrait d'être dominant (ce qui est bien une caractéristique de l'ethos établi par le *CE*, comme l'indécision et l'improvisation seraient caractéristiques du président François Hollande), cet objet de recherche n'est pas le nôtre ici. En effet, si l'approche par les *gender studies* permet d'éclairer certaines tendances historiques de l'hebdomadaire, elle ne doit pas occulter, dans la perspective qui est la nôtre, les thèmes de la critique. Et ces thèmes, qui ont peut-être aussi à voir avec les questions de genre, sont d'abord les thèmes de prédilection du *CE*, tels que nous les avons rappelés au chapitre précédent, notamment ici le mélange des genres (une intervention de Carla Bruni-Sarkozy aurait été déterminante dans une décision d'un ministre et d'un préfet d'annuler un concert de rock) et le décalage entre des discours et des faits. Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'une preuve décisive, soulignons toutefois que le second article est signé par une journaliste : Dominique Simonnot, ancienne de *Libération*, qui signe la plupart

³¹⁹ Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». Communication et langages, n°177, *Les langages du genre : sémiotique et communication*, Necplus, p 75-91.

du temps la chronique *Coups de barre*, en page 5, consacrée aux affaires judiciaires. Cette charge d'une journaliste femme contre l'épouse du Président vient au moins relativiser une interprétation uniquement fondée sur le genre.

Ici aussi le discours satirique s'inscrit dans le temps. Les articles, très différents sur le fond (d'ailleurs issus de deux enquêtes signées par des journalistes différents), se succèdent sur deux semaines consécutives (21 et 28/4/2010). Les dessins de presse sont signés du même auteur : Cabu. Les mêmes jeux d'échos, caractéristiques du discours satirique, apparaissent dans le dessin (allusion au couple de « retraités » Chirac, dont le *CE* a moqué le penchant à profiter des largesses du patron de LVMH, Bernard Arnault, allusion à l'hyperactivité de « Sarko », transformé en derviche tourneur), ou la titraillie (allusion à la résidence d'été de la famille de Carla Bruni au Cap Nègre, et certaines interventions de N. Sarkozy évoquées en 2010).

La fondation de Carla, c'est du genre Cap Maigre...

La première dame devait cajoler "la France qui souffre". Mais sa fondation fait surtout beaucoup de mousse avec peu de savon.

La presse unanime avait salué la nouvelle princesse de l'humanitaire. L'UMP s'était extasiée. Voilà un an, en avril 2009, la première dame de France, Carla Bruni-Sarkozy, croisi sa fondation et offrait ses fortes ambitions : « Nous allons soutenir des projets pour les sursurbi, le milieu carcéral et les handicapés. » Quelques mois plus tard, le même s'indignait à la une de « *Macedon* », le journal des SDF : « Il y a trop de bla-bla dans la philanthropie ! Qu'en se le dise : avec ses Pécoes jaunes, Bernadette pouvait se rabibiller. Carla, elle, retrousseait ses manches pour aller au chevet de « la France qui souffre » si chère à « Mon Mari ». Et ce serait du sérieux ! »

Depuis, sa fondation est régulièrement éreintée par les gazettes. *Lagarde* (« *Match* »), « *Elle* » et *Dassault* (« *Le Figaro* »). Le 27 mars, « *Madame Figaro* » consacrait encore six pages à cette farfouillère entreprise de bonnes œuvres. Et pourtant...

La Fondation Carla Bruni-Sarkozy est d'abord un siège social. Une simple plaque apposée dans l'entrée du 20 bis, de la rue La Botte, à Paris, à deux pas de l'UMP. À l'époque, juste un petit bureau, loué dans les locaux d'une autre fondation (Sommar) qui se consacre aux animaux, avec laquelle les troupes de Carla partagent une salle de réunion. Les troupes en question ? Une vraie « task force » humanitaire : deux salariées. Une secrétaire et « la » responsable de la fondation, Clém Martinet, une ex du cabinet de Michel Barnier. Et Carla ne met quasiment jamais les pieds rue La Botte...

Mécénat au petit pied

Côté statuts, c'est également du solide. Un simple contrat sous seing privé, signé sur un coin de table, pas de structure juridique propre, pas de compte à la banque ni de comptes à publier : la fondation de Carla, qui n'est pas vraiment une (il faudrait un décret en Conseil d'Etat

et tout le tintouin), est placée sous l'égide de la Fondation de France. C'est cette dernière qui gère la paperasserie et l'oselle... Son président, les-Lagarde-roy Yves Sabourat, mériterait bien une petite récompense pour ce service : il a été élevé au rang de commandeur de la Légion d'honneur et décoré par Sarko.

Les caisses de la fondation, elles, ne sont pas complètement vides. En tout et pour tout, quatre « grands » mécènes se sont manifestés. D'abord, Carla elle-même, avec une mise de départ de 200 000 euros. La richissime Américaine Sheila Johnson, qui a fait fortune dans la télévision et s'occupe aujourd'hui de sport, a versé 150 000 euros. Lancôme a ensuite promis 500 000 euros par an pendant trois ans. Et, enfin, un requin de la finance new-yorkaise, John Paulson (voir *Toucan*), 45 fortune mondiale (12 milliards de dollars), allonge la même somme. Les sarsabris et les tualards peuvent se froter les mains ? Pas tout à fait...

Balades avec Lancôme

Pour l'instant, les malheureux n'ont pas vu la couleur d'un euro. L'argent du sieur Paulson est destiné à financer des bourses d'échanges pour étudiants d'écoles d'art françaises et américaines. Quant au reste, attachez vos ceintures : le seul vrai programme lancé par Mère Carita répond au chic nom de « Révélations Lancôme », ou comment aider 170 gamins de lycées défavorisés à embrasser une carrière d'artiste. Sur le site Internet de la fondation (payé par l'Elysée à hauteur de 50 000 euros), le programme est titré : « *Découverte des métiers de la création* », « *organisation d'ateliers* », « *master-class* », « *préparation aux concours* », etc. Sur le terrain, il a démarré en trombe : le mois dernier, un architecte-designer d'établissements huppés, Patrick Jouin, est allé expliquer son métier à une classe de terminale à Dreux. C'est déjà très impressionnant. Mais il y a mieux : une sortie de lycéens a aussi été organisée dans les musées parisiens. Le genre de journée que tous les bahuts montent sans fondation, avec juste un bus et une quête auprès des parents d'élèves.

Soignons justes et complets, les centaines de milliers d'euros de la fondation accomplissent d'autres miracles. Une dizaine d'associations, qui développent des activités culturelles en milieu rural et dans les quartiers, ont aussi reçu un petit chèque de Carla, entre 7 000 et 28 000 euros. Le département de la Creuse n'aurait pas fait mieux.

Et notre bienfaitrice nationale ne ménage pas non plus sa peine pour arperter l'arrière-pays, à la rencontre des miséreux. Un déplacement a particulièrement marqué l'action de la première dame de France : au mois de février dernier, elle s'est rendue - par le train, si l vous plaît - en Anjou, et y a rencontré des bénévoles auxquels elle a versé 7 000 euros pour lutter contre l'illettrisme dans une usine. Une visite express de deux heures, un quart de page dans l'édition locale



Raid sur la banlieue

Parfois, la visite est plus médiatisée, comme le 24 novembre, quand Sarko, avant les regionales, est allé faire un grand numéro sécuritaire en Seine-Saint-Denis. Surpris : deux jours plus tard, Carla de Surprise : deux jours plus tard, Carla de conseiller de l'Elysée l'avoue au « *Capital* » : « Le projet était dans l'air depuis plusieurs semaines. La visite du Président a tout précipité. C'était l'occasion... »

Aux mauvais esprits qui prétendent que la fondation de Madame sert surtout Monsieur, Clém Martinet le jure : « Carla a envie de continuer la fondation quand son mari aura quitté l'Elysée. » On la croit sur parole, même si ses financements sont assurés jusqu'en 2012. Difficile d'imaginer que Mère Carita pratique le « bla-bla dans la philanthropie ».

Hervé Liffroy
et Christophe Nobili

Un bienfaiteur de choix

ORS du dernier voyage

du couple élyséen à New York. En mars, Carla a déniché un nouveau donateur pour sa fondation. Il s'agit de John Paulson, un grand philanthrope, pas vraiment désintéressé : il vient de se lancer dans les affaires, en Europe, et il a pris, à Noël, 2 % du capital de Renault. Ça ça peut mettre un peu d'huile dans le moteur de son business...

Paulson, alias le « *sultan des subprimes* », est aussi tout un symbole. Patron d'un des plus gros fonds spéculatifs américains, il est l'homme que tous les financiers de la planète vénèrent pour avoir anticipé la crise et parié sur la dégratolade de l'immobilier. Résultat, son fonds s'est gonflé de 15 milliards de dollars, dont 6 pour lui seul en 2007-2008. Bref, l'archétype du profiteur de

la crise qui incarne tout ce que Sarko dénonce dans sa croisade pour moraliser le capitalisme mondial...

Cag : ce milliardaire est, depuis quelques jours, au cœur du scandale Goldman Sachs, la banque américaine accusée d'avoir sciemment vendu des actifs pourris à ses clients et favorisés, notamment, l'enrichissement de Paulson. Sarko ne s'entretient s'en digère.

Carla interdit le rock au musée du Louvre

Et c'est Frédéric Mitterrand qui s'est chargé d'annoncer la mauvaise nouvelle.

UN diktat de Carla Sarkozy et de Frédéric Mitterrand pour interdire un concert à Paris, est-ce possible, venant de deux artistes dans l'âme ? Et pas une rave ni une fête sauvage, un vrai concert payant, organisé par « Les Inrocks » devant la Pyramide du Louvre, édifiée par le célèbre tonton du ministre sarkozyste, Charlotte Gainsbourg, Mika, Phoenix et Vampire Weekend devaient s'y produire, les 18 et 19 juin prochain. Le spectacle est annulé, comme l'a révélé le site du « Point », et par Carla en personne, comme l'a découvert ensuite « Le Canard ».

Les équipes de Dominique Revert (Production Alias) travaillaient sur le projet avec celle des « Inrocks » depuis février dernier. Le président du Louvre, Henri Loyrette, se disait alors enthousiaste.

« La direction du musée était ravie de rajouter son image, d'attirer d'autres publics que ceux qui, habituellement, assistent aux concerts de musique de chambre. Il fallait juste fermer à minuit », raconte Louis Dreyfus, numéro deux des « Inrocks ». Et à la Mairie de Paris, Christophe Girard, adjoint à la Culture, jugeait aussi « l'idée très belle ».

Spectacle à l'eau

Le producteur Dominique Revert se montrait confiant : « Juste avant Pâques, le directeur de cabinet du préfet nous avait donné son accord tacite, en présence des responsables des commissions de sécurité et des pompiers. On nous a simplement demandé de réduire le public de 20 000 à 15 000... »

Le Louvre, « Les Inrocks » et Pro-

duction Alias s'apprentent alors à annoncer l'événement et à vendre les billets à partir du 3 mai. Le 19 avril, Le Louvre envoie aux organisateurs une lettre de confirmation. Mais le même jour tombe l'ordre ministériel et comminatoire : le concert est interdit. Voilà le spectacle à l'eau et un beau paquet de fric foutu en l'air, pour l'organisation, les plans, les avances aux fournisseurs, locations de sono... Et que dire des artistes « qui ont refusé d'autres contrats pour être là et sont furieux »,

se plaint le producteur. Certains songeraient même à attaquer Frédéric Mitterrand.

Fumasse, elle aussi, la direction des « Inrocks » apprend que l'interdiction vient de Carla Bruni-Sarkozy. Pour la bonne cause, comme il se doit. Celle de Solidarité Sida, dont le concert Solidays se tiendra le 25 juin, et pourrait pâtir de la concurrence des « Inrocks ». Aussitôt, les dirigeants de l'hebdo appellent Carla. Selon les confidences recueillies par « Le Canard », l'échange

téléphonique est abrupt. L'épouse de Sarko s'étonne que la préfecture ait autorisé le rock au Louvre et promet qu'elle va vérifier.

Préfet à la rescousse

Une demi-heure plus tard, Louis Dreyfus reçoit un appel d'un proche du préfet. Le concert est retoqué par la préfecture à son tour. Une coïncidence, certainement. Pas du tout, proteste le directeur de cabinet du préfet auprès du « Canard » : « Un concert avec tant de monde était trop risqué, trop dangereux dans ce lieu : je n'ai jamais été d'accord. » A en croire les organisateurs, il l'était encore voilà quelques jours.

Quant à Pierre Hanoteau, directeur de cabinet de Frédéric Mitterrand, il était « entièrement d'accord », la semaine dernière, jure Louis Dreyfus. Cela n'empêche pas le même Hanoteau d'assurer, lundi 26 avril, au « Canard » : « Le Louvre ne nous a jamais saisis, et Matthieu Pigasse (le patron des « Inrocks ») m'a averti, il y a à peine quinze jours ! » C'est seulement à ce moment-là que Mitterrand aurait découvert l'affaire ; inquiet de « possibles dégradations » et « des dangers encourus, avec 15 000 personnes dans la cour Napoléon », il a dit non. « Au surplus, ajoute Pierre Hanoteau, le ministre trouve très ringarde l'idée d'opposer (sic) un monument à la musique actuelle. » Et, argument fatal : « C'est le jour de la célébration de l'Appel du 18-Juin : le ministre juge malvenu un concert ce jour-là. » Il est vrai que Frédéric Mitterrand a toujours été très à cheval sur les convenances...

Dominique Simonnot



Figure 47: CE "Carla" 21 et 28/4/2010

1.3. La culture de la preuve

Plus que la recherche du « scoop » à tout prix, ou d'un scandale qui fait vendre, il nous semble que l'on s'approche ici du cœur de ce traitement satirique. Le travail effectué par l'écriture satirique a quelque chose à voir avec une stratégie de dévoilement. Le secret des sources va de pair avec le secret de certaines révélations. Comme le rappelle V. Jankélévitch:

« Il existe toujours une aristocratie du secret, avec ses privilégiés, ses emblèmes, sa mythologie et ses serments. »

Et l'hebdomadaire doit choisir ce qu'il va révéler, et à quel moment :

« *La chose certaine est qu'il y a toute une déontologie du vrai qui repose sur la saisie irrationnelle de l'occasion opportune et, comme nous dirions volontiers, de la flagrante conjoncture. La véridicité ou diction de la vérité est un événement historique.* »³²⁰

Dans l'écriture des articles, et déjà dans la titraille réapparaissent fréquemment des termes qui évoquent cette mise en visibilité d'informations tronquées ou occultées. Dans notre corpus de 2008, sur une même page de l'hebdomadaire (page 3 du 21/5/08), figuraient les titres suivants : « *La hausse en trompe l'œil du pouvoir d'achat* », « *Un homme de paille pour l'Unedic* », « *L'Elysée oublie de régler leurs comptes aux manifs* », « *Epais brouillard sur Clearstream* ». La « posture » adoptée par le journal est redondante : des faits ou des informations sont « oubliées », manipulées (à deux reprises ici par le gouvernement actuel) ou particulièrement confuses. Tous ces titres soulignent des dysfonctionnements. Le registre plus ou moins satirique des titres va de pair avec le fait que l'hebdomadaire se pose en « éclairateur ». L'objectif commun de ces articles, comme tant d'autres sera de faire émerger d'autres réalités, d'autres explications, de déjouer et décrypter certaines informations.

Les informations “cachées”, les bruits de couloir sont utilisés comme des révélateurs. Ils ne sont pas simplement anecdotiques, mais ont foncièrement quelque chose à voir avec le « vrai » tel que le définit V. Jankélévitch³²¹. La petite phrase, l'anecdote, le petit écart sont considérés comme des révélateurs de la vraie personnalité d'un élu, d'un haut-fonctionnaire, d'un grand patron de l'industrie, du commerce ou des services, d'un leader d'opinion. Elles sont à interpréter comme un signe enfin visible de ses réelles intentions (il fallait décrypter ou démasquer l'implicite) ou une preuve de ses mensonges.

Ces révélations obligent à entretenir un réseau d'informateurs (dont on se doute qu'ils ont intérêt à ce que ces informations sortent d'une plus ou moins grande clandestinité). Ils doivent, pour que l'hebdomadaire conserve sa

³²⁰ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, page 49 et 51.

³²¹ Ibidem, page 51.

volonté de pratiquer une forme de journalisme exigeante, qui entretient sa réputation auprès de ses lecteurs, fournir des faits vérifiables, des pièces à conviction, des “preuves”. La « légitimité » ne se situe donc pas dans le recours à des paroles extérieures, mais dans le travail de recherches d’informations et de preuves et le commentaire du journaliste.

A titre d’exemple la production d’un fac-similé de document officiel, plus ou moins confidentiel ou à “usage interne”, dans une entreprise ou un service, est souvent un élément déclencheur : il sera au cœur du papier produit par le journaliste. Sur l’année 2010 (nous avons fait la même constatation par ailleurs pour l’année 2008), la production de ce type de preuve est très conséquente : chaque semaine, des articles des pages 2 à 4 s’articulent sur un document, souvent très confidentiel, le plus souvent annoncé dans un bandeau dès la « une ». Dans le premier exemple ci-dessous, le bandeau annonce la preuve à venir : une note manuscrite, dans une affaire judiciaire, qui prouverait l’intervention de la ministre de la justice, Rachida Dati. La règle républicaine de la séparation des pouvoirs aurait donc bien été bafouée.



Figure 48: Bandeau annonçant la preuve 14/10/2010

Dans cet autre exemple, le bandeau signale, et c’est une des constantes de l’hebdomadaire que nous avons relevées, la collusion entre le pouvoir politique et des journalistes pour une intervention télévisée à venir du Président.



Figure 49: Preuve: L'émission se prépare à l'Elysée 26/5/2010

La copie du document est parfois insérée intégralement ou partiellement dans le corps d'un article, selon le modèle présenté ci-dessous : la page 4 d'un numéro d'octobre 2010. L'extrait copié provient d'une étude interne de la Direction générale de l'administration de la fonction publique. Les résultats, trop « flatteurs » de l'absentéisme des fonctionnaires, inférieur au secteur privé, auraient été « enterrés » par le ministre. Sur la même page 4 de ce numéro, même insertion d'un extrait de document (ici aussi une note de service émanant du directeur de la Police aux frontières) dans un article dénonçant, à nouveau, la politique d'immigration du gouvernement et sa volonté d'afficher des « chiffres » importants d'expulsés pour montrer sa fermeté : les chiffres sont artificiellement gonflés par de fausses expulsions.

Leur ministre enterre une étude trop flatteuse pour les fonctionnaires

C'EST un rapport en tout point contrariant : les conclusions qu'il contient vont résolument à l'encontre des projets du ministre. Alors que Georges Tron, titulaire du portefeuille de la Fonction publique, lance une campagne contre l'absentéisme des salariés de l'Etat, avec renforcement des contrôles à domicile, cet impertinent rapport prétend, tableaux et chiffres à l'appui, que les fonctionnaires sont moins souvent en arrêt-maladie que les salariés du privé.

Malin, alors que le secrétaire d'Etat se concentre sur les arrêts-maladie indus des fonctionnaires ! Selon « La Tribune » du 21 septembre dernier, il a estimé que les congés maladie abusifs des fonctionnaires représentaient environ 10 % de l'ensemble (comme dans le privé, concède-t-il) et coûtaient 500 millions à la Secu. Fort logiquement, Georges Tron s'est donc abstenu de mentionner cette étude, qu'il conserve depuis des mois au chaud dans un tiroir. Elle a été rédigée par la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP) et remonte à juillet 2009.

Réalise sur la base de « l'enquête emploi » effectuée en 2008 par l'Insee, ce document affirme qu'en moyenne, selon la DGAFP, 14 % des fonctionnaires « ont été absents pour raisons médicales la semaine précédant l'enquête », contre « 19 % des salariés du secteur privé ». Si l'on limite ce pointage à la seule fonction publique d'Etat (sans les hôpitaux et les collectivités locales), ce pourcentage tombe même à 9 %. Ce n'est pas tout : « L'arrêt-maladie qui a causé l'absence au travail [des fonctionnaires] durant la semaine de référence » est plus

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Moyenne
Etat	14%	12%	4%	12%	9%
Collectivités locales	26%	30%	9%	23%	19%
Hôpitaux publics	26%	30%	12%	20%	20%
3FP	20%	22%	7%	17%	14%
Secteur privé	28%	26%	10%	27%	19%

Extrait de l'étude réalisée par la Direction générale de l'administration de la fonction publique et remise, le 10 juillet 2009, au cabinet du ministre du Budget, Eric Woerth, alors chargé des fonctionnaires. En moyenne, sur une semaine donnée, l'absentéisme pour raisons médicales dans le privé (19 %) y apparaît supérieur à celui qui sévit dans les « 3FP », les trois fonctions publiques : Etat, collectivités locales et hôpitaux publics (14 %).

de l'Etat ». Mission menée du 15 juin au 30 septembre 2009.

Un haut fonctionnaire, familier du sujet, explique que ce n'est pas le moment de féliciter les agents de l'Etat. Particulièrement sensibles à la réforme des retraites, soumis à des purges dans leurs rangs (32 000 fonctionnaires en moins dans le prochain budget) et au gel de leurs salaires, ils risqueraient d'en tirer argument pour revendiquer.

Preuve supplémentaire de leur caractère sournois... J. C.

de l'Etat ». Mission menée du 15 juin au 30 septembre 2009.

Les résultats obtenus ne lui ayant pas davantage donné satisfaction, Woerth les avait tenus secrets. Et il a commandé une nouvelle enquête – sur l'absentéisme dans les ministères – à la Direction de la fonction publique. Manqueraient-ils eux aussi de pertinence ? Disponibles au début de l'été 2010, ils ont été, à leur tour, placés sous embargo.

Pourquoi tant de mystères ?

● Joint par « Le Canard », « l'entourage » (sic) du ministre émet des réserves sur cette étude et souligne des « incohérences ». Il ajoute que son propre calcul bicolé sur la base des chiffres de la Secu donne un résultat inverse : des fonctionnaires plus gourmands en arrêts-maladie que les salariés du privé. Et conclut que « les comparaisons sont compliquées ». La communication aussi...

de l'Etat ». Mission menée du 15 juin au 30 septembre 2009.

Un haut fonctionnaire, familier du sujet, explique que ce n'est pas le moment de féliciter les agents de l'Etat. Particulièrement sensibles à la réforme des retraites, soumis à des purges dans leurs rangs (32 000 fonctionnaires en moins dans le prochain budget) et au gel de leurs salaires, ils risqueraient d'en tirer argument pour revendiquer.

Preuve supplémentaire de leur caractère sournois... J. C.

Figure 50: Copie de document 10/6/2010, page 4- Fonctionnaires

La joyeuse fabrique policière de faux expulsés

Pour gonfler ses statistiques de sans-papiers renvoyés par avion, le ministère de l'Immigration a trouvé une combine, elle aussi gonflée.

BRICE HORTEFEUX et Eric Besson, nos deux champions de « l'éloignement » de sans-papiers, annoncent depuis trois ans un nombre mirabolant d'expulsés, mais ils nous avaient caché le meilleur. Pour gonfler les statistiques des reconduites à la frontière (près de 30 000 par an), ils ont trouvé une combine ébouriffante : ils expulsent les étrangers... qui rentrent chez eux tout seuls ! Quel talent.

Cette bonne blague – entre autres réjouissances internes de la maison poulaga – est racontée par une enquêteur de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport d'Orly, Schem Souid, dans un livre à paraître le 14 octobre, « Omerts dans la police » (Le Cherche Midi).

Préfet à la manœuvre

À l'origine de cette géniale trouvaille, le flamboyant ministère de l'Immigration est parti, dès sa création en 2007, d'un constat désespérant : chaque jour, à l'aéroport d'Orly, les policiers contraignent des étrangers rentrant au pays avec un visa dont la date de validité était dépassée. Or ces vilains fraudeurs se voyaient délivrer un simple « visa de régularisation », assorti d'une amende de 196 euros. Mais ils ne laissaient aucune trace dans les statistiques du ministre de l'Immigration. Un vrai gisement inex-



ploité : 1 500 personnes de plus chaque année rien que pour l'aéroport d'Orly.

Fin 2007, les services d'Hortefeux et ceux de l'Intérieur, qui se partagent la tutelle de la PAF, ont donc décidé de remédier au plus vite à cette intolérable situation ! Sur « instructions verbales » (on n'est jamais trop prudent) du bon préfet du Val-de-Marne de l'époque, Bernard Tomasini, un sarkozyste pur sucre issu des réseaux Pasqua, un nouveau système a discrètement été mis en place. Baptisé « procédure judiciaire simplifiée », il tient notamment dans

une note de service signée, le 26 novembre 2007, par le dénommé Alain Bianchi, alors patron de la PAF d'Orly. Dans ce document musclé de trois pages (voir extrait ci-dessous), le grand chef fic détaille ainsi la nouvelle marche à suivre : remplacer désormais le « visa de régularisation » par un bon vieux « arrêté préfectoral de reconduite à la frontière ». Et, depuis, c'est la fête à Orly. Chaque jour, dans les zones d'embarquement, les flics de l'aéroport guettent le bon client, assis dans leur guérite. Dès qu'un passager se pointe au contrôle avec un visa tou-

ristique de trois mois ou un visa long séjour (professionnel, de réunification familiale, etc.) périmé depuis « un mois ou deux jours », hop ! les poulets lui mettent le grappin dessus. Ils avisent ensuite le préfet de leur pêche miraculeuse, lequel s'efforce de pondre dans un temps record son arrêté de reconduite à la frontière. Du travail de pros.

Mieux : à l'origine, les flics d'Orly disposaient carrément d'arrêtés d'expulsion vierges et présignés par le préfet du Val-de-Marne, qu'il suffisait de remplir sans même en aviser le représentant de l'Etat. Les malheureux s'étaient en effet rendu compte que, si un contrevenant se présentait moins d'une heure avant le départ de son avion, la préfecture n'avait pas le temps de déclencher la procédure. Or la fameuse note de service de novembre 2007 le martèle en caractères gras : « L'étranger en situation irrégulière ne devra pas manquer son vol. » Surtout pas !

Départs à la va-vite

Il y a trois ans, la mise en place de ce système à Orly avait reçu, en prime, la bénédiction de l'ex-procureur de Créteil Jean-Jacques Bose. Au « Canard », ce dernier, promu depuis procureur général sous les cocotiers de la Martinique, rectifie, un brin gêné : « Il s'agissait d'une procédure administrative dont je n'avais pas à juger le bien-fondé. » Bernard Tomasini, lui, aujourd'hui préfet de la très surveillée Région Poitou-Charentes, a perdu la mémoire : « Je n'ai pas souvenir d'avoir donné la moindre instruction écrite. Et les seules instructions verbales que je donnais aux services de police étaient de respecter la réglementation », lâche-t-il au « Canard ». Et de conclure : « Nous avions certes des objectifs nationaux, mais la question des statistiques n'a jamais été la motivation de mes instructions. » On le croit sur parole ?

À l'époque, la Direction générale de la police nationale avait envisagé de généraliser cette remarquable combine à d'autres aéroports, comme Roissy et Marignane. Hortefeux et son digne successeur Besson auraient bien tort de s'en priver.

Christophe Nobili

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR	
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE	Orly le 26/11/2007
DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES	
<p>Pour remédier à cette situation, à la demande de la direction centrale de la police aux frontières, sur instructions verbales de Monsieur le Préfet du Val de Marne, et l'accord permanent de Monsieur le Procureur de la République de Créteil ayant été obtenu par lettre du 20 novembre 2007, une procédure administrative sera mise en place permettant de constater l'infraction au séjour suivie d'une procédure administrative donnant lieu à la délivrance d'un arrêté préfectoral de reconduite frontière (APRF) sans rétention administrative.</p>	

Extrait de la note de service du 26 novembre 2007 pondue par Alain Bianchi, à l'époque patron de la police aux frontières d'Orly, pour « remédier à cette situation. » Il est vrai qu'elle était embarrassante : « La PAF d'Orly découvre quotidiennement des étrangers en situation irrégulière qui mettent fin à leur séjour en quittant volontairement le territoire de leur propre initiative », écrivait au début de sa note le grand chef fic. Or ces « étrangers » n'étaient pas comptabilisés dans les statistiques des expulsés. Heureusement, les « instructions verbales » du préfet Bernard Tomasini, un grand sarkozyste, ont permis d'arranger les choses...

Figure 51: Copie de document 10/6/2010, page 4 - Expulsions

C'est parfois toute une page d'enquête qui se fonde sur cette « pièce à conviction ». Ainsi dans le cas de la suspicion d'une vente illégale d'une partie de la forêt domaniale de Compiègne par le ministre en exercice Eric Woerth, la production d'un courrier officiel de l'ancien Ministre de l'Agriculture lui signifiant l'impossibilité de vendre.

La Mare aux Canards

Woerth n'avait pas le droit de vendre à forêt de Compiègne. La preuve...

DUNE simple rnade, Eric Woerth a écrit toutes les lettres sur la vente d'un hectare de la forêt domaniale de Compiègne à l'association qui gère l'hippodrome de cette ville. Hier, Le Figaro « da 21 août, il triomphe sans modestie... Tout est parfaitement légal. Mais tout est « circulaire, il n'y a rien à voir qui ne soit parfaitement légal. Mais tout est un nouveau coup de pied de l'âne, inattendu et plutôt déconcertant... Dans un courrier tendu dans le bureau de « Canard », c'est un assistant ministre de l'Agriculture, et ami politique de Woerth, qui lui vaillie une copie de son message. Hervé Gayraud avait, il y a tout juste sept ans, été sollicité pour vendre ce même hectare de forêt domaniale à la même société de courses. Et il avait alors échauffé ses collègues qu'une telle chose était impossible... concepte de la législation... Laquelle législation n'a pas changé d'un iota. Conclusion: Woerth a bel et bien contourné la loi de la façon cavalière. Pour la plus grande satisfaction du président de la Société des courses de Compiègne, également dirigé par France Galop, l'association qui s'honore de compter parmi ses membres une certaine Florence Woerth, épouse du ministre, et dont un prout, à l'occasion, admirer le chapeau à vent, dans le champ de courses de Compiègne. Comme le monde du cheval est petit. Mais solide.

La lettre écrite par Hervé Gayraud le 13 août 2003 (notre document n°1) montre d'abord que les gestionnaires de l'hippodrome de Flixot, « joli nom du complexe hippique de Compiègne, ont de la suite dans les idées. Ce terrain,

il y avait certainement l'intention de l'Etat propriétaire.

Leur première offensive remonte donc à 2003. Le président de la société, à l'époque un certain demandeur de Compiègne, propose au ministre de l'Agriculture d'acheter les 10 hectares. Réponse du ministre en personne: impossible. Et pourquoi? Le Canard l'explique dès le 14 juillet dernier: « La loi interdit au titre de l'Etat de vendre à titre de forêt domaniale... A vrai dire, il est pas déconseillé d'être un fin juriste pour comprendre le sens de l'article 3211 du Code général de la propriété des personnes publiques. On peut y lire: « Les bois et forêts de l'Etat ne peuvent être aliénés qu'en vertu d'une loi... Les dérogations possibles ne concernent que les ministères... »

ERIC WOERTH: « C'EST UN PEU UNE CHASSE À L'HOMME, COMME IL EXISTE LES CHASSES À COURRE, SAUF QUE C'EST MOI QUI JOUE LE ROLE DU CERF. »



— Il a une tête qui ne passe plus les portes...

Le ministre du Travail ficelé dans un ruban rouge

WOERTH: « C'EST UNE SORTIE DE LAPIDATION MEDIATIQUE »



Delicat calendrier

Cette lettre va changer la tonalité de l'enquête que poursuit le procureur Charpentier. Elle s'il démentait mollement, la semaine dernière, qu'une deuxième audition du ministre soit envisagée. Il est d'ailleurs évident que Woerth devra expliquer à nouveau devant les enquêteurs. Quand? Cette situation aura lieu à son heure, à une échéance « ni indéfiniment précisée », précise avec prudence le tenaigue du procureur de Nanterre.

Car la question du calendrier devient épineuse. Les policiers craignent que les échéances politiques, en particulier le débat sur la réforme des lois, qui pré-

teraient ainsi le flanc à des interprétations difficiles à gérer. Eric Woerth, avant le débat parlementaire du 7 septembre, ou après, au moment du renouveau? Evidemment, cette charge tout. Car une deuxième audition de Woerth n'a pas du tout le même sens que la première, qui pouvait être que de pure forme. Si un nouvel interrogatoire est nécessaire, c'est bien que l'enquête a progressé et qu'il est venu le temps du saïgon.

Que soupçon? Celui d'un éventuel échange de bons procédés, de reuval d'accusation entre de Maître et Woerth. Le Code pénal peut appeler « trafic d'influence » ces amabilités réciproques. Au centre des préoccupations de la justice, la fameuse Légion d'honneur. Pour preuve, l'audition de Patrice de Maistre par les policiers, survenue le 25 août, a porté pendant près de six heures — sur le cheminement de cette décoration, sur la lettre de Woerth à Sarko et, surtout, sur la trépassante chronologie.

Légion baladeuse

Au printemps 2006, Patrice de Maistre, sous-secrétaire de son ami du Pôle de Paris et du Jockey Club, se met en tête d'obtenir la Légion d'honneur. Il en parle d'abord à Jacques Basse, un avocat ancien directeur général du groupe Bolloré, qui se fait fort d'obtenir « au moins deux places ». Mais, quelque mois plus tard, sans nouvelle de sa brigade, il décide de changer de cheval. Car tombe hier. Nous sommes au novembre 2006. Patrice de Maistre vient juste d'entrer en contact avec Eric Woerth pour lui annoncer que les Bettencourts souhaitent participer au financement de la campagne de Nicolas Sarkozy. Il rencontre à tous égards le ministre. Et avait son homme de confiance, Eric de Sieragry, qui l'écrit depuis quinze ans. Au même moment, Woerth explique à de Maistre que sa femme, Florence, cherche du travail. Celle-ci lui transmet son CV. Le 12 mars, Woerth écrit à Sarko la lettre décisive. Sa semaine plus tard, Sarko lui apporte la bonne nouvelle: « Il y a donc la promotion de Jean-Louis Borloo, épistémologue ministre de l'Économie. Et dans une lettre officielle avec Woerth, ministre du Budget, ce qui est en fait de l'affirmation: « Je lui ai remis à sa dévotion, je l'ai pas ébauché. »

En octobre, Patrice de Maistre embauche Florence Woerth dans la société Chénob, qui gère les placements de chevaux.

C'est un calendrier ou un réquisitoire.

Hervé Martin

Figure 52: Woerth, forêt de Compiègne: la preuve 9/1/2010

Le risque est sans doute bien supérieur pour l'auteur de la fuite que pour l'hebdomadaire. Souvent, la source de la révélation est présentée par le journal comme fiable mais « souhaitant garder l'anonymat », comme « l'un des responsables du chantier de Vinci à l'université Paris VII », ou cet « enseignant qui suit le dossier de près » (CE 14/10/2010, page 4, « Vinci veut construire une fac aux planchers branlants »). Dans chaque institution, le CE entretient des relations avec des acteurs sociaux, élus ou hauts fonctionnaires, Claude Angeli a ainsi son « réseau » notamment auprès des militaires, de la DCRI... Le 3/2/2010, ses informations sur l'Afghanistan émanent d'un « haut fonctionnaire du Quai d'Orsay ».

Cette mise en visibilité dans l'espace public d'un document à usage interne est un choix lourd de conséquences. La source « utilisée » par le journal a dû mesurer les conséquences de son acte et espère de cette événementialisation des répercussions qui seraient susceptibles de lui éviter d'être lourdement sanctionné en cas de découverte de son identité. L'hebdomadaire protège donc sa source, comme nous venons de l'évoquer dans la chapitre précédent, avec, par exemple, cette formule qui revient régulièrement : ces documents sont « *tombés dans le bec du Canard* », comme ce courrier qui attesterait que E. Woerth savait qu'il n'avait pas le droit de vendre « un bout de la forêt domaniale de Compiègne » (CE 1/9/2010, page 3) ou le recours a une formulation qui omet de signifier la nécessité d'une complicité : « *Dans le compte rendu que Le Canard s'est procuré* », écrit ainsi J-F Julliard à propos d'une « *Réunion de conspirateurs pour contrer les gendarmes de la concurrence* » CE 20/10/2010, page 3.

Se pose également la problématique de l'instrumentalisation possible des supports médiatiques d'information. Discerner qui, au bout du compte, a le plus grand intérêt dans « l'exhumation » de telle ou telle information tenue secrète s'avère un exercice extrêmement difficile et auquel on ne pourrait répondre (éventuellement) qu'au cas par cas. Il suffit pour notre problématique de constater que ces « révélations » sont le fruit d'interactions très complexes, mais qu'à un moment donné l'hebdomadaire décide que l'intérêt de sa mise en visibilité est au moins aussi grand que d'éventuels intérêts individuels ou collectifs.

Que les secrets finissent par apparaître dans le CE plutôt qu'ailleurs n'a donc rien de surprenant : la révélation du secret dépend de ce tissu d'acteurs sociaux prêts à franchir le pas, et du lieu dans lequel cette mise en scène aura lieu. Certes, il n'est pas seul à le faire et des interactions existent depuis longtemps, notamment avec des journaux comme *Le Monde* ou *Libération*. Les effets de reprise peuvent être réciproques comme lors de l'affaire du Rainbow Warrior dans laquelle *Le Monde* joue le rôle de déclencheur. Il est alors dirigé

par Edwy Plenel dont nous avons évoqué la concurrence qu'il a apportée sur ce terrain des révélations avec la création du site *Médiapart*.

Le *CE* a renforcé depuis les années 1970, ce travail d'enquête et la fiabilité des informations qu'il relaie (voir sur ce sujet la sixième partie de l'ouvrage de L. Martin « La mue du *Canard enchaîné*, 1969-1981 »³²²). Les révélations, comme d'éventuelles « manipulations », touchent, à l'arrivée, des personnels politiques de droite, comme de gauche lorsque celles-ci accèdent davantage aux postes à responsabilité (affaires des « Irlandais de Vincennes », du « Rainbow Warrior » sous le premier septennat de François Mitterrand, Bérégovoy en 1993 ou Cahuzac en 2013...). Nous aborderons cette question du rapport au politique dans le chapitre suivant.

2. Affaire ou scandale ?

On a d'ailleurs coutume d'évoquer, lorsqu'il est fait référence au *Canard enchaîné*, un certain nombre « d'affaires » qu'il aurait permis de rendre visible. Ses détracteurs préfèrent parler de « scandale » ou de « rumeur » (voir développement ci-dessus). Il est donc nécessaire de procéder à un éclaircissement de ces mots et pratiques, quitte à laisser ensuite la possibilité d'utiliser un terme ou l'autre en fonction des contextes.

L'hebdomadaire lui-même recourt régulièrement à l'utilisation du terme « affaire » pour évoquer des sujets qu'il a précédemment traités ou certains événements qui ont marqué son histoire (l'affaire des diamants de Giscard, des avions-renifleurs, des micros au siège du *Canard*...). C'est d'ailleurs ce terme « d'affaire », plutôt que celui de « scandale » que choisit d'utiliser le directeur Claude Angeli, lors d'un entretien radiodiffusé en août 2011 sur *France Inter*. Interrogé sur celles qui ont marqué ces derniers mois, il reprend la journaliste, à plusieurs reprises, en début d'émission pour préciser :

³²² Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Ed. Nouveau monde, p. 381.

« Dans nos colonnes, on ne parle pas de scandale, on parle de l'affaire Tapie, de l'affaire Woerth-Bettencourt., de n'importe quelle affaire politico-économique, politico-financière, mais pas de scandale. Nous ne sommes pas une « presse à scandale ». La presse à scandale, c'est les tabloïds britanniques, c'est les histoires sur les people, leurs coucheries ou leurs histoires bizarres.»³²³

C'est l'utilisation du syntagme « presse à scandale », pour désigner un certain nombre de revues (mais pas de quotidiens) et ses connotations péjoratives, tant pour une bonne partie de la profession de journaliste que pour bon nombre de lecteurs français, qui motive ce rejet. Invité dans la même émission, le sociologue Cyril Lemieux, qui a beaucoup utilisé le mot « scandale » dans ses recherches doit rappeler quelle acception, bien plus inspirée de l'anthropologie, peut recouvrir le mot. L'affaire signifie pour lui que l'on porte la contradiction dans l'espace public (les tribunaux, les médias), mais pour qu'il y ait affaire, il faut qu'il y ait d'abord « scandale », c'est-à-dire un événement, révélé, dont une majorité considère qu'il transgresse une norme et qu'il faut « punir » rapidement.

Résumant en quelques mots ses travaux dans cette émission radio, Lemieux distingue trois grandes fonctions du scandale dans l'espace public. Il permet :

1/ De se rappeler collectivement des normes.

2/ De faire tomber un « grand ». En ce sens, il provoque une véritable effervescence, une « excitation ».

3/ De faire parler car il suscite beaucoup d'émotion. Le scandale a une fonction de sociabilité très importante, il amène beaucoup d'acteurs sociaux à s'exprimer, à formuler ces « normes » considérées comme justes.

Le *CE* s'est installé historiquement dans ce rôle de révélateur d'affaires cachées. Même si les journalistes éprouvent une grande méfiance à l'égard du terme de « scandale », ce positionnement fait écho à cette citation que la revue

³²³ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

Politix choisit de mettre en exergue d'un numéro intitulé « A l'épreuve du scandale »³²⁴ :

*« La surdit  au scandale est sans doute l'une des plus graves menaces qui p se sur le monde. Le scandale est la fontaine de Jouvence o  l'humanit  va rincer la crasse de ses habitudes, le miroir o  la soci t , la famille, l'individu, d couvrent l'image violente de leur vie. Si ces enseignements venaient   manquer, ce serait l'asphyxie de toute morale et le monde entrerait dans un  tat de somnolence et d'abrutissement. »*³²⁵

Pas de connotation p jorative ici dans cette n cessit  de faire para tre les « scandales » dans l'espace public, au nom justement des r gles morales qu'elles contribuent   r activer. Cette fonction, en quelque sorte cathartique, de l'exposition de scandales  vite de sombrer dans une soci t  qui serait totalement apathique.

Or l'une des critiques r currentes port es contre l'hebdomadaire, et notamment ceux qui se retrouvent soudain sous les feux de son » actualit , est cette accusation d'appartenir   une « mauvaise presse ».

Claude Angeli, lorsqu'il pr cise, dans la m me  mission, le travail du journaliste du *CE* fixe comme objectif le refus de tomber dans cet  tat de « *somnolence et d'abrutissement* » :

« Le travail, c'est d'enqu ter et de r v ler aux gens ce qu'on veut leur cacher, ce que les pouvoirs politiques,  conomiques, financiers, militaires, syndicaux ou autres veulent garder pour eux et ce que des lecteurs ou des auditeurs doivent savoir, pour comprendre

³²⁴ Pr sentation sign e du comit   ditorial «   l' preuve du scandale », *Politix* 3/ 2005 (n  71), p. 3-7. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.

³²⁵ Aym  Marcel (1938), *Silhouette du scandale*, Paris,  ditions du Sagittaire.

*un peu dans quelle société ils vivent. Après, ils réagissent et ils agissent comme ils veulent. »*³²⁶

2.1. Le scandale en sociologie

La sociologie s'est, depuis longtemps, intéressée au « scandale » et un article de Eric de Dampierre proposait en 1954, une théorie du fonctionnement qui reste pertinente pour aborder les distinctions opérées ici. L'événement scandaleux heurte des valeurs « morales » socialement reçues :

*« Par là, l'étude du scandale se rattachera à celle des stéréotypes moraux, des symboles et des modèles, comme aux autres paliers de la réalité sociale, allant des niveaux les plus organisés, qui s'assurent un certain degré de conformisme, aux niveaux les moins organisés, où la spontanéité tant individuelle que collective secoue, et combien rudement parfois, ce même conformisme. »*³²⁷

L'autre point essentiel en termes d'enjeux de communication, est la nécessité d'un public pour qu'il y ait scandale, ce qui nous ramène aux enjeux et fonctionnement de l'espace public que nous évoquions en première partie de ce travail :

« La troisième hypothèse de travail sera que pour constituer un scandale, l'événement scandaleux ne suffit pas ; il faut lui trouver un public. Il n'est pas de scandale sans public, sans diffusion de l'événement scandaleux dans le public qu'il contribue à former, sans

³²⁶ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

³²⁷ de Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9^e année, N.3 pp. 328-336. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

*mass communication. L'étude du scandale se relie par là à l'étude de la rumeur, du potin et du bobard ; mais aussi et surtout à celle du public et de l'opinion publique. »*³²⁸

Le public, ou plutôt « les » publics, car un des effets du scandale est justement sa tendance à diviser en deux camps (au moins) : ceux qui cherchent à « étouffer » le scandale, souvent au nom de la nécessité de rétablir l'ordre établi, et ceux qui « exploitent » le scandale afin de renouveler les comportements. Dampierre évoque le pouvoir potentiellement subversif du scandale : « *Le scandale est souvent l'apéritif de la révolution* ».

Mais il contribue aussi, paradoxalement, au maintien du fonctionnement général de nos sociétés. Car il est créateur d'émotions et de comportements collectifs :

*« Le scandale crée son public, crée ou active un « nous », et rend manifeste ce nous par une communion, une fusion partielle des consciences. »*³²⁹

Or, nous verrons dans le chapitre suivant qu'il s'agit justement d'un reproche fréquemment fait à la satire en général, et au *CE* assez régulièrement (c'est le cas dans les deux ouvrages les plus récents sur l'hebdomadaire). Ainsi, à force de connivence, la révélation de quelques « scandales » ne ferait finalement que confirmer l'univers politique français dans son fonctionnement.

« Parmi les effets de l'événement scandaleux sur les valeurs reçues, certains sont pour le moins inattendus. S'il exerce une action dissolvante dans la mesure où il montre que les valeurs socialement reconnues ne sont ni absolues ni respectées par tous à un égal degré,

³²⁸ Idem

³²⁹ de Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9^e année, N.3 pp. 328-336.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

donc matière à discussion, d'un autre côté, il renforce ces mêmes valeurs par le fait même qu'il les sappe ; en vérité, il est la pierre de touche de ces valeurs, ce test qui montre que ces valeurs ne sont pas indifférentes, qu'elles se survivent toujours comme valeurs. Le scandale qui tombe dans l'indifférence n'est plus un scandale (l'a-t-il jamais été ?) Fonction comparable à celle du crime qui contribue au maintien des lois en leur fournissant l'occasion de se manifester et de renouveler leur perpétuité et leur efficacité. »³³⁰

Autre référence fréquemment utilisée dans cette réflexion sur le scandale, l'ouvrage de Boltanski et Thévenot, qui proposait une typologie des registres de justification³³¹. Elle se présente comme une approche sociologique qui étudie les différentes logiques d'action, variant selon les situations. Dans leur approche « socio-pragmatique », De Blic et Lemieux insistent sur les décalages entre une attitude publique et des comportements personnels qui constitueraient des écarts par rapport aux normes d'une « grammaire politique » et seraient à l'origine de « scandales » :

« Comme le montrent ces auteurs, dénoncer un scandale consiste le plus souvent, dans nos sociétés, à révéler publiquement une contradiction entre des exigences de désingularisation et l'entretien de liens singuliers. La dénonciation du scandale, en ce sens, n'arien d'arbitraire, puisqu'elle repose sur des attentes liées à une certaine grammaire politique plus ou moins partagée (celle que les auteurs appellent la « cité civique ») : le dénonciateur entreprend de « dévoiler le particulier sous le général, la personne singulière sous le représentant ou le magistrat, l'intérêt particulier caché sous la proclamation d'une adhésion à l'intérêt général qui n'est que de surface, les liens personnels secrets qui sous-tendent des relations

³³⁰ Idem

³³¹ Boltanski Luc et Thévenot Laurent (1991), *De la justification*, Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

données comme officielles : le magistrat a été vu dînant au restaurant avec le prévenu ; le promoteur immobilier qui construit un nouveau quartier est, en fait, le cousin du maire qui lui en a fourni l'autorisation »³³²

Nous avons pu constater, en effet, que ce décalage entre des discours et des actes était une constante de l'argumentation du *CE*, dès l'éditorial. Il ne fait aucun doute qu'une bonne partie du travail d'enquête dans l'hebdomadaire consiste à dévoiler ainsi la dérive d'un intérêt particulier qui prend le pas sur, ou se substitue à, l'intérêt général.

Bien entendu, du côté de celui qui prend l'initiative de « dénoncer », la possibilité que les révélations soient le fruit d'une manipulation ne peut jamais être écartée. Il est aussi possible de s'intéresser aux stratégies du scandale, notamment les choix de mise en visibilité, de publication. Mais De Blic et Lemieux rappellent également que les effets de ces révélations restent aléatoires : un individu ne peut décider seul de ce qu'est la norme ou sa transgression :

« Plus précisément, si construction il y a (pour qui tient absolument à ce terme), il est crucial de reconnaître qu'elle ne repose pas sur rien mais sur des normes partagées.

Force est d'admettre que l'insistance sur l'agir régulé par des normes (ainsi que le dénomme Habermas) permet au chercheur de rendre un compte plus exact de l'aspect émotionnel et irréfléchi de l'indignation soulevée par le scandale ou encore, de l'aspect doxique de la clause d'égalité entre adversaires dans l'affaire. Toutefois, ce type d'approche peut facilement conduire à sous-estimer l'existence d'un agir téléologique (au sens, toujours, de Habermas), c'est-à-dire de calculs, de manipulations et de feintes, ou d'instrumentalisations

³³² De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3.

de la norme officielle [...] Il sous-estime en revanche grandement le fait qu'un individu, dans un univers social donné, n'a jamais les moyens de définir à lui seul, et encore moins d'imposer aux autres, ce qu'est une norme et ce qu'est sa transgression. »³³³

D'ailleurs, les auteurs évoquent « l'épreuve du scandale », une épreuve dont l'issue est toujours incertaine. La dénonciation publique peut aussi se retourner contre son initiateur, et les rapports de force se modifier. Il n'y a pas de développement « linéaire » du processus engendré par l'apparition d'un scandale, ce « drame de la dissimulation et du dévoilement » : l'inquiétude et l'incertitude peuvent concerner l'auteur du scandale, mais aussi ceux qui révèlent les secrets. Il s'avère impossible d'établir une véritable échelle de la gravité des transgressions ; qui permettrait d'expliquer le déclenchement du scandale.

2.2. Le journaliste face au scandale

Nous avons beaucoup utilisé l'ouvrage de C. Lemieux dans cette sous-partie, non pas pour l'approche sociologique en tant que telle, mais parce que la trame de son ouvrage, *Mauvaise presse*, faisait largement écho aux aspects dérangeants que l'on retrouve dans le discours satirique du *CE*. D'autre part, cette partie de la thèse essaie d'approcher de plus près les enjeux des pratiques professionnelles spécifiques de la parution et ses règles déontologiques. Les entretiens réalisés auprès de J-F Julliard et E. Emptaz, ont permis d'affiner et, généralement, de conforter les passages cités. Ce sont bien les enjeux liés à la collecte et la circulation de l'information qui sont restés notre centre d'intérêt.

La critique et la méfiance à l'égard des journalistes n'est absolument pas un phénomène nouveau. La possibilité que s'octroieraient quelques individus de rendre publics des faits susceptibles de faire vaciller des

³³³ De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-9.htm.

institutions ou de ruiner l'honneur de certains acteurs sociaux, a un aspect forcément dérangeant, voire inquiétant. Pour se poursuivre, ce travail a régulièrement besoin de se légitimer, ce que nous avons pu constater pour la CE et sera développé en dernière partie. Cette posture est instable et ne va pas du tout de soi. Elle n'est guère facile à établir, elle est toujours susceptible d'être remise en cause :

« On mesure mal à vrai dire le niveau d'autocontrainte, le degré de civilisation, qu'il faut avoir atteint pour trouver justifié et naturel l'usage d'un pareil droit de nuisance. Il est également vrai, quelques violences sont là périodiquement pour le rappeler, que les journalistes ne sont jamais garantis que leurs contemporains leur reconnaissent complètement ce droit. »³³⁴

Il paraît en effet illusoire de ne s'appuyer que sur une déontologie de la profession (qui n'a d'ailleurs pas de traduction légale, professionnelle – pas d'ordre des journalistes comme chez les médecins par exemple-) qui reposerait sur le droit et la morale (laquelle ?). La plupart des journalistes peuvent également être influencés, de manière plus ou moins consciente, plus ou moins assumée, par des motifs économiques ou politiques. Depuis longtemps déjà, ils ont appris à composer avec les limites juridiques et morales, jusqu'à se permettre parfois quelques distorsions. Reste, à chaque fois, à justifier ces écarts.

Aux accusations très anciennes de « prétention intellectuelle » était souvent associée l'offense publique. Si ces deux reproches n'ont pas du tout disparu, certains recours ont été mis en place depuis longtemps déjà. La loi sur la liberté de la presse de 1881 permettra ainsi le recours aux tribunaux dans un procès en diffamation.³³⁵

³³⁴ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 23.

³³⁵ Nous revenons dans le chapitre suivant sur l'encadrement législatif.

Cependant, plus récemment, « l'explosion médiatique » qui débute dans les années quatre-vingt voit revenir des critiques un peu similaires : certains journalistes seraient devenus irresponsables. Des informations confidentielles se retrouveraient bien trop rapidement, sans les vérifications, le recul et la prudence nécessaires, divulguées publiquement : des confidences médicales, de magistrats, d'avocats, de militaires, de religieux apparaissent et viennent semer le trouble.

*« Au fur et à mesure que les journalistes intervenaient ainsi davantage dans les processus de hiérarchisation et de consécration internes aux différents secteurs sociaux, leurs partis pris, leurs préférences et les liens de collusion qui les liaient à certains informateurs devenaient plus dénonçables par ceux à qui pareille intrusion portait préjudice. De même, la superficialité et la prétention intellectuelle avec laquelle ces journalistes tentaient parfois d'arbitrer, de l'extérieur, des questions techniques et complexes posées depuis longtemps à l'intérieur de ces espaces, devinrent des reproches courants. »*³³⁶

Paradoxalement, en recueillant de plus en plus de confidences, d'informations sensibles auprès d'acteurs sociaux « institutionnels » et/ou experts, les journalistes sont suspectés d'instrumentaliser leurs informations ou leurs sources, ou d'être eux-mêmes instrumentalisés. Nous développerons ces soupçons à propos du CE dans le dernier chapitre de ce travail.

« On pouvait aussi plus facilement confronter ces journalistes à l'accusation de manipulation, car de l'intérieur comme de l'extérieur des espaces où ils essayaient de pénétrer, il était possible de reconstituer les stratégies utilisées par certaines sources pour les instrumentaliser. (A moins qu'à l'inverse, ce ne soient ces journalistes

³³⁶ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.

qui ne se mettent en situation d'être accusés d'avoir instrumentalisé leurs sources pour leur extorquer des informations).»³³⁷

Ces propos, de toute évidence, restent d'actualité pour l'année 2010 : le même type d'accusation ou de suspicion a encore cours, et l'hebdomadaire n'hésite pas à répondre et justifier à nouveau ses pratiques. Nous distinguons deux types de réponses : tout d'abord, à l'accusation de « collusion », le journal a tendance à opposer le secret des sources, d'autre part, à la confusion de l'espace de la confiance et de l'espace public, il répondra plutôt anticipation et fiabilité avérée des informations.

D'autre part, les hommes politiques ont appris à faire la politique à travers les journaux et cherchent en permanence le contact avec les médias. Ce fut le cas dès le début de la carrière de Nicolas Sarkozy, qui entretenait un carnet d'adresses très fourni, dès 22 ans. Cette attitude a contribué à faire vendre des journaux politiques, « y compris le *CE*, qui est avant tout politique » selon J-F Julliard.³³⁸ Si donc le Président de la République est régulièrement éreinté, comme nous l'avons illustré en seconde partie, ce traitement satirique, lors de l'année 2010, participe aussi à la bonne santé de l'hebdomadaire, ce qui ne devait sûrement pas être son choix de stratégie médiatique.

Dans l'avant-propos de *Mauvaise presse*, sous-titré « *Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses pratiques* », C. Lemieux rappelle la nécessité de prendre en compte la « pluralité des logiques » qui sous-tend le travail journalistique.

Si, dans le cas de l'hebdomadaire étudié, les logiques capitalistes, la « logique marchande », qui accompagnent forcément l'exercice démocratique de la liberté d'expression apparaissent moins prégnantes dans le cas d'une parution qui refuse la publicité et met en avant son indépendance, on peut accepter le postulat selon lequel :

³³⁷ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.

³³⁸ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

« On pourra reconnaître que ce qui prépare le terrain pour la formulation de critiques vraiment efficaces d'une activité donnée (le journalisme par exemple), c'est toujours une compréhension en profondeur des valeurs que cherchent à honorer ceux qui s'adonnent à cette activité. »³³⁹

Sans avoir pour objectif de chercher les « fautes journalistiques » et permettre de « réformer certaines attitudes », le travail effectué doit nous amener à mieux contextualiser ce qui serait un « hors-champ » des bonnes pratiques journalistiques selon le *CE*.

Ces fautes ne sont pas à analyser en tant qu'acte individuel, c'est le processus qui amène à ce dérapage qu'il est intéressant d'observer :

« Le processus collectif qui a progressivement amené la production d'un tel acte, convaincu que c'est seulement dans le cours de ce processus que pourront être repérés les attitudes réciproques, les modes de relation institués et les dispositifs matériels qui portent les individus vers des comportements dont certains leur seront difficiles plus tard à justifier devant des tiers. »³⁴⁰

Aux accusations de trahison, de tromperie, notamment à l'égard des personnes interviewées ou encore d'impudeur, les professionnels répondent par la nécessité de « faire de l'info ». Plutôt que de porter un jugement moral globalement négatif sur certaines pratiques journalistiques, C. Lemieux rappelle :

« De telles ruptures peuvent avoir en effet un sens suffisamment positif dans la grammaire publique. Elles permettent

³³⁹ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.

³⁴⁰ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 59.

aux journalistes de dérober des informations compromettantes, de filmer des scènes scandaleuses et de mobiliser l'opinion autour d'une situation dramatique. Ceux qui parlent à la première occasion d'immoralité feraient donc bien de considérer que si d'aventure, les journalistes n'avaient pas la possibilité d'enfreindre les règles de la grammaire naturelle, ils deviendraient si liés à leurs sources que nulle information ne pourrait plus être publiée sans le consentement explicite de celles-ci. Beaucoup de persécuteurs, à travers le monde, y trouveraient leur compte. Mais les persécutés ? »³⁴¹

L. Martin évoque, quant à lui, une sorte de civisme incivique³⁴², c'est-à-dire la nécessité de prendre parfois, pour le journaliste, quelque distance avec la légalité. Il en a établi la permanence dans l'histoire du *CE* qui s'est même fondé en réaction contre des discours et comportements hégémoniques³⁴³. Par définition, une information « confidentielle », notamment ce qui relève du secret judiciaire ou du secret défense, ne transite pas par des voies légales jusque dans un support médiatique. Il reste à la parution à évaluer si les valeurs qu'elle souhaite défendre peuvent justifier la publication du secret et si les conséquences légales de l'infraction ne sont pas rédhibitoires.

A contrario, dans un univers où la presse écrite a peu de moyens et de temps à consacrer à l'enquête, ce sont paradoxalement les sources qui prennent une importance considérable. Et cette inversion des rôles pose des questions sur les intérêts qui peuvent justifier la volonté de révéler telle ou telle affaire. C. Lemieux résume ainsi :

« Les journalistes, à part ceux du Canard et quelques autres n'ont guère les moyens et le temps de mener des enquêtes [...] ce qui nous arrive dans les médias, c'est une proportion infime...Ca donne

³⁴¹ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 365.

³⁴² France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire », avec le journaliste Jean Lebrun. « *Le Canard enchaîné* ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688>.

³⁴³ Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Ed. Nouveau monde.

aux sources d'information une initiative incroyable... Il y a une sorte de division du travail qui fait qu'il y a des risques « d'instrumentalisation de la presse » par certaines sources qui ont, à un moment, intérêt à faire sortir un scandale, ou, la plupart du temps, à ne pas le faire sortir. »³⁴⁴

Il aura l'occasion d'évoquer ensuite le « marketing » du scandale et de préciser les contraintes, en termes d'exigence déontologique et d'exigence de travail d'enquête, pour étayer des effets d'annonce. Chercher à capter l'attention du public pour vendre, faire du « marketing » des scandales et révélations n'est ni nouveau, ni surprenant, ni choquant déontologiquement : tout dépend de la qualité de l'information qui l'accompagne.

Enfin, les retombées d'un scandale sont toujours incertaines. Certes, ils peuvent initier des initiatives destinées à instaurer davantage de contrôle et de transparence. Elles dépendent bien sûr des relais judiciaires, médiatiques et dans l'espace politique. Mais l'émotion suscitée est bien difficile à prévoir : les scandales financiers ont parfois eu bien moins d'échos que de nos jours, comme l'affaire du Crédit Lyonnais³⁴⁵, selon C. Angeli. D'autre part, l'espoir que les choses changent après les scandales est aussi souvent déçu. Les scandales peuvent avoir comme effet d'inciter à la prudence et de développer de nouvelles stratégies d'évitement.

3. Quelles règles éthiques ?

3.1. Morale, éthique, déontologie

³⁴⁴ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

³⁴⁵ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

Si l'écriture satirique exerce a priori sa liberté d'ironiser et de critiquer un certain nombre d'individus ou d'institutions, cela n'empêche pas qu'il y ait aussi des choix à effectuer dans la collecte et le traitement des informations, et des vérifications qui déterminent ensuite les décisions de monter en « événement » ce qui méritait d'être présenté dans ses colonnes.

Le statut de parution satirique n'exonère pas *Le Canard enchaîné* de toute responsabilité quant aux contenus de ses discours. Nous postulons même que les questions déontologiques s'y posent au moins aussi souvent, et au moins aussi crucialement que dans la presse d'information institutionnelle, « sérieuse ». Les enjeux communicationnels dans le cas de cette parution satirique ont également une dimension « morale ». Encore faut-il s'accorder sur la signification du mot, tout au moins tel que nous l'emploierons dans ce travail.

Dans la très longue et détaillée définition du Dictionnaire *Trésor de la Langue Française*, nous retenons le second sens attribué à la « morale » :

« b) *Qui concerne les règles ou principes de conduite, la recherche d'un bien idéal, individuel ou collectif, dans une société donnée* »³⁴⁶

Il faut en effet détacher de ce terme les connotations religieuses qu'il peut avoir, même s'il s'agit, au fond, de distinguer « *ce qui peut être apprécié ou jugé selon les notions de bien et de mal [P. oppos à amoral]* », comme le propose le second sens du dictionnaire, en l'opposant cette fois à « l'amoral ». Cette première précision sémantique est d'autant plus importante qu'elle amènerait à considérer la satire, non comme un exercice de style plus ou moins nihiliste ou purement provocateur, mais comme une variante argumentative dont la « morale » ne serait pas absente mais porterait, en filigrane, ses propres valeurs.

Enfin par « morale », nous n'entendons pas non plus « de bonnes mœurs », comme le précise plus loin la définition du *TLF*, en l'opposant cette fois à « l'immoral ». Nous venons justement de relever à quel point les

³⁴⁶ TLF. <http://www.cnrtl.fr/definition/morale>.

questions de vie privée sont tenues à distance, tant dans le corpus étudié sur cette année 2010, que dans les métadiscours sur les pratiques journalistiques au sein du *CE*. Il y aurait par contre, dans cette opposition à l'immoralité, deux précisions qui incitent à s'interroger sur l'arrière-plan des critiques portées par l'hebdomadaire. La première : « *Qui est conforme aux principes, à l'idéal de la conduite.* » nous invite à considérer qu'il y a, en arrière-plan, « un idéal de conduite », dans l'exercice du pouvoir notamment. La seconde : « *Qui a pour but l'éducation, l'élévation du sens moral.* » ouvre la perspective de « *l'intentionnalité* ». Dans cette acception, le *CE* aurait aussi un objectif « moral » en fustigeant ce qui lui paraît être contraire à certains principes.

Dans la traduction professionnelle de ces questions, sont utilisés les termes d' « éthique » ou, bien plus encore, de « déontologie », ce qui aurait l'avantage d'éviter les confusions possibles dont nous venons d'évoquer quelques exemples, et surtout de déplacer l'enjeu du champ de la philosophie et du comportement social vers celui de règles qui encadrent les « bonnes pratiques » d'une profession.

Avec le terme d' « éthique », nous restons dans le champ de la philosophie, comme le rappelle le TLF, même si le mot peut désigner des enjeux professionnels : « A. – *PHILOS. Science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale.* ». C'est donc davantage le sens courant de « déontologie » qui s'est imposé pour tenter historiquement de définir des règles de fonctionnement de la profession de journaliste : « B. – *P. ext., cour. Ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou les rapports sociaux de ses membres.* »³⁴⁷

La déontologie, en journalisme, est cet « *ensemble de règles de bonnes conduite, de morale appliquée* »³⁴⁸, qui véhicule un discours identitaire et conduit à définir la profession pour soi et au regard des autres. Elle a bien sûr évolué et continue de connaître ajustements et transformations, en fonction des

³⁴⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/ethique>

³⁴⁸ Dictionnaire de l'Académie française, <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/deontologie>

périodes historiques et des contextes économiques, politiques, sociaux et culturels. En France, il n'existe finalement que peu de textes « officiels » et contraignants, en-dehors de limites qui relèvent de la loi sur la diffamation (nous précisons un peu plus loin le cadre législatif). Sont enseignées dans des écoles de journalisme ou transmises par des pairs un certain nombre de règles communes qui définissent la profession. Le fait qu'il n'y ait pas de réel code écrit s'imposant à tous induit donc aussi des distorsions. La manière dont travaille le *CE*, observateur attentif de ce qu'il considère comme des écarts, s'accompagne de certains discours qui précisent la version « satirique » de cette morale, mais pas seulement à cause du changement de registre.

La Charte de Munich de 1971 a pourtant proposé un socle commun et une tentative officielle de responsabilisation des professionnels par eux-mêmes. Elle est sous-titrée : « Déclaration des droits et devoirs du journaliste ». Les principes généraux posent la nécessité de « respecter la vérité (...) en raison du droit que le public a de connaître la vérité », de « défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique », de « ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents » ou encore de « ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents »³⁴⁹. Les Chartes internes dont s'équipent certains médias s'en inspirent largement. Elles précisent, entre autres éléments, la ligne éditoriale à suivre, les règles typographiques et les pratiques permises, mais n'ont aucune valeur juridique et ne peuvent servir de preuve formelle de la responsabilité sociale du média concerné, puisqu'elles sont optionnelles. Sans organe de sanction, ces chartes sont dénuées de pouvoir autre que symbolique. Ce qui ne signifie pas que cette déontologie « théorique » n'est pas respectée ou n'a aucune influence sur les pratiques. Ainsi, l'observation et les commentaires qu'effectuent certains médias sur les pratiques de leurs concurrents sont une forme de contrôle, et constituent aussi une forme de

³⁴⁹ Citations extraites des articles 1,2 3 et 4 de la Charte de Munich, rédigée et approuvée à Munich, les 24 et 25 novembre 1971. Elle a été adoptée depuis par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ) et par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe.

régulation. Nous aurons l'occasion de l'illustrer, dans notre dernière partie, avec le *CE*.

Malgré quelques tentatives par le passé, la question de la « régulation » des propos de la presse par une instance supérieure, de type « Ordre des journalistes » n'a jamais pu s'installer en France. Pas d'équivalent donc de l'Ordre des Médecins ou de celui des Avocats, avec un texte de référence et des possibilités de sanctionner ceux qui s'écarteraient de l'exercice considéré comme « normal » de sa profession. C'est donc finalement au sein de chaque rédaction, quelque soit le média, son modèle économique et ses rapports aux pouvoirs économiques et politiques, que les arbitrages se font au quotidien. Début 1990, Michèle Cotta, alors directrice de l'information sur TF1 affirmait :

*« La déontologie, elle se fait au jour le jour. Elle se fait avec des gens plus âgés dans les rédactions par rapport aux plus jeunes, elle se fait suivant les problèmes qui se posent. Encore une fois, nous n'arrêtons pas de parler de déontologie. »*³⁵⁰

Cette absence de régulation par une instance supérieure n'est pas forcément négative puisqu'il oblige chaque média à élaborer ses règles :

*« L'avantage de ce mode de régulation déontologique fortement « décentralisé » est sans doute en effet de préserver la liberté de la presse des ombres que pourrait porter sur elle un système corporatiste classique ou un syndicat unique contrôlant l'accès du marché au travail. »*³⁵¹

Cependant cette absence complique la tâche et la vigilance de chacun :

³⁵⁰ Sur France Inter, 27 juin 1990, citée par C. Lemieux dans *Mauvaise presse* (opus cité).

³⁵¹ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.

« Mais le problème qu'il pose est évident : c'est la très grande variété des niveaux d'exigence morale qui peut exister, au sein d'une profession de plus en plus éclatée et fragmentée, entre des unités de production qui n'ont pas les mêmes traditions et ne sont pas soumises aux mêmes contraintes, ni orientées vers les mêmes segments du marché. En somme, chaque rédaction développe son style moral propre qui la distingue des concurrents, chacune se fixe un certain nombre d'exigences et de routines d'action qui ne sont pas nécessairement celles des concurrents. »³⁵²

Sur ce flottement, D. Ruellan parle même d'un « *professionnalisme du flou* »³⁵³. Mais ce terme de « flou » ne constitue pas un jugement péjoratif, ni même évaluatif : il s'agit non pas d'un signe de défaillance, mais de la preuve que le travail sur les règles éthiques peut et doit être considéré comme un travail structurel, de création et d'ajustements permanents.

Finalement, l'instance régulatrice serait notamment le regard et la surveillance des autres :

« Dans ce contexte, s'il doit exister un quelconque mécanisme d'alignement des différents niveaux d'exigence morale entre les rédactions, celui-ci ne peut que difficilement venir d'un effort de codification « par le haut » -par exemple d'une charte qui s'appliquerait inconditionnellement (c'est-à-dire avec des sanctions égales et systématiques pour les contrevenants) à tout journaliste professionnel. Il est plus probable que ce mécanisme vienne des luttes concurrentielles à travers lesquelles les rédactions se rappellent mutuellement à l'ordre, en cherchant par exemple à montrer au public

³⁵² Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.

³⁵³ Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble.

la défaillance morale d'un concurrent ou d'un type de presse différent. »³⁵⁴

Cette dernière phrase notamment, qui souligne les interactions existant entre différents médias paraît encore mieux convenir au travail effectué fréquemment par le *CE*. Nous avons ainsi relevé en 2010, dès la « une », cette volonté de commenter les pratiques des confrères ou de justifier les siennes à une bonne vingtaine de reprises (nous y revenons dans le chapitre suivant).

3.2. Préciser le cadre avec le lectorat

La suspicion des Français à l'égard des journalistes en général³⁵⁵, concerne donc également le *CE* dont les lecteurs habituels savent, et les lecteurs occasionnels (un public d'étudiants qui découvre la parution, par exemple) pressentent rapidement que quelque chose se joue dès l'accès à certaines informations.

Ainsi en est-il de cet écart entre journalistes et « profanes » : L'asymétrie se cristallise autour des questions de droit. Alors que le journaliste veille à respecter certaines règles, le lecteur peut, quant à lui, ressentir certaines frustrations :

« Aux yeux de beaucoup, les journalistes semblent bénéficier d'une sorte de « morale d'exception » qui leur permet de se soustraire aux conditions auxquelles ils soumettent les autres. Cette asymétrie se traduit par un écart entre le sens de la justice des journalistes et celui des « profanes ». Les premiers considèrent avoir agi, en telle ou telle occasion, en conformité avec le droit ? Ils n'ont peut-être pas tort, mais ceci n'efface en rien la frustration de tous ceux qui leur reprochent d'avoir commis, en cette occasion, ce que nous avons

³⁵⁴ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 90.

³⁵⁵ Ce point a été évoqué au début, dans le cadrage général.

appelé des fautes post conventionnelles (suivisme, superficialité, acharnement médiatique, etc.). »³⁵⁶

De leur côté, les journalistes craignent les recours juridiques et s'inquiètent des difficultés de protéger leurs enquêtes et leurs sources :

« Certains journalistes se plaignent qu'on cherche à limiter leurs prérogatives en abusant contre eux de sanctions juridiques ? Peut-être ont-ils raison de craindre cette menace, mais les « blessés de la presse » ne peuvent les entendre, eux dont la réputation et le statut, la vie parfois, ont été brisés par les médias. Certains journalistes, enfin, affirment qu'il règne parmi les membres de leur rédaction une haute conscience morale et que chacun s'efforce, sous le contrôle de l'autre, de respecter au mieux les règles de la profession ? Ils disent sans doute vrai, mais en quoi leur attitude garantit-elle au public, dans une profession où aucune instance ne centralise les pouvoirs de sanction, que leurs confrères d'autres unités de production ne maltraiteront pas leurs interlocuteurs et ne les soumettront pas, eux, à des traitements contraires à l'éthique professionnelle ? »³⁵⁷

Pour tenter de rassurer et de renouer les fils de la confiance, deux instances régulatrices ont fini par se développer : « le citoyen-consommateur » et « le journaliste ouvert à la critique ». Ouvrant la possibilité au public de se manifester, des espaces de confrontation s'organisent à l'image des services « après-vente » ou « qualité » du monde de l'entreprise.

Ainsi, pour répondre à cette asymétrie qui donnait trop d'importance au discours journalistique, se seraient développées en contrepartie des espaces de discussion où les journalistes sont amenés à s'expliquer et à justifier leurs

³⁵⁶ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 93.

³⁵⁷ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 93.

pratiques. Le phénomène, comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer précédemment, est flagrant dans les versions électroniques de la presse écrite payante (et même gratuite). Les rapports entre règles techniques, juridiques, éthiques, mais aussi commerciales pourront au moins être formalisés.

Mais la participation à ces débats nécessite l'acceptation d'un certain « cadre ». Si les journalistes reçoivent les critiques et apprennent à y répondre, c'est parce qu'elles se doivent d'être un minimum éclairées, c'est-à-dire qu'elles devraient prendre en compte les contraintes de leur profession. Sont rejetées comme irrationnelles et accusées de pratiquer des amalgames douteux, les critiques portant sur ce cadre : ce fut le cas, par exemple, de l'ouvrage de Serge Halimi, *Les chiens de garde*, en 1997³⁵⁸.

Le statut très particulier du *CE* dans la presse écrite française, le rôle qu'il s'attribue de vigie des pratiques de ses confrères médiatiques, l'amène à fournir d'autres types de justifications ; comme nous avons pu le constater précédemment, les réflexions portent aussi sur les cadres de production de l'information.

3.3. La notion de grammaire

Il est possible pour aborder ces questions éthiques d'avoir recours à la notion de « grammaire ». Cette dénomination, inspirée des travaux de la linguistique (Chomsky notamment), ne désigne pas seulement « *un ensemble de règles à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires de l'action.* », mais aussi « *ce qui se lit dans la pratique, à travers des usages interdits ou exemplaires.*»³⁵⁹ J-F Tétu rappelle d'ailleurs à quel point cette grammaire est une construction du réel par les journalistes, avec l'accord tacite de ses destinataires :

³⁵⁸ Halimi Serge (1997), *Les Nouveaux Chiens de garde*, Paris, Liber Editions.

³⁵⁹ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 110.

« Des médias, l'opinion attend qu'ils lui fassent connaître jour après jour ce qui se passe dans le monde. Cette apparente évidence comporte un certain nombre de présupposés dont nous ne signalerons ici que le premier. Il est admis, entre l'énonciateur de l'information et son énonciataire, une relation telle que le premier soit en mesure de déterminer l'existence d'un événement et son importance, et qu'il soit en mesure également de le raconter, de l'expliquer avec des moyens propres au support d'information considéré. C'est dire, pour aller très vite, que la réalité du monde que procure l'actualité est produite, construite, avec des signes et non pas avec la matérialité du monde. Cette construction du réel, de nature symbolique puisque faite de signes, comporte des règles dont on peut tenter d'esquisser une sorte de grammaire. Une telle grammaire d'ailleurs est forcément incomplète, et forcément évolutive puisque les constructions symboliques sont la marque d'une culture en mouvement. »³⁶⁰

Le travail d'ajustement est quotidien dans les pratiques des journalistes. Il est le fruit de réflexes ou réflexions individuelles, mais aussi de positionnements sous le regard des autres. Il est guidé par trois grands principes : la solidarité, la rationalité et l'actualité. La « grammaire » du journaliste est ce qui paraît acceptable par rapport aux différents partenaires de l'action.

A une grammaire « naturelle », il convient d'ajouter selon C. Lemieux des « attractions » et des « répulsions », c'est-à-dire un certain nombre de règles dérivées qui ne sont pas seulement professionnelles. Ainsi la personnalité de l'interlocuteur permet ou non de créer du lien avec le journaliste. Des affinités peuvent se construire, parfois en-dehors des interlocuteurs officiels que sont par exemple aujourd'hui les responsables de communication. Elles vont parfois jusqu'à une forme d'intimité lors de

360Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), La mise en scène de l'information, Paris, L'Harmattan, p. 1-17.

rencontres hors des cadres institutionnels ou lors d'entretiens sans témoins (appels téléphoniques, échanges de courriels).

Des deux côtés se sont généralisées des grammaires du « off »³⁶¹ : l'interlocuteur accepte de délivrer un certain nombre d'informations qui ne seraient pas censées devenir publiques. Ce jeu, sans réelles contraintes formelles, complique singulièrement les règles de restitution. Il repose sur une « intimité » plus ou moins intéressée des protagonistes.

Un dessin du *CE* résume bien la complexité de ces entretiens en « off ». Le conseiller en communication de N. Sarkozy y prononce une phrase très ambiguë sur des consignes présidentielles de silence qu'il est en train de violer. Le dessin évoque aussi des rumeurs sur le couple, qui avaient mis en fureur l'Elysée, selon d'autres articles du *CE*, évoqués par ailleurs dans ce travail.



Figure 53: A propos du "off", CE 14/4/2010

361 Legavre, Jean-Baptiste (1992), « Off the record, mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 19, pp. 135-157 [OpenURL Query Data] [Google Scholar].

Nous sommes ici au cœur des interrogations sur le *CE*.

L'intérêt de ces explications est de relativiser des modèles de comportements qui se reproduiraient de façon systématique. En effet si la subordination aux règles permet ce que les sociologues appellent une « intégration sociale », il ne faut pas mésestimer des aptitudes individuelles à « changer de grammaire » :

« On doit rompre, de ce point de vue, avec l'image d'un moi uniforme et cohérent, agissant d'une seule pièce : les changements d'atmosphère et de situation, et le travail d'adaptation qu'ils appellent, en plaçant les individus devant des contradictions grammaticales parfois très intenses, sont régulièrement pour eux la source de tiraillements internes et d'inquiétudes face à ce qu'il convient de faire. C'est le cas, en particulier, lorsque des situations passées les ont liés à quelqu'un ou quelque chose qui se révèle incompatible avec la solidarité due aux partenaires actuels. »³⁶²

Des principes d'actualité priment parfois sur la raison et des « élans ou des attentes » perturbent parfois les grammaires instituées. L'auteur y étudie particulièrement ces écarts par rapport aux normes sous l'angle des « fautes grammaticales », ce qui n'est pas notre objet d'étude. Mais sans aller jusqu'à la détection de la « faute », les processus qui amènent à décider ce qu'est une « action correcte et acceptable » ou franchir certaines limites, certaines normes habituelles, sont évidemment des objets d'étude très pertinents dans l'analyse en sciences de l'information et de la communication du *CE*.

Sur ces écarts pèse toute une série de suspicions voire d'accusations.

Le journaliste est parfois accusé de tromperie ou d'impudeur par les personnes interviewées. Ce fut manifestement le cas à plusieurs reprises dans le cas de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, comme le rappelle

³⁶² Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 121.

Lemieux³⁶³. Ces dérives ne sont que très exceptionnellement reprochées au *CE*. Si, dans son ouvrage sur l'histoire du journal satirique, L. Martin consacre un chapitre intitulé « Le temps des affaires » à ce qu'il considère comme un tournant dans la vie de l'hebdomadaire à partir de 1970³⁶⁴, c'est pour évoquer des « affaires » politiques et financières, qui ne reposent pas sur ce type de « tromperie » ou relèverait d'une forme d'impudeur. Le suicide de Pierre Bérégovoy (février 1993) et le rôle qu'aurait pu jouer le journal dans ce dénouement dramatique fut probablement « le » grand moment où l'hebdomadaire fut accusé d'avoir eu ce type de dérive en enquêtant sur un prêt personnel du ministre. Lors de son enterrement, le président François Mitterrand avait dénoncé l'acharnement de la presse en évoquant « *l'honneur d'un homme livré aux chiens* ».

Les reproches peuvent porter aussi sur la partialité ou la superficialité dans le traitement de l'information, la sélection et la mise en forme notamment. La presse d'opinion considérée comme trop discriminante est supplantée par une presse généraliste qui revendique des approches neutres, équitables et objectives. Ces règles qui évitent d'exclure quiconque ont d'ailleurs une intention surtout commerciale et vont de pair avec des routines plus formelles comme le respect des formats de production et de diffusion : il faut que les informations entrent dans un format (le cas le plus flagrant étant l'information télévisée). Dans les pratiques, elles se traduisent par la généralisation de la règle polyphonique et de séparation des faits et des commentaires.

La polyphonie dans l'écriture journalistique veut qu'en cas de conflit d'interprétations, figurent dans un même discours des opinions divergentes, auxquelles le journaliste n'apporterait pas de préférence. Sans entrer dans une analyse de la difficulté de tenir en permanence ce type de « posture », nous nous limiterons ici à rappeler que ce n'est en aucun cas le parti du support étudié.

Séparer faits et commentaires implique pour les journalistes de contenir des émotions spontanées pour ne laisser apparaître qu'une sorte d'indifférence

³⁶³ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, chapitre 8.

³⁶⁴ Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Ed. Nouveau monde.

professionnelle. Ce travail de distanciation, largement relayé dans des écoles de journalisme ou dans l'approche revendiquée par certains médias de masse est un exercice tout aussi difficile, interrogé depuis longtemps par les analyses en sciences de l'information et de la communication ou en sociologie, comme le rappelle C. Lemieux :

« Les observateurs, sociologues en tête, se font forts de montrer que le journaliste « sans point de vue » est une chimère et que sa socialisation primaire, lourde de toutes sortes de préjugés (de classe, sexuels, raciaux, nationaux, etc.), affleure en permanence, y compris à son insu, dans le professionnel qui se veut ou se croit objectif. »³⁶⁵

De toute façon, comme nous l'avons rappelé et constaté par l'étude d'un grand nombre d'articles et d'éditoriaux, cette règle de séparation ne concerne guère le travail effectué par les journalistes du *CE*. Les analyses portent donc davantage sur les limites qu'ils se fixent dans l'exercice du commentaire de l'information.

En revanche, les impératifs de formats qui orientent les discours, avec des préoccupations qui sont aussi « commerciales » concernent tout type de publication. Le *CE* qui porte des discours « discriminants », comme les médias d'information qui s'évertuent à ne pas laisser clairement s'afficher des partis pris, essaient de maintenir cette posture qui a rencontré son public et ne souhaitent pas le perdre.

3.4. L'encadrement par la loi

Le rôle régulateur de l'Etat actuellement en place en France, qui fixe les limites et intervient pour sanctionner le non-respect d'un certain nombre de lois

³⁶⁵ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, chapitre 8.

s'est tout d'abord constitué avec les lois « sur la liberté de la presse » de 1881. Il régit d'abord la possibilité de punir l'offense publique. D'inspiration libérale, les lois ne prévoient pas de limiter l'extension du capitalisme dans l'univers de la presse. Ce n'est qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, avec les ordonnances de 1944 qu'un certain nombre de mesures vont tenter de contenir la menace de monopoles privés dans les entreprises de presse. Il justifiera paradoxalement l'établissement d'un monopole d'Etat sur la radiodiffusion.

Mais les ordonnances mettent en place des aides, qui pour beaucoup subsistent en 2010 : la gestion par des organismes paritaires des messageries et de l'approvisionnement en papier, des subventions, des tarifs postaux préférentiels... Ces mesures se présentaient comme favorables à une égalité de traitement et d'accès aux ressources entre les différents titres et devaient permettre de garantir le pluralisme et la libre concurrence face aux tentatives de concentration des entreprises de presse.

Si l'on s'attarde sur les conséquences pratiques dans l'exercice de sa profession, les lois de 1881 prévoient que le journaliste peut être poursuivi devant les tribunaux pour diffamation. Le droit français ne lui impose pas de prouver complètement la vérité de ses propos. Il est même possible, dans certains cas, qu'on lui interdise formellement de le faire. La loi protège de la diffamation en examinant la « vérité des faits » uniquement quand il s'agit des institutions, les « corps constitués »³⁶⁶. Ainsi, l'offense au Président de la république peut être sévèrement sanctionnée, au titre de l'article 26 :

Article 26 L'offense au Président de la République par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 est punie d'une amende de 45 000 euros. Les peines prévues à l'alinéa précédent sont applicables à l'offense à la personne qui exerce tout ou partie des prérogatives du Président de la République.

³⁶⁶ Bilger P et Prévost B (1989, 4^e éd. 2003), *Le Droit de la presse*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1989, p. 64.

Le *CE* n'a pourtant jamais été poursuivi pour ce type « d'offense ». Cela traduit donc une liberté d'expression, soit respectée par le Président et ses conseillers, soit la difficulté d'engager un procès contre une parution qui revendique régulièrement sa bonne foi, associée, de plus, à la liberté de ton d'une parution qui continue à se déclarer « satirique ». Ou encore, un peu des deux à la fois : le Président N. Sarkozy a toujours cultivé des liens particuliers avec la presse, à la fois très conscient de l'intérêt d'occuper en permanence l'agenda médiatique, et susceptible de s'agacer ou de dénigrer avec véhémence certains médias ou journalistes, et le *CE* reconnaît que N. Sarkozy était une « formidable machine à vendre » pour reprendre l'expression de J-F Julliard.³⁶⁷

A contrario, il n'est pas question pour les tribunaux de statuer sur la vérité du fait diffamatoire « lorsque l'imputation vise la vie privée de la personne ».

Ce qu'il doit cependant à coup sûr prouver, est le fait qu'il n'était pas de « mauvaise foi » quand il a opéré sa dénonciation publique (articles 35 et 35bis de la loi de 1881)³⁶⁸. Il s'agit donc davantage d'évaluer des raisons d'agir (qui peuvent être jugées illégitimes) que de statuer sur la véracité ou non des faits incriminés.

³⁶⁷ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*. Lors de l'entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014, ce point avait été confirmé, l'éditorialiste reconnaissant qu'accrocher le lecteur avec François Hollande était bien plus difficile.

368 Article 35
La vérité du fait diffamatoire, mais seulement quand il est relatif aux fonctions, pourra être établie par les voies ordinaires, dans le cas d'imputations contre les corps constitués, les armées de terre, de mer ou de l'air, les administrations publiques et contre toutes les personnes énumérées dans l'article 31.
La vérité des imputations diffamatoires et injurieuses pourra être également établie contre les directeurs ou administrateurs de toute entreprise industrielle, commerciale ou financière, dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou offerts au public sur un système multilatéral de négociation ou au crédit.
La vérité des faits diffamatoires peut toujours être prouvée, sauf :
a) Lorsque l'imputation concerne la vie privée de la personne ;
b) Lorsque l'imputation se réfère à des faits qui remontent à plus de dix années ;
c) Lorsque l'imputation se réfère à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite, ou qui a donné lieu à une condamnation effacée par la réhabilitation ou la révision [...]

Article 35 bis
Toute reproduction d'une imputation qui a été jugée diffamatoire sera réputée faite de mauvaise foi, sauf preuve contraire par son auteur.

Ainsi, la fiabilité des sources, la vérification des informations, l'importance du travail d'enquête évoquées précédemment doivent permettre d'éviter l'accusation de publication de « nouvelles fausses » telles qu'envisagées dans l'article 27 et lourdement sanctionnées :

Article 27 La publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle aura troublé la paix publique, ou aura été susceptible de la troubler, sera punie d'une amende de 45 000 euros. Les mêmes faits seront punis 135 000 euros d'amende, lorsque la publication, la diffusion ou la reproduction faite de mauvaise foi sera de nature à ébranler la discipline ou le moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation.

A titre d'exemple, dans l'article, de Didier Hassoux et Dominique Simonnot sur les écoutes des journalistes que nous évoquions plus haut, le CE envisage avec délectation le « déplacement » de cette affaire de l'espace public médiatique vers les tribunaux :

« Ensuite, Guéant et Squarcini ont déposé plainte, à leur tour, respectivement contre « Mediapart » et contre « Le Canard », qui les accusent de surveiller les journalistes d'un peu près. Le directeur de cabinet de Fillon devient ainsi l'un des futurs témoins vedettes de ce procès, que l'on attend avec gourmandise. « Tiens, Monsieur Faugère, pourquoi diable avez-vous cru nécessaire d'adresser ce ferme rappel à l'ordre ? », demandera notre avocat. On va bien rigoler. » CE 17/11/2010

3.4.1. La satire « en plus » ?

Jonglant sans cesse avec les limites légales (loi sur la diffamation, loi sur l'injure...), les réponses seront dans ce cas apportées devant un tribunal. Non seulement le journal ne s'en inquiète pas, mais il annonce s'en réjouir : « *On va bien rigoler* ». Ayant déjà anticipé des suites juridiques, il pense pouvoir, par l'intermédiaire de son avocat, prouver devant un tribunal au moins sa « bonne foi » dans cette enquête, au vu des éléments qu'il a rassemblés. S'il ne pourra pas forcément prouver la véracité des faits (ce sur quoi les tribunaux statuent rarement), il aura joué ce qu'il considère comme son rôle, comme rappelé dans les éditoriaux précédemment cités.

Les propos étaient donc suffisamment dérangeants pour que le gouvernement les porte de l'espace public vers les tribunaux. Pour le journal, sûr de son fait, il s'agit déjà d'une sorte d'aveu. S'il obtient, comme il précise en être persuadé, que la justice lui reconnaisse, a minima, le travail de « bonne foi » des journalistes, peut-être renforcé par l'affichage satirique de la parution, il pourra donc se targuer les semaines suivantes d'avoir eu raison, au moins sur la forme, même si ce n'est pas forcément sur le fond.

A titre de comparaison, dans un jugement rendu en mars 2012, un article signé du nouveau rédacteur en chef de l'hebdomadaire, Louis-Marie Horeau, intitulé « *Bouygues débouté, condamné et content* » illustre cette « habitude » prise par l'hebdomadaire d'aller jusque devant les tribunaux défendre l'exercice de ce qu'il considère comme le cœur de son métier. L'attaque de l'article, en page 3 se réjouit de l'issue :

« Quelle raclée ! Non seulement le groupe Bouygues n'a pas obtenu le premier sou des 9 millions qu'il avait eu l'imprudence de réclamer au « Canard », mais c'est lui qui est condamné à verser 6000 euros au titre du remboursement

des frais que nous avons dû engager pour notre défense. Ce n'est pas une défaite, c'est une débâcle. » CE 21/3/2012

Surtout, à cette occasion, l'hebdomadaire s'appuie sur le jugement rendu (en caractère gras ci-dessous) pour justifier et confirmer ses pratiques :

« Ne boudons pas notre plaisir, les juges rendent un hommage appuyé au travail des journalistes du « Canard ». « **Le sérieux de l'enquête, écrivent-ils, est établi, en premier lieu, par le nombre de journalistes et de sources différentes ayant confirmé ces informations et, en second lieu, par la présence d'autres éléments confirmant l'existence de cette information judiciaire portant sur les conditions d'attribution du marché de construction du Ministère de la défense.** » Comme l'exige la loi, le tribunal examine également le ton employé par les auteurs de l'article. « **Les propos poursuivis, peut-on lire dans le jugement, ont été exprimés avec une prudence et une mesure compatibles avec les exigences de la bonne foi.** » Et de souligner, comme l'avait fait à l'audience notre avocat Antoine Comte, que « Le Canard » avait pris la peine de préciser que l'enquête était loin d'être close, et que la culpabilité de Bouygues n'était pas établie. » CE 21/3/2012

Il n'est nullement fait mention ici de la dimension « satirique », ni dans les attendus du jugement, ni dans les justifications du rédacteur en chef de l'hebdomadaire. La seule allusion au « ton » examiné par le tribunal porte en fait sur la « prudence » dont les journalistes doivent faire preuve en l'absence de jugement rendu par des tribunaux.

La présence de la dimension satirique se manifeste par la présence d'une caricature de M. Bouygues, une titraille ironique jouant de l'oxymore

« *débouté, condamné et content* », des calembours : « *Pauvre Martin pécheur* » ou « *Crise de bonne foi* » pour ridiculiser le combat perdu selon le journal, mais gagné selon le communiqué officiel du groupe, voire la provocation avec le détournement d'un ancien slogan concernant les élections : « *Diffamation, piège à cons* ». L'utilisation enfin d'un vocabulaire plus familier que celui de la presse traditionnelle (« *Quelle raclée !* »), de sous-entendus défavorables aux plaignants ou au pouvoir en place (« *Pour cause d'élection ?* »), de jeux de mots ironiques qui parsèment aussi l'article (« *Truelle destin* »).

Il est cependant très clair que l'essentiel n'est pas là, notamment concernant la plainte de M. Bouygues, mais porte bien sur le fond. C'est aussi, dans le compte rendu qu'en donne le journal, l'interprétation qu'en a fait le tribunal.

Même si ces extraits ne font pas partie de notre corpus principal et que ces propos sont ultérieurs à l'année étudiée, ils illustrent parfaitement les tensions qui existent depuis longtemps dans l'espace public et le combat sur l'interprétation des « limites », qui se trancheront finalement devant des tribunaux lorsque sont mis en cause des institutions, des organisations, des pouvoirs.

L'hebdomadaire revendique le sérieux de ses enquêtes, la fiabilité de ses sources, le recoupement des informations par plusieurs journalistes et la prudence de ses allégations, dans l'attente que les affaires soient effectivement jugées. Il en fait d'autre part un argument fort de crédibilité pour ses lecteurs. En amont, il a su résister à l'autocensure et a eu le courage de mettre dans l'espace public ce qui lui semblait nécessaire. En aval, il assume sa responsabilité des semaines durant et va jusqu'au tribunal défendre ses choix. En prime, il en sort grand vainqueur comme l'annonce triomphalement un bandeau en « une » : « *« Le Canard » terrasse la maison Bouygues devant la justice* ».

3.4.2. « Diffamation, piège à cons »

L'intertitre provocateur « *Diffamation, piège à cons* » dans l'article du 21 mars 2010, annonce une mise au point de cette qualification de « diffamation » dans les tribunaux. Au passage, le choix de cette expression, référence au slogan de mai 1968 « Elections, pièges à cons », est une nouvelle illustration de ce travail de connivence avec des lecteurs qui apprécieront d'autant mieux l'expression revisitée qu'ils y retrouvent l'écho d'une période de très forte contestation du pouvoir en place³⁶⁹. Il est parfaitement possible de donner à l'expression un sens satisfaisant, sans maîtriser le clin d'œil. Il ne fait pas de doute non plus qu'un autre niveau de lecture, celui d'un lecteur ayant quelques compétences historiques et politiques supplémentaires, permet d'apprécier davantage encore en y décelant l'allusion.

Prenant le contrepied d'une explication commune qui voudrait voir dans ce terme le signe indubitable qu'une limite a été franchie et que l'auteur en est forcément condamnable, L-M Horeau assume la diffamation et la revendique comme partie intégrante du travail du journal. Il précise également à l'adresse de ses lecteurs, qui auraient pu être troublés par un communiqué du groupe Bouygues « *presque triomphant* » qui titrait « *Les propos du « Canard enchaîné » reconnus diffamatoires* ».

« Mais oui ! Les propos du « Canard » étaient bien diffamatoires, comme le souligne le tribunal. Dans le langage courant, la diffamation est trop souvent confondue avec la calomnie et donc avec le mensonge. En droit, la diffamation est simplement l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur. [...] Mais le tribunal déclare que le sérieux de notre travail rend cette atteinte, cette « diffamation », légitime. Et légale. » CE 21/3/2010

Cette précision sémantique et « systémique » qui renvoie l'interprétation pertinente au monde juridique est déterminante. La question des

³⁶⁹Voir sur ce sujet des slogans et tracts, l'ouvrage de Mouillaud Maurice & Tournier Maurice (1975), *Des tracts en mai. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.

limites posées aux publications des journalistes est bien sûr au cœur de la déontologie de la profession, et, au-delà, des enjeux démocratiques fondamentaux.

Cette affaire, qui vient d'être jugée, a valeur d'exemple. Elle permet, pour le journaliste, de réaffirmer ce qu'il estime être le rôle de la presse, du « vrai » journalisme. Il convoque d'ailleurs la mémoire du symbole, pour la profession, que constitue Albert Londres :

« Pour lever toute ambiguïté, prenons un exemple simple. [...] Il s'agit, à l'évidence, d'une atteinte à son honneur, et donc, au sens juridique, d'une « diffamation ». Mais elle est parfaitement légitime. Depuis quand les journaux seraient-ils tenus de ne dire que du bien des sociétés, des hommes politiques, des institutions ? Porter atteinte à l'honneur chancelant des puissants, « porter la plume dans la plaie », disait Albert Londres, fait partie du métier. CE 21/3/2010

Rassuré sur son positionnement par le verdict, L-M Horeau en conclut que « *Le tribunal considère que « Le Canard » a fait son travail.* »

II. Les discours de justification des pratiques journalistiques

1. les métadiscours à la loupe

Comment le discours satirique se présente-t-il lui-même ? Quels sont les discours tenus sur les pratiques ?

Même si notre corpus s'intéressait avant tout aux productions écrites du *CE* apparaissant dans l'espace public, les explications des journalistes produisant ces discours ont constitué un apport précieux dans notre tentative de mettre en évidence les mécanismes de fonctionnement du discours satirique.

Les entretiens ont permis de répondre à un certain nombre de questions très précises, tant sur l'organisation interne que sur le travail d'écriture ou encore la question sensible des sources et des règles déontologiques. Nous avons joint un guide d'entretien (semi-directif), qui visait à organiser les réponses attendues. Nous avons obtenu des réponses à toutes ces questions, et, bien sûr, elles ne correspondaient pas forcément à ce que nous attendions. Cela nous a obligé à réorganiser nombre de passages de ce travail.

Nous avons choisi de ne pas enregistrer ces entretiens, mais de simplement prendre notes des réponses. Cependant pour la présentation de ces entretiens, nous avons préféré utiliser cette matière dans la construction même de la thèse, plutôt que de livrer sans commentaires ni structure véritable, les propos recueillis lors de nos entretiens.

1.1. Cadrage général du métadiscours sur la présentation de l'information

La publication d'une analyse et de justifications de ses pratiques n'est pas l'apanage du *CE*, même si l'exercice est quand même rare dans la presse écrite. Elles émergent par le biais de la parution d'un courrier des lecteurs, ou dans une chronique, de caractère exceptionnel, qui viendra tenter de mettre fin à des critiques qui prendraient trop d'ampleur.

Certains journaux (nous pensons notamment au *Monde* et sa « *Chronique du médiateur* ») ont instauré l'intervention d'un « médiateur » dans leurs colonnes. Pour la quasi-totalité des parutions qui prolongent les éditions papier avec une version Internet, les rubriques « commentaires » et autres « blogs » se sont systématiquement développés, apportant en permanence leurs

flots de remarques ou reproches auxquels elles auront loisir de répondre ou non.

Les émissions radio ont multiplié les prises de parole, en présence, plus ou moins modératrice, d'un animateur. L'exercice de médiation a également connu quelques grands exemples à la télévision. Le travail de cadrage de J. Noyer³⁷⁰ sur les enjeux de ces discours de justifications des pratiques professionnelles nous a été particulièrement utile.

Il n'y a, bien sûr, pas de médiation (terme sur lequel nous reviendrons en fin de travail), présentée en tant que telle dans le *CE*, les dispositifs ne sont pas comparables. Mais l'apparition d'un discours sur les pratiques rendu public, au détour de certains articles, témoigne tout de même des tensions qui peuvent apparaître au sein d'une rédaction, dans le traitement de certaines informations ou de la nécessité ressentie de préciser le positionnement des journalistes de l'hebdomadaire, de ses confrères et d'autres acteurs de l'espace public. Les « *hiatus et les différends* » deviennent visibles. S'il n'y pas, comme dans les émissions télévisées de type « *L'hebo du médiateur* » sur France 2 d'échanges et de mise en scène de paroles contradictoires, le choix d'explicitier certaines pratiques est bien le résultat d'une interaction : les journalistes tiennent compte des enjeux liés à certains sujets et certaines pratiques professionnelles et les portent à la connaissance de leurs publics de lecteurs et d'acteurs sociaux, plus ou moins directement concernés.

L'autre élément fondamentalement différent est l'absence du « tiers » qui caractérise pour certains auteurs le concept de « médiation », permettant ainsi de sortir d'une logique binaire de tentative de résolution de conflit. Pas d'extériorité donc dans cet acte d'évaluation et :ou de recadrage.

Si l'on utilise ce terme de médiation, c'est en situant l'exercice du discours satirique de l'hebdomadaire dans l'ensemble des espaces sociaux dans lesquels les médiations peuvent survenir. La médiation à l'œuvre doit donc finalement s'entendre comme le travail d'ajustement entre les limites

³⁷⁰ Noyer Jacques (2009), *Quand la télévision donne la parole au public*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

judiciaires, un tiers symbolisant et le maintien d'un positionnement qui se construit avec les lecteurs.

Comme nous allons l'illustrer, l'hebdomadaire a élaboré, comme tout support médiatique, des règles, plus ou moins formalisées. L. Quéré utilise l'expression « *tiers symbolisant* » qui recouvre :

« *des structures cognitives et des cadres normatifs, des repères de discrimination et des critères d'évaluation, des modes d'appréhension du temps et des dispositions vis à vis du changement, des règles de choix et des propositions définissant des façons de procéder (technologies), des modes de représentation et des schémas d'action ; et, à un autre niveau, des jeux de rôles et des catégories de la pratique, des affirmations considérées comme vraies et des normes tenues pour justes, des croyances et des figurations.* »³⁷¹

Nous avons eu l'occasion de développer dans la première partie « *les propositions définissant des façons de procéder* » par rapport à l'accès de l'hebdomadaire à la technologie numérique, et nous attardons dans cette dernière partie sur les « *schémas d'action* » et les « *normes tenues pour justes* ». L'étude des discours de justifications des pratiques dans le corpus de l'année 2010 permet déjà de distinguer certains cadres et critères d'évaluation.

Si dans un certain nombre de cas le travail de médiation vise à éviter d'aller jusqu'à la confrontation judiciaire, lui substituant d'autres formes de régulation, nous constatons, au contraire, dans les discours du *CE* la volonté de porter régulièrement les conflits liés à l'exercice de la nécessité d'informer jusqu'à son terme, c'est-à-dire la reconnaissance par le modèle judiciaire de sa «bonne foi».

³⁷¹ Quéré Louis, 1982, *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p. 84.

L'impératif de communication s'est immiscé partout et une nouvelle « *idéologie de la transparence* »³⁷² s'est peu à peu imposée. Sans obliger personne à se soumettre, simplement en marginalisant et dévalorisant ceux qui souhaitent rester à l'écart, refusent le « dialogue ». Cette caractéristique relativement récente est liée à l'explosion des médias.

*« A l'intérieur des administrations et des entreprises (y compris d'ailleurs des entreprises de presse), ce même impératif de communication allait être utilisé pour remettre en cause l'existence de lignes hiérarchiques jugées désormais trop pesantes pour permettre une transmission satisfaisante de l'information et une évaluation correcte des performances individuelles et collectives. »*³⁷³

Au sujet, en particulier des opérations de justifications de leurs pratiques par les divers médias et les journalistes, l'auteur y voit une conséquence logique de la logique de l'impératif de communication et de transparence évoquées précédemment. Il est devenu « normal » de laisser place à des espaces de discussion, de remise en cause des travaux effectués et les journalistes se doivent de prendre l'habitude d'expliquer et légitimer leurs choix :

« Concernant l'impunité avec laquelle, selon leurs détracteurs, les médias bouleversent certains univers sociaux et broient des personnalités, un premier principe régulateur est aujourd'hui avancé : c'est l'idée qu'il existe une morale de la communication que chacun doit respecter. Cette idée est en somme une façon de prévenir tout usage asymétrique de l'impératif de communication. Dans les médias,

³⁷² Cette expression apparaît dans un essai, fruit de la collaboration de la journaliste F. Aubenas et d'un philosophe qui observent les modifications des pratiques journalistiques travaillées par une « idéologie de la communication ». Aubenas Florence et Benasayag Miguel (1999), *La fabrication de l'information*, Les journalistes et l'idéologie de la communication, Paris, La Découverte.

³⁷³ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 63.

elle signifie notamment une capacité de justification également partagée par les journalistes, leurs interlocuteurs et le public, tous capables de discuter ouvertement des discussions dans lesquelles l'information doit être produite et diffusée. Il s'agit notamment, dans cette optique, de savoir dans quelle mesure le journaliste est lui aussi capable de donner publiquement les raisons de son comportement et d'expliquer la façon dont il procède. Les atteintes à la morale professionnelle deviennent dès lors susceptibles de mises en discussion entre membres du public et journalistes, ou entre les journalistes et leurs supérieurs hiérarchiques. »³⁷⁴

Ce qui apparaît donc aussi caractéristique dans l'hebdomadaire est cette habitude de mettre en scène dans l'espace public des discours sur les pratiques journalistiques en général, en rappelant en filigrane, ou très explicitement, les siennes. Si la satire, de façon très attendue remplit cette fonction de critique plus ou moins acérée du monde qu'elle observe, elle ne s'accompagne pas obligatoirement ou ne cohabite pas si facilement avec une argumentation clairement formulée ou une forme de « morale ».

L'entreprise de « désacralisation » des personnalités, de leurs discours, des institutions est non seulement un exercice salutaire mais il se présente même comme une interaction nécessaire. Dans l'univers des grands groupes médiatiques, cette petite voix discordante assure un rôle de décryptage des enjeux sous-jacents. L'angle satirique vient finalement souligner les écarts et non les désamorcer.

³⁷⁴ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 64.

1.2. L'observateur critique du monde de l'information et de la communication

Il peut paraître tout à fait paradoxal que le discours satirique ait à justifier ses sujets et ses choix. Le choix du registre satirique ne lui permet-il pas de s'exonérer de laborieuses explications auxquelles sont tenus ceux qui traitent l'information de manière sérieuse ?

Pourquoi serait-il encore redevable puisqu'il s'affiche d'abord comme un discours « autre » ? Ainsi, dans la manchette du *Canard enchaîné*, juste sous le titre de l'hebdomadaire, figure bien cette précision, que nulle autre parution pérenne ne propose dans la presse écrite : « *Journal satirique paraissant le mercredi* ». Pourtant, une des caractéristiques récurrentes du discours satirique est d'avoir régulièrement à s'auto-justifier, s'auto-légitimer, à mettre à jour ses pratiques.

1.2.1. La régularité discursive dans le discours sur les pratiques journalistiques

Des rubriques régulières

En pages intérieures, nous pourrions citer toutes ces brèves de la page 5, celles de la dernière page où nous distinguons facilement par le changement de typographie – le passage à l'italique - le très grand nombre d'emprunts à différents supports médiatiques, notamment de la presse écrite. Il faut ajouter les rubriques de page 7 : « *Rue des Petites Perles* » ou « *A travers la presse déchaînée* », les articles sur la télévision : « *Canard Plus* » ou « *La Boîte aux Images* ».

Bien sûr toutes ces occurrences ne sont pas des exemples de métadiscours sur la presse, mais ils témoignent au moins de cette attention

portée aux « concurrents ». A l'exception du relevé des « perles », il s'agit en tout cas presque toujours de commenter autrement le sujet traité.

L'hebdomadaire contient deux rubriques spécifiques : *Canard Plus* et *La boîte aux Images* dont les thématiques essentielles sont les enjeux de pouvoir, les nominations à des postes-clés, la critique du fonctionnement de certains médias.

« *La Boîte aux Images* », cette rubrique dont la dénomination désuète fait référence aux diffusions télévisées choisit, chaque semaine, de rendre compte d'une émission, très généralement un documentaire. Le choix se porte, dans la très grande majorité des cas, sur un documentaire « engagé », dont l'hebdomadaire fait l'éloge. Par exemple celui sur Stéphane Hessel en novembre 2010, dont le journaliste salue la capacité à s'indigner encore, à près de 90 ans. Il peut aussi être très critique comme ce compte rendu consacré à un documentaire sur l'épouse du Président de la République en octobre. Nous y retrouvons les mêmes griefs qu'évoqués précédemment sur le décalage entre la réalité et des faits et la volonté de dénoncer des stratégies de communication en trompe l'œil (« *Tout pour le grimage* »). L'article se conclut, en outre, par l'antiphrase « *C'était une émission non publicitaire du service public* » qui souligne la collusion entre le monde politique et celui d'une certaine presse.

La Boîte aux Images

L'enjôleuse de l'Elysée

MAIS non, elle n'est pas frivole, Carla ! Cela saute à son œil bleu dans le documentaire de Marc Berdugo que diffusait France 3, dimanche soir 3 octobre. Une œuvre authentique authentifiée, dans la mesure où l'on peut être certains que pas une image, pas une attitude de notre héroïne nationale n'a échappé à la vigilance des gardiens de la communication du Château. On y voit même, vers le début, un Seguela tout réjoui s'immiscer dans le couple présidentiel : puisque, après tout, il sera entré dans l'Histoire de France comme le marieur des comédies de Molière, témoin numéro 1 de leur rencontre.

Carla ? Une vraie pro. « *Moi, je ne veux pas me prendre au sérieux, c'est trop triste* », lance-t-elle entre deux grimaces à la caméra : « *Madame la Présidente, quelle angoisse !* »

Et en effet, au détour de chaque séquence, surgissent ses armes secrètes, qu'elle enfouit illico dans son réticule : les petits pinceaux et les bâtons de rouge, de rose, de couleurs pâles. Tout pour le grimage. On connaissait la Pompadour, née Poisson. Nous avons la Pomponnée, née coiffée. A moins que ne surgissent à point nommé les affidés de sa garde rapprochée maniant peigne, ciseaux, matériel à Brushing. Pas une seconde de distraction. Une mèche de travers et tout serait foutu.

Pas un instant de répit. Tout est pensé. En déplacement sur un théâtre d'opérations lointain, au Burkina Faso, par exemple, elle peut sortir de son havresac trois ou quatre paires de pompes différentes, de la bottine pour la boue des chemins à l'escarpin de réception. Il ne manque pas un bouton à ses tenues. Et elle a bien raison d'ajouter : « *Je suis la cerise sur le gâteau qui ferait honneur à ce gâteau.* » Applaudie en cela par un fin connaisseur de la sucrerie, Michel Drucker : « *C'est très flatteur pour la France...* »

On ne saurait en vain se vouloir essentiellement futile. Reconnaisante en outre à une position qui lui a permis de découvrir, grâce à son Fonds mondial de lutte contre le sida, logé sous les lambris de l'hôtel Marigny, la vraie pauvreté sur laquelle elle n'avait guère eu l'occasion de s'appesantir. Et nous voyons l'icône, après

avoir répété que son arme principale était son image, en mission chez les esclaves noirs du Koweït, dans les bidonvilles d'Afrique, sur un trottoir de Paris avec le Samu social de Xavier Emmanuelli, où elle s'extasie devant ces gens qui aident les SDF : « *Le plus noble et le plus bouleversant dans leur travail, c'est de tenir leurs mains, même s'ils sont pleins d'alcool.* »

Lui, le petit Nicolas, est plein d'admiration, là-bas, lors d'un concert à New York à l'occasion d'un anniversaire de Nelson Mandela, noyé dans le public, il la dévore des yeux quand elle monte sur scène. Il a la foi. Elle chante : « *Oui, quelqu'un m'a dit que tu m'aimais encore...* »

Chouchou sait, lui, comment elle va sauver le monde. Sans fautes, sans paillettes et sans élever la voix. Tellement qu'elle est fortiche, sa femme. C'était une émission non publicitaire du service public.

B. Th.

SALON DE L'AUTO : TRIOMPHE



- Tu me refais le coup de la
- Oui, tous les 100 km quand

*A travers
la Presse
déchainée*

Ça plante pour lui
Dans « La Tribune de Genève » (14/9) :
« *Au G20 de trancher et de, peut-être, se rapprocher du pieu discours du président français.* »

La Boîte aux Images

Son grain d'Hessel !

SON nom figure sur la liste des morts du typhus au camp de Buchenwald : l'un des titres de gloire de cet homme de 93 ans. Il avait 7 ans quand sa drôle de famille a quitté Berlin pour Paris. Sa mère, on la connaît par le film de François Truffaut « Jules et Jim », tiré du livre d'Henri-Pierre Roché : elle aimait deux hommes en même temps. Cela les rendait heureux. Ils ne s'en cachaient pas. Son père était l'un d'eux. Stéphane Hessel est né en 1917.

Une enfance française qui se nourrit de rencontres avec Marc Chagall, Duchamp, Pi-

casso et la langue française. Le bac à 15 ans : « *J'avais réussi à épater ma mère.* » Voilà pour le côté bonheur. Il aurait pu n'explorer que cette rive-là. Mais il y a tant à raconter après : ce que fait le document terriblement émouvant de Sophie Lechevalier et Thierry Neuville (vendredi dans « Empreintes », sur France 5). Des hommes comme celui-là, combien en naît-il par siècle ? La guerre survient. L'Occupation. La tête pleine de rêves et de poèmes, il s'engage dans la Résistance. Va voir de Gaulle à Londres. Rafilé en 1944 à Montparnasse. Juif, en plus. Entassé avec d'autres dans des chambres de bonne de l'avenue Foch. Torturé puis expédié à Buchenwald.

Là, un détenu, médecin dans le civil, Eugen Kogon, a une idée audacieuse d'évasion. Il choisit trois condamnés, les entraîne au bloc des victimes du typhus, où gisent trois jeunes Français décédés. Echange les identités, les corps. Les vivants sont munis du nom des arvens. Lui, c'est Michel Boitel. Transféré dans d'autres camps, dont le dernier sera Dora, il s'évadera à nouveau en 1945. « *Je suis content d'avoir subi ce que je pouvais endurer sans être anéanti* », conclut-il.

A 30 ans, en 1947, cet homme sans haine se retrouve à New York aux Nations unies, en compagnie de Robert Schuman, en train de se passionner pour la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 à l'unanimité, au palais de Chaillot. Il y croit toujours. « *Nous avions vécu l'avi-lissement avec Hitler. Nous voulions rétablir la dignité de l'être humain.* » Il ajoute, citant le Prospero de Shakespeare : « *Nous sommes de la substance dont sont faits les rêves.* » La poésie l'a aidé à survivre dans les camps, et il n'a jamais cessé d'en écrire. Signe du destin, parmi tant d'autres, le traducteur allemand de son dernier recueil n'est autre que le fils de ce docteur Kogon qui lui a sauvé la vie à Buchenwald.

En 1977, nommé ambassadeur de France à l'ONU, il consacre son énergie, quels que soient nos gouvernements, à tenter d'apporter une réponse au sous-développement. C'est difficile.

Mais, à plus de 90 ans, il continue à s'indigner. Un jeune homme comme on n'en fait plus.

B. Th.

15 MILLIARDS
DE CONTRATS SIGNÉS



Le Canard enchaîné

1,20 € (TVA 2,10 %)
☎ 01.42.60.31.36

FAX : 01.49.27.97.87

redaction@lecanardenchaîné.fr
173, rue St-Honoré - 75001 Paris Cedex 01

SA Les Editions Marechal-
Le Canard enchaîné
Capital : 100 000 € (durée : 99 ans)
Président-directeur général
et directeur de la publication :

Michel GAILLARD

Principaux associés :
Michel GAILLARD, André ESCARO,
Nicolas BRIMO, Erik EMPYAZ
et des salariés du journal.

Rédacteurs en chef :
Claude ANGELI, Erik EMPYAZ.

Fondateurs :
Maurice et Jeanne MARECHAL.

Anciens directeurs :
R. TRÉNO et André RIBAUD.
Composition : Publications-Elysées, Paris.
Impression : P.O.P., Paris - M.O.P.,
Vitrolles - Ouest Print, Bournezeau,
Nancy-Print.

N° CPPAP : 0113 C 82612 - ISSN 0008-5405

Printed in France - Diffusion N.M.P.P.

Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales et téléphoniques.
Les manuscrits et documents

Figure 54: La Boîte aux Images, 6/10 et 10/11/2010

L'autre rubrique régulière, « *Canard Plus* », est constituée d'une rivière de brèves consacrées à l'observation du fonctionnement des médias et, plus particulièrement, de l'audiovisuel français. Elle peut être comparée à « *La*

mare aux canards » de la page 2, les directeurs d'antennes, PDG de chaînes, journalistes ou animateurs y remplacent les élus politiques. Des « fuites » recueillies par les journalistes du *CE* donnent une idée des tensions, des luttes de pouvoir et d'ego dans le monde de l'audiovisuel.

Des occurrences régulières concernant la question des sources d'information, notamment dans la presse écrite.

Comme nous avons eu l'occasion de le relever dans la partie consacrée à l'argumentation dans l'hebdomadaire, l'une des caractéristiques du *CE* est cette attention portée aux processus de collecte, de diffusion et de circulation de l'information. En 2010, vingt-cinq articles figurant sur la une donnent lieu en priorité, à des critiques ou des mises au point. Nous reprendrons notamment dans la partie suivante consacrée au métadiscours, les faits liés au problème des « écoutes » des journalistes et à la protection des sources.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Total des occurrences
Observation du fonctionnement de la presse	Défense des libertés publiques (loi sur les écoutes tél, (les « fadettes »)	13/1 + 6/1 + 20/1 + 19/5 + 26/5 + 30/6	25
	Protection des sources des journalistes	27/1 (x4) + 24/2 + 31/3	
	La « surveillance » des médias et de leurs pratiques (7/4, 14/4, 1/12, 10/11) ou des stratégies de communication (6/1, 27/1, 31/3, 14/7)	7/4 + 14/4 + 14/7 (X2) + 29/9 (X2) + 3/11 + 10/11 + 17/11 + 24/11 + 01/12 + 22/9 + 18/8	

Figure 55: Observation du fonctionnement de la presse à la "une" en 2010

En dehors des rubriques attitrées, Le *CE* fait très régulièrement référence à ses concurrents et leurs « défauts ». La « surveillance » des pratiques des médias et leur traitement de l'information est un sujet de prédilection. Plus de 80 articles (nous utiliserons en particulier les 25 du tableau ci-dessus et les 9

du tableau suivant), en plus des rubriques régulières, viennent confirmer ce rôle de sentinelle des dérives. En filigrane, ou parfois clairement formulé, l'indépendance dans le traitement de l'information.

Ce « sous-corpus » nous intéresse d'autant plus qu'il met en exergue les discours tenus sur les médias et aborde les principales thématiques des études en sciences de l'information et de la communication sur le système médiatique. Bien des articles, en dehors des éditoriaux dont c'est également un sujet récurrent, pointent des anomalies dans les rapports ou plutôt les collusions entre médias et élus politiques.

L'hebdomadaire accorde une très grande vigilance à la protection des sources, point déterminant sur lequel nous reviendrons un peu plus loin. Ainsi, en 2008, en plus des réponses apportées à certaines accusations, il aura l'occasion de le rappeler à l'occasion d'un projet de loi sur le secret des sources, puis en fin d'année par le biais d'un éditorial intitulé « *Mandale d'amener* » (3/12 page 1) sur l'interpellation musclée d'un ancien directeur de *Libération*. Le jeu sur les registres de langue qui amène à la substitution du mot « mandat » par la « mandale » contribue à confirmer la déconsidération de la démarche policière. En 2010, nous avons trouvé trace des mêmes rappels, dont nous allons détailler les contenus.

1.2.2. Deux constantes

Deux constantes reviennent régulièrement dans ces articles qui observent l'accès à l'information, sa circulation et sa diffusion dans l'espace public.

1/ Tout d'abord la volonté du *CE* de relayer au grand jour, le mélange des genres (les connivences et interactions entre responsabilités politiques et services d'information, entre intérêts économiques et information)

Canard Plus est l'occasion de dénoncer certaines pratiques journalistiques, notamment le « mélange des genres », entre information et publicité, entre journalistes et responsables politiques, entre responsables d'antennes (publiques) et pouvoir politique en place.

Le 6/1/2010, une brève épingle un reportage de J-P Pernaut sur TF1, qui mélange les genres et s'avère même mensonger : « J-P Pernaut a proposé un joli sujet auto promotionnel sur « la semaine de l'emploi » organisée par TF1 et le Pôle emploi. ». Un chômeur y aurait décroché un travail en moins de 24 heures. En réalité, six jours plus tard, « le même a été viré sèchement ».

TF1 est la chaîne présentée comme la plus complaisante à l'égard du pouvoir en place. Mais, comme l'illustre cet article du mois de mai, le Président cherche aussi à utiliser France 2 pour « humaniser l'image du couple présidentiel ». Le titre est très clair sur la trop grande proximité entre un responsable politique et ce média : il est coproducteur d'une émission. Au passage, relevons, à nouveau l'utilisation du diminutif Sarko, l'utilisation d'un document interne qui vient attester de la réalité des faits, la présence de « Carla » dans le dessin de Cabu, dans ce rôle de représentation, dénoncé par ailleurs.



Figure 56: Sarko coproducteur TV 26/5/2010

L'hebdomadaire propose même un « Manuel du petit interviewé » et annonce une « explication de texte » du « numéro » de communication du Président (« un vrai festival ») dans une émission télévisée du mois de novembre. Cette fois, trois chaînes étaient mobilisées : TF1, France 2 et Canal Plus, et trois journalistes les représentaient. Le chapeau est extrêmement sévère

sur les décalages que nous signalions en troisième partie entre les discours et les faits :

« Quel beau numéro, cette grande interview de Sarkozy par trois journalistes « vedettes » ! Pendant près de deux heures, ce mardi 16, le Président s'est amusé à plastronner, à humilier ses intervieweurs, et ce devant 12 millions de téléspectateurs. Enfumeur, c'est un métier. Voici ses six meilleurs trucs. » CE 24/11/2010

Le journaliste J-L P. (pour Jean-Luc Porquet, rédacteur habituel de la rubrique *Plouf*, en page 5), énumère donc ces six points, qui correspondent bien au portrait satirique de N. Sarkozy détaillé dans la seconde partie de ce travail. Il se caractérise notamment par son aptitude à nier les évidences et à inverser les rôles. Il n'est plus « interviewé », mais le véritable metteur en scène de sa propre parole politique. « *Nier l'évidence, Jouer les matamores, Faire la nique aux journalistes, Bidonner un maximum, Entourlouper tout le monde, Et ne pas oublier un gag d'anthologie* ». Les journalistes concernés, des « vedettes », avec les guillemets pour signaler le premier problème, sont ridiculisés dans ce dispositif tout à la main de la Présidence et de ses conseillers en communication. Le « gag » final est un lapsus du Président affirmant : « *Ma détermination n'a rien changé* » et cette chute de l'article résume parfaitement la teneur de la critique principale du *CE*.

Manuel du petit interviewé

A la télé, Sarkozy nous a offert un vrai festival. Explication de texte.

Quel beau numéro, cette grande interview de Sarkozy par trois journalistes « vedettes » ! Pendant près de deux heures, ce mardi 16, le Président s'est amusé à tordre le cou au réel, à inventer des chiffres, à plastronner, à humilier ses intervieweurs, et ce devant 12 millions de téléspectateurs. Enfumeur, c'est un métier. Voici ses dix meilleurs trucs.

1.- Nier l'évidence

« Ce n'est pas un gouvernement partisan. » Bien sûr, la preuve : Kouchner, Borloo, Morin, Amara, représentants de « l'ouverture », ont été virés, et plus de la moitié des trente ministres sont d'anciens RPR.

« Viré aussi, Eric Woerth : « Lui-même m'a dit qu'il serait plus simple de se défendre s'il n'était plus ministre. » Faux : Pujadas lui rappelle d'ailleurs que, le matin même, le triste ministre aux casseroles assourdissantes a déclaré sur RTL : « J'ai toujours dit que je désirais rester. » Sarkozy : « Non, non ! » Puis, essayant de noyer le poisson : « Il y a aussi la peine personnelle que l'on peut avoir. » Snif...

« Borloo : « Il a jugé lui-même qu'il serait plus utile, y compris à moi, en redevenant parlementaire. » D'ailleurs, l'ex-ministre écolo se réjouit tellement de ne pas avoir décroché le poste de Premier ministre qu'il a annoncé haut et fort la Grande Vengeance Centriste.

« Le nombre de ministres est en diminution de 30 %. » Faux : l'équipe ministérielle est passée de 37 à 30, soit 19 % de moins. Mais il est vrai que, pour calculer pareil pourcentage, il faut une intelligence plus que « normale ».

« Dans un pays qui fait de la présomption d'innocence un principe cardinal, mon Dieu, comme tous ceux qui ont parlé ont bafoyé ce principe ! » Lui le premier : voilà un an, en

septembre 2009, alors que s'ouvrait le procès Clearstream, il avait lâché à la télé sur Villepin une petite phrase qui avait fait scandale : « Deux juges indépendants ont estimé que les coupables devaient être traduits devant un tribunal correctionnel. » Villepin était alors simple prévenu. Il est aujourd'hui relaxé (le parquet a fait appel).

2.- Jouer les matamores

« Les autorités chinoises ont eu une influence sur la junte birmane parce que je lui en ai parlé (au président chinois), voilà ! » : si Aung San Suu Kyi, l'opposante aux tyrans birmanes, a été libérée, c'est grâce à qui ? A bibi ! Ben voyons, on te croit sur parole... Et si le Prix Nobel chinois croupit toujours en taule, c'est aussi sur conseil de Sarko à Hu Jintao ?

« Deux carreaux de cassés », c'est tout ce qu'a vu Sarko cet été lorsque des gens du voyage se sont attaqués à la gendarmerie de Saint-Aignan. Et d'accuser les médias d'avoir gonflé l'événement. Les 500 militaires envoyés sur place doivent être contents d'apprendre qu'ils se sont déplacés pour des prunes.

« Dans le discours de Grenoble », c'est tout ce qu'a vu Sarkozy en désignant dans son discours de Grenoble les Boms à la vindicte publique, puis accusant aujourd'hui les médias d'avoir jeté de l'huile sur le feu : la pauvre Claire Chazal n'en est toujours pas revenue.

« J'aurais d'ailleurs préféré qu'il restât » : oh ! le bel



imparfait du subjonctif pour évoquer le douloureux cas Borloo. On se croirait dans « La princesse de Clèves » !

« Le devoir des étrangers, c'est de respecter, dit le pape, je cite expressis verbis, de respecter la loi des pays d'accueil » : « expressis verbis », comme c'est chic ! Ça veut juste dire « dans les mêmes termes ». « Je la ramenum in peu beaucum », c'est aussi dans les pages du Larousse ?

3.- Faire la nique aux journalistes

« Vous créez vous-mêmes, les médias, des situations de stigmatisation. » Jouer les pyromanes en désignant dans son discours de Grenoble les Boms à la vindicte publique, puis accusant aujourd'hui les médias d'avoir jeté de l'huile sur le feu : la pauvre Claire Chazal n'en est toujours pas revenue.

« Oui ou non, madame Chazal, la Commission a-t-elle dit que ce qu'a fait la France est légal ? Oui ou non ? » Jouant au prof tyrannique confronté à un cancre pris en faute, Sarkozy a méchamment triomphé. Chazal n'a pas répliqué : il lui aurait pourtant suffi de rappeler la circulaire du dircaib d'Hortefoux qui visait notamment « les Roms », et qui a été supprimée en catastrophe pour éviter justement une condamnation de la part de Bruxelles. Le silence de la présentatrice de TF1 a permis à Sarko d'en rajouter, trois secondes plus tard : « Je n'ai pas entendu votre réponse. » Si en plus vous pouviez me lécher les talonnettes...

« Vous me prêtez une intelligence normale, moyenne ! », demande Sarkozy à Denisot. Belle question piège ! Répondre « limitée » et voir l'effet produit aurait été un grand moment d'émotion.

« La France serait la championne des impôts » de tous les pays européens ». « Nous avons même dépassé la Suède et le Danemark. » Faux, d'après le rapport de juin dernier sur les tendances fiscales en Europe, au classement des taux d'imposition, la France est 6^e (avec l'Italie), derrière le Danemark, la Suède, la Belgique, la Finlande et l'Autriche.

« Les lycéens d'aujourd'hui, il y en aura un sur deux qui vivra jusqu'à 100 ans. » D'après certains chercheurs très optimistes, oui. Mais nombre d'autres estiment que seuls 11 % des enfants nés en 2000 finiront centenaires.

5.- Entourlouper tout le monde

« Le chômage reculera l'année prochaine. Il n'y a pas de fatalité. Il y aura un engagement total sur ce front-là. » On sait ce qu'a donné « l'engagement total » du quinquennat : en mai 2007, la France comptait 2 036 600 chômeurs (de catégorie I). Aujourd'hui il y en a 700 000 en plus.

« Jamais, à aucun moment, d'aucune façon, je me préoccupe (sic), de près ou de loin, des téléphones, des lieux et des rencontres des journalistes français, étrangers ou européens. » Ha, ha, ha ! Il s'occupe seulement de leurs sources.

« Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts » : juste, pour le budget 2011, une augmentation de 10,9 milliards d'impôts due à la suppression de certaines niches fiscales...

6.- Et ne pas oublier un gag d'anthologie

« Ma détermination n'a rien changé. » On allait le dire. J.-L. P.



Figure 57: Manuel du petit interviewé, CE 24/11/2010, page 5

Un autre article, en page 3 du 14/4/2010, s'intitule « Sarko fait des pieds et des Minc à la télé ». Son sous-titre insiste sur la mainmise élyséenne dans la gestion de ce média de service public : « Carolis a suspendu la privatisation de la régie publicitaire destinée à l'ami Courbit, offrant à l'Elysée un excellent prétexte pour lui trouver un remplaçant ».

La presse de droite (en l'occurrence *Le Figaro*) est jugée forcément plus que complaisante à l'égard du président en exercice, comme en témoigne le dessin reproduit dans l'en-tête de cette quatrième partie. Derrière l'extrême courtoisie des propos qui félicitent le président de sa mise en retrait dans une campagne électorale des régionales (« *Je vous remercie d'avoir choisi Le Figaro pour ne pas vous impliquer dans la campagne* », CE 10/3/2010), il y a l'absurdité de la situation. De fait, à nouveau, dans la présentation de l'ethos du personnage que construit la mécanique satirique de l'hebdomadaire, « Sarko » est en train de faire l'inverse de ce qu'il dit.

Autre exemple, représentatif cette fois des pressions du pouvoir sur les chaînes publiques avec les conséquences d'une chronique de Stéphane Guillon qui a ulcéré le ministre de l'intérieur Eric Besson :

Eric Besson a donc obtenu, le 22 mars, des excuses inédites de la part du pédégé de Radio France, Jean-Luc Hees. Depuis le parking de la radio, il a appelé illico J-L Hees. D'abord pour le menacer de ne pas venir au micro de la station, puis accepter mais sous conditions : d'abord pouvoir répondre à Guillon ; ensuite obtenir des excuses publiques. » CE 24/3/2010

L'hebdomadaire aura l'occasion de revenir, les semaines suivantes sur cet accrochage, puisque Stéphane Guillon sera licencié de *France Inter* en juin 2010³⁷⁵. Dans les motifs, cette chronique sera, à nouveau, évoquée.

Les conflits d'intérêt qui interagissent sur l'indépendance journalistique sont évoqués très régulièrement. Trois brèves, de décembre 2010 sont reproduites ci-dessous, à titre d'exemple car les occurrences étaient plus nombreuses

³⁷⁵ Nous revenons sur cet épisode dans le dernier chapitre.

A M6, par exemple, l'éloge de la réussite de Xavier Niel, par ailleurs un des gros annonceurs de la chaîne, est présenté comme très intéressé, sur une chaîne dont on signale l'habitude de « caviarder » les reportages « *contrariant les annonceurs de la chaîne* ». Un portrait, dans la rubrique *Prises de bec* de la même édition du 29/12, du patron de téléphonie et fournisseur d'accès à Internet souligne également les interactions entre le monde économique et le monde de la presse. Il vient de « débarquer » assez brutalement le directeur du journal *Le Monde*, dont il est devenu le nouvel actionnaire majoritaire.

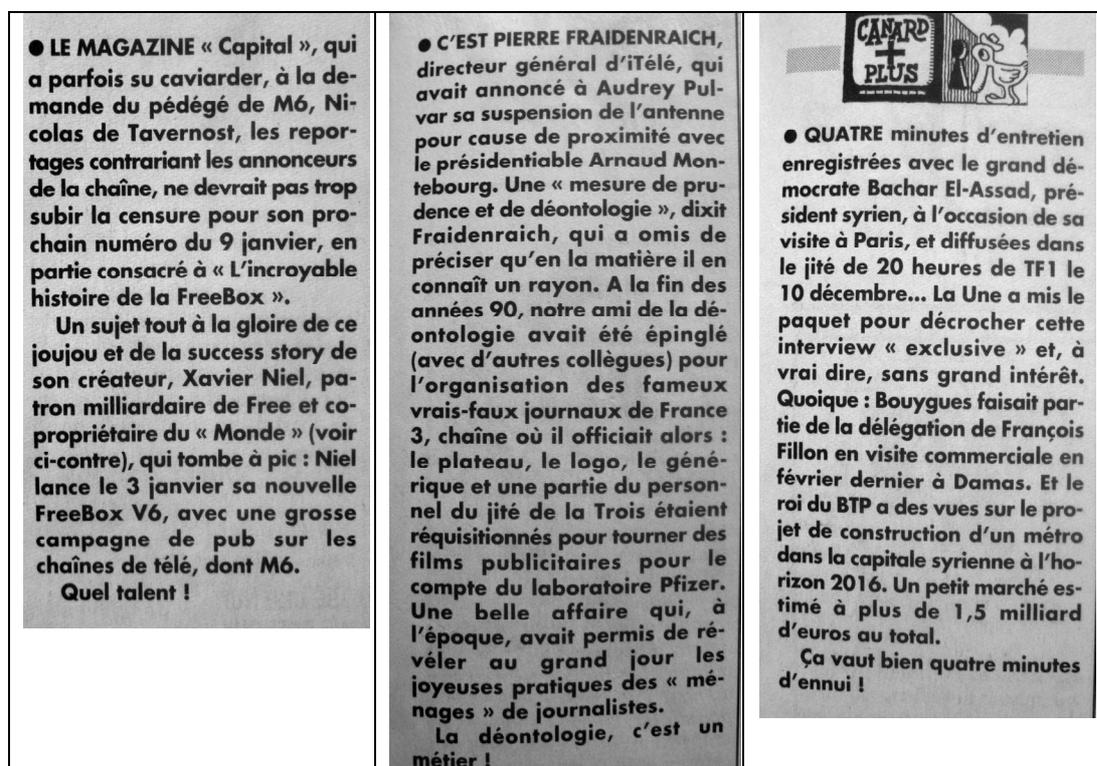


Figure 58: 3 brèves de Canard Plus en décembre 29/12, 1/12 et 15/12/2010

Beaucoup plus cruel, quand on met en regard de la guerre civile qui n'en finit pas de dévaster le pays depuis 2011, une brève évoque la collusion entre TF1, Bouygues et Bachar El-Assad. Les 4 minutes d'interview exclusive à la gloire du président syrien sont liées, dans la brève, à l'espoir de Bouygues, actionnaire majoritaire de TF1, de décrocher la construction d'un métro à Damas.

Enfin, le terme de déontologie apparaît trois fois dans une brève consacrée au directeur général d'I-télé. Le *CE* rappelle qu'une vingtaine d'années plus tôt, celui qui se targue aujourd'hui de respecter une déontologie, pratiquait allègrement le mélange des genres et la « *joyeuse pratique des ménages des journalistes* ».

Dans un corpus de l'année 2008, nous avons effectué un recensement d'une teneur et d'une ampleur comparables. Un exemple parmi bien d'autres le 10/12/2008. La rubrique *Canard Plus* ne comporte que deux brèves. La première évoque le limogeage d'un journaliste de France 24 (Ulysse Gosset), filiale de l'AEF (Audiovisuel Extérieur de la France) pour « cause de crime de lèse-Kouchner ». La directrice générale de RFI est Christine Ockrent. Le journal avait consacré plusieurs brèves pour dénoncer la nomination au pôle général de l'épouse du Ministre des Affaires étrangères. Il a dénoncé le despotisme de certains dirigeants ou responsables, les pressions, les censures qui s'exerceraient sur des journalistes dans des structures publiques ou privées : « *La Reine de France 24* » (23/1 page 5). L'autre brève évoque les remous au sein de la rédaction du *Journal du Dimanche* qui a : « *expédié une missive à Lagardère pour dénoncer la dérive éditoriale sarkozyste de l'hebdo.* ». En 2008, toujours, d'autres dérives « sarkozystes » : « *Quand TF1 fait la loi au Parlement* » (26/11 page 3), « *Bolloré, yacht amiral de la pub d'Etat* », (3/12 page 3), l'intervention de l'Etat ou du gouvernement dans les médias, notamment de service public comme lors de la réforme des chaînes publiques audiovisuelles : « *Annus hypocrisis* » (10/12 page 1) évoque la future nomination par le Président de la République du PDG de France Télévisions. Les relations notamment du Président N. Sarkozy avec les médias faisaient déjà l'objet d'une attention particulière : « *Sarko et le journalisme de cour : au secours !* » (16/1 page 8), « *Télé-Sarko : du fric pour TF1 et du flou pour F2* » (27/2 page 4), « *Sarkopains d'abord* » à propos de TF1 et LCI (9/7 page 7), « *Sarko et la presse, une vraie caricature* » (14/5 page 8)...

Dans un registre assez proche, l'hebdomadaire soulignait la confusion des genres entre information et communication politique : « Une dépêche de

l'UMP » (30/7 page 8), ou commerciale « Sanofi-Aventis, géant de la pharma, prescrit un remède contre la presse » (30/4 page 4).

Dégagé de la pression financière, il observait ses conséquences chez les confrères : « *Un Monde sous contrôle* » (16/1 page 8) à propos des déficits et des exigences des actionnaires, et la bataille autour de la manne publicitaire, surtout après leur suppression le soir sur les chaînes publiques : « *Touche pas à mon spot* » (26/11 page 1), note , dans cette guerre commerciale la possible arrivée d'une agence de presse « au rabais » : « *Agence de presse «low cost en phase de décollage* » (3/12 page 5). Enfin les difficultés des gratuits le réjouissent « *Ruineux naufrage des gratuits* » (19/11 page 4).

Sur l'espace d'un seul mois (celui de décembre 2010 en l'occurrence), une dizaine d'articles épinglent ce type de « mélange »

La rubrique *Prises de bec*, portrait d'un acteur social, responsable politique ou décideur économique, peut aussi être l'occasion de développer l'argument du mélange des genres.

2/ L'autre constante est la formulation d'une indispensable vigilance sur les pratiques de « surveillance» des Etats, notamment la circulation des données sur Internet et les écoutes téléphoniques. L'hebdomadaire réaffirme, à plusieurs reprises, nous aurons l'occasion de le préciser, la nécessité de se tenir sur ses gardes face à des dérives possibles d'un Etat qui aurait une tendance naturelle à vouloir tout surveiller, de façon intrusive et compulsive, adepte du « *vidéoflicage* ». Ce discours est un discours fondateur, constitutif de l'identité du *CE*.

Dans « *La Boîte aux Images* », toujours en page 7, le journaliste a choisi, le 13/1/2010, de détailler le contenu d'un documentaire consacré à la NSA (National Security Agency) diffusée le dimanche précédent sur Arte. Le contenu anticipe le scandale des écoutes « planétaires » de l'agence américaine, qui éclatera en octobre 2013. Le Monde titrera le 21/10/2013 : « *Comment la NSA espionne la France* », puis le 18/3/2014 : « *Comment la NSA a mis sur écoute un pays entier* ». Or la chute de l'article du *CE* mettait en garde contre «

le monstre qui a prospéré », notamment sous couvert de la lutte antiterroriste depuis le 11 septembre 2001 :

« On en est là. Aéroports envahis de machines à scanner, avions interdits aux sales gueules des habitants de 14 pays, passagers examinés à poil. Nous sommes moins libres. Mais plus sécurisés ? On a de quoi, malgré Obama, être perplexe.» CE 13/1/2010

Dans la même édition du 13/1/2010, un article dans la rubrique *Plouf* en bas de page cinq, s'alarme du souhait du gouvernement d'installer des portiques de sécurité à l'entrée des lycées. Le journaliste établit un parallèle avec les aéroports, « *les endroits les plus « sanctuarisés » de la planète* ». Dans « *Partout des portiques* », la chute de l'article peut être rapprochée des inquiétudes formulées dans l'article de « *La boîte aux Images* » évoqué précédemment :

«Voyez Thales, société dont l'Etat est le premier actionnaire, et qui qualifie sa dernière avancée du doux nom d'Hypervisor, « d'avancée majeure ». Il s'agit, à l'échelle d'une ville, de mettre en réseau des tas de systèmes de contrôle, dont la variété est évidemment infinie (vidéoflicage, drones de surveillance, puces communicantes RFID, outils de géolocalisation par satellite, bornes biométriques [...])

Lecteur atypique, gare à toi ! Hypervisor, « architecture informatique de nouvelle génération », traitera en temps réel l'énorme masse de données qui remontera de ces mouchards électroniques. De quoi « conduire à une véritable transformation de la sécurité urbaine », en clair : on pourra fliquer électroniquement une ville entière. Ca ne suffira pas, dites-vous ? On trouvera mieux... » CE 13/1/2010

L'édition de cette semaine-là compte 4 dessins de presse sur le thème de la surveillance électronique (à la une, page 3, deux en dernière page), les associant à d'autres sujets d'actualité, dans la grande tradition des dessins de presse : les polémiques sur le port de la burqa (la manchette titrait : « *La droite agite le voile en tous sens / Cette histoire de burqa, qu'est-ce que ça cache ?* », l'argent du comité d'entreprise d'Air France, les scanners des aéroports, Sarkozy (voir reproduction en figure 26).



Figure 59 : Dessins à la une et page 4 du CE 13/1/2010

La méfiance exprimée par le CE face aux dérives possibles de l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux informatiques réapparaît donc, sous divers angles et dans différentes rubriques avec beaucoup de régularité. Elle est en cohérence avec le refus d'entrer dans le réseau de circulation des informations sur Internet que nous avons évoqué en première partie de ce travail. Lors d'une précédente étude sur un corpus constitué de l'année 2008, nous avons effectué le même type de relevé et les mêmes constatations.

Plutôt qu'une mise en garde, que le journal serait bien en peine de faire suivre d'effets, on peut y retrouver cette volonté de porter dans l'espace public des interactions peu visibles ou considérées comme « anormales » dans

l'exercice de la transmission des informations. Ainsi en est-il de cette intervention du Président de la République dans les choix de la direction du journal *Le Monde*, dont nous avons commenté le dessin (reproduit dans l'entête de la seconde partie), qui fait peser de lourdes menaces sur l'indépendance d'un journal d'information avec lequel le *CE* entretient plutôt de bonnes relations. Le titre de l'article en une était : « *Bientôt la fin d'un « Monde »* » (*CE* 16/6/2010).

1.3. Les interventions métadiscursives du *Canard enchaîné* en 2010

A l'occasion d'un certain nombre de polémiques liées à l'exercice de leur profession de journaliste, « d'accrochages » à propos des pratiques journalistiques en général, et de celles qui sont considérées comme valables au *CE*, il s'agissait d'observer les discours de justifications émanant des auteurs, des acteurs de ce discours et les principales accusations qui leur sont adressées.

Si l'on peut considérer, eu égard aux définitions que nous avons rappelées, que les « accrocs » sont finalement inévitables et en quelque sorte consubstantiels à l'exercice du discours satirique, qui s'est construit pour déranger, il reste à observer de plus près quand surviennent ces « couacs », pour reprendre l'intitulé d'une rubrique du *Canard*, et surtout ce qu'il peut éventuellement ajouter pour commenter ces réactions.

Quels sont les sujets de discorde, les sujets de fond sur lesquels la polémique finit par enfler ?

Quelles justifications propose-t-il alors à ses lecteurs, à ses adeptes ou ses détracteurs ? Quelle est sa légitimité et comment la formule-t-il ? En plus de la vingtaine d'articles évoquée précédemment, qui étaient l'objet d'autant d'ajustements, nous avons identifié 9 articles, sur la une, qui proposaient une argumentation plus générale et amenaient des discours de justifications du *CE* sur ses pratiques et celles de ses confrères.

Les grandes thématiques à la une en 2010			
Actualités politiques, économiques et sociales françaises			
Thématiques	Sujets traités	Dates	Fréquence
Justifications du <i>Canard</i> sur ses pratiques ou les pratiques journalistiques des confrères	(notamment) Enquête interne à la DCRI : qui a parlé au <i>Canard</i> ? Wikileaks (édito)	7/4 +16/6 + 23/6+15/9+20/10+27/10+ 10/11(x2 dont un édito) + 1/12	9 occurrences

Figure 60: Les interventions métadiscursives du CE en 2010

C'est, notamment, sur l'ensemble de ce sous-corpus que nous avons travaillé pour proposer les constatations qui suivent. Dans la logique des arguments les plus fréquemment utilisés que nous venons d'évoquer, en 2010 deux sujets, étroitement liés, conduisent le *CE* à expliciter ce qu'ils disent concevoir de leur métier de journaliste : d'une part les « écoutes » en général et celle des journalistes en particulier, d'autre part la protection des sources.

2. La question des sources

L'information qui apparaît finalement dans l'espace public est d'autant plus intéressante que la source, fiable, est à l'origine d'une « révélation ». La question donc du rapport aux sources d'information, fondamentale dans le journalisme en général, l'est également pour le *CE*. Dégagé des soupçons d'influences d'ordre économique, puisque la publicité est absente et que le journal dégage des bénéfices, il reste à gérer le rapport aux influences « politiques ».

La suspicion, qu'elle soit justifiée ou non, existe d'une trop grande connivence ou d'une trop forte sympathie d'un journal ou de journalistes et de responsables politiques, et l'exercice place souvent le média dans une « situation contradictoire », selon Charaudeau :

« Les médias quant à eux se trouvent dans une situation contradictoire. Ils sont étroitement liés au monde politique pour la recherche d'information : les journalistes sont pour une part dépendants de sources d'information, officielles ou non, qui s'imposent à eux ; ils fréquentent les repas, banquets et autres réunions publiques –et même privées- qui rassemblent des hommes et femmes politiques ; ils établissent et utilisent des réseaux d'informateurs et se dotent de carnets d'adresses qui leur permettent d'obtenir des renseignements plus ou moins secrets, suscitent des confidences, etc. Cependant les médias, pour des raisons de crédibilité, cherchent à se distancier du pouvoir politique. Ils diversifient les sources, procèdent à des enquêtes et investigations de tous ordres. Ils révèlent les dessous de certaines affaires, voire interpellent les responsables politiques, pour prouver au citoyen qu'ils sont indépendants et hors de toute influence politique, car existe toujours le soupçon du journaliste aux ordres d'un pouvoir étatique. »³⁷⁶

Analysant dans le détail ce qui peut amener les journalistes à commettre des « fautes », C. Lemieux, après avoir interrogé plusieurs journalistes du Monde, en tire cette conclusion :

« Dans cette perspective « réaliste » de la relation aux sources, le professionnalisme des journalistes se définit non pas comme une conformation totale à la grammaire publique dans les situations publiques, mais plutôt comme une conformation minimale qui doit garantir par ailleurs les chances de réinvestir, dans la

³⁷⁶ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 22.

séquence d'action suivante, la grammaire naturelle avec l'informateur. »³⁷⁷

L'équilibre est donc fragile et nécessite même une « intelligence tactique ». Il faut préserver sa source, parfois en intégrant le fait qu'il n'est pas possible de tout écrire, des autocontraintes qui apparaissent aussi, à l'inverse, pour assurer un échange tout de même utile avec des informateurs pour lesquels il éprouve peu d'intérêt voire de l'aversion.

L'ambiguïté est même constitutive : se poser en critique extérieur, exigeant une totale transparence et une totale disjonction entre les contacts professionnels et leurs « pendants » tout simplement humains, relève de l'utopie :

« Ce dernier point trahit chez certains critiqueurs une parfaite candeur sociologique (ou si l'on préfère, une méconnaissance profonde de l'homme). Il correspond à l'utopie d'un monde où l'ensemble des rapports sociaux, sans exception, se situeraient sous la dominante de la grammaire publique et où, par conséquent, les individus n'entreraient en relation les uns avec les autres qu'à travers des actes de distanciation. On peut appeler « pur », « totalitaire » ou « infernal » un tel univers où la personnalité, l'intimité et la restitution seraient bannis. On peut l'appeler aussi tout simplement « impossible », l'enclenchement de cycles d'engagement et de restitution et la production d'amitiés qui en découle, n'étant pas le genre de choses dont les êtres humains peuvent « décider » de se passer. »³⁷⁸

Certes, les « distanciations imparfaites » doivent être relevées. Elles peuvent se traduire par exemple par une trop grande connivence en public ou

³⁷⁷ Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 178.

³⁷⁸ Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, p. 182.

par des défauts de recoupement d'une information fournie par une source. Les deux reproches récurrents envers les journalistes sont justement ce soupçon de collusions coupables ou celui de se faire manipuler par des sources. Les deux ont à voir avec un devoir d'indépendance vis-à-vis des sources d'information.

Mais parvenir à établir un contact fiable et fructueux est indispensable. Or, les échecs sont aussi nombreux et tout aussi humains. L'absence de confiance réciproque ne permet pas d'obtenir ce lien qui va au-delà de la fonction et d'éviter la langue de bois, « *cette technique qui empêche l'enclenchement des cycles d'engagement et de restitution entre les individus* »³⁷⁹.

D'un journal à l'autre, d'une époque à l'autre, les grammaires peuvent également évoluer : il n'y a pas de dogme pour régir en permanence et pour toujours le fonctionnement du travail de journaliste. Il existe des « écarts de style » dans chaque groupe humain, dans l'acceptation de règles ou de jugements moraux, ce que démontrent les analyses de C. Lemieux sur les évolutions des rapports entre journalistes et personnels politiques sur quelques décennies. De même, l'éclairage des pratiques journalistiques françaises par la comparaison avec quelques pratiques d'autres pays (Angleterre, Allemagne, Etats-Unis ou Italie) confirme la relativité de certaines règles et l'adoption de différents *modus vivendi*. Une tendance générale en France se dessinerait dans la pratique d'un journalisme plus déférent, peut-être lié à un penchant plus marqué à « l'intimité », mais qui serait aussi plus littéraire, voire plus affaire d'intellectuels (issus souvent des mêmes grandes écoles).

A l'inverse, le *CE* sera amené à poser des limites concernant le recueil des informations. Puisque le journal dénonce l'espionnage et les pratiques des écoutes des journalistes, il prend aussi ses distances avec la pratique des journalistes « infiltrés », notamment pour une émission télévisée diffusée sur *France 2*. « *Un sujet très balancé* » y déplore un dévoiement de la profession de journaliste, confondant son rôle « avec celui d'un policier ».

³⁷⁹Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 174.

UN SUJET TRÈS BALANCÉ

« **O**N ne dénonce pas, on signale », se justifie Hervé Chabalier, producteur de l'émission controversée de France 2 « Les infiltrés », pour expliquer qu'un reporter ait livré à la police les noms de 22 pédophiles présumés sur lesquels il enquêtait. On croirait entendre le mythique Raoul Volfoni des « Tontons flingueurs », très récemment rediffusés sur la même chaîne, lancer son anthologique « *J'balance pas, j'évoque* » ! Sauf que, là, ce n'est pas du cinéma, et que les intéressés ne se contentent pas d'évoquer. On peut à l'infini jouer sur les mots, mais chacun sait que ce genre de cosmétique du vocabulaire ne sert qu'à tenter de rendre plus présentable le fait de se retrouver dans un dilemme poisseux : dénoncer de potentiels criminels ou prendre le risque de laisser des crimes se commettre.

« On ne va pas s'empêcher de dénoncer un violeur de mineurs parce qu'on a sa carte de presse », argue David Pujadas, le présenta-

teur de l'émission incriminée. Certes, mais on peut, on doit d'abord s'empêcher d'utiliser sa carte de presse pour se mettre en pareille situation, celle d'un fâcheux mélange de genres et surtout de fonctions. Car le problème n'est pas tant de parler de « *citoyen* » plutôt que de « *balance* ». Pas d'employer un mot pour un autre, mais d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de flic ou de justicier à la place de celui de journaliste.

Or c'est très exactement le concept des « Infiltrés » : dissimuler sa fonction de journaliste et sa caméra en se faisant passer pour un autre. Et c'est être en contradiction avec deux règles de base du métier de journaliste : ne pas « *invoker un titre ou une qualité imaginaire* » et, plus grave, ne pas confondre son rôle « *avec celui d'un policier* ».

Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'information-spectacle, sur ces vieux mais sains principes, « Les infiltrés », en s'abritant derrière leur bonne conscience

de « *citoyens* », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentes.

Bien sûr, même si le pape, quand elle concerne ses troupes, la considère comme sujet de « *jacasseries* », la pédophilie est révoltante. Et on peut évidemment, comme le font les défenseurs des « Infiltrés », dire que, pendant qu'on se lance dans un débat de plus sur le journalisme, le vrai débat, « *c'est qu'aujourd'hui les enfants sont à la merci de prédateurs sur Internet* ».

Pour autant, ce n'est pas la fonction d'un journaliste que de les provoquer et d'en dénoncer, dans ce cadre, les coupables présumés. C'est d'informer sur le sujet, pas de jouer les informateurs. Comme dirait encore Raoul Volfoni : « Chacun son métier et les pédophiles seront bien gardés ! »

Erik Emptaz

Figure 61: Les journalistes infiltrés CE 7/4/2010

La question est, à nouveau pour l'éditorialiste Erik Emptaz, celle d'un coupable « *mélange des genres* ». Il est hors de question « *d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de flic ou de justicier à la place de celui de journaliste.* ». D'autant que ces pratiques mettent aussi en péril, et c'est un point essentiel que nous développons dans ce chapitre, la protection des sources. Elles sont, en plus, motivées par des objectifs d'audience, et d'une transformation de l'information en « *information-spectacle* »:

« Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'information-spectacle, sur ces vieux mais sains principes. « Les infiltrés » en s'abritant derrière leur bonne conscience de

« citoyens », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentables. » CE 7/4/2010

La question des sources d'information est présentée, dans le *CE*, comme la clé de voûte du travail journalistique.

Certains articles sont de véritables « scoops » et vont être repris, dès la veille de la parution, dans les autres médias écrits, versions numériques et papier, les journaux télévisés ou radio. Car, il s'agit très souvent d'informations (politiques), vue des coulisses. Elles proviennent des acteurs sociaux détenteurs de pouvoirs ou de leurs entourages : membres de cabinets ministériels, hauts-fonctionnaires, conseillers, renseignement des journalistes du *CE*. Sous le couvert de l'anonymat, garanti par une culture de la protection des sources, que nous allons préciser dans ce chapitre, certains acceptent de dévoiler certaines informations encore secrètes ou d'évoquer des tensions internes. Cette grammaire du « off » répond, également à des objectifs plus ou moins dissimulés : l'hebdomadaire présente de l'inédit, l'informateur y trouve son intérêt, à titre personnel, ou au nom du respect d'un certain nombre de principes républicains.

La faiblesse du système est l'anonymat des sources, qui permet facilement de contester la véracité supposée des affirmations : les propos rapportés n'ont-ils pas été déformés ? L'autre accusation, la plus fréquente, est celle de « manipulations ». Nous développerons ce point dans le dernier chapitre.

Il est cependant essentiel de distinguer ici ces « off », censés donner une version plus brutale (et plus réelle diront beaucoup) des tensions politiques, et le travail d'enquête, qui, s'appuyant également sur l'anonymat des sources, s'appuie, quant à lui sur la culture de la preuve, évoquée précédemment.

Le rédacteur en chef, Claude Angeli, évoque lors d'un entretien radiodiffusé en août 2011 sur France Inter, l'originalité des sources de l'hebdomadaire : les fuites et révélations auraient pour origine, sans écarter parfois des motifs plus intéressés et plus stratégiques, des réactions morales, « civiques », de citoyens, d'élus, heurtés par certaines dérives. Revenant sur cet événement de « l'affaire des micros » au *CE*, dont nous rappelons dans la sous-partie suivante, à quel point, l'hebdomadaire entretient cette mémoire:

« Quand, en 1974, le contre-espionnage, c'est-à-dire la DST a tenté de poser des micros dans les bureaux du Canard, comment nous l'avons su ? Par quelqu'un de la DST qui a eu une réaction morale, civique pour nous informer que c'était la DST. Quand nous avons sorti les faux électeurs du 5ème arrondissement... c'est un haut-fonctionnaire qui nous a dit : « il y a 3000 faux électeurs dans le 5ème ». On a travaillé trois mois et demi, on a fait du porte à porte [...] Qui nous dit qu'il y a une instruction de Sarkozy pour espionner des journalistes ? Et que c'est la DCRI qui pratique la capture des fadettes. Qui nous dit ça ? Ce sont des gens de la DCRI eux-mêmes, qui trouvent que, quand même, c'est un peu fort de café d'espionner des journalistes qui travaillent sur Woerth, sur Bettencourt, sur Karachi, les rétrocommissions... Ce sont des gens qui n'ont pas un intérêt personnel, politique, ce ne sont pas des opposants, ce sont des gens qui ont une réaction morale, civique et ça c'est très important. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des fois des conflits et des choses... mais c'est quand même des informations provenant de l'UMP sur l'UMP. »³⁸⁰

Trois ans plus tard, en avril 2014, après de nouveaux procès autour de cette question de protection des sources, il reviendra, en compagnie du

³⁸⁰ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

journaliste du *Monde*, Gérard Davet (celui qui avait été mis sur écoute, notamment en 2010), expliquer les enjeux et les dangers sur France Inter, invités par la journaliste Pascale Clark³⁸¹.

2.1. Les « écoutes » des journalistes : le danger majeur.

Une des occasions d'évoquer les pratiques journalistiques en général, et celle du Canard en particulier, s'impose en 2010 au sujet des conséquences du travail d'un journaliste du *Monde* en relation avec « l'affaire Woerth-Bettencourt ». Un article du 15 septembre 2010 donne l'alerte. Intitulé « A l'écoute du « Monde » », il cherche à déterminer comment la publication d'un article dans le quotidien a pu mener à des sanctions « politiques » pour la source de ces informations :

« En deux temps trois mouvements, la taupe a été identifiée et sanctionnée. Magistrat, membre du cabinet de la garde des Sceaux, le coupable, déjà placardisé, va être envoyé ... à Cayenne, ça ne s'invente pas, pour préparer l'installation de la cour d'appel. » CE 15/9/2010

Très vite, l'implication du plus haut sommet de l'Etat dans une affaire d'écoute illégale des sources d'un journaliste ne fait guère de doute pour l'hebdomadaire, qui affirme un peu plus loin que c'est là un « *penchant naturel* » de tout gouvernement :

³⁸¹ France Inter, le 17/4/2014, « Comme on nous parle » Pascale Clark reçoit Claude Angeli et Gérard Davet <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=883008>

« Une enquête –faut-il s'en étonner ?- a été menée discrètement pour savoir qui « balançait » les documents au « Monde ». L'Elysée dément fermement avoir demandé quoi que ce soit. Dénégation à prendre d'autant plus au sérieux que ladite enquête a été conduite par la DCRI, service de contre-espionnage dirigé par Bernard Squarcini, grand pote de Sarko. » CE 15/9/2010

L'antiphrase qui débute par « *Dénégation à prendre d'autant plus au sérieux* » vient souligner les liens historiques qui unissent la création de ce service par le président Nicolas Sarkozy (suite à la fusion de la DST –Direction de la Surveillance du Territoire- et des RG -Renseignements Généraux-) et la nomination de son Directeur Central, qui relève des prérogatives du président en exercice. L'aval de l'Elysée dans cette affaire ne fait donc pas l'ombre d'un doute et l'hebdomadaire cherche à savoir comment il a pu parvenir à ses fins.

Se pose alors rapidement la question des limites légales des recherches effectuées lorsqu'elles remontent jusqu'au journaliste qui divulguera des informations qui relèveraient de la violation du secret professionnel pour son émetteur :

« Comment les limiers de la DCRI sont-ils arrivés à ce brillant résultat ? A vrai dire c'est toute la question. Car la nouvelle loi sur la protection des sources ne saurait interdire à une administration de chercher à savoir qui se rend coupable de violation du secret professionnel. Ce qui est prohibé, ce sont les activités sur l'activité d'un journaliste dans l'exercice de son métier. » CE 15/9/2010

Le recoupement semble avoir été possible grâce à l'examen des factures détaillées des conversations téléphoniques. La facilité avec laquelle il serait

possible de demander ces « fadettes » aux opérateurs de téléphonie pose problème pour la préservation des sources des journalistes. L'hebdomadaire va revenir à plusieurs reprises dans les semaines suivantes sur cet enjeu :

« Au cœur de cette subtile distinction, les factures détaillées, les fameuses « fadettes » que conservent les opérateurs de téléphonie, et qui permettent de savoir qui appelle qui. Il ne fait guère de doute que le confrère du « Monde » a vu ses relevés téléphoniques épluchés. Facile d'affirmer ensuite que ce sont ceux de la taupe qui ont fait l'objet d'un examen attentif. » CE 15/9/2010

Dans l'éditorial habituel signé Erik Emptaz du même jour, titré « *Boniments ministériels* », qui débute avec les dénégations du ministre de l'Immigration sur une circulaire qui viserait spécifiquement la communauté Rom, les mêmes suspicions viennent en fin d'article. Plus précis que l'article de L-M Horeau, dont nous verrons ensuite la portée bien plus généralisante, les discours tenus sont repris et le nom du fonctionnaire concerné est cité, le journaliste procède à une véritable critique sémantique des propos de justification tenus à cette occasion (en gras ci-dessous). Elle débute, elle aussi, par une antiphrase :

« Il ne s'agit pas d'une atteinte à la protection des sources journalistiques. La DCRI, dirigée et diligentée, c'est une coïncidence, par des très proches de Sarko, a juste, on est prié de le croire, procédé à une « **brève et ponctuelle vérification technique** » qui a permis de « **rendre vraisemblable un renseignement** ».

Le « vraisemblable » est d'ailleurs une vraie préoccupation dans cette affaire. Le fonctionnaire du

Ministère de la Justice, David Sénat, conseiller pénal de la garde des Sceaux, soupçonné d'être la source, a été immédiatement viré de son bureau de la place Vendôme et installé dans un placard en attendant une mutation à Cayenne. Mais tout cela n'a « **rien à voir** » avec l'affaire, jure MAM, la mutation expresse de son conseiller n'est pas une sanction, c'est juste « **un retour sur le terrain, demandé depuis longtemps** ». Voilà qui coule de source ! » CE 15/9/2010

Cet éditorial se conclut ironiquement sur le refus d'accepter des explications officielles sans recul et la nécessité d'en souligner les mensonges :

« Malveillants que nous sommes de moquer les propos de notre aimable garde des Sceaux. Il n'y a pas d'affaire. « **Il n'y a eu aucune demande de l'Elysée, à quelque niveau que ce soit** » jure Brice Hortefeux. Et rien ne permet de mettre en doute sa parole. Parce qu'un mensonge ou un démenti qui prend ceux auxquels il s'adresse pour des abrutis, « c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ». Et il se pourrait bien que ce soit le cas ! » CE 15/9/2010

Dans l'article, l'hebdomadaire en appelle surtout à la vigilance et en profite pour réaffirmer le rôle que la presse doit, selon lui, tenir : celui d'un contre-pouvoir face à des gouvernements qui, fondamentalement, structurellement, auront tendance à chercher à savoir qui informe dans leurs organigrammes :

Cette histoire a le mérite d'inviter la presse à moins de naïveté. La loi la plus protectrice n'est pas d'un grand recours quand elle est violée. Et c'est bien la pente naturelle de tout gouvernement de mettre son nez dans les secrets de la presse.

Le conflit est structurel, dialectique, et durera ce que dure le journalisme. D'un côté les pouvoirs, soucieux de protéger leurs secrets, parfois leurs abus voire leurs turpitudes. De l'autre, les journaux, dont le premier devoir est de briser ces secrets et de retourner les cartes.

Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées. »

CE 15/9/2010

Signé Louis-Marie Horeau (qui deviendra en mars 2012 rédacteur en chef de l'hebdomadaire), ce second éditorial de la « une » propose donc explicitement une définition du journalisme, ou s'efforce en quelques lignes d'en poser le « nœud » structurel. Il est bien question de relation au pouvoir. Le journalisme doit (c'est un « devoir ») « retourner les cartes », mettre à jour un certain nombre de secrets ou de dérives inhérents à l'exercice des pouvoirs. Il ne peut qu'entrer en conflit avec eux et il lui faut veiller de son côté à garder ses propres secrets qui le mettent sur la piste des dérives qu'il va faire apparaître dans l'espace public.

Un mois et demi plus tard, à la même place sur la « une » du journal, un article signé L-M H. (ostensiblement le même journaliste) revient sur le même sujet. L'article intitulé « *Retour aux sources* » poursuit son interprétation de la nouvelle « *belle loi sur la protection des sources* » :

« Fauchée en pleine jeunesse ! Avant même d'avoir vécu... La belle loi sur la protection des sources des journalistes n'aura pas fait illusion bien longtemps. Il y a quelques semaines, c'étaient les services de renseignement qui s'asseyaient dessus en obtenant, de façon illégale et sous couvert de « secret-défense », les factures détaillées du téléphone d'un journaliste du « Monde ». Ce qui les a conduits tout droit à la source présumée. » CE 27/10/2010

Le journal en profite pour rappeler la méfiance qu'il avait manifestée lorsque la loi avait été discutée devant le Parlement. Certaines formulations étaient sujettes à interprétation :

« Lors de sa discussion devant le Parlement, la nouvelle loi avait été critiquée par de nombreux juristes car son article un prévoit une exception à la règle : il peut être porté atteinte au secret « si un motif prépondérant d'intérêt public le justifie ». Formule que l'on croyait ambiguë. Elle ne l'était pas. Un motif prépondérant d'ordre public, c'est, par exemple, la rancune du procureur Courroye contre sa collègue Prévost-Desprez. Ce peut être l'assouvissement d'une petite vengeance mesquine. L'identification d'une vilaine rumeur sur le couple présidentiel. Ou, pourquoi pas, demain, la recherche d'un voleur de poules. » CE 27/10/2010

Les journalistes, dont ceux du *CE*, souhaitaient depuis longtemps un texte qui protège très clairement le secret de leurs sources. Si, dans le cas de cette enquête sur le journaliste du *Monde*, la cour de Cassation validait l'interprétation précédemment évoquée « d'un motif prépondérant d'intérêt public », la nouvelle loi prouverait son inefficacité et cette affaire constituerait une bien néfaste jurisprudence.

L'enjeu est présenté comme fondamental pour l'avenir de la profession. Sans protection des sources, le travail du journaliste se réduira à reproduire de l'information « officielle » et l'absence de réaction de la profession n'est pas un bon signe :

« Ne pas protéger les sources, c'est les tarir, et donc ne fournir aux citoyens que la mauvaise soupe de l'information officielle.

Nous voilà revenus à la case départ. Dans un silence assourdissant. Les journalistes ont ceci de particulier qu'ils sont les mieux placés pour faire un maximum de bruit. Leur indignation peut faire un potin du diable. Allô ? Il y a quelqu'un ? »

CE 27/10/2010

L'interpellation finale marque bien la différence entre le *CE* et ses confrères, selon son éditorialiste. Il serait bien seul à s'inquiéter des dérives actuelles et des menaces qu'elles laissent planer sur l'avenir de la profession de journaliste.

Le 3 novembre 2010, un bandeau sur la « une » annonce « *Sarko supervise l'espionnage des journalistes* » et renvoie à un article de Claude Angeli en page 3. La mise en cause du chef de l'Etat dans les dérives d'espionnage du travail des journalistes est présente dès l'attaque de l'article :

« Depuis le début de l'année, au moins, dès qu'un journaliste se livre à une enquête gênante pour lui ou pour les siens, Sarkozy demande à Bernard Squarcini, patron du Service de Renseignement intérieur (DCRI), de s'intéresser à cet effronté. En clair, de le mettre sous surveillance, de recenser ses relations et, surtout, ses informateurs. Pourquoi le Président se priverait-il d'agir ainsi puisque l'Etat, la police et les services du Renseignement sont à sa disposition ?

[...]En confiant le cas du journaliste concerné, comme il l'a déjà fait pour d'autres, à un groupe monté à cet effet au

sein de la DCRI. A savoir, plusieurs anciens policiers des RG, experts en recherches discrètes, ou présumés tels.

Avant de pousser plus loin, si leur enquête le nécessite, ces braves gens se procurent les factures détaillées du poste fixe et du portable du journaliste à espionner. « Les opérateurs [de téléphonie mobile] sont d'une grande complicité avec nous », dit-on à la DCRI. » CE 3/11/2010

La pratique dévoyée de la consultation des relevés de conversations téléphoniques privées (la communication aux services de renseignement des « fadettes ») est donc à nouveau dénoncée. Mais il y a plus grave encore : des proches du Président ne s'en cacheraient même plus et l'un d'eux aurait affirmé vouloir « cadrer » les journalistes.

« Dans l'équipe élyséenne -pourquoi se gêner...-, certains ne font guère mystère de ces mauvaises manières. Ainsi, peu avant l'été, Henri Guaino, conseiller spécial du Président, affirmait, en présence de diplomates, et sans le moindre complexe : « Les journalistes, on les cadre... ». Exact. Et de préciser qu'il ne faisait pas seulement référence aux enquêtes menées par la DCRI sur l'origine des rumeurs visant le couple présidentiel ou sur les sources du « Canard » ». CE 3/11/2010

2.2. L'affaire des micros et la « storytelling »³⁸² du *CE*

Nous utilisons avec prudence ce terme de « storytelling », qui apparaît davantage aujourd'hui dans la communication des organisations. Nous en conservons le sens premier de mise en récit. Les travaux antérieurs, sur ce sujet du récit, émanant davantage des études littéraires ou philosophiques, de P. Ricoeur³⁸³ ou de L. Marin³⁸⁴, que nous utilisons plus loin, comportaient déjà des analyses tout à fait pertinentes en sciences de l'information et de la communication. Dans cette référence aux micros, comme dans un certain nombre de rappels historiques, le *CE* donne ce qu'il estime être l'histoire emblématique de la parution.

L'hebdomadaire rappelle sa vigilance à l'égard des pratiques « *barbouzardes* », consubstantielles aux pouvoirs en place selon lui. Le problème est replacé, ici aussi, dans une série, un temps plus long, en l'occurrence le second mandat du Président Jacques Chirac (2002 / 2007). Ce rappel est d'autant plus pertinent qu'il revient sur un événement précédent dont le Président N. Sarkozy aurait lui-même été victime. Ce n'est donc pas seulement l'individu qui est visé à travers les accusations du journal concernant les agissements de la DCRI dans l'enquête qui touche un journaliste, mais aussi des pratiques qui se perpétuent, voire s'amplifient alors que les dirigeants ont changé.

A ceux qui s'étonneraient de voir le Président désigné comme ordonnateur de ces pratiques barbouzardes, il faut sans doute rappeler que votre hebdomadaire favori a une petite expérience en ce domaine. Quand il s'évertue à protéger ses sources,

³⁸² Salmon Christian (2007), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

³⁸³ Ricoeur Paul (1981) *Temps et récit*, Paris, Le Seuil.

³⁸⁴ Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.

lorsqu'il empêche un juge de perquisitionner ses bureaux, ou quand une équipe élyséenne est à l'origine d'une surveillance « électronique ». Un exemple : le 23 mars 2005, « Le Canard » publiait un article au titre fort explicite : « Sarkozy mis sur écoute ». Alors patron de l'UMP et futur candidat à l'Elysée, l'« écouté » refusera de s'exprimer publiquement sur cette opération, qu'il attribuait, en privé, au « couple Chirac-Villepin ». Lesquels ne s'insurgeront ni contre l'article ni contre l'accusation. »

CE 3/11/2010

Les dérives sont jugées suffisamment graves et coïncident avec une série de vols de matériels chez les journalistes.

« Durant ces dernières semaines, des cambrioleurs se sont intéressés à leur manière à des journalistes travaillant sur l'affaire Bettencourt. Vol d'un ordinateur et d'un GPS au domicile de Gérard Davet (« Le Monde »), de l'ordinateur d'Hervé Gattegno dans les bureaux du « Point », et de deux autres ordinateurs au siège de « Mediapart ».

Ces opérations pourraient avoir été confiées à des officines et non –sous réserve d'inventaire- à la DCRI. Dans quelle intention perverse ? Découvrir dans ces ordinateurs des noms, des numéros de téléphone et des documents ? Intimider d'autres journalistes et leurs informateurs ? Ou simplement faire peur ? Tout à la fois, peut-être. » CE 3/11/2010

L'absence de réaction du chef de l'Etat, qui, interrogé par un journaliste, a déclaré : « *Je ne vois pas en quoi cela me concerne* » ne fait que confirmer les inquiétudes. Non seulement la loi n'a pas protégé le secret des sources des journalistes, mais les recherches effectuées pour identifier leurs sources franchissent allègrement les limites et relèvent, selon l'hebdomadaire, de l'intimidation.

La semaine suivante, le 10 novembre 2010, un éditorial exceptionnel occupe le côté gauche de la une, en plus du « traditionnel », signé E. Emptaz, une fois encore centré sur la « Sarkozye », consacré au dernier remaniement ministériel et intitulé « *Tout ça pour ça* ». Il est titré « *Passer entre l'écoute* » et signé Louis-Marie Horeau. Se situant, une fois encore, dans une perspective temporelle plus longue, il dénonce le double langage des gouvernements. Les candidats au pouvoir fustigent les gouvernants en place et leurs tendances à espionner les adversaires, ils assurent qu'ils mettront fin à ces agissements. Parvenus au pouvoir, les mauvaises habitudes reviennent vite :

« Installés sous les ors des palais nationaux, les mêmes, encore, sont pris d'un doute : ne faut-il pas défendre les institutions, surtout ceux qui les incarnent, contre de sournoises attaques et tentatives de déstabilisation ? Et savoir ce que mijote untel, qui tel adversaire rencontre en catimini et, éventuellement qui couche avec qui ?

Pour cela il faut des moyens. Des surveillances, des filatures et, bien sûr, des écoutes. » CE 10/11/2010

L'hebdomadaire dont nous avons pu lire à plusieurs reprises qu'il considère cette dérive comme une tendance « naturelle » de tout pouvoir envers la presse, tire également cette certitude de sa propre expérience, replaçant les événements récents dans des perspectives temporelles plus amples : de 1973 à 2010, les gouvernements successifs vont avoir recours, malgré des déclarations

rassurantes aux mêmes tentations de surveiller tout ce et tous ceux qui pourraient leur « nuire » :

Ainsi, un numéro daté du 10/12/2008, revenait-il sur un événement qui est considéré au sein de la rédaction comme emblématique de la lutte de l'hebdomadaire pour son indépendance et contre le pouvoir en place, élément majeur de sa « storytelling » : l'affaire des « micros », en 1973. « *La Boîte aux Images* » revenait, à l'occasion de la télédiffusion d'un documentaire, sur la tentative de mise sur écoute des locaux du journal en 1973. Cet événement fait partie des grands moments de l'histoire du journal et rappelle à quel point le véritable travail d'information peut déranger un pouvoir en place et nécessite la plus grande vigilance : « *L'affaire des micros du « Canard » dont le gouvernement voulait identifier les informateurs, vient d'éclater* ».

En mai 2014, Claude Angeli et Stéphanie Mesnier publient un ouvrage *Les micros du Canard*³⁸⁵, sous-titré, pour bien marquer la pérennité et la persistance du problème des écoutes jusque sous Sarkozy : « *Et aussi Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy.* ». Un article en fait l'éloge dans la rubrique *Plumes de Canard*, dont nous reproduisons le haut de page.



Figure 62: *Les Plombiers du Canard*, CE 5/6/2014

³⁸⁵ Angeli Claude et Mesnier Stéphanie (2014), *Les micros du Canard*, Paris, Les Arènes.

L'article de notre corpus de 2010 évoquait déjà cet « *éternel recommencement.* »

« « *Le Canard* » a vécu bien des épisodes de cet éternel recommencement. Et d'abord celui des micros posés dans nos locaux en 1973 par une équipe de branquignols de la DST, qui espérait ainsi identifier nos informateurs. » CE 10/11/2010

Sont rappelées ensuite les écoutes de personnalités sous le président F. Mitterrand, sous le Président J. Chirac et son Premier Ministre D. Villepin qui s'intéressèrent de près « *aux menées d'un ambitieux nommé Sarkozy* ». « *Des pratiques indignes* » que le candidat à la présidentielle de 2007 avait promis d'éradiquer.

Mais, invariablement, la tentation de savoir qui informe qui finit par l'emporter et trouve facilement sa légitimation dans un intérêt « supérieur » à défendre : « *Et tout cela, bien sûr, pour la meilleures des raisons : la sureté de l'Etat* » ou de façon générale des « impératifs de sécurité ».

L'accusation porte même directement sur le Président N. Sarkozy, en novembre : « *Sarko supervise l'espionnage des journalistes* ». Le dessin de Cabu, inséré dans un article du 3/11/2010 est un clin d'œil évident (pour le lecteur habituel du CE) à cet épisode considéré comme emblématique des relations des journalistes au pouvoir. Déguisé en plombier (la pose des micros au CE en 1973 avait été interrompu par Escaro qui ne comprenait pas la présence de « plombiers » dans les locaux du journal en pleine nuit), le dessin de Cabu laisse apparaître, sous la casquette, le profil de « Sarko ». Le chapeau de cet article précisait : « *Il demande personnellement à Bernard Squarcini, directeur central du Renseignement intérieur, de surveiller tel ou telle membre de la presse. Et une petite équipe d'anciens des RG se met aussitôt en chasse.* »

Sarko supervise l'espionnage des journalistes

Il demande personnellement à Bernard Squarcini, directeur central du Renseignement intérieur, de surveiller tel ou telle membre de la presse. Et une petite équipe d'anciens des RG se met aussitôt en chasse.

DÉPUTÉS le début de l'année, au moins, dès qu'un journaliste se livre à une enquête gênante pour lui ou pour les siens, Sarkozy demande à Bernard Squarcini, patron du service de Renseignement intérieur (DCRI), de s'intéresser à cet effronté. En clair, de le mettre sous surveillance, de recenser ses relations et, surtout, ses informateurs. Pourquoi le Président se priverait-il d'agir ainsi puisque l'Etat, la police et les services du Renseignement sont à sa disposition ?

« Ce rôle ne plaît guère à Squarcini », jurent plusieurs de ses subordonnés, qui estiment que leur grand chef a beaucoup mieux à faire (avec le terrorisme, l'espionnage industriel, les trafics divers, par exemple...). Mais Squarcini se doit d'obéir et de passer à l'acte. En confiant le cas du journaliste concerné, comme il l'a déjà fait pour d'autres, à un groupe monté à cet effet au sein de la DCRI. A savoir, plusieurs anciens policiers des RG, experts en recherches discrètes, ou présumés tels.

Conseiller trop bavard

Avant de pousser plus loin, si leur enquête le nécessite, ces braves gens se procurent les factures détaillées du poste fixe et du portable du journaliste à espionner. « Les opérateurs (de téléphonie mobile) sont d'une grande complexité avec nous », dit-on à la DCRI. Dans l'équipe élyséenne – pourquoi se gêner... –, certains ne font guère mystère de ces mauvaises manières. Ainsi, peu avant l'été, Henri Guaino, conseiller spécial du Président, affirmait, en présence de diplomates, et sans le moindre complexe : « Les journalistes, on les cadre... » Exact. Et de



préciser qu'il ne faisait pas seulement référence aux enquêtes menées par la DCRI sur l'origine des rumeurs visant le couple présidentiel ou sur les sources du « Canard ».

Un an plus tôt, en avril 2009, en déposant une plainte contre X, Bernard Kouchner avait en effet espéré découvrir qui, au Quai d'Orsay, fournissait des informations confidentielles et des télégrammes diplomatiques au « Canard ». Un bon nombre de membres du Quai d'Orsay ont alors été convoqués au siège de la DCRI. Un juge avait été désigné pour la forme, alors que l'enquête était déjà lancée. Mais elle a fait long feu. Depuis, comme on le sait, des journalistes du « Monde » et du site « Mediapart » qui s'intéressaient trop

à l'affaire Woerth-Bettencourt ont été victimes de ces actions illégales et de cet espionnage sans limites.

A ceux qui s'étonneraient de voir le Président désigné comme ordonnateur de ces pratiques barbouzardes, il faut sans doute rappeler que votre hebdomadaire favori a une petite expérience en ce domaine. Quand il s'évertue à protéger ses sources, lorsqu'il empêche un juge de perquisitionner ses bureaux, ou quand une équipe élyséenne est à l'origine d'une surveillance « électronique ». Un exemple : le 23 mars 2005, « Le Canard » publiait un article au titre fort explicite : « Sarkozy mis sur écoute ». Alors patron de l'UMP et futur candidat à l'Élysée, l'« écoute » refusa de s'exprimer publiquement

sur cette opération, qu'il attribuait, en privé, au « couple Chrac-Villepin ». Lesquels ne s'insurgeront ni contre l'article ni contre cette accusation.

Durant ces dernières semaines, des cambrioleurs se sont intéressés à leur manière à des journalistes travaillant sur l'affaire Bettencourt. Vols d'un ordinateur et d'un GPS au domicile de Gérard Davet (« Le Monde »), de l'ordinateur d'Hervé Gattegno dans les bureaux du « Point », et de deux autres ordinateurs au siège de « Mediapart ».

Etranges cambrioleurs

Ces opérations pourraient avoir été confiées à des officines et non – sous réserve d'inventaire – à la DCRI. Dans quelle intention perverse ? Découvrir dans ces ordinateurs des noms, des numéros de téléphone et des documents ? Intimider d'autres journalistes et leurs informateurs ? Ou simplement faire peur ? Tout à la fois, peut-être.

Interrogé sur ces cambriolages par un journaliste, le 29 octobre à Bruxelles, lors du Conseil européen, Sarkozy a benoîtement répondu... après de longues secondes d'hésitation : « Je ne vois pas en quoi cela me concerne. » Un peu court. Le Président avait pourtant, ce jour-là, la possibilité de condamner l'action de ces étranges délinquants.

Plusieurs conseillers de l'Élysée ont regretté cette trop évidente maladresse, mais sans oser lui en faire part.

Claude Angeli

● Lors de sa campagne présidentielle, Sarkozy a déclaré : « Le président de la République, c'est l'homme de la nation. Ce n'est pas l'homme d'un parti, ce n'est pas l'homme d'un clan. » Parole d'honneur ?

Figure 63: Sarko espion, CE 3/11/2010, p. 3

La crainte de discours imprévus, incontrôlés et potentiellement embarrassants déclenche enquêtes, surveillances et écoutes. Revenant aux faits d'actualité (des « rumeurs », qui ne sont pas le fait du CE, auraient circulé sur le couple Sarkozy-Bruni), l'éditorialiste actualise la démonstration :

« Mais ces chiens de journalistes ne reculent devant rien. Ils sortent des informations et des documents confidentiels. Et puis il y a ces rumeurs sur le couple présidentiel. Qui les colporte ? Il faut se renseigner. Et prendre quelques libertés avec la loi en se faisant communiquer les factures téléphoniques. »

CE 10/11/2010

Mais il s'agit bien d'une difficulté pérenne. La vigilance se doit d'être permanente et il est hors de question de s'habituer, de s'accommoder de ces dérives, d'autant que des progrès techniques, qualifiés de « terrifiants », les rendent plus intrusives encore. « *Les Grandes Oreilles se branchent aussi sur les ordinateurs* » précise un autre article, « *En toute illégalité, évidemment.* »



Figure 64 : *Les Grandes Oreilles surveillent les ordinateurs, CE 24/11/2010, page 4*

Nous pourrions encore citer un article intitulé : « *La police a tué la loi sur les écoutes* » CE 22/9/2010, page 4 qui confirme que la police multiplie les « *branchements illégaux* » et que la Commission de contrôle qui a alerté le gouvernement n'a pas réussi à faire évoluer les choses, ou encore la demi-page « *La loi sur les écoutes en lambeaux* » CE 8/12/2010, page 3, ou la demi-page « *La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon* » CE 29/9/2010, page 3. Le CE suit avec une attention toute particulière l'élaboration d'une loi qui risque fort d'être très insuffisante pour garantir les droits des journalistes, de leurs sources

d'information, et des citoyens en général, d'autant qu'elle est régulièrement contournée ou bafouée.

La nécessité pour la profession, dans un premier temps, de résister à « la tentation du pouvoir » est un enjeu crucial, d'autant que celui-ci pourrait agir « *sans scrupule* ».

« Pour un peu on s'habituerait à ce cycle perpétuel. Mais c'est justement un regard blasé qui serait la pire erreur. La tentation du pouvoir est toujours la même. Mais ses moyens ont changé de nature. Le contrôle de n'importe quel citoyen, et pas seulement d'un journaliste impertinent, est devenu simple, peu coûteux et extrêmement précis. Pour un pouvoir sans scrupule, il est possible de savoir qui téléphone à qui, mais aussi où se trouve, en temps réel, le porteur de téléphone. Même les écoutes téléphoniques ont fait de terrifiants progrès : un ordinateur peut balayer en quelques secondes des heures de conversations et en extraire, grâce à des mots clefs, les passages sensibles. » CE 10/11/2010

L'alerte vaut donc aussi au-delà de la profession de journaliste. Ils sont certes une « cible privilégiée », mais pas la seule. Le traitement qui leur est réservé est susceptible de s'étendre rapidement à l'ensemble de la société.

Cet impératif lié à la préservation du secret des sources est donc un enjeu démocratique fondamental. La presse, qui porte dans l'espace public des informations considérées comme indésirables par le pouvoir en place, est en première ligne et son rôle, comme le démontre cette série d'articles et d'éditoriaux, est de rendre visible également ces pressions exercées, sans espérer qu'elles se régulent d'elles-mêmes et disparaissent enfin.

2.3. La protection des sources

2.3.1. « Qui a parlé au Canard ? » : les tensions professionnelles portées sur le devant de la scène

Non seulement la pratique des « écoutes », et cette volonté des acteurs sociaux détenteurs d'un pouvoir de retrouver les sources des journalistes est un « glissement » et une dérive contre laquelle l'hebdomadaire exerce toute sa vigilance, mais il considère comme une nécessité de rendre visible ces tensions en les évoquant, dans un certain nombre de cas emblématiques, dans une prolongation plus « théorique » des fonctionnements de processus de communication.

Dans la même édition du 10 novembre 2010, un bandeau, sur la une, annonçait le glissement de cette affaire des écoutes sur le travail effectué par Le CE : « Enquête de la DCRI : qui a parlé au « Canard ? » ».



Figure 65: Qui a parlé au Canard ? CE 10/11/2010 p. 3

Deux articles occupent la moitié de la page 3 : « *Qui a parlé au « Canard » ?* » et « *La conspiration de l'Élysée contre la loi sur les écoutes* ». L'article débute ainsi :

« Une enquête est en cours, à Levallois, au siège de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Objectif : tenter de découvrir qui, en parlant au « Canard », lui a permis d'écrire « **Sarko supervise l'espionnage des journalistes** ». Et un cadre de cet important service que dirige Bernard Squarcini décrit ainsi l'ambiance délétère qui règne chez les contre-espions : « Un climat de suspicion généralisée. La « boîte s'est figée. Et il confirme ce que « Le Canard » précisait, la semaine dernière : « **Ce rôle [de surveillance des journalistes] ne plaît guère à Squarcini.** » CE 10/11/2010

Poursuivant sa propre enquête, à partir d'une affaire dont il n'est pas ici à l'origine, comme dans le cas de l'affaire Woerth-Bettencourt que nous avons évoqué, l'hebdomadaire se confronte à nouveau aux pouvoirs en place.

Autre caractéristique de ce nouveau développement, le *CE* procède à une mise en scène de son propre rôle : citation du journal comme source, « autocitations » d'extraits déjà parus (en gras dans l'extrait ci-dessus) et confirmation au passage de la présence d'un informateur au sein même d'un service de contre-espionnage.

Le journal dénonce un « *déchaînement de l'équipe Sarkozy* », qui fait presque passer au second plan « *la gestion des prises d'otages ou les menaces terroristes* » parce que les révélations de la semaine précédente mettent en cause le Président de la République, selon les propos d'un collaborateur du

patron de la DCRI. L'article du « Canard » a été qualifié de « farfelu » par l'Élysée et un « *Concert de démentis* » (intertitre de ce premier article) a débuté le 3 novembre de la bouche de quatre ministres et du patron de l'UMP, J-F Copé.

Plus surprenant encore, la prise de contact du patron de la DCRI avec l'hebdomadaire après qu'il a annoncé un prochain dépôt de plainte :

« Dans la soirée du 2 novembre, à l'instar des journalistes et des ministres, le patron de la DCRI avait en main un exemplaire du « Canard » qui allait être mis en vente le lendemain. Il téléphone alors au signataire de l'article, dont il conteste et le titre et le contenu. Conversation détendue, sans la moindre colère ni menace d'une quelconque poursuite. Squarcini affirme « ne pas s'intéresser aux journalistes, mais à leurs « sources » lorsqu'elles sont haut placées dans des cabinets ministériels ». Une pratique des plus acrobatiques. Et cette remarque en passant : « Le Canard » a mis en cause la responsabilité de Sarko, qui laisse à Squarcini, un haut fonctionnaire tenu de lui obéir, le rôle de plaignant. »

CE 10/11/2010

Comme le souligne l'article, le ton affable du directeur central ne change guère le fond du problème, le « cœur » du conflit reste cette identification des sources. Se confirme également l'intervention du Président à travers le relais d'un fonctionnaire sous sa responsabilité directe.

Car, la DCRI a déjà mené ce type d'enquête. L'hebdomadaire relate ainsi trois précédents, replaçant ses accusations dans une série qui débute en 2008 autour de « Surcouf », ce collectif issu de l'armée qui avait critiqué la politique de Défense, l'enquête sur des rumeurs concernant le couple

présidentiel, celle demandée par B. Kouchner pour retrouver les informateurs du « Canard ». Conclusion identique :

« Et toujours cet honorable prétexte « républicain » quand des journalistes du « Monde » et de « Médiapart » s'intéressent beaucoup trop à l'affaire Woerth-Bettencourt et aux éventuelles rétrocommissions encaissées après la livraison de sous-marins au Pakistan. Deux dossiers on ne peut plus gênants pour l'Elysée. »

CE 10/11/2010

Au centre de cette dernière affaire, la question de l'accès aux « fadettes » et des règles légales. Le second article titre sans ambiguïté « *La conspiration de l'Elysée contre la loi sur les écoutes* ». Une interprétation dévoyée de la loi sur les écoutes émanerait directement du Président :

« Sarko ne se contente pas de superviser l'espionnage des journalistes. Il pousse le dévouement jusqu'à s'occuper des « problèmes d'intendance » rencontré par la DCRI pour accomplir cette délicate mission. [...] Pour tourner la loi, ils ont monté une incroyable usine à gaz juridique qui a permis au contre-espionnage d'accéder, sans aucun contrôle, aux données téléphoniques confidentielles ciblées par l'Elysée. »

CE 10/11/2010

En juillet 2009, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) rappelle par courrier la loi : les opérateurs (Orange, Bouygues et SFR) ne peuvent fournir des « fadettes » qu'après

autorisation de la Commission ou ordonnées par un magistrat. « *Une vraie catastrophe pour l'Elysée, soudain privé d'une inavouable mais irremplaçable source de renseignement* » selon le *CE*, qui affirme qu'une réunion de crise a eu lieu en septembre 2009, avec pour objectif principal de trouver un moyen de contourner le veto de la commission de contrôle. Une faille juridique devrait permettre de repartir de plus belle :

« Il s'agit de bidouiller l'interprétation d'un article de la loi de 1991 sur les écoutes. En lui faisant dire que si « l'intérieur supérieur de l'Etat » est en jeu, la commission n'a pas voix au chapitre. Pure escroquerie juridique : cet article 20 ne concerne que la surveillance aléatoire de l'espace hertzien. Mais –quelle chance !- la rédaction un peu obscure et grandiloquente de ce texte peut impressionner les néophytes et les convaincre d'exaucer sans discussion les demandes policières. »

CE 10/11/2010

Le vocabulaire utilisé pour désigner le travail effectué par un des principaux conseillers du chef de l'Etat, (C. Guéant) et des hauts fonctionnaires des services de renseignement est pour le moins péjoratif (« *bidouiller* ») voire clairement réprobateur : le *CE* y voit une « *escroquerie juridique* » qui ne peut qu'inquiéter si les interprétations des textes s'effectuent de cette manière au sommet de l'Etat. Mêmes accusations pour la manière dont un texte sera finalement présenté devant la Commission qui va entériner la « nouvelle lecture » de la loi de 1991 : le *CE* évoque une « *savante combine* » et l'intertitre est « *Elus roulés dans la farine* ».

Encore fallait-il que le président de la commission accepte cette interprétation. L'opération devient plus aisée au moment du renouvellement de cette présidence :

« Sarko lui trouve un remplaçant autrement plus « accommodant », en la personne d'Hervé Pelletier.

Proche de l'UMP et surnommé au Château « Avec lui, jamais de pépin », ce magistrat doit une partie de sa carrière à Sarko, qui a appuyé sa nomination à la présidence de la chambre criminelle de la Cour de cassation. » CE 10/11/2010

Que le pouvoir en place choisisse des hommes et femmes de confiance n'a rien de bien nouveau, ni même de scandaleux. Aucun gouvernement ne s'est mis en place sans un certain nombre de nominations censées favoriser de nouvelles orientations ou décisions.

Ce qui dérange le *CE* dans ce cas et le porte à utiliser un vocabulaire à connotation péjorative (« *accommodant* » pour désigner le travail d'un magistrat, ou encore la devise « *Avec lui, jamais de pépin* » qui accompagne sa nomination mais n'est pas adaptée non plus pour qualifier le travail d'un représentant du pouvoir judiciaire), est, à nouveau, le mélange des genres. L'Elysée devient le « *Château* » qui fait et défait les carrières de représentants du pouvoir judiciaire et en manipule quelques uns pour garder des façades légales.

« Une savante combine, imaginée à la suite de cette conférence au sommet, est mise en œuvre le 21 janvier 2010, lors de la réunion plénière annuelle de la CNCIS. Ce jour-là, Pelletier soumet à ses collègues une étrange « recommandation ». Au détour d'une phrase et sans raison apparente, elle souligne que l'article 20 de la loi de 1991 échappe à la compétence de la commission. Les deux autres membres de la

commission, le député socialiste Daniel Vaillant et le sénateur UMP Hubert Haenel (aujourd'hui au conseil constitutionnel), se laissent rouler dans la farine. Ils votent le texte sans broncher, et sans comprendre que cet ajout anodin va se transformer en machine de guerre. » CE 10/11/2010

Parvenus à leurs fins, des courriers officiels vont être envoyés un mois plus tard aux opérateurs de téléphonie, accompagnés d'une lettre du Ministère de l'Intérieur leur enjoignant de « *reprendre sans délai la transmission des fadettes* ».

Revenant donc sur ce qui a pu amener les services de renseignement à s'estimer en droit d'observer les factures téléphoniques détaillées de journalistes, le journal confirme qu'il ne s'agit pas tant d'un dérapage de caractère exceptionnel, mais de l'aboutissement d'une politique tout à fait volontariste. Le pouvoir en place a fait en sorte que ce type d'enquête redevienne possible, allant même jusqu'à modifier les cadres d'intervention légaux de ses services de renseignement. Il ne fait aucun doute, pour l'hebdomadaire que les surveillances ont repris, en « *toute impunité* » et non pas en toute légalité, sous l'impulsion de son initiateur : « Sarko » :

« Depuis, tout baigne : plusieurs dizaines de fadettes de journalistes et de leurs sources supposées ont repris en toute impunité le chemin de la DCRI. Les rapports affluent à l'Elysée, et Sarko a de la lecture pour ses longues soirées d'hiver. » CE 10/11/2010

La semaine suivante, le 17 novembre 2010, un bandeau en première page est, à nouveau, consacré à ces suspicions d'espionnage ; le titre « *Ecoutes : la fureur des chefs de la police contre Matignon* » annonce un rebondissement du traitement de cette affaire au sein même du gouvernement.

L'article de la page 3 va, tout d'abord permettre au journal de « s'auto-féliciter » : un courrier interne, du directeur de cabinet du Premier ministre confirme les propos du *CE* des semaines précédentes. Cette lettre qui constitue une forme de « rappel à l'ordre » devait rester secrète. Elle ne l'est pas restée bien longtemps et jette le doute sur des pratiques antérieures à cette mise au point.

« Le bon apôtre leur rappelle les strictes conditions dans lesquelles les services peuvent réclamer des factures téléphoniques détaillées (« fadettes ») aux divers opérateurs : « La loi interdit aux services de renseignement de se procurer directement les factures détaillées auprès des opérateurs de téléphone », écrit Faugère. Il ajoute : « L'article 20 de la loi de 1991 sur les interceptions de sécurité ne peut être invoqué pour recueillir des données personnelles. » Une manière de reconnaître comme « Le Canard » l'écrivait dès le 29 septembre dernier, que la DCRI a plusieurs fois franchi la ligne blanche. » CE 17/11/2010

Des fonctionnaires se sentent donc « lâchés » par leurs supérieurs hiérarchiques, d'autant qu'ils auraient reçu précédemment du même interlocuteur, un courrier stipulant exactement l'inverse.

:

« Et elle enfonce les contre-espions, visés par une plainte du quotidien « Le Monde », dont plusieurs journalistes ont fait l'objet d'investigations illégales. Si le cabinet du Premier Ministre prend la peine de rappeler ces fonctionnaires au respect de la loi, c'est bien qu'ils ont dû faire preuve, au minimum, d'un peu

de désinvolture... Du coup, les malheureux reconnaissent en privé qu'ils risquent fort une condamnation. » CE 17/11/2010

Tous ces « dérapages » sont l'aboutissement inévitable de la politique initiée par le gouvernement.

2.3.2. A propos des « fuites » : le cas de Wikileaks

Un dernier éditorial, le premier décembre 2010 évoque les questions de confidentialité des sources. Intitulé « Droit de fuites », il n'est plus consacré à la même affaire des écoutes dont auraient été victimes des journalistes, mais au cas « Wikileaks ».

Un soldat américain aurait réussi à réaliser « la plus grande fuite de l'histoire des Etats-Unis » : 250 000 télégrammes diplomatiques confidentiels avaient été enregistrés, avant de se retrouver en ligne. L'événement réjouit plutôt l'éditorialiste, qui pose cependant d'emblée quelques réserves, le site œuvre tout de même dans « une certaine opacité », et les télégrammes publiés sont fiables mais le contenu assez décevant. Pourtant, il ne s'agit pas de rumeurs ou de ragots mais bien de documents officiels, qui ont fait l'objet, avant publication d'extraits dans certains journaux, d'attentives vérifications.

« La transparence, on en veut, on en redemande et on ne va pas se plaindre, surtout ici, d'une telle manne. La politique étrangère directement du producteur au consommateur est une denrée rare. Et, en plus, ces télégrammes sont garantis triés, évalués, recoupés par les journaux réputés sérieux qui les ont publiés. Le « New York Times » a ainsi pris des précautions supplémentaires concernant les personnes

dont la publication de ces documents pourrait mettre en danger la sécurité. » CE 1/12/2010

La profusion soudaine d'informations laisse l'hebdomadaire perplexe, « *tel le caviar qui devient moins bon à la pelle qu'à la petite cuiller* ». Il craint notamment que les réactions de protection se fassent en retour, encore plus nombreuses.

Et l'hebdomadaire en revient dans cet éditorial à la politique française et à l'Elysée en particulier :

« Comme si trop de transparence tuait la transparence qui de toute façon, vu les précautions que vont prendre désormais les gouvernements pour protéger l'information, ne va pas aller en s'éclaircissant.

Et cette indigestion donne déjà beau jeu de se défiler à ceux qui défendent l'opacité. Ainsi l'Elysée ne se prive pas de réflexions outrées et de mines de dégoût à l'égard de ce « scandaleux » déballage. Cette affaire tombe à point nommé pour essayer de noyer au passage, dans cette démarche « illégitime et dangereuse », la très légitime exigence de transparence sur les soupçons de rétrocommissions de Karachi. » CE 1/12/2010

Il est en effet assez évident que des télégrammes confidentiels qui mentionnent un président N. Sarkozy « susceptible et autoritaire » n'apportent rien de fondamental dans l'espace public et que l'essentiel reste de faire la lumière sur des faits précis.

Il reste donc à l'éditorialiste, en conclusion, à rappeler ce qui constitue selon lui « l'exigence de transparence » et ses éventuelles limites pour éviter

de prêter le flanc à des critiques dénonçant une sorte de dictature de l'information totale, qui se révélerait finalement contre-productive : elle porterait dans l'espace public des éléments sans intérêt ou qui n'y auraient pas leur place, et provoqueraient, en réaction, de la part des institutions et pouvoirs en place, une volonté de retenir davantage d'informations encore.

« Pour autant, tout gouvernement, comme tout un chacun, a droit, en dehors de la sphère publique, de pouvoir s'exprimer, discuter, négocier, réfléchir avec une part de confidentialité. L'exigence de transparence ne doit évidemment pas confiner à la tyrannie. Mais, ce qui inquiète le plus, avant pareilles extrémités, c'est évidemment au-delà des interrogations sur les motivations de Wikileaks, le fait qu'un pays comme les Etats-Unis, censé avoir les systèmes informatiques les mieux protégés du monde, soit à la merci des facéties d'un simple soldat qui s'ennuie. Et que ce ne soit pas du cinéma. » CE 1/12/2010

Cette mise au point rejoint aussi, d'une certaine manière, les distinctions établies plus haut entre secret et rumeur ou vie publique et vie privée. Elle confirme également que l'objectif de l'hebdomadaire n'est pas une « transparence totale » sur tout et n'importe quoi, ni même la violation systématique des secrets pour la seule et suffisante raison qu'ils sont des secrets. Le processus qui amène à la publication d'un « secret » doit comporter un travail d'enquête et de vérification, et doit faire l'objet d'une évaluation de son intérêt à paraître dans l'espace public.

III. Un autre espace de représentation des discours politiques pour une autre forme de médiation ?

1. Le discours satirique : engagement ou détachement ?

Que le politique ait besoin des médias pour être audible, plus personne n'en doute ni ne s'étonne de voir se multiplier des « conseillers en communication », dont on entrevoit pourtant parfois mal la légitimité, les stratégies ou les compétences. Faut-il considérer pour autant que la politique soit « sous l'influence des médias » pour reprendre le titre d'un ouvrage de J. Mouchon³⁸⁶ ?

Le discours politique est ici considéré, comme une pratique sociale qui l'inscrit dans l'organisation de la vie en société comme porteur d'un « idéal », comme dans la définition suivante qu'en donne Charaudeau :

« Qu'en-est-il du propos du discours politique ? Il concerne tout ce qui touche à l'organisation de la vie en société et du gouvernement de la chose publique. Or, on l'a vu lors de la description du dispositif, ce qui définit le contrat du discours politique est que l'instance politique et l'instance citoyenne partagent un même idéal de société, l'instance politique en la proposant, l'instance citoyenne en la revendiquant. L'objet de quête de l'action politique est un « souverain bien » qui relie ces deux instances dans un pacte de reconnaissance d'une « idéalité sociale » qu'il faut vouloir atteindre, et pour l'obtention de laquelle il faut se donner les moyens. Le discours politique a donc pour tâche de déterminer à travers son

³⁸⁶ Mouchon Jean (1998), *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.

propos cette idéalité des fins comme quête universelle des sociétés.

»³⁸⁷

Le discours satirique, qui a vocation à tourner en dérision, critiquer voire contester, ne peut que perturber cette volonté du discours politique de présenter des idéaux. Comment s'articulent la satire et les pouvoirs « institutionnels » économiques et politiques qu'elle a vocation à critiquer voire remettre en cause ? S'agit-il également d'une prise de position, d'un engagement « politique » ou le discours satirique se caractérise-t-il uniquement par son détachement, cette mise à distance ironique ?

1.1. Le propos du politique

La question du positionnement « politique » de l'hebdomadaire doit aussi être abordée, même si ce travail ne relève pas des « sciences politiques ». Si le positionnement satirique de l'hebdomadaire en fait un objet d'étude particulier, il faut quand même tenter d'évaluer sa place dans le paysage médiatique ainsi défini par J-F Tétu :

*« Les grands médias de masse répondent au départ à une exigence de nature politique : l'organisation d'un espace de débat des intérêts publics et privés, et d'un espace public de constitution de l'opinion. A ce titre, ils constituent une composante essentielle de notre vision du monde. »*³⁸⁸

Car, paradoxalement, les reproches adressés à l'hebdomadaire disent tout et son contraire, surtout après l'essai de journalistes dans *Le Vrai*

³⁸⁷ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 146.

³⁸⁸ Tétu Jean-François, 1999, "Introduction", in C. Jamet et A-M Jannet *La mise en scène de l'information*, Paris : Ed. L'Harmattan

*Canard*³⁸⁹, à l'origine d'une vive polémique que nous préciserons plus loin. Les deux journalistes l'accusent d'être trop favorable au pouvoir et au Président en exercice. D'autres lui reprocheront d'être systématiquement « à gauche » et de couvrir certaines personnalités ou actes condamnables. C. Ysmal, dans un article assez ancien de la revue *Esprit* estimait qu'il participait finalement à une forme de dépolitisation du débat public, tout à fait nocive pour la démocratie, car elle encourageait l'acceptation en refusant de s'engager clairement, reproche dont nous verrons qu'il s'avère assez récurrent dans la critique de la satire en général, du *CE* parfois. :

*« Cette lucidité ne débouche sur rien et les appels à la liberté, à la vérité et au savoir ne conduisent pas à plus de responsabilité ou d'engagement. [...] Nulle pratique politique, nulle action politique – et le Canard s'en féliciterait certainement – ne peut sortir d'une lecture du Canard enchaîné. Aussi peut-on se demander si ce journal qui a des moyens si variés et efficaces d'agir sur ses lecteurs n'a pas surtout celui de les stériliser »*³⁹⁰

Quels faits et quels discours peut-on relever en 2010 pour tenter de clarifier un peu cette question ?

Tout d'abord, un positionnement clair l'assimilerait à un journal d'opinion politique et impliquerait qu'il ne soit principalement lu que par des lecteurs du même "bord". Or quel est clairement ce "bord" et où serait-il exprimé ? Au fil des numéros sur l'année 2010, tous les partis politiques (de l'extrême droite à l'extrême gauche) auront droit à un traitement satirique. L'évaluation ne pourrait se faire qu'en terme de fréquence des occurrences, mais aussi en parvenant à établir clairement qu'une satire sur des responsables de tel ou tel bord politique est plus ou moins virulente que sur tel autre..

³⁸⁹ Laske Karl et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris : Ed. Stock.

³⁹⁰ Ysmal Colette (1971), « *Le Canard enchaîné* ou les pièges de la lucidité », *Esprit*, n°2, février 1971, p. 242-243.

En 1991; P. Champagne présentait ainsi l'hebdomadaire, dont la verve satirique se traduisait d'abord par des prises de position « anti », et une tendance libertaire qui persistait :

« L'“esprit Canard” était fait de non-conformisme, d'antiparisiensisme, de pacifisme, d'anticléricisme et d'antimilitarisme, bref d'un anarchisme encore présent aujourd'hui chez certains rédacteurs »³⁹¹

L'historien L. Martin, spécialiste de l'histoire du *CE* confirme surtout pour la période actuelle (jusqu'à 2000), l'impossibilité de le « classer » :

« [...] Le Canard enchaîné est un OPMI, un « objet politique mal identifié ». Sa ligne politique a fait l'objet d'un débat depuis sa fondation en 1915, plus vif toutefois parmi les historiens et politologues qu'au sein de la rédaction. Si l'image d'un journal anarchisant ressort de la majorité des analyses, d'autres mettent l'accent sur le républicanisme du Canard ou bien sur ses liens avec le communisme ».³⁹²

Ce qui est incontestable est le lien avec l'actualité des pouvoirs politiques : ceux que l'on évoquera en priorité appartiennent à la majorité actuellement au pouvoir, à la tête de l'Etat. Une rapide comparaison avec des périodes antérieures ou postérieures (depuis l'élection de François Hollande en mai 2012) où la majorité était autre (PS - PC- EELV) permet de confirmer cette focalisation sur l'exercice du pouvoir en place, avec bien sûr beaucoup de nuances à apporter sur les critiques portées.

³⁹¹ Champagne Patrick (1991), « *Le Canard enchaîné*, de la satire politique à la défense de la morale publique » *Liber/Actes de la Recherche en Sciences sociales*, supplément au n° 89, septembre 1991, p. 7.

³⁹² Martin Laurent (2003), *Le Canard enchaîné*, un « objet politique mal identifié », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 50-2, avril-juin 2003, p. 73-91.

Dès lors, la cible privilégiée de ces articles nous paraît davantage être les écarts par rapport à une nécessaire indépendance dans les traitements médiatiques de l'information ou, bien plus généralement, par rapport à certaines valeurs "morales" de la république, du fonctionnement de ses institutions et des faits et gestes de ses représentants.

1.2. Faire l'opinion

En sciences de l'information et de la communication, l'expression « faire l'opinion » est associée à l'ouvrage éponyme de P. Champagne. L'ouvrage s'attache à analyser le fonctionnement du champ politique dont les responsables cherchent à conquérir des postes de « pouvoirs publics » par la mobilisation électorale. La lutte symbolique du politique vise à faire triompher « sa » vérité. Aujourd'hui entouré de nombreux conseillers et communicants, la fin du XXème voit aussi s'affirmer une catégorie d'experts, de « politologues » qui se chargent de l'analyse mais aussi de la « fabrication » de l'opinion.

Cette prolifération des intermédiaires entre la source (responsable politique ou autre acteur social détenant quelque fonction et pouvoir) ne facilite pas forcément la tâche du journaliste, qui dans un contexte de restrictions des moyens et des coûts a moins l'occasion de prendre le temps de l'enquête.

Elle pose, d'autre part, la question de l'objectif recherché par ceux qui souhaitent diffuser telle ou telle information, et voient dans les médias de simples relais. Le risque est donc de voir se développer des stratégies de « manipulation ».

Dans son introduction, P. Champagne y voit la création d'un nouvel espace social influent :

« On essayera de montrer que ce qui existe en réalité, ce n'est pas « l'opinion publique », ni même « l'opinion mesurée par les sondages d'opinion », mais, en fait, un nouvel espace social dominé

par un ensemble d'agents – les marchands de sondage, les politologues, les conseillers en communication et en marketing politique, les journalistes, etc. – qui utilisent des technologies modernes comme l'enquête par sondage, le minitel, les ordinateurs, la radio et la télévision, etc. – et donnent par là une existence autonome à une « opinion publique », qu'ils ont eux-mêmes fabriquée, en faisant seulement profession de l'analyser et de la manipuler, transformant du même coup profondément l'activité politique... »³⁹³

Le travail hebdomadaire du *CE* est, comme nous venons de le montrer par l'analyse des métadiscours évoquant les stratégies de communication, une parution qui s'est spécialisée dans le décryptage de cette fabrication du discours politique.

Qu'il puisse, ce faisant, participer lui-même à la fabrication, voire la « manipulation » pour reprendre le terme de P. Champagne, de l'opinion publique ne change rien à notre propre recherche. Il ne s'agit pas de chercher à dire qui dit le vrai ou qui « manipule », mais de replacer le fonctionnement de ce discours satirique dans l'espace public, sa spécificité, mais aussi son articulation par rapport aux autres intervenants.

« D'autres études évoquent les transactions collusives entre les journalistes et certains de leurs interlocuteurs en termes d'indépendance tactique, plaçant généralement l'éclairage sur des relations de marchandage et de négociation de l'information (ou d'autres valeurs d'échange) que les partenaires ont chacun un intérêt spécifique à entretenir ou encore, sur les risques de rupture de la coopération que le journaliste n'a pas d'intérêt (notamment matériel) à prendre. »³⁹⁴

³⁹³ Champagne Patrick (1990), *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de minuit.

³⁹⁴ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 299.

Légitimer sa place dans l'espace médiatique implique également pour les journaux et les journalistes de garder un minimum de maîtrise de l'agenda, de pouvoir conserver parfois l'initiative et d'éviter ainsi les reproches de « suivisme », sans tomber dans l'excès inverse de « l'artificialisme » pour reprendre les dénominations de C. Lemieux.

La présentation des événements, notamment montés en une est un exercice qui doit permettre de se distinguer, sans toutefois trop s'éloigner de ce que traitent les autres. A tel point que ces reproches de « suivisme » sont assumés par les entreprises de presse qui ne peuvent pas ne pas aborder tel ou tel sujet à partir du moment où des concurrents le font. Conscients de ces inévitables redondances, des stratégies se mettent en place dans l'espace public pour pousser des médias à rendre visible une action ou un discours : des chargés de communication apprennent à mettre en concurrence les médias et à pré-formater le traitement de l'information pour parvenir à leurs fins.

L'information « à contretemps » est malvenue et la difficulté est de décider ce qui est l'actualité, *Deciding what's news* pour reprendre le titre de H. Gans. Les journalistes sont à la recherche d'une « saillance ». Le fait va être extrait d'une continuité temporelle : il doit comporter un degré d'inattendu et de rupture par rapport à une conjoncture routinière. Il revient au journal de « construire » cet événement comme le montre E. Veron³⁹⁵ ou encore Tuchman dans *Making news*³⁹⁶.

A l'opposé de ce suivisme, il y aurait l'appropriation par le journaliste de l'affaire traitée. C. Lemieux a étudié cette dérive lors de la couverture par la presse du meurtre de Grégory Villemin. Certains journalistes ont entretenu de tels liens avec certains protagonistes de ce fait divers que leur attitude a influé sur leur comportement. Leurs « intimes convictions » les ont amenés à anticiper sur le travail de l'enquête puis des décisions judiciaires. A l'arrivée, avec un meurtre supplémentaire, la désignation à la vindicte populaire de l'une

³⁹⁵ Veron Eliséo (1981), *Construire l'événement*, Paris, éd. Minit.

³⁹⁶ Tuchman Gaye (1978), *Making news, A study in the construction of reality*, UC, Free Press.

(Christine Villemin), puis l'autre et un procès qui n'a jamais permis de faire toute la lumière sur les faits³⁹⁷.

1.3. A propos des représentations sociales et des systèmes de pensée

L'engagement, les partis-pris reprochés par certains à l'hebdomadaire doivent tout d'abord être mesurés à l'aune de la manière dont tout un chacun essaie d'appréhender le monde. Ainsi, Charaudeau évoque-t-il la « triple dimension » des représentations sociales. Elles sont l'aboutissement non seulement de ce que nous percevons (dimension cognitive), de l'interprétation du réel (dimension symbolique) et de la prise en compte de valeurs et de normes (dimension idéologique) :

« Le premier de ces points est que l'individu se trouve pris entre des pratiques sociales concrètes, dans lesquelles il est amené à échanger avec d'autres, et une activité de conceptualisation qui a pour but de rendre le monde intelligible en lui attribuant des valeurs. Cette activité de conceptualisation repose à la fois sur une conscience affective du fait du rapport de désirabilité que le sujet entretient avec les objets du monde, et sur une conscience raisonnée du fait des discours de justification qu'il produit à propos de son expérience du monde en s'appuyant sur les connaissances qu'il a pu acquérir et sur les jugements dont il a hérité. De là que les représentations sociales comportent une triple dimension : cognitive (organisation mentale de la perception), symbolique (interprétation du réel), idéologique (attribution de valeurs jouant le rôle de normes sociétales). »³⁹⁸

³⁹⁷ Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse, Paris, Métailié, chapitre 8.

³⁹⁸ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 151.

Difficile donc d'en rester à une simple opposition entre traitement objectif ou subjectif des informations. Inévitablement, un travail d'interprétation du monde est à l'œuvre dans les processus de communication, d'autant plus pour le journaliste s'attache à transmettre un message cohérent aux publics de lecteurs ou d'auditeurs.

Un autre apport important pour l'analyse des discours a été la prise ne compte de « l'interdiscursivité »³⁹⁹, notamment dans l'approche de la parole politique. Depuis les années 80, l'analyse de discours s'est attachée à suivre le sens dans les traces de l'interdiscours. Or, les « *préconstruits idéologiques* » ont évolué, et donc le sens des mots aussi :

«... Avec Pêcheux, pour qui le sens des mots dépend d'un certain « préconstruit », c'est-à-dire d'univers de discours déjà constitués et présents lors de la profération de la parole politique, ce qui devrait interdire d'interpréter les mots sans les rapporter à leur « interdiscursivité », qui les surdétermine. La prise en compte de cette interdiscursivité montrerait qu'à une certaine époque (années 70), les mots étaient chargés de préconstruits idéologiques particuliers, fortement marqués au sceau d'une partition gauche/droite, alors qu'à l'époque actuelle ce préconstruit est celui d'une idéologie abolissant les clivages du passé et mettant en avant des valeurs universelles (par exemple, la « sécurité des peuples ») »⁴⁰⁰

Cette absence d'engagement, parfois revendiquée comme une conséquence d'un engagement déontologique par lequel le journaliste veut continuer à jouer le jeu de l'objectivité, peut aussi être la manifestation de ce que Charaudeau et Maingueneau appellent « l'insécurité discursive ». Le

³⁹⁹ Nous avons également développé les concepts d'interdiscours et d'intertextualité en Première partie.

⁴⁰⁰ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 27.

journaliste, médiateur, se retrouve confronté à une multiplicité de discours sociaux dont il ne parvient plus à maîtriser les tenants et les aboutissants.

« Ne sachant plus très bien faire la part des informations et des opinions concernant des faits scientifiques non encore établis, soumis à des données parfois contradictoires sur des faits qu'il n'a ni le temps ni les moyens d'évaluer, exposé à une grande diversité de paroles et de textes, issus de communautés discursives éparpillées souvent à travers le monde, il se trouve réduit à insérer et à entremêler dans ses textes des bribes de paroles empruntées aux uns et aux autres, qu'il préfère souvent citer plutôt que reformuler : ce qui l'amène à saturer ses énoncés d'hétérogénéité. »⁴⁰¹

Le refus de faire partie des journalistes « embarqués » est également un positionnement revendiqué par l'hebdomadaire. Cette expression de journaliste « embarqué », utilisée par J-F Julliard lors de notre entretien⁴⁰², est aussi révélatrice de la volonté de l'hebdomadaire de ne pas se mettre dans la position de simple « transmetteur » d'une information sur laquelle il n'aurait plus prise. Le terme utilisé est une métaphore militaire, la définition « professionnelle » qu'en donne la DGLF⁴⁰³ est la suivante : « Journaliste intégré, sur la base d'un accord contractuel, à une unité combattante en opération. Équivalent étranger : embedded journalist ».

Cette terminologie ne correspond donc pas au travail effectué par les confrères journalistes qui couvrent l'actualité politique, économique et sociale. Cette analogie avec la situation d'un journaliste « intégré sur la base d'un accord contractuel à une unité combattante » souligne la suspicion de « récupération », même quand il s'agit de la vie « civile ». Recueillir lors d'une

⁴⁰¹ Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil, article « Insécurité discursive ».

⁴⁰² Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

⁴⁰³ Délégation générale à la langue française et aux langues de France. http://www.dglf.culture.gouv.fr/motmois/mot_mois.htm

conférence de presse ou lors d'un déplacement officiel les mêmes informations que tous les autres médias n'intéresse pas les journalistes du *CE*. Ils cherchent une information « différente ».

Pourtant, leur quête d'informations auprès des acteurs sociaux détenteurs de pouvoirs politiques, économiques et sociaux, amène, paradoxalement, les journalistes à tisser des liens particulièrement étroits.

1.4. Faire et dire, langage et action

De manière plus générale, sur le *CE*, comme sur d'autres supports, P. Charaudeau rappelle également que tout acte de langage « émane d'un sujet qui ne peut se définir que dans sa relation à l'autre ». L'intention « d'agir sur l'autre », est régie par les principes d'altérité, d'influence et de régulation.

« Ainsi, on peut dire que tout acte de langage est noué à l'action à travers les rapports de force qu'entretiennent les sujets, rapports de force qui construisent en même temps du lien social. »⁴⁰⁴

Et l'on voit bien comment ce rappel est pertinent dans le cas de l'action politique et de ses discours.

Observant le « spectacle » des journalistes au balcon commentant chaque prise de parole des députés, C. Lemieux récapitule, après les avoir interrogés sur leurs pratiques, quelques règles de « grammaire publique » censées régir l'exercice de la profession de journaliste. L'inventaire établi permet de mieux appréhender la complexité de la construction des discours lors de la transmission des informations issues des contacts avec le monde politique. C'est une sorte de cas d'école de l'élaboration d'un espace public, de ses interactions et de ses possibles dévoiements.

⁴⁰⁴ Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 12.

La première question est celle de la distanciation et constitue, sans nul doute, un champ d'exploration très pertinent dans le cas du *CE*. La distanciation serait la « *capacité pour un individu d'appuyer son action ou son jugement sur une raison partageable par le public, et plus généralement par un tiers étranger à la situation* »⁴⁰⁵. Distanciation « énonciative » tout d'abord : au cœur de la tension les relations entre le journaliste et l'interviewé, puis la transcription écrite. Les journalistes du *Monde*⁴⁰⁶ ont relaté leurs soucis de « mettre à distance » celui qui est susceptible de délivrer l'information : les « postures » sont présentes avant, pendant et après les échanges. Avant, car il est nécessaire de garder la possibilité de prendre les initiatives et non d'attendre toujours que l'information vous soit délivrée, il faut donc aussi gérer les sollicitations parfois abusives. Pendant, parce que les échanges peuvent dériver sur des aspects plus personnels : remontrances et compliments peuvent faire partie de l'entretien et ne doivent pas perturber la collecte et le traitement de l'information. Après, parce que les demandes de « relecture » des interviews avant parution sont fréquentes et que le principe de base du journaliste est le recoupement des informations.

Quelque soit le journal, des journalistes cherchent à conserver un recul critique, voire à poursuivre des démarches plus ou moins militantes qui transparaissent dans leur approche et leur pratique professionnelles. Un travail effectué sur la presse quotidienne régionale par C. Frisque⁴⁰⁷ a ainsi tenté une typologie des « postures » possibles : institutionnelle, ambitieuse, critique ou désengagée.

Les journalistes « critiques » se démarqueraient notamment par un rejet d'un certain nombre de logiques de routinisation :

« Les journalistes critiques s'investissent particulièrement dans un effort de maîtrise de l'information et de mise à distance du

⁴⁰⁵ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, p. 140.

⁴⁰⁶ Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, chapitre 4 « Les journalistes du Monde face aux hommes politiques ».

⁴⁰⁷ Frisque Cégolène (2002), *L'activité journalistique au quotidien : Travail relationnel, identitaire et rédactionnel des journalistes de la presse quotidienne régionale*, Thèse pour le doctorat de science politique, sous la direction de Michel Dobry, Paris-X Nanterre, 941 p.

discours des sources institutionnelles, qui suppose de contrer la logique de routinisation professionnelle et la tendance à la reproduction du discours promotionnel des institutions dominantes.
»⁴⁰⁸

La résistance aux discours institutionnels n'est pas l'apanage du *CE* ni sa seule particularité. La volonté de maintenir cette « posture » dans une parution qui n'est pas satirique est d'ailleurs un enjeu de taille, complexe dans sa gestion au quotidien. La reproduction d'un discours « majoritaire » est, en effet, fréquente, comme a pu le démontrer E. Veron en étudiant la construction de l'événement de l'accident de Three Mile Islands⁴⁰⁹. Des journalistes « de terrain », comme F. Aubenas, reporter de guerre pour *Libération* puis *Le Monde*, ont parfois déploré ces constructions artificielles, cette « fabrication de l'information »⁴¹⁰.

2. Entre engagement et médiation

En ce qui concerne les rapports entre discours satirique et information, l'étude de l'évolution du statut et du rôle « social » du journaliste aide à mieux discerner les enjeux. Ainsi la culture de la relation des faits bruts, de l'objectivité, n'a-t-elle pas toujours constitué un idéal, bien au contraire, comme le rappelle D. Bougnoux⁴¹¹. A la naissance des premiers journaux à grand tirage en France au milieu du 19^{ème} correspond ce conflit entre des journalistes écrivains qui conçoivent leur rôle comme celui d'un « guide » éclairé et tiennent dans le plus grand mépris ceux qui se borneraient à recopier une bouillie informe de faits disparates. Déjà l'on regrette la disparition des

⁴⁰⁸ «Frisque Cégolène (2010), Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », in D. Ruellan et S. Levêque (dir), *Journalistes engagés*, Presses universitaires de Rennes.

⁴⁰⁹ Véron, Eliseo (1981), *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris, Éditions de Minuit.

⁴¹⁰ Aubenas Florence & Benasayag Miguel (1999), *La fabrication de l'information*, Paris, L'Harmattan.

⁴¹¹ Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, p. 103.

grandes tribunes, des critiques éclairées, des débats, face aux déferlements de flots d'informations :

« Le flot déchaîné de l'information à outrance a transformé le journalisme, tué les grands articles de discussion, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place aux dépêches, aux nouvelles grandes et petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers. »⁴¹²

Le réel apparaît davantage comme ce dont il faut se méfier, car il nécessite une interprétation. Cette « fracture » se retrouverait, selon D. Bounoux, dans le partage qui perdure actuellement dans l'activité journalistique entre le commentaire et l'information, ou encore entre la fonction éditoriale et le journalisme d'investigation.

Faut-il finalement considérer le discours satirique du *CE* comme un discours « engagé » ? Dans quelle mesure ?

Il faut ici dissocier deux types de discours « satirique ». L'un fondé sur le retraitement, le changement d'angle et de registre du discours sur des informations relativement récentes mais déjà connues et ayant déjà « circulé ». Ce type de discours, cette « médiation » là n'est pas exempte de conflits possibles. Nous serions ici dans une forme de retraitement de l'information, un commentaire satirique sur... La totalité des discours satiriques à la télévision et à la radio sont à classer dans cette catégorie. Mais la majeure partie des occurrences sur Internet relève aussi de ce travail de réécriture de l'information⁴¹³.

L'autre se refuse à dissocier information et satire, contrairement à toute une tradition, notamment anglo-saxonne, des pratiques journalistiques qui se veut garante d'une séparation claire entre « information » et « commentaire ». C'est évidemment cette « posture » qui dérange le plus, puisqu'à la liberté de

⁴¹² Zola Emile (1888), Préface de *La Morasse*, Paris, Marpon et Flammarion.

⁴¹³ Voir la première partie de ce travail sur le refus du *CE* de passer en version numérique, jusqu'à présent.

ton s'ajoute la revendication d'effectuer un véritable travail d'enquête, qui institue au sein même de ses pratiques le traitement satirique associé à la révélation, la « production » d'informations « neuves », inédites, issues d'enquêtes et de sources autonomes. Dans cette catégorie, figure en première place *Le Canard enchaîné*, dans une moindre mesure Charlie-hebdo et quelques sites Internet.

Pour le rédacteur en chef, Claude Angeli, le *CE* est un « supplément nécessaire » dans l'univers de la presse d'information française, écrite et audiovisuelle :

« Le journal, à 1 euro 20, apparaît comme un supplément nécessaire au lecteur, aux auditeurs qui écoutent la radio, qui regardent la télévision, qui achètent un journal. »⁴¹⁴

2.1. Approche par le concept de « médiation »

Faut-il utiliser le terme de médiation, de dispositif, de formation discursive, de structure pour évoquer le discours satirique ?

Le terme de « structure » induirait l'existence d'un moule originel dans lequel viendrait prendre forme ce discours. Il renvoie aux courants structuralistes dont nous nous avons pu utiliser bien des références dans ce travail de thèse, notamment dans le cadrage de la première partie, dans l'approche du fonctionnement de la satire dans la seconde, ou le travail de M. Foucault auquel nous allons, à nouveau, faire référence. Le terme de « dispositif » accorderait davantage d'attention aux variations, mouvances, ajustements, recompositions à l'œuvre dans la construction voire le fonctionnement de ce discours tenant compte de situations inter-communicationnelles. Les « cadrages » effectués précédemment ont, nous

⁴¹⁴ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

l'espérons, contribué à expliciter les mécanismes de fonctionnement du discours satirique dans le *CE*.

A ce stade de la tentative de positionnement de l'hebdomadaire satirique dans l'espace public, il nous a paru intéressant de convoquer les travaux autour du concept de « médiation », en effectuant quelques mises au point terminologiques.

La revue *MEI*, « *Médiations et information* », interroge régulièrement ce concept, notamment dans un numéro consacré aux « *Médiations et médiateurs* » en 2003, et, comme le rappelle J. Davallon, les flottements dans les définitions et la diversité de l'emploi de ce terme, sont un signe de l'évolution de la manière de penser la communication.

Des usages courants se sont multipliés pour désigner des instances de régulation sociale (médiateur de la République, médiateur familial, médiateur social...) sans réflexion scientifique sur l'utilisation de ce terme. C'est une différence importante avec les courants actuels qui s'intéressent aux médiations culturelles.

« Les premières sont des instances de régulation sociale entre des personnes en conflits ou ayant des intérêts divergents –des instances en position tierce qui sont à la fois neutres et dotées d'une autorité et dont l'action consiste à rendre possible une compréhension entre les acteurs dans l'espoir de leur permettre de sortir d'une situation de conflit. Rien de tel dans la médiation culturelle. Aucune situation de conflit, tout juste un manque, un écart. »⁴¹⁵

Or, dans le travail effectué dans l'hebdomadaire satirique, ces deux types d'acception du terme de médiation ne sont pas aussi antinomiques.

J. Davallon distingue même plus précisément trois types d'usage de ce terme de « médiation » dans les sciences de l'information et de la communication. Le premier sens évoqué se rapproche du sens courant et

⁴¹⁵ Davallon Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », *MEI : Médiations et Information*, n° 19, Paris, L'Harmattan, p. 37-59.

comporte l'idée d'une conciliation voire d'une réconciliation, mais est peu utilisé dans l'écriture scientifique. Cependant, la nécessité dans cette acception d'un intermédiaire, qui ne se résume pas à une relation ou une interaction, mais est à l'origine d'une production, intéresse davantage la recherche en SIC.

Certains auteurs considèrent d'ailleurs le travail du journaliste comme une forme de médiation. Ainsi, P. Breton évoquant les fonctions de médiation des médias écrit-il :

« Ils sont conçus pour aider les hommes à mieux communiquer. Ils sont la réponse à la conscience aiguë que nous avons d'une séparation sociale, d'un éloignement les uns des autres, couplé à une soif de rapprochement. »⁴¹⁶

Le journaliste, qui retrace et retranscrit les propos de son interlocuteur lors d'un entretien est donc un médiateur, un intermédiaire entre la personne et le public qui peut, plus ou moins transformer la parole du premier.

Il est effectivement possible, d'utiliser ce terme de « médiateur » pour évoquer le travail des journalistes, comme le fait Lamizet⁴¹⁷ par exemple. Le partage de l'information met les citoyens en mesure d'évaluer l'exercice du pouvoir, et cette médiation par les journalistes est différente de la médiation politique. En ce sens, très classiquement, la médiation est une sorte de relais, sur lequel on peut certes essayer de mesurer des influences, mais dont la fonction essentielle et première est avant tout la transmission.

Considérer d'emblée les médias comme des acteurs de la socialisation, participant et construisant une signification partagée, c'est leur accorder une autre dimension. Les médias deviennent des acteurs de la construction du sens. Cette perspective constructiviste est développée par B. Delforce. Si les uns s'inscrivent dans un système « positiviste » qui croit à l'existence de faits « bruts »...

⁴¹⁶ Breton Philippe (1997), *L'utopie de la communication : le mythe planétaire*, Paris, La Découverte.

⁴¹⁷ Lamizet Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan.

« Les autres s'inscrivent, au contraire, dans un système conceptuel qu'on appellera « constructiviste » : la réalité sociale, et donc l'information, sont conçues comme étant inévitablement le résultat de « constructions » et non comme de simples données de l'observation. Ces « constructions » ne sont pas individuelles mais sociales. Elles résultent tout à la fois des logiques professionnelles et sociales qui marquent les conditions concrètes d'exercice du métier, ou la place et le rôle joué par la presse dans le champ social...mais elles résultent aussi des schèmes de perception concurrents, socialement disponibles, à travers lesquels on donne sens à ce qui nous entoure, ainsi que des mises en forme langagières propres à la presse, qui contribuent elles aussi à « construire » l'information. »⁴¹⁸

Cette perspective va jusqu'à évoquer une co-construction du sens, ce qui dans le cas de l'appréhension du discours satirique nous semble encore plus pertinent.

« L'approche par la notion de « discours sociaux » invite à voir les processus de construction plutôt comme des processus de « co-construction » entre journalistes et acteurs sociaux, voire entre acteurs sociaux eux-mêmes, dont les discours se configurent et se reconfigurent, de façon dialogique, dans des stratégies de rapprochement/différenciation mutuelles. »⁴¹⁹

2.2. Médiation et gestion des ambiguïtés

⁴¹⁸ Delforce Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », in *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, p.16-33.

⁴¹⁹ Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, p. 111-134.

Pour Quéré, la position du journaliste est fondamentalement ambiguë. Alors qu'il paraît plus proche du public que du Pouvoir (« *Il pense le pouvoir qu'il n'a pas* » selon la formule de De Certeau), il s'en est considérablement éloigné en acceptant de « traduire » pour un public.

«Une complicité insue relie ainsi le Pouvoir et ceux qui ont pour mission de raconter, sous forme d'information, tout ce qu'on lui voit faire, dire, penser. Le premier a « besoin » des seconds. S'il participe à leurs jeux c'est parce qu'il trouve pleinement sa figure dans leurs récits et qu'il ne peut la trouver nulle part ailleurs dans cette perfection...Mais les seconds ont aussi « besoin » du premier. Ils ne peuvent le représenter que s'il les accrédite dans leur mission de montrer ce qu'il a fait, fait ou va faire ; que s'il les habilite à le mettre en scène ; que s'il leur donne matière à information. Cependant le contrat qui les oblige mutuellement doit rester tacite, sous peine de faire émerger les intérêts politiques et pratiques qui lui sont sous-jacents (neutralité ou objectivité de l'information).

On entrevoit ici la complexité de la structure énonciative qui sous-tend l'écriture de presse. La loi du quiproquo y règne.»⁴²⁰

A cette ambiguïté fondamentale, consubstantielle au travail du journaliste, il faut ajouter dans le cas du *CE*, le travail de distanciation satirique. Le quiproquo est plus grand encore, puisque l'hebdomadaire semble se mettre très fréquemment à la recherche de la matière non habilitée à être délivrée, c'est-à-dire reposant sur des propos qui n'étaient pas, a priori, destinés à paraître dans l'espace public, ou des documents, « *tombés dans le bec du canard* » qui, étaient plus ou moins confidentiels, à usage interne ou qui devaient rester « secrets ».

⁴²⁰ Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.166.

Les images utilisées par Quéré font également référence à la représentation théâtrale et à la pédagogie : il n'est plus « avec » le public, il cherche à lui représenter quelque chose. :

« En réalité cette apparente proximité masque une grande distance : celle qui précisément positionne le public en spectateur. Et cette distanciation théâtrale se mue infailliblement en rapport pédagogique. Le témoin se fait didactique. Son acte de parole se métamorphose en acte d'autorité. Il se fait l'apôtre des Lumières. »⁴²¹

Cette approche du processus de communication s'inspire du structuralisme. Tenter de produire « l'effet de réel » qu'évoquait R. Barthes⁴²², est un travail dont on peut considérer qu'il concerne autant l'écrivain, la littérature, que le journaliste. Historiquement d'ailleurs, la période d'apparition des mass medias, des journaux à gros tirage, au XIXème, est très représentative de cet amalgame journaliste-écrivain, comme l'ont démontré les travaux d'A. Wrona, sur Zola⁴²³ par exemple ou sur des « genres », à la fois littéraires et journalistiques comme le portrait⁴²⁴.

« Représenter, c'est mettre en scène des fragments de situations, d'actions et d'événements pour qu'en conceptions, en images ou en figures elles soient converties et retenues. Dans son analyse du pouvoir du récit, L. Marin a bien mis en évidence qu'il n'y a jamais coïncidence entre le référent du discours adressé et celui du discours reçu, et que c'est dans la capacité de maintenir cet écart que réside le secret du pouvoir de la représentation... »

⁴²¹ Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.163.

⁴²² Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. <http://www.persee.fr/web/revues/>

⁴²³ Wrona Adeline (2012), *Zola journaliste*, anthologie, présentation, annotation avec publication d'un important inédit, Flammarion, 2012.

⁴²⁴ Wrona Adeline (2007), « Usages médiatiques du portrait », *Communication & langages*, no 152, juillet 2007, p. 35-40.

Une telle structure est à l'origine de ce que Barthes a appelé « l'effet de réel » Elle fait présupposer que les faits rapportés parlent d'eux-mêmes. Il suffit donc de les restituer. Celui qui les rapporte donne l'illusion de se contenter d'enregistrer le réel dans son surgissement. Et cette « illusion référentielle » confère au récit l'apparence de vérité qui détermine sa crédibilité. »⁴²⁵

C'est pourquoi la métaphore théâtrale revient régulièrement pour illustrer le travail de distanciation à l'œuvre dans l'acte de communication, y compris, bien sûr, s'il s'agit de journalisme, et le terme de « représentation » permet de développer certaines analogies. Ainsi en est-il de la volonté de l'auteur de « dissimuler sa présence » dans le discours, et de construire son propos pour un lecteur « idéal ».

« Un « contrat énonciatif » selon De Certeau, est ainsi posé d'entrée de jeu, qui marque une frontière et une dissymétrie. Mais la hiérarchisation qu'il introduit est totalement dissimulée. D'une part le narrateur s'efface de son récit pour garantir une « illusion référentielle ». D'autre part il substitue à l'énonciataire ainsi minorisé un lecteur-simulacre qui vient occuper la position d'un partenaire « égal et symétrique » dans un acte de communication réciproque. On connaît bien cette rhétorique journalistique du « lecteur » qui sert à définir la position représentative de l'informateur. Ce lecteur n'est pas le lecteur-sujet historique. Il est un mannequin confectionné par la rhétorique journalistique et par l'économie narrative (sa conséquence pragmatique). »⁴²⁶

La présentation de l'information sous une forme satirique rend d'autant plus évident ce processus de distanciation. Même si les journalistes refusent

⁴²⁵ Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.170

⁴²⁶ Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne, p.171

aujourd'hui de se considérer comme des écrivains, selon les propos de J-F Julliard⁴²⁷, il n'en demeure pas moins que le travail stylistique opéré par l'écriture satirique implique une prise de conscience de cet effort de distanciation. Il le rend également davantage visible. Il assume donc la « représentation », bien plus clairement que d'autres parutions.

2.3. Question de distance

Assumant une présentation critique des informations, la médiation assurée par les journalistes du *CE*, revendique une indépendance économique et politique, une capacité à contester et résister aux tentatives de récupérations des pouvoirs institutionnels, comme nous en trouvons plusieurs preuves dans les discours de justification de ses pratiques que nous détaillons dans la dernière partie de ce travail. C'est ce que rappelle C. Angeli en 2011, dans une émission radio, pour répondre à une question de la journaliste sur les « garanties éditoriales » de l'hebdomadaire. Les quelques phrases vont à l'essentiel et mêlent modèle économique, indépendance, réussite économique et perspectives d'avenir. Les conditions de production permettent l'indépendance des journalistes sur les mêmes bases :

*« Le Canard appartient à ses journalistes, à ses employés et à ses dessinateurs et leurs enfants n'hériteront pas. Il continuera à être la propriété de ceux qui le font. Pas de publicité, une très bonne vente (actuellement, ça tourne autour de 470 000 exemplaires vendus) et nous allons publier, comme chaque année notre bilan avec les bénéfices de l'année précédente. »*⁴²⁸

⁴²⁷ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

⁴²⁸ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

De toute façon, l'adhésion claire à un parti politique n'a jamais été effective dans l'existence de l'hebdomadaire. Sa traversée du XX^{ème} siècle et des engagements politiques marqués par les dictatures, puis par la guerre froide, ont bien sûr occasionné des positionnements plus ou moins engagés (comme le refus de paraître sous l'occupation allemande), mais, des dissensions internes étaient également inévitables, puisqu'il n'y a pas d'affiliation définitive à tel ou tel courant politique⁴²⁹.

La mise à distance à l'œuvre dans le discours satirique reste un enjeu primordial et de tous les instants. L'écriture satirique met à distance les sujets qu'elle aborde, mais sa diffusion, sa mise en visibilité pose également des questions de distance « adéquate ».

Les polémiques de juin 2010 concernant les quelques chroniques satiriques diffusées sur des chaînes publiques de radio illustrent à nouveau la difficulté de l'exercice et la complexité des interactions. Elles rappellent les difficultés de tenir des discours satiriques, à quel point le contexte de diffusion et la situation de communication sont déterminants. Il ne s'agit pas seulement du degré d'impertinence, mais aussi du lieu d'où elle émane.

« Tous les caricaturistes -depuis Daumier et son Louis-Philippe en tête de poire- déforment exagèrent, grossissent. Mais l'époque est frileuse. Et le métier satirique périlleux. » CE 31/3/2010

Un article, en mars, ironisait déjà sur la réaction furibonde du Ministre Eric Besson à la suite d'une chronique de Stéphane Guillon. Fidèle à son traitement habituel de l'information, le CE fait référence à l'actualité politique de l'époque dans un titre qui fait écho au « Grenelle de l'environnement » de Nicolas Sarkozy, qui est, bien sûr, lui aussi mentionné trois fois. Un « *Grenelle*

⁴²⁹ Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre 2000, pp. 43-54.

de la caricature » sera-t-il nécessaire pour permettre à la satire de pouvoir continuer à exister ?



Figure 66: Un Grenelle de la caricature? CE 31/3/2010

La polémique est, à nouveau, évoquée dans l'édition du CE du 30/10/2010. C. Nobili déplore les évictions des deux « humoristes », en resituant d'emblée la particularité de *France Inter*, et ses liens avec le pouvoir en place :

« Treize mois à peine après avoir été nommés par Sarko à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux humoristes qui cognaient le plus sur le pouvoir sarkozyste et faisaient grimper l'audience, le tout à deux ans de la présidentielle. » CE 30/6/2010

Pour le journaliste, il ne fait donc aucun doute que ce sont les critiques du « pouvoir sarkozyste » en place qui sont le motif principal de l'éviction des deux humoristes.

Bal tragique à France Inter : deux morts

LES peuvent retourner l'affaire dans tous les sens, couvrir autant de plateaux télé qu'ils veulent, enchaîner les interviews et balancer des communiqués à la pelle pour se justifier, les faits sont là. Treize mois à peine après avoir été nommés par Sarkozy à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux humoristes qui cognaient le plus sur le pouvoir sarkozyste et faisaient grimper l'audience, le tout à deux ans de la présidentielle. Il fallait le faire.

Le fait que Hees et Val se revendiquent « hommes de gauche » et arrivent tout droit de « Charlie Hebdo » (on l'a oublié, mais Hees chroniquait à « Charlie ») n'enlève rien à l'exploit, bien au contraire. La jouissance ne doit être que plus forte du côté de l'Élysée. Et voir ces deux acrobates s'empêtrer dans leurs explications bidons est un pur délice. Il faut le reconnaître, ils ont déployé des trésors d'inventivité.

Le 20 avril, dans « Le Monde », Val explique que « le problème ce n'est pas Stéphane Guillon en soi, c'est sa place. Il n'est écrit nulle part que l'humour doit intervenir à 7 h 55. Jusqu'où peut-on aller dans ce mélange sans nuire à l'information ? ». Rebelote le 14 juin dans « Télé Loisirs » : « Dans une franche matinale vouée à l'information, il n'est pas utile de sortir son nez de clown. C'est déplacé. » Et le 26 juin dans « Le Parisien », une fois Porte et Guillon virés, surprise : « Il y aura toujours de l'humour dans la matinale d'Inter, il est dans l'ADN de la station. » Tout et son contraire : joli numéro !

Pirouette numéro deux, l'argument juridique qui tue. Val : « Cela fait un an qu'on dit qu'il y a des limites

à ne pas dépasser, celles de la loi. L'injure et la diffamation sont sanctionnées. » Ah bon, Porte et Guillon ont été attaqués en justice ? Pas une seule fois en dix ans pour le premier, en deux ans et demi pour le second.

Pirouette numéro trois, la déloyauté : « Je ne m'ap-

pelle pas Raymond Domenech ! », lâche Hees dans « Le Monde » (24/6). Bigre ! Porte et Guillon auraient dit à Hees ce qu'Anelka a dit au sélectionneur des Bleus ? Pourtant, aucun « traître » n'a jamais rapporté cette anecdote des vestiaires de France Inter.

Pirouette finale et triple saut périlleux : « Quel patron d'une grande entreprise accepterait de se faire insulter par un de ses salariés sans le sanctionner ? », demande Hees. Hormis quelques rares vanes, Porte n'évoquait ni Val ni Hees dans ses chroniques. Il avait même défendu son pédégé (« Télérama », 27/6/09) : « Je ne vois pas Hees en coupeur de têtes, ni France Inter en Radio Sarko. N'insultons pas l'avenir ! » Guillon non plus n'a jamais « insulté » ses patrons. Mais, c'est vrai, il les a copieusement altimés, contrairement à leurs prédécesseurs. Lorsque Val, par exemple, en décembre 2009, convoque la rédaction d'Inter pour se plaindre du traitement réservé à l'Élysée : « France Inter est une radio qui coûte cher à l'actionnaire, qui n'est pourtant pas très bien traitée par la station. » Ou lorsque Hees présente ses plates excuses publiques à un Eric Besson...

Bon, eh bien, il reste quoi, finalement ? Un job cadeau fait à l'actionnaire « Sarko » ? Non, tout cela n'est pas politique ! », s'est étranglé Val. « On accuse sans preuve. Ni Jean-Luc Hees ni moi n'avons subi de pression. Pourquoi ne pas émettre, au contraire, l'hypothèse que le PDG de Radio France a été choisi par le président de la République pour son indépendance ? »

Tiens, Val retrouve le sens de l'humour.



Christophe Nobili

Figure 67: Bal tragique à France Inter CE 30/6/2010, à la

« une »

Le choix du titre : « *Bal tragique à France Inter* » est aussi très emblématique du travail effectué par l'hebdomadaire sur la forme et sur le fond, dans sa présentation des informations. Il fait écho au titre « *Bal tragique à Colombey : 1 mort* » de *L'Hebdo Hara-Kiri* (numéro 94), en novembre 1970. Le rapprochement dans ce titre entre les cent-cinquante morts dans l'incendie d'une discothèque et la mort, quelques jours plus tard, du Général De Gaulle, valut à l'hebdomadaire une interdiction d'exposition pour « pornographie », conséquence de dessins dans des éditions antérieures. Mais, comme l'écrit Bernard Joubert, *"personne ne voulut croire à une pareille coïncidence: l'arrêté avait été antidaté et il s'agissait d'une censure politique. À droite comme à gauche, rares furent les éditorialistes qui ne manifestèrent pas leur réprobation..."*⁴³⁰

Ce titre rappelle également les démêlés des parutions satiriques avec Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur de 1968 à 1974. En effet, ce fut sous le mandat du même que survint l'affaire des micros du *Canard*, dont nous avons rappelé à quel point, elle est devenue une pierre angulaire de la « storytelling » du *CE*.

⁴³⁰ Joubert Bernard (2007), *Dictionnaire des livres et journaux interdits par arrêtés ministériels de 1949 à nos jours*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, p. 412.

Enfin, il y est aussi question de « diffamation », celle qui justifierait, selon P. Val, l'éviction des deux humoristes.

« Val : « Cela fait un an qu'on dit qu'il y a des limites à ne pas dépasser, celles de la loi, L'injure et la diffamation sont sanctionnées ». Ah bon, Porte et Guillon ont été attaqués en justice ? Pas une seule fois en dix ans pour le premier, en deux ans et demi pour le second. » CE 30/6/2010

Pourtant, l'une des chroniques de Guillon, sur Eric Besson, avait déjà débouché sur la démarche inédite d'excuses publiques de la part du Directeur de la chaîne, J-L Hess⁴³¹.

Le *CE*, à qui il arrive de se retrouver devant un tribunal, sait à quel point ce type de procès intenté pour « injure » ou « diffamation » à des médias satiriques ou à des « humoristes », comme la télévision ou la radio a tendance à les appeler, a peu de chance d'aboutir. Les conseillers juridiques des acteurs sociaux concernés évitent de prendre ce risque, comme l'attestent l'absence de procès pour les deux employés licenciés, ou le peu de plaintes officielles portées contre le *CE*, malgré la virulence de certains propos.

Les deux licenciements sont donc « politiques », c'est-à-dire issus de liens trop présents entre le gouvernement et cette chaîne de radio, affirme avec ironie la fin de l'article, rappelant au passage une réunion de la rédaction d'Inter en 2009, au cours de laquelle Val affirmait : « *France Inter est une radio qui coûte cher à l'actionnaire, qui n'est pourtant pas très bien traité.* »

A cette proximité institutionnelle, il faut ajouter, pour ces chroniques radio, la dimension interactive supplémentaire que constitue la présence ou l'arrivée imminente de l'individu concerné. La distanciation à l'œuvre dans la parution de l'hebdomadaire évite les difficultés de la prise de parole *in praesentia*. Les polémiques suscitées par les chroniques de Stéphane Guillon et

⁴³¹ <http://www.arretsurimages.net/breves/2010-03-22/Guillon-Eric-Besson-taupe-du-FN-Hees-s-excuse-id7550>

Didier Porte ont été d'autant plus virulentes qu'elles se doublaient d'une proximité, physique et/ou dans le temps.

A titre de comparaison, le *CE*, a, au moins, une semaine pour préparer son éventuelle réponse, lorsque qu'un acteur social conteste les allégations contenues dans ses articles. Si les informations sont définitivement parfaitement exactes, il n'y aura aucun droit de réponse accordé. Lorsque le journaliste reconnaît finalement quelques inexactitudes, elles seront corrigées dans une brève surtitrée *Pan sur le bec*, qui moque l'étourderie du confrère.

Si un droit de réponse est, exceptionnellement, accordé, il risque fort de poursuivre la veine satirique. Ainsi, en est-il de celui accordé à Denis Olivennes, deux semaines après l'article « *Le nénuphar de la pensée* » dont le chapeau du portrait en *Prises de bec* résumait la carrière avec une ultime métaphore peu flatteuse :

« Après la FNAC, et Le Nouvel Obs, le voilà à Europe 1, Paris Match et au JDD. Cet énarque normalien mondain passe d'un poste à l'autre comme une grenouille change de nénuphar»

CE 8/12/2010, page 7.

S'estimant « *gravement (mis) en cause* » (dans une rubrique *Prises de bec* qui justifie donc parfaitement son nom et respecte son objectif), le ton comminatoire de son « *Salutaire rappel à l'ordre* » et à la déontologie n'ont guère impressionné les journalistes (un pluriel est utilisé dans la réponse). Tout d'abord, l'hebdomadaire reste fidèle à son « angle » de surveillance des pratiques journalistiques dans l'espace public français, et souligne, à nouveau, l'étrangeté, selon lui, de ce jeu de chaises musicales dans les directions des médias. Rappelant son installation dans l'espace médiatique « *que depuis 1915* », le quotidien, après avoir rectifié deux informations sans réelle importance, finit par confirmer l'essentiel En l'occurrence la validité de ses informations contre les pratiques de « caviardages » qui ont cours dans ses publications et, autre angle privilégié par le *CE*, la connivence avec le pouvoir

politique, voire les « *pressions* » exercées sur certains médias, notamment celles émanant de la Présidence de la République. Il maintient donc, dans une ultime pirouette, le calembour du nénuphar. Et s'assure, au passage, le « dernier mot » : il ne sera plus question du courroux du personnage brocardé dans les éditions suivantes du *CE*.

« Mais, désolés, camarade Olivennes, nous ne retirons rien du reste. Rien des informations vérifiées et recoupées sur le caviardage des portraits de Carla Bruni et du feuilleton sur Nicolas Sarkozy, rien des amicales pressions pour faire figurer la compagne en bonne place, et rien des nénuphars. »

CE 22/12/2010, page7.

On écrit au "Canard"

A la suite de la publication dans « Le Canard » du 8 décembre 2010 d'une « Prise de bec » intitulée « Denis Olivennes, le nénuphar de la pensée », ce dernier, estimant que notre « quotidien » (sic) le mettait « gravement en cause », nous a adressé cette lettre :

« Cher Canard,
J'entends réagir aux propos parus dans vos colonnes le 8 décembre 2010 dans un article qui me met en cause sous le titre "Denis Olivennes Le nénuphar de la pensée".

J'ai admiré que vos journalistes prennent une chrysler break pour une 4x4, ce qui vaut mieux que des vessies pour des lanternes.

J'ai été impressionné par leur créativité arithmétique : sachant que j'ai fréquenté 4 entreprises en 18 ans, ils en concluent que j'ai passé en moyenne deux ans dans chacune d'entre elles. S'ils n'ont pas le Pulitzer, qu'ils réclament la médaille Field !

Ils se sont aussi aperçus, eux, que je ratais tout alors que les pauvres François Pinault, Claude Perdriel ou Arnaud Lagardère, n'y ont vu que du feu et se sont obstinés à me recruter.

Ils ont révélé les immenses retards scolaires d'Henri Weber qui, quoique né en 1944, a réussi à être au lycée avec moi qui suis né en 1960 ! En revanche, ils n'ont pas signalé que j'avais été en primaire avec Mendès-France, en maternelle avec Jean Jaurès ou au jardin d'enfant avec Robespierre.

Notre « quotidien », qui n'est hebdomadaire que depuis 1915, est sincèrement navré d'avoir froissé Denis Olivennes en attribuant deux roues motrices supplémentaires à sa Chrysler. Elles auraient pu s'avérer utiles par les intempéries actuelles, mais nous les retirons bien volontiers. Nous admettons de même qu'une coupe malencontreuse de l'article a rajeuni Henri Weber en le faisant fréquenter le même lycée que lui, à la même époque, alors qu'il s'agissait seulement du service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire. Mais, désolés, camarade Olivennes, nous ne retirons rien du reste. Rien des informations vérifiées et recoupées sur le caviardage des portraits de Carla Bruni et du feuilleton sur Nicolas Sarkozy, rien des amicales pressions pour faire figurer ta compagne en bonne place, et rien des nénuphars.

Avec nos salutations déontologiques et confraternelles.

Je suis dans mes petits souliers (Roger Vivier) : j'aurais essayé, en vain, bien sûr, d'obtenir des papiers dans l'Obs sur ma compagne. J'en déduis qu'elle a sûrement un fiancé à Elle, un autre au Figaro Magazine, un troisième à Match qui lui ont consacré récemment leur couverture, sans compter un Jules au New York Times, un amant au Wall Street Journal, un petit ami au Corriere de la Sera et un soupirant à El País (je ne m'attarde pas sur son harem dans les émissions de télévisions ou de radios et les autres journaux) !

Oui, bien sûr, j'ai caviardé à des fins politiques des portraits de Carla Bruni et des feuilletons sur Nicolas Sarkozy ! Et si discrètement que la Société des Rédacteurs ne s'en est même pas aperçue et n'a pas protesté ! Appelez-moi Majax ! Je suis confus d'avoir interviewé, en compagnie du directeur de la rédaction, le président de la République, comme avant moi mes prédécesseurs avaient interviewé Pompidou, Giscard, Mitterrand et Chirac.

Je crois, en vérité, qu'au moment où je m'apprete à prendre la direction du Pôle Information de Lagardère, vous avez jugé utile de me donner une vraie leçon de déontologie : comme le dit la charte du SNJ, un "journaliste digne de ce nom (...) tient la calomnie, les accusations sans preuves, (...) la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles". Salutaire rappel à l'ordre dont je vous remercie ».

Figure 68: Droit de réponse, CE 22/12/2010, page 7

Le cadre dans lequel survient la satire n'a donc rien à voir avec la solitude de l'humoriste à la radio ou la télévision. Le CE a le recul historique d'une parution installée dans l'espace médiatique. Il peut prendre le temps de choisir sa riposte face à des réactions plus ou moins virulentes (il y avait beaucoup de dédain dans la lettre de l'énarque D. Olivennes à l'égard des journalistes du *Canard*) et cette réponse est collective : les journalistes ont le

soutien des directeurs de rédaction et de publication, puisque les informations ont été vérifiées.

Ces enjeux de « distance » reposent, très régulièrement, la question de la **place** du discours satirique dans le système médiatique et démocratique

3. Retour sur les questions de légitimité et d'identité du discours satirique

La question de la place des journalistes et de la manière dont ils pensent ou disent se situer dans l'espace public est évidemment centrale dans la tentative d'interprétation du travail effectué sur le *CE*.

Les processus de construction et de « reconduction » des identités sociales influent sans aucun doute sur les discours tenus dans les médias⁴³². Certains travaux en sociologie se sont attachés à montrer comment les identités professionnelles s'élaborent en intégrant des *habitus*, et sont à la fois le fruit de multiples et divers compromis aboutissant à des constructions individuelles mais aussi collectives. Le fait que les sujets traités soient souvent « politiques », avec le parti-pris satirique, ne fait que renforcer cette dynamique propre à un groupe qui veut se construire en décalage par rapport à la presse institutionnelle (même si, à l'arrivée, il finit par en faire en quelque sorte partie).

Se pose également de manière très ambiguë pour le discours satirique la question de sa légitimité.

Dans l'approche sociologique de P. Achard, les divers systèmes d'opérations énonciatives sont des constructions d'écarts et les locuteurs qui interviennent dans un même « registre » y recherchent leur légitimité.

⁴³² Dubar Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

« Tout locuteur qui prend la parole dans le registre se donne alors comme légitime, et son discours comporte des traces d'opération : la présence du droit re-matématise la possibilité d'opérer dans le registre, et l'effectivité du discours attesté (sa circulation) met à l'épreuve la prétention à la légitimité de ce discours particulier dans le registre. De ce fait, chaque attesté modifie de façon infinitésimale le champ du registre, renforçant ou affaiblissant sa cohérence, ce qu'on peut représenter, au niveau des formations discursives, comme une structure d'attracteurs. »⁴³³

De façon beaucoup plus générale, H. Arendt prenait en compte la reconnaissance et la visibilité des acteurs. Il s'agit tout d'abord de s'extirper de contextes trop locaux pour que des objets se transforment en quelque chose qui soit digne d'apparition publique. Sans scène de visibilité publique, pas d'action « politique », au sens général du terme, ni donc de public.

« C'est la puissance qui assure l'existence du domaine public, de l'espace potentiel d'apparence entre les hommes agissant et parlant...La puissance est toujours, dirions-nous, une puissance possible, et non une entité inchangeable, mesurable et sûre, comme l'énergie ou la force. »⁴³⁴

La légitimité n'est donc pas un « statut », mais l'expression d'une tension. Si l'hebdomadaire est considéré actuellement comme une véritable source d'information, ce n'est pas seulement parce qu'il a été à l'origine d'un certain nombre de révélations qui eurent parfois des conséquences politiques ou sociales, mais surtout parce qu'il veut garder sa capacité d'agir, de continuer à porter dans l'espace public ce regard critique.

⁴³³ Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 82-95.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_

⁴³⁴ Arendt Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, p.260.

« C'est cette insistance sur l'acte vivant et le verbe parlé comme possibilités suprêmes de l'être humain qui s'est conceptualisée dans la notion « d'energeia » (« actualité ») dans laquelle Aristote rangeait toutes les activités qui ne poursuivent pas de fin et ne laissent pas d'œuvre mais épuisent dans l'action elle-même leur pleine signification [...] l'œuvre n'est pas ce qui suit et qui éteint le processus, elle y est incrustée ; c'est l'acte qui est l'œuvre. »⁴³⁵

3.1. Un discours suspect ?

Aucune parution ne peut se targuer d'être unanimement reconnue pour ce qu'elle déclare être, aussi louable soit son discours et ses justifications. Si nous avons détaillé les métadiscours du *CE* pour tenter d'en éclaircir les logiques de fonctionnement, nous tenons également compte des critiques qui se sont élevées ou s'élèvent encore de nos jours. Comme toute parution, elle peut être l'objet de préjugés voire de fantasmes, notamment sur les connivences qu'elle met en place entre les journalistes et leurs informateurs, soupçonnée d'instrumentaliser ou d'être un outil d'instrumentalisation.

En cent ans d'existence, l'hebdomadaire a eu l'occasion de se constituer de solides inimitiés et de voir revenir certaines critiques. Nous sommes ici au cœur des interrogations sur *Le Canard enchaîné*. C'est aussi l'angle privilégié des critiques portées à son encontre. Sans surprise, les attaques les plus virulentes ont souvent émané d'anciens journalistes du *CE* : ce fut le cas pour les deux derniers ouvrages parus.

Le 26 novembre 2008, suite à la parution du livre *Le Vrai Canard*⁴³⁶, M. Gaillard, PDG et Directeur de la publication de l'hebdomadaire, signe l'article le plus long de l'année. C'est une réponse aux accusations portées dans l'ouvrage. Ce discours tenu sur les pratiques, les « révélations », les

⁴³⁵ Arendt Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, p.267.

⁴³⁶ Laske Karl. et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris, Ed. Stock.

« sources », les justifications apportées après le livre à charge contre l'hebdomadaire, nous l'observons comme un métadiscours, une mise au point du support écrit sur ses propres pratiques, sur son positionnement, politique et éthique dans l'espace public.

L'accusation principale porte sur les supposées « connivences » de l'hebdomadaire avec le monde politique, qui porteraient atteinte à son indépendance, connivences qui ne seraient donc pas « économiques » mais idéologiques. L'ouvrage dénonce les connivences des journalistes « *triés sur le volet* » et de leurs informateurs, lors d'un banquet annuel « somptueux ».

Le sujet est sensible car c'est là un reproche récurrent que fait l'hebdomadaire à ses concurrents, notamment aux responsables des publications. Le journal ne publierait que deux sortes d'informations : « *de fausses « par tombereaux » et quelques vraies, toutes manipulées par le pouvoir...ou l'opposition (?)* ».

M. Gaillard en profite donc pour apporter quelques démentis et précisions concernant les « sources » et surtout les rapports des journalistes à ces sources. Mais on n'imaginait pas non plus le *CE* sans une nuée d'informateurs très bien placés. Ce que confirme l'éditorial : oui les journalistes rencontrent des hommes politiques « *comme des journalistes sportifs rencontrent des sportifs* », ils s'entretiennent avec « *des parlementaires (majorité et opposition), des conseillers ministériels, des fonctionnaires, des syndicalistes, des lecteurs, et même d'autres journalistes* ». Il n'est bien sûr pas question de « donner » des noms, contrairement aux deux rédacteurs du livre qui « *balacent, comme on dit aux RG, des dizaines de noms d'informateurs, vrais ou supposés* ».

Le *CE* se présente donc comme « intransigeant » quant à la nature de ses relations avec les hommes politiques et conservant une position constante : « *être assez près du pouvoir pour savoir, mais assez éloigné pour être libre d'en parler* ». Cette définition est d'ailleurs toute proche de celle que V. Jankélévitch donne de l'ironie. Elle rejoint aussi la question de la « distance » nécessaire que nous évoquions précédemment.

En novembre 2013 paraît un roman satirique signé J-F Viollier⁴³⁷ qui est une transposition des conditions d'exercice de l'auteur, journaliste au *CE* pendant 20 ans. Interviewé par le site ACRIMED, il confirme ce qu'il présente comme des dérives, notamment organisationnelles et politiques de l'hebdomadaire. Organisationnelles parce que l'on ne signe pas, selon lui, de contrat de travail au *CE*, et que le droit du travail (par exemple l'existence de délégués du personnel ou d'un comité d'entreprise) y serait finalement encore moins bien respecté que « dans les journaux de droite ». Politique, parce que, comme dans l'ouvrage de 2008 précédemment cité, une fascination pour Nicolas Sarkozy se serait imposée en 2007 dans la rédaction. Surtout, les journalistes, issus d'écoles prestigieuses et chères seraient sociologiquement de plus en plus issus de classes sociales privilégiées et auraient beaucoup de mal à s'intéresser à « l'enquête sociale ».

Cependant, après avoir souhaité de sérieuses modifications, l'ancien journaliste conclut, de manière plutôt élogieuse sur le travail de fond :

« Même si Le Canard n'est pas le journal le plus démocratique du monde, il reste indispensable à la presse française. Exemplaires à plus d'un titre, les pages trois et quatre, où paraissent les enquêtes, constituent une référence, un contre-modèle à l'air du temps.

Un Claude Angeli, qui dirigeait ces pages, savait « perdre » du temps quand il le fallait. La force du Canard c'est de prendre du temps avant de publier une info. Sur Dominique Baudis et Patrice Allègre par exemple, Angeli a dit : « On a le temps ». Au prix parfois de scoops diffusés par la concurrence. L'enregistrement de Cahuzac, Le Canard l'avait mais n'a pas cru à sa véracité. Fabrice Arfi de Mediapart y a cru. Mieux vaut passer à côté d'une info que de se

⁴³⁷ Viollier Jean-Yves (2013), *Un délicieux canard laquais*, Paris, Editions du Toucan.

*précipiter sur une promesse de scandale sans prendre le recul nécessaire. »*⁴³⁸

Les arguments d'E. Darras sur les mécanismes à l'œuvre dans « *Les Guignols de l'info* » nous paraissent également révélateurs des reproches fréquemment portés à l'encontre des discours satiriques en général, et qui pourraient rejoindre les critiques de certains sur le *CE*. Relativisant très clairement le pouvoir subversif de l'émission, en rappelant notamment comment elle s'est inscrite dans le champ médiatique, l'auteur souligne le caractère équivoque de cette expérience télévisuelle « *Avant-gardiste, sans être affranchie des expériences télévisuelles précédentes, politique et artistique mais aussi commerciale et médiatique, outrageante tout en restant au service de l'ordre politique et médiatique* »⁴³⁹. L'ambiguïté du discours satirique trouble les repères et surtout, ses « effets » contestataires seraient très limités.

*« L'émission satirique contribue ainsi à renforcer les stéréotypes politiques: le pouvoir politique est un réel pouvoir; le jeu politique est un lieu où l'on parle mais où l'on n'agit pas ; c'est un microcosme de profiteurs ; la lutte politique est redevable d'une lutte d'opinions et non d'une lutte des classes... »*⁴⁴⁰

La satire dans l'émission n'est qu'une « *illusion critique* », qui ne fait finalement que confirmer le cadre très conservateur dans lequel l'émission prend place. Ces quelques minutes de « *Guignol* » ne font pas trembler l'édifice sur ses bases, ici, en l'occurrence, la très libérale antenne *Canal Plus*. Elle participerait même, tel un produit d'appel, à la construction publicitaire

⁴³⁸ACRIMED (2013), « Romancer pour dénoncer ? ». Entretien avec Jean-Yves Viollier, ancien journaliste au Canard enchaîné. <http://www.acrimed.org/article4223.html>

⁴³⁹Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 153.

⁴⁴⁰Idem, p. 175.

d'une chaîne qui se présente comme novatrice et un peu rebelle, attirant un public différent des chaînes généralistes.

« L'interprétation des Guignols par analogie avec les rituels d'inversion revêt certainement le charme scientifique de l'explication iconoclaste : les humoristes apparaissant "au grand jour" au service de la domination qu'ils prétendent dénoncer. L'illusion critique serait ici repérable à au moins trois niveaux. D'abord, les auteurs font le procès superficiel des hommes et des journalistes politiques (mortels, fragiles, vulnérables...) et des perversions du système mais pas ou peu du système politique lui-même; en retour la "démocratie représentative", au fond, en ressort grandit. Significativement les auteurs des Guignols contribuent d'eux-mêmes à promouvoir le sens du devoir civique avec leurs slogans successifs: "Attention ne pas voter peut provoquer un maire grave" puis "Attention ne pas voter peut provoquer un président grave" ».⁴⁴¹

En introduction d'un ouvrage consacré à « La politique ailleurs », une présentation de Darras intitulée : « *Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique* » résume ainsi la problématique des formes de politique « non traditionnelles » :

« Le problème de la (dé-)légitimation de l'action politique non conventionnelle par les responsables politiques comme par les journalistes (mais aussi des juges, des savants) ne se pose pas en terme de cynisme ou de mauvaise foi mais bien de cadres d'interprétation ou de codages historiquement constitués et actualisés

⁴⁴¹ Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 151-177.
http://www.upicardie.fr/labo/curapp/revues/root/42/eric_darras2.pdf_4a09397011b77/eric_darras2.pdf

par et pour la pratique du journalisme sous la double dépendance de contraintes économiques et politique. »⁴⁴²

L'essentiel réside donc dans le « cadre ». C'est justement la revendication de son indépendance économique et son refus de se marquer politiquement comme défenseur de tel ou tel parti, qui permet au *CE* de s'imposer, malgré tout, dans l'espace public, sans être un acteur politique institutionnel.

Enfin, si nous considérons, comme L. Marin, que tout récit est un piège⁴⁴³, il ne fait aucun doute que l'on puisse aussi considérer le lecteur du *CE* comme « captif » :

« Comme les histoires drôles, les rumeurs ou les "scandales" consacrés aux "puissants de la terre" -notamment quant à leur sexualité - se montrent ambivalents, à la fois outrageant et glorifiant (virilisant). Nombre de ces discours politiques non conventionnels a priori dévalorisants sont ainsi à double fond, [...] C'est le paradoxe de la caricature "art de la charge, de l'outrance, par là connoté au subversif (prise dans) son besoin existentiel d'immersion dans une doxa, des stéréotypes »⁴⁴⁴. Parce que tout récit est un piège, nombre d'autres formes non conventionnelles d'action politique rencontrent inévitablement cette équivoque. »⁴⁴⁵

⁴⁴² Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, La politique ailleurs, Paris, PUF, p. 5-31.

⁴⁴³ Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.

⁴⁴⁴ Cette définition figurait dans la présentation du numéro de *Mots* consacré à la caricature politique. Delporte Christian, Milliot Vincent, Neveu Erik. Présentation. In: *Mots*, septembre 1996, N°48. pp. 7-14. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2096

⁴⁴⁵ Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, La politique ailleurs, Paris, PUF, page 27.

Cependant si la construction du récit dans l'Ancien Régime piège l'historien qui tente d'en rendre compte quelques décennies plus tard⁴⁴⁶, ce qui permet à Marin d'utiliser cette image du piège, tant l'hégémonie de la communication « politique » de l'époque était un fait, la transposition de cette métaphore à l'époque contemporaine, concernant notre objet d'étude en particulier, nécessite d'importantes corrections. Ainsi, le lecteur contemporain peut-il aisément sortir du piège pour entrer dans d'autres. A l'hégémonie d'un récit s'est substituée la multiplicité des récits du pouvoir, même si tous les récits ne sont pas aussi faciles d'accès ou aussi bien implantés dans l'espace public.

D'autre part, rien ne permet de prouver, scientifiquement, que le lecteur ne consent pas, dans la majeure partie des cas, à devenir « captif », et capable de se libérer facilement s'il le souhaite. D'autant qu'il s'agit d'un discours qui se présente comme satirique.

Sur cette question de l'influence possible de la satire dans l'espace public, M. Coulomb-Gully s'est attachée à comparer les traitements satiriques de deux émissions concurrentes sur les chaînes de télévision française : *Les Guignols de l'info* (GDI) sur Canal Plus et le *Bébête-show* (BBS) sur TF1. Elle remet sérieusement en question l'idée que ces émissions aient pu peser sérieusement sur des décisions ou des événements politiques importants.

« Rappelons tout d'abord que ce type d'accusation est récurrent. Selon les médias, E. Cresson, Premier ministre de F. Mitterrand, aurait dû au BBS d'avoir été relevée de ses fonctions en 1992 ; ce sont aussi ces émissions et leur présentation de l'affaire du prêt Pelat, qui auraient poussé le Premier ministre P. Bérégovoy au suicide en 1993; et en 1995, c'est aux GDI que J. Chirac aurait du d'avoir été élu président de la République ... Toutes ces accusations sont fondées sur le même postulat d'une relation linéaire et

446 Marin Louis (1979), « Pouvoir du récit et récit du pouvoir ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 25, janvier 1979. Le pouvoir des mots. pp. 23-43. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1979_num_25_1_2621

*instrumentale entre medias et réalité, dont toutes les études sérieuses démontrent pourtant le caractère erroné.*⁴⁴⁷.

Quant à Collovald et Neveu, après avoir posé la question d'un espace de formalisation des rapports malheureux au politique qui trouverait son aboutissement dans ces émissions satiriques, ils finissent par resituer ce désenchantement dans un univers beaucoup plus large. Et cette constatation peut aussi être parfaitement juste pour désigner le rapport de certains lecteurs au *CE*.

*« De tels rapports et humeurs « désenchantés », « désidéologisés » au politique, ce possible rêve d'une politique « déprofessionnalisée » ne sont pas une invention ou une offre interprétative née des seuls échanges du trio Delépine-Gassio-Halin. Ils constituent des réponses, des modes de gestion de rapports inconfortables à la représentation politique qui s'observent avec une force particulière dans les catégories démographiques, professionnelles, scolaires qui constituent le cœur du public de l'émission. Dès lors, la question du « pouvoir » des « Guignols » est d'abord liée à leur capacité à donner une expression construite et systématique à des humeurs et représentations qui existent indépendamment de la télévision. »*⁴⁴⁸

Ce serait accorder une importance démesurée au discours satirique, y compris celui du *CE*, parce que très critique et présentant une image souvent bien peu flatteuse de responsables politiques, que de considérer qu'il est en

⁴⁴⁷ Coulomb-Gully Marlène (2001), « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle » L'exemple des Guignols de l'Info et du Bébête Show ». *Hermès*, La Revue, 2001/1 n° 29, p. 33-42.

⁴⁴⁸ Collovald Annie, Neveu Erik (1996), Les « Guignols » ou la caricature en abime. In: *Mots*, septembre 1996, N°48. Caricatures politiques. pp. 87-112. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2101

mesure, à lui seul, de faire, et surtout défaire, des carrières, avoir une influence « automatique » (laquelle d'ailleurs ?) sur les élections ou enclencher un mouvement de dépolitisation.

Pour ce qui est du « désenchantement », qui peut correspondre à la vision d'une certaine « catégorie de lecteurs », nous ajouterons cependant, au moins, cette autre catégorie constituée de citoyens vigilants et attentifs aux fonctionnements des institutions démocratiques en général. Comme nous avons eu l'occasion de l'illustrer, cet objectif est régulièrement formulé dans l'hebdomadaire.

Enfin, et cette distinction sur deux traitements satiriques de l'information nous paraît essentielle, il n'y a pas, au *CE*, comme dans *Les Guignols* cette « vidange du réel » à laquelle conclut Coulomb-Gully : le monde de l'image, du simulacre y a eu raison de l'autre monde.

« N'y figurent pas, en effet, d'un côté le réel et de l'autre sa représentation, d'un côté la réalité des pratiques politiques et de l'autre leur reprise médiatique. La politique et sa représentation se trouvent confondues, à tous les sens du terme, la seule réalité désormais accessible étant de l'ordre de l'image. »⁴⁴⁹

L'étude des discours de l'hebdomadaire a montré, au contraire, l'objectif permanent de ne pas confondre des discours politiques, leur reprise médiatique et la réalité des faits, des actes ou des décisions. Et le traitement de l'information politique, économique et sociale dans la parution satirique ne se résume pas à un simulacre.

Cependant, les mises au point sont continues, comme en témoigne l'éditorial « *Haut les chœurs* » de juin 2010. Nous y retrouvons, clairement formulées, les tensions accompagnant la publication des informations dans le *CE*, qui commence par l'antiphrase et l'ironie ? L'accusation de participer au

⁴⁴⁹ Coulomb-Gully, Marlène. (1994), *Les «Guignols» de l'information: une dérision politique. Mots Les langages du politique*, 1994, 40(1), p.53-65.

désenchantement du monde et de pratiquer un amalgame « *tous pourris !* » qui ferait le lit de l'extrême droite.

« *L'infernal volatile n'est pas pour rien dans la déprime générale qui ravage le pays. [...] Par bonheur, l'autre semaine, il s'est trouvé quelques âmes vertueuses pour nous rappeler à nos devoirs ... Ah oui, vraiment, joli travail qui fait le lit de l'abstention, du scepticisme et du front national réunis.* » CE 23/6/2010



Figure 69: Défense de la satire et de l'information CE 23/6/2010

Les « *âmes vertueuses* » en question réagissaient à la multiplication des révélations sur les pratiques illicites, et/ou du gaspillage de l'argent public, de la part de membres du gouvernement : « *Estrosi et ses maisons, Rama Yade et son cinq-étoiles, Boutin et sa mission, Fadela Amara et son appartement, Joyandet et son permis de construire, Blanc et ses havanes... On en oublie...* ». La mise au point se veut cinglante, et réinscrit le *CE* en tant qu'acteur social vigilant, relayant les inquiétudes ou réprobations d'autres acteurs sociaux :

« Si toutes ces « affaires », grandes et petites, parviennent jusqu'au malfaisant palmipède, ce n'est pas l'effet de quelque sombre complot contre la démocratie. Plus simplement des citoyens, hauts fonctionnaires, membres de cabinets ministériels, élus, observent avec stupéfaction la comédie des mœurs politiques. Les mêmes écoutent à longueur d'année les déclarations ronflantes sur l'Etat modeste, la république irréprochable, la rigueur budgétaire. » *CE* 23/6/2010

La métaphore théâtrale, « *la comédie des mœurs politiques* » vient souligner, comme d'habitude le décalage entre des propos et des faits, et l'expression réelle de la démocratie s'exerce dans la dénonciation de ces écarts relevés par ces acteurs sociaux citoyens.

3.2. Sous le regard des autres

Le positionnement satirique du *CE* en fait donc un observateur critique du monde (politique) comme il va. Et, si cela paraît comme une évidence aux lecteurs habituels, il n'allait pourtant pas de soi que la critique s'exerce aussi et surtout sur les processus de communication. Car si le dessin de presse permet facilement d'épingler un dérapage ou une maladresse, le décryptage des

interactions et des stratégies de communication des acteurs sociaux, nécessitent la production d'un discours argumenté. Ce travail est un fil conducteur, et, ne s'arrête pas, à la simple raillerie (notamment ces « *mares aux canards* » de la page 2). Il faut aussi les considérer comme des « traces » d'une vigilance bien plus générale sur le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Peu importe finalement qui informe : il ne fait plus de doute que les informations proviennent de « fuites », de l'intérieur de ces lieux de pouvoir dont les arbitrages, attermoiments, renoncements... n'auraient pas « dû » accéder à l'espace public.

La question de la connivence entre certains acteurs sociaux et journalistes du *CE* est une fausse question. L'essentiel est la circulation de ces informations qui auraient dû rester secrètes, et cette possibilité, soudain évidente, de révéler des dysfonctionnements. C'est cette pression de l'éventualité de l'apparition de certains propos ou certains actes dans l'espace public, qui est l'enjeu principal.

Dans sa leçon inaugurale au collège de France en 1970, M. Foucault affirmait la nécessité d'analyser ces discours qui se posent comme « vrais », traversés par une volonté de vérité :

« Ainsi n'apparaît à nos yeux qu'une vérité qui serait richesse, fécondité, force douce et insidieusement universelle. Et nous ignorons en revanche la volonté de vérité, comme prodigieuse machine destinée à exclure »⁴⁵⁰

L'écriture satirique de l'hebdomadaire s'attache à remonter aux sources des actes de parole et à mettre à nu les « *volontés de vérité* » qui motivent les discours. Elle contribue à « déconstruire » des discours qui cherchent à construire des continuités idéales, il s'agit de traiter les discours comme « des séries régulières et distinctes d'événements », sans en chercher à tout prix une cohérence.

⁴⁵⁰ Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 22.

« Ce mince décalage, je crains bien d'y reconnaître quelque chose comme une petite (et odieuse peut-être) machinerie qui permet d'introduire à la racine même de la pensée, le hasard, le discontinu et la matérialité. Triple péril qu'une certaine forme d'histoire essaie de conjurer en racontant le déroulement continu d'une nécessité idéale. »⁴⁵¹

Cette attention portée à la singularité des discours, leur part de hasard et de contingences, le souhait de retrouver derrière des propos la part de « matérialité » qui a contribué à son élaboration puis son apparition dans l'espace public, nous la retrouvons dans le travail de l'écriture satirique.

« L'analyse du discours ainsi entendue ne dévoile pas l'universalité d'un sens, elle met au jour le jeu de la rareté imposée, avec un pouvoir fondamental d'affirmation. Rareté et affirmation, rareté, finalement, de l'affirmation et non point générosité continue du sens, et non point monarchie du signifiant. »⁴⁵²

D'autre part, la « réception » des discours ne peut plus être envisagée, en sciences de l'information et de la communication, comme une transmission linéaire, d'un émetteur (ici un média écrit, version papier), en direction d'un récepteur (le lecteur), recevant un message. Le courant des « Cultural studies », a, par exemple, montré la complexité de l'appropriation des médias de masse par la culture populaire. Dans la préface d'un ouvrage Martin-Barbero, G. Lochard et B. Ollivier rappelaient l'importance, pour ce chercheur de sortir d'une vision trop « médiacentrique », et « *de se pencher sur les divers modes*

⁴⁵¹ Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 61.

⁴⁵² Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, nrf Gallimard, p. 72.

*d'appropriation par les individus ou les groupes sociaux des discours émis par ces institutions sociales. »*⁴⁵³

La production des discours satiriques de l'hebdomadaire et leur diffusion dans l'espace public ne sauraient pourtant garantir les effets qu'ils vont produire. Les affaires ou scandales révélés peuvent déboucher parfois sur des sanctions ou des rectifications, y compris sous forme de décrets ou de projets de lois. Mais elles peuvent aussi rester lettre morte. Cette année 2010 riche en révélations sur les comportements de six ministres, débouche sur des démissions et sur une loi qui doit prévenir les « conflits d'intérêts ». Le *CE*, par ses enquêtes, a probablement contribué à amener le Président de la République à intervenir et il déclare :

« Trop de mauvaises habitudes ont été prises. Ces mauvaises habitudes, il faut y mettre un terme », reconnaissait-il en juillet 2010, annonçant qu'il allait demander à une commission de "réfléchir à la façon dont on doit ou non compléter ou modifier la loi pour éviter dans l'avenir toute forme qui pourrait déboucher sur un conflit d'intérêts." ⁴⁵⁴

Pourtant, un an plus tard, un journaliste du *Monde*, après avoir resitué le contexte et les enjeux démocratiques, assiste à un débat qui va enterrer, les réformes envisagées.

« C'était au cœur d'un été où l'affaire Woerth-Bettencourt défrayait la chronique. En septembre 2010, une commission de réflexion sur la prévention des conflits d'intérêts était constituée, sous la présidence de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat. Celle-ci remettait au chef de l'Etat, le 26 janvier, un rapport intitulé

⁴⁵³ Martin-Barbero Jesus (2002) *Des médias aux médiations*, Paris, CNRS Editions.

⁴⁵⁴ Le Monde, 2/12/2011, « Conflits d'intérêt : un projet de loi aux oubliettes » par P. Roger

"Pour une nouvelle déontologie de la vie publique" formulant un ensemble de recommandations destinées à prévenir les conflits d'intérêts et, le cas échéant, à les sanctionner. »⁴⁵⁵

Même si l'affaire rencontre, à certains moments « l'émotion » qui la consacre comme une véritable affaire, quand d'autres ne parviennent pas à ce statut (C. Angeli déplore par exemple que l'on ait très peu repris et vite oublié l'affaire d'espionnage du Général Desportes en 2010, affaire révélée dans le *CE* du 5/1/2011⁴⁵⁶), la possibilité qu'elle se traduise effectivement par des décisions politiques ou judiciaires ne relève plus du journal et n'est pas du tout une évidence.

Le *CE* compte, bien sûr, beaucoup sur les reprises dans d'autres médias. L'accès, en avant-première, pour les médias aux articles de l'hebdomadaire qui paraîtra en kiosque le lendemain, est un élément important. Avec les alertes sur le compte *Twitter*, ce sont les principales tentatives de l'hebdomadaire d'accélérer et de favoriser les mentions de son travail dans d'autres supports médiatiques. Il n'existe pas, à proprement parler de culture marketing (pas d'étude de marché pour tenter de mieux cibler le lectorat par exemple), comme c'est le cas, selon J-F Julliard pour un site comme *Mediapart*⁴⁵⁷. Quant à développer les réactions et commentaires de lecteurs, à offrir la possibilité d'héberger des blogs où les internautes échangent, sur le modèle de *Médiapart*, il n'en est pas question au *CE*. L'hebdomadaire continue à recevoir beaucoup de courriers et de courriels : il n'y a pas une semaine sans demande de rectification. La règle qui s'applique est celle du droit de réponse dans le droit de la presse, et ces conditions sont très cadrées (emplacement, taille...). Mais l'hebdomadaire se refuse à publier l'expression des affects, des réactions épidermiques, à héberger des forums qui ouvrent le débat à des individus qui n'apportent rien, qui n'ont pas d'arguments, résume J-F Julliard.

⁴⁵⁵ Le Monde, 2/12/2011, « Conflits d'intérêt : un projet de loi aux oubliettes » par P. Roger.

⁴⁵⁶ France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905>

⁴⁵⁷ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*.

Conclusion partielle

M. Mouillaud a problématisé de manière métaphorique le travail de mise en récit du réel :

« La vérité n'est pas cachée quelque part dans le réel. C'est le réel qui fait rhizome. Chaque figure est un élément pour une autre figure qui l'efface. La figure dans le tapis n'est autre que le tapis. Qu'est-ce alors que rendre visible ? Qu'est-ce qui fait « figurer » le réel ? »⁴⁵⁸

Chaque tentative de transmission d'une information impliquera donc des choix, afin de raconter le réel à sa façon, de raconter sa version de l'histoire :

« L'intrigue suppose un choix arbitraire des données et chacun des choix induit une histoire différente. De multiples autres scénarios restent virtuels et ne seront jamais écrits. »⁴⁵⁹

Au CE, J-F Julliard insiste sur la nécessité de « raconter une histoire ». Il faut être compris et attractif. Il ne s'agit pas seulement de donner de l'information, le journaliste doit aussi faire preuve de pédagogie, « comme un professeur ne peut se contenter de lire un cours dans un manuel ». Et de conclure : « Le lecteur, c'est notre surmoi permanent »⁴⁶⁰

⁴⁵⁸Mouillaud Maurice, « L'information ou la part de l'ombre », *Études de communication* [En ligne], 15 | 1994, mis en ligne le 26 décembre 2011, consulté le 27 août 2013. URL : salutaire travail de décryptage, notamment de la langue de bois et des stratégies de <http://edc.revues.org/2676>

⁴⁵⁹ Idem

⁴⁶⁰ Entretien avec Jean-François Julliard, le 15 avril juillet 2014.

La particularité de ce discours qui évoque les actualités politiques, économiques et sociales est donc essentiellement dans la revendication d'un regard sur l'actualité et non sa prétention à « coller le réel ». Au contraire, l'habitude est prise de souligner à quel point le réel peut se cacher derrière une communication efficace ou un traitement qui se dit « objectif » de l'information.

Le discours satirique du *CE* prétend donc mettre en œuvre un véritable décryptage de la « langue de bois » et de la « séduction politique »⁴⁶¹. Il construit un autre circuit d'élaboration, puis de restitution de l'information. Il met en place une forme de médiation, au service du lecteur. Le *CE* est un intermédiaire qui cherche à donner du sens à ce qui est caché, il initie une dynamique de mise en compréhension, qu'il appartient, *in fine*, au lecteur de valider et aux acteurs sociaux en général, élus politiques, médias, citoyens, de relayer, d'amplifier ou d'écarter et d'oublier.

Il ne s'agit pas d'autres formes de journalisme, d'autres types de journalistes. Peu importe leur formation ou l'absence de formation professionnelle spécifique, ils se sont libérés d'un certain nombre de pratiques journalistiques normées et socialement attestées comme « justes », pour en valoriser d'autres. Eux aussi ont défini leur propre « grammaire », notamment en apprenant à gérer la montée en puissance des communicants, dans un processus que J-B Legavre décrit comme celui « *d'associés-rivaux* »⁴⁶². Il n'y pas de vainqueur définitif, ni à coup sûr, dans cette cohabitation forcée, comme l'avait déjà rappelé F. Bourricaud :

« *Ce sont des acteurs qui ne parviennent ni à s'entendre, ni à s'éliminer, ni même à se séparer* »⁴⁶³

461 Ces deux aspects ont fait l'objet de publications récentes de la part de Christian Delporte. Delporte Christian (2009), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, Champs histoire. Et Delporte Christian (2009), *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

⁴⁶² Legavre Jean-Baptiste (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n°167, p. 15-22.

⁴⁶³ Bourricaud François (1961), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, p. 35.

Mais ces tensions sont indispensables pour permettre aux citoyens que nous sommes d'avoir accès à une information qui n'émane pas d'une seule source et qui se résume à une stratégie de communication institutionnelle, sans aucun recul critique.

Dans la grande tradition de l'utilisation de l'antiphrase pour souligner l'absurdité des accusations portées contre lui, l'éditorial du *CE* détaillé dans le chapitre précédent s'achevait ainsi :

« Ce qu'il faudrait, pour une société idéale, ce serait un journal satirique et d'information qui, par devoir civique, s'imposerait une règle de fer : ne publier ni satire ni information. Ce serait la fin du populisme, et le retour triomphant de la démocratie. » CE 23/6/2010

Le *CE* ne dissocie pas satire et information, ce qui, renforce son aspect « perturbateur ». Mais que gagnerait une démocratie à ne plus voir apparaître de discours dérangeants dans son espace public ? N'est-ce pas, justement, prendre le risque de la voir s'éteindre, disparaissant derrière l'hégémonie d'un seul discours ? Ce choix de venir perturber des stratégies de communication qui présentent « *N'importe quoi de positif* » et ces convictions sont régulièrement formulés dans un métadiscours qui justifie la conception de l'hebdomadaire du travail de journaliste dans l'espace public.

CONCLUSION GENERALE

Ce parcours de l'année 2010 dans *Le Canard enchaîné* n'a pas la prétention de fournir des révélations sur les contenus et les formes, mais il nous a paru intéressant de situer à nouveau cet objet singulier dans le système médiatique actuel afin d'essayer de mieux en appréhender les enjeux. Dans un contexte assez anxiogène pour la presse écrite version papier, il a confirmé le positionnement particulier de l'hebdomadaire, jusque dans son refus de paraître en version électronique, choix exceptionnel dans la presse d'information et manifestation tangible de cette volonté de maîtriser à sa manière les enjeux contemporains de circulation de l'information.

Il fallait, pour y parvenir, rappeler les spécificités de la satire en général, la distinguer des autres formes d'humour et préciser l'usage que le *CE* en faisait. Cette clarification a été le fruit d'une mise au point sémantique et conceptuelle (en première et seconde partie), mais elle prend tout son sens en tenant compte également de sa dimension argumentative et de la place particulière que l'hebdomadaire continue de tenir dans l'espace public contemporain. Son installation depuis une centaine d'années dans le paysage médiatique français, son fonctionnement économique sans ressource publicitaire ni aide de l'Etat, constituent, à l'arrivée, un objet d'étude suffisamment singulier pour que l'on puisse engager un certain nombre de réflexions.

L'écriture satirique, le recours à l'ironie et l'implicite établissent une connivence avec le lecteur. Sa spécificité réside donc dans la part encore plus grande de la dimension « contextuelle » du discours. L'hebdomadaire entretient l'idée d'indépendance tous azimuts, de la critique politique et économique à la critique dans le domaine culturel et médiatique. Cette revendication fonctionne comme une sorte de pacte passé entre le lecteur et les journalistes, ce qu'E. Veron dénomme le « contrat de lecture ». ⁴⁶⁴ Ce contrat est implicite. Il est le fruit d'une histoire et de la prise en compte très particulière de l'actualité.

La mise en forme, le travail d'écriture, les régularités participent, mais comme dans la plupart des publications, à l'élaboration de ce « contrat ». Le traitement satirique impose un « cadrage » supplémentaire, très visible et omniprésent. L'ensemble, par le travail de réécriture et de mise en forme (dont les dessins de presse choisis dans cette même perspective de construction d'une lecture des événements de la semaine), finit par construire une forme de cohérence dans la lecture de l'actualité, comme nous avons pu l'illustrer avec le cas du traitement par l'hebdomadaire du « personnage » de Nicolas Sarkozy.

Mais il nourrit également un paradoxe : celui de conserver l'objectif d'informer, tout en pratiquant un travail d'écriture, souvent de réécriture, satirique. En effet, le discours satirique sur l'information est un exercice intellectuel qui n'est pas « gratuit ». Il comporte, comme l'a écrit V. Jankélévitch, un travail critique salutaire :

« C'est une crise morale, et qui nous sert à discerner le juste et l'injuste... » ⁴⁶⁵.

Le « détachement » satirique permet une mise à distance de toute une série de normes et de routines, d'une communication parfois trop stéréotypée qui ne prend plus le temps du recul. La satire n'est pas seulement la possibilité

⁴⁶⁴ Veron Eliséo « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », *Langage, discours et société*, n° 4, 1988, Ed. Didier Erudition, p. 11-25.

⁴⁶⁵ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Flammarion, page 123.

de tourner en dérision et de tenir des propos plus ou moins irrespectueux, elle induit un autre traitement de l'information. L'écriture satirique de l'hebdomadaire n'est pas une posture qui tournerait « à vide ».

Reste que le traitement satirique a également souvent recours à l'implicite et nécessite lui-même parfois un travail de décryptage des présupposés et sous-entendus. La lecture du *CE*, qui construit son propre discours sur l'information, suppose donc une connivence particulière. Sans qu'elle soit un obstacle rédhibitoire pour la majorité des lecteurs, l'écriture satirique impose des subtilités dont il est légitime de penser qu'elles ne sont pas saisies ou appréciées par tous.

Mais ce travail d'écriture part à la rencontre d'un public pas aussi homogène qu'on pourrait le supposer, puisque en-dehors du monde politique, des dirigeants et décideurs qu'il évoque, ce contrat de lecture de l'écriture satirique comporte une dimension ludique. La qualité des informations ou la pertinence des argumentations se double de la quête d'un plaisir de la lecture, fruit d'une co-construction entre les journalistes et leurs lecteurs. Sans qu'il soit au fond bien pertinent de décider si la satire permet un regard plus acéré sur la réalité ou si c'est la qualité des informations qui permet à l'hebdomadaire de se permettre le « luxe », en quelque sorte, de les traiter de manière satirique. Une étude complémentaire, qui permettrait de sonder la « réception » de ces discours enrichirait la recherche. Comment le lecteur reçoit-il ce travail du traitement satirique ? Accorde-t-il autant d'importance à l'information elle-même qu'à la manière dont elle lui est proposée ? Quelle serait la part de ce plaisir de lecture par rapport à d'autres sources d'information ?

Les constatations effectuées sur le corpus d'une année, la confrontation de ces remarques avec le discours de quelques journalistes ou rédacteurs en chef ont permis de valider et de préciser le fonctionnement de cette écriture particulière de l'actualité.

La mise en forme satirique, comme tout choix de mise en forme, relève de l'argumentation. Dans un cadre « ritualisé » de manière différente, elle

aboutit également à la production de discours argumentatifs, perçus comme tels par la majorité de son lectorat.

« La stratification du journal induit la stratification de la lecture, nous pensons même que c'est dans celle-ci que le journal trouve son mode profond de persuasion. »⁴⁶⁶

Ce traitement s'apparente très souvent à un travail de réécriture de l'information, qui n'est pas seulement formel. L'hebdomadaire se caractérise par une polyphonie discordante. Les paroles rapportées ne sont pas uniquement données pour ce qu'elles sont, elles font l'objet d'une distanciation critique, la plupart du temps ironique. Or, mises bout à bout, sur l'ensemble d'une année de parution, apparaissent très nettement des constantes et des thématiques récurrentes.

Une des données principales du traitement satirique est "l'irrespect" qui s'exprime à l'évocation d'un grand nombre d'hommes ou de femmes politiques, de leaders économiques ou d'opinion. Cette irrévérence est liée à l'apport régulier des preuves de leurs entorses aux grands principes républicains ou démocratiques. Un jugement moral, éthique, s'y exprime de manière explicite ou implicite.

Le traitement satirique, non seulement n'est pas un exercice ludique de « défoulement », mais il entre donc totalement dans le champ de l'argumentation. La légitimité de sa présence dans l'espace médiatique se construit avec un discours de légitimation : l'hebdomadaire se permet de pratiquer la satire parce qu'il se pose en observateur critique des discours des autres et que derrière certains discours, il entrevoit des stratégies de communication qui s'éloignent de ce qu'il considère comme la réalité de certaines informations. En soulignant ironiquement ces distorsions, il opère aussi un travail de « décryptage » des processus de communication. Il souligne

⁴⁶⁶ Gouazé Jean, Mouillaud Maurice, Tétu (Jean-François) (1979), *Stratégies de la presse et du droit*, Lyon : P.U.Lyon.

les mensonges et manipulations, les « secrets »⁴⁶⁷. En ce sens, il apparaît comme l'exact opposé de la propagande (qui se doit de valoriser ceux qui l'ont commandée).

L'hebdomadaire brouille les normes discursives habituelles de la presse (écrite) d'information, dans le registre, mais aussi dans les formes. Il déjoue ce que D. Ruellan⁴⁶⁸ dénomme « la routine de l'angle ». Moins focalisé sur « l'actualité » que sur l'intelligibilité des informations, l'hebdomadaire revient fréquemment en arrière pour tourner en dérision, mais aussi éclairer les propos ou les faits.

Le *CE* entretient donc une relation avec un public de lecteurs dont les horizons d'attente sont assez différents : certains trouvent ainsi leur compte dans les subtilités de langage, d'autres dans l'irrespect à l'égard d'acteurs sociaux de premier rang, d'autres encore sont attirés par les révélations d'une affaire qui risque de « faire tomber un grand ». Mais une partie se retrouve aussi dans des positionnements éthiques fortement marqués

A tel point qu'il peut parfois donner l'impression d'utiliser le « prétexte » satirique pour mieux réaffirmer le travail d'information qu'il revendique. Nous avons ainsi été frappé par le sérieux avec lequel tous ces sujets concernant les valeurs sont abordés lors des entretiens que nous avons eus (J-F Julliard⁴⁶⁹ insiste sur la dimension « humaniste » de l'hebdomadaire), lors des interventions des journalistes dans les médias, dans les articles qui évoquent les enjeux professionnels de la collecte et de la circulation de l'information.

L'utilisation de la dérision (sur le prétendu « sérieux » des autres) ne saurait se confondre avec l'autodérision : les discours tenus par l'hebdomadaire sur ses informations et ses pratiques sont des argumentations, qui malgré les pirouettes langagières témoignent du plus grand sérieux. Le *CE* revendique sa

⁴⁶⁷ Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion, page 49.

⁴⁶⁸ Ruellan Denis (2006), « La routine de l'angle », in *Questions de communication 10*, p. 369-390.

⁴⁶⁹ Entretien avec Jean-François Julliard, le 11 juillet 2013, dans les locaux du *Canard enchaîné*. Lors de l'entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014, ce point avait été confirmé, l'éditorialiste reconnaissant qu'accrocher le lecteur avec François Hollande était bien plus difficile.

place, à part entière, dans le système médiatique et dans les débats démocratiques. Ce positionnement « autre » est souvent implicite, mais il s'avère, après observation attentive du corpus, qu'il est aussi régulièrement très explicitement formulé : l'hebdomadaire justifie ses pratiques, les met en scène et les défend dans l'espace public. Le relevé (ne serait-ce que dans l'éditorial) des discours à caractère évaluatif, axiologique, prouve, par son homogénéité, qu'il ne s'agit pas seulement d'écriture, mais que le positionnement du *CE* dans le système médiatique français est aussi celui d'un acteur social à part entière. L'approche satirique du *CE* construit au cours des années sa grammaire propre.

Ce positionnement "détaché" a déjà valu à la parution le reproche de participer finalement à une forme de dépolitisation du débat public, tout à fait nocive pour la démocratie. Sans entrer dans ce champ, signalons par ailleurs que ce débat est aussi un sujet de réflexion d'ordre philosophique et plus précisément éthique ou moral. Le détachement à l'égard de ce qui est évoqué procurerait un plaisir "supérieur" qu'il est difficile d'abandonner pour accéder au stade supérieur de l'éthique.

Il est d'ailleurs tout à fait légitime de renvoyer au *CE* les risques de confusion qu'il met en exergue chez d'autres (ce dont ne se privent pas un certain nombre de détracteurs). N'utilise-t-il pas des stratégies de détournement pour parvenir à ce rôle de révélateur ? N'est-il pas susceptible de mener campagne de manière trop partielle contre un acteur social ou une institution (ou d'éviter de mener campagne) ? Ne peut-il être l'instrument d'une manipulation (politique ou économique) qui véhicule des intentions qui n'étaient pas les siennes ou dont il a mal évalué les conséquences ?

Or, il paraît tout aussi possible de défendre la thèse selon laquelle l'ironie n'implique pas forcément le désengagement (l'ironie socratique ne permet-elle pas, au contraire, de faire accoucher de la vérité en feignant le doute ?). C'est en tout cas ce que revendique régulièrement l'hebdomadaire, qui surveille le système médiatique et pointe les carences des uns et des autres, et se positionne explicitement dans ce rôle d'observateur critique et rigoureux sur ses pratiques. La question n'est pas tant celle du positionnement politique de l'hebdomadaire que la revendication d'une posture d'observateur initié, à la

fois « dedans » et « dehors ». Ce qui pose bien entendu question, que ce soit sous l'angle sociologique, ethnographique ou politique, mais s'avère tout de même assez redoutable et capable de générer des retombées spectaculaires, qui ont marqué l'histoire de l'hebdomadaire. Ce que réalise le *CE* est une désintrication des stratégies et ententes apparentes, un questionnement des accords « de surface », au prix de la mise en place de nouvelles intrications (notamment pour accéder à l'information) et dans une nouvelle mise en forme.

En effet, le positionnement satirique du *CE* est une posture difficile (ce qui explique la fréquence d'un métadiscours sur les pratiques), jamais définitif et non dépourvu d'ambiguïtés. La culture de la liberté de ton et de l'indépendance doit s'accommoder d'une nécessaire implication dans l'espace public afin de collecter un certain nombre d'informations. Mais c'est aussi dans cet équilibre précaire que réside son originalité.

Pour exercer toute sa verve satirique, et que le lecteur la savoure, la maîtrise d'informations fiables est déterminante. La nature critique de la satire, les décalages permanents qu'elle occasionne sont des exercices intellectuels non seulement ludiques mais qui peuvent être tout à fait efficaces et pertinents. En ce sens, le traitement satirique de l'information entre bien dans le champ des sciences de l'information et de la communication, avec lequel il partage de façon très visible, des opérations de déconstruction des objets discursifs et de leurs objectifs, afin de construire d'autres discours.

Le discours satirique du *CE* est donc un discours qui interroge et dérange, mais qui possède aussi sa cohérence. Mais il n'y a pas de décryptage possible sans maîtrise des enjeux et des codes. L'hebdomadaire démonte finalement les communications et contrats de lecture des autres avant de construire le sien. Alors seulement la critique des autres discours devient possible voire pertinente et la verve satirique peut prendre son envol.

Le rôle de la parution dans les processus de circulation de l'information peut enfin être considéré comme une forme de médiation, dans la mesure où toute médiation est une stratégie. Cette stratégie implique des choix et elle est indissociable d'une intention qui est plus ou moins implicite. Celle du *CE* est une stratégie de mise en visibilité des stratégies. Spécialiste de l'analyse des

stratégies de communication des autres acteurs sociaux, l'hebdomadaire commente et éclaire le citoyen sur l'utilisation de ces stratégies et les confronte à la réalité de faits avérés.

La dimension ludique, « le plaisir du texte »⁴⁷⁰ pour reprendre une expression de Barthes, sont partie intégrante de la connivence qui s'est établie historiquement entre des publics de lecteurs renouvelés et les journalistes. Elle constitue une composante essentielle, mais non suffisante de la construction et du fonctionnement de ce discours. Derrière les jeux sur les mots, les métaphores et analogies se tiennent toujours des argumentations dont les thématiques sont récurrentes. Le plaisir du lecteur réside en partie dans cet exercice d'une forme de liberté qui se marque par le refus d'idéaliser des acteurs sociaux ou des institutions, voire l'irrespect à l'égard de certains hommes et femmes de pouvoir. Mais bien des lecteurs y recherchent également, un souci de respect, impératif celui-là, de certaines règles, principes, « valeurs » républicaines, citoyennes ou humanistes. Ils retrouvent aussi le désir de cultiver une forme d'indépendance. Erik Emptaz, éditorialiste attiré en 2010 (et toujours en 2014) évoque « *un décryptage synthétique et moqueur* » de l'actualité, il s'agit de « *dire des choses sérieuses sans se prendre au sérieux* »⁴⁷¹

Si son modèle de développement et son fonctionnement n'ont pas l'ambition de devenir un outil de transformation du paysage de l'espace public, ce discours joue souvent le rôle de révélateur ou de catalyseur. Le rôle que s'est assigné la parution satirique est d'envoyer aux acteurs sociaux qui ont accès à l'espace public ce message : « *Nous ne sommes pas dupes* »⁴⁷².

Le discours satirique du *CE* est une mise en situation pragmatique d'un certain nombre de champs de recherches en sciences de l'information et de la communication, et la prolongation de ces regards croisés sur les processus de communication nous paraît tout à fait intéressante et productive. Le travail de collaboration pourra être prolongé en essayant d'illustrer comment le processus

⁴⁷⁰ Nous développons ce point dans la seconde partie de la thèse.

⁴⁷¹ Entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

⁴⁷² Cette expression est aussi tirée de notre entretien avec Erik Emptaz, le 2 juillet 2014.

se réalise, de la création par le journaliste ou le journaliste dessinateur, jusqu'aux réceptions par différents types de publics de ce matériau porteur de sens implicites et d'intertextualité. D'autre part, l'étude de l'implicite qu'il nous invite à explorer présente également des pistes intéressantes d'études interdisciplinaires, car, comme nous avons pu l'illustrer, des courants davantage inspirés de la sociologie voire de l'ethnographie, les sciences politiques, l'histoire, les sciences du langage ou la psychologie sociale sont déjà venus entrecroiser leurs approches. Elle permet de compléter le panorama des contrats de lecture envisageables dans les situations de communication. Les linguistes, telle J. Authier-Revuz, ont travaillé sur *Ces mots qui ne vont pas de soi*, qu'elle sous-titre « *Boucles réflexives et non-coïncidence du dire* »⁴⁷³. Le *CE* illustre que les énoncés non plus « ne vont pas de soi » et que les contextes de production et d'énonciation, jouant sur l'implicite, méritent d'être redéployés : ce qui apparaît clair ne l'est pas toujours et ce qui est caché mérite de venir l'éclairer.

⁴⁷³ Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas (2012).

BIBLIOGRAPHIE

- Achard Pierre (1995), « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». In: *Langages*, 29^e année, n°117, 1995. pp. 82-95 www.persee.fr/web/revues.
- Angeli Claude et Mesnier Stéphanie (2014), *Les micros du Canard*, Paris, Les Arènes.
- Angenot Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Payot, Paris.
- Angenot Marc (1988), « Rhétorique du discours social », in *Langue française* n°79, Paris, Armand Colin, p. 24-36.
- Arendt Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Attias Danielle (2006), « Quel modèle économique pour la presse sur Internet ? », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 143-150. DOI : 10.3917/tm.006.0143.
- Aubenas Florence & Benasayag Miguel (1999), *La fabrication de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- Austin John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- Authier-Revuz Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté » (I), in *L'information grammaticale*, n°55, oct.92, p.38-42. (1993) « Repères dans le champ du discours rapporté » (II), in *L'information grammaticale*, n°56, janv. 1993, p. 10-15.
- Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas (2012).
- Aymé Marcel (1938), *Silhouette du scandale*, Paris, Éditions du Sagittaire.
- Bakhtine Mikhaïl, Volochinov V. N. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. fr., Paris, Minuit.
- Barthes Roland (1968) « L'effet de réel ». In: *Communications*, 11, 1968. pp. 84-89. <http://www.persee.fr/web/revues/>
- Barthes Roland (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil.
- Baudrillard Jean (1991), *La Guerre du Golfe n'a pas eu lieu*, Paris, Galilée.
- Benrahhal Serghini Zineb et Matuszak Céline (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », in *Etudes de Communication* n°32, Presses de l'Université de Lille 3, p. 33-49.

- Bergson Henri (1940), *Le rire*, Paris, PUF.
- Berrendonner Alain (1991), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Bilger P et Prévost B (1989, 4^e éd. 2003), *Le Droit de la presse*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1989.
- Boltanski Luc et Thévenot Laurent (1991), *De la justification*, Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.
- Bougnoux Daniel (1995), *La communication contre l'information*, Paris, Hachette.
- Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu Pierre & B. Thompson John (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Bourricaud François (1961), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon.
- Bregman Dorine, Oayan Daniel, Ferry Jean-Marc, Wolton Dominique (1989), « Le nouvel espace public », *Hermès* 4, 1989, CNRS.
- Breton Philippe (1996), *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.
- Chabrol Claude (1994), *Discours du travail social et pragmatique*, Paris, P.U.F.
- Chabrol Claude (1995), « Pour une psycho-socio-pragmatique de l'agir communicationnel », in *Cahiers de Linguistique Française* 26, Genève, Université de Genève, p. 197-213.
- Chabrol Claude et Bromberg Marcel (1999), « Préalables à une classification des actes de parole », *Psychologie française* 44-4, p. 291-306.
- Chabrol Claude (2006), « « Identités » sociales et discursives », *Questions de communication* [En ligne], 9 | 2006, p. 15-27, consulté le 26 août 2013. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7920>
- Chabrol Claude (2006), « Humour et médias. Définitions, genres et cultures », in *Questions de communication* 10, p. 7-17.
- Champagne Patrick (1990), *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de minuit.
- Champagne Patrick (1991), « *Le Canard enchaîné*, de la satire politique à la défense de la morale publique » *Liber/Actes de la Recherche en Sciences sociales*, supplément au n 89, septembre 1991.

Champagne Patrick (2001), « L'arroseur arrosé : le « baromètre » sur les Français et les médias », article paru sur *Acrimed*, <http://www.acrimed.org/article104>.

Charaudeau, Patrick (1993), "Des conditions de la mise en scène du langage", in *L'esprit de société*, Mardaga, Bruxelles.

Charaudeau Patrick (1997), *Le discours médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA.

Charaudeau Patrick (1999), « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation », in *Etudes de communication*, n° 22, p. 73-92.

Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Ed. Seuil.

Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

Charaudeau Patrick (2006), « Des catégories pour l'humour ? », in *Questions de communication 10*, p. 19-41.

Charaudeau Patrick (2008), "L'argumentation dans une problématique de l'influence", *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne (<http://aad.revues.org>), URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html>.

Charon Jean (2010), « De la presse imprimée à la presse numérique. Le débat français », in *Réseaux*, n° 160-161, pp. 256-281, Paris, La Découverte.

Charron Jean, De Bonville Jean (1996), « Journalisme en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques », *Communication*, vol. 17, p. 15-49.

Charron Jean, De Bonville Jean (2004), "Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence", in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de – 2004, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 219-242.

Collovald Annie, Neveu Erik (1996), « Les « Guignols » ou la caricature en abîme ». In: *Mots*, septembre 1996, N°48. *Caricatures politiques*. pp. 87-112. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2101

Coulomb-Gully, Marlène. (1994), Les «Guignols» de l'information: une dérision politique. *Mots Les langages du politique*, 1994, 40(1), p.53–65.

Coulomb-Gully (2001), *La démocratie mise en scènes*. Télévision et élection, Paris, CNRS Editions.

Coulomb-Gully Marlène (2001), « Petite généalogie de la satire politique télévisuelle » L'exemple des Guignols de l'Info et du Bébête Show. *Hermès*, La Revue, 2001/1 n° 29, p. 33-42.

Coulomb-Gully Marlène et Rennes Juliette (2010), « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind* », in *Mots. Les langages du politique*, 94, 2010, p. 175-182.

Coulomb-Gully Marlène (2013), « « Messieurs du Canard ». Le genre de la satire. ». *Communication et langages*, n°177, Les langages du genre : sémiotique et communication, Necplus, p. 75-91.

Dacheux Eric (2007), « Une nouvelle approche de l'espace public », *Recherches en communication* N°28, p. 11-26.

Dacheux Eric (2008), « L'espace public : un concept clef de la démocratie », Présentation générale in *L'espace public*, Les Essentiels d'*Hermès*, Paris, CNRS Editions.

Darras Eric (1998), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 5-31.

Darras Eric (1998), « Rire du pouvoir et pouvoir du rire. Remarques sur un succès politique, médiatique et mondain : Les Guignols de l'info », in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, p. 151-177.

Davallon Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », *MEI : Médiations et Information*, n° 19, Paris, L'Harmattan, p. 37-59.

De Blic Damien et Lemieux Cyril (2005), « Le scandale comme épreuve », *Politix* 3/ 2005 (n° 71), p. 9-38. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3.

De Bonville Jean, Moreau Lise, (2004) « Journalistes et magistrats, le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000 », in Brin (Colette), Charron (Jean), De Bonville (Jean) – sous la direction de –, *Nature et transformations du journalisme, Théorie et recherches empiriques*, Laval / Québec, P.U. Laval, p. 317-365.

De Dampierre Eric (1954), « Thèmes pour l'étude du scandale ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9e année, N.3 pp. 328-336.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291

De La Haye Yves (2005), *Journalisme, mode d'emploi*, Paris, Ed L'Harmattan.

Delforce Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », in *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, p.16-33.

Delforce Bernard (2004), « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, p. 111-134.

Delforce Bernard et Noyer Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de communication*, 22 | 1999, 13-40.

Delporte Christian (1991), *Dessinateurs de presse et dessin politique en France des années 1920 à la Libération*, Thèse de doctorat d'histoire, IEP, Paris.

Delporte Christian (1992) « Le monstre bicéphale. L'exécutif dans le dessin du Canard Enchaîné » (1959 - 1981). In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 1992, N. 28. pp. 44-51.

Delporte Christian, Milliot Vincent, Neveu Erik (1996). Présentation. In: *Mots*, N°48. pp. 7-14. www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_48_1_2096

Delporte Christian (2009), *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

Delporte Christian (2009), *Une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, Champs histoire.

Dubar Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Dubied Annik, Lits Marc (1997), « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? », in *Pratiques*, n°94, p. 49-61.

Ducrot Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. Minuit.

Eco Umberto (1972), *La structure absente, Introduction à la recherche sémiotique*, Paris, Mercure de France.

Eco Umberto (1979), *Lector in Fabula, ou La Coopération interprétative dans les textes narratifs* trad. fr. 1985, Paris, rééd. LGF, coll. « Le livre de poche biblio ».

Favre Pierre et Neveu Erik (1999), « *Les manifestations de rue entre espaces publics et espaces privés* », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, La Découverte, coll. « recherches », 2007.

Foucault Michel (1966), *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard.

Frisque Cégolène (2002), *L'activité journalistique au quotidien : Travail relationnel, identitaire et rédactionnel des journalistes de la presse quotidienne régionale*, Thèse pour le doctorat de science politique, sous la direction de Michel Dobry, Paris-X Nanterre, 941 p.

Frisque Cégolène (2010), Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », in D. Ruellan et S. Levêque (dir.), *Journalistes engagés*, Presses universitaires de Rennes.

Gadamer Hans Georg (1960), *Vérité et méthode*, 4e éd. trad. par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio, Paris, Le Seuil, 2006.

Gerstlé Jacques, Duhamel Olivier, Davis DennisK. (1992), « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection présidentielle de 1988 aux Etats-Unis et en France », in *Pouvoirs*, (63), Campagne Electorale, PUF, 1992. http://www.revue-pouvoirs.fr/IMG/pdf/Pouvoirs63_p53-69_medias.pdf

Gilli Yves, « Le texte et sa lecture. Une analyse de l'acte de lire selon W. Iser », *Semen* [En ligne], 1 | 1983, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 29 août 2013. URL : <http://semen.revues.org/4261>

Goffmann Erving (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minit.

Grice H. Paul (1979), « Logique et conversation ». In: *Communications*, 30, 1979. La conversation. pp. 57-72.

www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_05888018_1979_num_30_1_1446

Grize Jean-Blaise, (1990), *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

Habermas Jürgen (1978), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

Habermas Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Halimi Serge (1997), *Les Nouveaux Chiens de garde*, Paris, Liber Editions.

Habermas Jürgen (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.

Halloy Didier (2009), « Construction et fonctionnement d'un discours satirique dans la presse française : l'exemple du *Canard enchaîné* », Mémoire de Master RSIC sous la direction de Jacques Noyer, Université Lille 3.

Horkheimer M. (1974), « Raison et conservation de soi », in *Eclipse de la raison*, Paris, Payot.

Hotier Hugues, « Communication... dérision », *Communication et organisation* [En ligne], 6 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 29 novembre 2013. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1746>

Hubé Nicolas (2008), *Décrocher la « Une »*, Presses Universitaires de Strasbourg.

Iser Wolfgang (1976), *L'acte de lecture, Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, 1985, P. Mardaga.

Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.

Jankélévitch Vladimir (1964), *L'Ironie*, Paris, Flammarion.

Jauss Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, col. « Tell ».

Jeanneret (Yves) et Patrin-Leclère (Valérie), 2004, « La métaphore du contrat » in *Hermès* 38.

Jones Philippe (1956), « La presse satirique illustrée entre 1860 et 1890 », *Etudes de Presse*, vol. III, n° 14.

Jost François (1997), « La promesse des genres », in *Réseaux* n°81, p. 11-31.

Joubert Bernard (2007), *Dictionnaire des livres et journaux interdits par arrêtés ministériels de 1949 à nos jours*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie.

Kellner C., Massou L., Pierre Morelli P. (2010), « (Re)penser le non-usage des tic », *Questions de communication* [Online], 18 | 2010, p. 7-20.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1995), « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahiers de Linguistique Française* 16, Genève, Université de Genève, p. 69-88.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1998), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2007), avec H. Constantin de Chanay, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth *et al.* (ed.), *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.

Kergoat Yannick et Balbastre Gilles (2012), « Les nouveaux chiens de garde », (sorti en salle le 11/1/2012).

Krieg-Planque Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, PU de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires ».

Krieg-Planque Alice (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*, 2011, pp 23-41.

Laroche-Bouvy Danielle “Emergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation”, in Charaudeau Patrick (sous la direction de), *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Érudition, 1988, pp. 113-130.

Lamizet Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan.

Laske Karl et Valdiguié Laurent (2008), *Le vrai Canard*, Paris : Ed. Stock.

Le Floch Patrick & Sonnac Nathalie (2005), *Économie de la presse*, Paris, La Découverte.

Legavre Jean-Baptiste (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme associés-rivaux », *Communication et langages*, n°167, p. 15-22.

Legavre, Jean-Baptiste (1992), « Off the record, mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*. Revue des sciences sociales du politique, 19, pp. 135-157.

Lemieux Cyril (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.

Leroux Pierre and Riutort Philippe (2011). « Les émissions de divertissement : de nouveaux lieux de valorisation des petites phrases ? ». *Communication & langages*, 2011, pp 69-80.

Lits Marc (2009), “ La construction du personnage dans la presse *people* ”, *Communication*, Vol.27/1, p. 124-138, mis en ligne le 23 avril 2010. URL : <http://communication.revues.org/index1292.html>

Maingueneau Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod.

Maingueneau Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed.. Points Seuil.

Maingueneau Dominique (2011), « Sur une petite phrase « de » Nicolas Sarkozy. Aphorisation et auctorialité ». *Communication & langages*, pp 43-56.

Maingueneau Dominique (2012), *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

Marin Louis (1978), *Le récit est un piège*, Paris, Éditions de Minuit.

Marin Louis (1979), « Pouvoir du récit et récit du pouvoir ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 25, janvier 1979. Le pouvoir des mots. pp. 23-43.
www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_03355322_1979_num_25_1_2621

Martin Laurent (2000), « Pourquoi lit-on Le Canard Enchaîné ? ». In : *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre, p. 43-53.

Martin Laurent (2003), *Le Canard enchaîné*, un « objet politique mal identifié », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 50-2, avril-juin 2003, p. 73-91.

Martin Laurent (2001), *Le Canard enchaîné, Histoire d'un journal satirique (1915-2005)*, Paris, Ed. Nouveau monde.

Martin Laurent (2009), « Le rire est une arme. L'humour et la satire dans la stratégie argumentative du *Canard enchaîné* », *A contrario*, n° 12, Editions Antipodes, Lausanne, p. 26-45.

Martin-Barbero Jesus (2002) *Des médias aux médiations*, Paris, CNRS Editions.

Marty Emmanuel. et al. (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux* 6/2012, n°176, p. 27-72 URL:www.cairn.info/revue-reseaux-2012-6-page-27.htm.

Mathien (Michel), 1992, *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Ed. Hachette.

Mercier Arnaud (2001), sous la direction de, *Dérision-Contestation*, *Hermès* n° 29, Paris, CNRS.

Miège Bernard (1995), « L'espace public : Au-delà de la sphère politique », *Hermès* 17-18, CNRS. p. 49-62.

Miège Bernard (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble : PUG.

Moirand Sophie (2001), « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 16 septembre 2013.
URL : <http://semen.revues.org/2646>

Mouchon Jean (1998), *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan.

Mouillaud Maurice (1982), « Grammaire et idéologie du titre de journal », in *Mots / Les langages du politique* n° 4, Paris : FNNSP, p. 69-91.

Mouillaud Maurice & Tournier Maurice (1975), *Des tracts en mai. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.

Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, P.U. Lyon.

Neveu Erik et Quéré Louis (1996), « Présentation », in *Réseaux*, n° 75, p. 7-21.

Neveu Erik. (1999), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In: *Réseaux*, volume 17 n°98. pp. 17-85.

Nora Pierre (1972), « L'événement monstre » In: *Communications*, 18. *L'événement*. pp. 162-172. url : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272

Noyer Jacques (2009), *Quand la télévision donne la parole au public*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Olivesi Stéphane (1994), « De la politique du discours. Eléments pour une analyse critique du discours politique. », *Quaderni* 24, Paris, EMSH, p. 9-25.

Paillard Bernard (2009), La rumeur, ou la preuve ordinaire. In: *Communications*, 84, 2009. Figures de la preuve [Numéro dirigé par Rafael Mandressi] pp. 119-135.

Padioleau Jean-Paul, (1976), « Systèmes d'interactions rhétoriques journalistiques », in *Sociologie du travail* n° 3, Paris, Seuil, p. 256-282.

Perelman Chaïm, en collaboration avec Olbrechts-Tyteca Lucie (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

Perelman Chaïm (1977), *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.

Perrin Laurent (1993), « Opinion et lieu commun dans l'ironie », in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, p. 301-311.

Plantin Christian (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours*, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 25 août 2013. URL : <http://aad.revues.org/215>.

Présentation signée du comité éditorial « À l'épreuve du scandale », *Politix* 3/2005 (n° 71), p. 3-7 URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.

Quéré Louis et Neveu Erik (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75, Le temps de l'événement, 7-21.

Quéré Louis (1982), *Des miroirs équivoques*, Paris, Aubier Montaigne.

Ramrajsingh A. (2011), « Les pure players d'information générale : support technologique, idéal journalistique, structure et discours économiques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/2011, p. 112-131.

Rancière Jacques (2005), *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions.

Rebillard Franck (2011), « Du Web 2.0 au Web2 : fortunes et infortunes des discours d'accompagnement des réseaux socionumériques », *Hermès, La Revue*, 2011/1, n° 59, p. 25-30.

Reboul Olivier (1991), *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

Renault Jean-Michel (2006), *Censure et caricatures*, les images interdites et de combat de l'histoire de la Presse en France et dans le monde, Ed Pat à pan.

Ricoeur Paul (1981) *Temps et récit*, Tome I, Paris, Le Seuil.

Riffaterre Michael (1980), « La trace de l'intertexte », in *La Pensée* n°215, p. 4-18. Paris, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6202171q>

Riutort Philippe (1996), Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste, in *Réseaux* n°76, pp. 61-81.

Robert André, Bouillaguet Annick (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

Ruellan Denis (2006), « La routine de l'angle », in *Questions de communication* 10, p. 369-390.

Ruellan Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, réédition de l'ouvrage de 1993, Presses Universitaires de Grenoble.

Ruth Amossy (2006) « Argumentation, situation de discours et théorie des champs : l'exemple de *Les hommes de bonne volonté* (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire », *COntEXTES* [URL : <http://contextes.revues.org/43> ; [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 25 août 2013. URL : <http://contextes.revues.org/43> ; DOI : 10.4000/contextes.43.

Salmon Christian (2007), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

- Senett Richard (1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil.
- Sonnac Nathalie (2006), « Médias et publicité ou les conséquences d'une interaction entre deux marchés », *Le Temps des médias*, 2006/1 n° 6, p. 49-58. DOI : 10.3917/tm.006.0049.
- Sonnac Nathalie (2009), « L'économie de la presse : vers un nouveau modèle d'affaires », *Les Cahiers du journalisme* n°20, Automne 2009, p. 22-43.
- Tassin Etienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in *Hermès* n° 10, Paris, CNRS Editions p. 23-38.
- Tavernier Aurélie (2004), Thèse de Doctorat : *Paroles d'experts : rhétoriques journalistiques de recours aux paroles extérieures*, Université de Lille III.
- Tavernier Aurélie (2004), « « Mais d'où ils parlent ? ». L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif. », *Études de communication* [En ligne], 27 | 2004, mis en ligne le 26 juin 2010, consulté le 31 août 2014. URL : <http://edc.revues.org/212>.
- Tétu Jean-François (1994), « L'actualité, ou l'impasse du temps », In *Sciences de l'information et de la communication, Textes essentiels*, Larousse, Paris.
- Tétu Jean-François, "Introduction", in Jamet Claude et Jannet Anne-Marie (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 1-17.
- Todorov Tzvetan (1981), *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- Tuchman Gaye (1978), *Making news, A study in the construction of reality*, UC, Free Press.
- Varga Renata (1998), Thèse de Doctorat : « *Analyse linguistique des messages publicitaires en français et en hongrois* », Le fonctionnement de l'implicite dans la publicité, Université de Grenoble III.
- Véron, Eliseo (1981), *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris, Éditions de Minuit.
- Veron Eliséo (1988), "Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation", in *La presse, produit, production, réception*, in P. Charaudeau, Paris, Didier Erudtion, p. 11-25.
- Viollier Jean-Yves (2013), *Un délicieux canard laquais*, Paris, Editions du Toucan.

Ysmal Colette (1971), « *Le Canard enchaîné* ou les pièges de la lucidité », *Esprit*, n°2, février 1971, p. 233-244.

Wrona Adeline (2007), « Usages médiatiques du portrait », *Communication & langages*, no 152, juillet 2007, p. 35-40.

Wrona Adeline (2012), *Zola journaliste*, anthologie, présentation, annotation avec publication d'un important inédit, Paris, Flammarion.

Zineb Benrahhah Serghini and Céline Matuszak (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, 32 | 2009, 33-49.

Zola Emile (1888), Préface de *La Morasse*, Paris, Marpon et Flammarion.

Quelques références électroniques complémentaires :

Présentation signée du comité éditorial « À l'épreuve du scandale », *Politix* 3/2005 (n° 71), p. 3-7. URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-3.htm.

ACRIMED (2013), « Romancer pour dénoncer ? ». Entretien avec Jean-Yves Viollier, ancien journaliste au *Canard enchaîné*. <http://www.acrimed.org/article4223.html>

France Inter, le 22/8/2011, « Le grand bain », avec la journaliste Sonia Devillers. « A quoi servent les scandales ? ». www.franceinter.fr/player/reecouter?play=132905

France Inter, le 17/4/2014, « Comme on nous parle » Pascale Ckark reçoit Claude Angeli et Gérard Davet www.franceinter.fr/player/reecouter?play=883008

France Inter, le 30/4/2014, « La marche de l'histoire », avec le journaliste Jean Lebrun. « *Le Canard enchaîné* ». www.franceinter.fr/player/reecouter?play=886688.

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Le CE et ses "concurrents" Dossiers du Canard, n°132, juillet 2014.....	31
Figure 2: Les comptes du Canard en 2009, CE 25/8/2010	39
Figure 3: Tirage des quotidiens en 2010.....	45
Figure 4: Tirage des hebdomadaires en 2010	47
Figure 5: Emissions TV à caractère majoritairement humoristique ou satirique 19 au 25/6/2010	61
Figure 6: Page d'accueil sur Internet, CE 11/8/2014.....	65
Figure 7: http://lecanardenchaine.fr/ , page consultée le 13/3/2014.	76
Figure 8: Iconographie de la page d'accueil d'Internet en 2010 (et encore en 2014)	116
Figure 9: Rubriques du Canard enchaîné.....	119
Figure 10 : Régularité historique, CE 10/10/1990 et 6/10/2010	123
Figure 11: Régularité discursive. Les dessins de N. Sarkozy 20/1/2010	127
Figure 12 : Répartition des articles politiques, édition du CE 23/6/2010	130
Figure 13: Sarko menace le patron du "Monde" CE 16/6/2010, à la une	135
Figure 14: Un dessin de Moïse représentant le général De Gaulle	141
Figure 15: "Quand l'université nous la sort bonne" Dossiers du CE 7/2014.....	150
Figure 16: Le petit Noël des députés UMP, CE 29/12/2010	171
Figure 17:Parodie- Les interviews (presque) imaginaires du "Canard"27/01/2010.....	196
Figure 18: Le Président de la République à la une en 2010.....	207
Figure 19: Tribunes: le Président à la une en 2010.....	209
Figure 20: Occurrences visibles du Président de la République Nicolas Sarkozy dans les dessins en 2010 (dessins ou mentions du nom).....	210
Figure 21: Redondances- La une du CE 10/3/2010.....	222
Figure 22: Des paroles et des actes. CE 6/1/2010.....	229
Figure 23: Processus d'argumentation, un schéma de Charaudeau.....	241
Figure 24: Petites phrases, schéma d'après Maingueneau	252
Figure 25: Détournement d'une "petite phrase" CE 6/1/2010.....	254
Figure 26: Dessin de N. Sarkozy, président "bling-bling"CE 15/10/2010.....	255
Figure 27: Titres des éditoriaux du CE à la une en 2010.....	275
Figure 28: Grille d'observation de l'éditorial du 24/2/2010	279
Figure 29 : Schéma récapitulatif des dénominations du Président de la république	280
Figure 30: Quatre caractéristiques de l'argumentation de l'éditorial du CE.....	282
Figure 31: Grille d'observation de l'éditorial. Analyse du contenu du 19/5//2010.....	284
Figure 32 : Schéma récapitulatif de l'observation de la « communication » dans l'éditorial ..	287
Figure 33: Gaspillage de l'argent public CE 31/3/2010	297
Figure 34: La vie politique à la une en 2010	298

Figure 35: La vie politique française sous "Sarko" CE 27/1 et 24/3/2010	300
Figure 36: L'actualité économique à la une en 2010	302
Figure 37: Le vocabulaire de la vie politique à la une en 2010	303
Figure 38: L'indépendance de la justice à la une en 2010	304
Figure 39: Les fonctions régaliennes à la une en 2010	305
Figure 40: Construction de la une, le 6/1/2010.....	307
Figure 41: Jeux d'échos sur la une CE 4/8/2010.....	308
Figure 42: Dérive sécuritaire à la une CE 4/8/2010.....	309
Figure 43: Sarko pointe les vainqueurs français de souche CE 4/8/2010.....	314
Figure 44: La politique de l'immigration à la une en 2010.....	316
Figure 45:Le mélange des genres CE 30/6/2010, page 3	336
Figure 46 : Décrypter les stratégies de communication politique CE 10/3/2010	339
Figure 47: CE "Carla" 21 et 28/4/2010.....	348
Figure 48: Bandeau annonçant la preuve 14/10/2010	350
Figure 49: Preuve: L'émission se prépare à l'Élysée 26/5/2010.....	351
Figure 50: Copie de document 10/6/2010, page 4- Fonctionnaires	351
Figure 51: Copie de document 10/6/2010, page 4 - Expulsions	352
Figure 52: Woerth, forêt de Compiègne: la preuve 9/1/2010	353
Figure 53: A propos du "off", CE 14/4/2010.....	378
Figure 54: La Boîte aux Images, 6/10 et 10/11/2010	397
Figure 55:Observation du fonctionnement de la presse à la "une" en 2010	398
Figure 56: Sarko coproducteur TV 26/5/2010.....	400
Figure 57: Manuel du petit interviewé, CE 24/11/2010, page 5	402
Figure 58: 3 brèves de Canard Plus en décembre 29/12, 1/12 et 15/12/2010.....	404
Figure 59 : Dessins à la une et page 4 du CE 13/1/2010	408
Figure 60: Les interventions métadiscursives du CE en 2010.....	410
Figure 61:Les journalistes infiltrés CE 7/4/2010.....	414
Figure 62: Les Plombiers du Canard, CE 5/6/2014.....	428
Figure 63: Sarko espion, CE 3/11/2010, p. 3.....	430
Figure 64 : Les Grandes Oreilles surveillent les ordinateurs, CE 24/11/2010, page 4	431
Figure 65: Qui a parlé au Canard ? CE 10/11/2010 p. 3.....	433
Figure 66: Un Grenelle de la caricature? CE 31/3/2010.....	467
Figure 67: Bal tragique à France Inter CE 30/6/2010, à la « une »	468
Figure 68: Droit de réponse, CE 22/12/2010, page 7	472
Figure 69:Défense de la satire et de l'information CE 23/6/2010.....	484

TABLE DES ANNEXES

Les 52 « unes » du *Canard enchaîné* en 2010

+ La maquette des 8 pages (Annexes 53 à 60)

+ 4 articles complémentaires (Annexes 61 à 64)

+ 5 articles sur les « écoutes » (Annexes 65 à 69)

Annexe 1: Une du CE 6/1/2010.....	524
Annexe 2: Une du CE 13/1/2010.....	525
Annexe 3: Une du CE 20/1/2010.....	526
Annexe 4: Une du CE 27/1/2010.....	527
Annexe 5: Une du CE 3/2/2010.....	528
Annexe 6: Une du CE 10/2/2010.....	529
Annexe 7: Une du CE 17/2/2010.....	530
Annexe 8: Une du CE 24/2/2010.....	531
Annexe 9: Une du CE 3/3/2010.....	532
Annexe 10: Une du CE 10/3/2010.....	533
Annexe 11: Une du CE 17/3/2010.....	534
Annexe 12: Une du CE 24/3/2010.....	535
Annexe 13: Une du CE 31/3/2010.....	536
Annexe 14: Une du CE 7/4/2010.....	537
Annexe 15: Une du CE 14/4/2010.....	538
Annexe 16: Une du CE 21/4/2010.....	539
Annexe 17: Une du CE 28/4/2010.....	540
Annexe 18: Une du CE 5/5/2010.....	541
Annexe 19: Une du CE 12/5/2010.....	542
Annexe 20: Une du CE 19/5/2010.....	543
Annexe 21: Une du CE 26/5/2010.....	544
Annexe 22: Une du CE 2/6/2010.....	545
Annexe 23: Une du CE 9/6/2010.....	546
Annexe 24: Une du CE 16/6/2010.....	547
Annexe 25: Une du CE 23/6/2010.....	548
Annexe 26: Une du CE 30/6/2010.....	549
Annexe 27: Une du CE 7/7/2010.....	550
Annexe 28: Une du CE 14/7/2010.....	551
Annexe 29: Une du CE 21/7/2010.....	552
Annexe 30: Une du CE 28/7/2010.....	553
Annexe 31: Une du CE 4/8/2010.....	554
Annexe 32: Une du CE 11/8/2010.....	555

Annexe 33: Une du CE 18/8/2010.....	556
Annexe 34: Une du CE 25/8/2010.....	557
Annexe 35: Une du CE 1/9/2010.....	558
Annexe 36: Une du CE 8/9/2010.....	559
Annexe 37: Une du CE 15/9/2010.....	560
Annexe 38: Une du CE 22/9/2010.....	561
Annexe 39: Une du CE 29/9/2010.....	562
Annexe 40: Une du CE 6/10/2010.....	563
Annexe 41: Une du CE 14/10/2010.....	564
Annexe 42: Une du CE 20/10/2010.....	565
Annexe 43: Une du CE 27/10/2010.....	566
Annexe 44: Une du CE 3/11/2010.....	567
Annexe 45: Une du CE 10/11/2010.....	568
Annexe 46: Une du CE 17/11/2010.....	569
Annexe 47: Une du CE 24/11/2010.....	570
Annexe 48: Une du CE 1/12/2010.....	571
Annexe 49: Une du CE 8/12/2010.....	572
Annexe 50: Une du CE 15/12/2010 :.....	573
Annexe 51: Une du CE 22/12/2010.....	574
Annexe 52: Une du CE 29/12/2010.....	575
Annexe 53: Page 1 CE 14/4/2010.....	576
Annexe 54: Page 2 CE 14/4/2010.....	577
Annexe 55: Page 3 CE 14/4/2010.....	578
Annexe 56: Page 4 CE 14/4/2010.....	579
Annexe 57: Page 5 CE 14/4/2010.....	580
Annexe 58: Page 6 CE 14/4/2010.....	581
Annexe 59: Page 7 CE 14/4/2010.....	582
Annexe 60: Page 8 CE 14/4/2010.....	583
Annexe 61: "Quand l'Université nous la sort bonne" Dossiers du CE juillet 2014.....	584
Annexe 62: La fin d'un "Monde"? CE 16/6/2010.....	585
Annexe 63: Les mal logés du gouvernement CE 26/5/2010.....	586
Annexe 64: Miracle fiscal chez les Bettencourt CE 21/7/2010.....	587
Annexe 65: « La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon » CE 29/9/2010.....	588
Annexe 66: « La police a tué la loi sur les écoutes téléphoniques » CE 22/9/2010.....	589
Annexe 67: « Les Grandes Oreilles Se branchent aussi sur les ordinateurs » CE 24/11/2010.....	590
Annexe 68: « Loi sur les écoutes en lambeaux » CE 8/12/2010.....	591
Annexe 69: « Qui a parlé au Canard ? » + Loi sur les écoutes CE 10/11/20.....	592

ANNEXES

DOCUMENT : le trucage de Bachelot sur les commandes de vaccins annulées

Ces grands patrons qui ont liquidé leurs stock-options à la veille de Noël

Le canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Premier grand spectacle de l'année : Roselyne triomphe dans "Les comédiens du vaccin"



Seguela se moque du petit Nicolas

C'EST passé totalement inaperçu, mais si l'on écoute bien l'ami Jacques Seguela. Encore plus fort qu'avec la Rolex. Invité du « News Show » sur Canal Plus (2012), le fils de pub s'est étendu d'une nouvelle sorte de bavardage en chuchotant qu'il vous savez. Voilà le topo, dans le cadre d'une rétro 2009, l'animateur de l'émission, Bruce Toussaint, rediffuse les images d'Obama improvisant quelques pas de salsa avec la bouille fatiguée Thalia, lors d'une soirée de gala au mois d'octobre dernier. Seguela réagit aussi sec : « La classe pour le Président, quand même. Il a tout, il a tout ! Un savoureux dialogue s'installe ensuite à l'antenne. L'un des invités, demande à Seguela si Sarkozy lui aurait été capable de se lancer comme Obama dans une danse improvisée en direct à la télé. Seguela : « Oui, mais je ne sais pas si l'aurait eu le même déhanché, parce que ça, c'est inné... »

COMME UN COUP DE VŒUX

EN voulez-vous, en voilà ! Sarkozy présente ses vœux à tout va. Un jour à ses chers compatriotes, un autre à ses chers ministres. Les vœux aux « forces armées » et plus au monde de la culture avant les vœux aux « forces armées » dans le Morbihan. Jouignant le vœux au votant dans la perspective des régionales, qui s'annoncent peu festives, il profite du marathon des vœux pour faire campagne en passant. Ne boulez pas, il y aura des vœux pour tout le monde (même pour la presse, qui s'oppose). Les vœux commencent, qui commencent l'ambassadeur de confiance et de popularité, est des plus affectueux. Trousseaut, « 2010 sera l'année où nous redonneront un sens au beau mot "fraternité" ». Une bonne nouvelle pour les victimes des discours racistes et haineux engendrés par les dérapages de son défilé électoraliste sur l'identité nationale, qui commencent à lui coller aux semelles. Mais, le même fait un rêve en forme de vœux : « Respectons-nous les uns les autres, évitons les mots et les attitudes qui blessent. Soyons capables de débattre sans nous déchirer, sans nous insulter, sans nous dénigrer. Voilà qui ira droit au cœur des « pov' cons » arrivés à se casser », des « coupables » promus au « croc de bouche », des « nuls » et des « incompétents » de son entourage. Ou encore des « commandés » du Conseil constitutionnel qui lui ont gâché ses vacances au Maroc en réclamant sa taxe carbone. Désormais, Sarkozy est amoureux de notre monde, « c'est les affaires et demi tout pour le futur », sera pais et fraternel. L'homme qui faisait injonction à ses ministres d'avoir, dans le débat sur l'identité nationale, la légèreté du « gros jouge qui tache » ne veut plus pour 2010 que du miel, dans de « beaux mots ». Mais, attention, notre grand rassembleur communitariste n'est pas devenu un ramollo du volontarisme : « Je ne suis pas un homme qui renonce à la première difficulté », il tient à sa taxe carbone, car « taxer la pollution et exécuter le travail est un enjeu majeur ». Il va aussi « faire reculer le chômage et l'exclusion », bien que l'un et l'autre ne cessent d'augmenter, mais encore « réduire nos dépenses courantes », « consolider notre système de retraite » et « protéger davantage nos libertés ». Que demande le peuple ? Nous voilà armés, choyés et même surprotégés. En attendant les milliards dépensés pour nous vacciner contre la grippe A que nous avons déclinés, et que la valettesse Roselyne Bachelot ait sonné, avec ses « attentions », on se demande bien pourquoi dans un pays aussi indigent à notre président des camouflets, des mal-aimants lui plombent les sondages et des ingrats lui laissent des vaccins sur les bras. Ce n'est vraiment pas très flatteur. Au moins, et demi de deux ans et demi de vœux non exaucés, de promesses électorales non tenues et de discours vagues au gré de vents tous ceux-là et quelques autres ne commencent simplement à voir un peu trop les grosses ficelles d'une comédie usée.

VACCINS CONTRE LA GRIPPE A : SOLDES D'HIVER



Pour enterrer joyeusement 2009...

LE GRAND BETISIER

... rien de meilleur que le nouveau Grand Bétisier de toute l'actualité revue et commentée par l'assemblée de l'équipe de « Canard ».

104 p., 5,35 euros.

Un cadeau à offrir ou à offrir sans plus tarder.

M 00708 MISA F 1,20 €

L'HYPERPRÉSIDENCE EN 2010



La noix d'honneur

ÉPINGLÉE au revers du veston de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, la future candidate UMP aux régionales en Ile-de-France, Valérie Pécresse, qui, la main sur le cœur et le cœur bien accroché, fait cette forte promesse (« Le Parisien », 5/1) : « Si je suis élue présidente de la Région, on me verra dans les gares pour vérifier si les trains sont à l'heure, si c'est propre... Et même pour conduire les RER les jours de grève... »

Tout va de mieux en mieux

D'ÉME même que d'éminents sociologues se sont penchés sur la langue de bois marxiste-léniniste, montrant que les sacrées formules magiques de la « Praxda » sur « l'irrésistible marche en avant des forces démocratiques et populaires » et « les grands progrès accomplis chaque jour » ne servent qu'à cacher le lent effondrement du système soviétique, un jour des chercheurs se penchent pour la langue de bois inventée à Sarkoland, dont le but est similaire : enflammer le peuple. Exemple : la suppression de la très mal ficelée taxe carbone par le Conseil constitutionnel. Aussi sec, dans les colonnes du « Figaro », cet éclat est transformé en victoire.

Sarkozy « refuse de haïsser les bras ». Traduire : il est sonné. Il a « décidé de faire front » : il fait sauter les meubles.

« Il a répété qu'il ne "flicherait" rien » : va falloir faire des concessions.

« Il décroché son téléphone et chargé Jean-Louis Borloo et le secrétaire d'Etat à l'Écologie, Chantal Jouanno, de reprendre son message : "Écoute, le Grand Débat sur l'Identité Nationale se transforme en Grand Débatage. Pour Digne du Front National. Le ministre Besson y voit « un immense succès populaire » ».

Et cetera.

Les chercheurs de demain en langue de bois sarkozyste ne manqueront pas de nous sur la planche !

J.-L. P.

Le journal de Carla B.

dés que possible », rigolait Chouchou. Je finche à la patience et à la procrastination. « Attends au moins que le petit ait fait ses dents... »

Son autre fils Pierre-le-rapporteur la baraka. En vacances au Brésil, il échappa de justesse à une coupée de boue mexicaine. « De la boue ? On veut salir ma famille », s'écrie Chouchou. Moi, je m'inquiète. La presse révèle que Pierre Sarkozy était en vacances dans la villa d'Orléans-Pérou, célèbre médecin des stars, spécialiste dans la chirurgie esthétique, « dont une des premières dames de France Carla Bruni-Sarkozy » (l'Unité - Le Point). Et voilà tous mes fringues et ma robe de chambre étalées sur le tapis de la chambre à coucher de la résidence des Français. Si on le reproché à Marie-Ange, elle se saignait du nez, elle avait dit que c'était un canard qui coulait dans ses veines. Ils pouvaient bien m'accuser d'avoir du silicone brésilien dans les bajoues.

J'apprends que le point G n'existe pas (voir page 8). C'est du moins l'avis de chercheurs anglais, pour qui le déclencheur du plaisir féminin serait pur fantasme. Ma fondation doit-elle se saisir de ce problème ? Chouchou est catégorique : « C'est un sujet de société qui intéresse tout le monde. Je vais confier une mission à Doc Gyntico... »

En 2010, Sigmund Freud tombe dans le domaine public et un célèbre Albert Camus, mort il y a cinquante ans sur la nationale 6, s'est fait un gros programme de lectures. « J'ai été élu pour m'attaquer aux sujets épineux », a-t-il annoncé lors de ses vœux télévisés. Une question le taraule, qu'il me téléphone de Chloé : « Pourquoi en France-Vegas ? »

Carla B.

SARKOZY, UN HOMME QUI NE RENONCE PAS À LA PREMIÈRE DIFFICULTÉ

EN JANVIER, LE CHANGEMENT DE LA TAXE CARBONE ET EN FÉVRIER, LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL !



Le mur du con

FRANÇIS au rak de la ligne bleue des Vonges par Nadine Morano, venue parler d'identité nationale à Charmes, pair de l'événement ultranationaliste Maurice Barthelemy, ministre de l'Éducation nationale et secrétaire d'Etat à la Famille et des Vosges (Matin - 15/12).

« Demain, si je vais à Vichy, vous allez me parler de Pétain... Je n'ai pas à me justifier pour venir à Charmes... C'est comme si on disait : "L'édit de Nantes a été signé à Versailles. Il a été signé à Versailles, il a été signé à Versailles, il a été signé à Versailles, il a été signé à Versailles... »

« Mais, la paix ordonnée par le roi Louis XIV, c'est un événement historique, c'est un événement historique, c'est un événement historique... »

« Mais, la paix ordonnée par le roi Louis XIV, c'est un événement historique, c'est un événement historique, c'est un événement historique... »

Les dernières colères de Philippe Séguin

Taxes locales : les élus découvrent de nouvelles bombes dans la réforme

Eric Besson invité sur France 2 avec Marine Le Pen...

Le Cazard enchainé

... à l'occasion de la quinzaine du blanc ?

Journal satirique paraissant le mercredi

La droite agite le voile en tous sens de burqa, qu'est-ce que ça cache ?

LA FRANCE VA TESTER LES SCANNERS CORPORELS



"Les Echos" punis par le Crédit mutuel

À la direction du Crédit mutuel, banque coopérative et premier éditeur de presse régionale, propriétaires de journaux comme "Le Progrès", "La Dauphiné libre" ou "L'Aisne"...

BANQUE A TOUT-VA

LES hypocrites ou les inquiets qui, l'an dernier, avaient souhaité à leur banquier une bonne année et une bonne santé ont été exaucés au-delà de leurs espérances. Les banques, responsables de la crise, ont atteint des sommets de profits. Les bonus caractérisent à nouveau et les banquiers ne manquent ni d'air ni de liquidités.

SÉGUIN, UN CARACTÈRE...



Nanterrement de première classe pour Courroye

Justice de Paris sous le sobriquet de "Procureur du Roy". Il reste, pour l'instant, à Nanterre avec une consoulation et dépend de la cour d'appel de Versailles.

Le pape protège les "êtres humains"

RENDEZ grâce à Benoît XVI et à sa supériorité découverte, dévolue, le 10 janvier, à la prière du dimanche.

La noix d'honneur

ACROCHÉE au sac de Bernadette Chirac, qui ne s'aurait pas de voir son jacquot de nouveau conçu devant le juge pour ses affaires...

Aubry course Besson

LES socialistes sont de retour. Trente ans après, ils ressortent la 80 des 110 propositions du candidat... Mitterrand, Martine Aubry l'a annoncé, le 12 janvier au matin...

FADELA AMARA VEUT NETTOYER LA VIOLENCE DES CITES AU KARCHER



LES IRREDUCTIBLES

ME VOUS LASSEZ PAS AUCUN PROBLEME ? ME DÉCOURAGEZ-VOUS ? M'EMBARASSEZ-VOUS ? M'EMBARASSEZ-VOUS ? M'EMBARASSEZ-VOUS ?

M 00708 - 0225 - F. 1,20 €

Annexe 2: Une du CE 13/1/2010

La révolte du monde judiciaire gagne même la Cour de cass

Comment l'Intérieur "tient" les syndicats de policiers

10^e ANNÉE - N° 4656 - 20 janvier 2010 - 1,20 €

Journal satirique paraissant le mercredi

Le Canal enchaîné

... auto-man !

Après la catastrophe en Haïti les mauvais cailloux et le tremblement

CARLOS GHOSN MAINTIEN LA DÉLOCALISATION PARTIELLE DE LA CLIO

Otages ô défouloir

SURTOUT ne pas diffuser les propos désagréables de Claude Guéant sur les journalistes de France 3 enlevés en Afghanistan. C'est le choix courageux qu'avait fait France Télévisions, Dimanche (17/1), à peine le Marwan de l'Élysée venant-il de causer sur Europe 1 que la consigne a été passée pour le 19/20 et le « Soir » - prêts de ne rien dire que la phrase de Guéant confirmant que les otages « sont en vie » autrement dit les bonnes nouvelles. Mais interdiction de montrer le reste de l'interview, à savoir les accusations éhontées sur l'État - imprudence constable - « les risques qui les font courir » nos forces armées - « le scoop recherché à tout prix », etc.

Un haut responsable de France 3 s'y est tout net à ses trousses en résumant : « La direction ne souhaite pas polémiquer avec l'Élysée ». Magnifique leçon de journalisme. À l'entente, la rédaction de France 3 n'a pas vu le mot d'ordre. On ne peut décemment pas faire confiance à ces gauchistes. France 2, en revanche, a fait tout bien comme il faut : une simple bevue, deux jours plus tard (19/1), sur la sortie de Guéant. Félicitations. Quant au pégé du groupe, Patrick de Carandis, si prompt à pondre une lettre d'indignation dans ce crasse-désastre affaire Peillon, il se livre à une exemplaire auto-critique.

C'est trop!

COMMENT penser l'utile à l'humanité? La génération « vils » d'Émile Zola a envoyé à Port-au-Prince 150 000 masques stockés depuis 1981 en prévision de l'épidémie de grippe A. La ville devrait aussi envoyer des vaccins, ça ne se mange pas mais ça se revêche bien.

M 00706 4656 P. 1,20 €

ÉTAT DE CHOC ET CHOCS D'ÉTATS

La communication sert à tout, même dans les pires situations, mais il arrive qu'elle ne suffise pas, que les mots soient bousculés par les faits. Et c'est ce qui arrive à notre président, dont les grandes déclarations au lendemain du terrible séisme haïtien l'ont placées en d'effroyables assortis, ni sur le terrain ni ici, ni là, dans un bel élan de volontarisme compassionnel, déclarait vouloir partir pour Port-au-Prince et se targuait de réintégrer promptement un sommet international pour la reconstruction d'Haïti, qu'il se voyait assumer et relancer comme le capitaine des opérations, n'est-ce pas? Mais la hauteur de l'importance que la France accordait jusqu'ici à l'ex-territoire des Antilles, c'est à dire à peu de chose. Bien que l'île soit francophone et que les deux tiers de son budget proviennent de l'aide internationale, nous n'en faisons pas grand cas. Mieux que d'autres Obama vient ainsi d'appeler le président brésilien Lula pour lui proposer, en collaboration avec les États-Unis et le Canada, d'assumer le leadership de la coordination des donateurs avec d'autres intéressés. Il a sagement oublié d'appeler son immense ami Sarkozy, relégué au rang des « autres intéressés », lui préférant son homologue et copain brésilien, « principal partenaire » des États-Unis avec le Canada en matière de coopération avec Haïti. Le Brésil est au commandement militaire de la mission des Nations unies à Haïti et y a envoyé 1 300 militaires alors que l'Europe entière n'a pu en envoyer qu'un seul, dans le cadre de son « Opération 1300 ».

Bien sûr, dans le chaos de cette île dévastée on n'a compté ni plus les milliers de morts qui pourrissent dans les rues, et où l'aide internationale, si elle arrive en masse du monde entier, peine encore à être distribuée aux intéressés, cette quagmire pour la maîtrise des opérations semble aussi dérisoire que déplacée. Mais alors que Sarkozy expliquait encore ce qu'il allait faire, Obama, plus près il est vrai, mais plus prompt, avait déjà envoyé 10 000 soldats, un porte-

Le mur du çon

LÉZARDIE, mais franchi au plus haut des cieux, en Guyane, par le très touché, maître Julien Jacky Mompont, qui a expliqué sur RFO Guyane (17/1), au lendemain du séisme :

« Imaginons un peu si c'était arrivé, par exemple, à 5 heures du matin, les résultats seraient plus catastrophiques. Dans tout ça, on voit malgré tout la main de Dieu. Dieu a vraiment un amour spécial pour ce peuple... »

Très spécial en effet, franchissant même!

HÉGEMONIE AMÉRICAINE À HAÏTI : ÇA S'ARRANGE!

Le journal de Carla B.

QUI OUI ON dit, ai pris un coup de valise. Me voici grand-mère par alliance! Jean Sarkozy papa! Dès la nouvelle connue, les membres du quatuor pour complimenter Chouchou, comme si c'était lui qui avait accouché! Tout juste si Filon ne somme pas les diables de Notre-Dame en l'honneur du petit Solo. Je donne mes instructions - surtout pas de « psy » ou de « pépou » - pour le Président. Quant au petit Solo, je constate que ma politique de civilisation pénètre la famille Sarkozy, où chacun fait d'avoir le pavé Albert Cohen. Tant mieux. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on m'appelle « Belle du Seigneur » ou lieu de « manne Carlo ».

« J'ai changé, je me calme, je suis grand-père... », voilà ce qu'on me risque peu d'entendre. Plus susceptible que jamais, Chouchou me présenter ses vœux à l'occasion de l'anniversaire. Il lui suffit de quatre heures d'accès à Mayotte et à peine plus à la Réunion pour former des nationalités, même so-

LA CONCURRENCE FAIT RAGE POUR AIDER HAÏTI

La Clio fait beaucoup de fumée

Ah, mais ça, on allait voir ce qu'on allait voir! Ce Carlos Ghosn, pégé de Renault, il allait entendre parler du pays! D'ailleurs Sarkozy s'y voit certainement bien revenu fissa du Japon et « conquis » à grand signe à l'Élysée. À deux mois des élections régionales, apprendre par la presse que la production de la Clio IV pourrait être délocalisée en Turquie, y a des limites! Surtout quand on sait que l'État est encore actionnaire à 15 %, et qu'il a déjà vu les conseils d'administration... et qu'en plein krach il a sauvé le constructeur de bogues en lui prêtant pas moins de 3 milliards d'euros.

Le Président a donc publiquement tapé du poing sur la table, fait monter en rage la polémique toute une semaine, puis reçu Carlos Ghosn, samedi dernier.

Et rien n'a changé.

Ghose lui a certifié du que toute la production de la Clio IV ne serait pas délocalisée en Turquie... mais elle le sera quand même en partie. Dans quelle proportion? Eh bien, on ne sait pas encore. « Parler aujourd'hui de volume n'est pas très réaliste », dit, tranquille, le pégé. Mais...

Et c'est nous qui Peillon les pots cassés!

RÉUNIR les sympathiques de Eric Besson et Marine Le Pen pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'être français? » à 20 h, sur France 2, riche idée d'Arlette Chabot. La patronne de l'Info relevait un beau défi : faire passer le message UMP, spécialiste de la chasse aux sans-papiers et des chartes vers l'Afghanistan, pour un grand nombre à côté du leader d'extrême droite. Et c'est exactement ce qui s'est passé. Merci le service public.

Pourrait, elle s'en soit bien, Arlette. Elle peut, de son côté, faire passer le message UMP, spécialiste de la chasse aux sans-papiers et des chartes vers l'Afghanistan, pour un grand nombre à côté du leader d'extrême droite. Et c'est exactement ce qui s'est passé. Merci le service public.

Pourrait, elle s'en soit bien, Arlette. Elle peut, de son côté, faire passer le message UMP, spécialiste de la chasse aux sans-papiers et des chartes vers l'Afghanistan, pour un grand nombre à côté du leader d'extrême droite. Et c'est exactement ce qui s'est passé. Merci le service public.

Lagarde et l'affaire Proglgio : "Ils m'ont prise pour une comé !" Le plus gros employeur de sans-papiers protégé par la justice

Le nouveau surnom du patron d'EDF ?

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Monsieur 200 000 volt-faces

"Face aux Français" sur TF1 Encore une saokozerie au coin du feu !

SARKOZY RÉCONFORTE PROGLIO

REMARQUE: JE SUIS À LA FUS PRESIDENT, PREMIER MINISTRE, DIPLOMATE, INGÉNIEUR, POLICIER, REPRÉSENTANT DU MANOUVRIER ET UN MASSÉ.

JE NE SAIS PAS SI TU VOUS PAS PAS PERDÉ ?

FRÉDÉRIC THOUVENIN

EN PLEIN DANS LE VIDE

Le coup du panel avait déjà servi. En d'autres temps et sous d'autres présidents, il avait servi à faire passer des sondages. Chacun s'y était embourbé. À de jeunes panolaches qui l'interprétaient, en 2005, il avait alors fini par lâcher : « Je ne vous cache rien. Rien de tout cela avec Sarkozy, qui a le cran de se répéter à ses interlocuteurs qu'il les avait compris ! C'est fou ce que notre empereur comprend les choses ! » Au TF1, dans un décor de cadavres de supermarché, exposer avec plus ou moins d'assurance à leurs problèmes, à une douzaine de candidats. Quatre à sejourner l'indignation : « Ce n'est pas un petit problème, Marguerite, c'est un vrai scandale. » Ou encore : « Ce que vous avez vécu, monsieur Barthelot, ne sera plus possible. » Mais Marguerite la chômeuse

ENTRE LES JOURNALISTES ENLEVÉS ET CEUX DE TF1, QU'EST-IL HÉSITÉ PAS

JE PRÉPARE LES SOUVENIRS OU NE PRÉPARE PAS DE SOUVENIRS INNOUÉS

Quel improglgio !

QUAND, le 25 novembre dernier, le Conseil des ministres nomme Proglgio pédagogue d'EDF, boîte publique, et entérine le fait que celui-ci parle son poste de président du conseil d'administration de Veolia, boîte privée, et le gros salaire qui va avec, tout le petit monde sarkozyte applaudit des deux mains. Et que Proglgio ait exigé qu'on augmente de 45 % le salaire du pédagogue d'EDF qu'il va être ne choque personne, surtout pas le Premier ministre Fillon. Le lendemain, il juge « parfaitement normale » la revendication salariale de Proglgio. D'ailleurs, « il faut que les choses soient très claires : on a choisi Henri Proglgio parce qu'on en avait besoin ». À l'époque, pas question que son poste à Veolia soit « provisoire » et qu'il s'agisse d'une simple « transition ».

Mais vient la polémique. Le tollé. Et la semaine dernière, Sarkozy qui force Proglgio à renoncer à ses 450 000 euros. Aussi soudainement qu'un banc de saumon chavirant de direction en une chorégraphie parfaite, l'ensemble de la Sarkozerie vire illico de bord. Renoncer à ce cumul intransmissible était dans la logique des choses, voyons !

LE VRAI CASTING DE JEAN-PIERRE PÉRIAUD

Merci, monsieur le Président, de répondre aux préoccupations des vrais Français...

Sarko et son moi double

SARKO a toujours vu grand, genre taille patron. Et, en ce moment, son moi double, c'est clair. Double job, par exemple, pour Henri Proglgio, qui cumule la présidence d'une entreprise publique et d'une autre privée. Du jamais vu, qui se solde par un double salaire que le nouveau numéro un d'EDF doit doubler sous une double pression, celle de l'opposition et celle d'une partie de la droite. Cela oblige Christine Lagarde à tenir un double langage, à défendre le double salaire qu'elle condamne, puis à le condamner après l'avoir défendu ! Le problème, avec les doubles, c'est qu'on s'y perd.

Sarko, lui, joue double jeu, qui prétend qu'il n'y avait qu'une doublette capable de succéder à Pierre Guéhenno : Proglgio ou son ami Patrick Kron (le PDG d'Alstom). Deux hommes sur 65 millions de Français, c'est dire si les grands patrons sont une espèce en voie de disparition qu'il faut doublement protéger.

Sarko a un double aussi pour le poste de Premier ministre. Il y a l'officiel Fillon et l'officiel Guéhenno, qui se permet d'annoncer que le premier sera maintenu en fonctions après les régionales alors que le second n'est pas en mesure de diriger ce qui se joue sur le maintien de son double.

Parce que le poste de ministre des Affaires étrangères qu'occupe le même Guéhenno, second, hors dossier sensible, par un certain Kouchner, agent double qui après avoir servi la gauche et la droite risque de se retrouver doublement trahi à l'issue du remaniement. A noter que, si Sarko voit double, Guéhenno, lui, voit triple puisqu'il occupe, en réalité, trois fonctions, dont celle de secrétaire général.

Des son arrivée à l'Élysée,

LE PRÉSIDENT FACE AUX FRANÇAIS

LES DIFFICULTÉS NE SONT PAS LES MÊMES, MESSIEURS !

M 00708 4657 F 1.20 €

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Dominique de Villepin : "Je serai bientôt à la barre"

LEX-PRÉMIER MINISTRE nous reçoit chaque jour en audience, dans son cave transformé en studio radio.

VILLEPIN (au micro). - Les Français parlent sans France. En 2007, nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre. Toute l'âme a été démantelée.

QUESTION. - Nous ne sommes plus en 1940 ?

V. - Mais, Catherine de Villepin, j'entre en scène dans le 9-3, le ciel est mon ennemi, après le génocide, vive le génocide !

Q. - Le verdict du procès Cheaeroun tombe ce 28 janvier... ?

V. - Si je suis condamné, je serai un martyr. Si je suis blanchi, je serai un héros. Donc pour moi c'est gagnant-gagnant.

Q. - Quels sont vos objectifs ?

V. - Le parti 5 % de la présidentielle de 2012 suffit à planter Sarkozy. J'y travaille avec ardeur.

Q. - Donc vous n'avez pas jeté la racquette à la rivière... ?

V. - Je n'ai rien contre un personnage. Si je dois pendre l'hangar de l'Élysée, ce sera seulement à un postumumum de maternité.

Q. - Mais où sont vos troupes ?

V. - Ici ! Dans ma bibliothèque... Roubaud.

Un cent fautes

COMME l'a clarifié Sarko, lundi soir, sur TF1 : « Si on dit pas qu'est-ce qui va et qu'est-ce qui va pas... » Qu'est-ce qu'on va-t-on ? Toujours plus loin avec l'Alain Roy de l'Élysée, qui a encore fait reculer les frontières de la linguistique pendant ses deux heures d'interview. Sarko a ainsi inventé le « replatement communitaire », qui ne fait pas un repli. Il n'a pas eu peur de conjuguer ses idées au pluriel : « Ce sont nos principaux concurrents, nos principaux partenaires. » Et au féminin : « L'apprentissage, elle a plein de vertus. » Avant d'ocer ce double salto : « Nous sommes la dernière génération qui peut sauver le monde. »

Pour le sauvetage du français, il est déjà trop tard !

A qui profite la clim ?

LES onze questionnaires de Sarkozy réunis en « panel » ont paru dimanche lundi soir, sur le plateau de TF1. Ce n'est pas à cause des réponses du Président. Mais à cause de la climaturation. Sarko a tellement peur de transpirer et de tacher sa chemise qu'il avait demandé de penser la clim !

À défaut d'avoir fait baisser le chômage, voilà un président qui fait baisser la chaudière.

Annexe 4: Une du CE 27/1/2010

Clearstream : la jonction infernale de Sarkozy

Les tribulations africaines de Patrick Balkany

P. 2 et 3

P. 4



Le candidat



Journal satirique paraissant le mercredi

Affaire Clearstream Sarkozy verse tous ses dommages et intérêts pour résorber la dette publique !

LE LANCER DE CROCS DE BOUCHER



ENJEU ET RÔLES !

« M'ENGAGER dans la campagne de nos partisans, ce n'est pas le rôle du président de la République... » On le voit sur parole ! Mais alors, ce doit être le rôle de l'attaché d'ambassade ? Ce dernier, qui lancait hier et fort sur TF1, voilà nous de dix jours, cette préemptive affirmation, ne cesse de faire le contraire de ce qu'il dit. Ce n'est certes pas nouveau puisque il en va souvent ainsi depuis le premier jour du quinquennat, mais à ce point on s'écasse de ricanement.

Le président de la République qui n'est pas en campagne est en train de promouvoir une fois par semaine en moyenne. Et il est hier encore en Corse pour parler de « développement durable », mais surtout des régionalisations dans l'île, ou, malgré les divisions de la gauche, l'UMP est à la peine. Mais le « nouveau » Sarkozy, dont les communications ne cessent de nous marteler qu'il s'apaise, s'élève et investit chaque jour un peu plus les habits solennels de la fonction présidentielle, n'est pas à une contradiction près. Le nouveau sardonien Villepin en est la preuve vociférante.

Quelles que soient les raisons objectives de sa vindicte à l'égard du « salopard », du « coupable » qu'il entendait pendre à un « croc de boucher », est-ce à la tête du président de la République que d'instrumentaliser la justice pour une affaire le concernant ? Il a fait une première fois sans succès puisque son adversaire a été relaxé, et voilà qu'il recommence. Qui n'aurait dû remettre les formes et que l'Elysée se livre à ce qu'il prétend être des subtils échanges de change rien à l'affaire, bien au contraire. Le fait d'obliger les ministres et même son épouse Carla à répéter le même argumentaire - accentué plutôt qu'adouci - avant d'être admis au parquet, par définition obligatoire, n'a pas besoin d'un ordre pour faire appel mais d'un contordre pour tout arrêter. Or, au risque de diviser ses propres troupes et d'apparaître comme un petit ven-

LES EFFETS D'ANNONCE DE BRICE HORTEFEUX



Un Hérault pas très discret

LES Arabes, les Nuits et les Juifs. Eh bien voilà. Cette fois, il a fait le tour. Georges Frêche. Un sans doute le mieux gagnant l'espérance dans l'ordre. Raccourci, la tête du Langueuche ? Pas du tout, voyons. « C'est un humaniste, un professeur de droit romain », s'écrit son ami socialiste Vincent Peillon (Les Inrocks, 3/2). « On lui fait un faux procès ! », s'écrie son collègue communiste Jean-Claude Gayssot (L'Europe, 1, 2/2). Et l'intéressé lui-même en a les bras qui tombent : « Je suis le principal ami des Juifs », répète Frêche, qui prend même à témoin Fabius, dans l'émouvante lettre qu'il a écrite à l'homme à la « trunche pas catholique ».

« Tu connais depuis longtemps mon amie pour Israël », Le Pen, lui, avait dit : « Ma femme de ménage est noire ».

Le plus drôle, quand on sait de quoi est capable le fou furieux de « Septennat », c'est qu'il a été plutôt soft et conciliant. Sa sortie sur Fraix, prononcée il y a un mois lors d'une réunion, et bien moins raide, par exemple, que son déchaînement (filmé sur les harkis « sous-hommes », serait même passée complètement inaperçue si « L'Express » ne l'avait exhibé et remarqué avec véhémence. Et si Aubry s'en était souvenu, il aurait pu subitement décider de casser la baraque.

SARKO A PERDU SES MARQUES



Jean-Paul II père fouettard

C'EST un père mécontent mais Mgr Sławomir Oder, « pontifical », c'est-à-dire défendeur de Jean-Paul II, qui le raconte : le pape polonais se livrait à des pratiques de mortification. Pas seulement en mangeant du poisson le vendredi mais en portant un cilice, ce cresset du genre rugueux. Dans le livre intitulé « Nonnam il est saint, le vrai Jean-Paul II », le prêtre raconte que Wojtyła dormait parfois à même le sol et même qu'il s'autoflagellait.

Macération, lustration : sur ces pratiques, « La Croix » (28/1) a interrogé le père Claude Flipo, qui évoque « un désir, un peu fou, de s'unir à la Passion du Christ ». Le jeune prêtre que « de telles mortifications, pour éviter tout masochisme, supposent le conseil d'un accompagnateur spirituel ». Et non pas d'une vigoureuse bonne nuit.

Leçon de morale au grand capital

ON le sait, il adore faire son petit effet. Et ça n'a pas raté : à Davos, qui est une fois par an, lors du fameux forum économique, la station la plus chic de la planète, Sarkozy s'est livré, devant le gratin du capitalisme mondial, à son exercice favori, le petit coup de provocation. Il faut, a-t-il dit, « refonder et moraliser le capitalisme ». La tête du gratin : « Le métier de banquier n'est pas de spéculer, a-t-il précisé, c'est de financer le développement de l'économie ». La tête des banquiers (dont chacun sait qu'ils spéculent aussi naturellement qu'un poisson fait des bulles). « Comment remettre le capitalisme au service de l'homme ? C'est la grande question du XXI^e siècle. La tête des capitalistes. « Il y a des profits excessifs qui ne seront plus acceptés parce qu'ils sont sans commune mesure avec la capacité à créer des richesses et des emplois. « La tête du pé-dégé à double casquette Prologia (qui d'ailleurs n'était pas là). Bref, le numéro à bien fonctionner : le parler s'est figé.

RECTIFICATIF...



Touché pas à mon Pauthe

LS ont l'air malin, les oiseaux de mauvais augure qui annonçaient une nouvelle humiliation de la justice. Demande, exigée, programmée par l'Elysée, la condamnation de Villepin ne faisait aucun doute. Le tribunal n'allait pas rendre un jugement mais un service un peu vengé.

En a-t-il eu conscience ? Pauthe a été puni par la vague d'exaspération qui touche tout le corps, y compris la droite judiciaire la plus légitime. De coup, en fait de « courage », c'est une bonne affaire pour la nouvelle victoire de Palais. Désormais insubmersible, il peut, demain, demander la promotion la plus flatteuse, nul n'y trouvera à redire. Nul doute que le Conseil supérieur de la magistrature dénoncera le tapage.

Il n'y a que pour la Légion d'honneur qu'il faudrait attendre un peu. Dur métier !

L.-M. H.

Le mur du con

HANCHI sous les ordres du ministre Yves Leterme, ministre de la Région wallonne, ont été élus à la tête du conseil régional de la Région wallonne. Dans l'ordre : Jean-Claude Van Cauwenberghe (25/1), il n'a pas dit un mot, il a été élu à la tête du conseil régional de la Région wallonne. Dans l'ordre : Jean-Claude Van Cauwenberghe (25/1), il n'a pas dit un mot, il a été élu à la tête du conseil régional de la Région wallonne.

Saluads de fonctionnaires !

BIEN attrapés, les fonctionnaires ! Ils croquent bêtement de la sécurité de l'emploi. C'est fini, le gouvernement vient de prendre un projet de décret qui balaie tout ça. Si ce décret passe, il suffira qu'un hiccup de décalé réorganiser un service, de supprimer un poste, d'en profiter pour épurer le fonctionnaire qui l'occupait, de lui proposer un autre poste « au sein de la fonction publique », c'est d'un vague... si le gars refuse trois fois, il se retrouvera « à disposition ». Sans travail ni salaire. « C'est pire que dans le privé puisque l'Etat cherchera même pas le chômage », dit le journaliste Vincent Blouet à Libé (22/1). Bien, on imagine qu'il s'agit de tenter la réaction des syndicats et de l'opinion publique. Sans rigueur l'avisant : un nouveau divertissement en Sarkolaud.

M 00708 493 F 1,20 €

L'histoire du canular qui a piécé

Identité nationale : bouffonneries et engueulades au séminaire de Fillon

Implants mammaires explosifs : Fini le silicone...

Le Canard enchaîné

... bonjour le plastic!

Journal satirique paraissant le mercredi

99 ANNÉE - N° 4659 - 10 février 2010 - 1,20 €

Trois mois de "bessonnades" pour redécouvrir "La Marseillaise" ... un débat qui finit en draque de chagrin!

UN CADEAU POUR LA SAINT-VALENTIN

SI LA COULEUR NE TE PLÂT PAS, TU POURRAS CHANGER.

LA DROSSE A RELIURE

L'EURO ET LES CINQ PETITS COCHONS

RAPPELÉ-VOUS : ce G20, à l'état naissant, le grand mondial, celui qui produit, démonte et fait fructifier 90% des richesses mondiales, s'était réuni à Londres et avait pris des mesures qui allaient non seulement sauver du krach mondial, mais les banques, mais aussi « redonner le capitalisme ». Après coup, Sarkozy triomphait : « C'est pour moi le début d'un monde qui se renouève, je l'ai obtenu ! On était fatigué, on était fatigué de la crise économique », terminait le président français, devant les médias, mais les banquiers, les députés de nouvelles normes et de nouvelles règles, créer par exemple un « Conseil de stabilité financière » qui veillerait à pérenniser une « supervision renforcée des marchés financiers ». Quelques mesures ont certes été prises, et quelques garde-lous posés, mais...

Mais voilà qu'aujourd'hui ces marchés financiers attaquent la Grèce ! Puis le Portugal ! Et l'Espagne ! Et l'Irlande ! Les pays les plus fragilisés par ce krach qu'ils ont eux-mêmes déclenché, ceux où le chômage explose (comme l'Espagne, avec 17,9% de chômeurs), ceux dont le déficit public est astronomique (comme la Grèce, avec 12,7% de son revenu national), ce sont ceux-là sur lesquels les marchés tombent à bras raccourcis. Pour leur faire péchota. La technique est simple : comme ces pays sont aux abois, il leur faut renflouer leurs caisses, mais les trois agences privées de notation (la coalition hier avec les grosses banques pourant pourées par les suprimés) décrochent sans pitié de mauvaises notes à ces mauvais élèves, lesquelles obligent ces derniers à emprunter à des taux anormalement élevés, ce qui vide encore plus leurs caisses déjà vides. Les financiers de la City n'ont pas surarmés ces pays à l'abandon ? Les Pigs, acronyme de Portugal, Irlande, Italie,

LA BOURSE, C'EST PAS LA VIE

L'EURO EST EN DROISSE

DANS LA PORTE TOMBEUSE QU'IL FAUT BOUILLIR LE TEMPS!

ASTIQUE, avec un vigner qui force le respect, par l'abbé Lagardère - Paris Match (4/3) sur les escaliers en couverture, six pages et une dizaine de photos de notre ambassadrice du Fonds mondial de lutte contre le sida en visite au Bénin.

Mais, attention, une ambassadrice qui ne fait pas que soulever ses caméras : « Cette fois, elle a tranché, Carla est entrée en guerre, l'Afrique, le sida, Haiti et même l'affaire Villepin », signe Elle d'autant plus de mérite qu'elle n'est pas évidente. « Titre de gauche et marquée à un président de droite, bobine et assidue au protocole, intelligente et obligée de se taire... » Mais au diable l'intelligence est celle qui elle prend le dessus. « Carla refuse de triquer. Les conventions l'ennuient. Elle parle plusieurs langues, mais ne se résout pas à en apprendre une, la langue de bois. »

Pas besoin de leçon pour « Match », en revanche, qui maîtrise toujours aussi bien la langue de la bêche.

Grèce, Espagne (Spain en anglais) ?

Que fait-on d'un cochon ? On le saigne. Et c'est ainsi que les spéculateurs s'en donnent maintenant à cœur joie. Le Portugal est aujourd'hui la proie des marchés, à l'indigne le ministre portugais des caisses vides, résistions aux « tentatives faites pour pousser le pays dans l'abîme », a-t-on dit. Le Premier ministre grec Papandréou, il s'agit d'un « mouvement de déstabilisation économique », a-t-on dit.

Et, dans ce contexte, les banques, les Bourses chuintent, chacun se demande qu'il faut sauver la Grèce.

Trallala et sans vrai gouvernement économique, l'Europe va-t-elle se montrer solidaire avec cette tricherie qui vit au-dessus de ses moyens ? L'Allemagne va-t-elle accepter de payer pour les maux d'autrui ? Surtout, l'Etat-Unis ont le droit de vivre impunément au-dessus de leurs moyens, voyons, puisqu'ils ont le sacro-saint dollar et l'économie la plus puissante du monde. La zone euro va-t-elle finir par exploser ? Un des Pigs va-t-il faire faillite ? Le FMI va-t-il devoir voler à son secours, comme

BHL victime d'un auto-entartage

L'il n'est pas dans les habitudes de « Canard » d'intervenir dans les questions de haute métaphysique. Mais l'affaire est d'importance. Nous apprenons que Bernard-Henri Lévy est victime d'un grave accident philosophique qui pourrait compromettre la suite de sa carrière. Dans son livre intitulé « De la guerre en philosophie » qui paraît ce mercredi en librairie, il cite, à la page 122, un certain Jean-Baptiste Bouteil, qui a montré, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans sa série de conférences aux néo-kantians du Paraguay, que leur héros (Kant) était un faux abstrait, un pur esprit de pure apparence.

Des néo-kantians au Paraguay en 1945 ? Mais de quoi Bouteil dit-il donc le nom ? La vérité est que ce personnage n'a jamais existé. Mais BHL est tellement cultivé qu'il peut citer tous les philosophes, même ceux qui n'existent pas.

Lundi dernier, sur Canal Plus, il a reconnu son erreur, avouant même « un certain plaisir à l'être laissé piéger par une mystification aussi bien ficelée ». Mystification ? En deux clics sur Internet, chacun peut savoir que Bouteil est « un personnage fictif ». Quant à « La vie sexuelle d'Emmanuel Kant », le livre a paru en 1999, il y a onze ans déjà, suivi par « Landru, précurseur du féminisme » et « La métaphysique du nu », ouvrages de

Thon rouge tout vert

Ec'est reparti pour la langue de bois verte, évidemment. Voyez les algues vertes. Ces dix, le Premier ministre Fillon était allé les faillir du regard sur la plage de Saint-Michel-en-Grève. Primo-jour, elles n'allaient pas faire long feu. Et la semaine dernière le gouvernement a décliné son plan. Un « plan quin-quennal », qui consiste surtout à... ramasser les algues vertes, on le voit, sans engager aucunes unités dans l'agriculture. Géraldine idée verte ? Ce qui inspire à Jean-François Piquot, porte-parole d'Eau et rivières de Bretagne, ce commentaire :

« Tout ce qui est preventif est remis à plus tard, y compris le respect des directives européennes. » Et sans ministres Le Maire et Jouanet ce credo « Il n'y a pas d'incompatibilité entre développement durable de l'agriculture et respect de l'environnement. » Traduction : on continue à adoper, pour un nettoie, donc ça resté propre.

Idem pour le thon rouge, espèce menacée. « Le position de la France est claire », a-t-il dit le ministre Bortolo. Traduction : on vons à bien emmerdés, non ? Après, moult avertissements, la France a en effet trouvé le moyen de se débarrasser légalement par l'inter-

Arno Klarsfeld en Haiti : c'est déjà chat...

ARNO KLARSFELD ne sera pas allé en Haiti pour rien. La fameuse « mission d'information et de proposition relative à l'aide française pour reconstruire » le pays, que François Fillon lui avait confiée le 14 janvier, vient de se solder par un exploit humanitaire décevant : l'envoi spécial de Matignon a rapatrié un chat.

Après quinze jours passés sur l'île, Klarsfeld a écrit un rapport. Mais le chat rend compte chaque jour de ce qu'il a vu. Ses suggestions, encore vagues, sont comprises de bon sens : « prendre en charge les enfants handicapés et mutilés, leur donner un statut et les faire adopter », « lutter contre la corruption de la classe politique haïtienne », ou encore « augmenter l'aide de l'Etat à l'Association Handicap International ». « pour un montant qui « reste à déterminer ».

Si Sarkozy, qui a « doit décider des mesures à prendre », ne retient aucune de ces belles propositions, la France pourra toujours se vanter d'avoir contribué à sauver un chat haïtien. Et Klarsfeld pourra bientôt entrer l'association « Mieux nous français ».

Arno Klarsfeld en Haiti : c'est déjà chat...

BEN NON (BEN... TOUJOURS PAS LE SAPPAT-TRICOLEUR!

La main de Dieu

DER SPIEGEL

DIE SCHRIINHEILIGEN

Si français, « die Scheinheiligkeit » se traduit par « les hypocrites ». Avec ce sous-titre « l'Eglise catholique et le sexe », le magazine allemand touche un point sensible. Jean de Germain, jadis de Villiers.

C'est pas cher, pas qu'on veut.

Arno Klarsfeld en Haiti : c'est déjà chat...

huit en cube chose affaires sur Air France. Dans sa lettre de mission, Fillon demandait à son conseiller de Matignon d'« identifier les problèmes prioritaires à résoudre après une telle tragédie ». Le Premier ministre aura été entendu. Le avion de l'avocat à coté de ce n'est pas arrivé à la sauvegarde des témoins. Cette « aucun rapport écrit à l'été 2009 », a-t-il dit, « a-t-il vu ». Ses suggestions, encore vagues, sont comprises de bon sens : « prendre en charge les enfants handicapés et mutilés, leur donner un statut et les faire adopter », « lutter contre la corruption de la classe politique haïtienne », ou encore « augmenter l'aide de l'Etat à l'Association Handicap International ». « pour un montant qui « reste à déterminer ».

Si Sarkozy, qui a « doit décider des mesures à prendre », ne retient aucune de ces belles propositions, la France pourra toujours se vanter d'avoir contribué à sauver un chat haïtien. Et Klarsfeld pourra bientôt entrer l'association « Mieux nous français ».

BESANCONET SE DEVOILE, LU AUSSI!

JE SAVAIS QU'IL Y AVAIT FAIRE PARLER DE MOI!

NPA

Annexe 6: Une du CE 10/2010

Sarkozy dévoile en privé son plan pour les retraites

Concours de tartufferies autour des gardes à vue

Il recule... avant les régionales : Sarkozy mal en point...

Le Calvard enchaîné

... de retraite

Journal satirique paraissant le mercredi

Les évêques irlandais au Vatican et le pape veut en finir avec les histoires de culs-bénits

UN EFFET BLUFF !

À 60 ans et encore un été devant elle. L'affaire se répercuta à l'autour car, promis-juré, par notre omniprésident en personne, « il n'est pas question de passer sur les retraites ». Le même laissa pourtant entendre le contraire les jours précédents, mais il a fini par être convaincu qu'il était délicat de clamer d'un côté que la question des retraites était l'affaire du siècle et, de l'autre, de l'espérer à la retraite et à marche forcée. Accessoirement, les évaluations attendues du Conseil d'orientation des retraites ont pris du retard. Faute de bouclier dans les délais qu'il avait fixés, il a donc essayé de tirer parti de ce contretemps en faisant mine de le transformer en décision personnelle. Il a laissé les syndicats commencer à protester sur la précipitation et a joué au « nouveau Sarko » serene et posé en assurant ces fortes vérités : « Il ne faut pas un délai exagéré mais il faut un délai suffisant. » Assurément ! On écoute : « Il faut que cette réforme soit faite et bien faite, et pas bâ-

clée. » Mal ne saurait le contraire sur ce point. D'ailleurs les syndicats ne l'ont pas fait. Et c'était un peu le but de la manœuvre : les empêcher, en faisant passer le délai pour une concession et ces propositions, de trop monter sur leurs grands chevaux avant les régionalistes. Si Sarko voulait initialement que les discussions soient à tout prix terminées avant l'été, c'était par crainte d'une rentrée sociale houleuse. La enverve de « positiver » en expliquant qu'il n'attendait que l'annonce des cotisations à l'anniversaire se focalise sur les retraites au pouvoir d'achat « à l'opinion oubliée depuis le début de son quinquennat. Mais, au-delà de ces menus stratagèmes de communication, le problème, évidemment, reste entier. Et multiple. Car s'ajoute aux retraites le dossier des personnes dépendantes. Les assés repoussés à plus tard (voir p. 2), après avoir été chiffrés à 20 milliards,

qu'il ne fallait trouver. « On ne peut pas tout faire en même temps », explique encore l'homme des grandes vérités. La question des chômeurs en fin de droits et donc de réintégration est également venue à des jours meilleurs. Mais pour les retraités, qui ont sa priorité, sa stratégie est encore affaire d'habillage. Le chiffon rouge de la modification de l'âge légal de la retraite à 60 ans (voir p. 3) continue d'être agité. Pourquoi modifier l'âge légal alors que, dans les faits, il est déjà soulevé depuis ? L'allongement de la durée des cotisations aura des effets similaires sans toucher au symbole des 60 ans. Sarko espère donc s'en tirer avec une apparente concession sur l'âge légal, avec laquelle il pense rendre ainsi moins amère aux yeux de l'opinion la potion de la prolongation de la durée de cotisation. Sachant, bien sûr, que du succès ou non de ce coup de bluff dépend la prolongation de son quinquennat ou, forté, sa mise à la retraite, avant 60 ans.

L'EUROPE NE VEUT PAS PAYER POUR LA GRÈCE ÉTERNELLE

« NOUS ALLONS VENIR À LA CHINE LE PARTIÉNON, LA MOUSSAKA ET MANA MOUSSAKOURI... »

Salade grecque psychologique

Grèce pour décider de « nouvelles mesures d'assainissement de ses comptes publics ». Ça, les Grecs se savent. Beaucoup mieux ! Réunis exceptionnellement la semaine dernière, les Vingt-Sept n'ont décidé, du moins officiellement, aucune mesure concrète en faveur de ce petit pays tellement proche de la faillite que les spéculateurs du monde entier s'acharnent à précipiter sa chute. Mais ils ont pris l'engagement de « préserver la stabilité financière de la zone euro » en cas de coup dur : les marchés sont donc prévenus que l'Europe ne laissera pas couler la Grèce. À condition, du moins, que celle-ci se montre bien sage : en fait, elle est désormais soumise à des réformes, c'est-à-dire si elle ne gèle pas le salaire des fonctionnaires, si elle ne taille pas dans leurs primes, si elle ne recule pas l'âge du départ à la retraite, si elle ne coupe pas dans ses dépenses de santé, bref si elle ne s'inflige pas un plan de rigueur draconique, ça ira mal pour elle ! D'ailleurs, Sarkozy a averti qu'elle sera « contrôlée mensuellement ». Et, lundi 15, l'Europe a donné un mois à la

Les candidats sondent toujours deux fois

Les candidats aux régionales ont près de garder le secret bien accablé. Les instituts de sondage leur offrent depuis quelques semaines un éblouissant tour de montagnes russes. Au gré des publications, et parfois en l'espace de quelques heures, la droite remonte en flèche, la gauche expose ses scores et le PS devance les Verts, quand ce n'est pas le contraire. La Sarkozye a ainsi pu reprendre des couleurs en ouvrant « Le Figaro » du 10 février. Ce jour-là, le quotidien annonçait, pour la Région Paca, le résultat préliminaire d'une enquête OpinionWay : « La liste de la majorité présidentielle devancerait au premier tour de six points, avec 30 % d'intentions de vote, la liste PS-PRC-MRC en perte de sept points avec 24 % ». L'ave-

MISE EN PLACE D'UN CALENDRIER

VOUS PRÉFÉRIEZ-TOUJOURS PLUS D'ÉTÉ ENFIN ENFIN ENTRE LES DENTS ? BOISSER LE MARCHÉ DES PÉTITIONS ?

OU A LE CHOIX ENTRE LES PÉTITS ?

MAIS IL FAUT BIEN DÉCIDER POUR QUOI ON COMMENCE.

Des programmes scolaires tamponnés à l'Elysée

La sortie était passée inaperçue. Autour, Henri Guaino, invité, le 25 octobre dernier, de l'émission « C Politique » sur France 5. Le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy y avait exposé, comme le signale l'hebdo « Télé Obs » (S2), sa vision toute bonapartiste de l'établissement des programmes scolaires. Il s'agit d'un « choix idéologique et politique », c'est énoncé Guaino. Il ne faut pas que ces programmes soient « traités par des spécialistes, des inspecteurs de l'Éducation nationale ». Par qui, alors, c'est demandé l'interviewé, Nicolas Demorand. « À l'Assemblée nationale ou à l'Elysée ? » Réponse : « Les deux ! »

Frais de bouche

On ne se refuse rien chez Blackwater. Selon deux anciens salariés en litige, l'entreprise de sécurité a facturé au gouvernement américain, qui l'employait en Afghanistan, une proximité pharaonique. Ses billets d'avion et son salaire mensuel, racontent « The Guardian », étaient pris en charge au titre de la « dette pour santé morale ».

INSOUCIANCE...

« NOUS SI SAUONS DU BOUT DE SÉPARET SEPARÉ SUR LA ROUTE POUR MARRÉTATE... »

BIENTÔT LE SALON DE L'AGRICULTURE

« Tenez ! Moi, j'aimerais bien taper le cul des girafes à la ferme des Océanides... »

A force de consommer des sondages à haute dose, l'UMP va finir par voir des éléphants roses.

Total : la "raffinerie" gouvernementale au bord de l'explosion

Affaire Banier-Bettencourt : l'Élysée a peur de voir L'Oréal devenir suisse

Giscard, Barrot, Charrasse...
Protestations au Conseil constitutionnel : "Un Auvergnat, ça va..."

Le lanard enchaîné

... c'est quand il y en a beaucoup que ça pose problème"

Journal satirique paraissant le mercredi

Menace sur le carburant à l'approche des régionales

Sarko cherche comment déplacer les fiouls !

DUNKERQUE : DÉCISION DE TOTAL REPORTÉE APRÈS LES ÉLECTIONS ?

LE SITE VEST PAS SARRHOISE...
PY DE CIGALES QUE LES SARRHOISES NE LE SOIENT PAS VRAI D'AILLÉ.

LE CÔTÉ DE LA PANNE

UNE panne d'essence à trois semaines des régionales, voilà qui est fâcheux pour notre omni-président. Et d'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement d'une pénurie engendrée par une grève contre la fermeture pas Total de sa raffinerie de Dunkerque, mais d'un problème plus sérieux. La mécanique SuperSarko ne carbure plus comme avant, elle a du plomb dans l'œil. Les sondages sont au plus bas depuis deux ans, et les tentatives pour relancer le mode plus posé du discours n'ont rien changé, le moteur fait toujours grand bruit mais l'horreur dans le vide et n'acrotche plus. Les grands mots sont de plus en plus sans effet. Surtout en matière sociale, où le président du pouvoir d'écrit le, le nouveau de Gandrange, de Moleux et d'autres n'est inégalitaire en dissonance, rattrapé par le décalage total entre ses promesses et la réalité, est de moins en moins crédible.

Avec Total comme avec Philippe ou Renaud auparavant, c'est encore et toujours la même vieille recette. Il s'agit de faire du bruit médiatique en tapant des coins et de proférer de grandes phrases pour gagner du temps. Des formules définitives destinées à durer au moins jusqu'aux élections régionales. Ainsi le lyrique Estrosi, ministre de l'Industrie, n'hésite pas à lancer: « Au cœur des plusieuses nous avons substitué le cœur des combattants. » Mais les « combattants » content de genouiller, et ne font peur à personne. On a convoqué les patrons à l'Élysée, on an-

LA PUB ENGRASSE LA RÉPUBLIQUE

PROKROPHO
DEMOIN
COMPTÉ PAS SURVIVRE POUR REMPLISSER LE PAINPAIN

La France investit dans son avenir

La noix d'honneur

DÉLICATEMENT appoquée sur la nouvelle robe noire de Rachida Dati, qui, quelques jours avant de prêter le serment d'avocat, n'a pas craint de déclarer dans « Le Parisien » qu'elle savait les thèses d'espionnage occidentales.

Badinter... Il n'y a pas de quoi en faire toute une histoire.

Il s'agit mieux, car la nouvelle partie du barreau a apparemment quelques problèmes avec l'histoire de Robert Badinter, qui, avant d'être élu, était déjà justifié un petit peu avoué.

Mais dans l'espérance de notoriété, pas comme M. Dati.

En ordre de Batave

LES sont fâchés, ces Néerlandais ! Ils voient que s'éloignent à cause de la guerre en Afghanistan. Ils ont 2 000 soldats, la base, ils en débattent publiquement. Et ils en débattent tellement que leur gouvernement, déchiré sur la question, vient d'implorer les ministres travaillistes avant cela, la porte, de nouvelles élections sont prévues. Pourquoi ne font-ils pas comme nous ?

Juste après le 11 septembre 2001, la France a envoyé à La Haye ses soldats. C'est sous Charles-François Sarkozy en a beaucoup regardé. Il en a eu un peu de 4 000, 121 l'un décembre 30 minutes. Et on n'en parle guère, ce qui est fait comme d'habitude. Le dernier débat sur la question remonte au 16 novembre, à la demande des groupes de gauche, le débat en a débattu pendant près de deux heures et demie. Et voilà. Pas de vote. Tranquillité. Nous faisons la guerre en Afghanistan depuis huit ans, et soixante-trois. Cette guerre s'est terminée, sans manifestation, sans haut, ni, plutôt qu'expliquer la terreur, dans l'impression de le réinventer. Mais chut.

Les États-Unis, qui ont décidé fin 2009 d'apporter 29 000 hommes en plus, ont invité les autres pays de la coalition à suivre le mouvement. Et cela fait partout mouvement. En Espagne, le Parlement vient de voter l'envoi de 511 hommes supplémentaires. En Allemagne, le Bundestag va lui aussi voter ce dimanche 26, un envoi de 500 hommes. En Italie, le Sénat a donné, ce mardi 23, le feu vert au budget de la mission italienne. Aux Pays-Bas,

Très cher Georgelin

RAND défonceur de la parole, Jean-Louis Georgelin vient d'achever sa glorieuse carrière en beauté. Dimanche dernier (21/2), à trois jours de la retraite, notre chef d'état-major des armées a tiré à gros boulets sur deux généraux français. La figure se fait sentir sur le casque. Il était vraiment temps que Georgelin racroche. Quoique...

Vu les cibles, une fois encore les deux journalistes de France 2 retenus en Afghanistan, cette charge historique ressemble fort à une ultime mission en service commandé. Sa tenure laisse même peu de place au doute. « À l'heure actuelle, nous avons déjà dépensé plus de 10 milliards d'euros pour nous occuper de cette affaire (...). Je mets en avant le sens des responsabilités », a canonné le général sur Europe 1, tout en martelant avec un « salut d'acier tremé ».

Croyez-moi, ce genre d'opérations, moins un en partie, mieux c'est ! »

Voulez qui nous rappelle quel-

Le Niger, coup d'Etat mais bonne mine

LE Niger, vous connaissez ? Un délégué, un sans-rien, délégué et superbe. Au palmarès même une partie de son avenir énergétique grâce à ses immenses gisements d'uranium, qu'il appelle Aèvea. En échange ? Rien ou presque : quelques mètres du yellow cake « iranien » et un soutien bienveillant de la France.

En mars 2009, Sarkozy - un honneur - avait accordé quelques heures au président Tandja, de retour de République Démocratique du Congo (autre terre d'uranium), lui donnant de « Mamadou » comme à un autr du Fouquet's.

Quelques mois plus tard, quand Tandja (qui avait juré le contraire sur le Coran) annonça qu'il cassait la Constitution limitant à deux ses mandats de chef d'État, Pécou a été malheureux réagi : nous avons un millier de ressortissants au pays. Et l'uranium, Réaction plus digne quand même qu'au Tchad, lorsque le dictateur Hénry Dey avait proclamé le même chose. Le ministre de la Coopération d'alors, Xavier Darcos, s'était précipité à la radio de N'Djaména pour appeler.

Le 18 février, des militaires ont renversé le peu constitutionnel Mamadou Tandja. La France a condamné sans excès d'indignation. Il y a nos ressortissants. Et puis, l'uranium !

J.-P. J.

La banque qui ne dit jamais non

DEVINETTE - qui est suffisamment nulles pour avoir le droit d'être ministre, le soir de la crématrice et la yache en mine ? Les banques. La banque est sortie la semaine dernière, et a écrivé jusqu'à la placide Angela Merkel et un peu Christine Lagarde.) Goldman Sachs, la banque la plus puissante du monde, est fortement soupçonnée d'avoir aidé la Grèce à manipuler ses comptes. Les contribuables grecs ne le savaient pas, mais grâce à une vente bancaire américaine a empoché 300 millions de dollars pour services rendus, confronté à une dette abyssale, le gouvernement Papandréou a suivi les conseils avisés des Goldman boys, lui permettant d'un canotiller une partie (grâce à des instruments financiers à son barbare, les « swaps de devises »), et donc de doubler sa mauvaise santé financière à ses partenaires européens.

Ce n'est pas la première fois que cette banque fourna la Grèce en aides financières, déjà entre 2001 et 2004, elle l'avait aidé à dévaliser ses comptes, pratique

KOUCHNER S'EMBALLÉ SUR LE PROCHE-ORIENT

ÇA TE DÉRÈGE VU QU'ON A PAS DE PALESTINIENS EN FALESTINE ?

PROVOCATEUR-NÉ

ATTENDS QUE LA CHASSE S'ÉTOUFFE

M 20709 n° 1, 1,20 €

Annexe 8: Une du CE 24/2010

Les coups tordus des spéculateurs qui jouent contre la Grèce et l'euro / Ecoutes téléphoniques : la discrète réforme imposée par l'Elysée

P. 3 P. 4

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Après avoir snobé l'ouverture du Salon de l'Agriculture, Sarkozy en fait un max : "C'est moi..."

... le chef de l'étable !"

50 ANNEE - N° 4652 - 3 mars 2010 - 1,20 €

TEMPÊTES Sarkozy promet une aide financière et un plan digues Pourvu que ce ne soit pas du vent !



La Francafrique noire est bien repartie

C'EST presque devenu un rituel. A chacun de ses voyages en Afrique, Nicolas Sarkozy annonce la fin des risques touchés et de l'affaire franco-africain. Il n'y a pas manqué, le 24 février, à La Nouvelle-Orléans, devant le nouveau président Ali Bongo, fils de son père mort martirisé au pouvoir. Finalement, a répété Sarkozy, « le pré carré » français « les mauvaises habitudes » de na-

COMME UN DIGUE-BANG

DANS nos contrées, le légendaire calme qui succède à la tempête est toujours de courte durée. La polémique ne tarde jamais à empiéter sur le terrain dévasté. Ainsi, alors que l'on compte encore les morts et que l'on commence à peindre à neuf le littoral ravagé de la catastrophe qui a ravagé le littoral vendéen et charentais, la colère monte plus vite que le niveau des eaux. Les destructions meurtrières causées par le passage de la tempête Xynthia, qui a fait plus de 500 morts, soulèvent une cruciale question, celle de la construction en zones inondables. Le genre de question bête qu'on ne se pose qu'après les catastrophes, qui, c'est bien connu, n'arrivent qu'aux autres.

On s'étonne alors que les zones inondables soient un jour inondées, comme on s'étonnait encore, voilà pas si longtemps, qu'en montagne des avalanches puissent emporter des chalets construits au pied de leurs coulées. Dans les deux cas, la réponse est bien connue. Elle ne se trouve pas seulement dans les zones habituellement dépressives, mais dans les autres conjonctions météorologiques exceptionnelles qui déclenchent les éléments, mais aussi dans la pression immobilière et les enjeux économiques qui poussent les maires des communes concernées à gagner du terrain sur la mer et à accorder des permis de construire dans des zones qui présentent des risques naturels.

Certes, en dépit des dispositions d'alerte, les catastrophes, quand elles surviennent, comportent toujours une part d'imprévisible et de fatalité. Le risque zéro, on le sait, n'existe jamais. Pour autant, un certain nombre de règles de prévention sont depuis longtemps en vigueur, et ne sont pas ou insuffisamment appliquées. Dans les zones

SALON DE L'AGRICULTURE : SARKO NE VIENDRA QUE POUR LA CLÔTURE



Juges et déjà partis

MÊME pas besoin d'une loi pour supprimer le juge d'instruction, c'est déjà fait ou presque. La preuve, ces chiffres du tribunal de Paris - le plus grand de France. En décembre 2007, 5 917 affaires y étaient en cours d'instruction. Deux ans plus tard, en décembre 2009, il n'y en avait plus que 1 119. Une décade abyssale. Le nombre d'affaires confiées à un juge d'instruction a été divisé par cinq en deux ans. Car le parquet a décidé, comme il en a le pouvoir, de se les garder et de les traiter lui-même. A ce compte, l'an prochain, on sera à zéro. Sauf pour quelques crimes, bien sûr. Inutile donc que Michelle Alliot-Marie se fatigue, ces jours-ci, à présenter des prémisses de réforme. A quoi lui engager une « phase de concertation » avec les magistrats et les avocats ? Et puis la peine non plus de s'écarter à longueur de colloques et de débats sur l'indépendance du parquet ou la schizophrénie d'un juge qui instruit à charge et à décharge. Fin, terminé. Plus besoin de supprimer les juges, il suffirait de leur supprimer les dossiers !

C. N.



Du goupillon dans le sable

LES auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sont des petits venaux. L'association qui regroupe les anciens de cet institut chargé de dispenser la bonne parole militaire, lors à goupillon, pour la fin mars, un voyage de trois jours à Rome.

Premier jour, le 21 mars, visite à l'Opus Dei, corps d'élite du Vatican, qui, dans ses conquêtes des régimes autoritaires défendant la catholicité. Le lendemain, les opérations stratégiques menées à l'assaut de la Trinité-des-Monts pour y enlever le vertige avec les frères et sœurs monastiques à pour mission de s'implanter dans les contrées désolées de la péninsule italienne. Après une petite visite de courtoisie à l'ambassadeur de France près le Vatican, Stanislas de La-Bédolite, historien de tout connaître des fameuses divisions papales, nos nouveaux moines-soldats feront une perle jusqu'à la Jordanie égyptienne du Saint-Sépulchre de Jérusalem. L'après se verra à la défense de la présence chrétienne en Terre sainte et à la promotion de l'Opus Dei. A part ça, la France est toujours un État laïque.

M 00708 - 492 - F - 1,20 €

Patrick et Alain sont dans la Simca 1000

SACRÉ Vincent Peillon. Pas avare de coups d'éclat, le fringant quinquagénaire du PS, qui avait planté France 2 au soir de début sur l'identité nationale, vient encore de se distinguer. Et, cette fois, il a fait de l'après.

Pour dénoncer les fautes LUMP dans le procès judiciaire d'Al Soumaré, Peillon l'archéologue a euh... à son tour un article du très lointain « Petit Varois », lequel narrait les exploits, à l'été 1965, de « deux jeunes dévotés en vacances à La Croix-Valmer », course-poursuite avec les poulx de la côte à bord d'une Simca 1000 volée, après avoir tenté de synchroniser le réservoir de la voiture du maître, puis des pièces d'identité et autres objets, s'être procuré un petit calibre 6,35, etc.

Les « dévotés » en question étant devotés, mais, les respectables Patrick

de papiers sur le duo, en sait quelque chose. L'autre hic : Peillon est allé, comme d'habitude, trop vite en besogne. En exploitant un papier qui circulait depuis des mois sur Internet et dans les rédactions, le bogue a cédé à la facilité.

Si s'était donné la peine de venir au « Canard », faire une recherche d'archives, il aurait trouvé dix fois plus croissant que la viree en Simca 1000. Voyons, tout le monde sait que Madelin et Devedjian ont fait les quatre cents coups lorsqu'ils étaient petits fachos. C'est le bon temps de la fac de droit à Paris et d'Occident. Leur goupillon d'extrême droite qui faisait le coup de poing et castagnait du rouge à la première occasion. La belle époque des années 60 des expéditions punaises à la matraque à l'université de Rouen, où un commandant d'Occident était, par exemple, allé refaire le portrait d'étudiants ennemis.

Pour parfaire sa culture, Peillon aurait pu lire la suite de l'histoire dans « Génération Occident » (Seuil, 2005) de Frédéric Charpier : accusé d'avoir balancé ses potes aux poulx, Devedjian avait passé un sale quart d'heure dans une bagnioire, rue Soufflot, avant de s'enfuir par une fenêtre sur les toits, dans son plus simple appareil.

Par pudeur et crainte des homonymies, mais surtout pour cause d'amnésie, « Le Canard » se gardera bien de détailler ici la manière dont toutes ces folles aventures se sont soldées au tribunal. Madelin et Devedjian auraient gagné à plaider, comme Soumaré, l' « erreur de jeunesse ». Et vive la réinsertion !

S. Ch.



Ceci n'était pas une pipe

TROIS jeunes magueux, agglomérés à hauteur d'une braguette, d'adulte, cigarette aux lèvres et les yeux levés. Destinée à une diffusion restreinte de... 15 000 exemplaires, dans des cafés et boîtes de nuit d'Ile-de-France, la campagne de pub réalisée par l'agence BDDP & Fils pour le compte de l'association Droits des non-fumeurs a fait un tabac. Et l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité en a même demandé l'interdiction, la jugant « de nature à choquer gravement une partie du public ».

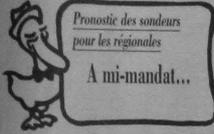
Evidemment, c'était même le but avoué de cette image. Sauf que l'indignation est largement dépassée, jouant du chabot pour essouffler scandale et sexualité. Car les images parlaient de violence, pas de sexe. Mais, à force de scruter la cigarette « explicite », la main d'homme qui immobilisait la tête du jeune a largement été occultée. Et avec elle la contrainte. C'est-à-dire le cœur même du message. Parce que, franchement, sans la main, que teste-t-il ? Tout juste une incantation à la tabagie.

S. Ch.



Chômage : ces prévisions qui cache le gouvernement

Document : le casier judiciaire d'Ali Soumaré



Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

95 ANNEE - N° 4663 - 10 mars 2010 - 1,20 €

Dernier bulletin météo de l'UMP : Alerte aux hackboullés de mars !



UN PASSAGE À BIDE

« P ARCE que, la aussi, ça commence à bien faire... » à chaque Salon de l'Agriculture sa formule présidentielle culte. Mais la dernière, lancée pour jeter aux orties « ces questions d'environnement », dont Sarkozy se rattrapait pourtant d'être le champion planétaire, avait eu pour effet de faire passer l'expression d'une « vraie agriculture française » à celle d'une « vraie agriculture française », mais, évidemment, pour soutenir Joyrandel, son ministre à la Coopération. Pourtant, les candidats de la majorité en campagne, qui savent que l'impopularité a un prix, évitent prudemment de prononcer le nom de Sarkozy dans leurs discours. Et certains laissent entendre que la trouvaille électorale la plus productive une venue de Filion. Ce qui a



Régionales, suivez la trace...

D'HEUCHE de jurer de l'état du sarkozysme, dimanche 14 mars, au soir du premier tour des élections régionales, passagère Sarkozy ne s'est pas du tout engagé dans la campagne, à la différence de son collègue Premier ministre, copain à la mi-voix. S'il a répondu à l'après-régionales la création de la taxe carbone, la réforme territoriale, l'interdiction de la barge et le rattachement des retraités, ce n'est que coincidence. S'il a promis aux agriculteurs 800 millions d'euros et annoncé deux commandes aux chantiers navals de Saint-Nazaire, ce n'est que hasard. Non, Sarkozy avait prévu, le 25 janvier sur TF1 - le rôle du président de la République n'est pas de faire campagne pour les candidats de Région - il a tenu parole. Il a fait campagne contre... Les 20 présidents socialistes, socialistes. Soutien à la tête de liste UMP à la Réunion, le 18 janvier, il tient un meeting devant 600 militants UMP accompagné de Xavier Bertrand, député-maire dans la Région Centre, le 9, où il accompagne le secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et aux PME, Hervé Novelli, par ailleurs tête de liste UMP dans la Région. Le 18, il visite la Martinique et la Guayane, où Rodolphe Alexandre, maire divers-gauche de Cayenne

Trop malpoli pour être talonnette

Q UELLE insolence exceptionnelle ! L'habile, L'agile, le Macho, s'est permis une vraie folie, la semaine dernière, rattrapé par Sarkozy, qui venait d'aller célébrer l'anniversaire subséquent à l'échelle et face des contributeurs au festival Ali Bongo, n'a pas tout à fait ignoré d'un grand respect envers son patron. La preuve, ces fameuses chroniques que Sarkozy avait tenues dans « Les Echos », à l'été 1995, sous le pseudonyme de Mazarin. Dans l'une d'elles, il avait pastiché une lettre de félicitations d'Omar Bongo au tout nouveau président Chirac, se laissant aller à de très petites impertinences : « Cher et très estimé confrère, Guide de l'Afrique et Phare de la pensée, mon frère, mon ami, mon cher Jacques (), la place de la Cour de la République Nationale à Libreville. J'ai bien le votre obligeamment, notre peuple a souhaité que l'on mette ma statue, d'ailleurs d'acier naturel. Tu sais, comme j'ai demandé au sculpteur de me rajouter 10 centimètres. Tu ne me crainas pas, tout le monde n'y a vu que du feu... » Ah, c'est beau de se moquer des plus petits que soi !



Le mur du con
FRANCHI avec une célérité toute définitive par Xavier Bertrand, interrogé sur Canal Plus, le 7 mars, sur l'hypothèse d'une nouvelle candidature de Sarkozy à la présidentielle de 2012, le secrétaire général du « Mouvement populaire » (no, dit plus « UMP ») assure : « Ce que je peux vous dire, pour en avoir parlé à plusieurs reprises avec le Président, c'est qu'il n'évoque jamais le sujet... »
A plusieurs reprises, également ?

Eh ben dignes donc !

E n'aurait-il pas, grave, Sarkozy lâcha : « Il faut qu'on interroge pour savoir comment les familles peuvent être surprises dans leur sommeil et dire moyennes dans leur maison... » Ce drame est « incompréhensible », dit-il. Vraiment ? Depuis des dizaines d'années, après chaque inondation, l'Etat prend des lois : l'eau n'a qu'à bien se tenir. Après Valon-la-Romaine (47) en 1992, par exemple : hop, une loi, la fameuse loi Barnier, qui justifie les FRPI, les plans de prévention du risque inondation. Lesquels devaient définir les « règles de constructibilité », des zones inondables. Après celles de la Somme et de Gard (23 morts) en 2001 et 2002, hop, la loi Bachelot sur les risques naturels et technologiques, qui « consécra » la loi Barnier, et rend la concentration entre deux et population « obligatoire... »

Et voilà que, l'air grave, Sarkozy lâcha : « Il faut qu'on interroge pour savoir comment les familles peuvent être surprises dans leur sommeil et dire moyennes dans leur maison... » Ce drame est « incompréhensible », dit-il. Vraiment ? Depuis des dizaines d'années, après chaque inondation, l'Etat prend des lois : l'eau n'a qu'à bien se tenir. Après Valon-la-Romaine (47) en 1992, par exemple : hop, une loi, la fameuse loi Barnier, qui justifie les FRPI, les plans de prévention du risque inondation. Lesquels devaient définir les « règles de constructibilité », des zones inondables. Après celles de la Somme et de Gard (23 morts) en 2001 et 2002, hop, la loi Bachelot sur les risques naturels et technologiques, qui « consécra » la loi Barnier, et rend la concentration entre deux et population « obligatoire... »

« Est-ce qu'aux Pays-Bas on évacue les populations à chaque tempête ? »
Le 29 avril dernier, lors de l'inauguration d'un expo sur le Grand Paris bétonné jusqu'à Havre dans le futur, Sarkozy y lançait dans une belle tirade à sa façon : « Quel est le problème ? C'est le réajustement. Il faut libérer l'offre. » Pour mieux retourner le long de la Seine, il faut réajuster le plus en plus possible... Ou, ajouta-t-il, hypocrite : « Il faut déconstruire les zones inondables... »



M 00708 4663 F-1,20 €

Meillée fribère à l'Élysée • Sarkozy veut croire aux miracles, Fillon flingue à tout-va

P.2

Le Front national récupère sa capacité de nuisance
L'UMP redoute...

Le candidat le plus aimé

... les dégâts de la Marine!

15^e ANNÉE - N° 4664 - 17 mars 2010 - 120 € Annonces-Membres-Syndicats - 1,06 € - Belgique (Luxe) - 1,20 € - Suisse 2,00 € - Espagne - 1,80 € - Italie 1,80 € - Chine - 1,00 € - Inde - 1,00 € - Japon - 1,00 € - Australie - 1,00 € - Canada 1,00 € - États-Unis 1,00 €

Regionales Les électeurs rendent hommage à Jean Ferrat : "Que aaaaaa est belle !"



Plein les poches!

MESDAMES et messieurs, réjouissons-nous : le plus gros de la crise est derrière nous. Pas pour les chômeurs, certes - le taux de chômage vient de passer les 10% (du jamais vu depuis onze ans), les voilà désormais pas moins de 2,7 millions en métropole et ce n'est pas demain qu'ils vont retrouver du boulot. Mais ce n'est là qu'un détail ! L'important est que nos plus grandes entreprises se portent comme des champions. Les chiffres de l'an dernier viennent de tomber et c'est un bonheur : les quatre plus grosses sociétés cotées en Bourse ont dégagé pas moins de 47 milliards de bénéfices. C'est un peu moins que l'an dernier, certes, mais c'est presque deux fois le déficit de la Sécu prévu pour l'année... Dans quelques poches va atterrir ce bel argent sonnait et trébuchant ? Eh bien surtout dans celles des actionnaires, car ils méritent d'être récompensés,

tout, de reconnaître que la claque reçue par la majorité après le vote sanction est un désastre personnel. Après l'effroyable massacre par des sondages erronés (voir p. 2), après l'abattement face à la réalité, il n'a rien trouvé de mieux que le diable de chercher des responsables chez ceux qu'il n'a pas voulu reconnaître en tant que tels. Les éléments de comptes après le vote sanction ! La fraude continue à être réinventée dans les rangs UMP, qui s'efforcent d'entendre répéter que la droite va «sortir renforcée» de ces élections, alors qu'elle les vit au 3^e dessous. Tout essayer de calmer le

A CÔTÉ DE LA CLAQUE!

jeu et de rassurer les troupes, qui ne cachent pas qu'elles sont de plus en plus déçues et inquiètes pour les prochains élections. Sarkozy sort le «nouvel épisode qui commence», et leur ressort celui qui a déjà raconté dans le «Figaro Magazine» : «la pause» dans des réformes dont aucune n'est d'ailleurs aboutie. Une «pause» censée rassurer les parlementaires en leur indiquant qu'ils auront plus de temps pour s'occuper de leurs électeurs, qui viennent d'exprimer clairement leurs doutes et leur mécontentement. Les députés s'agitent, mais à leur reconfort. Car, après cette déroute régionale et avec le triple succès du PS, des écologistes et du Front de gauche, la prochaine élection nationale «ne s'annonce plus tout à fait comme un «nouvel épisode», mais comme une autre histoire!» Erik Empeles



A chacun son abstention!

QUEL poisson, cette abstention ! Non, c'est vrai, ça s'écrit tout. L'usage l'arrivé de tels sommets (53,64 %). L'élection ne veut plus rien dire. La victoire est bâlée. Et c'est la preuve de l'échec des sortants. Surtout cette fois-ci. Parce que, bizarrement, la fois d'avant, c'était le contraire. Aux européennes de juin, il y a neuf mois à peine, l'abstention avait été encore plus importante (60 %). Et pourtant, quel contraste saisissant dans les discours ! Extrême, pour le plaisir, et surtout pour mémoire... Filion, mars 2010 : «L'abstention qui a marqué le premier tour ne permet pas de tirer un enseignement national de ce vote (...) Plus que jamais, la réforme et la simplification de l'organisation territoriale que nous voulons avec le président de la République est plus que nécessaire... Filion, juin 2009 : «Tout indique le très bon résultat de la majorité présidentielle (...) Ce succès, c'est d'abord la reconnaissance du travail accompli par la présidence française sous l'autorité du président de la République... Luc Chatel, juin 2009 : «C'est la première fois depuis notre naissance que les Français placent la majorité présidentielle en tête dans ces élections (...) C'est évident (...) traduit aussi, pour les Français, la reconnaissance du travail effectué par le gouvernement... C'est même le «fait majeur...» pas, Roger Karoutchi, mars 2010 : «La participation est de moins de 48 % pour ce premier tour (...), cela prouve que la majorité de nos concitoyens n'a pas été convaincue par l'action des candidats régionaux...» Roger Karoutchi, juin 2009 : «Tous les médias de l'Europe ont écrit que le «fait majeur» de la Région, il faudrait revoir sa place et son rôle...» Roger Karoutchi, juin 2009 : «Tous les médias de l'Europe ont écrit que le «fait majeur» de la Région, il faudrait revoir sa place et son rôle...» Roger Karoutchi, juin 2009 : «Tous les médias de l'Europe ont écrit que le «fait majeur» de la Région, il faudrait revoir sa place et son rôle...»

Dures d'urnes

C'est à cela qu'on reconnaît les voleurs. Mandoux n'est pas un second tour des régionales, mais elle s'en dit qui sera le candidat PS à la présidentielle. Les élus de l'UMP appelés à commenter les résultats sur les plateaux télé avaient bien appris leur leçon à l'Élysée, mais le premier d'entre eux, Xavier Bertrand, l'a retournée plus que les autres. Le fait est que l'UMP n'a pas craint de déclarer : «Une mobilisation nouvelle va se faire. Ça se va jour dans un mouchoir de poche...» Et c'est un assureur de profession qui le dit, 100% garantie serment ! L'abstention a fait des ravages jusque dans les rangs des personnalités de la majorité. Ainsi Jean-Marie Cavada, secrétaire de liste UMP aux cantonales et ancien chef de file de la majorité dans le XII^e arrondissement de Paris aux municipales de 2008, n'a pas jugé bon de se déplacer pour aller voter. Cavada n'a pas précisé s'il l'aurait fait s'il n'avait pas voté pour Jean-Marie Cavada. Et le vote de « voter, le degré lève ». Le PS est en tête et Marine Le Pen est la future présidente de la République !



Et il traitait, dimanche soir, note Eric Besson national ? L'UMP n'avait pas oublié que le bras du grand début s'y identifie et celui de la renommée du FN s'affiche sur les plateaux télé. Resultat : entre 21 heures et 22 heures, le ministre des chartes a dû tout la permission au siège de l'UMP à Paris, rue La Boétie. Seul représentant du gouvernement et haut responsable du parti pris de studio, Besson ajouta de même pas une heure à répondre aux journalistes présents, histoire d'exister un peu. Il y a quelques semaines, il se voyait Premier ministre, aujourd'hui l'UMP a honte de lui. L'abstention a ses limites. 21 heures, franchement puberté et traquée par les caméras de BFM TV dans l'accueil de la maison de Mougelle alors qu'elle tentait de s'écarter, la pauvre Béatrice Mandoux (75 ans) affichait de sévères séquelles post-électorales. «Ce n'est pas une claque, absolument pas. Je suis ravi !», repétait Mandoux, après un minable saut de joie. Georges Frêche. Et la zévilé de « voter, le degré lève ». Le PS est en tête et Marine Le Pen est la future présidente de la République ! Ah, si ils sont volontaires... J.-L. P.

M 00708 4664 P.120 €

Fillon a voulu démissionner • Borloo s'est vu à Matignon • Sarkozy a décidé de désnabiller Villepin

Délinquance
Pour tenter d'isoler Villepin, Sarkozy...

Le Canard enchaîné

... pille un Tron

19^e ANNÉE - N° 4665 - 24 mars 2010 - 1,20 €

Enterrement de la taxe carbone après la raclée des régionales Un Grenelle, les Gros nuis!

SARKOZY VA-T-IL SORTIR DE SA BULLE ?

HIER, IL VOULAIT ALLER FÊTER LA DÉFÊTE AU FAUCONNET...

LA TASSE CARBONE

REMANIER a minima en espérant marquer une défaite à maxima. Notre grand stratège de l'Élysée n'a pas trouvé mieux pour essayer de reprendre le zépi après avoir pris par deux fois le rôle des électeurs dans le nez. Un Darcos émissaire sacré pour exporter la sévère déroute de 20 ministres du gouvernement sous entente dans les choux. Et un peu de tambouille pour essayer de calmer les ardeurs des Verts d'avoir volé à gauche. Grande réponse d'un Sarkozy qui, lors de la précédente et pourtant moins forte élection de la droite en 2004 (voir p. 3), ne demandait pas moins qu'un «nouveau horizon».

À l'époque, à ce nouveau horizon, il ne voyait que lui, mais maintenant qu'il l'occupe et que la ligne s'est gravement assombrie, Sarkozy est singulièrement moins vindicatif et espère. Lui qui réclamait alors une «nouvelle ambition pour la France» ne propose aujourd'hui que de prieres radiophoniques de son ambition personnelle de réélection que cette comédienne délicate régionale veut sagement contraindre.

Aussi que le gros nuait sa personnalité à l'Élysée en 1981. Alors que le FN, qui prétendait «siphonner» et assécher, fait, en grande partie grâce à lui, un inquiétant retour, il n'a d'autre recette que ce petit mélange de cuisine et de hétérologie, comme si l'insuffisance de la solution pouvait réduire l'ampleur du problème. Comme si un renvoi et trois petites nominations allaient faire oublier que, dans cette élection, ce n'est pas le nombre de ministres et de conseillers de charismes, de villes, de chaussons, de vilaines, de sarkozystes qui a été assassiné, mais Sarkozy lui-même. Comme si cette défaite n'était pas avant tout la sienne, celle de sa politique, de sa stratégie, de son image et surtout de ses promesses non tenues en matière de pouvoir d'achat et même de sécurité, dont il avait pourtant tant promis et tant commercé préféré. Autant essayer de colmater une digue avec du papier collant !

Ce n'est évidemment pas aux électeurs que s'adresse ce rafistolage. C'est aux élus de la droite parlementaire, cabossés pas une défaite dont eux ne minimisent pas l'ampleur. Elle est telle qu'ils commencent à vraiment douter de leur champion, qui essaie, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, de rassembler son camp. Et, pour le reste, on ne change rien. Sinon de couler.

Est le Vert, adieu le sauveur de la planète, plus au savoir des retraites. Les écologistes, ça commence à bien faire si, comme annoncé, il n'a pas attendu trois jours après le record pour balancer aux pouilles de ses promesses électorales.

En Sarkozy, il n'y a pas que le gouvernement qui soit piégé à des engagements techniques, les grandes convictions aussi !

Erik Empoet

DEBRIEFING

LES FRANÇAIS ONT DU BESOIN D'UN MESSAGE CLAIR... VIREZ WAZEM ET BARROU

Une balle dans l'impôt!

EN Corée du Nord, on ne plante pas avec les réformes fiscales. Pour avoir récolté le won et provoqué un désastre monétaire, le ministre des Finances Pak Nam-ki a été fusillé. Arrivé sur sa chaise lors d'une réunion du Parti, ce « fils de bourgeois » (sic) a été condamné au niveau d'exécution.

On lui reproche d'avoir « convaincu le dictateur de 49 ans, à peine remis d'un hémorragie cérébrale, de réévaluer la monnaie dans des proportions de 1 à 100 ». Le chaos qui s'est ensuivi menaçait même le pouvoir communiste : « Dans certaines campagnes, Kim Jong-il est plus appelé "Soleil du XXI^e siècle" », mais tout simplement « le grand général ». Un meurtre à la chute dans l'impôt.

À Bercy, on n'en est pas là. Mais, en pleine tourmente de l'euro, il paraît que Christine Lagarde, qui n'a pas d'ongres proflibéralistes, se fait du souci.

Si la réforme des retraites échoue, elle n'exclut pas un scénario à la nord-coréenne. Certains signes ne trompent pas. Déjà le président Sarko-Ozzy n'est plus appelé « le Soleil de l'UMP » mais « le petit général ». C'est dire !

À Pyongyang, en revanche, on reste sec. La mort du ministre des Finances serait une simple exécution technique.

TRON, DAUBRESSE, BARON

SONDÉ À LA HAUTEUR DES INÉGALITÉS DE REVENUS, LE VOTE EST PLUTÔT EN VOIE DE...

Sarko sept fois vainqueur

CE n'est pas parce que le droit subit son pire score depuis 1981 que le président de la République y est pour quelque chose. À l'élection régionale « conséquence régionale », il dit. Sarko a raison, il n'est rien concerné par les résultats du 21 mars. La preuve par sept.

1. - Ce n'est pas parce que les vingt ministres et secrétaires d'État en lice ont échoué qu'il faut avoir une mise en cause de sa politique. Au contraire. C'est le signe qu'elle est si appréciée que les électeurs ne veulent pas que les ministres se laissent distraire par une autre activité, fût-elle prestigieuse, de président de Région.

2. - Ce n'est pas parce que Sarko s'est vanté après la présidentielle d'avoir éradiqué l'extrême droite qu'il a échoué. Certes, le FN renoue avec des scores importants : 22,20% du Nord-Pas-de-Calais pour Marine Le Pen, 22,87% pour son père en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une remontée certaine dont Besson veut bien « prendre sa part de responsabilité » même s'il ne pense pas y être pour quelque chose avec son débat sur l'identité nationale.

Cinq colonnes à la urne

- **TF1** a mis fin à sa soirée électorale à 21 h 45, vingt minutes avant l'heure prévue (Libé - 22/3). Evidemment, si l'UMP n'avait pas pu voter à l'aise.
- **Bernard Thibault**, le patron de la CGT, a salué la proposition d'Eric Woerth au ministre du Travail, en espérant avoir face à lui « un ministre et non des ordinateurs de Bercy comme interlocuteur » (La Presse - 23/3). Dans son blog.
- **Christine Boutin** attend Xavier Darcos (« La Figaro » - 23/3) : « Pour moi, c'est un homme d'exécution. Il y a pas de raison que lui seul passe la facière... » (Sud) qui l'admirait en silence.
- **Cécile de France** - Les Echos - (22/3).
- **de France**, la socialiste Jean-Paul Huchon fait le plein : « Seul dans son département, les Yvelines, où la liste Pécresse l'emporte... »
- **La Tribune** (22/3) confirme les calculs de Sarko après le premier tour : « L'UMP avait gagné de très étroites marges de sécurité à un seul tour... » C'est dire si il avait eu la sagesse de remettre des collecteurs locaux et de leur rendre leur élection. Au moins pour l'UMP.
- **Jean-Pierre Huchon**, qui a été Premier ministre, avait été jugé responsable de la déroute aux régionales de 2004 (« Libé » - 22/3), surtout sa responsabilité : « Les accusés de 2004 ne peuvent pas être jugés qui ont en 2004 et 2010 la rupture n'apparaît pas évidente... » (Sarko a dit) de supporter.

M 02708 prix : F. 1,20 €

Les rois de la prévision

Qui avait déclaré, au sujet de l'UMP et sur TF1, au soir du premier tour des élections régionales : « Il n'y a aucune raison de s'inquiéter pour le second tour »... et « Ce va se jouer dans un mouchoir de poche » ?

Réponse : Eric Woerth et Xavier Bertrand. L'un a été nommé ministre du Travail et de la Fonction publique, l'autre conféré au secrétariat général de l'UMP.

Tant de facilité méritent sans nul doute... Nicolas Sarkozy n'est jamais méfiant que dans les situations délicates. Il a prouvé fin 2008, en jouant un rôle personnel déterminant dans le sauvetage du système bancaire et monétaire mondial, comme il avait brillamment réussi à évincer le candidat algérien à l'élection présidentielle. Et pour la France, il a donc rien fait ?

Il n'y a pas de quoi se vanter à Colombey.

En Sarkozy, il n'y a pas que le gouvernement qui soit piégé à des engagements techniques, les grandes convictions aussi !

APRÈS LE REMANÈMENT...

J'AI PAS BESOIN D'UN ANIMÉ DSK... SARKOZISTES PAS GÂTES

DOCUMENTS Des élus vendéens ont fait pression pour obtenir des permis de construire en zones inondables

Réponse au ministre Iron bien logé



Sarko cherche un Hulot...

Le candidat enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi



... de consolation!

Voyage mondain aux USA, sécrétité, vote anti-burqa : Sarko se fait des affaires d'été

SARKO RENCONTRE OBAMA



Un joli parquet cadeau

TOUT le monde est content! Après la décision de la Cour européenne des droits de l'homme, le ministre de la Justice a fait part de son immense satisfaction puite la haute juridiction « ne renret pas en cause le statut du parquet ». Oui! Mais, dans le même temps, les syndicats de magistrats y voient la « confirmation » d'une décision de condamnation de la France qui remet en cause le statut du parquet. Qui croire? En réalité, la Cour de Strasbourg a jamais voulu « mettre en cause » le statut du parquet français. Un pays signataire de la Convention a juridiction totalement le droit d'avoir un parquet aux ordres du pouvoir exécutif. La question est de savoir ce que les procureurs ainsi tenus en laisse ont le droit de faire. Et c'est là que les ennus commencent. Car la Cour a bel et bien confirmé que un procureur français n'est pas une « autorité judiciaire » suffisamment indépendante pour octroyer, par exemple, des surseances privatives de liberté. Pour cela, il faut un magistrat libre, c'est-à-dire un juge. Conséquence, la réforme voulue par Sarko et qui consiste, pour l'essentiel, à transférer aux parquets les compétences du juge d'instruction voue à disparaître risque d'être

SIL LA PHOTO EST BONNE...

QUATRE couverts dans l'East Wing de la Maison-Blanche et un symbole martelé par l'Elysée, celui d'une « première », ce geste « sans précédent » mais avec des précédents anglais, allemand, turc, grec, suédois, néerlandais, reçus en tête à tête bien avant la famille Sarkozy, c'est surtout l'Elysée qui en fait tout un plat. Certes, cette rencontre avait pour objet d'arrondir les angles sur la Russie, l'Iran, l'Afghanistan, et sur le peu de cas qu'Obama fait de l'Europe. Mais, dans ce genre de repas, ce ne sont pas les plats de résistance que l'on retient, c'est la photo qui immortalise la scène. Et, par les temps qui courent, on est convenue, elle est évidemment beaucoup plus utile à Sarko qu'à Obama! Pourtant ce dîner, depuis si longtemps espéré, est assez mal tombé. Le président américain est au mieux de sa cote après avoir bataillé et mené à bien sa réforme des services de santé. Alors que son invité, après une éclipse électorale magistrale, des sondages aux tréfonds du désamour, est au 38^e dessous, avec un Premier ministre dont la popularité l'agace et des coupes qui commencent à l'insupporter. Sans autre, à la faire savoir, comme l'habitude. Il n'en reste pas moins que, même en pareil cas, les vieilles recettes restent les bienvenues: un peu de plénitude pour oublier le terre-à-terre en parlant d'aura internationale plutôt que de bérézina régionale ne peut pas faire de mal. Le nouveau meilleur ami d'Obama ne s'est pas privé

2012 : JUPPÉ PRÉSENT



Carlita Rockefeller

DES DÉLITÉS, le message a été reçu cinq sur cinq à l'Elysée. Monsieur ne change rien et « maintient le cap ». Madame nent à s'afficher plus épanouie et richissime que jamais. Un chômage à plus de 10 %, près d'un million de gens en fin de droits, des plans sociaux à gogo, Continental qui propose 137 euros mensuels à ses ouvriers pour aller se recycler en Tunisie, et pendant ce temps, que fait la première dame? Elle baigne dans le bonheur et le luxe sur plus de 120 pages dans le très chic « Figaro Madame » (271\$). Suivie le guide: « pour oublier la misère et l'acris, rien de tel qu'une virée shopping! Au rayon soussens et « secrets secrets », sur le mur de son bureau, à côté des photos de « Mon Mari », Carlita accroché « Mon répertoire téléphonique ». Elle est omme: « tout ce qui est resté après la vente de la maison de mon enfance à Turin ». Et c'est tout un symbole: une longue liste de numéros pour les sines, des salles de bains aux salons, des toilettes au terrain de tennis... et sonner le petit personnel. Au rayon « on je suis belle », le secret de ses cheveux, c'est Madeleine Cofano, coiffeuse pour stars, Paris VIII. Tous frais rien, rappelle le « Fig Madame »: « Coupe avec Madeleine ». C.N.

FILLON À L'APOGÉE DANS LES SONDAGES...



Sarko se fiche (de paie) des profs

CEL'ÉTAIT il y a trois ans, au début de l'année. A M. Sarkozy, le candidat Sarkozy regardait les enseignants dans les yeux. « Je sais quelle a été depuis vingt-cinq ans la dégradation de leurs conditions matérielles et morales (...), je m'engage, si je suis élu, à révaloriser leur carrière, à dévaloriser depuis un quart de siècle. » La « revale », net vite traduit les profs, c'est le salaire d'un léger sacrifice. Le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Soit une nouvelle «

graduation des conditions matérielles » classes plus d'options et travaux en demi-groupe supprimés) due à la destruction de plus de 40000 postes. Sauf que ladite destruction s'est opérée sans faille, mais sans la contrepartie annoncée. Il y a bien de bons des heures sup', mais, pour beaucoup, il est resté modique et ingérentement partagé. Trois ans plus tard, la réévaluation va enfin entrer en vigueur. En fait, dans six mois. Surprise, elle concerne essentiellement les nouveaux enseignants. 157 euros de plus par

C'est un préfet abandonné...

OH, pauvre préfet du Centre, qui a demandé à être relevé de ses fonctions pour lui-même. Il n'a pas supporté que Sarko ordonne le retour de Najat, la jeune Marocaine bue par son frère et expulsée par ses soins. Il s'est senti « abandonné », nous dit « Le Figaro ». Même Eric Besson n'a pas eu un mot pour ce préfet qui n'avait fait qu'exécuter ses obligations. Quel gros lâche! Le préfet, lui qui, avant de partir, avait déposé un dossier, bec et ongles, le rapatriement forcé de Najat. Et pourtant, tous ces drames auraient été évités si seulement

Les USA protègent l'opium du peuple afgan

QU'EST-ce que ça veut dire protéger l'opium du peuple afgan? Avant tout, respecter sa culture. Même lorsque cette culture est illégale. Dans l'ancienne cité afgane de Marjah, reprise aux talibans en 2002, les forces américaines et celles de l'Onu prennent garde à ne pas fermer les champs de pavot avec leurs rangers guerriers. « On ne peut pas leur faire perdre le moyen de vivre », dit le conseiller personnel du général américain McChrystal (« Le Figaro », 26/3). L'usage normal en d'ailleurs, est donné aux militaires. « On ne touche pas aux plantations de pavot. » Une politique psychologique sou-

FILLON À RECADRE JOUANNO, OU L'INVERSE ?



M 00708 - 022 - F 1,20 €

L'histoire de la 607 de Dati est devenue une affaire d'Etat

Gag : la suppression du bouclier fiscal serait anticonstitutionnelle

P.2

Le Canard Enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... perdre plus !!!

10 ANNEE - N° 4667 - 7 avril 2010 - 1,20 €

Il provoque une enquête de la justice sur les potins de la République

Sarko est d'une "umeur" assassnante

UNION! UNION!

À MORT LE BOUCLIER FISCAL!

UN SUJET TRÈS BARBACÉ

« On ne dénonce pas, on signale », se justifie Hervé Chabalier, producteur de l'émission controversée de France 2 « Les Inditres », pour expliquer qu'un reportage satirique sur la même chaîne, lancé sur anthropologie et l'émission pas, s'écrit pas du cinéma, et que tout simplement ne s'agit pas d'évoquer. On peut à l'heure jouer sur les mots, mais chacun sait que ce genre de complotisme du vocabulaire ne sert qu'à tenter de rendre plus présentable le fait de se retrouver dans un dilemme possesseur dénoncé de potentiels criminels ou prendre le risque de laisser des crimes se commettre.

« On ne se pas s'empêcher de dénoncer un voleur de minéraux parce qu'on a sa carte de presse », argue David Fujadas, le présentateur de l'émission incriminée. Certes, mais on peut, on doit d'abord s'empêcher d'utiliser sa carte de presse pour se mettre en pareille situation, celle d'un fâcheux mélange de genres et surtout de fonctions. Car le problème n'est pas tant de parler de « citoyens » plutôt que de « Dalence ». Pas d'employer un mot pour un autre, mais d'exercer un métier à la place d'un autre, de faire celui de l'un ou de justifier à la place de celui de journaliste.

Or c'est très exactement le concept des infiltrés : celui qui se fait passer pour un journaliste et sa caméra en se faisant passer pour un autre. Et c'est être en contradiction avec deux règles de base du métier de journaliste : ne pas « inviquer un titre ou une qualité magnanime » et, plus grave, ne pas confondre son rôle « avec celui d'un policier ».

Pour s'asseoir, au nom de l'efficacité mais surtout de l'audience et de l'informospectacle, sur ces vieux mais sans principes, « les inditres », en s'abritant derrière leur bonne conscience de « citoyens », se retrouvent en situation de piétiner une autre règle intangible du journalisme : celle de la protection des sources. Une règle dont ils oublient qu'elle n'est pas variable selon que lesdites sources sont plus ou moins présentables.

Bien sûr, même si le pape, quand elle concerne ses troupes, la considère comme sujet de « jaccaseries », la pédophilie est révoltante. Et on peut évidemment, comme le font les défenseurs des « Inditres », dire que, pendant qu'on s'occupe du journalisme, le vrai débat, « c'est qu'aujourd'hui les enfants sont à la merci de prédateurs sur Internet ». Pour autant, ce n'est pas la fonction d'un journaliste que de les provoquer et d'en dénoncer dans ce cadre, les coupables présumés. C'est d'informer sur le sujet, pas de jouer, les informateurs. Comme dirait encore Raulo Vuoloni : « Chacun son métier et les pédophiles seront bien gardés ! »

Erik Empez

ÇA COMMENCE À BIEN VERT

Le vert n'est plus dans le feu, il est partout. Bâtiments à haute qualité environnementale, aliments bio, voitures propres, même les industries les plus polluantes tentent de se repeindre en vert. Sarkozy s'échappe pas un phénomène qui s'est répandu l'hiver dernier et a commencé à devenir le plus vert de tous les présidents de la planète. Depuis les régions, qui ont gonflé les contingents d'élus écologistes, il trouve que l'entraînement, ça commence à bien faire. « Tout le monde, il est bio, tout le monde il n'est plus vert ! » Dernière numéro des « Douzières du Canard », qui paraît ce mercredi vous en révèle de vertes et de pas vertes sur le sujet.

« Les profiteurs du business écolo », 84 p., 5,35 €.

Ça sent le gaz...

Mais pourquoi donc se sont-ils écriés, amis, les gens de Sotomayor ? Quelle idée de grimper sur le toit de leur usine, de s'y remanier avec des cocktails Molotov, et de menacer de faire exploser en mettant le feu à une citerne de gaz ? Brice Hortefeux n'a pas assez d'ennemi comme ça ! Le malheureux a dû leur envoyer un escadron de gendarmes mobiles.

Ils sont 32, à Crèpe ou Vahou, dans l'Oise. Ils fabriquent de la moquette pour voitures. Voilà près d'un an, Sotomayor, leur boîte, a annoncé sa fermeture. Bravo ! On connaît des patrons voyous qui dénégèrent à la cloche de bois, ces patrons-là sont viablement de bons citoyens qui respectent les lois, les procédures, et les bonnes manières. D'ailleurs, ils proposent généralement à leurs salariés un quart de mois de salaire par année d'ancienneté. Et ceux-ci ont le temps de râler ! Un d'eux l'a calculé : ça lui fait 7000 euros pour seize ans d'ancienneté.

Ce qu'il réclamait, c'est une prime de 21 000 euros. Exorbitant, non ? Certes, cela représenterait 609 fois moins que ce qu'a empoché Zacharias, le pédé de Vinci, quand il s'est fait virer (12,8 millions sans compter la retraite chapeau et les stock-options), somme qu'un tribunal vient de déclarer tout à fait légale. Mais quand même... A force

L'ÉLYSÉE NE PREND PLUS RACHIDA AU TÉLÉPHONE

RACHIDA DATI

DATI, D.A.T.I.!!

Rou

La noir d'honneur

DECERNÉE sur un plateau (télé) à l'écriture de Eric Nauveau, évocation de son comparse provocé de l'émission de Riquier Eric L'Armurier, dans « Les Mondes » (14).

« Il n'est pas calculateur, simplement il est de la gauche de la gauche, il a pas les codes de la télé. Mais, au fond, c'est un type de gauche ».

Peut-être que, la aussi, il n'a pas les codes...

“Le Canard” se met aux sondages

LA LONGIE, cela devient humiliant. Un sondage OpinionWay dans « Le Figaro », un IVA dans « Paris Match », un Via Voice dans « Libe », et tout nouveau tout frais, un Institut Obeo-Info Forces particulièrement impressionnant vient de débiter pour le grand « 20 minutes ». Et dans « Le Canard » ? Rien ! Pas l'once d'un coup de sonde. Pas un mot de ce que pensent « Les Français » de la culture du pouvoir ou de l'ouverture des stations closes les jours fériés.

Cela a assez duré. Aussi le palimpseste s'il résolu d'entrer enfin dans l'ère de la modernité et du calcul scientifique. Notre institut, qui ne travaillera que pour « Le Ca-

Pitié pour les riches

Dans la même étude, les statistiques de l'Insee remarquent que les revenus les plus riches sont imposés en moyenne à 25%, alors qu'ils devraient l'être à 30%. Les niches fiscales, c'est pas fait pour les pauvres. Ces derniers d'ailleurs, c'est d'ailleurs ceux qui ont moins de 908 euros par mois (le seuil de pauvreté officiel), se sont multipliés pendant ce laps de temps, atteignant le nombre de 3 millions.

Mais rassurons-nous : toutes ces études statistiques ont été faites avant le krach. Or, si cela-ci a fait exploser le chômage, et par conséquent le nombre de pauvres, il a aussi beaucoup fait souffrir les très hauts revenus. dont la valeur des actions de leur patrimoine s'est effondrée.

A vot' bon cœur, m'ieur-dans !

TOUTE ma vie j'ai rêvé d'être une princesse de fait ! Hélas ! faute d'examens médicaux, je suis privée de vie en Alpha Jol avec la Fatouba de France, dont je suis la nouvelle marraine. Croquée au sol sur la base aérienne de Salon-de-Provence, je peux quand même enregistrer une émission spéciale avec Michel Drucker, ce merveilleux mou volant. Louer un Alpha Jet privé avec larges ailes ? J'ai pensé, mais, après l'affaire Joyard, j'ai eu peur d'être nommée marraine de la Miquelle de France. Je me console en pensant que dans notre couple, il y a un vrai pilote : non seulement, Mon Maripon ne les Ray-Bans, depuis les régions, j'est sur un siège éjectable.

Pas de Cap-Nègre non plus pour Plaquant ! Les copropriétaires sont toujours en fermentation. A propos de louché l'égout que nous réclamons, c'est l'égout « nase » : Le lazaret d'arragès de la base

« Celles qui veulent écarter les puissances tant que Endomède s'indigne la vertueuse Geneviève de Fontenay, qui immanca de Miss France. Certaines des ses ou-lasnières auraient fait des écarts devant les photographes. Mon Man s'agit l'affaire de près : Au moment où Martine Aubry vante la gauche qui se serre les coudes ? »

« Je dois incarner la France qui serre les coudes. Avec toutes ces jolies chutes de reins, je serai le champion du développement du râble. » Il est formidable. Je lui fais confiance pour être le président de toutes les Miches France.

Carlo B.

LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP

IL PRÉFÈRE QUE LE PRÉSIDENT VIENT VÉRIFIER LE CHIFFRE DE RACHIDA ?

« Ça remanque, il vent trécher, le son 2 le monde de la régence ! »

Arbitr Dracour

M 0708 4897 F 1,20 €

Rumeurs : la colère de Carla contre "les branquignols autour de mon mari" France Télévisions : les manœuvres d'Alain Minc pour imposer son candidat

Le Canard Enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Réforme des retraites : les syndicats très remontés "Sarko va en voir des bléth et les pas mûres !"

CARLA DÉMENTIE PAR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

«**OU PASSE SUR VOS DÉMARCHES IL Y A PAS EU D'ÉVÉNEMENT**»

«**PRÉSENTE TOUJOURS PAS AU DOUILLE FÉCAL**»

«**En avril, ne le découvre pas...**»

«TOUT ce petit clapotage n'a pas d'importance !» C'est la réplique que, d'une voix cassée par le jetlag, le président de la République, qui était encore la semaine dernière victime d'une « ignominie » voire d'une espèce de complot organisé avec des mouvements féministes à vilains pour qualifier aujourd'hui l'affaire des rumeurs infamées sur sa vie privée, a tenu à l'annonce, samedi, à l'Élysée et à l'UMP, son entrée en matière, menaçant, sanctionnant et promettant la distorsion d'une archaïque manœuvre. Il s'agit en l'occurrence de la première démission soudain calmée, étendue à l'annonce et l'annonce, plus proche du divorce que de la réconciliation.

Il est bien loin, l'état de grâce où, avec les yeux de l'amour, la monde promesse en l'air avait l'esprit du vilain grand-mère comme les petits clapotis ne passent plus. Et, surtout, on ne passe plus rien à leur sujet.

Ce dernier fera part **à la fin de l'été ou à l'automne 2012** de son intention de se représenter ou non, mais d'ici là il ne va pas être facile de récupérer un électeur qui,

y compris au sein de sa majorité, n'en fait pas, et de plus en plus ouvertement, de double jeu. Villain, qui se sent pousser des ailes. Ou encore l'ex-ministre du Budget Lambert, qui estime que Sarkozy n'est pas en situation de faire passer la majorité en 2012. Tout cela, sans compter Martin ou Brossat qui ont fait de véritables commodes à faire beaucoup de clapotis dans son propre camp.

Pour arranger le tout, le débat sur la réforme des retraites a plutôt mal commencé, ce qui est évident pour un président qui table sur un succès pour ses républicains que son ami à Obama s'est refait une santé avec sa réforme réussie des services de santé. Et du côté de France Télévisions, entre Copé qui lui cherche des trucs sur la publicité et ceux qui veulent l'empêcher de nommer son ami Rompary, gestion de la tête publique et nommer son ami Rompary, comme tout ce qu'il fait ou dit désormais.

On l'a vu compris, en Sarkozy, tous ces « petits clapotis » finissent par faire un sérieux clapot dans le marigot.

Erik Empoux

On l'appelle Julie Périnée

«**UN petit travail du périmètre !** Voilà ce qui lui faudrait, à notre couple présidentiel, pour se remettre en forme et, surtout, de ses émotions. Pour cela, plus besoin de faire venir la spécialiste nationale du genre à l'Élysée. Il suffit de regarder « Télématin ». Depuis un mois, Julie Périnée, coach en titre de Sarkozy et Carla, officie un samedi sur deux sur France 2. Mais nous, son mari et sa jeune fille, Julie Perez, note, Le Parisien (13/3/10), qui se demande si la malheureuse ne cherche pas à faire oublier que son patronyme est tant lié au périmètre présidentiel. En tout cas, si Super Julie change de nom, elle n'a pas changé d'obsession.

Première chronique, le 6 mars, exercice de pompes pour avoir de « beaux bras » et un « beau torse », elle attaque : « Trois choses à privilégier : les descendus mes omoplates, je rentre mon nombril et je serre mon périmètre. Petit rappel pour le périmètre : c'est le plancher anatomique qui vous permet de garder une bonne posture. » Pas possible !

Et le 7 avril ? Miscélation des triceps, despecteurs, des épaules et, surprise : « Trois choses très importantes. Avant de commencer, on va penser à descendre ses omoplates, à rentrer son nombril et à serrer son périmètre. Son périmètre, il est où ? »

Allez savoir, à l'Élysée ? « Trois choses à privilégier : les descendus mes omoplates, je rentre mon nombril et je serre mon périmètre. Petit rappel pour le périmètre : c'est le plancher anatomique qui vous permet de garder une bonne posture. »

C. N.

RETRAITES : L'ALTERNATIVE

«**OU CA PASSE OU LA NOUÏE EST ANTICIPÉE !**»

La noix d'honneur

DEPOSEE, sur fond de musique funèbre, en haut de page du quotidien « Libération » (12/4), qui célèbre ainsi la perte d'un homme « qui se réductio ». « Le Monde » n'est pas mieux. « L'Express » n'est pas mieux. « Le Parisien », 8/4. Partant d'un revenu modeste de 38 186 euros mensuels en 2007, il s'est augmenté de 183 % l'année d'après, celle de la privatisation. Et l'an dernier il s'est offert un nouveau petit bonus de 59 %.

Vous me direz, les tarifs du gaz n'ont augmenté que de 9,5 %...

LE PEUPLE POLONAIS NE MANQUE PAS DE RESSOURCES !

«**VOUS SAVEZ CE QU'ON VA FAIRE ?**»

«**ON VA INSTALLER DES TRAPÈSES AU POUVOIR !**»

«**BEN OUI !**»

«**6700470000**»

Top classe !

SABELLE BALKANY, première adjointe de son mari Patrick à la mairie de Levallois, est une femme tout en délicatesse. Elle vient d'adresser à l'UMP Marie-Chaire Restoux, qui a annoncé le 2 avril l'abandon de ses fonctions de suppléante du député Patrick Balkany.

Restoux est siphonnée (...), elle est complètement folle. C'est la Bécausine de la politique... Décidément, le langage de la famille Balkany reste toujours très fin...

Ces auteurs qui font Pál figure

FOURNIS par Edistat, les chiffres de ventes de livres sont cruels pour certains célèbres. Au rayon politique, la malheureuse Valérie Pécresse, tête de liste UMP aux régionales, se retrouve en queue de liste : seulement 269 exemplaires de « Et si on parlait de vous ? ». La prochaine fois, elle parlera d'elle. Les frasques de Patrick Balkany, député-maire de Levallois et intime de Sarkozy, n'intéressent pas grand monde : 3 000 exemplaires vendus de « Une autre vérité, la mesure », c'est une cruelle gifle de vérité. Quant à Pál Sarkozy, le père du Président, son livre-entretien (« Tant de fois, tant de fois ») a été traduit en nombreuses langues et a fait de nombreux apparitions sur les télévisions et les radios.

Il paraît que l'Élysée pourrait racheter le stock et le distribuer gratuitement dans le cadre de la politique de civilité.

Cachez ce sein...

LES proches marmiteurs adoucent-elles les mœurs ? Pas dit. Un mois, les 120 salariés de PIP (Poly Implant Prothèse), à La Seyne-sur-Mer, apprennent que leur boîte est en liquidation judiciaire. Ça fait déjà quelques mois que la boîte, et l'ensemble de la famille, mais lorsque l'AFP, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, s'aperçoit que certaines prothèses, fabriquées avec une substance suspecte des Pays-Bas, fuyaient et décollaient leur venant du marché, il est le coupé grille.

Non seulement l'année est terminée finie, mais 30 000 femmes en France (et 200 000 dans le monde) ont de quoi s'inquiéter. Une fois de plus, minuscule pour la plupart, réduits au chômage, à la culpabilité gagnante et à l'impression d'avoir été volés dans le silence par leurs patrons : du coup, 3

l'exemple des salariés de Sodimat, eux aussi s'inquièrent et menacent de faire serrer leur zone à n'obtenir pas une indemne de 15 000 euros par tête de poupe. Ils sont nombreux. C'est en gros le coût de cinq postes de prothèses mammaires.

Et les Sodimat ? Dans l'Oise, les 92 ouvriers de ce fabricant de tapis de voiture continuent d'occuper leur usine, réclament 21 000 euros d'indemne, mais le groupe Trevis renchérit. Les négociations persistent, ce lundi le ministre Enxoa a démissionné la situation, prenant prétexte des « menaces de violence ».

« L'Etat est plus en mesure de jouer son rôle de médiateur ». Bref, à l'heure où nos emplois, nous n'en avons pas.

Détail la semaine dernière, « Hano » (94) a révélé que le groupe a débauché en Roumanie une partie de sa production tout en empochant 55 millions d'euros d'aides publiques. De quoi se demander, la nuit, qui est le plus pué.

J.-L. P.

De l'oseille dans le gaz

Trézor, il a occupé divers postes de conseiller, effectué un dernier tour de piste au cabinet de Raffarin, lorsque celui-ci était Premier ministre, puis est bombardé, en 2004, pédagogue de Gaz de France. Entreprise publique que Sarkozy a décidé d'ouvrir au privé, en promettant de garder une participation de l'Etat d'au moins 70 %.

Aujourd'hui que GDF est privatisé (on dit publiquement qu'il a « fusionné » avec Suez), et que l'Etat n'en possède plus que 35 %, j'avisé Cirelli, qui

La retraite en chantant

La réforme des retraites va donner lieu à une manœuvre et belle campagne de pub du gouvernement pour vanter ses projets : 8 millions d'euros dépensés en spots et messages dans les différents médias. C'est toujours ça que les retraités n'ont pas.

L'affaire ne fait pas que des malheureux, puisque la campagne a été confiée par le M6 (Service d'information du gouvernement) à l'agence BBDO. Une agence dont le propriétaire n'était autre que Jean-Michel Goudard, avant que celui-ci ne devienne conseiller stratégique de Sarkozy à l'Élysée.

Le hasard fait parfois bien les choses.

THERMOMETRE À PENSER

Le réchauffement climatique, c'est un complot, voyons ! Un complot ourdi par les 2 500 experts du Giec qui ont trouvé la clé du moyen de décrocher des financements pour leurs recherches bidons ! Le manuscrit anti-Giec Claude Allègre s'est tellement regardé sur ce thème vendeur, courtes leçons et multiples erreurs à l'appui, que 607 chercheurs français viennent de lancer contre lui une pétition de protestation : bref, ça chauffe dur dans le réchauffement... Et, s'il n'est pas sûr que l'écologie formelle d'industriels, la preuve est faite qu'elle attire nombre de producteurs et de consommateurs, comme le montrent ces Données très fraîches et certifiées bio !

« Les profiteurs du business école », 84 p., 5,35 €.

M 00788 499 F. 120 €

Le naufrage gouvernemental et la fondation de Carla : après une tempête X, comme si jolie baudruche

Football et prostitution : Ribéry se défend : "Je croyais que c'était..."

LE SAUVETAGE ENCHÂÎNÉ

... une poule de qualification "

Journal satirique paraissant le mercredi

Eruption du volcan Sarkozy : "Cette fois au moins, c'est pas moi qui vous enfume!"

LE VOLCAN ET LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

S'il y avait un moule espèce respiratoire...



COÛT DES DÉMARCHES

E... YJAFÓLL... un vrai nom à coucher dehors! Et c'est bien le cas. Dans le monde entier, des centaines de milliers de passagers aériens ont déjà passé plusieurs nuits dans des salles d'attente d'aéroport ou sur des lits de camp à cause de la fermeture du ciel européen due aux poussières de ce désormais célèbre volcan. Mais, même s'il avait un nom plus facile à prononcer, il serait difficile d'en faire un bon émissaire. Déplacer les montagnes, à la rigueur, mais s'en prendre à un volcan, non! Il conviendrait donc de chercher un autre candidat et, lors que le tueur aérien reprendrait progressivement, même si l'Eyjafjöll continue à cracher cendres, gaz et fumées, pour certains il se doit tout trouver, et ce par le sacré principe de précaution que tout est arrivé.

DES BLEUS AU BORDEL

Il est, on touche au cœur du problème, car, si la polémique sur l'usage des mesures de sécurité a été plus virile que ne l'étaient l'affaire et les vents qui les poussent, c'est que l'affaire commença à tous points de vue, à cotiser fort cher. Et que, au-delà des passagers en désarçonné dans les halls d'aéroport, qui, dans l'ensemble, n'ont pas trop mal pris leur mésaventure, ce sont surtout les compagnies aériennes et le secteur du tourisme qui, les premières, jugées disproportionnées les pertes subies par les avions. A millions la clientèle dans le monde d'euros et de dollars par jour perdus et leur manque à gagner, et comment à leur tour à demander à l'Etat des indemnités qu'il s'est plus ou moins accordées à leurs clients et passagers. Et la situation devait perdurer, ce sont d'autres secteurs dépendant du transport aérien qui seraient à leur tour touchés. Mais peut-on pour autant faire passer les intérêts économiques avant les impératifs de sécurité? Les faire concorder

Prêcheurs d'Islande

APRÈS LA DISSONANCE impressionnable Eyjafjöll depuis que le volcan islandais est mis à l'arrêt comme un pompier, les véritables geyser de pensées fortes et d'expressions calligrammes s'est mis à jaillir du cerveau de nos principaux penseurs. Thème déclaré à l'ordre du jour de la belle légion d'humoristes que sont les journalistes de ce journal. « Nous rencontrons les limites de la toute-puissance de l'homme », finit-il par dire.

Et là, on touche au cœur du problème, car, si la polémique sur l'usage des mesures de sécurité a été plus virile que ne l'étaient l'affaire et les vents qui les poussent, c'est que l'affaire commença à tous points de vue, à cotiser fort cher. Et que, au-delà des passagers en désarçonné dans les halls d'aéroport, qui, dans l'ensemble, n'ont pas trop mal pris leur mésaventure, ce sont surtout les compagnies aériennes et le secteur du tourisme qui, les premières, jugées disproportionnées les pertes subies par les avions. A millions la clientèle dans le monde d'euros et de dollars par jour perdus et leur manque à gagner, et comment à leur tour à demander à l'Etat des indemnités qu'il s'est plus ou moins accordées à leurs clients et passagers. Et la situation devait perdurer, ce sont d'autres secteurs dépendant du transport aérien qui seraient à leur tour touchés. Mais peut-on pour autant faire passer les intérêts économiques avant les impératifs de sécurité? Les faire concorder

est en tout cas pas simple. Ainsi, la direction de British Airways, qui affirmait, lundi, que la fermeture de l'espace aérien était « inutile », annula ses vols qui auraient dû reprendre mardi, après que la météo avait annoncé que les vents poussaient à nouveau le nuage vers l'Angleterre. La logique de profit s'incline encore, heureusement, devant les ailes de la météorologie. Meux vaut se plaindre de trop de précautions que de trop d'imprudences. Et, tout en admettant une fois pour toutes que le risque zéro n'existe pas, les médias oublient que ce principe de précaution n'a pas pour but de protéger le principe de profit au détriment de la sécurité.

DU VERT À FOCAL VARIABLE

Les profiteurs du business écolo



ET QU'EN PENSE CLAUDE ALLEGRE ?

S'aurait-il de bouclier le trou du volcan avec de la manille?



Vices de buts...

HOLA, HOLA! C'est quoi, cette nouvelle embrouille? Après avoir essayé de nous voler la qualification au Mondial avec une main complètement imaginaire de notre capitaine Thierry Henry, on s'attaque lâchement aux organes de Frank Ribéry? Comme par hasard le meilleur joueur de l'équipe. Sans parler de ce pauvre Sidney Govou, comme par miracle le chouchou de Raymond Domenech.

GRÂCE AU nuage islandais et à l'écrou aérien, Chouchou a un ail en or pour zapper les banques du président Luch Kaczynski, entré solennellement à Cracovie avec les rois de Pologne. Cette dernière trouvaille n'est pas le fruit d'un génie, mais le résultat d'une connaissance aveugle de la politique. « C'est juste pour ramasser quelques polices jaunes supplémentaires », ne la justifie pas, mentant. « Ne la justifie pas, mentant. Le me doute bien que ce n'est pas pour lancer une ligne de sacs à main.

GRÂCE AU nuage islandais et à l'écrou aérien, Chouchou a un ail en or pour zapper les banques du président Luch Kaczynski, entré solennellement à Cracovie avec les rois de Pologne. Cette dernière trouvaille n'est pas le fruit d'un génie, mais le résultat d'une connaissance aveugle de la politique. « C'est juste pour ramasser quelques polices jaunes supplémentaires », ne la justifie pas, mentant. « Ne la justifie pas, mentant. Le me doute bien que ce n'est pas pour lancer une ligne de sacs à main.

« Les activités politiques et militantes de mon père suscitent souvent des réactions négatives, en particulier dans les pays occidentaux. » En tout cas, le liston a un sens de l'ouïe bien sûr.

M 02708 - ABS - F. 1,20 €

Le journal de Carla B.

La Cour, prends garde!

MOSIEU CHARLES est à son affaire. Devant la Cour de justice de la République. Pasqua a montré, dès la première audience, qu'il avait échoir assez de punch pour donner du fil à retordre à ses juges. Car, si sa position d'accusé, de s'être déjà dédouané par d'autres juridictions, ne semble pas confortable, le vieux roué est bien décidé à batailler. Et d'abord contre les magistrats.

Carla fait interdire un concert de rock à la Pyramide du Louvre

1 milliard d'euros, ces frais que les assureurs facturent deux fois à leurs clients



Le Carnard encorné



Journal satirique paraissant le mercredi

Il s'est emballé dans l'affaire de la conductrice en burqa et de son mari islamiste Pas de doute, Hortefeu est un vrai polygaffe !

LE "POLYGAME" DE NANTES SE DÉFEND



Ciel, ma femme défend la polygamie !

DÉPUTÉS qu'Hortefeu lui a écrit pour lui demander d'étudier la possibilité d'une déchéance de la nationalité française dans les cas de polygamie, le ministre de l'Immigration Besson, après s'être montré prudent, estime que « les personnes qui ne respectent pas les valeurs de la République ne méritent pas de conserver la nationalité française ». Il est partisan d'une « adaptation législative » et déclare que « ce sera au Président et au Premier ministre de changer la loi » pour déchoir les coupables de polygamie.

Pendant qu'il y réfléchissait, « Le Carnard » leur soumit un cas de polygamie avérée et revendiquée haut et fort par voie de presse. Celui de quelqu'un qui ne se vole pas la face pour déclamer :

SE VOILER LA FARCE

LÀ « firme » a encore frappé ! On ne se méfie jamais assez de ses amis et, pour avoir oublié, le président de la République vient, une nouvelle fois d'être victime du mal de ses collaborateurs. Après son conseiller Charon qui croyait bien faire en transformant, à la demande de son employeur, les numéros en complet international, voici son ministre Hortefeu qui, voulant dévancer les désirs de son ami et maître de récupérer les électeurs du FN retournés au bercail, s'empêche et s'empêche avec lui dans une croquepotteuse affaire, de social, de polygamie et de nationalité.

Un amoncellement de gras de populisme, d'électorisme et de surréalisme. À Nantes, une femme française qui conduit avec une burqa sur la tête prend une contravention 22 euros et, hop, d'un seul coup le ministre de l'Intérieur surgit en accusant son mari de polygamie et d'escroquerie à l'aide sociale, puis demande au ministre de l'Immigration d'étudier sa déchéance de la nationalité française. On écrit pareille histoire dans un scénario, ce ne serait pas crédible une seconde, mais le mari est, lui aussi, d'une réalité qui défie la fiction.

QUESTIONS SUR LE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE BALLADUR



Panamá à Panama

BENVENIDO à Paris, Manuel Noriega Et merçi d'avance pour le spectacle judiciaire qui s'annonce. Après le rendre fort utile après des services de renseignement français. Tout comme il avait essayé de fermer les yeux sur le transit, par le canal de Panama, de convuls méditaires vers nos textes militaires de Munro, dans le Pacifique.

Sans parler de l'implantation sous ses palmiers de filiales de banques françaises, spécialisées dans les opérations financières discrètes, qui Noriega a gentiment favorisée. Peut-être les mêmes établissements avec ceux dans lesquels il avait ouvert quelques comptes bancaires bien garnis, avant d'acheter deux-trois pieds-à-terre dans les quartiers chics de Paris.

Rejuge ce vieux camarade pour blow-by-blow d'argent en France va être une vraie partie de plaisir...

L'AFFAIRE DU FONDAMENTALISTE NANTAIS



Le mur du con

FRANÇIS sur le fil par le nouveau patron de l'AFP, l'ancien Emmanuel Hoop qui se défend, dans le « Nouvel Obs » (224), d'être le candidat de l'Élysée.

« Dans le monde de l'information, la première valeur... c'est l'indépendance. Pourquoi j'annonce-je à ce qui fait la force de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais et dont la vocation est d'aller chercher l'information 24 heures sur 24 ».

O rage, o désempoi ! O Sarkozy ennemi !

T'as pas 100 Balamou ?

C'EST une histoire de sous-marins. Et de campagne électorale. Une histoire qui remonte à quinze ans, et qui revient aujourd'hui en boum-boum. On y retrouve des érics bien connus, au premier rang celles de Balladur, Premier ministre à l'époque, et de Sarkozy, son ministre du Budget. Et, j'ose le dire, c'est une histoire de gros sous.

France venait de promettre au Pakistan trois sous-marins nucléaires, pour la modique somme de 541 milliards.

Ce genre de marché, on le sait, se gage en gressant largement des taxes. En 1992, la Direction des constructions navales, avait fait en sorte qu'une officine spécialisée empoche 6,25 % du marché pour amadouer les décideurs pakistanais. Ça en fait quatre millions à distribuer. Mais voilà qu'en 1994, raconte « Libé » (126/4) documents à l'appui, le gouvernement Balladur se mêle de l'affaire, impose par une commission supralégitime de 4 à soit versée à deux intermédiaires amis de son ministre des Finances, en théorie pour corrompre mieux encore les décideurs pakistanais. Soit 216 millions de francs de dessous-de-table, dont la société Mercor Finance, les documents le prouvent, a touché au moins le quart avant que le sous-marin ne soit livré.

Cette histoire d'argent noir ne serait qu'un détail si elle n'était pas un exemple de ce que l'on peut faire avec un peu de sous-marinisme.

Le drame, ce mai 2002, à Karachi, un kamikaze fait exploser un bus rempli de salariés et d'ingénieurs qui travaillaient à la construction des fameux sous-marins. 14 morts, dont 11 Français. Depuis, la justice s'intéresse sérieusement à cet attentat terroriste et il lui a été demandé de faire un rapport sur les commissions, le quel aurait frôlé quelques centaines de millions.

Quant au gros... Au moment où les intermédiaires empochent les 54 millions de commissions, l'association qui finance la campagne électorale de Balladur empoche d'un coup un peu plus de 10 millions en liquide. Un document envoyé en février dernier à l'avocat des familles des salariés tués à Karachi, le prouve : c'est dans la forme de quatre sacs remplis en grande partie de billets de 500 F que

pour rien, le financement de ma campagne est tout ce qu'il y a de plus légal et valide par le Conseil constitutionnel, jamais je n'ai reçu une rétrocommission, dégage, manants ! Belle posture, mais qui laisse intacte la question : d'où diable viennent ces gros billets ? Ces fameux quatre sacs dilués attrapés par un document bancaire du Crédit du Nord ?

Certains petits billets avant ont été utilisés pour acheter des voix officielles indiennes, assurent que les esprits de mort que nous vendons allégrement à l'étranger (en 2010 s'annonce comme une excellente année) ne s'accrochent que de dessous-de-table tout à fait raisonnables... et profondément éthyliques. Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Jean-Luc Porquet

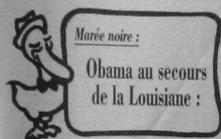
une campagne électorale, ça la fichera un peu mal... Kassonon-nous : Sa Saffiance Balladour ne se serait certainement pas lassée aller à pareille extrémité. Lui faire pareil procès est donc très indélicat. Et puis, tout ça, c'est de l'histoire ancienne, non ? Cette histoire de vente d'armes, de corruption orchestrée au plus haut niveau, d'intermédiaires puissants, de commissions de rétrocommissions ne pourrait plus avoir lieu aujourd'hui, puisque de très officieuses instances assurent que les esprits de mort que nous vendons allégrement à l'étranger (en 2010 s'annonce comme une excellente année) ne s'accrochent que de dessous-de-table tout à fait raisonnables... et profondément éthyliques. Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Jean-Luc Porquet

M 00708 - art. F. 1,20 €

Enfin une rapatriée fiscale : la compagnie du ministre du Budget

Des bétonneurs financent le journal de la dauphine de Delanoë



Le Canal enchaîné



60 ANNEE - N° 4671 - 5 mai 2010 - 1,20 €

Le Grenelle de l'environnement passé à la moulinette

Sarkozy renonce à sa carrière de Géant vert



LE PIRÉE DEVANT NOUS

MERCI les Grecs ! Oui, bien sûr, on peut cousturer que c'est d'abord à eux qu'il revient de remercier l'Europe et l'FMI de leur pays dans une heure monétaire économique et financière de quoi rester dans la zone euro. Et les font d'ailleurs, même si les négociations pour se décider à leur venir en aide ont un peu duré. Et surtout même si ce geste de 110 milliards en tout, dont 16,8 par nous, est conditionné pour eux à un impératif : plan d'austérité qui va à la tonneuse leurs salaires, leurs retraites et avantages sociaux, tout en les assommant de nouvelles taxes et d'une rafale de hausses d'impôts. Mais, s'il convient à nos dirigeants de leur dire merci, comme l'a fait DSK, le directeur général du FMI, « administrateur d'entreprise choisie à Athènes », ce n'est pas seulement pour leur courage à devoir supporter de nouveaux crâs à leur ceinture afin de pouvoir la serrer plus fort que jamais. C'est d'abord pour leur valeur d'exemple, ou plutôt de contre-exemple.

Non que notre beau et grand pays doive faire comme la Grèce, dont les gouvernements précédents ont en la matière montré au mauvais exemple des comptes, avec la même facilité de décaissement, favorisant la corruption, et pas une geste catastrophique.

LES COURBETTES DE SARKO ET BORLOO DEVANT HU JINTAO



La langue de bois est de plus en plus verte

RENVENTER la langue de bois, c'est tout un art : le maître écolo Borloo le maîtrise à la perfection. Voyez le Grenelle 2 avant même de faire ses premiers pas ce mardi 4, ce projet de loi est politiquement non seulement Sarkozy a déclaré que « les questions d'environnement, ça commence à bien faire », mais ce qui doit être le couronnement législatif du Grenelle à cet stade de son contenu. Même l'organe central de la propagande sarkozyste, que « le climat s'est refroidi pour le Grenelle 2 » depuis la piteuse aude régionale et l'écoloscepticisme montant à l'UMP, de la farnaise tax-carbone. Report à des jours meilleurs de l'éco-crise, poids lourds. Coup d'arrêt donné au développement des sciences. Pas vert pour les mousses, poids lourds de 44 tonnes. Abandon de l'épave de consommation multiples dérogations accordées aux afficheurs publicitaires. Sans parler de ce rapport de deux sénateurs UMP publié la semaine dernière, qui remet en cause l'engagement du Grenelle de diviser par deux l'usage des pesticides d'ici dix ans, nous promettant l'apocalypse agricole.

N'en jetez plus !

Mais, pour le fringant Borloo, tout va bien. De France Inter aux médias, il se répand partout pour expliquer que « sur l'écolage il n'y a aucun recul politique ». A l'en croire, l'écolage sarkozyste viable et le Grenelle en trompette et le Grenelle 2 annonce une vraie parution de plaisir. « Aucun gouvernement en Europe n'a engagé une métamorphose irréversible en si peu de temps ». Et d'alléguer une série de chiffres à la sauvette : « Sur 273 engagements du Grenelle, plus de

LA DETTE GRECOUE



On achève bien les chenaux

COMME toujours, ils font mieux que nous. La marée noire américaine s'annonce comme la plus meurtrière de toutes les marées noires. Un palet de pétrole en folie à 70 km des côtes de la Louisiane, 800 000 litres lâchés par jour, mais ça empire et les experts craignent un déchet vingt fois plus fort. Une nappe de 1 000 kilomètres, 400 espèces en danger (crevettes, huîtres, poissons, tortues, lamantins, pelicans bruns, etc.).

Et des solutions techniques à la Casoli B De Mille : des dizaines de kilomètres de barrières flottantes, les feu mis à la nappe, des robots sous-marins pour essayer de colmater la bèche, à peu près de 1 800 tonnes de fond, la pose d'un couvercle de béton de 70 tonnes, dans la construction de vannes prendre de six à huit jours, et dont on espère en croisant les doigts qu'il suffira à boucher le puits, mais le ministre de l'Intérieur a annoncé que content les faits pourraient prendre trois mois.

Et sans aller jusque-là, il ne serait pas étonnant que, dans les prochaines négociations sur la réforme des retraites, les parlementaires sociaux qui bataillent pour le symbole de l'âge légal à soixante ans s'entendent opposer l'exemple de la Grèce, où pour les femmes à 50 ans, à un coup de plume de la loi, sans même attendre que les hommes et que les déjà retraités se voient contraints de assiciler deux mois de pension... Weorh ne manquera pas d'établir des comparaisons, et jugeons que Sarkozy, pas mécontent que l'actualité se focalise sur les ennuis hellènes plutôt que sur les siens, s'en réservera lui aussi pour éviter d'être envoyé se faire voir chez les Grecs!

Erik Empeux

PLUS DE GRENELLE À MOUDRE



CELA devait être la pierre de touche de toutes les réformes, aussi marquante, aussi marquante, aussi marquante, que le « Toubou-nou-nou » des protestations de la zone euro, l'empreinte (carbonne) que Sarkozy comptait laisser dans l'histoire. Mieux, « l'acte fondateur d'un New Deal écologique en France, en Europe et dans le monde ». Rouvenelle et Obama n'avaient qu'à bien se tenir !

Mais pas plus qu'il n'a tenu le capitalisme ou la paix mondiale. Sarkozy ne restera comme le fondateur d'une nouvelle ère écologique. L'examen du projet de loi Grenelle 2, il a cessé de se rappeler en Vert, balance aux ordres la taxe carbone et la taxe poids lourds, et laisse le champ libre aux députés bleus horizons qui se hâtent de « revenir aux fondamentaux », la dernière numéro de « Douner du Canal » vous dit tout.

« Les profiteurs du business écolo », 84 p., 5,35 €.

DSK maître (de tous les malheurs) du monde

EN voilà un qui n'a pas lâché ce que le monde tourne rond. Plus c'est la crise et plus il est le plus influent de la planète, selon l'hebdomadaire « Time », à quatre places d'Obama soit-même. Le pauvre Sarkozy n'est pas même sur la liste. « La récession a entraîné du bon pour le directeur général du FMI, salué par la presse internationale pour « son flair et sa main sûre ».

Depuis que la crise a frappé, l'organisation mondiale internationale a reconnu de lui et son l'adage : qui allonge le pignon dicte sa loi. Les voix qui s'attribuent le mérite du sauvetage de la Grèce, sans que les 27 soient le dire. « J'ai convaincu les Européens qu'il fallait cet effort massif », a-t-il raconté le 3 mai dernier.

« Monde ». A lui, bascule DSK, qui parle la langue de Giscard, a surtout trouvé les mots pour convaincre l'Allemagne : « La situation s'est dédoublée quand j'ai persuadé les différents groupes parlementaires allemands que ce n'était pas seulement le sta-

BP : NOUVELLES DU FRONT...



« L'ITALIE SERAIT QUE LA MARÉE NOIRE ATTENDRE LE TRAVAIL DE 30 JOURNÉE... »

« Les profiteurs du business écolo », 84 p., 5,35 €.

Pakistan : sept magistrats sur la liste des commissions politiques

Comment Merkel et Trichet ont mangé leur chapeau

Strass-Kahn hésite pour 2012 : "Je serai candidat..."

Le Canard enchaîné

... à la rigueur !

Journal satirique paraissant le mercredi

Mondial : la liste de Domenech est incomplète 23 joueurs, 1 entraîneur, mais combien d'entraîneuses ?

LE FONDS D'URGENCE EUROPÉEN ET LES ECHANGES

AVEC 750 MILLIARDS D'EUROS ON DEVRAIT ÊTRE TROUSQUILLÉS JUSQU'AU 2012.

MESSIE POUR TOUT

UNE seule Grèce suffit pour que notre président dans les chœurs devienne le Messie : « En Grèce, on m'appelle 'le sauveur', ça me change de ce qu'on dit en France », se tarque, tout fier, l'émir, en contemplant le (léger) Iréremusement de sa cour de popularité qui avait amené les tréfonds presque aussi abyssaux que la dette hellène.

La crise grecque est le marathon européen qui s'est assuré pour tenter de la juguler afin d'éviter la contagion et de sauver l'euro ont reconnu qu'ensemble, les dirigeants européens ont tout ça d'espérer. La même continuation de l'effort, mais ce n'est pas tout. Seul en 2008 lors de la crise financière mondiale. Sauver l'Europe quand on a déjà sauvé le monde. C'est quand même de la routine pour un sauveur professionnel qui a ressorti à l'extérieur les mêmes armes et la même tactique pour tenter de reprendre la main sur la routine politique internationale.

En 2008, il déclarait la guerre aux traders. En 2010, il harcelait la spéculation et les agences de notation. Il a répété qu'Obama

QUESTION DE CHOIX...

LES MARCHÉS ET LES CONTRIBUABLES RESSENT INQUIETS.

ON VA RASSURER LES MARCHÉS.

Le mot qui fâche

SURTOUT ne me parler pas de rigueur. La rigueur, vous diriez, en voilà un truc dégoûtant. Le Premier ministre Fillon a bien choisi son mot pour ne pas parler de rigueur : c'est le mot, anniversaire des 3 ans de Sarkoland, qu'il a annoncé le gel immédiat des dépenses de l'Etat (financement et, pour faire passer la pilule, le rabaillage de quelques niches fiscales). Et bien sûr, il n'a pas renoncé à l'affaire tout ce qui fait peur. Il a même précisé qu'il était « très loin d'un plan de rigueur ».

Ma la presse a reçu le message : « La rigueur, enfant ! », a rétorqué l'édition de Figaro (17), organe central du sarkozysme. Et tous les médias d'annoncer en chœur trois ans de rigueur. Et l'opposition de dénoncer ce plan de rigueur « qui n'est pas dire son mot ».

Contre-offensive immédiate des rigoureux gaulois LUMP de la presse :

PLAN DE SAUVETAGE : TOUT S'ACCELERE

ON LE TRÈS BIEN AGRÉ À BRISER CETTE SAUVETAGE, QUELLE SERA EN CONDITIONS DE LUTTE À L'ÉTRANGER. SAUVETAGE RECHERCHÉ !

Tumeur de rire

REMBLEZ, cellules malignes, mélanomes et autres carcinomes. Le Nord (Observateur) a découvert « Le vrai régime anticancer ! » dans un livre du même nom signé par le Pr David Khayat (éd. Odile Jacob), touché par deux des stars du showbiz et de la politique.

Les patients, pagons, les consommateurs, sont prêts à se nettoyer au savon « tous les jours et égoutter avant de les avaler. Y compris fraises, tomates et poivrons ! Et ceci doit être consommé en fonction de la couleur de leur peau (vert) et du diamètre de leur gorge (violet) au diner le lait au perlé de sa vie ».

Autre consigne : vider de son

MAIS, puisque le mot effarouché, pourquoi ne pas le contourner grâce à d'autres expressions métaphoriques ? On pourrait ainsi évoquer le plan de sauvetage de nature généralisée. La grande tour de priantemps. Le retour de la délinquance. L'annulation sans anesthésie. Le tour de vis durable. La Grande Saignée qui devient mar-cher. Le coup de trique mais c'est pour son bien.

Bref, il va falloir expliquer aux Français que, si le plan de sauvetage européen n'est pas un « euphorisme », c'est qu'il n'est aucunement raisonnable, vu qu'il va bientôt aller dans leurs dépenses de prof par au moins : on peut mieux faire), de santé, de retraites, etc. Il suffirait donc de mettre quelques agences de com' sur le coup. Après tout, ça fait trois ans que le marché, va

MAIS, puisque le mot effarouché, pourquoi ne pas le contourner grâce à d'autres expressions métaphoriques ? On pourrait ainsi évoquer le plan de sauvetage de nature généralisée. La grande tour de priantemps. Le retour de la délinquance. L'annulation sans anesthésie. Le tour de vis durable. La Grande Saignée qui devient mar-cher. Le coup de trique mais c'est pour son bien.

Bref, il va falloir expliquer aux Français que, si le plan de sauvetage européen n'est pas un « euphorisme », c'est qu'il n'est aucunement raisonnable, vu qu'il va bientôt aller dans leurs dépenses de prof par au moins : on peut mieux faire), de santé, de retraites, etc. Il suffirait donc de mettre quelques agences de com' sur le coup. Après tout, ça fait trois ans que le marché, va

Domenech à cash-cash

L'heure où « Le Canard » sortait des nouvelles, l'évidentement n'avait pas encore eu lieu, mais il s'annonçait déjà considérable. Avec Raymond Domenech, on est rarement déçu.

Comment pouvait-il en être autrement ? Développer la liste de joueurs sélectionnés pour la coupe du monde de foot en 2014, c'est un peu comme de faire pour la coupe de la Ligue de football.

Erk Empetz

Tumeur de rire

REMBLEZ, cellules malignes, mélanomes et autres carcinomes. Le Nord (Observateur) a découvert « Le vrai régime anticancer ! » dans un livre du même nom signé par le Pr David Khayat (éd. Odile Jacob), touché par deux des stars du showbiz et de la politique.

Les patients, pagons, les consommateurs, sont prêts à se nettoyer au savon « tous les jours et égoutter avant de les avaler. Y compris fraises, tomates et poivrons ! Et ceci doit être consommé en fonction de la couleur de leur peau (vert) et du diamètre de leur gorge (violet) au diner le lait au perlé de sa vie ».

Autre consigne : vider de son

Annexe 19: Une du CE 12/5/2010

MAIS, puisque le mot effarouché, pourquoi ne pas le contourner grâce à d'autres expressions métaphoriques ? On pourrait ainsi évoquer le plan de sauvetage de nature généralisée. La grande tour de priantemps. Le retour de la délinquance. L'annulation sans anesthésie. Le tour de vis durable. La Grande Saignée qui devient mar-cher. Le coup de trique mais c'est pour son bien.

Bref, il va falloir expliquer aux Français que, si le plan de sauvetage européen n'est pas un « euphorisme », c'est qu'il n'est aucunement raisonnable, vu qu'il va bientôt aller dans leurs dépenses de prof par au moins : on peut mieux faire), de santé, de retraites, etc. Il suffirait donc de mettre quelques agences de com' sur le coup. Après tout, ça fait trois ans que le marché, va

Les deux appartements de fonction du ministre Estrosi

EDF : la hausse déjà programmée des factures



Le Canard enchaîné



100 ANNEE - N° 4673 - 19 mai 2010 - 1,30 €

Les retraites vont coûter cher à tout le monde : Quel gouvernement de hauts fonctionnaires !



La rigueur est-elle bien orthodoxe ?

C'EST non sans mal que le FMI et la Commission européenne ont pu imposer à la Grèce une baisse de son budget militaire, le plus élevé d'Europe, comme l'a souligné Daniel Cohn-Bendit. L'armée grecque a dû ainsi consentir une coupe de 500 millions d'euros dans ses programmes d'équipement.

En revanche, la mise en cause par le ministre Cohn-Bendit du financement du clergé orthodoxe est passée plus inaperçue. « Environ 300 millions d'euros du budget grec va à l'Eglise orthodoxe... » En effet, comme dans la France d'avant 1905, c'est l'Etat qui paie les prêtres, considérés comme des fonctionnaires. Interrogé par « Le Canard », Cohn-Bendit précise que « l'Eglise orthodoxe grecque reste un des plus gros propriétaires fonciers du pays ». Or, elle a longtemps joué d'un statut fiscal dérogatoire, son taux d'imposition venant tout juste d'être pénalisé par le plan d'austerité.

Il faut dire que la Constitution de 1975 qui régit la République grecque depuis le renversement des colonels est rédigée « au nom de la Trinité sainte, consubstantielle et indivisible ». Elle évoque des « articles 3 » « l'Eglise orthodoxe de Grèce, reconnaisant comme chef notre Seigneur Jésus-Christ ». Il affirme même que « le texte des Saintes Ecritures est inaltérable ». Heureusement qu'il n'y a pas de « articles 3 » dans le budget de l'Eglise !

Si la Grèce admettrait vraiment dans ses dépenses de salaires et de goupillon, elle évincerait peut-être d'étranger (transférant ses millions de citoyens, qu'ils soient fonctionnaires ou modestes salariés).

D. F.

EN FLAGRANT DÉNI

AL VAKILI RAD, l'Iranien assassin de l'ancien Premier ministre du Shah, est libéré à l'issue de la partie incompressible de sa peine, juste deux jours après le retour en France de Clotilde Reix, retenue en Iran. Mais il n'y a pas plus de lien de cause à effet qu'il n'y a eu de marchandage entre Paris et Téhéran. C'est juste un pur hasard de calendrier, permis juste par le ministre des Affaires étrangères, la main sur le cœur. Il n'y a eu aucune négociation et aucune contrepartie. Il s'agit d'un scandaleux détournement de la loi.

La veille, le ministre du Budget, dans son document d'orientation sur la réforme des retraites, écrit noir sur blanc qu'il envisage une « contribution sur les hauts revenus et les revenus du capital » et qu'elle ne « donnera pas droit à restitution au titre du bouclier fiscal ». Mais tous ceux qui s'aventurent à penser que le sacro-saint bouclier fiscal, emblème de la Sarkozy, veut de se prendre une claque dans le blason n'ont encore rien compris. Le bouclier n'est pas lézardé, s'empare l'irrépressible porte-parole de l'UMP, Frédéric Lévêque, il est renforcé !

Quelques jours plus tôt, le Premier ministre annonçait le gel immédiat pour trois ans des dépenses de l'Etat et laissait subodorer dans la foulée qu'il allait falloir renouer avec le « tout les Français seront concernés ». Dans le même temps, nos partenaires européens évoquaient ou adoptaient tous des plans de rigueur, mais pas de ça dans notre beau pays. Nous sommes si gâtés par « une politique de rigueur », martèle Fillon, tandis que les chantages de l'UMP répètent en chœur, à l'exception des casse-pieds Juppé et Copé, que ces mesures ne rassemblent vraiment, mais alors vraiment en rien à tout ce qui pourrait s'apparenter à de la rigueur ou de l'austérité !

Trois cas cliniques de ce que la psychiatrie appelle le déni. Ce refus pathologique et absolu de reconnaître une réalité dont la perception est dérangeante. Et c'est très exactement la merveilleuse façon de communiquer, c'est-à-dire d'être, d'un certain type de dirigeants.

Jusqu'à-là, il s'agissait, par un activisme forcené, voire en affirmant tout et son contraire, de couvrir plus vite que les ombelles. Maintenant qu'ils l'ont rattrapé, dès qu'une des résistances est susceptible de faire du tort au Président, la communication s'auto-corrige et de cesse de la nier. Et elle l'évidence. Au moment où, partout ailleurs en Europe et dans le monde, la crise fait parler le langage du réalisme, Sarkozy, lui, passe de la médecine Coustau au langage déni. S'il est battu en 2012, ses communications pourront toujours lui répéter qu'il a gagné.

Erik Empez

Contreparties d'en rire

DES contreparties ? « Au cas », foi de Kouchner, si heureux de jouer les unités au côté de Clotilde Reix dans la cour de l'Élysée ! Des concurrences ? Ah qui non ! Le hasard ? Même pas ! Il n'y a aucun lien d'aucune sorte entre le retour à Paris de la jeune cheikheuse et la libération, deux jours après, d'Al Vakkil Rad, incarcéré en France pour l'assassinat de l'ancien Premier ministre iranien Châpouh Bakhtiar. Le tribunal d'appel des peines devait examiner, le 18 mai, sa demande de libération conditionnelle, une formalité avant son embarquement sur un vol d'Iran Air. L'acte d'expulsion a été signé la veille par Brice Hortefeux, toujours prompt dès qu'il s'agit de mettre dehors. Jamais condamné n'a été libéré aussi vite après une période de détention de dix-huit mois. D'ordinaire, d'Action directe à Abkhallab, ils doivent attendre plusieurs années et non pas quelques mois. Interrogé par « Le Canard », la Chancellerie a beau faire les fonds de tiroir, elle n'a aucun exemple à fournir.

Sans doute Al doit-il cette liberté à sa grande humanité, lui qui avait tué au couteau de cuisine ce redoutable ennemi des mollahs, de 82 ans.

En prison, il s'est montré exemplaire, selon le Figaro, qui a de bonnes sources. Il a travaillé à la collection des souvenirs et des chaussures de surveillance et pris des cours de français pour être guide touristique à Téhéran. « Il avait surtout, aux yeux des services de renseignement, pris conscience de ses actes », écrit le quotidien. On comprend que les juges sont foudroyés.

Car il faut être bien ignorant des usages pour imaginer que la justice ait pu céder à d'amicables propositions. Le président Ahmadinejad avait à peine déclaré, le 18 décembre, que la solution de l'affaire Reix dépendait de



La noix d'honneur

ACRODORCHEE aux rêves (nombreux) d'Alan Milon, qui dans une contribution remarquable sur l'éventuelle participation des plus riches à l'effort national sur les retraites (« Le Parisien », 17/5), a dressé ce constat gênant.

« Il vaut mieux des ruines que combient la moitié du trou plutôt qu'un trou qui double. »

Mais, dans les deux cas, j'entre un peu à plat.

A l'asile, les marchés !

On le sait, que ce sont les marchés qui menent aujourd'hui le monde. Mais depuis un mois, depuis que la Grèce a montré des signes de faiblesse, ces marchés ont révélé leur véritable état mental : ils sont complètement cyclothymiques !

Au début, tout va bien (« Le Figaro », 13/4) :

Les marchés rassurés par le plan d'aide à la Grèce

Merkel pose ses conditions, les marchés s'inquiètent

Trois vite, ça se complique (« Le Figaro », 27/4) :

Et il suffit que deux agences de notation dégradent les dettes grecques et portugaises pour que le mot soit lâché (« Le Figaro », 30/4) - Grèce, Portugal : panique sur le sone euro -

L'aide à la Grèce revue à la hausse, les marchés rebondissent

Mais l'Europe annonce un plan de sauvetage historique de 110 milliards, et hop ! (« Le Figaro », 30/4) :

L'aide à la Grèce revue à la hausse, les marchés rebondissent

Après la Grèce, l'Espagne fait plonger les marchés

La Grèce est désormais sous haute surveillance : ses sauveurs lui imposent une cure d'austérité. Mais, après le remontrance, ça ne suffit pas. (« Le Figaro », 4/5) - Les marchés restent sceptiques devant l'ampleur du sacrifice demandé à Athènes -

Et la panique gagne à la vitesse d'un feu de brousse (« Les Echos », 8/5) :

L'Europe perd la boussole, les marchés s'affolent

Trois morts en Grèce lors d'une manif contre le plan d'austérité, et voilà un nouvel accès de folie (« Libé », 6/5) :

Toutes les Bourses décrochent ! Délire total ! (« Le Parisien », 8/5) :

Panique en Europe

« Quand bien même on le voudrait on ne le pourrait pas », car la justice est indépendante en France. Eh oui, monsieur Mahmond !

Accusé contrepartie, donc. Ce n'est vraiment pas le genre de la France de libérer des terroristes. Ni dans sa tradition. Si Pasqua a élargi les assassins iraniens de l'opposant Kazim Radjavi en 1993, si Mitterrand a gracié Amin Naccache en 1990, premier à tenter d'assassiner Châpouh Bakhtiar, c'était par bout d'âme. Face à la diplomatie trahissante de la presse d'otage, la France ne se couche pas, elle s'allonge. Clotilde Reix a été libérée contre une simple amende de 200 000 euros. Un beau succès pour la diplomatie française et pour Sarkozy, qui espère que sa popularité va grimper, en contrepartie.

J.-M. Th.

PLAN HISTORIQUE. MARCHÉS EUPHORIQUES

Mais les marchés sont d'authentiques paranos : s'ils obtiennent la rigueur qu'ils réclament, elle les inquiète (« Le Monde », 12/5) - L'entrée dans la rigueur risque de compromettre la sortie de crise -

Maman j'ai peur ! ça recommence ! (« Le Monde », 16/5) :

La chute de l'euro perturbe toujours les marchés

La crise de la dette et les doutes sur l'avenir de l'euro affolent les marchés

Et mardi 18, à l'heure où nous bouclons, nos amis les marchés ont toujours l'entonnneur sur la tête (« Le Parisien », 18/5) :

La chute de l'euro perturbe toujours les marchés

Bref, dès que ça va bien c'est encore pire, et plus ça va mieux plus ça va mal.

Document : l'émission de télé Estrosi ne sait qui se prépare à l'Élysée

Le Canard Enchaîné
Journal satirique paraissant le mercredi

Sarkozy prépare une nouveauté pour le défilé du 14-Juillet : la retraite à l'ambeaux !

EN CAS DE VICTOIRE, "LE PS RÉTABLI RAIT LA RETRAITE À 60 ANS EN 2012"

IL EST PARTI. Dans les affaires, il cherche à faire son trou sur la Toile. Avec son fidèle Laurent, il voudrait monter un club, pas sur le PSG. Mais il vise aussi le PRG, son ancien parti radical de gauche. Il a repris sa carte « dans un but purement militant et sans référence de fonction ministre, député ». D'autres ont dit de l'ambition pour lui.

Comme Sarkozy qui confiait récemment à un ministre qu'il aimerait bien que Tapie entre-écroulât en piste pour la prochaine présidentielle. S'il fouait le bordel à gauche, ça rendrait bien service à l'Élysée. C'est sans doute pourquoi Jean-Michel Baylet, l'actuel président du PRG, a accueilli « très chaleureusement son retour ». Ce même Baylet à qui Sarkozy a fait montrer à plusieurs reprises un poste de ministre et à qui il répète qu'il ferait un très bon président du Sénat.

Sarkozy tout bon qui a toujours joué la conciliation entre Tapie et le Crédit Lyonnais. Ça a coûté cher au contribuable, et Sarkozy espère que lui, au moins, sera remboursé de son investissement. A défaut de faire gagner du pouvoir d'achat aux Français, Naudard peut au minimum aider Sarkozy à gagner des voix.

LA GUERRE DE SOIXANTE ANS

A DÉFAUT d'avoir le ministre de la transparence, le débat sur la réforme des retraites a au moins celui d'une certaine clarté. Pas celle de la communication, qui, sur le sujet, est aussi divergente que brouillonne, mais sur la réalité d'une remise en cause toujours censée en discuter avec les partenaires sociaux.

Les décisions ne seront officiellement prises qu'à la fin du mois, mais celle d'un report progressif de l'âge légal est déjà, du côté de la majorité, consensuelle comme acquiesce. Sa signature a été faite, et un mot qui ne fait pas partie de la langue de bois doit se chauffer l'escalier de notre beau pays. Mais son président, fortement encouragé en ce sens par Pierre, ne connaît pas d'autres plans d'assouplissement de nos vœux, qui remette(r) eux aussi l'âge de départ à la retraite, pour en faire autre.

Le gouvernement veut augmenter la durée passée en travail dans une vie à l'extérieur, et demande instamment à ses troupes de ne pas trop en faire sur cet âge qui fâche, lui se sont lâchés. Le ministre de l'Industrie, Estrosi, plutôt que de recompter ses trois millions, a parié d'une « augmentation de l'âge de la retraite, qui devrait dépasser les 60 ans ». Et Bertrand, le ministre de l'Énergie, a en revanche tout ce qu'il faut pour convaincre, de démentir que l'Élysée ait déjà tout arrêté alors que la concertation est censée se poursuivre. Ces confirma-

LE FINANCEMENT DES RETRAITES

A L'ÉLYSÉE, Tapie revient à l'OM est redevenu champion de France, il retrouverait bien le ballon et ses ronds. Selon « Le Parisien », il a des vues sur le PFC (Paris Football Club), pas sur le PSG. Mais il vise aussi le PRG, son ancien parti radical de gauche. Il a repris sa carte « dans un but purement militant et sans référence de fonction ministre, député ». D'autres ont dit de l'ambition pour lui.

Comme Sarkozy qui confiait récemment à un ministre qu'il aimerait bien que Tapie entre-écroulât en piste pour la prochaine présidentielle. S'il fouait le bordel à gauche, ça rendrait bien service à l'Élysée. C'est sans doute pourquoi Jean-Michel Baylet, l'actuel président du PRG, a accueilli « très chaleureusement son retour ». Ce même Baylet à qui Sarkozy a fait montrer à plusieurs reprises un poste de ministre et à qui il répète qu'il ferait un très bon président du Sénat.

Sarkozy tout bon qui a toujours joué la conciliation entre Tapie et le Crédit Lyonnais. Ça a coûté cher au contribuable, et Sarkozy espère que lui, au moins, sera remboursé de son investissement. A défaut de faire gagner du pouvoir d'achat aux Français, Naudard peut au minimum aider Sarkozy à gagner des voix.

Spécule et chemise

B EL EFFORT de « Figaro Magazine » (21/5), qui consacre sa une aux spéculateurs avec photo d'un arrogant beau gosse à cigarette et boutons de manchettes posant devant un tableau électrique bourré de chiffres. Titre en grosses caractères : « Les spéculateurs ». Surtout : « Ils n'ont pas renoncé à couler l'Euro... ». Surtout : « Qui sont-ils ? Comment agissent-ils ? Et s'ils étaient utiles ? ».

Qu'elle est belle, habilement glissée, cette dernière question ! En pages intérieures, l'Élysée sarkozyste insiste : « Et s'ils n'avaient, finalement, pas tout fait tort ? » Puis en rajoute une

LA RÉDUCTION DES DÉPENS

TAI L'IMPRESSIO D'ÊTRE À MERSEL.

SAUT QUE VOUS N'ÊTES PAS PRÊTS À DÉPENSER DU PAI ET À DÉPENSER.

On ne sait encore si les 60 ans passeront à 61, 62, 63 ou plus, mais on l'a vu, certains salariés concernés arrivent à la campagne, d'autres ne les ont pas attendus pour partir en campagne avec leurs retraites !

On ne sait encore si les 60 ans passeront à 61, 62, 63 ou plus, mais on l'a vu, certains salariés concernés arrivent à la campagne, d'autres ne les ont pas attendus pour partir en campagne avec leurs retraites !

Tapie repreneur de Sarkozy

A L'ÉLYSÉE, Tapie revient à l'OM est redevenu champion de France, il retrouverait bien le ballon et ses ronds. Selon « Le Parisien », il a des vues sur le PFC (Paris Football Club), pas sur le PSG. Mais il vise aussi le PRG, son ancien parti radical de gauche. Il a repris sa carte « dans un but purement militant et sans référence de fonction ministre, député ». D'autres ont dit de l'ambition pour lui.

Comme Sarkozy qui confiait récemment à un ministre qu'il aimerait bien que Tapie entre-écroulât en piste pour la prochaine présidentielle. S'il fouait le bordel à gauche, ça rendrait bien service à l'Élysée. C'est sans doute pourquoi Jean-Michel Baylet, l'actuel président du PRG, a accueilli « très chaleureusement son retour ». Ce même Baylet à qui Sarkozy a fait montrer à plusieurs reprises un poste de ministre et à qui il répète qu'il ferait un très bon président du Sénat.

Sarkozy tout bon qui a toujours joué la conciliation entre Tapie et le Crédit Lyonnais. Ça a coûté cher au contribuable, et Sarkozy espère que lui, au moins, sera remboursé de son investissement. A défaut de faire gagner du pouvoir d'achat aux Français, Naudard peut au minimum aider Sarkozy à gagner des voix.

ETA aurait perdu la tête ?

J EUUDI 20 MAI à 8 heures du matin, Mikol Karrena Sarobe, « chef militaire d'ETA », était arrêté à Bayonne, et son « bras droit » avec lui, accusé d'avoir participé au meurtre d'un policier français, le 15 mars dernier à Dumarthe-lès-Lys.

Pour immortaliser cette interpellation historique, rien de tel qu'un bon coup de projecteur. C'est ainsi, selon « Le Journal du Pays basque » (21/5), que la télévision espagnole et quelques journaux venus avec leurs Thermos faisaient le guet dès 4 heures du matin devant la scène des états présumés, attendant tranquillement l'intervention de la police française et de la garde civile.

« Décapitée ! » C'est l'image choc choisie par bon nombre de gazettes pour élargir une nouvelle fois la fin d'ETA, après cinquante et un ans d'existence, tandis que « L'Espresso » qui suit le poids des mots... lui a préféré le terme plus « lyrique » d'« étêtée ».

Sauf que voilà. Il y a moins de deux mois, le 24 février 2010, les policiers avaient

Les Rafale, c'est trop de la bombe !

C EST BIEN SIMPLE : les pays occidentaux veulent empêcher l'Iran de très courts bombardiers de l'Élysée.

Loquel, ce 18 mai, félicite vivement Lula, le président du Brésil. C'est un « pas positif ». La France exprime sa reconnaissance « pleine soutien au président Lula pour les efforts qu'il a accomplis ».

Pourquoi faire ainsi les yeux doux à Lula ? Pourquoi tant d'amour soudain pour le Brésil ? Parce que c'est le premier pays au monde qui va, qui devrait, immanquablement, annoncer qu'il s'apprête à, qui se prépare à, qui ne peut que, bref, à qui on devrait essayer à fourguer

Le mur du çon

F RANCH par le fine gât chetto Flama Yado, sous le nomme des Sports, le conseil municipal municipal abattu à Villiers-sur-Marne (Paris) (21/5).

« Il y a des policiers municipaux qui ne sont pas armés, et les gones qui n'ont pas les armes ». Quel gosse que c'est, un policier municipal sans arme ? C'est un bon sens, d'ailleurs.

Et avec ça, c'est une belle surprise sur patte.

Le mur du çon

F RANCH par le fine gât chetto Flama Yado, sous le nomme des Sports, le conseil municipal municipal abattu à Villiers-sur-Marne (Paris) (21/5).

« Il y a des policiers municipaux qui ne sont pas armés, et les gones qui n'ont pas les armes ». Quel gosse que c'est, un policier municipal sans arme ? C'est un bon sens, d'ailleurs.

Et avec ça, c'est une belle surprise sur patte.

Silenzio dans les rangs

I L'ÉLYSÉE, Tapie revient à l'OM est redevenu champion de France, il retrouverait bien le ballon et ses ronds. Selon « Le Parisien », il a des vues sur le PFC (Paris Football Club), pas sur le PSG. Mais il vise aussi le PRG, son ancien parti radical de gauche. Il a repris sa carte « dans un but purement militant et sans référence de fonction ministre, député ». D'autres ont dit de l'ambition pour lui.

Comme Sarkozy qui confiait récemment à un ministre qu'il aimerait bien que Tapie entre-écroulât en piste pour la prochaine présidentielle. S'il fouait le bordel à gauche, ça rendrait bien service à l'Élysée. C'est sans doute pourquoi Jean-Michel Baylet, l'actuel président du PRG, a accueilli « très chaleureusement son retour ». Ce même Baylet à qui Sarkozy a fait montrer à plusieurs reprises un poste de ministre et à qui il répète qu'il ferait un très bon président du Sénat.

Sarkozy tout bon qui a toujours joué la conciliation entre Tapie et le Crédit Lyonnais. Ça a coûté cher au contribuable, et Sarkozy espère que lui, au moins, sera remboursé de son investissement. A défaut de faire gagner du pouvoir d'achat aux Français, Naudard peut au minimum aider Sarkozy à gagner des voix.

CHEFTEINE MARTINE, DE LA PATROUILLE "CARE"

QUI VEUT AIDER DES SCANDALISÉS PRÉVUS DE COMPLÈTES MANIÈRES ?

Lyon : le musée imaginaire qui a déjà coûté 6 millions

Le coup de chaud d'Israël contre les six rafiot

La France organisera l'Euro 2016 de foot
Le conseil de Zidane: "Attention..."

Le Canal enchaîné

... au coup de dette !

15^e ANNÉE - N° 4678 - 2 juin 2010 - 1,20 €

Assaut meurtrier contre les bateaux pour Gaza mais l'armée de Netanyahu, seul le canon raisonnable

SÉGOLENE REVIENT DANS LE CIRCUIT

EN QUANTUM SORTI, TU ES PRÊTE À TE RETIENIR, POURQUOI TU LAISSE TE PRÉSENTER... (L'Y a de ça.)

TSAHAL AFFAIRE

L'ENQUÊTE « rapide et impartiale » sur le raid israélien contre la flottille de la paix « pro-palestinienne » qui s'est soldé par le bilan de 9 morts et 52 blessés n'est encore qu'un vœu du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi d'une bonne partie de la presse israélienne. Si elle s'ouvre, cette enquête dira peut-être s'il s'agit d'un acte de « piraterie », d'une bavure inévitable ou d'une sanglante erreur d'appréciation. Mais elle aura plus de mal à trouver à Netanyahu et à ses fidèles des circonstances atténuantes. Et si tant est qu'il en existe, ce n'est certainement pas pour ses terroristes (l'opération du Premier ministre israélien est qualifiée de « nettoyage » par certains parmi les « pacifistes » palestiniens qui étaient à bord du « Mavi Marmara » ont répondu, armés de tournevis, de clés à molette, de couteaux de cuisine et de manches de pioche, et ont comme l'affirme le Premier ministre israélien, « délibérément attaqué les soldats », leur revendication relevant de la protestation, pas d'un acte de guerre.

NETANYAHOU EST RETRENT D'URGENCE

CE N'EST PAS LA D'ESPÉRANCE QUE SE VOUS RETIENIR, C'EST L'INÉVITABLE!

Allah santé des cathos

De nombreux candidats au bac 2010 vont devoir plancher sous le signe de la croix ou sous une image de la Vierge. Les écoles privées catholiques ont été requiescrites pour servir de centres d'examen refuges, en effet, à l'instar des symboles religieux affichés dans les salles de classe. La direction diocésaine de l'enseignement catholique de Paris a même demandé, dans un communiqué de presse daté du 21 mai, « la volonté de certains laïques » de faire la chasse aux croix.

Le mur du gon

FRENCHIS à toute blinde par le vasionnaire Bernard Kouchner. Le 16 avril dernier, lors d'un séminaire des pays du bassin occidental de la Méditerranée, réunis à Tunis, il fallut, dans son point presse, de son optimisme pour le Troïca-Orient.

Le gouvernement britannique sacrifie son "intégrité"

SAMEDI dernier, le secrétaire au Trésor, David Laws, présentait sa démission à David Cameron, Premier ministre britannique. Rattrapé par le scandale des notes de frais, il avait échoué la classe politique britannique. Il y a un an, le politicien libéral-démocrate a avoué s'être fait rembourser 4000 livres par le contribuable pour payer un loyer à son propriétaire et petit ami.

BAISSE DE L'EURO...

QU'UN ENCHÈRE POUVRA VENDRE DES RAFALES

M. A. gâché l'Euro est... (L'EURO est gâché... suite Chouchou... il ne part pas de monnaie unique mais de la Coupe d'Europe de foot, que la France organisera en 2016... C'est grâce à mon coup de main déterminant... Je suis le Thierry Henry de la politique... impossible de le calmer... il prétend qu'il est obligé de se représenter en 2012, sinon les Bleus risquent de perdre... Dans ces conditions, je demande qu'on remplace mon conseiller Charon par un vrai coach qui m'expliquera la règle du tennis et cette fameuse disposition des joueurs en 4-3-3, qui m'a mené à moi, par là, avec une position amoureuse... Ce conseiller pourrait être l'excellent et docte Michel Druc-

L'OPÉRATION ISRAËLIENNE

LE PAYS DU MOUS D'UN PAIS DE HAUT VOIE FAIRE D'OPÉRATION CA!

Luc Châtel : PETIT PROBLÈME DE POLITIQUE CHIFFRÉE

SI ON SUPPRIME UN INSTANT SUR DEUX LE PAYSANT, DANS COMBIEN D'ANNÉES LAURÉNTON SUFFIRAIT-IL TOUS LES INSTANTS?

00708 403-F 1,20 €

DOCUMENT

Le prix payé par Sarkozy pour canner Christine Boudreau

Le ministre Christian Blanc persécuté par le fisc



Le Canal relayé



Journal satirique paraissant le mercredi

Le Mondial en Afrique du Sud est la France dernière son éclipse: "Avez les boeufs!"



Un bougnat des bougnoules?

Il est bien loin le temps où un simple ministre d'ambassade obligeait un ministre d'économie. Votre venue à l'époque heureuse de la présélection d'insouciance Boudreau...

PARCE que ce ne sont pas les contributeurs qui en font les frais, les logements de fonction des footballeurs tricolores en Afrique du Sud choquent sans doute moins le commun des mortels que ceux des ministres à Paris. Mais les habitants du faire économique et sociale de la sous-ministre des Sports Rama Yade, qui, avant de se rendre en Afrique du Sud, s'est ému de tarifs moères (888 euros) de leurs suspentes cinq étoiles de Fontainebleau au lieu de l'ancien hôtelier. Le tarif le plus élevé des vacances présidentielles...

Et si tel est le cas, une dizaine d'années plus tard, les indicateurs de développement ont déjà au plus bas...

Le problème est que l'optimisme n'est qu'une fausse joie. À un croquis de sondage, pare-antre que ceux de sondages d'opinion présidentielle, seuls 2% des interrogés s'attendent à imaginer la France victorieuse en finale. Difficile d'espérer passer les séries éliminatoires de l'ère...

Le coup, la tâche de la cour d'appel va devenir délicate. Les juges devront choisir entre deux solutions: passer pour des braves en condamnant le ministre, ou pour des imbéciles en avalant le coup des Avergants. Quel métier... L.-M. R.

Je réviserai donc mon nombre de travail d'équipe, je joue tous les jours en 1-1-1. Lui en défiance, au milieu et en attaque, et les autres sur le banc de touche. Sarkozy aussi. Je réviserai donc mon nombre de travail d'équipe, je joue tous les jours en 1-1-1. Lui en défiance, au milieu et en attaque, et les autres sur le banc de touche. Sarkozy aussi.

MONDIAL: OUEUX CHANTAGE. S'VOUS NE GRAPPEZ PAS LA TERRE, DÉBÊTEZ-VOUS.

CARLA BLUES. CORRIDO. - Après le Mondial, ce sera le Tour de France!

5% DES FRANÇAIS VEULENT ARMER LES POLICIERS MUNICIPAUX. PRENEZ UN TICKET À L'HORAIRE DE VOUS TIREZ!

NOUVEAU 1.20 €

Annexe 23: Une du CE 9/6/2010

Le ministre qui s'est bétonné... L'Etat a payé 12 000 euros de permis de construire l'égalité de cigares à Christian Blanc

Le Canada enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Sarkozy a tranché les futurs retraités... et renchérit le coût de vieux!

CHACUN SA VUVUZELA... Ma Coupe est pleine

PRISE DE TESTS... Mais, en attendant, lui qui tabillait sur le Mondial pour la faire passer en douceur...

SARKOZY HÉSITE SUR L'ÂGE DE LA RETRAITE... « Nous sommes obligés d'arrêter la vente de nos médicaments modernes en Grèce »...

Ma Coupe est pleine... les attaquants qui marquent contre leur camp... Samedi 12 juin... Dimanche 13 juin...

PRISE DE TESTS... Mais, en attendant, lui qui tabillait sur le Mondial pour la faire passer en douceur... Ce journal existe depuis 1944...

SARKOZY HÉSITE SUR L'ÂGE DE LA RETRAITE... « Echos » et pourtant, eux-ci le savent... « Le Monde »...

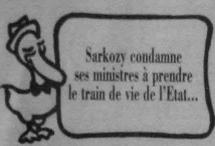
La noix d'honneur... « PRASEE la coupe de coupe de coupe... »

SARKOZY MENACE FOTTORINO, PATRON DU 'MONDE'... « C'est très très parce que se va pas le temps... »

FILLOU: « NOUS ALLONS RABOTER LES NICHES FISCALES... » PRÉSENTATION DU RABOT... « Filloz »...

Woerth et ses riches amis • Namaface, une touriste trop dépensière • Les sacrifices de Blacq, Vandet et Bougrab

P. 2, 3 et 4



Le Cabard enchaîné



Journal satirique paraissant le mercredi

10 ANNEE - N° 4978 - 30 juin 2010 - 1,20 € - Annonces: Bureau-Guyard 1 80 00 00 00 - Belgique: L'Espresso 1 80 00 00 00 - Suisse: 2 88 55 55 - Espagne: P. 201 1 80 00 00 00 - Italie: 1 80 00 00 00 - Cote d'Ivoire: Gabon: Senegal: 1 80 00 00 00 - Autriche: Allemagne: 1 80 00 00 00 - USA: 1 80 00 00 00 - Canada: 1 80 00 00 00

Révélation après révélation, la polémique enfle dans l'affaire Bettencourt

Sarkoz, englué dans la marée Woerth!

LA VIE DES COUPLES - LES WOERTH



Jusqu'ici, tout va bien...

La rigueur, ou ça? Une crise économique, ah bon? Du chômage massif, vous rêvez? Une défensive généralisée contre les services publics? Mais non, voyons, tout va bien. Petit tour d'horizon.

● **COPPER, RABOTER.** A peine la réforme des retraites est-elle dans les tuyaux que tout le monde dit qu'elle va pas associer. Ainsi Didier Migodot, président de la Cour des comptes et ancien député socialiste, qui vient de passer ce grand cri, la dette est en train de s'emballer! Et le déficit n'est pas du à la crise, à la retraite, aux mesures du jour... Il est excusable pour les deux tiers. Faut donc couper, tailler, raboter! Oui, mais dans quel? Dans les niches fiscales? Dans le cas-dean de 3 milliards par an offert aux restaurateurs? Et que même Baroin, le ministre du Budget, dit trouve scandaleux? Non, dans les services publics. Coter les salaires. Vider des tas de profits et de fonctionnaires, 100 000 pour les trois prochaines années. Voilà ce que nous promet Pélissier et qui va plaire au pyréné. La main du jeudi 24 a été la plus grosse de l'année? Un détail.

● **DEPENDANCE.** Ah, les vieilles sont bien pratiques! Comme ils ont le temps de vivre longtemps, et que nombre d'entre eux sont dépendants, et que cela coûte cher (ils sont 1,1 million à toucher l'allocation personnalisée de dépendance aux retraités, en augmentant leur CNV, et par la même occasion rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance privée. « Les euros par mois », précise l'UMP Valérie Rosier-Bédard. Démocratie la Sécurité sociale en se servant de la dépendance, il faut y penser.

● **MUR DE LIQUIDITES.** Avec un grand feu de détails, il

UN DENI, DES DENIERS...

« L'EXEMPLARITE » après la « République irréprochable ». Voilà un bain de vertu qui nous rafraîchit des températures caniculaires. Et qui va rendre plus respirable un fond de l'air rendu délétère par l'accumulation d'illaires ces dernières semaines. Sus aux sous-ministres bouillottes de cigares, aux croqueuses de double rémunération, aux profiteurs de logement de fonction, aux aspirateurs de junior suite et aux adeptes ministériels de jets privés... Un vent républicain et probable souille désormais de l'Élysée pour traiter ce vin de l'Est en général, et sur celui des ministres en particulier. La République ayant tardé à être aussi « irréprochable » que le promettait son président en 2007, ses ministres et représentants seront, promise-juré et certifié par une massive au Premier d'entre eux, « plus que jamais » les rois de l'exemplarité. Et s'ils n'avaient pas à s'écarter de l'exemple de rigueur, de vertu, d'abnégation et d'économies qu'ils sont prêts d'incarner, ils seraient passibles de « sanction ». Loïn de nous l'idée de moquer

LES INSOMNIES DE WOERTH



Roulez, profits

C'EST TOU, ces autoroutes. Plus elles sont amoncelées, plus elles coûtent cher à ceux qui les empruntent. Depuis 2005, les tarifs des péages a grimpé plus vite que les cyclistes depuis sur la Tour = 7,8 % sur les axes exploités par Coffroux, + 11% pour les Autoroutes du sud de la France (ASF). Et encore, c'est une moyenne. Car les sociétés d'autoroute ont trouvé une combine en or, explique « Le Parisien » (27/6). Une fois la hausse autorisée par l'Etat, elles sont libres de la répartir comme elles veulent : deux tiers moins d'augmentation sur les tronçons déserts, deux fois plus de matraquage sur les tronçons pris d'assaut. Jacques! En 2009, les trois principaux exploitants (Cofiroute, ASF et Sanef) se sont partagés 1,3 milliard de bénéfice à eux trois et des nettes pour l'Etat. Merci Villepin, bravo Chirac! En 2005, nos detteurs ont privatisé ces sociétés, au moment même où elles se transformaient en vache à lait! Bonne autoroute quand même.

SARKO ENGE DES ECONOMIES



Bal tragique à France Inter : deux morts

LS peuvent retourner l'affaire dans tous les sens, courir autour de plateaux tels qu'ils veulent, enchaîner les interviews et balancer des communiqués à la pelle pour se justifier, les faits sont là. Trente mois à peine après avoir été nommés par Sarkozy à la tête de Radio France et de France Inter, Jean-Luc Hees et Philippe Val ont viré les deux harmonistes qui coignaient le plus sur le pouvoir sarkozyste et faisaient grincer l'audience, les toui à deux ans de la présidence. Il fallait le faire. Le fait que Hees et Val se revendiquent « hommes de gauche » et arrivent tout droit de Charlie Hebdo (on n'a oublié, mais Hees chrenquait à Charlie et n'oublie rien à l'exploit, bien au contraire. La possession ne doit être que plus forte du côté de l'Élysée. Et voit ces deux acrobates s'empêcher dans leurs explications bidons et un par défilé. Il faut le reconnaître, ils ont déployé des trésors d'invention. Le 20 avril, dans « Le Monde », Val explique que « le problème ce n'est pas Stéphane Guillou en soi, c'est sa place. Il n'est arrivé parti que l'honneur doit être rétribué à 7 H 55. Jusqu'au pied-on aller dans un mélange sans suite à l'information? ». Réponse le 14 juin dans « Télé Lorient » : « Dans une tranche matinale vouée à l'information, il n'est pas utile de sortir son nez de clown. C'est déplacé. » Et le 26 juin dans « Le Parisien », une fois Porte et Guillou virés, surprise : « Il y aura toujours de l'honneur dans la matinale d'Inter, il est dans l'ADN de la station. » Tout est son contraire. Joli mensonge! Prévenez namoro deux, l'argument juridique qui tue. Val : « C'est fait un qu'on dit qu'il y a des limites

Le mur du cou

FRANCHI à la vitesse d'un coup de feu par Jacques Jolyard, député UMP des Yvelines, volant ainsi tout en finesse au secours d'Eric Woerth.

UN GOZ, ÇA SERT A RIEN

FRANCHI à la vitesse d'un coup de feu par Jacques Jolyard, député UMP des Yvelines, volant ainsi tout en finesse au secours d'Eric Woerth.

M 0708 495 F 120 €

Fillon : "La situation n'est plus tenable" • Le drôle de jeu du procureur Courroie • Sarko en plein désarroi

P. 2, 3 et 4

Le Canard Enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Blanc viré à cause de ses cigares... ... un écran de fumées !

Année - N° 4880 - 7 juillet 2010 - 1,20 € Annonces-Reclames-Guyane 1,80 € - Belgique-Luxembourg 1,80 € - Suisse 2,80 € - Espagne/Port. 1,80 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 900 CFA - Autriche-Allemagne 2,60 € - USA 3,10 - Canada 3,90 \$ - GB 1,50 £

Johnny vole au secours de son ami Sarkozy : "Eteincyez le feu !"

L'ARGENT DE LA VIEILLE! (LE REMAKE)



Morts de rire

Un homme nouvelle pour tous les lecteurs du « Canard ». Et pour les autres aussi. Plus on est mort, et plus on meurt. Le sexe de l'humour amène l'espérance de vie. Et pas d'un petit rien. Il faut chasser la mortalité de 20 % selon une étude neurogénéraliste publiée dans l'« International Journal of Psychiatry in Medicine ». On savait que le rire est une chose saine avec laquelle il ne faut pas plaisanter. Ça se confirme. On sait aussi pourquoi on peut rire de tout, mais pas avec un impôt qui, si on rit avec tout le monde, tout le monde va gagner en expérience de vie et la planète va se reconstruire surprise, ce qui n'aurait rien de drôle.

On comprend surtout pour quoi Sarko, hérité de la plus populaire des présidences, s'écrite aujourd'hui à faire rire les Français avec le devoir de ses premiers de campagne. On a la rate qui se dilate avec sa République « irréprochable » qui se délita au fur et à mesure que Blanc fume ses cigares, que Joyant trahisse ses permis de construire, que Boutin se pose en missionnaire, que l'affaire Bettencourt révèle un clan obéissant par l'argent, on se gonfle avec son « travailler plus pour gagner plus » qui prend l'air alors que le chômage n'a jamais été aussi haut. Le Président a compris qu'il devait faire se marier les foules pour résoudre la crise. Plus il pète à rire, un petit

LE BAL DES POMMIERS

ATENTION, chefs d'œuvre en péril ! Il y a le feu au Château et les pompiers n'ont, pour le circocteur, que de misérables seaux d'eau ! C'est d'autant plus insuffisant qu'avec la flamme des révélations de cette affaire Bettencourt, démarrée comme un fait divers, chaque contre-feu se voit aussitôt balayé par un nouveau foyer. Partis des sous-sols, le sinistre n'en finit pas de prendre de l'ampleur et de monter dans les degrés de la gravité et de la hiérarchie. Au sommet, cela commence à sentir sérieusement le roussi. Cette histoire d'une pauvre petite fille riche et de sa mère, très vite devenue l'affaire Woerth, puis une affaire d'Etat, est en train de viser à une affaire de chef de l'Etat ! Un chef désormais corré par les dames méphitiques d'un brassai d'été qui s'étend à la vitesse d'un incendie de forêt corse. Et pour lequel il

manque cruellement de Camard. Le pompiers en chef est désemparé car toutes les techniques habituelles d'extinction ou d'étouffement s'avèrent inopérantes. Sans parler du pathétique écran de fumée de ses piètres communicants essayant de faire croire qu'il y avait pas le feu et que l'affaire se réglerait en octobre par un remaniement. Les tentatives échouent les unes après les autres de façon aussi lamentable que celles de la Bp pour climatiser la marée noire du golfe du Mexique. Les journalistes colportent des infos sensationnelles plus atroces pour piétreopier colporteur Woerth qui ne doit pas l'être à fait long feu. L'immolescence de Blanc et de ses oncles cigares commis celle de Joyant, de son jet privé et de son permis de construire fait main, n'ont sauvé personne. Et n'ont pas apporté le moindre bol d'air à l'affaire. Au contraire, elles

DÉVELOPPEMENTS...



Lutte des classes chez les Bettencourt

Il y a des gestes forts qui ne trompent pas et de grands enseignements à tirer des largesses de Liliane Bettencourt et de son regreté époux, « Déjà ». La brave dame aux enveloppes avait un sens particulier de la répartition et des priorités. L'amour avant tout.

A son ami François-Marie Banier, elle a légué un milliard d'euros. Le petit personnel essuie ! Sa comptable verte, la désormais célèbre Claire T., elle a donné 500 000 euros d'indemnités. A son lochiai, pardon à son majordome, elle a alloué un petit chèque de 200 000 euros. Mais, à Sarko et Woerth, elle n'aurait consenti que 150 000 euros.

Franchement à leur place, on se sentirait tout petit.

AMBIANCE CHEZ LES WOERTH



Christine, fais tes mots-valises!

BELLE acrobate verbale de la ministre des caisses vides Christine Lagarde pour montrer que la catastrophe économique en cours est sous contrôle, elle vient d'inventer le mot « vilance », avec ce commentaire : « Relance ou rigueur, ce n'est pas un nouvel gordien pour moi. » Et d'expliquer que la politique a mené en France actuellement, c'est une politique de rilance.

Tout et son contraire, voilà saisi en un seul mot l'essence du sarkozysme, bravo ! Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Bien sûr, il n'y aura plus riches et ni pauvres, mais « pauchese ». Au lieu de partir à la retraite, on ira au « retravail ». On évoluera vers la « décroissance durable ». Au lieu de sauver la Sicile », on la « saucondra ». Plus de réformisme », mais de l'« immobiformisme ». On n'est pas en pleine « crise », c'est la « craline rigueur », etc.

Voilà qui, comme jeu estival, pourra remplacer avantageusement le Scrabble.

Sur ce genre de chose, il ne faut pas réagir à chaud », assure-t-il encore voilà quelques jours. Cette fois, nous ne sommes plus dans le chaud », mais dans le tranchement brûlant.

Eric Emplax

Blanc de masse

DEPUIS la démission de Christian Blanc, le dossier du Grand Paris a été attribué par Sarko au ministre de l'Espace rural, obtenu par le Nouveau Centre Michel Mercier. Ce chantier phare de Sarko, qui rêvait de dépasser « en matière d'urbanisme » l'œuvre de Napoléon III et de De Gaulle réunis, se trouve donc désormais sous la coupe du ministre des villages, des mas et des places de village.

Mettre les vilans à la campagne, c'est simple comme un décret présidentiel...

CALAMITAS !

PARIS dans la tornade des affaires de pédophilie, submergé par une kyrielle de scandales financiers, dévoté par une partie de ses propres fidèles... Benoît XVI est dans les tourments. Pour arranger le tout, le Cour suprême des Etats-Unis « est mise sous de la partie en décreta que le Vatican pourrait être responsable financièrement des agissements de ses prêtres pédophiles. Une décision qui pourrait coûter plusieurs milliards de dollars au Saint-Siège. Et, cabotiste des calanités, ce n'est pas la lecture des « Dessous du Vatican » qui risque de le consoler. Et révèle ses somnolentes relations avec notre Sarko national.

« Les Dessous du Vatican », le nouveau numéro diabolique des « Dessous de l'Année », est en kiosque dès cette semaine. 76 p., 5,35 €.



Le mur du çon

PASSE une année par le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, dans un interview à « Figaro Magazine » (37).

« Un honnête homme comme Eric Woerth ne se jette pas à prendre des photographies parce que la tentation du sonnet d'insultes ne traverse même pas son esprit. »

Plus qu'il n'y a des milliards de dollars qui ont été emportés par les investisseurs étrangers, il y a des milliards de dollars qui ont été emportés par les investisseurs étrangers.

EN CE MOMENT, L'ARGENT A UNE ODEUR



La noix d'honneur

DÉCERNÉE, dans une ambre volute de Havana, à Christian Blanc, l'exsecrétaire d'Etat au Grand Paris, pour ce brillant exercice d'inspection paru dans l'ex-press (16).

« Avant, les cigares avaient une dimension romantique. Aujourd'hui, ils sont anonymes de puissance et d'arrogance. En revanche, le sexe ou la coiffure, personne ne s'y intéresse. »

Diabolé Certains ministres et personnalités proches du chef de l'Etat utiliseraient donc des cigares à la manière d'un Ben Cléon et d'autres préféreraient leur faire des coups de la furtive (des havanes).

Des noms, des noms !

M 00789 4880 F 1,20 €

Annexe 27: Une du CE 7/7/2010

Le drôle de jeu du proc' Courroux • Les coups de vice du rapport de Dercy • L'histoire de la décoration du patron de Mme Woerth

Pas de garden-party de l'Élysée
Faute de s'attaquer vraiment aux traders, Sarkozy punit...

Le Canard enchaîné

... les traiteurs !

99^e ANNÉE - N° 4081 - 14 juillet 2010 - 120 € - Annonces Publicitaires: 140 € - Belgique (Luxembourg): 140 € - Suisse: 240 € - Espagne (Paris): 140 € - Italie: 140 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Senegal: 900 CFA - Afrique, Allemagne: 140 € - U.S.A.: 240 \$ - Canada: 140 \$ - 02 10 01

Sarko contraint son ministre à quitter le poste de trésorier de l'UMP Eric Woerth escamoté à Orléans le rattrapage



80 MOTS LAVENT PLUS BLANC

SARKO est satisfait de lui : il s'est félicité d'avoir « éliminé le feu » qui part de l'hôtel particulier des Bettencourt à Neuilly, menace de réduire en cendres son quotidien. Il a mis le paquet : croquis avec sa garde rapprochée un pilonnage hystérique de la presse et de l'opposition, traités de « fascistes » et de « trotskistes », suppresions dans le vocabulaire UMP. Il a attendu pour intervenir à la télé et lever les chaînes du rapport express de l'Inspection générale des finances et la rétractation partielle de la comptabilité pour qu'il soit arrivé, après une consultation à l'appareil pour la politique à venir, d'un cheveu qu'il réquisitionne le « Chancelier de Gaulle » pour aider le soldat Woerth, « un homme honnête », à ne pas battre en retraite. « Un soutien incroyable », ont convenu le ministre du Travail, comme si Sarko avait le choix. Même si le trésorier de l'UMP avait des choses à se reprocher, il ne pourrait le lâcher : celui-ci défient trop de sécurité. Mme Bettencourt a payé pour savoir ce qu'il en coûte de jeter le petit personnel. « Il n'est pas de gouvernement qui ne soit coupable. Parce qu'il court », disait Montherlant. La nouvelle passion littéraire de Sarko. Le chef de l'Etat couvre donc Woerth, et d'abord lui-même. On calomnie son ministre du Travail pour tempêtes, lui, de « devinez quoi ? » réformer les retraites ! Le mobile est des plus crédibles. Et le public aurait mauvaise grâce de ne pas le croire. Qui est ce « on » qui le jette en pâture ? Des salariés qui refusent de croire jusqu'à 83 ans ? Non, des « officines », a-t-il dit, mais plus des producteurs. Il n'a cessé de proposer, dans un état d'urgence, de faire passer le budget à la commission des finances. « Ce n'est pas la première fois qu'on veut me couler un scandale financier sur le dos », avait-il confié à ses troupes, la semaine dernière. Bien placé pour savoir qu'en politique place de poupon peut être mortelle, Sarko a décidé d'enterrer l'affaire à lui tout seul. Woerth accusé de financement politique illégal ? « Son honneur est lavé, les soupçons sont levés. » Le rapport de l'IGF sous tutelle du ministre du Budget qui ne traite pas ce sujet a été lu au Président. A sa lecture, Woerth, lui-même, a été « écorché-vivant soulagé ». Pourquoi, il craignait le pire ? Une centaine de questions secondaires : les soupçons de fraude fiscale révoqués ou la fraude fiscale révoquée par les députés. Chacun, avec son « abracadabrantique ». Sa contre-attaque est au large. Il n'a eu qu'un moment de faiblesse. Cette phrase lâchée sur France 2, lundi soir : « Je ne sais pas si c'est de la vérité, mais j'ai vu ça dans les journaux ». Les députés ont applaudi.



Erreurs de calcul ou erreurs calculées ?

Le social n'est manifestement pas la manière forte de Sarko. Sans être corrigé par David Pujadas, il a commis au moins deux erreurs, lors de son show télévisé sur France 2, lundi 12 juillet. Son intervieweur ayant évoqué un taux de chômage de 6,9%, Sarko a rectifié avec un petit arithmétique : « Je n'ai dit que 9,9% ». Erreur : « 6,9% », c'est 6,9% et non 9,9%. Il ne tombe à 9,9% que si abstraction est faite des chiffres de l'outre-mer. Evidemment, si Sarko a déjà donné leur indépendance aux TOM, l'île d'été n'était à nous classer que la possibilité offerte aux salariés occupant un emploi pénible de partir toujours à l'étranger « existait pas avant ». La encore, erreur : Ousaid a fait bien avant lui en accordant la retraite à 60 ans à tous les ouvriers effectuant un travail pénible dans certains secteurs, comme le bâtiment ou la métallurgie, sous les contraintes d'un passage humiliant devant la médecine du travail. Cette mesure s'est étendue de sa belle mort en 1983, dès la mise en place de la retraite à 60 ans par la gauche. Après l'Inspection générale des finances, Sarko devrait demander un rapport sur les statistiques à l'Inspection générale des affaires sociales. Il fait aussi se résoudre à l'horrible vérité : malgré ses coups d'arrêt, malgré sa fonction de président de la République comme garant l'indépendance de la justice, Sarko devrait relire ses manuels de base. Quand David Pujadas lui demande à propos de l'affaire Bettencourt : « Faut-il laisser cette enquête sous la seule responsabilité du procureur, qui a un lien hiérarchique avec l'exécutif ? », le chef de l'Etat se « Comme c'est curieux, lorsque au début de la semaine dernière les éléments étaient à charge contre Eric Woerth personne ne posait cette question, comme par hasard les juges étaient indépendants... ». Hélas, le journaliste de France 2 l'indépendance est théorique, attachée à la fonction, mais d'un procureur, dépendant de la Chancellerie. Dix secondes après, Sarko se plaint encore : « Maintenant que l'honnêteté d'Eric Woerth éclaire, le même juge devient quelqu'un dont il faut soupçonner la partialité... ». « Oui, le même procureur ? » tente de corriger Pujadas. « Pardon, c'est un juge, persiste Sarko, toujours plus insistants, c'est un magistrat... ». Nouvelle récidive, moins d'une minute plus tard : « Vous croyez que ce serait indépendant de dire (sic) ? Ce serait bien qu'on change de juge, qu'on mette on autre ? Ce n'est pas ma conception de l'indépendance de la justice ! ». Il restait une hypothèse que « Le Canard » ose à peine soulever et si Sarko avait volontairement mélangé juges, procureur et magistrats pour mieux embrouiller les téléspectateurs. A. G. et D. S.

Outrance

Le échec des fidèles réunis à l'Élysée, la semaine dernière, à l'initiative de la famille de Claude Guisot a été chargé d'accabler les médias pour discréditer les accusations de l'ex-comptable de Liane Bettencourt, Xavier Bertrand. Une critique des « méthodes totalement antidémocratiques », Nadine Morano ne se colle pas à la suite du patron de Mediapart, Christian Estrou. « On a dénoncé le « populisme ambiant qui favorise les montées de l'extrême droite comme on l'a vu à d'autres époques de notre pays ». Et Frédéric Lefebvre « est surpris d'en constater, dans une tribune à « France Soir » sobriété titre « Fascisme », « l'alliance immonde » de l'opposition avec des « médias aux relents d'extrême droite et de trotskisme ». On a les Zola qui on mérite.

SARKO À L'ŒUVRE



Réguler, qu'ils disaient

MORALISER le capitalisme financier sous-ensemble sous nos dirigeants nous bassant avec ça. L'Europe se veut à la pointe de la « régulation financière », mais finit, de son, de puis éviter un nouveau krach économique. Mais tandis qu'aux États-Unis la réforme de Wall Street, certes pas révolutionnaire mais plus ambitieuse, est dans les tuyaux, les 27 paugent. Michel Barnier, le commissaire européen aux finances, essaye de justifier cette terreur incertaine. « Les Américains ont eu une démarche plus visible, que lui global, qu'il va leur falloir détailler ; les Européens ont privilégié une approche point par point... Ce qui chez Nicolas Veron, économiste « Le Monde », 2011. « La rhétorique visant à dire que l'Europe est plus allante sur la réforme du système financier est maintenant absurde ». En effet, c'est seulement cette semaine que les européens doivent valider le principe d'un encadrement plus strict des bonus versés aux traders, petite mesure utile peut-être mais marginale. Quant aux deux principaux chocs, concernant les « fameux » produits dérivés « qui font ressembler la finance à un casino, et les hedge funds, ces fonds spéculatifs qui pratiquent la spéculation à grande échelle, en bon Lundi, Paris et Berlin se contentent de se creuser le chignon à leur propos. Et prévoient de commencer à « attaquer frontalement » ce chantier. Fabriquer des garde-fous, un boulot qui rend dingue... »

Pourquoi je ne démissionne pas

PETIT texte retrouvé dans le tiroir d'Eric Woerth : « Bien sûr que je vais rester trésorier de l'UMP ! Je ne manquerai plus que ça. Comme je le dis depuis le début de cette affligeante affaire, il n'y a aucune incompatibilité entre mon job de ministre du Travail et celui de trésorier de l'UMP. Quand j'étais ministre du Budget, par exemple, j'ai toujours su faire la différence entre la cagnotte de l'UMP et le budget de l'Etat. Quand, par exemple, j'organise les grandes soirées chic pour donner aux parti sarkozyste, dans ce « Premier Cercle » où se pressent toutes les grandes fortunes de France, eh bien, je reste droit dans mes bottes : car je n'ai pas une tête à vivre un conflit d'intérêt, voilà tout. Je ne démissionnerai pas parce que je suis transparent. Je ne démissionnerai pas car démissionner serait reconnaître que j'ai quelque chose à me reprocher, or je n'ai rien à me reprocher. Je ne démissionnerai pas car non ami Claude Guisot l'a déclaré, la semaine dernière : « Un honnête homme comme Eric Woerth ne songe pas à prendre des précautions parce que le traitement du conflit d'intérêt ne traverse jamais son esprit ». Le journal a dit tout ça, et tous ceux qui ont soutenu jusqu'ici, mon ami Frédéric Lefebvre, mon ami Fillon et tous mes amis ministres et tous mes amis de l'UMP et tous mes amis donateurs et toute ma tribu d'amis désintéressés, tous ceux qui ont dit et répété cette simple vérité vraie, qu'avoir ces deux jobs en même temps ne pose aucun problème, le savent : démissionner, ça ne me traverse même pas l'esprit. »

BENOÎT D'HONNEUR

PÂS dans la tornade des affaires de pédophilie, submergé par une kyrielle de scandales financiers, dévot par une partie de ses propres fidèles... Benoît XVI est dans les tourments. Pour arranger le tout, les comptes du Vatican sont dans le rouge pour la troisième année consécutive. Plus : les dons des fidèles allemands - compatriotes du pape - sont décevants en chute libre. Et, calamité des calamités, se n'est pas la lecture des « Dossiers du Vatican » qui risque de le consoler. Ce numéro en vente dès aujourd'hui mise l'accent. Il revient sur les affaires sulfureuses, voire les opportunistes parvenus du pontife. Il dévoile également les pénulentes coupables de Benoît pour la messe en latin, les chaussettes dorées et l'écriture droite de Dieu. Et révèle ses étonnantes relations avec notre Sarkozy national. Les Dossiers du Vatican - le nouveau numéro diabolique des « Dossiers du Canard », sont en kiosque, 76 p., 3,35 €.



AFFAIRE BETTENCOURT-WOERTH

Liliane a un taux d'imposition inférieur à celui d'un cadre

La comptable avoue avoir touché des deux côtés : 500 000 euros de la mère et 400 000 de la fille

Référendum chez General Motors Strasbourg sur les salaires et les RTT
Les salariés se serrent...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... la ceinture d'insécurité

80 ANNEE - N° 4622 - 21 juillet 2010 - 1,20 € - Annonces: Reunion-Copie 1,80 € - Banque (Luxembourg) 1,80 € - Suisse 2,60 FS - Espagne / Port. 1,00 € - Inde 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Bénin 900 CFA - Afrique, Allemagne 2,60 € USA 3 \$ - Canada 3,50 DC - 068 1 087

Violences urbaines, affaires Blanc, Joyandet, Bettencourt-Woerth, etc. Tourmalet : Sarkozy déjà détenteur du maillot à poisse !

ÇA SE COMPLIQUE...



Un ministre très suffisant

LE 16 JUILLET, au côté de Woerth, Jean-Pierre Raffarin et le très droit des se bords. Alan Juppé était des premiers commis.

Chaque semaine, notre vaillant ministre du Travail reçoit une tonne de révélation sur le crime, mais il reste « très servile ». Sa recette « ne pas répondre, ou à côté, en revanche continuer à donner les saucers le verbe » efficace et maitrier qu'il faut que ça cesse.

L'argument est un peu court, mais le refrain connaît des variantes intéressantes et, surtout, une impressionnante montée en puissance.

Le 16 juillet, jour du fameux témoignage de l'ex-comptable des Bettencourt, Woerth le dit tout dans les couloirs de l'Assemblée : « Ça suffit ! ». Un peu plus tard, il dit le son sur RTL : « Moi, je commence à en avoir assez. Je le dis avec une certaine violence parce que, maintenant, ça commence à bien faire. Il est de plus en plus temps que ça cesse, et Woerth le rappelle quelques minutes plus tard, en guise de conclusion : « Ça commence à suffire, maintenant ! ».

Mardi 19 juillet, c'est le jour où « Le Canard » s'est fait l'écho de l'histoire du Comptable. Sur Europe 1 : « Vraiment, ça suffit ! ». Et sur RTL : « Vraiment, ça commence à bien faire, quoi ! ». On dirait même qu'il serait vraiment grand temps que ça cesse.

Lundi 19 juillet, voilà Pierre de Maistre qui balance que l'ex-ministre du Budget lui a demandé de rencontrer sa femme. Woerth a donné où ça commence vraiment à bien faire... Et quand y a plus de limites, ça dépasse les bornes !.

Mardi 20, en attendant la pro-

MUSIQUES ET REQUINS...

CHAQUE jour, on en apprend une bien bonne. Un jour, on découvre qu'après enquête longue et circonstanciée, et gardé à vue de quatre protagonistes de l'affaire Bettencourt, les enquêteurs ne savent toujours pas à qui appartient l'île d'Arros, ce petit paradis privé aux Seychelles. Le jour d'après, l'un des proprios supposés, le désormais fameux dandy François-Marie Banier, lequel a largement bénéficié de la générosité de la milliardaire (1 milliard, justement). Ichon, certes les paradis fiscaux l'indiffère, car elle est pleine « de croquerie » et de « bouillabaisse » et quelq'un de très spirituel a qui dit avoir demandé à « Madame » de se porter caution bancaire pour lui, pour un prêt de 7 millions d'euros, car il voulait acheter une petite banque, mais « Madame » a refusé et lui a proposé à la place un cadeau de 2 millions d'euros : « Finalement, j'ai accepté ». Ce bouillabaisse débite méconnaît son prochain.

Les feds d'après, c'est Patrick de Maistre, le financier personnel de « Madame », qui affirme avoir reçu l'épouse Woerth via l'assistance de l'irréprochable ministre Woerth, pour la conseiller sur sa carrière, et qu'en guise de conseil il l'a embauché illico. Ça, c'est un coup de foudre professionnel... Puis c'est à nouveau Banier racontant comment sa chère Liliane tenant absolument la cour de bijou, et lui s'y relevant résolument, elle à l'air : « Et bien, je les jetterai par la fenêtre ! ».

Et ajouté : « Et je demanderai à François-Marie de passer dessous ». C'est ces gens-là, monsieur, on sait rigoler.

A force de les voir s'étaler, se vanter, clamer leur probité, expliquer qu'ils n'ont fait qu'accepter des petits cadeaux pas méchants et rendre des petits services très gentils, ça saute aux yeux : ils ne pensent qu'à ça. Ils ne se rendent plus compte, l'argent fou les a rendus fous, ils tournent autour de la première fortune de France comme les musiques et les requins d'Arros. Mais il n'y avait que les domestiques et les salaires et les amis décroquer ! Le pire fut que les politiques aussi tournent autour du pot de confiture. Un jour, on apprend que Woerth a diné chez « Madame » à plusieurs reprises, et Sarkozy aussi, et on sait bien que les enveloppes pleines de liquide d'investissement dans la grande tradition gaulliste, et qu'il est d'ailleurs fort probable que ce soit la seule chose que le sarkozyme ait gardée du gaullisme. « Mais qu'est-ce que ça, depuis quelques semaines que cette attitude 95-à-vis-de-l'argent ? », s'est étonné Sarkozy face à Pujadas, l'entendu des gens qui disent leur dévotion de l'argent ! Mon Dieu ! L'argent corrompt, oui, ça c'était la formule de M. Mitterrand, et on ne pouvait cette formule, car au fond la seule chose qu'il ait gardée du mitterrandisme, c'est le nouveau.

Ce dont les sarkozymes ne se rendent pas compte, c'est que, malgré toutes leurs tentatives de colmatage, les dégâts sont irréversibles. Même si Woerth n'était par miracle, personne n'oubliera sa formule si chic : 200 000 euros par an, les chevaux de Chantilly et les amis de l'hippodrome, la Légion d'honneur décernée au financier de l'UMP et les soirées à sélect du Premier Cercle pour attirer les riches donateurs (tellement désintéressés), bref les masses endoctrinées de la politique et de l'argent ; allez proposer aux millions de retraités de faire des sacrifices, avec tout ce ramdam.

Même si l'affaire en reste là, personne n'oubliera la récapitulation de l'histoire de « Madame » à l'Élysée, les 30 millions d'euros ramourés grâce au bouclier fiscal, les



La noix d'honneur

DECERNÉE au « Fignaro (1987) », constatant une hausse de la population (10%) de François Fillon.

« Presque autant que Michel Rocard au moment de son départ... C'est rassurant pour le Premier ministre ! ».

Attractif, attractif...

QU'EST-ce que ça veut dire d'attirer ? Attirer, c'est que, les sarkozymes ne cessent de le répéter, la France est au bord du gouffre, ses entreprises sont écrasées par les charges sociales, entravées par les horribles 35 heures, les prélèvements fiscaux, les jours fériés, les grandes vacances, les fonctionnaires parasites, les grèves à répétition, les affreux syndicats (sarkozys Copé vint et la Chine nous devançant !).

Pourquoi les investisseurs étrangers viennent-ils mettre leur pognon en France en comptant bien qu'il leur rapporte (pas moins de 49 milliards l'an dernier, pour 639 projets créateurs de production horaire du salaire français est l'une des meilleures au monde) et qu'elle progresse à un rythme supérieur à celui de la zone euro.

Et à cause d'autres rotulants attirants (traitement fiscal des investissements en recherche-développement, faiblesse des coûts d'implantation, infrastructures, services publics, etc.).

Et cela ne date pas de l'ère Sarkozy, puisqu'en 2008, rappelle « La Croix » (2007), la France était encore mieux placée - deuxième, juste derrière les Etats-Unis.

Encore un effort...

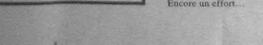
Hortefeux crame les stat'

QUEL petit fûté, ce Hortefeux ! Pour en finir avec les vœux brèles chaque 14 juillet, le ministre de l'Intérieur a trouvé la solution : plus que les statistiques (il suffit d'y penser !). Et d'over : « Aucun chiffre ne sera communiqué », a décidé Brice Hortefeux, afin de mettre fin à cette tradition malaisée consistant à valoriser, chaque année à la même époque, des actes criminels. « Tant qu'il y est, Brice devrait aussi enterrer les chiffres des vols, des agressions et de toute délinquance. Halte à la valorisation du crime ! Et halte aux statistiques qui le fient mal pour un Sarkozy en poste, à l'Intérieur puis à l'Élysée, depuis 2002 ».

Avec sa chosette élite, Hortefeux émet déjà la polémique sur le nombre des bagnoles brèles : chaque année, le ministre pont-

M 00708 n°: E 1,20 €

ERIC WOERTH N'A JAMAIS AIDÉ SA FEMME



TRAITÉ DE PAPE AU LOGIS

LES DERNIERS de la tournée des affaires de papologie, salués par une kyrielle de scandales financiers, désont par une partie de ses propres fidèles... Benoît XVI est dans les tourments. Les comptes du Vatican sont dans le rouge pour la troisième année consécutive. Dans un document baptisé « Normes sur les délits les plus graves », et publié le 15 juillet, le Vatican joue avec la tentative d'ordonner des femmes - est un délit grave contre la foi ». Et, calamité des calamités, ce n'est pas la lecture des « Dessous du Vatican » qui risque de le consoler. Ce numéro nous l'explique. Il revient sur les affaires sulfureuses, cite les appointements privés du pape. Il dévoile également les pressants complices de Benoît pour la messe en latin, les classiques d'or et l'extrême droite de Dieu. Et révèle ses étonnantes relations avec notre Sarko national.

« Les Dessous du Vatican », le nouveau numéro. Bibliothèque des « Dessous du Canard », sont en kiosque, 70 p., 3,35 €.

Le nouvel Airbus de Sarko : petits caprices et grosse tactique

L'Élysée mise toujours sur le proc' Courroye pour éteindre l'incendie



Le Canard enchaîné



Journal satirique paraissant le mercredi

EXCLUSIF Eric Woerth craque devant la brigade financière : "Ça suffit, ayez vous faire Maistre!"

LES CYCLISTES FRANÇAIS REÇUS À L'ÉLYSÉE

EST un feuilleton dans le feuillet, l'historique de ceux qui s'agitent pour que le récit haut en couleur et en détail de cette affaire Bettencourt qui n'en finit pas de passionner les foules et de les méditer se tasse, s'enlève et les lasse. L'Élysée ne cesse ainsi, épisode après épisode, de répéter que « les Français sont fatigués de l'affaire Bettencourt ».

Il faut au plus tôt, c'est-à-dire avant la rentrée, calmer le jeu. En finir avec tout ce qui peut ressembler à des connexions un peu trop nombreuses et très troubles entre les grosses sommes en liquide qui circulent chez les Bettencourt et le financement de la campagne électorale du chevalier blanc de la République irrégulière.

LLIANE ET L'ODYSSÉE

prochable », Nicolas Sarkozy. Tout est bon pour détourner l'attention, et les sujets ne manquent pas, mais jusqu'à cela n'a pas suffi. Bouter en touche et parler des retraites au journal de 20 heures de France 2, « partir en guerre » contre la délinquance, stigmatiser les gens du voyage ou « menacer » Al-Qaïda de représailles n'empêchent en rien l'opinion d'attendre chaque jour les nouveaux rebondissement du feuilleton. Du coup, le Chirac met beaucoup d'espoir dans les investigations précieuses de Courroye, et ça a même eu pour effet de le pousser à se présenter au plus vite.

Sarko, qui a personnellement décoré le juge de l'ordre national du Mérite, rêve évidemment au plus vite d'une série de classements sans suite des sujets les plus brillants. Mais ouvrir des enquêtes, même si c'est dans un souci cosmétique, c'est toujours prendre le risque de trouver.

D'autant que la présidente du tribunal de Nanterre, Prévost-Desprez, peut, de son côté, poursuivre son supplément d'information. La Sarkozy tout entière n'en espère pas moins que la justice se focalise sur les écarts fiscaux de l'ex-prémière contributrice de France plus que sur les agissements de la maison à l'égard de sa trésorerie.

Restent les auditions. Celle de Mme Bettencourt n'a rien apporté de neuf. « Sur le financement des partis politiques, elle a confirmé ce qu'elle n'a jamais été son centre d'intérêt, c'était plutôt celui de son mari », a déclaré son avocat. L'audition de Woerth, pour qui la finitisme a plutôt été le « centre d'intérêt », risque de relever du même dialogue de sourds. L'Élysée compte évidemment bien y trouver une nouvelle occasion d'affirmer que le feuilleton ou du moins l'épisode le concernant est bel et bien terminé. Nous sommes prêts de prendre cette affirmation pour argent comptant.

Comme les 400 000 euros en liquide qui à en croire son « homme de confiance » Liliane Bettencourt réclamaient « pour s'acheter une baguette ». Chacun n'aura pas manqué d'apprendre, à l'occasion de cette très crédible déclaration, que les baguettes de prix se paient toujours en liquide!

À l'inverse des politiques, qui eux, c'est bien connu, n'acceptent que les chèques, dans la limite des 7 500 euros réglementaires. Car, dans notre « République irréprochable », c'est l'État qui finance la politique, pas les développeurs de cash. Ils nous permettent de contourner les règles. Sauf que tout cela, relève du roman, comme on peut s'en rendre compte grâce au feuilleton.

PATRICE DE MAISTRE PEUT TOUT EXPLIQUER

LE RETRAIT DE LOCOCO EURS DU LIGIERE, C'ÉTAIT POUR ACQUIESCER UNE BAGUETTE...
... QUE LE VOULAIS SARKOZY...

L'été en pente raide

LES pauvres ministres, c'est affreux. Obligés de se coltiner des vacances de crise, du moins ils le charment, histoire de faire proche du peuple. Histoire de faire oublier, surtout, les Woerth, les milliardaires, les évadés fiscaux, les lies aux Seychelles et cette UMP qui mine avec fureur.

Devenir ou va, cet été, le ministre du Budget, le successeur de Woerth, le grand argentier du pays, François Baroin ? Dans la Creuse. Vraiment, ça relève de la malintention. Le symbole est fort, certes, mais on n'est pas mandaté pas tant. On est gâté. On espère au moins que le malheureux n'est pas hébergé dans une ferme sans électricité au fin fond de la cambrousse. Non, impossible, sinon il l'aurait dit.

Ce que raconte, en prime, « Le Journal du dimanche » (257) est insupportable. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, l'a annoncé « pour lui, cette année, ce sera l'Eure. Pour sa collègue de la Rocheche, Valérie Pécresse, bonjour la Coarrieux, jusqu'à la Manche et le Cotentin. O José ! On est l'été 2007, juste après la présidentielle, le premier avait mis les valises vers la Grèce, la deuxième était allée faire bronzer à La Baule, et la troisième, sur les côtes de Sicile. Eh oui, à l'époque, Sarko et son gouvernement n'étaient pas en lambeaux, le fringant président lâchait à ses troupes : « Prenez de vraies vacances », avant de s'envoler lui-même vers Wolterboro, dans sa villa américaine de millionnaire les pieds dans l'eau. C'était le bon temps, avant le Cap-Nègre de belle-maman. Désormais, la tendance, c'est cette photo de la France mouleuse, toujours dans le « JDJ », le patron de l'UMP, Xavier Bertrand, son petit sac à dos à l'épaule, dans les rues de l'Élysée en train d'acheter des cartes postales à 80 centimes.

ALORS, OÙ EST LE PROBLÈME ?

IL Y A 296 MICROPARIS POLITIQUES EN FRANCE...
ÇA FAIT MOINS QUE LES FRANÇAIS!

Les drôles de guerres de Sarkozy

LA guerre se déclare une seule fois. La conquête à tout propos relève de la rodomontade. C'est une véritable guerre aux trafiquants et aux délinquants », a tonné Sarkozy, le 27 juillet. Rien à voir avec le combat « contre la spéculation », « la bataille » contre le piratage ou « la lutte » contre la fraude. Une guerre, cette fois. Une vraie, pour répondre aux critiques de Grenoble et de Saint-Aignan, déclenchées après la mort d'un braqueur tué par les policiers et d'un jeune gitan sédentarisé blessé à mort par les gendarmes.

Seulement voilà. Comme le relève le monde (21/7), cette déclaration avait déjà été placardée sur les murs de France le 27 juin 2002, lorsque Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, lança à 2 000 cadres de la police nationale : « Nous allons gagner la guerre contre l'insécurité ».

Reprise, au milieu de voitures calcinées, le 24 octobre de la même année à Strasbourg, cette proclamation hostile avait déjà des airs de refrain : « Il faut aller chercher les délinquants là où ils se trouvent. Il faut

La noix d'honneur

ÉPINGLE au col ordonnateur de Brice Hortefeux, tout droit que le député-maire (PS) de Grenoble Michel Destot a pris l'habitude d'organiser un Grenelle de la sécurité après les canapages à l'égard des policiers. Dans « Le Figaro » (21/7), le ministre boudeur le dit tout net :

« Nous n'avons pas besoin de "grenelliser" une nouvelle fois... »

Transmis à ses collègues qui ont organisé le Grenelle de la mer, de l'environnement, des ondes, de la violence scolaire...

La rosette, nous voilà !

QUELQUES confères voilà un an, à relever qu'un bon quart de la cinquantaine d'invités de la fameuse nuit du Fouquet's avaient été dignement décorés de la Légion d'honneur par leur ami-président Nicolas Sarkozy. Les Balkans-Roumanie-Claire, tantôt officier tantôt chevalier, mais aussi, tout de même, deux autres poteaux, élevés au plus haut rang, celui de la grand-croix les milliardaires Paul Desmarais et Albert Frère.

Depuis, Sarko, distributeur de rubans et de rosettes à tous va, a bien élargi le cercle des méritants de la nation. Il y a, par exemple, eu la dévouée Nicole Chou-

QUAND UN MINISTRE DÉFEND SA FEMME...

TOI, C'EST LES CHAPEAUX MOI, C'EST LES RETRAITES...
À NOUS DEUX, ÇA FAIT LES RETRAITES CHAPEAUX!

M 0708 - 483 F 1 20 €

«Honnêtement que je ne suis pas préfet.

Préciser : ambré / Sorj Chelandon

Le palmarès des propositions bidons sur la sécurité et l'immigration

Nice : balade au royaume d'un sarkozyste de choc

La marée noire aurait disparu
BP triomphe :

Le Canard enchaîné

"On n'a fait qu'une petite boulette !"

Journal satirique paraissant le mercredi

Après les championnats d'Europe d'athlétisme Sarko s'échauffe pour le 110 mètres haine



Retour de flamme bleue, Sarko s'embrace

A H, les Bleus ! On les avait oubliés, ces héros de l'athlétisme français, ces champions d'Europe de France, de France et de France. Ils ont fait un retour de flamme bleue, Sarko s'embrace. On les avait oubliés, ces héros de l'athlétisme français, ces champions d'Europe de France, de France et de France. Ils ont fait un retour de flamme bleue, Sarko s'embrace.

LE GUERRIER DU CAP-NÈGRE

On connaît la réponse de Sarkozy, plus le coup de l'homme qui a déclaré la guerre à et qui part en vacances. C'est une innovation barbare qui nous devance à Nicolas Sarkozy. Après avoir, le week-end et le dimanche, déclaré à l'Assemblée nationale qu'il n'y avait pas de problème de sécurité en France, il a déclaré qu'il n'y avait pas de problème de sécurité en France. Il a déclaré qu'il n'y avait pas de problème de sécurité en France.

DERNIER CONSEIL DES MINISTRES DE LA SAISON



Double peine et double langage

Qu'il a dit. A chaque défilé, à chaque cérémonie il doit avoir une réponse précise. Mais collectif ne peut varier selon que l'on est, sur sa carte d'identité, français ou non ? Nicolas Sarkozy. Et encore. La nationalité française doit pouvoir être retirée à toute personne si elle n'est pas française de naissance.

DURCISSEMENT - HUREUSEMENT - IL Y A TOUJOURS CARLA POUR CONSOLER SARKO



Hortefoux devra laisser du temps aux Gitans

RACE à un homme, Jacques Sigot, qui a consacré sa vie, ses voyages et son temps à l'humanité, après les déclarations de Sarkozy sur les Gitans et les Roms, une population souvent maltraitée. A quand un classement historique des camps roms démantelés par Hortefoux ?

L'anti-France au pouvoir

L'AMAMI son de son poète, le maître de l'histoire et d'un grand poète, maître de l'histoire, Nicolas Sarkozy, son discours à l'Assemblée nationale française aux « délégués d'origine étrangère », comme il l'a dit, comme il l'a dit, comme il l'a dit.

En couple réglé

C'est un couple réglé, un couple réglé, un couple réglé. C'est un couple réglé, un couple réglé, un couple réglé. C'est un couple réglé, un couple réglé, un couple réglé.

Rubrique bidon

CAMARADES de proposition en proposition, camarades socialistes, camarades socialistes, camarades socialistes. C'est un couple réglé, un couple réglé, un couple réglé.

M 0070 - 0001 - P. 120 €

Annexe 31: Une du CE 4/8/2010

L'histoire foldingue du petit paradis de Liliane Bettencourt

Champion d'Europe d'athlétisme et interdit de boîte de nuit

Mécontentement sur la gestion des incendies en Russie
Le feu de la critique...

Le regard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... harasse Poutine!

Depuis le discours sécuritaire de Sarkozy

Montefeux assure le service après-vent

VIELLERIES

Les vide-greniers ça donne le cafard, hein. Chouchou?

LES DECHUS DU SARKOZYSME

U Top 80 des personnalités préférées des Français, pas un seul homme politique en activité! Les deux seuls nommés sont Simone Veil (87) et Jacques Chirac (81), ce qui ne rajoute personne. En revanche, tout le monde se livre pour les humoristes: «Le rire, sous toutes ses formes, est omniprésent», constate «Le Journal du dimanche» (8/8), analysant les performances des candidats de Sarkozy et autres. Dans les quinze premiers, huit humoristes! 50 pas un seul sarkozyste!

C'est très injuste, au regard des efforts déployés depuis des semaines par la fote troupe des Horiteux et autres Etrois ou Lefebvre. Il est vrai que leurs textes ne brûlent pas par leur légèreté. Les livres de «Le rire, sous toutes ses formes», tant qu'Etrois est le seul à être de sa dernière blague: «François ou voyons, il faut choisir... Dans le rôle du bouffon, Bruno Gollacch s'avive et ajoute à la farce: «Si on expulserait tous les délinquants étrangers, on viendrait les gazier dans deux lieux. Ça ferait de la place, au voyons bien de chez nous.» Avec label coupes et pourvu par des poètes de Louis?

Sur le devant de la scène, Horiteux en fait des tonnes. Impossible d'allumer la télé sans le voir parler le ton de maître d'une patrouille de police. Téléquasi depuis le Cap-Nègre par Sarkozy en personne, qui lui dicte dans

SARKO S'EST ARRÊTÉ MANGER UNE PIZZA

ARRÊTE L'ANTI-VEU, YA DES GENS DANS LE COU!

La Dati nouvelle est arrivée

FOIN de soulards Prada ou de robes Dior. Rachida Dati se balade désormais avec un sac à l'effigie de Che Guevara, et c'est dans «VSD» que cette nouvelle édition de la Révolution révèle en plein mois d'août, s'épanche aussi dans «Géral» (16/8), et pas pour complimenter le gouvernement: «Quelque chose n'a pas marché. Depuis trois ans, les attentats aux personnes augmentent et elles sont encore plus violentes qu'avant! Ah bon? Mais il y a trois ans n'avait-elle pas, comme garde des Sceaux, tout réglé à coups de petites plaquettes de déclarations guerrières? Tan pis! Vivant de bord avec un bel apôtre, l'ancienne Mme Taps. Dir de la Chancellerie réclame désormais tout le contraire: «une réelle politique de prévention de la délinquance, revoir la politique d'intégration, se préoccuper concrètement des cent mille jeunes qui sortent tous les ans du système scolaire sans qualification ni formation et s'abîment

Un rapport très préventif

ENTRE deux moulinets sur les parents de délinquants qui l'avaient coller en prison, Sarkozy a été pris d'une subite inspiration. A la veille de partir en vacances, le 3 août, il a confié au toujours secrétaire d'Etat à la Justice, Jean-Marie Bockel, une mission sur la «prévention de la délinquance juvénile». Explication de Sarkozy à ses conciliateurs: «Il faut montrer qu'il n'y a pas que la sanction et la répression, et qu'il y a aussi la prévention.»

Bockel, qui doit rendre son rapport en octobre, n'aura pas à chercher ses idées trop loin. Il dispose déjà sur son bureau d'un rapport sur le même sujet: «La prévention de la délinquance des mineurs» — qui il avait lui-même commandé et qui lui a été remis le 18 février dernier. L'auteur de ce texte, un certain Jean-Yves Ransel, chef du service

Un peu de Rom?

METTRE du Rom pour faire monter la sauc, Sarkozy n'est resté une vieille recette.

En novembre 2005, devant le congrès des maires de France, il reconnaissait qu'il ne s'en vantait pas aujourd'hui qu'il faut que des aires d'accueil violent le jour là où elles n'existent pas encore». Mais il ajoutait: «Il me semble nécessaire d'accroître la procédure d'évacuation forcée des résidences mobiles prévue par la loi du 5 juillet 2000. J'ai proposé au garde des Sceaux de réduire à quarante-huit heures le délai donné aux

VILLÉPIN A PAYÉ SA COTISATION DE 100 EUROS A L'UMP

MONTREZ-LEZ MOI VOTRE COTISATION DE 100 EUROS A L'UMP!

Une Iranienne attend qu'on lui jette la pierre

CONDAMNÉE à la lapidation pour adultère, Sakineh Afsarian risque la mort. Les officiels iraniens ont prononcé la suspension temporaire de sa peine, le Brésil a proposé de lui donner asile, mais elle est toujours enfermée à la prison de Tabriz. «Le jour où j'ai été fourrée en face de mon fils, Sajjad, j'ai été accablée, ma dignité et mon cœur ont été brisés», écrit-elle dans une lettre récente, avant d'être tombée dans un trou sans fond — en apprenant que les pierres allaient s'abattre sur sa tête.

«Au fait, comment la lapidation se déroule-t-elle?», demande Slate. Et (6/8). Le site explique que l'homme est enterré jusqu'à la taille, une femme jusqu'à la poitrine. Les projectiles doivent être soigneusement choisis. «De taille moyenne», selon le code pénal islamique. Pas trop grands pour qu'un os deux ne suffise pas à tuer, mais pas trop petits pour qu'on puisse les appeler des cailloux. En d'autres termes, à peu près la taille d'une mandarine. «Qui entre les pierres... Le juge du tribunal lance la première s'il

Eradiquer Zahia?

ON connaît le plan Vigipirate, le plan Orsec, le plan Rouge. L'admirateur, le plan antiterroriste. Il faut ajouter le plan anti-Zahia, s'il est créé. Le Parisien (6/8), qui explique les mesures prévues contre ce terrible être qui frappe nos meilleurs footballeurs. «L'origine de son nom, il y a Zahia. L'excuse qu'on se prend pour elle et qu'à aggrément certaines soirées de notre dite footballistique. Autour de ce plan anti-Zahia», Laurent Blanc, nouveau sélectionneur de l'équipe de France, a déclaré de prendre les tauraux par les cornes, et même un peu

LA TRANQUILLITÉ POUR LILIANE

MONTREZ-LEZ MOI VOTRE COTISATION DE 100 EUROS A L'UMP!

M 00708 - 466 F 120 € - 7000 euros pour le premier degré des amis de Sarkozy - 100 euros pour le dernier sarkozyste.

"France.fr", le site du gouvernement est en toc et a déjà coûté 4 millions

Cap-Nègre : Sarko incapable d'offrir le tout-à-l'égout à la maman de Carla



Le Canard enchaîné



10 ANNÉE - N° 4668 - 18 août 2010 - 1,20 €

Sarkozy aux électeurs lepénistes : "Vous reprendrez bien un coup de Roms ?"



GRAND CONCOURS À FACHO-PLAGE

A QUI le tour? De quel cerveau chaud à blanc va jurer l'idée générale cotée d'un képi qui subjugera les fétiles? Qui va gagner le grand concours bicentenaire de 1646? Rappelons les règles de ce grand concours: tout candidat s'inscrit par voie postale, il suffit de s'inscrire au chef. Depuis que celui-ci s'est mis à cogner sur les Roms et à les expulser plus vite que son ombre, à promettre la déchéance de nationalité pour les Français pas de souche qui auront tiré sur un filin, à déclarer une « guerre nationale à la délinquance... Depuis donc, cette grande offensive sécuritaire et décomplexée qui relance le vieux débat sur les origines des méchants (salués d'immigrés), plusieurs ministres et vedettes de la question se sont lancés courageusement. Chacun d'entre eux connaît bien sûr les objectifs du concours: essayer de remobiliser les électeurs de droite, et même du Front national, qui ont boycotté Sarkozy lors des élections régionales, essayer de faire oublier la calamiteuse affaire Woerth-Bettencourt, essayer de faire oublier le calamiteux bilan de Sarkozy en matière de sécurité (les violences aux personnes ne cessent d'augmenter), et aussi le calamiteux chiffre du chômage (on en est à 2,6 millions, soit six cent mille de plus que le jour où Sarkozy a été élu), essayer de faire remonter la calamiteuse cote de popularité du Président qui glougloute au front du gouffre; essayer de piéger la gauche... Pas gagné, si tel ce pas? Il faut donc rattraper Jargy, Cognorfort, Dur, Bredouillard... L'apprenti premier ministre Morillon est parvenu à faire voter une loi sur le droit de vote des Français pas de souche en France. Le député Eric Ciampi l'a fait voter deux ans après les parents d'enfants délinquants qui protègent les obligations du juge. Les ministres de l'Industrie, de l'Énergie, de l'Équipement ont une annexe salle aux mairies qui se montent à l'arrière face à l'industrie. Pas mal, les gars, bel effort. Mais vous pouvez faire mieux. Certes, une petite difficulté vient égarer le jeu: on fait sans d'activités filicitaire, d'abord comme premier fils de France, puis comme hyperprésident donc hyperlicite autoproclamé.

L'ONU DÉNONCE LA POLITIQUE SÉCURITAIRE DE SARKO



Sarko au violon?

Le Président devant se méfier. Si la police française s'avait de reconnaître à la frontière tous les Roms, Gitans et autres Tsiganes, il pourrait bien se retrouver, sinon en Hongrie, du moins dans l'Autriche soviète. En 1979, Christian Bernadac s'installa dans « L'Holocaste oublié », le massacre des Tsiganes à la présence de sa famille - Scharkovski - issue d'un village autrichien, dans le communisme tsigane dépeint au camp de Dachau des années 1938 (p. 331, éditions France-Empire). À propos du camp d'Auschwitz, on écrivait également « concentrés » des milliers de Tsiganes. Bernadac cite des travaux d'historiens attestant la présence « dès 1674 », dans le village autrichien d'Unterwald, du

HORTEUX : TOURNÉE SÉCURITAIRE D'ÉTÉ EN HÉLIO



Blondes et fausses blondes... à droite, toutes!

L'HEURE des sondages de plages. « Cassette » (juillet/août 2010), journal de filles qui définit sa ligne éditoriale comme « plus féminine du cerveau que du capiton » a tenté de comprendre pourquoi les blondes étaient politiquement à droite. Car, à en croire le pourcentage de cheveux dorés ayant avoué leur préférence au magazine, le fait est largement avéré. Ainsi, sur 924 blondes spécialement interrogées par l'hebdomadaire le 29 juin et le 1^{er} juillet, 27 % déclarent avoir des affinités à droite, contre 19 à gauche. Bigre ! Cela fait quand même 54 % de sous-optimisme. Le FN compte 30 % de blondes dans ses instances dirigeantes et l'UMP 48 % pour seulement 13 % au PS. Même préférence capillaire chez les élus aux régionales de 2010, avec 62 % au FN, 55 % à l'UMP et seulement 25 % chez les socialistes. La précision est diabolique. S. Ch.

Stupéfiante Vierge Marie

La Vierge fumerait-elle la cigarette au lieu de s'occuper de ses fidèles? Le 15 août, elle n'a pas levé le petit doigt pour sauver le traditionnel pèlerinage de Lourdes. Un mari sans platantien osant de faire croire à la police qu'il avait réussi à placer quatre bombes dans le sanctuaire où 30 000 fidèles étaient rassemblés. Quelques jours plus tôt, la Madone n'avait pas bougé non plus pour éviter une enquête de la brigade des stupés sur les coteries de pilotes qui défèrent sur la cité mariale. Le 10 août, la police catalane a aussi annoncé qu'elle avait démasqué une filière de cocaine passant par la statue de Miro-Bielle, où la Vierge est censée être apparue à Bernadette Soubirous. Pour tromper douaniers et policiers, des trafiquants sud-américains avaient imaginé de mêler leurs passagers à des groupes de fidèles. Une fois arrivés, à Lourdes et après avoir

Moi aussi, j'veux ma Légion d'honneur!

Cher Eric Woerth, Nous venons de l'apprendre grâce à Mediapart: il y a deux ans, vous avez remis la Légion d'honneur à Bernard Godet. Ce garçon est un expert-comptable. Il a eu droit à cette distinction honorifique pour ses « trentecinq ans d'activités professionnelles ». Je ne perchez de vous signaler que moi aussi, j'ai trente-cinq ans d'activités professionnelles. Certes, Bernard Godet a un avantage sur moi: il vous connaît bien, puisqu'il a écrit début 2009 l'exercice de votre micro-parti, l'Association de soutien à l'action d'Eric Woerth. Moi aussi, je suis prêt à soutenir votre action! Et là à la certifier! Et à jurer que je suis bien persuadé que vos comptes sont nickel! Après tout, vous êtes homme d'argent et de comptes et de bilans. Recroquer de l'UMP pendant des lustres, ministre du Budget, bref, vous êtes forcément nickel. La preuve, c'est que votre association avait reçu un chèque de 7 500 euros signé Liliane Bettencourt, ce qui est exactement le montant maximal fixé par la loi, à l'entre prêt. Quelle précision! Quelle connaissance des textes! L'occasion, je remarque que vous avez aussi décoré la Légion d'honneur à Pa-

FILLON VEUT AMÉLIORER L'IMAGE DE LA FRANCE



M 00708 - 100 F. 1,20 €

● Rappelons qu'un des grands principes, au « Canard », est de refuser toutes les discriminations, même en ce qui concerne...

Affaire Woerth

Le document qui interdisait la vente de la découverte des flics sur la de l'hippodrome de Compiègne La Légion d'honneur de Maistre

Dominique Dord, le nouveau trésorier de l'UMP, a travaillé chez L'Oréal :

Le Canard Enchaîné

le veau Dord est toujours debout !

Journal satirique paraissant le mercredi

Fillon, Morin, Kouchner, Amara critiquent la politique sécuritaire Dans une majorité c'est la rentrée des classes !

PAS TOUS CONTENTS À L'UMP D'AIDER CHIRAC

QUAND ON PENSE QUE CE QUE LA BONNE A ÉCRIT WOERTH VA SERVIR À FAIRE DELANOE...

DRÔLE DE BRAME...

ERIC WOERTH ne se contente pas de médianiser les genres, il emmêle aussi volontiers les métaphores. Le ministre du Travail s'estime ainsi à la fois victime d'une « lapidation médiatique », d'une « chasse à l'homme », et d'une « chasse à courre ». Il se voit en « cerf » et en « bœuf écumoire ». Et même en Georges Pompidou, en cible de « l'affaire Markovic », du nom d'un autre ex-cadre du corps d'Alain Delon, mystérieusement assassiné à la fin des années 60... Tout cela fait beaucoup pour un seul homme. Mais ce sont surtout les soupçons de prise illégale d'intérêt ajoutés à ceux de favoritisme qui commencent à faire plus que trop pour ce même homme qui fut en même temps trésorier du parti au pouvoir et ministre du Budget. Et qui doit, dans moins d'un semaine, défendre la réforme des retraites à l'Assemblée, alors qu'un bon nombre du pays sera dans la rue pour manifester contre son projet. Pas une semaine ne se passe sans qu'une nouvelle affaire le concernant ne vienne déteindre sa chronique.

Voilà de nouvelles preuves (voir p. 3) de son intervention personnelle pour l'obtention de la Légion d'honneur par Patrick de Maistre. Voilà aussi qu'un ancien ministre confirme que la vente d'un bout de la forêt domaniale de Compiègne à une société de coteries était illégale. Et c'est effectivement alors qu'Eric Woerth, ministre-trésorier et vendeur, était informé de cette illégalité. Tout cela ajouté aux autres « rumeurs » rend la situation de plus en plus intenable pour

CA SE GÂTE POUR WOERTH

ENVAJAGEZ-VOUS DE DÉMISSIONNER ?

POURQUOI ? À CAUSE DES ROMS ?

Pour Chirac, souscrivez !

COMMENT ne pas être ému en apprenant que l'ancien maire de la capitale est engagé à rembourser à la Ville de Paris, pour cause d'emplois créés, 550.000 euros ? Une somme faramineuse pour ce modesto citoyen. Avec ses retraites et pensions cumulées de magistrat de la Cour des comptes, de député, de président de conseil général, de maire de Paris, de président de la République... sans oublier ses indemnités de membre du Conseil constitutionnel... cet indigent doit se contenter d'environ 33.000 euros par mois. Est-ce ainsi que les hommes d'Etat vivent ? Preuve de sa précarité, sans logement personnel, il échappe aux impôts, grâce à la générosité de la famille Hariri, qui lui prête un

ministre censé délivrer au pays des leçons d'égalité et de raison sur les retraites. Il peut bien s'enfermer dans un dénué de plus en plus schizophrène. Il peut bien d'ailleurs derrière le soutien forcé de Sarkozy, pour la campagne électorale, consentir de répéter qu'une « accumulation de rumeurs et de calomnies ne fait pas une vérité ». C'est l'accumulation des faits qui lui sont reprochés qui pose problème. Elle est telle qu'elle suscite même l'indignité de la Cour de justice de la République, instance qui se saisi « par un autre affaire » qui se « déconfortent ».

Or l'affaire Woerth-Bettencourt ne se dégage pas, au fil des révélations elle ne cesse d'entier et de devenir de plus en plus explosive pour le ministre encoché, mais aussi pour le Président et l'UMP. Les

Cher manifestant,

EST-cez toi. Ce mardi 7, la fatigue pas. Range tes banderoles, celles où tu avais inscrit ton refus de la retraite à 62 ans, celle où était écrit : « Pas besoin de travailler plus, exigeons de travailler tous ». Manifester ne sert à rien, la preuve, lors de son intervention têtue du 12 juillet, Sarkozy a dit que le nombre de manifestants n'aurait aucune influence sur sa détermination. C'est à prendre ou à laisser, les 62 ans ! Il n'y a rien à négocier, à part deux ans virgules sur les textes concernant la pénibilité. Que vous soyez 3 ou 5 millions dans les rues, Sarkozy est en bat ! Ici, sois-en sûr : le Président est droit dans ses bottes à talonnettes !

Or du moins il essaye de le faire croire. Le cégétiste Bernard Thibault l'a bien noté, raillant sa « fébrilité », notant qu'il agit des « petits extincteurs » reculé sur les aides au logement pour les étudiants et risette aux agriculteurs. Et il suffit de se souvenir qu'en 2006, après la mobilisation des lycées sur le CPE (le fameux contrat première embauche de Villepin), il avait le premier secrétaire d'Etat chargé de la « non-application » du texte. D'ailleurs, tu sais bien que, Manifestant, ne compte pas la vie du Président. Cette réforme des retraites est complètement injuste. Elle frappe

Le mur du cur

XPLORE par le député-maire UMP de Dreux, Gérard Béné, qui n'a pas osé parler d'acheter sa robe nuptiale au fabricant de propos hautement érotiques au moment, en hébergement à la République du Centre (18) cette forte analyse de la « fébrilité ».

Il n'y a pas de grande mesure à Dreux, rien que l'éclaire, car l'économie s'écroule dans le P. Pendant la campagne, j'ai été interpellé par une famille africaine qui voulait me demander de l'aide. Au domicile de cette famille, j'ai constaté qu'il y avait tout le confort. Et même que le confort avec homme carême et ce qui va avec, téléphone mobile, vêtements de marque... Il faut ouvrir les yeux. Contrairement, trafic de drogue, prostitution. Les gens se débrouillent... SUR l'Et c'est admettant par une réaction que tous ces faux problèmes sont bouffés aux flammes du cur.

M 00708 - 488 - 1,20 €

Les réceptions de l'ambassadeur...

aujourd'hui. (...) On a plus de moyens que les Anglais et les Allemands... La, les quelques 150 excoffes réunies ont fait pouffer, malgré leur degré diplomatique, c'est sans doute pourquoi l'Allemagne drague de plus en plus d'étudiants étrangers... Dans une tribune écrite au « Monde » (6/7), les anciens ministres des Affaires étrangères Juppé et Védrines, qui ont laissé un meilleur souvenir que Kouchner, ont dénoncé un « affaissement sans précédent des réseaux diplomatiques et culturels de la France », rappelant la baisse historique du budget du Quai d'Orsay de 20 % en vingt-cinq ans, record de tous les ministères, qui n'a fait que s'amplifier sous Kouchner... Ce budget se répartit en outre que 1 % des dépenses publiques et 0,2 % du PIB, est rattrapé en chèque

La noix d'honneur

DECERNÉE avec cocarde au député UMP du Tarn Bernard Coudroy, dans une lettre ouverte, envoyée le 26 août à Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, le parlementaire a fait reproches divers d'avoir dirigé en compagnie – de façon un peu hardie il est vrai – les opérations de Rome et la déportation des Juifs par les nazis. Puis Carayon outrage à son tour : « Partons plutôt des Romas avec sévère et sans démagogie. Observons ensemble qu'ils ont choisi de s'occuper de la vie sociale de leur propre pays, la Roumanie ». C'est bien connu : la Roumanie débordait d'affection pour ses Romas. Travaille à arracher-pard à leur intégration et n'a jamais toléré le moindre comportement raciste...

La mue Kouchner

Il fait bien que jeunesse ne passe. A 71 ans tout juste, il était temps que Bernard Kouchner le sache. En confiant, sur RTL le 30 août, avoir « pensé à démissionner » du gouvernement puis s'être ravivé parce que « s'en aller c'est désertier », il incombablement fait preuve d'une grande maturité. Pas comme il y a vingt et un ans. Le 11 septembre 1990, le quinquagénaire était alors modeste secrétaire d'Etat chargé de l'Action humanitaire du gouvernement Rocard. Ce jour-là, il était en goguette du côté de Rouen. Visite ministérielle banale. Sur place, il venait d'apprendre que 300 Romas survivants dans des conditions sanitaires déplorables sous le vantage de l'autocentre A13. A peine arrivé, le French doctor avait le prétexte qu'il souhaitait se rendre sur place. Juste avant les journaux télévisés du soir, flanqué de caméras et de micros, Kouchner se fait la toilette des pompos et assure les Romas, pour certains victimes de Crăciunescu, de son soutien. A Nice, il s'assoit et obtient que des aides matérielles d'urgence soient débouquées... S'il ne les avait pas obtenues, il aurait démissionné. Là, il a juste « fallu », c'est cela, la maturité.

Annexe 35: Une du CE 1/9/2010

Tapie va toucier 210 millions de euros

Sarko et la rentrée sociale : "C'est un quitte ou double"

P. 2

P. 2



Raymond Domenech licencié...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi



70 ANNEE - N° 4089 - 8 septembre 2010 - 1,20 € - Antilles Réunion Guyane 1,80 € - Belgique Luxembourg 1,60 € - Suisse 2,00 € - Espagne Portugal 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire Gabon Sénégal 900 CFA - Autriche Allemagne 8,00 € - USA 3,10 - Canada 1,60 - GB 1,00

Le refrain du ministre du Travail devant les flics et l'Assemblée Woerth : "Non, rien de rien, non, je ne retraite rien!"

AFFAIBLI, ERIC WOERTH PEUT-IL ENCORE DÉFENDRE LA RÉFORME DES RETRAITES ?



Tous présumés coupables sauf...

Il s'appelle Monif Chabbour. Les flics l'ont cherché pendant deux semaines. Ils le soupçonnent d'avoir été le scénariste du braqueur de casino de l'Image, qu'il est né cet été lors d'une foulée dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble. Fin août, ils l'alignent enfin. L'interrogent, le juge d'instruction le met en examen pour « vol à main armée » et « tentative d'homicides volontaires ». Mais le juge des libertés le renvoie en liberté.

L'assistant social déshonore « Acte de faillite », hurlent les flics du syndicat Synergie. « Indesirable, intolérable, scandaleux », s'épouventent les flics du syndicat Alliance. Et le premier flic de France Hotteloux d'enligner : « Il change sa tres vive indignation ». Et l'ancien premier flic de France Salsbery d'en rajouter, cette déca du juge dit, dit, « difficilement comprehensible ».

Pati problème, l'ancien premier flic de France est supporté par le président. En France, le Président est, dit la Constitution, garant de l'indépendance de la justice. Qu'il la dirige, et on n'est plus en France. On est en Italie, sous Berlusconi, celui qui voit des « juges rouges » partout. Monif Chabbour est-il innocent ou coupable des faits qui lui ont reproché ? On n'est pas flicherein. Le juge qui l'a remis en liberté affirme qu'il a fait « en son âme et conscience ». Il a jugé, disant ses confrères (« Le Monde », 49).

A nos lecteurs

Le mouvement national de grève du 7 septembre a pour effet de retarder l'impression et la distribution de ce numéro de « Canard ». Il ne parviendra donc que jeudi, au lieu du traditionnel mercredi, chez les marchands de journaux dans les boîtes aux lettres. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser, sans oublier de les remercier pour leur fidélité.

N° 00708 4089 F. 1,20 €

UN HOMME DE MÉFORME

L'IMPOPULARITÉ du locataire de l'Élysée ne se mesure plus seulement au 95^e sous-sol des sondages, elle se mesure de visu, au nombre des manifestants dans la rue. Le défilé contre sa réforme des retraites, après les manifestants contre sa politique de sécurité, montre que la Sarkozie est cabossée.

Ce n'est pas tant cette réforme des retraites, considérée comme plus ou moins inévitabile, qui frustre l'habituel, c'est Sarkozy qui l'incarne. D'ailleurs Woerth-Bethencourt en a-t-elle assez vu, ces réformes, qui sont seulement « une heure et dix minutes de plus » et « une heure et dix minutes de moins » de travail, mais heure et dix minutes de plus de travail, il réussit à plomber ce qu'il présente comme la réforme phare de son quinquennat. Même s'il est assuré de la faire voter à l'Assemblée, c'est dans l'option que, sur la forme comme sur le fond, elle a et aura du mal à passer.

Il peut bien accélérer le processus de vote parlementaire et faire des « propositions réglementaires » sur la pénibilité ou les longues carrières. Il peut marteler la nécessité « de sa réforme et miser sur l'effacement du

mécontentement une fois qu'elle aura voté. Il peut encore, comme il a commencé à le faire, se camper, en insistant sur les difficultés, dans la posture du capitaine courageux qui réforme contre vents contraires et mères d'impopularité. Il va lui falloir, pourtant, trouver plus convaincant pour se refaire une image présentable pour 2012.

Et ce n'est pas gagné. D'abord, parce que les recettes de com' dont il a tant abusé sont désormais usées et abusées. Ensuite, parce que dans la rue peuvent cristalliser à l'encontre de Sarkozy et de son gouvernement d'autres mécontentements. En attendant l'acte de mépris, il feint la sérénité. Le calme de celui qui regarde plus loin que ses ennemis. Il se reconcentre sur sa réforme en répétant qu'elle « colatera » tout son quinquennat. Comme si, en une seule coupure, cette réforme contestée allait dissimuler tous les erreurs qui ont entaché déjà ses trois ans de mandat. Celle du Focquet's, celle du yacht de Bérle, celle du bling-bling, celles encore et toujours de



MANIFESTATIONS - CES CHIFFRES Q'IL FONT MAL...

Pour retrouver la trite

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, il faut faire vite. Profiter de la fenêtre de trois ans à votre plus de profit pour la France. Votre popularité est au plus bas. Substituez les retraites ne remonte le moral à personne. Il y a 4 millions de chômeurs.

Envahissez la Belgique ! Elle est un bord de la partition. Flamands et Wallons s'arrivent plus à se parler, les trois des Belges veut des « confres » mission de la dernière chance, aux présidents de la Chambre et du Sénat. Ça sent la discussion sur le tracé des futures frontières.

Prenons-le de court ! Notre vaillante armée salue mieux y faire qu'en Afghanistan ? Elle pourra pousser jusqu'à Bruxelles. On fera peur aux Flamands. Hervé Morin sera enfin à quelque chose. Kouchner pourra enfin démissionner. La France deviendra enfin un grand pays.

L'occasion est historique. En plus, les agences de notation apprécient. Tout ce qui peut relancer le commerce, elles adorent. On la guerre, c'est toujours bon pour les affaires.

A l'attaque !

Le démon de Bernie

UNE vie de pacifiste. Dans une interview accordée à « Elle » (3/9), Bernadette Chirac révèle à quel point elle s'écoule : « Le soir j'aime sortir. Les gens pensent que je passe ma vie de soirées caritatives en peignons divers... Mais non ! Je ne suis pas une religieuse. J'ai besoin de m'amuser ! Je suis volontiers pour aller au concert ou dans les boîtes aux lettres. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser, sans oublier de les remercier pour leur fidélité. Epoux de Bernadette... encore un copieux fait ! »

N° 00708 4089 F. 1,20 €

JOERTH VA DÉFENDRE LE DOSSIER DES RETRAITES



Johnny, retiens la money!

DANS l'île de Malte, idem, au large de laquelle Sarkozy avait été élu avant la réforme de l'âge de retraite de Johnny passerait avant le jour ! D'ailleurs, j'intéressé le dit lui-même. « On m'a raconté que, quand j'étais au plus mal, la France s'est arrêtée. Je ne savais pas que j'étais autant aimé ». Ah, que je t'aime, que je t'aime ! Du coup, le même explique : « C'est amour me crée des obligations. Je dois mon succès aux Français. Ils sont rompus, rétro, mais c'est le public le plus fidèle du monde. » Holà, sous le coup de l'émotion, il va nous lâcher qu'il a décidé de revenir payer ses impôts à Paris ? Que dalle ! « La vie quotidienne est compliquée pour moi en France. Beaucoup de choses me sont interdites. C'est pour cette raison que j'aime vivre ailleurs, mais je ne vais pas quitter la France, ni vendre ma maison de Marcey. »

Ah, que c'est sympathique ! Laisser à la France les taxes foncières et d'habitation de Marcey, le contributeur suisse Johnny est trop bon !

Aires d'accueil baladeuses

PARIS avec ses 2,2 millions d'habitants, ne dispose toujours pas de la moindre aire d'accueil pour les gens du voyage. En pleine polémique sur les Roms, l'affaire fait plutôt désordre pour Delano, qui s'est justement fait élire à la Mairie sur le slogan « Champions d'ère ». Et qui était au premier rang, le 4 septembre, à la manif de soutien aux Roms.

Depuis plusieurs années, la Ville a bien prévu des crédits pour faire des travaux d'aménagement. Elle a même choisi un premier terrain (de mille m², sa capacité serait limitée à 30 places) sur un lopin coté entre le boulevard périphérique et le site de France Télévisions. Pas

Le démon de Bernie

UNE vie de pacifiste. Dans une interview accordée à « Elle » (3/9), Bernadette Chirac révèle à quel point elle s'écoule : « Le soir j'aime sortir. Les gens pensent que je passe ma vie de soirées caritatives en peignons divers... Mais non ! Je ne suis pas une religieuse. J'ai besoin de m'amuser ! Je suis volontiers pour aller au concert ou dans les boîtes aux lettres. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser, sans oublier de les remercier pour leur fidélité. Epoux de Bernadette... encore un copieux fait ! »

Annexe 36: Une du CE 8/9/2010

Roms : le cabinet de Besnon avait analysé la circular

Le nouveau yacht que la République a "offert" à Tapie

Journal satirique paraissant le mercredi

«Ce texte discriminatoire, il faut le...»

«... romanier !»

Année - N° 4639 - 15 septembre 2010 - 1,20 €

Abonnés: Réunion-Guyane 1,60 € - Belgique 1,5000000 / Congo - Suisse 2,800 FS - Espagne / Port. Cont. 1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 800 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 € - Canada 3,600 C\$ - GB 1,60 €

Ecoutes, sondages, mesures anti-Roms... visite à Lascaux

Sarko-Magnon 10 ans grognant jusqu'au cou !

SARKOZY À LASCAUX

SI VOUS PRÉFÉREZ, C'EST GIMME DE TRÈS VIEUX TAGS !

PEINTS PAR DE TRÈS ANCIENNES RACAILLES ?

BONHEURS MINISTÉRIELS !

« Je ne connaissais pas cette circulaire, elle ne m'était pas destinée » : c'est la défense du ministre de l'Immigration Besnon à propos du texte du ministre de l'Intérieur, qui, en flagrant contrevention avec le droit international, visait « en priorité » les Roms. Ce document qui nous vante, outre les réactions internationales que l'on sait, une administration de l'ONU et une procédure d'instruction de Bruxelles, fait d'autant plus désordre qu'il contredit les propos du ministre Besnon, qui ne cessait de clamer dans le même temps : « France, France, France ! »

Deux dénégations, mais aussi deux mensonges !

Car, si le texte de chez Hortefox rend confus les propos de Besnon, ce dernier ne dit pas la vérité en affirmant qu'il n'était pas informé, puisque son ministère était bien présent Place Beauvau lors de la rédaction, le 4 août dernier, du fameux texte à juste titre incriminé.

C'est pas moi, ni m'ieur, c'est

ASSEZ DE STIGMATISATION !

IL FAUT ÉQUILIBRER !

BU EXPLUANT BOUTIQUE DE NON-ROMS

A l'écoute du "Monde"

Il ne fallait pas se faire trop d'illusions, mais tout de même, le réveil est brutal. La belle loi sur la protection des sources des journalistes qui vient d'être votée est un sacré coup de vieux. En vigueur depuis le 4 janvier dernier, défendue par Richard Dotti alors garde des Sceaux et votée par l'actuelle majorité, elle n'a pas eu le moindre effet sur l'équipe de police qui a conduit à l'identification de la source d'un journaliste du « Monde ».

La publication de longs extraits des procès-verbaux, venant tout droit de la brigade financière, chargée de l'affaire Herteaux, avait prodigieusement énervé l'Élysée. Sans doute quand ces PV mettaient Eric Woerth en fautive position. Boncomp moins quand d'autres PV, publiés cette fois par « Le Figaro », le dédouanèrent.

Une enquête - faut-il s'en donner ? - a été menée discrètement pour savoir qui « balança » les documents au « Monde ». L'Élysée dément fermement

CIRCULAIRE, Y A RIEN À VOIR !

POUR LE PUISSIBLE, VOYEZ HORTÉFOX !

Comment les limiers de la DCRI sont-ils arrivés à ce brillant résultat ? A vrai dire, c'est toute la question. Car la nouvelle loi sur la protection des sources ne saurait interdire à une administration de chercher à savoir qui se rend coupable de violation du secret professionnel. Ce qui est probable, ce sont les investigations sur l'activité d'un journaliste dans l'exercice de son métier. Au cœur de cette subtile distinction, les facteurs détaillés, les fameuses « factettes » qui conservent les opérations de téléphonie, et qui permettent de savoir qui appelle qui. Il ne faut guère de doute que le confrère du « Monde » a vu ses relevés téléphoniques épluchés. Facile d'affirmer ensuite que ce sont ceux de la taupe qui ont fait l'objet d'un examen attentif. Ce qui revient à prétendre que l'enquête avait déjà abouti, avant même de commencer. Mirax, le délégué général de la commission chargée de contrôler la transmission de tels documents à la police, vient d'enferrer des réserves sur la procédure utilisée dans des termes d'une vigoureuse inhabileté (« Le Parisien »).

Cette histoire à la limite d'invoquer la presse à moins de naïveté. La loi la plus protectrice n'est pas d'un grand secours quand elle est violée. Et c'est bien la peine naturelle de tout gouvernement que de mettre son nez dans les secrets de la presse. Le conflit est structurel, dialectique, et durera ce que durera le journalisme. D'un côté, les pouvoirs, soucieux de protéger leurs secrets, parfois leurs abus voire leurs turpitudes. De l'autre, les journaux, dont le premier devoir est de briser ces secrets et de révéler les curies. Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées.

Louis-Marie Horeau

Système éducatif : des moyens moyens

JUSQU'ICI l'argument serait surtout à flétrir les syndicats : « Réclamer plus de moyens pour l'éducation, c'est ringard, corps simpliste. Commençons d'abord par réduire les gaspillages, supprimons 16 000 postes de profs par an jusqu'en 2013 et vous serez contents. » Or, cette fois, c'est l'Inspection générale de l'Éducation qui, dans un rapport - garde secret depuis trois mois par le ministre mais révélé par « L'Humanité » (10/9) - maintient la référence financière.

« Les restrictions budgétaires vont créer des tensions et préparer assez peu l'avenir. Et de dénoncer aussi la « baisse des moyens de remplacement ».

Et allé donc ! Le bouclier fiscal et la retraite à 62 ans aux votes, c'est pour quand ?

LE MUR DU ÇON

LES IMITATIONS SE FONT BESOIN À RUE DES BÉCHETS, NIVELÉRIEUX !

Sarko travaille du chapeau

chapeau ou être dans l'impunité ? Sarko, visiblement, est pour se situer au-dessus du commun. Lascaux ne se visite plus, il la visite. La conservation voudrait 3 personnes pas une de plus, ils sont venus à 10. Pas plus de 35 minutes sur place. Sarko est parti 30. L'homme de Cro-Magnon à point Lascaux, Sarko attribue son œuvre à son ancêtre, le « brave Neandertal », qui avait disparu de la région quelques milliers d'années avant que le commandé Cron'y mette les pieds. Bref, Sarko n'en fait qu'à sa tête, une fois de plus.

Une tête qu'il a perdue sur la couverture que lui consacra cette semaine l'hebdomadaire britannique « The Economist ».

Dernière une photo de Carla en pied suivent deux courtes jambes chausées de mocassins noirs à talonnettes, supportant un énorme bicorne napoléonien. Encore un problème de couvre-chef. Sarko disparaît sous le bicorne, vu qu'il a rétréci, qu'il est « la version diluée » de ce qu'il était. Il promettrait la lune, la rapatrier, il n'est plus que l'ombre du réformateur qu'il était sur le plan économique et une caricature du dirigeant coriace qu'il était sur les questions sociales », juge l'hebdo libéral. En résumé, Sarko a dû voler son chapeau.

De l'avis de Fidel Castro, pourtant plutôt spécialiste du béré gévartiste, Sarko, en fait, travaille du chapeau. Ses explications de Roms montrent qu'il est en train de devenir « fou », a alerté l'and'Ex-Lider Maximo, qui crinit du coup le mauvais usage qu'il pourrait faire de l'arme nucléaire tricolore.

Castro a beau être un cas, il faut convenir que rares sont aujourd'hui les chefs d'État étrangers qui tiennent leur chapeau à Sarko. Et aussi en thèse la casquette.

J.-M. Th.

Le mur du çon

FRANCHI sabre au clair par l'actuel président UMP de la commission de la Défense à l'Assemblée, Guy Teissier, qui, muni par les restrictions budgétaires imposées aux militaires, a lancé, soûlé (« Le Figaro », 13/9) :

« Les armées sont prises entre le marteau de la réforme et l'enclume de la mission. »

Quant à Teissier lui-même, il raisonne comme une enclume et s'explique comme un marteau... de marlérou.

MARTINE ET SÉGOLENE ONT TROUVÉ UN TERRAIN D'ENTENTE

Comment les flics piègent la loi sur les écoutes

Sarko épingle une grosse décoration au revers d'un gros donateur



Le lanard enchainé



Journal satirique paraissant le mercredi

Mensonges à Bruxelles, promesses de miracles à la tête du G20

Merkel : "Sarko est le plus grand mentor du monde!"

WORTH SE VERRAIT BIEN RESTER AU GOUVERNEMENT APRÈS LE REMANIEMENT



Collabo show

« C'EST une injure. C'est une blessure. C'est une humiliation. C'est une outrage... » N'en jetez plus dans les yeux, Jean-Michel Sarkozy. Les mots qui ont été prononcés par Viviane Reding, c'est quelque chose qui nous a profondément choqués, a déclaré le ministre de l'Intérieur en réponse à la sortie de la commissaire européenne sur la France, les Roms et la « Seconde Guerre mondiale ».

Où, ces « mots » ont un poids terrible. Ces termes choisis sont insoutenablement. Ces références purement scandaleuses. On ne s'adresse pas, dans son pays qui ont connu ce qu'ils ont connu, à ressortir ce genre de comparaisons abjectes avec les heures les plus sombres de notre Histoire. Après Sarkozy, ses conseillers ne se sont pas privés d'appuyer à leur tour la loi qui est faite mal. « Ces propos ne sont tout simplement pas acceptables... »

Et ses ministres en remis une couche en chœur. Pierre Leclerc, sous-ministre des Affaires européennes : « Ce genre de dérapage n'est pas concevable ». Eric Besson, qui n'en présente plus : « Viviane Reding utilise une expression qui est la fois choquante, anachronique et qui procède d'antagones ». Etc.

Tout cela est bien vrai. Pour, pas, tant qu'on est, balancer que Sarkozy est un SS, qu'il utilise des méthodes fascistes, qu'il n'est qu'un collabo et qu'il nous rappelle les années 30 et 40 ? Peut-être tout simplement parce que ce vocabulaire-là, ces expressions-là, ces belles références sont réservés à l'usage exclusif des ministres LMP.

Petit rappel. Il y a deux mois, le site « Mediapart » lançait l'affaire Worth-Bettencourt en publiant les écoutes réalisées par le monopole de la multinationale. Reactions à l'époque : Xavier Bertrand, patron du parti présidentiel, haut et fort, le 6 juillet : « Certains médias, notamment un site, utilisent des méthodes fascistes à partir d'écoutes qui sont totalement illégales (...) ». Mais dans quel monde on est, dans quel monde on est !

On se le demande, surtout quand, le lendemain, Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, lâche sur France Info : « Ce fameux site, qui rappelle dans son comportement une certaine presse des années 30... ». Et lorsque, dans la foulée, Nadine Morano s'insurge dans la cour de Maignon, devant les caméras : « Aujourd'hui, ce sont des méthodes des années 30 avec des sites Internet qui utilisent des méthodes fascistes. C'est vrai, il faut le dire ! ». Si c'est une ministre qui le dit...

Mercredi 17 septembre à l'Assemblée, en plein débat sur les écoutes, Eric Worth a traité la députée PS Catherine Coussolle, qui venait de lui lancer que mention était sa seconde mère, de « collabo ».

Mais, dit-on, c'est une injure... est une blessure... c'est une humiliation... c'est une outrage... c'est une injure... est une blessure... c'est une humiliation... c'est une outrage...

LA SURENCHERE EST FAIBLE...

renforcée et durcie », une nouvelle loi ou presque à chaque fois divers, mais l'heure est grave. Et bien sûr, Brice Hortefeux n'est pas grand chose mais ministre de l'Intérieur. A ce titre il devrait peut-être s'occuper des violences crapuleuses qui relèvent des dernières statistiques plutôt que d'une œuvre réformatrice du système judiciaire.

Mais cet homme du devoir n'oublie que sa conscience et la voix de son maître. Or sa conscience lui dit que MAM, garde des sceaux et procureur général, a été nommé depuis qu'un de ses principaux conseillers, David Sénat, est plus que soupçonné d'avoir informé « Le Monde » dans l'affaire Worth-Bettencourt. Il s'agit de deux de ses pliers-bananas. Et la voix de son maître Sarkozy, dont il est aussi le « meilleur ami », lui intime d'en faire des tonnes dans le populisme sécuritaire pour occuper le terrain médiatique et détourner l'attention des nombreux sujets qui

COMMENT DÉJOUER LA MENACE ?



Trotsky serait mort...

« Une nouvelle a mis un an à être connue : Robert Garcia est mort. Si ce nom ne vous dit rien, c'est normal : Hardy - c'était son pseudonyme pour les militants de Lutte ouvrière - a toujours cultivé la clandestinité. Fondateur de l'Union communiste, cet homme de l'ombre est décédé le 12 juillet 2009. Si ses petits camarades ont caché la nouvelle, c'est, par là-même, pour respecter ses dernières volontés : « Hardy nous avait demandé explicitement et solennellement de ne rien dire », a déclaré Juliette Laugier, ex-porte-parole de Lutte ouvrière, organisation transparente, qui, pour montrer qu'elle n'a rien d'une secte, laisse entendre que Léon Trotsky aurait de sérieux problèmes de santé... »

Vade (c'est) retro

« Je suis plus fort que le Diable. Quand il me voit, il se fait pipi dessus... » Le père Amorth, exorciste officiel du Vatican, 84 ans, somnolent, s'est confessé dans « Le Parisien » (17/9) : « En ce cas, le diable du Malin n'est pas menacé de chômage technique. Depuis son embauche par le diocèse de Rome, il a procédé à 70 000 exorcismes. Et il raconte la naissance de sa vocation dans des Mémoires, qui paraissent peut-être un peu étranges... »

D'ici à ce qu'un possédé lui balance un « Casse-toi pauvre con »...

UN MAROCAIN, À L'ARRACHE!



Six balayeurs trainés dans la poussière

« UN complot musulman pour tuer le pape ! ». « Six terroristes islamiques arrêtés ! ». Le 17 septembre au matin, sur « Sun » au « Daily Mail », la presse populaire britannique exploise ses sites Internet. La police vient d'arrêter cinq balayeurs dans la rue, âgés de 26 à 50 ans, et un système chez lui. Employés par le conseil municipal de Westminster, ils sont salariés de la société française Veolia Environnement et chargés de nettoyer le logement que le pape Benoît XVI doit occuper à l'été prochain. Un journal les dit « algériens », un autre « marocains ». Peu importe : « Ils sont musulmans », explique « The Telegraph », et c'est bien suffisant.

Au fil de la journée, la machination se précise. En exclusivité, le « Daily Mirror » révèle qu'ils avaient projeté de cacher leurs bombes dans des poubelles, « piégant ainsi des milliers d'innocents ».

D'un bout à l'autre de la planète, la galerie Internet s'emballe : « Ils seraient originaires du Royaume-Uni », annoncent les gazettes. Le site extrémiste américain « Danger of Allah » explique : « Déguisés en balayeurs - on craint qu'ils ne soient liés à Al-Qaïda - ils avaient planifié le massacre de centaines de pèlerins... »

Et puis tout s'effondre aussi vite. Le 19 septembre, les balayeurs sont relâchés. On ne leur reproche rien. « Ils n'aiment vraiment pas le pape, mais c'est tout », dira un enquêteur. La police croque pudiquement le « principe de précaution ». Circula, il n'y a plus rien à voir.

Retour en arrière. Le jeudi 16 septembre, les cinq employés ont terminé leur service. Ils ont rangé leurs balais et prennent le thé à la cafétéria du dépôt de Marylebone, dans le centre-ville. Ils parlent haut et clair : « Ça doit pas être facile de flinguer le pape, avec sa bagnole blindée !, dit l'un - Ah ouais ? Eh bien moi je te parie qu'un lance-roquettes te propulse ça sans problème ! », répond l'autre. A une table voisine, n'osant que son couvert, un sujet de Sa Majesté file à l'anglaise et dévoile le plan machiavélique à la police.

Le lendemain à 5 h 45, les cinq comptent retourner leur service. « Haut les mains ! Personne ne bouge ! ». La police ferme le dépôt. Mémoires pour tout le monde. Et les premiers flashs cryptés.

Le pape, lui, s'est restauré d'une tourte au beef et d'un pudding du Yorkshire. Pour accompagner le festin, il a souhaité un Fanta. « sa boisson favorite », ont écrit les journaux.

Et cet attentat culinaire est passé totalement inaperçu...

DE RETOUR DES ETATS-UNIS



« Comme Merkel. Obama m'a dit qu'il allait démanteler des camps de Roms ! »

M 00708 4991 - 1,20 €

La loi sur les écoles trafiquée à l'antenne

Fillon, Sarko, Borloo, la guéguerre des mentors

Spécialiste en lingerie féminine, Lejaby menacé de fermeture

Pour l'industrie française...

Le Canard enchaîné



96 ANNEE - N° 4852 - 29 septembre 2010 - 1,20 €

Quatrième loi anti-immigrés depuis 2007 ! Sarko, Besson, Hortefeux : une bande de maniaco-répressifs !



SARKO FAIT FRONT...

Thop ! Une nouvelle loi sur l'immigration ! Une de plus, la sixième soumise à l'examen de l'Assemblée et du Sénat depuis 2003, quand on aime on ne compte pas. Et Sarkozy adore ce sujet qui l'écrit. Il a en sort chaque fois qu'il le juge nécessaire. Or depuis son fameux discours de Créteil, le 30 juillet dernier, nul ne l'ignore, ce sont 25 millions d'immigrés d'origine musulmane qui sont à l'origine de tous nos soucis en matière de sécurité. « Il faut se réveiller », déboula Sarkozy le 30 juillet, « les musulmans sont une menace pour la République française pour ce qu'ils ont fait de la France ». Besson ou Hortefeux, les porte-coton, ne manquent pas de conséquences déplaisantes pour les intéressés. Et peu leur importe que les associations se débattent, que l'ONU s'émouvoie ou qu'un commissaire européen parle d'« illustration inquiétante des limites de ces pratiques qui déshumanisent les procédures de rapatriement des migrants ». Rien n'a d'importance du moment que l'opération passe électoralement.

Et les sondages de l'Eyese assurent à Sarkozy que c'est le cas, mais que, si l'opinion des électeurs dans les rangs populaires, il perd dans le même temps des voix dans son propre camp, celles d'électeurs atterrés par cette dérive prosaïque qui n'en finit pas. Sarkozy ne veut pas voir non plus qu'il ne cesse, de stigmatisation de Roma en politique au canon contre l'immigration, d'entacher pour de terribles considérations électorales une image déjà gravement dégradée par cette fuite en avant sécuritaire qui consiste à manquer ses échecs par de la surenchère. Quand il était au plus haut des sondages, en 2007, la même stratégie multipliait et une politique de développement ambitieuse. Mais, au niveau où il a chuté, la maîtrise a été l'ambition, n'a pas été plus d'actualité.

L'immigration n'est plus un problème qu'il s'agit, dans l'intérêt général, de résoudre sans angélisme mais avec humanité. Pour Sarkozy, repartir en campagne aux tréfonds de l'immopopularité, c'est juste, de lois toujours plus répressives, un sujet grossièrement instrumentalisé au profit de minables intérêts particuliers.

Erik Emphoz



Le mentor a fait fort

C'EST une très courte compilation de la vie de Sarkozy, sensation sur le Net, et ce se comprend : on y voit Sarkozy répéter, marteler, avec la force de conviction qu'on lui connaît, que jamais il ne touchera à la retraite à 60 ans.

1. Le 22 janvier 1993, tout juste député d'une circonscription, « Ma, j'ai voté pour le RMI, et j'ai voté pour la retraite à 60 ans, que les choses soient claires (sic) ».

2. Dans un entretien du « Monde » daté du 22 janvier 2007, à la question : « Faut-il garder la retraite à 60 ans ? », cette réponse : « Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer, etc. ».

3. Face caméra, le 2 mai 2007, proclamant ses phrases d'un mouvement de mains décidé : « Le financement des retraites est équilibré jusqu'à l'horizon 2020 ».

4. Le même jour, dans le studio de RTL, Christophe Hondelatte, l'interroge sur la suggestion de Laurence France, la patronne du Medef, de faire passer la retraite à 63 ans et demi : « Elle dit : "Si on fait ça, à un moment donné, on pourra plus payer les pensions." Vous dites banane ? » Réponse du candidat Sarkozy : « Elle a le droit de dire ça. Je dis que je ne ferai pas. Pour un certain nombre de raisons, et la première c'est que je n'en ai pas parlé pendant ma campagne présidentielle. Ce n'est pas un engagement que j'ai pris devant les Français. Je n'ai donc pas de mandat pour faire cela. (Un temps d'arrêt théâtral.) Et ça compte, vous savez, pour moi. »

On connaît la suite.

L'art de passer entre l'écoute

FORTICHIENS, nos grands frères ! Un peu trop peut-être ? Voilà quelques semaines, déjà, que de nombreux journalistes se demandent comment les lignes de la DCRI, nouveau service de Renseignement, ont pu si vite identifier la présence informateur du « Monde » dans l'affaire Worth-Bettendorff. Et sans écoutes téléphoniques, promis-juré, a répété Frédéric Pécuchaud, patron de la police. Juste quelques « vérifications techniques ».

Dans son précédent numéro, « Le Canard » a donné à ses lecteurs l'explication de ce mystère : les policiers se font communiquer par les opérateurs de téléphonie la liste des numéros appelés par qui leur chante. Et cela sans aucun contrôle, sans aucune limite. Ils ont tout simplement couru écouter la loi de 1991 sur les écoutes téléphoniques.

Ah ! la belle ouvrage que cette loi votée dans l'enthousiasme général, droite et gauche confondues. Elle mettait fin, souvenez-vous, à une ère d'obscurantisme, un temps résolu où les libertés publiques étaient foulées au pied puisque les écoutes téléphoniques s'effectuaient hors de tout cadre légal.

Un tel progrès ne pouvait faire plaisir à tout le monde. Chacun sait que la logique policière est le même, et que la main-tenant dans les limites de ses prérogatives légitimes est un combat sans fin. A l'évidence, quelques batailles ont été gagnées dans l'ombre par les tenants de la logique sécuritaire. Ce n'est tout simplement pas le temps qui soutient. Ce qui est davantage, c'est l'indifférence dans laquelle « Le Canard » a pu révéler que le ministre de l'Intérieur s'était bécoté, sur son coin de table, une interprétation de la loi qui le reléguait à néant. Et comme on n'arrête pas le progrès, il apparaît aujourd'hui que la Commission de contrôle elle-même

Le mur du çon

EXPOSÉ sans débat par l'investigateur Alain Mercier dans « Paris Match » (23/9), l'homme qui cherche tout et n'importe quoi à l'endroit des patrons et des politiques s'empare d'un sujet qu'il connaît bien.

« En France, l'intellectuel peut s'exprimer sur l'importance qui s'agit, quelle à dire n'importe quoi... »

« Dans les dernières élections, ceux qui ont écrit exprimés dans le débat public ont dit un tel astrologique de conneries... »

Et, en plus, à l'heure d'un premier Mercier, les font fait pour pas un rond.

SIGNATURE DE L'ACCORD D'INDENNISATION MARIE DE PARIS-IMP-CHIRAC



LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU « CANARD »

Rachida CONFOND INFLATION ET FELLATION

QUESTION - Rachida, cette déclaration importante, amusante desur votre CanalPlus, tout le monde en parle ?

RACHIDA DATI - Qu'est-ce que j'ai dit de mal ?

Q - Je vous cite : « Ces fonds d'investissement étrangers n'ont pour seul objectif que la rentabilité financière des investisseurs. Mais quand je vois certains qui demandent des rentabilités à 20,25 % avec une fellation quasi nulle... Quel terrible lapsus ! »

R. D. - Pas du tout ! Ma langue n'a pas fauché ! J'ai dit : « fellation » et je confirme. Il faut plus d'ironie dans les sarrazins, il faut redresser ce pays, nous avons besoin d'un coup de broquette magique. Alors n'ayez pas la langue de bois !

Q - Mais s'agissant d'économies, de débauchations... ?

R. D. - Inflation, fellation, c'est la même chose ! Dans les deux cas, les Bezzers sont chahutés ! D'ailleurs, démissionnez, quelle différence ?

Q - C'est un message que vous adressez au président Sarkozy ?

R. D. - Affirmatif ! Même si

LA DURE RENTRÉE DU PROCUREUR COURROYE À NANTERRE

LE PROCUREUR GÉNÉRAL ANAÏS RECOMMANDE DE REPARER UN BÂTIMENT D'INSPECTION RECENT BÂTI POUR L'AFFAIRE BETTENDORFF...

BETTENDORFF APPEL AU CALRE

TRAFFICANTS DROGUES LIÉGÈRES

ARRÊTÉS EN VOIE D'ÊTRE DÉBARRÉS DE NANTERRE

— Jusqu'à nouvel ordre, c'est Sarkozy qui m'a dit que c'était moi le chef, il !

Propos (presque) recueillis par Frédéric Pégas

M 00706 - 4892 - F 1,20 €

Loi sur les écoutes

Hortefeux se planque derrière le "secret-défense"

Rachida Dati prise la main dans un dossier judiciaire

Réforme des retraites : A droite, on remanie...

Le Canard

... A gauche, on re-manif !

Journal satirique paraissant le mercredi

A la veille de la rencontre de Sarkozy avec le pape Hortefeux : "Je fais aser ce Vatican de Roms, chef?"



Fatal bouclier

Le sarkozysme touché au cœur et Sarkozy qui laisse faire ? On augmente les impôts et le bouclier fiscal n'est plus un tabou... C'est François Fillon qui l'a dit à la télévision le week-end dernier. Après Christine Lagarde, qui avait prévenu, le 29 septembre, le bouclier fiscal « va changer ». Et de préciser : « Le président de la République nous a demandé de travailler sur un projet. Le principe, c'est la convergence fiscale avec l'Allemagne... Or, outre-Rhin, il n'y a ni bouclier fiscal ni impôt sur la fortune, c'est François Baroin, le ministre du Budget, qui vient de le découvrir lors d'un récent voyage d'études à Berlin. Tout ça alors que depuis trois ans Sarkozy sert l'exemple allemand pour justifier son fameux bouclier...»

Le 14 mars 2009 à Saint-Ouen, par exemple... Ne pas prendre par l'impôt direct plus de 50 % du revenu d'un ménage, c'est un principe de liberté qui en Allemagne est inscrit dans la Constitution... On n'a peut-être pas voulu faire l'Europe et refuser le bouclier fiscal, que l'Allemagne a inscrit dans sa Constitution... Le 13 janvier 2010, il réexplique pourquoi il tient tant à son grand œuvre... Parce que notre principal concurrent, notre principal voisin à la concurrence fiscale... Et il enfonce le clou encore le 12 juillet à la télé publique : « Faut dire le système allemand. Le bouclier fiscal existe là-bas depuis plus de vingt ans...»

Sarkozy s'est donc abrité pendant trois ans derrière un bouclier fiscal allemand fantôme pour...

ACTIONS DE DISGRÂCE...

AVE mon pape, exot mon bouclier, dans mes statistiques à 0,6 % de la population... Pour le président de la France qui se livre à des déclarations... L'imposition du capital en 2012. J'ai vu avant la présidentielle c'est, là encore, un peu gros, mais les campagnes électorales ne se font pas dans la dentelle... Et, au-delà du remaniement personnel, ce numéro appuyé à l'arrière dans une stratégie politicienne à laquelle l'homme au bouclier s'est installé à l'Élysée... D'abord un catéchisme sécuritaire pour réduire les classes populaires, puis une posture de pourfendeur des inégalités, même s'il a contribué à les renforcer... D'ici là, il se fera entendre que le Sénat fait médecine de précision de l'édifice des régimes sociaux... Du coup, il n'est plus question de bouclier mais de réforme fiscale. Promis juré, Fillon l'a annoncé, on va gonfler les inégalités fiscales et moderniser...



Du sarkatholisme

EN plein « dénuement » avec l'électoral catholique (dit-il) devant Sarkozy à l'opinionnement honnête d'une « velle prière » le 30 septembre la basilique romaine de Vézelay... Le pape accepterait-il de rendre un petit César français qui lui appartient ? Car, pour Sarkozy, l'Église se mêle de ce qui ne la regarde pas : le sort des immigrés clandestins... Bref, il vient se plaindre de l'attitude des catholiques à être solidaires des Roms, en référence à l'attitude du cardinal Saliège pendant la guerre (« La Croix », 1943)... Bref, il vient se plaindre de l'attitude des catholiques à être solidaires des Roms, en référence à l'attitude du cardinal Saliège pendant la guerre (« La Croix », 1943)...

Les 400 000 prochaines années s'annoncent dures pour Kerviel...

ANSI, c'est jugé : la Société générale a été déclarée responsable dans le tirage de Jérôme Kerviel... Le tribunal de Paris ou à l'implication décadé alors en demandant au trader de rembourser à la banque l'intégralité du préjudice qu'il lui a causé... Le jugement, aussi, s'assied allègrement sur l'éventuelle responsabilité de la Générale dans ses propres malheurs, qui aura abouti à une réduction des dommages et intérêts auxquels elle pouvait prétendre... C'est à ce titre encore que la banque s'est vu infliger, le 4 juillet 2008, une amende de 4 millions par la Commission bancaire de la Banque de France pour « carences graves dans le contrôle interne »...

CONFIT D'INTÉRÊTS



EN trois ans, Sarkozy a peint son quinquennat aux couleurs de l'argent. Il voulait être le président du pouvoir d'achat, il est devenu le président des richesses... Le mariage entre fric et politique valait bien que « Les dossiers du Canard » s'y arrêtent... « Fric et politique, la descente aux affaires », le nouveau numéro des « Dossiers du Canard », est en kiosques, 84 p., 2,55 €.

LA BATAILLE DES RETRAITES CONTINUE...



En 2008, une amende de 4 millions par la Commission bancaire de la Banque de France pour « carences graves dans le contrôle interne »... Autant d'éléments qui n'ont pas troué le tribunal. Espérons pour la Générale que les plaintes d'actionnaires déçus aux États-Unis dans le sillage de l'affaire Kerviel soient traitées avec la même bienveillance efficace... H. M.

Retraites : les angoisses de l'Élysée et les hésitations des syndicats

Document : la preuve de l'intervention de Dati dans une enquête

P. 2-3

Le Canard Enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi exceptionnellement le jeudi

Des stock-operations!

ANNÉE - N° 4694 - 14 octobre 2010 - 1,20 €

Décidément, il ne comprend rien "Ortefeux : "Grèves reconductibles, mais à la frontière"

RETOUR DU VATICAN - PROJET DE PRESQUE POUR LA CHAPELLE SARKOZYNE



Borloo ferrugineuse

ATENTION, risque d'avalanches de gaz! Jean-Louis Borloo est premier-ministère, il est vert et se va! C'est dire de... « L'Express » (6/10) « Borloo, opération Matignon », Paris-Match (7/10) « Matignon : l'hyphothèse Borloo », FranceSoir (12/10) « Borloo tient la corde », etc.

Tout ça, qui ne l'auraient pas remarqué, le ministre de l'Écologie est en campagne. Et que met en avant notre YP? L'État tout se vend! Le bon bilan de son Greenpeace de l'environnement? Il ne faut pas. Ses meilleurs amis, à commencer par un certain Tzipi, qui se justifient pendant que les Français défilent? Sans pas! Ses finances matignon? 100.000 euros, qui devaient pousser comme des champignons du côté de la France d'en bas? Encore moins.

Non, ce qu'il faut montrer et que les gabeliers retiennent en cœur, c'est le prochain. Borloo a les cheveux coupés, Borloo maîtrise le moral de cravate, Borloo fait repasser ses cordons, Borloo reboute ses chaussettes et, surtout, constamment à ce que racontent les gens machins et à marionnette des « Gabeliers ». Borloo a horreur, bon vent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est qui à Matignon un Premier ministre rend, des diables et des drames d'abusages par jour, il faut avoir la santé!

De coup, tout le plus com du candidat est réuni dans ce papier des « HD » (10/10) « Borloo »? Il a pris de bonnes résolutions est etc? Le hic, c'est que son entourage n'y met pas de la main. « Un bilan de la majorité prédit, lui, son maximum d'ennemis avec Borloo », complète le HD, tandis que l'affaire se crée dans « Match ».

Différents autres publications La...

EN MODE MINEUR...

L'ÉLYSÉE veut le croire et se refuse de le faire répéter : une fois la réforme des retraites votée, il faudra d'un remaniement ministériel dans la boule, et tout va changer. Sarkozy, le reproché, le diabolisé, le martyrisé des sondages, remontrera triomphant des télédeux de l'impopulaire, comme un ministre chilien rébelle, tout libre après deux mois, pour respirer. Le problème, c'est que, comme souvent avec les scénarios écrits trop à l'avance, le film ne se déroule pas tout à fait comme prévu. Et c'est ce qui fait pas d'écouter avec la morosité la courbe la courbe des retraites. Avant ce happy end avec l'Élysée, qui accablait l'ensemble au Sénat et multipliait la communication sur de fausses concessions, habitait tout un « baroud d'honneur » et un « soufflement ». Or le baroud succède au baroud et l'essoufflement était pas un rendez-vous. La détermination est toujours là et le baroud même (noté 8/10) les responsables des syndicats. Les reconductions de greve, de la SNCF aux caillottes, se multiplient. Et les signes de croix au pape et les prières à Sainte-Pétronille n'ont empêché ce que le Front de l'Élysée redoutait comme une calamité : la participation massive dans jeunes sans succès. Même si Sarkozy aura pas loin de cent ans quand ceux-là seront en âge de faire valoir leurs droits à la retraite, cette participation n'est

IL Y AVAIT FOULE DANS LA RUE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES



Le mur du con

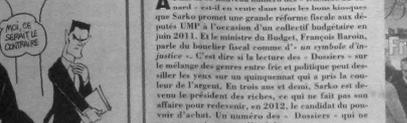
EXPLOSE à coups de sandwiches par le père dominicain Philippe Verdun, coauteur en 2004 d'un bouquin sur Sarkozy, qui n'a pas peur de partager haut les épaules de notre Président.

« C'est un homme qui a une grande qualité spirituelle », « un homme qui prie », nous apprend le père dans « Le Père Verdun » (6/10). « Il est très soucieux de rendre grâce à Dieu. Je suis sûr qu'il a remercié Dieu pour lui avoir permis de rencontrer Chita Bruni » (sic).

Et le soir d'un raporter une tache dans le bémol : « Il a une grande foi en François, il croit en la restauration... »

Et en sa réimpression dans l'édition catho?

JUSQUE-LÀ, ÇA VA...



BOUCLIER FINAL

APEINE le nouveau numéro des « Douzières du Canard » sera-t-il sorti dans tous les kiosques que Sarkozy promet une grande réforme fiscale aux députés UMP à l'occasion d'un colloque budgétaire en juin 2011. Et le ministre du Budget, François Baroin, parle de bouclier fiscal comme d'un symbole d'injustice. C'est dire si la lecture des « Douzières » sur le mélange des genres entre flic et politicien peut dessiller les yeux sur un questionnaire qui a pris le contour de l'argente. En trois ans et demi, Sarkozy est devenu le président des riches, ce qui ne fait pas son affaire pour relever, en 2012, le candidat du pouvoir d'achat. Un numéro des « Douzières » qui ne manque vraiment pas d'intérêt.

ÉTAT DE LA FRANCE



Raboter les riches

CHUILLUT! Ne dites surtout pas à Sarkozy que les impôts sont un train d'augmenter, il croit dur comme bel argent qu'ils baissent, puisqu'il a été élu pour ça, et qu'il n'a cessé de le répéter : « Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts... » Ne lui mettez pas sous les yeux le projet de loi de finances publié par l'Élysée la semaine dernière : il y est dit tout ce que le taux de prélèvements obligatoires, actuellement de 41,9 % du PIB, va passer à 42,9 % l'an prochain, et à 43,2 % l'année d'après - cette fameuse année 2012 où Sarkozy va essayer de se faire réélire en clamant partout qu'il a baissé les impôts et qu'il n'est pas homme à faire le contraire de ce qu'il dit. L'associe le croire les affirmations de Christine Lagarde, selon laquelle la hausse de ces prélèvements est juste « conjoncturelle ». Elle non plus n'est pas un coureur, et pourtant ce sont ses propres services qui l'affirment et l'écrivent : cette hausse sera due à 90% aux mesures que vient de prendre le gouvernement auquel elle appartient, qui collectent les yeux de la tête.

Ne dites pas non plus au président des riches, ou alors mezza voce, qu'une centaine de députés UMP veulent supprimer le bouclier fiscal : c'est son joujon, son dada, sa fierté, ce cadeau aux hyper-riches offert lors de ses débuts Bing-Bing. Il a dit et répété que jamais il ne reviendrait dessus : jamais en France un surfaucé n'a jamais dit qu'il ne reviendrait plus de 50 %! Mais le bouclier fiscal

FRIC ET POLITIQUE



La descente aux affaires

« Fric et politique, la descente aux affaires » 84 p., 5,35 €

M 00708 - 4694 - F 1,20 €

Sarkozy: "Jean-Louis Borloo, Premier ministre à 99%"

Document: les manœuvres des pédégés pour contrer les lois sur la concurrence



Le Canard enchaîné



Journal satirique paraissant le mercredi

99 ANS - N° 4699 - 20 octobre 2010 - 1,20 € - Adresse: Boulevard de la République, 118 - Belgique | Téléphone: 020 41 14 00 - Site Web: www.canard.com - Éditeur: Paul Courlet - Rédaction: Avenue 201 - 1068 J-T - Contact: 02 34 00 00 00 - Fax: 02 34 00 00 00

La pénurie d'essence s'étend Il n'y a que les manifs qui font le plein!

LE ROSAIRE DU PAPE



Parce que ça le vaut bien ?

ENCORE! Encore! Depuis des semaines, l'affaire Bettencourt offre aux lecteurs de la grande presse, c'est-à-dire d'ordinaire fréquentable, une impressionnante position de voyeur. Cela a commencé gentiment, par le récit d'une querelle familiale. Elle n'aurait pas valu trois sous s'il n'y avait eu, justement, beaucoup de sous dans le décor. Pas des millions, des milliards. La mère, la fille, le photographe et le gros pognon. C'est déjà un début de scénario. Qui abuse de la faiblesse de qui? D'assommoir question. En principe, se sont les lecteurs de « Paris Match », « Gala », « Voici » ou « Closer » qui se régalaient. Mais un nouvel ingénieur est venu punir la sauce: la politique, le financement de la campagne de Sarkozy et du parti majoritaire.

Cela change tout. Adieu l'affaire Bettencourt, bonjour l'affaire Waelh-Bettencourt. Le Monde, « Libé », « Le Figaro » et le sommet est atteint quand les documents « balancés » par les avocats des deux camps sont publiés tels quels, bruts de décoffrage. Révélation contre révélation. La guerre fait rage, les journalistes sont de bons petits soldats. Dernier épisode, la publication des comptes rendus médicaux sur la santé d'une vieille femme dont le plus grand tort est d'être milliardaire. À quand une vidéo de son assaut?

« Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limite », disait le sapeur Camembert. Plusieurs articles récemment publiés sur cette affaire Bettencourt ont de quoi assouvir le cœur. Et aussi de quoi conduire à quelques instants de réflexion sur la merveilleuse évolution du métier de journaliste. En fait d'« investigatif », mot dont se gargarise la profession, la manière - c'est bien le mot - est plus saine, et en réflexion, et par pages entières, pour la seule et très bonne raison que les lecteurs aident, et en réfléchissant.

Mais où sont donc passés les déontologues professionnels?

CONTRECOUP DE POMPES

QUAND la jauge d'essence clignote au rouge, deux solutions s'offrent à celui qui tient le volant: soit rouler doucement pour consommer moins et tenir plus longtemps. Soit au contraire appuyer fort sur l'accélérateur afin d'arriver plus vite à la prochaine station. Énergisé de nature, le conducteur du char de l'Etat a évidemment choisi la seconde solution, pressant le champion.

Il joue la montre et la ferme, répète que rien ni personne ne saura stopper sa réforme des retraites, ni sa détermination. Et pour ce, il somme les sénateurs d'accepter le mouvement, quitte à faire des heures supplémentaires pour que l'affaire soit réglée de toute urgence. Et, dès le milieu de la semaine prochaine, il passe venir sur TF1 chanter le

grand air du président sévère mais juste et de la réforme douloureuse mais nécessaire.

Tout est déjà prévu et le plan de com' déjà calé. L'Élysée n'a donc qu'un seul mot d'ordre: il faut foncer! Ou on se le dit, Sarkozy est tellement remonté qu'il « mettra des réformes sur la table jusqu'à la dernière minute de son quinquennat ». Qu'importe que lesdites réformes aient de grandes chances de rester sur la table, l'urgent est de s'agiter et d'essayer de reprendre la main, et le mouvement.

Il se met donc aux dispositions qu'il prévoit avec plus de précision que les plans de l'Élysée sans les contreparties. Le problème est que, pour l'instant, la rue continue, de moins en défilés, à faire plus facilement le plein que les automobilistes.

DEUX MILLE CINQ CENTS STATIONS-SERVICE EN RUPTURE DE CARBURANT...



Ça sent le confit d'intérêts...

À PEINE entré en activité, la semaine dernière, la Commission de réflexion sur les conflits d'intérêts a fait déjà rigoler. L'un de ses trois membres, Jean-Claude Magendie, ancien premier président de la cour d'appel de Paris, le fait soigneusement dans sa biographie, mais il cache tout depuis le 1^{er} mai au conseil de surveillance du groupe Lagardère. Banal, les grands groupes étant très demandeurs de hauts magistrats, retraités ou détalés, dont l'entregent et les relations dans le monde judiciaire peuvent rendre tant de services en cas de problème.

Mais banal quand on vient d'être intronisé nouveau déontologue, par décret de Fillon et sur ordre de Sarkozy. D'autant que Magendie a vu passer, dans son tribunal, pas mal d'affaires concernant Lagardère. Raison de plus pour le charger - aux côtés du vice-président du Conseil d'Etat, Jean-Marie Sauvé, et de Didier Migaud, le premier président de la Cour des comptes - de « faire toute proposition pour prévenir ou régler les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles peuvent se trouver les membres du gouverne-

ment, les responsables des établissements publics et entreprises publiques, ainsi que, le cas échéant, les autres agents publics dont la nature particulière des missions le justifierait ».

Si seulement ça pouvait lui permettre de réfléchir à son propre cas...

LE DÉBAT SE TEND



La noix d'honneur

DÉCHIFFRÉ: devant une station d'essence bloquée à Frank Couvrier, conseiller en com' de l'Élysée, très issu face aux blocages dans les raffineries et les dépôts de carburant.

« On va saluer l'affaire hectoraire par hectorite. Si besoin, il y aura des dépôts rouverts » (« Le Monde », 19/10). C'est quand le prochain stage d'initiation au comptage des hectolitres, chef?

PLAIE D'ARGENT

C'EST nouveau numéro de « Dossier du Canard » est à peine en vente dans tous les bons kiosques que lycéens et étudiants sont dans la rue aux côtés des salariés pour punir Sarkozy, honteux de sa réforme. C'est dire si la lecture des « Dossier » sur le mélange des genres entre fric et politique peut échauffer sur les grands enjeux de société. Et sur son quinquennat où les conflits les plus nombreux sont les conflits d'intérêts entre l'exécutif sarkozyste et l'argent. Sarkozy, devenu le président des riches, doit maintenant signer sa retraite avant la fin de son quinquennat. Un numéro des « Dossier » à consommer sous modération et sous haute surveillance.

« Fric et politique, la doctrine aux affaires » - 84 p., 5,55 €.

Le coût de la panne

VOUS avez aimé ses erreurs de conception, son point d'envol trop court, sa légère surcharge pondérale de 4000 tonnes, son hélice cassée, la mauvaise vibration de sa ligne d'arbre alors qu'il venait de passer dix-huit mois sur cale pour un gros contrôle technique. Vous allez adorer son petit problème de soupape. Voilà que « Charles-de-Gaulle » nous refait le coup de la panne. Y avait longtemps! Parti triomphant de Toulouse pour quatre mois d'essai - avec ses 10 Rafales, ses 12 Super Étendard, etc. - les saluts de l'Oran qui baroufent en « Alpha », il a effectué un dernier tour juteux. L'opération, nom de code « Agapanthe », est à l'eau.

Mais c'est provisoire. Le fleuron de la Royale ne sera immobilisé que quelques semaines. Et, promis, juré, ce n'est pas grave - Juste quelques impétratifs liés à la législation en matière de sûreté nucléaire.

Les Américains ont peut-être donné porte-avions, mais franchement le nôtre, grâce à ses pannes, est beaucoup plus célèbre. Et il est vraiment unique!

Le mur du çon

RANCHI avec toute l'effusion et l'enthousiasme dont est capable Eric Besson, qui, lors de l'emission « Mots croisés », sur France 2, n'a pas hésité une seconde à gonfler son générique et donc celle de la France.

« Nous sommes le pays qui accorde le plus la nationalité française! »

Allez donc chercher pareille tonalité ailleurs dans le monde! Impossibilité, il n'y a que la France pour s'accorder à nous tant de cartes d'identité françaises, et il n'y a qu'un Besson, plus le monde entier nous arrivant.

UNE VALEUR REFUGÉ ?



Annexe 42: Une du CE 20/10/2010

Gagné! 'affaire Woerth-Bettencourt ne sera pas jugée avant... 2012

Jeux subtils des syndicats face à l'Elysée et au reflux des grèves

Consultations médicales
sur Internet ;
Attention aux...

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... virus !

100 ANNEE - N° 4898 - 27 octobre 2010 - 1,20 €

Favori pour Matignon, malgré son dérapage sur le carburant Avec Barlo ça n'a pas fini de partir dans tout l'essence !



Retour aux sources

FALCHÉE en pleine jeunesse ! Avant même d'avoir vécu... La belle loi sur la protection des sources des journalistes n'aura pas fait illusion bien longtemps. Il y a quelques semaines, c'étaient les services de renseignement qui s'étaient dressés en obstacle, de façon illégale et sous le couvert du « secret défense », les factures détaillées du téléphone d'un journaliste du « Monde ». Ce qui les a conduits tout droit à la justice pénale.

De mieux en mieux, la semaine dernière, on a appris qu'un magistrat, chargé, sans doute, d'appuyer la loi, l'écritain d'un reportage d'homme, Philippe Courroye, procureur de Nanterre, a demandé et obtenu d'un opérateur de téléphone mobile, les factures détaillées (fractures pour les intimes) d'un journaliste du « Monde ». Également, il est vrai, ex-afin amiable avec de Georges Kleinman, avocat et défenseur vigilant des libertés publiques, qui a déposé plainte pour « violation du secret professionnel » au vu d'un article du « Monde ». Ce qui ne pouvait aboutir qu'à une attitude au secret des sources de ce journal.

Par de sa discussion devant le Parlement, la nouvelle loi avait été écornée par de nombreux juristes sur son article 1er prévoit un ex-

DES PLACEBOS ET DES BAS

C'EST joué, c'est dit, la réforme des retraites va être adoptée à marche forcée ce mercredi. C'était numériquement inéluctable, mais, même si devant le fait accompli la contestation marque le pas et s'affaiblit, ce passage à l'acte ou le dialogue social a viré de la part de l'exécutif au monologue bête va laisser des stigmates, c'est à 2012, qui risquent fort de ne pas cicatriser. La victoire législative de l'Elysée sur les retraites est donc toute relative, et, des réactions de nos représentants Sarkozy va devoir trouver d'urgence un bon mot efficace pour passer les phases et répliquer un dialogue social polyfracturé.

En attendant, il a déjà ressorti de la pharmacie les vieux remèdes maison. D'abord, la méthode Sarkozy, qui consiste à se répéter que tout va mieux, que la contestation diminue, que l'essence revient et que les syndicats en rajoutent pour

ÉLYSÉE : MAÎTRISE ET SÉRÉNITÉ



«Bloqueurs» à bloc!

L'E grand dictionnaire de la lutte anti-grève se renouvelle sans cesse ! Nos gouvernements, bien sûr, ont les confidences de la presse, n'ont pas perdu le bon réflexe de compter les manifestants à d'ignobles « procureurs d'âges ». Mais, cette année, le vocabulaire officiel s'est encore enrichi. Désormais, ne dites toujours pas les manifestants, dites les « bloqueurs » et les « casseurs », clarifions RTT, le 20 octobre, en sortant de la conférence de presse-mariale, Place Beauvau, du premier fil de France. Le même jour, Le Parisien « trouvait le ton juste, dans un papier sur la tactique du vaillant « chef de guerre » Sarkozy ». « Alors que l'opinion semblait majoritairement soutenir les manifestants, l'objectif politique est de retourner l'opinion contre les « bloqueurs » et les « casseurs ».

Le quotidien, qui peut finalement se passer d'un tractat par Serge Dassault, en rennetait une couche le lendemain : « Pour l'Elysée, la crise sociale a changé de nature : on n'est plus dans un face-à-face avec les syndicats, divisés et ayant perdu le contrôle, mais dans une bataille de sécurité publique face à la quasi-généralité des « bloqueurs » et « casseurs ».

Jamais en reste, « Le Figaro » (21/10) tambourinait une première fois sur « Le choix de la fermeture face aux casseurs et aux bloqueurs ». Plus une seconde (22/10), sondage OpinionWay tombait comme toujours à pic : « 56 % des Français soulignent que les grèves essouffent... La réaction du « gauche pas à ma voiture » a donc joué à plein contre les « bloqueurs » et les « casseurs », qui privent les Français d'essence ou brûlent leurs voitures... » Quel fait !

Tout, sur France 2, lundi soir (« Mots croisés », 25/10), le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, première gloriole chez Sarkozy, en a fait bon usage, du terme « bloqueurs ».

Il y a de l'écho, là, non ?

C. N.

La manif Batz son plein

MÊME la manuscrite de Batz (Finistère) a eu droit à son défilé pour les retraites le 16 octobre. Et elle a fait pater les statistiques, l'amour, « Ouest France » (18/10) : « Ils étaient environ 55, selon les organisateurs, à s'être réunis sur la place de l'église (...). Faute nous dirons également une centaine-cinquante (sic) de participants... La garde-rière police-syndicats enfin déstabilisée, on nous a Batz, miracle !

M 00708 - 4898 - F. 1,20 €



Des politiques accros à la robe

PATRICK DEVEDIAN, ministre de la Relance et président UMP du conseil général de Hauts-de-Seine, en route de belles dans « L'Express » (20/10). L'entendre, les députés et sénateurs qui cumulent leur mandat avec l'activité d'avocat sont plus sollicités pour leurs capacités à rentabiliser leurs relations que pour leur compétence juridiques.

Interrogé sur ce, du président du groupe UMP de l'Assemblée, Jean-François Copé, qui est devenu avocat d'affaires pour amadouer ses revenus. Devedian n'a pas pu s'empêcher de lâcher une vacherie. L'un de ses proches, à l'usage de la presse : « On ne peut pas prendre Copé à charge, fois, comme exemple. Prenez plutôt le mien : j'ai exercé le métier d'avocat en

SARKOZY ENTEND LA RUE

Le candidat à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy, entend la rue. Il n'est d'ailleurs pas le seul homme politique à essayer de faire fructifier son carnet d'adresses dans les prétextes. Depuis des années, députés, sénateurs et ministres s'emprennent d'enfiler la robe d'avocat. Parmi eux, Do-

La noix d'honneur

ACROCHÉE à la casquette du sous-préfet de Brest, Jean-Pierre Condemine, qui nous offre ce grand lot de vie après le meurtre des otages du 19 octobre. Ce jour-là, raconte « Ouest France » (20/10), « des coups de matraque [ont] touché les opposants ». Mais « dans les règles de l'art, sans violence », assure le sous-préfet. Matraque de volours et Flash-Ball ouais, line, à Brest, c'est un bonheur de se faire frapper !

Document Le joyeux rouloir des finances

Sarko supervise l'espionnage des journalistes



Le Gaulard enchâiné



Journal satirique paraissant le mercredi

10^e ANNÉE - N° 4557 - 3 novembre 2010 - 1,20 € - Rédaction / L'Espresso - 1,40 € - Vente 1,00 € - Espagne / Plet Cont 1,00 € - Info 1,00 € - Cote d'Ivoire / Gbégné 100 CFA - Autriche / Allmayer 2,00 € - USA / Grant 1,50 \$ - Canada / 1,50 \$

Pour signer des contrats avec Pékin, il oublie les droits de l'homme Sarkozy prêt à couper l'échine !

COURROYE FURIEUX D'ÊTRE DESSAISI



SILENCE SUR LE FRONT

CHU! Surtout ne pas crier victoire. Pas un mot de travail avant la prochaine et dernière manifestation de samedi prochain. Celle de la retraite à 60 ans a été définitivement votée, les vacances scolaires se terminent en douceur après la manifestation du 28 en déroute, les rafistolés se dédoublent, la mobilisation s'essouffie et le conflit, répétons-le croix de bois croix de fer, touche à sa fin... Alors profitez.

Un seul élément de langage : chui ! L'omniprésent à l'égard des radicaux des idées, des radicaux il se fait. On ne l'a jamais vu en colère ni même en colère. Il est comme lui, sardonique. D'où cette ambassade étrange... Sarkozy vient de livrer la plus grande bataille de son quinquennat. Il vient de prouver aux yeux des agences de notation, des investisseurs, des banques, des marchés, des traders, du Foutchou, qu'il sait tenir tête aux socialistes, aux communistes, aux écolos, aux préteurs d'otages, aux syndicalistes, aux fonctionnaires honnêtes, aux casseurs, aux bloqueurs, à tous ces mauvais Français qui, depuis trente ans, vivent au-dessus de leurs moyens et s'imaginent que ça va continuer non mais. Et au lieu de triompher à grands cris, lui le malheureux, il se campe de silence.

Sur la question du yuan valablement sous-évalué, le nouvel ambassadeur Raffarin le résumait ainsi le potage à la régnosité : « La France n'a pas de leçons à donner à la Chine sur sa monnaie. » Et « la diplomatie ne se fait pas à coups de réprimandes ». Adieu d'ailleurs, Tibet, droit de l'homme ! Titi, sur le prix Nobel accordé au dissident chinois Liu Xiaobo, Raffarin aboie en Pékin, d'honneur : « Les Chinois ne veulent pas que cette question soit politiquement instrumentalisée » (sic).

Elle se fera d'autant moins que Sarkozy a fait en sorte que son homologue ne soit pas interrogé sur cette délicate question (lire en page 2). Comment dit-il en chinois : « Les contrats ont été signés ».

OBAMA VA PERDRE DE SA SUPERBE



Hu Jintao et Jen Pi Raff'

ALORS que le président Hu Jintao entame ce 4 novembre une visite d'Etat de trois jours en France, l'ex-Premier ministre François Jean-Pierre Raffarin vient d'être appointé véritable ambassadeur de Chine à Paris. Pardon, « artisan du rapprochement franco-chinois », selon le titre officiel que lui décerne le JDD (11/10) dans une page qui déroule le « Tapis rouge pour le président chinois... » Interviewé, Jean-Pierre Mandarino, qui se rend quatre fois par an à Pékin, s'extase sur les quatre voyages en quatre ans effectués par Sarkozy en Chine, et sur les « sept heures d'entretien » qu'il a demandées au président Hu Jintao à son homologage français en trois jours de visite ! Tout baigne, les contrats sont à ce prix.

Le mur du çon

ENFONCE tout Bushing dehors par Jean-Louis Bédouin qui, après avoir planté Filon au début des grèves en lui assurant qu'il n'y avait pas de pénurie, de carburant, raconte que finalement on l'a tué la nuit (Le Figaro) (25/10).

On est passé à côté d'une crise d'une extrême gravité, à deux cents en l'air, à l'apathie économique et sociale du pays ! C'est Filon qui s'est défilé...

MANIF : LA POLICE RESTE VIGILANTE



Gbagbo s'en cramponne

EN attendant les résultats définitifs des élections en Côte d'Ivoire, son petit nouveau médiateur ce splendide avoué Laurent Gbagbo, président sortant (Le Nouvel Observateur) (21/10) : « Si j'avais su qu'il était si facile d'acheter des consciences, je n'aurais pas acheté autant d'anneaux... Belle leçon de géographie de géométrie... politique, à compléter par un très fructueux entretien au « Journal de dimanche » (31/10). A la question « Promettez-moi de ne pas vous accrocher au pouvoir », Laurent le Magnifique répond souverainement : « Je ne promets rien à personne... Les électeurs (voitons) sont précaux : après avoir acheté leurs consciences, Gbagbo est prêt à tout pour vivre... »

SARKOZY RENCONTRE HU JINTAO, LE PRÉSIDENT CHINOIS



Wall Street donne un coup de pied à l'âne

DERNIERS après avoir joué en faveur du candidat démocrate au Sénat, l'indice boursier S&P 500 grimpe de 5 à 6%, mais reculerait de 4 à 5% si le parti au pouvoir concernait la majorité dans les deux Chambres.

C'est qui a fait trembler les fantômes d'Halloween... On met en prison ceux qui font l'amour en public. Pourquoi ne pas punir ceux qui exhibent, comme une menace, leur foi ? (propos de la revue sans subsides « Jeau » (corps, en arabe), qui est publiée à Beyrouth et qui « traite de sujets sensibles : l'homosexualité, la violence conjugale, le polygame, le pré... » elle fait cette révélation).

La majorité de nos abonnés sont curieusement d'Arabie Saoudite. La libération sexuelle est en marche à Riyad, à La Mecque, et personne n'est au courant.

Berlusconi adepte du "bunga-bunga" !

L'ITALIE est en émoi. Une fois encore, après Norma Patrizia et quelques call-girls dont est friand Silvio Berlusconi, voici que Karima, une jeune Marocaine, raconte que le Cavaliere s'adonnait à des jeux sexuels pouvant aller jusqu'à « bunga-bunga ».

La dernière fois, c'était le 14 février 2010, pour la Saint-Valentin. Selon la jeune femme, alors mineure, le président du Conseil était entouré d'une dizaine de filles nues, payées 5 000 euros, tandis qu'elle-même servait boire, tout habillée. Un petit budget très chaste et plutôt bien payé, puisque la Madelon avait reçu des diamants, des montres, une voiture allemande, l'équivalent de près de 150 000 euros de cadeaux en trois mois. L'affaire aurait dû rester secret d'alcôve, mais Karima a eu des soucis. Interpellée pour vol, elle a appelé son bienfaiteur, qui a exigé sa libération en la présentant comme nièce du président égyptien Hosni Moubarak.

« Oui, j'aime les femmes. J'ai besoin de temps et temps de soirées distrayantes pour tenir mentalement, pour ne laver le cerveau », a répondu Berlusconi aux journalistes, en marge du Conseil européen. Descend comme « malade et incontrôlable » par l'« hémoglobine », famille chrétienne et appelée à la sobriété personnelle » par les évêques italiens, Berlusconi a tranquillement ajouté : « Cela fait partie de ma personnalité. On ne me fera pas changer. »

Mais quand même, over le bunga-bunga ? A peine lâché par la jeune femme, le mot a fait le tour de la planète Web avec cette question : « C'est quoi au fait ? » Dans le doute, et se référant à la définition de « bunga-bunga ».

« D'autres ont été plus loin, déconcrétant sur le site américain « Urban Dictionary » que le bunga-bunga = « une simple fiction » = le viol anal en réunion = pratique par une tribu africaine » n'ayant jamais existé. Comme l'explicitation est un peu décevante, certains n'ont conservé que le raccourci, désignant la pratique sous le nom de « gang-bang anal », comme « La Tribune de Genève » dans sa rubrique « Étymologie » (29/10).

Mais la langue évoluant sans cesse et le chien se mordant la queue, s'actualise le bunga-bunga ! Il y a quelques jours en proposant cette nouvelle définition : « rituel érotique impliquant un chef pénétré et plusieurs femmes nues ».

Nous voilà bien avancés, S. Gh.



L'ultime conflagration de Jean-Louis Borloo

Enquête interne à la DCRI : qui a parlé au "Canard" ?



Journal satirique paraissant le mercredi

L'amer constat de Jean-Louis Borloo : "Fillon est le nouveau et c'est moi qui l'ai que!"

PASSER ENTRE L'ÉCOTE

C'EST un peu comme le mouvement des planètes : un cycle inéluctable, étrange machinerie qui se répète à l'infini. Lorsque la campagne d'opposition des hommes politiques démonte avec force les dévies du gouvernement qui se laisse aller à espionner ses adversaires, un écartant les téléphones, en posant des micros... Au seul du pouvoir, les mêmes jurent. La main sur le cœur, qu'avec eux cette page républicaine sera tournée. Finies les officines, les balconneries, les grandes ou petites exaltations installées sous les ordres des nationaux. Les mêmes, encore, sont prêts d'un doigt : ne faut-il pas défendre les institutions, surtout ceux qui les incarnent, contre de nouvelles attaques et tentatives de déstabilisation? Et savoir ce que mijote aïeul, qui tel



BORLOO DE MOINS EN MOINS FAVORI POUR MATIGNON

Tout ça pour ça

On change tout puis on reprend les mêmes, ou presque, et on recommence : c'est Borloo, revêtu Fillon, le temps passe et on s'empile dans le feuilleté! Bientôt six mois que s'éternise et s'enlise la pesante chronique d'un renouveau trop annoncé. Six mois de valse-hésitations, de volte-face, de contorsions. Une demi-année d'un quin-quennat à jouer à qui sera ou ne sera pas Premier ministre, et à qui fera ou ne fera plus partie d'un gouvernement qui, promis-juré, s'annonce resserre. Et tout cela pour quoi? Pour pas grand-chose, pour ne pas dire pour rien. Tout cela pour être seulement un peu plus à l'avant-garde que les courtisans continuant à se tortiller les lombaires en courbettes envers l'un ou l'autre des supposés ou s'écarter dans l'espoir des zéphyres et des lambes dorées.

ÉCOUTES : SELON SQUARIGNI, LES CABINETS NOIRS N'EXISTENT PAS

YA QUELQU'UN? **NOU**

adversaire rencontre en cabinet et évanouissement qui couche avec qui? Pour cela, il faut des moyens. Des surveillances, des filatures et, bien sûr, des écoutes. Aussi, l'opposition dénonce avec force les dérives de ce gouvernement qui punit les libertés publiques, en écoutant les téléphones... et c'est tout. (Merci de retourner au paragraphe précédent.)

« Le Canard » a vécu bien d'autres épisodes de ce genre. Et d'abord celui des micros posés dans nos locaux en 1973 par une équipe de dragooniers écoutes administratives, jusque-là illettables, a été votée. Oui, mais il y a - encore - les impératifs de sécurité. Anton de Mazarine, la fille cachée du Président, s'agit un petit groupe de gendarmes exaltés, chargés de contrôler d'éventuelles menaces d'enlèvement et aussi d'empêcher la révélation de son existence. Pour cela, il faut des renseignements, des surveillances et... des écoutes. Beaucoup d'écoutes. C'est le début d'une dérive qui conduira au « branchement » de certaines de nos personnalités et à un bien joli scandale. Il paraît que Mi-

Sarko K.O. sur la scène mondiale

COUPIE de jong à New York : le magazine « Forbes » vient de désigner le président chinois Hu Jintao comme « l'homme le plus puissant du monde », devant Barack Obama, inversant l'ordre donné l'an dernier. Et Sarkozy? A quel rang figure-t-il dans la deuxième édition de ce classement des « World's most powerful people » (toutes catégories confondues)?

Même pas dans les dix premiers! Il n'est que 19^e, concédé entre le Premier ministre indien et Hillary Clinton. Et derrière la nouvelle présidente brésilienne, Dilma Rousseff (16^e), qui vient pourtant à peine d'être élue. Pis encore, il n'est même pas le premier dirigeant européen, loin derrière Angela Merkel (6^e) et le petit nouveau David Cameron (7^e), sans oublier Silvio Berlusconi (14^e). C'est bien la peine, pour Sarkozy, de se vanter d'être à la tête de la cinquième puissance mondiale, devant l'Angleterre et l'Italie!

Comble d'humiliation, Sarkozy n'est même pas le Premier Français tant par le classement, il est enfoncé par Jean-Claude Trichet (15^e), le gouverneur de la BCE! Mais il se trouve tout de même devant DSK (17^e) et Bernard Armat (43^e). Micro-dirigeant qui compte visiblement pour « peanuts » sur la scène mondiale, à sa crevue « Forbes », Sarkozy peut toujours se consoler : il a fait une des plus belles rencontres de sa vie. Dans la première édition de ce classement « Forbes », en 2009, il était le dernier des quatre Français déjà cités, à la 36^e place, sur 67!

Premier vol de Sarkozy sur air Sarko One

AOK! PRÉS-DEBUT! **NOUS AVONS DES LIGNES QU'EN FAIT SARKO? PAS DES ASSURANCES!**

est-ce que Sarkozy a fait un vol sur son avion privé? Ou est-ce que c'est juste une annonce?

On restait deux jours de plus avec Sarkozy et on décollait la France



Bonus et cotures

Lil attendit le moment, le capitaine Fillon n'avait-il pas d'ailleurs perdu une mesure qu'il devait faire passer aux ministres, consistant à « encaisser » les bonus (en gros, ne les verser qu'au bout de trois ans)? Mais, comme le remarque « La Tribune » (28/10), le procureur général a recommandé la fin de ces bonus, au moins si les bénéficiaires n'ont pas eu de bons résultats.

au point de se truce pour contourner les nouvelles règles. Pour autres les trucs, ils ne vont pas à nouveau un « welcome bonus », équivalent à un an de salaire. Et pour déboucher les faiseurs de fic, non seulement ils offrent un bon salaire fixe, mais ils proposent de leur payer des « bonus » temporaires! On ne sait pas s'il s'agit de primes, d'admissionnaires ou de vacations. Il ne faut pas trop se demander... En tout cas, cet « affinement » est le bon officier du ministre, qui a le sens de l'équilibre. Et ça tombe à pic. L'Etat, qui a enregistré 40 000 postes depuis 2008, prévoit d'en absorber 16 000 de plus l'an prochain. Ça com-

Bonnet d'âne

Elle est bonne, celle-là, en faisant le ménage dans ses statistiques, l'Etat a découvert que s'il s'était légèrement gouré dans les effectifs de l'Education nationale. Oh, trois fois rien : il avait juste oublié 20 000 « équivalents temps plein ». On ne sait pas s'il s'agit de profs, d'administratifs ou de vacataires. Il ne faut pas trop se demander... En tout cas, cet « affinement » est le bon officier du ministre, qui a le sens de l'équilibre. Et ça tombe à pic. L'Etat, qui a enregistré 40 000 postes depuis 2008, prévoit d'en absorber 16 000 de plus l'an prochain. Ça com-

LES INTERVIEWS (PRESQUE) IMAGINAIRES DU "CANARD"

Hu Jintao-Sarkozy "Entre nous, pas de tabou"

C'EST médi : un président chinois en visite d'Etat en France donnera une conférence de presse. Pas question d'évoquer en public les sujets qui fâchent! Mais, en privé, « on a parlé de tous les sujets, mais nous », a préfacé Sarkozy. La presse, cet extraordinaire chaudière!

SARKOZY - Président Hu, vous connaissez la conclusion Chinali Tabal? Non! Ça ne va pas grave! L'important, c'est que j'aie prononcé le mot « tabou ».

HU - D'après l'homme d'affaires... C'est dit, j'ai compris.

SARKOZY - J'ai un message de la presse... Un bon journal, je le dis comme je le pense, c'est un canard le « Canard ».

HU - Hi hi! Président français plus drôle que Louis de Broglie! (Il a écrit un livre sur moi!) Lui, capable de diriger G20! Signe autoritaire!

SARKOZY - Président Hu, Super-Hu! Avec votre aide, je continuerai à diriger les pros!

Propos (presque) anecdotiques par Frédéric Pigeon

Annexe 45: Une du CE 10/11/2010

Enquêtes sur Karachi : faits, soupçons et fantasmes

Critique les contre-espions "insitent" les ordinateurs

Le grand encanail

Journal satirique paraissant le mercredi

Pour comprendre l'affaire des sous-marins, le théorème de Karachi : "Tout corps mougé dans un liquide en ressort mouillé"



CROC DE BOUCHER CONTRE TAPETTE À PAYS!

L'argent des commissions

Il n'est pas confondu les commissions et commissions! Bien distingué par corruption et corruption, c'est le bon de morale (mais il) que chacun doit tirer de l'affaire des sous-marins de Karachi.

D'abord, les bonnes commissions. Pour vendre de la quincaillerie militaire, chacun sait qu'il faut grasser la patte de quelques hommes politiques, députés ou généraux corrompus. Sinon, pas de contrat. C'est ainsi, dans ces contextes humains et aux moeurs si étranges. D'ailleurs, comment peut-on être politiquement?

Depuis l'an 2000, l'OCDE a interdit formellement ces commissions occultes. Mais bon ce sont des vernements patriotiques. Pour le bien de l'économie, pour donner du travail à nos ouvriers, pour rester dans la compétition internationale. Que de bonnes et hautes intentions. Le marchand d'armes paie. C'est la vertu qui triomphe.

Les autres commissions, dites

VESTIGES EN EAUX TROUBLES

TOUS les sens du terme le malaise est profond. Au moment où Sarkozy remonte de quelques points (de 29 à 32 %) des sondages abysses de l'impopularité, voilà qu'une méchante affaire de sous-marins en eaux troubles traque de l'y faire replonger. Une affaire qui ne date pas d'hier et qui, au-delà des soupçons sur ces fameuses rétro-commissions, nous ramène dans le rétro tout court.

D'abord aux temps reculés où Balladur, Premier ministre de cohabitation, trahissait en 1998, Charac, son ami de jeunesse. Et ce avec la complicité et la duplicité aussi de celui qui Charac appelait alors « le petit gâchais », un certain Nicolas Sarkozy, qui fut le porte-parole du candidat Balladur après avoir été son ministre du Budget. On connaît la suite, la victoire de Charac, ainsi que un certain obseques de Villepin. La guerre à la honte des traces. Et même si en

LA CAPOTE N'EST PLUS À L'INDEX!

À TITRE EXCEPTIONNEL, ON PEUT LA METTRE AU "MAUREL"...

qu'il a déjà, en d'autres temps, maudit Van Rysselbrouck, celui de la ténébreuse affaire Clearstream. Avec déjà Villepin à la manœuvre et le Luxembourg pour terrain, où des documents seraient censés l'impliquer dans l'implantation de la société Heine au cœur des soupçons de rétro-commission.

Au-delà de son aspect rétro, cette affaire des sous-marins de Karachi n'est surtout une sorte de alibidondis politiques et canalis d'informations, de supputations et d'assignations qu'on peut trouver sans son bonheur, mais plutôt le mineur du camp adverse ou ennemi vaincu. Ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont les preuves. Et aucune, dans l'état actuel des investigations et du dossier, ne vient étayer l'implication du président de la République irragable dans cette affaire d'argent électoral. Les problèmes ailleurs. Car, si embrouillée et troublée qu'elle soit, cette affaire est une affaire d'Etat. Et à ce titre, au moins, le chef de l'Etat en question ne peut s'en dédouaner en se contentant de la rumeur de faiblesse. Ou en s'écrasant à l'effort que celui leur ferait si, sans preuves, on les accusait d'être « pédophiles ». Derrière les dénis déjà multipliés tout au long de l'affaire Bettencourt, ce genre de dédouane, surtout quand on se targue de « transparence », ne peut qu'alimenter toutes les suspensions. Et, pour revenir dans le rétro, ne peut que rappeler les aspects les plus débilités d'un Etat-RPR qui il vient, si l'on ose dire, de remettre aux affaires.

Erik Empez



LA VRAIE CAPOTE ET FAUX CUL

Vraie capote et faux cul

LE LÉLIAL! Vingt-neuf ans après l'apparition, non pas de la Vierge mais des premiers cas de sida, et après des millions de morts causées par l'épidémie, le Vatican a fini par découvrir que le préservatif ne se met pas à l'index. René XVI reconnait, au bout des lèvres si l'on peut dire, l'utilité des capotes dans son livre « Lumière du monde », réalisé avec un de ses proches, le journaliste allemand Peter Seewald (qui ne savait pourtant pas le pontif).

« Il peut y avoir des cas particuliers, par exemple lorsqu'un prêtre utilise un préservatif », confesse ainsi le pape. Bizarrement, le Saint-Père ne parle que des hommes qui font le lapin. Il n'évoque aucune autre situation. Ni celle des femmes prostituées, ni celle des partenaires d'un soir, ni celle des couples où l'un des partenaires est séropositif. Et encore moins des prêtres réutilisés par le démon de la chair.

En guise de justification, le pape se contente de ce très jésuite commentaire : « Cela peut être un premier pas, une moralisation, un premier élément de responsabilité permettant de développer à nouveau une conscience du fait que tout n'est pas permis ». En somme, c'est un pas pour des raisons sanitaires que Benoît XVI admet la capote mais

Rivarol ne se fout pas de l'an 40!

LES Franquistes violent bas dans la presse d'extrême droite. Vaillant défenseur de Bruno Gollitsch sur la conquête du Front national, l'hédoniste « Rivarol », notamment, puise dans ses vieux classiques pour lapider Marine Le Pen.

PATRICK DEVEJIAN : « ENTRE MOI ET LUI, IL Y A SON FILS... »

« ET C'EST BIEN LE FILS DE SON PÈRE... »

M 00708 - 400 - F. 1,20 €

Les Irish sont pauvres

LS n'en fontait qu'à leur tête, les Irlandais. Ebbien c'est fini. En 2008, ils avaient voté non à l'Europe. On les avait fait voter oui. La semaine dernière encore, ils refusaient à tout prix l'aide de l'Europe; pour eux, qui ne sont libérés du joug anglais que depuis 1922, au prix du sang, appeler au secours c'est la honte. Le retour de la soumission. Ce week-end, leur gouvernement a cédé. Il a accepté les prêts de 100 milliards d'euros que tendent à tout prix à leur offrir l'Europe, le FMI et les Anglais. Jamais cadeaux n'ont été reçus avec autant de précipitation.

Il faut dire que ce bel argent est avant tout destiné à sauver les banques irlandaises. Banques qui ont tellement spéculé, tellement distribué de crédits immobiliers entre subprime, et se sont tellement gavées, ont tellement enflé qu'elles sont aujourd'hui en état de faillite vertigineuse. Et risquent de plomber mécaniquement les banques britanniques, allemandes et françaises, lesquelles sont menacées jusqu'au cou en ce pays de cocagne à l'économie entièrement déréglée. On montre en exemple par Wall Street et la City - 7 % de croissance annuelle entre 2000 et

Le mur du çon

LES banques, l'Irlande connaît un déficit public abyssal, équivalent au tiers de son PIB.

Du coup, ses dirigeants ont saboté les salaires des fonctionnaires, réduit les allocations familiales, taillé dans les indemnités de chômage. Ils s'apprêtent aujourd'hui à faire pire. On peut toujours faire pire, comme vient un tiers des 320 000 fonctionnaires, par exemple, repousser l'âge de la retraite ou réduire le salaire minimum. C'est un bon moyen pour restaurer les marchés. Ceux-ci ont d'ailleurs applaudi le sauvetage de l'Irlande - et l'agence de notation Moody a même décidé de dégrader sa note.

Quand on paye ses gens à boire, les marchés admettent en profiter!

Heureusement en France, tout va bien. Les prochains pays européens prêts à s'écraser sont donc les arabes, le Portugal et l'Espagne, pas nous. Certes, il y a Nicolas Sarkozy, célèbre pour avoir prédit la crise des subprime, qui a lâché, vendredi dernier (« Le Monde », 2/11) : « La France, par certains aspects essentiels, n'a pas l'air en bien meilleur état que la périphérie de l'Europe ».

En attendant, les électeurs tirent le diable par la queue!

J.-L. P.

À PEINE INSTALLÉ, JUPPÉ DOIT TRAITER LE DOSSIER KARACHI

LES MARCHÉS C'EST TOUJOURS POUR MOI, JE SUIS MAURITIEN!

« À PEINE INSTALLÉ, JUPPÉ DOIT TRAITER LE DOSSIER KARACHI »

Document
Les dangers du Mediator
étaient connus depuis 2006

SFR et EDF incapables de protéger les données privées de leurs clients

Après la Grèce et l'Irlande, menaces sur le Portugal et l'Espagne : L'Europe va-t-elle partir...

Le Canal enchainé

Journal satirique paraissant le mercredi

... de la caisse ?

ANNEE - N° 4701 - 1^{er} décembre 2010 - 1,20 €

Elle grille la politesse à ses camarades et promet, sans rire, Matignon à DSK
Ségolène se prend pour la première supérieure !



Un euro, des Europe

CHRISTINE LAGARDE, la ministre française de l'Économie, a le sens de la formule opportuniste. Alors que la spéculation se déchaîne contre l'euro, malgré l'annonce du plan d'aide européen en faveur de l'Irlande, elle a déclaré, le 29 novembre : « L'Europe est difficile à comprendre pour les marchés... Confiance pour certifier, elle s'est aussi pour les citoyens... Commencé par le dernier épisode en date : la crise irlandaise. Elle a deux origines : un déficit budgétaire abyssal - 25% du PIB - et un appareil bancaire au bord de la faillite, malgré une quasi-automatisation. Il y a six mois, tous les établissements financiers européens avaient subi des « crash-tests » pour mesurer leur capacité de résister. Les Irlandais avaient passé l'examen sans heurts. Mais peut-être trop facilement, puisque aujourd'hui l'Europe, l'Angleterre et la FMI demandent leur prêt en caoutchouc 85 milliards. Les autorités économiques européennes ne vont résister à amorcer une nouvelle série de « crash-tests » dans les prochains mois. Avec, cette fois, la prise en compte d'autres hypothèses économiques ! Pour calmer les marchés et essayer de casser la spéculation, les dirigeants européens ont certifié, ce week-end, que le déficit irlandais représentait sous la barre des 1% des PIB. Seul problème : ce plan de rigueur, pour devenir efficace, doit être voté par le Parlement de Dublin, le 7 décembre, et son adoption n'est toujours pas assurée. Mais, en parallèle, en cours, le jour même où Paris et Berlin, sous l'œil de la BCE et de la FMI, tentent de rassurer le monde sur le sérieux du plan imposé à l'Irlande, la Commission européenne réunit publiquement ses principaux responsables pour les pays de la zone euro. Elle y définit les chiffres annoncés la veille par Dublin. En 2011, son déficit budgétaire ne s'élevait pas à 1,1 % mais à 10,3 % !

Après quoi, le problème européen apparaît de moins en moins soluble. Les dirigeants de la zone euro ne cessent de rejeter que le sauvetage de la monnaie commune passe par une meilleure coordination de leurs règles fiscales. L'Irlande vient d'être autorisée à conserver un taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés à 12,5 %. Soit près de trois fois moins que les taux pratiqués en France ou en Allemagne. Depuis des mois, les mêmes dirigeants assurent que la lutte contre les paradis fiscaux est essentielle, mais le président de l'Eurogroupe, qui rassemble les ministres de l'Économie, n'est autre que Jean-Claude Juncker, le Premier ministre du grand-duché de Luxembourg, où se sont réfugiés bon nombre de sociétés européennes soucieuses de fuir les rigueurs du fisc de leur pays d'origine. Histoire de compliquer le tout, certains journaux économiques affirment que des banques et des compagnies d'assurances européennes participent également aux attaques contre l'euro, pour leur plus grand profit, évidemment.

Pour échapper à l'effet domino qui, après l'Irlande, pourrait atteindre le Portugal et même l'Espagne, les dirigeants européens, en sont réduits à multiplier les déclarations rassurantes. Le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, a déclaré, le 29 novembre, que la spéculation contre l'euro était « bien peu rationnelle ». Tandis que la lutte contre les paradis fiscaux, menée par les Européens, est, elle, tellement « rationnelle ».

N. B.
 O.H. quel beau joujou ! Ex il appartient à qui, ce gros « joujou » ? Ce n'est pas le « Palais » de Vincent Bolloré, ni l'« Amadeus » de Bernard Arnault, et il ne ressemble pas non plus au « Robo » : la récente acquisition de 70 mètres de long de Kallard Tappin (Le Courcier), 150. Non, l'ouvrage, nouveau propriétaire de ce magnifique, déposé par le mensuel « Capital », s'appelle Martin Bouygues.

Ce « Robo » de notre cher président, qui ne connaît malheureusement pas la vitesse et vitra une douce retraite, tenait absolument à faire son entrée

DROIT DE FINES

QUEL beau pitich pour un film hollywoodien ! Bradley Manning, un petit soldat américain qui s'est ennuie dans un bureau en Irak en écoutant Lady Gaga, réussit avec un CD et une simple clé USB « le plus grande fuite de l'histoire des États-Unis » : 250 000 télégrammes diplomatiques confidentiels, de quoi mettre en émoi les gouvernements du monde entier. Succès planétaire assuré ! D'autant que cette manne est ensuite diffusée par WikiLeaks, un site de Robins des bois du Net qui convie à l'entrepreneuriat « quelque chose dans une certaine opacité, au nom de la plus totale transparence ». Tout pour plaire.

La transparence, en en veut, en redemande et on ne va pas se plaindre, surtout ici, d'une telle manne, la politique étrangère directement du producteur au consommateur est une dent rare. Et, en plus, ces télégrammes sont garantis triés, évalués, recouverts par les journaux réputés sérieux qui les ont publiés. Le « New York Times » a ainsi pu des précautions supplémentaires concernant les personnes dont la publication de ces documents pourrait mettre en danger la sécurité. Pourtant, devant cette soudaine profusion, tel le caviar qui devient moins bon à la pelle qu'à la petite cuiller, on en veut presque à trouver le résultat décevant. On fait la fine bouche en se demandant si on avait vraiment besoin de WikiLeaks pour avoir ce qui est susceptible d'être utile à qui Berlusconi a « un peu de Malheur » est le « Robin du Batman joué par Poutine », ou que Chávez est « fou », ou encore que les pays du Golfe veulent à mort aux Français... Les milliers d'autres télégrammes non encore exploités réservent,

à n'en pas douter, quelques surprises des chefs, mais, en les attendant, c'est un peu comme si la multitude de ces 250 000 télégrammes ne contenait que le contenu de la banalité. Comme si trop de transparence de toute façon, vu les précautions qui vont être prises désormais les gouvernements pour protéger l'information, ne va pas aller en s'éclaircissant.

Et c'est cette indigestion donne déjà beau jeu de se débiter à cœur qui dédient l'opacité. Ainsi, l'Elysée ne se prive pas de méditations outrées et de mines de dégoût à l'égard de ce « scandale » et de déballage. Cette affaire tombe à point nommé pour essayer de noyer au passage, dans cette délicate « élégance et dangereuse », la très légitime exigence de transparence sur les soupçons de retournements de la Garde.

Pour autant, tout gouvernement, comme tout un chacun, a droit en dehors de la sphère publique, de s'occuper d'affaires privées, négocier, réfléchir avec une part de confidentialité. L'exigence de transparence ne doit évidemment pas confondre à la tyrannie. Mais, ce qui inquiète le plus, avant pareilles extrémités, c'est évidemment, au-delà des interrogations sur les motivations de WikiLeaks, le fait qu'un pays comme les États-Unis, censé avoir les systèmes informatiques les plus performants du monde, soit à la merci des facettes d'un simple soldat qui s'ennuie. Et que ce ne soit pas du cinéma.

Le Sarko circus

UNE petite visite dans un élevage du Bourbonnais pour montrer que le Président aime ses agriculteurs ? Oui, mais en Sarko One ou rien. Et, outre le nouvel Airbus présidentiel, un Falcon pour l'intendance. Problème : l'aéroport de Clermont-Ferrand n'est pas équipé pour ce type d'appareil. L'Airbus A350 ne sera jamais pour couvrir une si courte distance. Pas grave, les services du Château ont aussitôt fait acheminer, grâce à l'aimable concours d'Airports de Paris, sur des camions, tout le matériel nécessaire à cette visite de deux heures. Soit un push-back (sorte de tracteur à pou-

ser les avions), plus une passerelle adaptée à ce modèle d'Airbus, plus une grue permettant de charger les bagages directs cablés.

Las, les portes de l'aéroport étant consacrées aux passagers civilisés, les avions neutres à coups de barrières, rubans d'ax, files en civil, compagnies de CRS et escadron de gendarmes, Robocop et autres chiens d'élite, rares sont ceux qui auront en la chance de profiter de ce déplacement à grand spectacle. Et à grands frais.

Il y a ceux qui se sentent la ceinture et ceux qui se contentent de l'attaché.

Bienvenue au yacht club !

dans le cercle très fermé des fiers détenteurs de yacht. Pour acquiescer cette baraque de 82,5 mètres, il vient d'acheter 85 millions d'euros. A plus de 1 million le mètre, le confort minimum est au rendez-vous : cuir à tous les étages. Et, pour l'entretien, l'équipage et le tout, quelque chose de 6 millions par an, sachant que Bouygues va, à l'occasion, louer son joujou flottant 450 000 euros la semaine.

Le nom de ce padgog de milliardaire... Baton Rouge « la ville natale de Mme Bouygues en Louisiane ». Ainsi déclaré, retenez bien le nom ! Si Sarko est réélu en 2012, sûr que Baton Rouge « ira fierement en croissant au large de Malte, sous Nicolas et Carita en maillot de bain à bord ».

LAGARDE EXCLUT TOUT RISQUE DE CONTAGION



Juppé gonflé à blog

C'EST un scoop sur l'affaire des sous-marins pakistanais. Et c'est passé inaperçu. Quant aux retournements, versés à des personnes, morales ou physiques, françaises, elles ont toujours été prohibées et réprimées. Si, dans l'exercice de mes fonctions, j'en avais en connaissance, j'aurais évidemment saisi sur-le-champ la justice. Ce cas ne s'est jamais produit.

L'auteur de cette confidence ? Alain Juppé, qui, le 30 octobre 2009, un peu désemparé, notait son blog d'avis sur tous sujets. Alain Juppé, Premier ministre de 1995 à 1997, n'était au courant de rien ! Alors que le président de la République, Jacques Chirac, chargeait son entourage de « nettoyer » des contrats d'armements douteux, signés par son ami Balladur entre 1993 et 1995. Alors que le ministre de la Défense, Charles Millon, plaquait sur écoute plusieurs proches de l'ex-ministre de la Défense, François Léonard.

Le blogueur Juppé, qui ne pensait pas se retrouver lui-même, un an plus tard, au ministère des armées, poursuivait sur sa lancée : « Je ne vois donc pour ma part aucune objection à la levée du « secret-défense ». Un homme si peu informé n'aurait peut-être pas dû s'avancer autant.

Neully capitale de la drogue !

NON, ce n'est pas Neully-sur-Marne ni Neully-Plaisance, mais bien Neully-sur-Seine, la cocaine n'est plus un drogue dans un appartement vide qui se veut de planque... Une prise récente, qui fait dire à l'Agence « Cette marchandise de valir riguer toute l'Île-de-France ». Ainsi, la patrie de Sarkozy, d'Horfeux et du CAC 40 serait une plaque tournante de la drogue. A Neully, on n'a pas de HLM mais on a une économie souterraine florissante. Cette découverte, qui pourrait renforcer

SERGE DASSAULT DÉPOSE PLAINTE



M 0709 4701 F 1,20 €

Annexe 48: Une du CE 1/12/2010

Météo, police-justice : a dire semaine ces sera gaffeurs

Le gendarme de la Bourse empêtré dans l'affaire Wendel/Saint-Gobain

Il obtient à nouveau la confiance du Parlement
Berlusconi soulagé : "C'était juste..."

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... une mauvaise passe !"

50 ANNIÉE - N° 4703 - 15 décembre 2010 - 1,20 €

Neige, circulation, défense des policiers délinquants : les gendarmes ne sont pas une floconnerie !

LA VENTE DES RAFALE AU BRÉSIL EST COMPROMISE

Le dérapage est de saison. Le ministre de l'Intérieur, après avoir paniqué sur la neige en Ile-de-France, se lance dans des gâsades hardies sur le tribunal de Bobigny. Un grand écart en « l'insu » peut-être publiquement contre les juges qui ont condamné de façon « disproportionnée » des policiers. Ces honnêtes fonctionnaires, pour couvrir un collègue, avaient juste avancé une histoire et faussé des procès-verbaux pour faire écrouer un innocent, qu'ils avaient tabassé auparavant. On donnera un raiquet pas plus de 15 ans de prison.

"Faut se les faire, hein !"

PROLOGE. Le pèti échange téléphonique entre Henri Proglio, pédégé de Voilaa jusqu'à la semaine dernière et pédégé d'EDF depuis l'an dernier par la grâce de son ami Sarkozy, et Alexandre Guerin, frère du président du conseil général des Bouches-du-Rhône, en perso depuis le 1^{er} décembre, l'Archebis Proglio appelle son pote Guerin pour lui raconter sa rencontre avec Michel Vuzeille, président PS de la Région PACA, auquel il veut fourguer un centre de formation pour apprentis estropiés Voilaa, et la police entrepreneuriale conversation (JDD - 12/1). Ça vole haut. Proglio raconte que Vuzeille ne veut pas visiter le campus Voilaa, sans prétexte qu'il n'a pas le temps. Guerin : « Hahahaha, le con, hahahaha ! »

Le fauteuil n'était pas contaminé

DÉCIDÉMENT, les dirigeants chinois ont le Nobel en travers de la gorge. Tous de rage à l'idée que le dissident Liu Xiaobo, dont le grand crime est de réclamer une Chine plus démocratique, ait reçu le Nobel de la Paix, ils ont tout fait pour empêcher que la cérémonie de remise de prix, le vendredi 10 décembre à Oslo, n'ai quelque étonnement.

D'abord, ils ont gardé Liu Xiaobo en prison, il n'a pu être présent. Puis, comme le président du comité norvégien a placé le diplôme et la médaille sur une chaise vide au nom de l'écroué, ils ont bloqué un Internet plusieurs mois clés effacement dangereux sous le « fauteuil vide », « tabouret vide », « Oslo », etc. Ensuite, ils ont envoyé les images sur la BBC, sur CNN et TV5 dès le début de l'annulation de la cérémonie... Et ils ont fait un tel chambard sur l'équipe de ce prix scandaleux

LÉRAPEUR CONTRÔLÉ

L'assemblée se révèle apparemment plus compliquée que prévu. D'autant que la stratégie consistant à s'enfermer sur les pentes gâsantes de l'extrême droite dans l'espoir d'un retour électoral s'est avérée jusqu'à la suite, casse-queue qui imprudente. L'amalgame déléteré identité nationale-immigration puis le désastreux manœuvre sur les policiers et les dé-

linquants étrangers ont fait fuir plus d'électeurs modérés de l'UMP qu'ils n'en ont ramené du FN. Les demandeurs de discours populistes ne vont pas chez les distributeurs, ils achètent en gros et se mélangent des imitations. Mais, en dépit de ce fiasco tactique, les stratèges de la majorité comme ceux du Château n'ont pas trouvé mieux que la surenchère sécuritaire pour contraindre la concurrence de l'extrême. Le Pen et, accessoirement, pour masquer leur absence de résultats sur la sécurité.

MORTIFÈRE DÉFEND L'HONNEUR DES POLICIERS

LE TIPE QUI A REÇU LE TIR DE FLASH-BALL EST MORT !

La noix d'honneur

DÉROCHÉE à l'atterrissage par Nathalie Kosciuszko-Morizet, qui rentrait de Cancun. A propos des 29 milliards, qui dit ça ? Ça n'est pas endurée jusqu'elle était au soleil du Mexique, la ministre de l'Ecologie et des Transports a lancé en perdition l'argument, provoquant les tris de ses collègues et l'ère de l'ère.

"LA PAGAILLE NE PASSERA PAS"

« On demande de nouvelles cartes de vote pour demain ! »

« Tu veux que j'aille voter ? »

La capote papale dégonflée par des évêques

Pour les esprits simples, la cause paraît entendue : depuis novembre dernier l'Église préserve le... dans l'intention de réduire le risque de contamination ? Et bien non ! Une bonne partie de la Curie romaine rejette catégoriquement le nouveau credo papal. Le cardinal Jean-Yves et les 24 évêques de ce pays, pourtant particulièrement touché par le sida, ont publié une note le 29 novembre pour souligner que « l'utilisation du préservatif reste comme toujours inacceptable ». Prendre le condom serait même une « offense à l'intelligence du pape et une manipulation gratuite de ses propos ». Rigue !

N° 4703 - 15 décembre 2010 - 1,20 €

Annexe 50: Une du CE 15/12/2010 :

L'arnaque à deux milliards sur les découverts bancaires

L'histoire du Mediator, qui rend amnésiques experts et ministres

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

89 ANNEE - N° 4704 - 22 décembre 2010 - 1,20 €

Dix ministres et une kyrielle de hauts fonctionnaires pataugent dans le Mediator Arriveront-ils à rayer le poison ?



Sabreurs de profs !

QUAND les militaires sont entrés dans la salle, les enseignants ont crié : « une caméra cachée », comme l'an d'ouï l'explique sur le site « Ruedu1512 ». Nous sommes au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux, le 11 décembre, lors d'une réunion de formation des professeurs stagiaires. Ils n'ont pas encore eu de cours sur la discipline, ils taugent dans leurs classes, et on leur envoie la cavalerie. Voilà donc deux officiers, un inspecteur pédagogique et un professeur de histoire, commandant de réserve, qui prennent position. Sur fond de photos murales, comme ces camions cassés, de laugs sur la décade, les intervenants vantent les mérites des dings, des sous-marins et de

MEDIATOR PARTAGÉ

D'ORDINAIRE, à pareille époque, il est moins question de médicaments que de chocolats. Mais les cachets de Mediator, avec à leur actif entre 500 et 2 000 morts, même si la molécule fut utilisée dans les régimes amaigrissants, font passer la pharmacie avant la cordésie dans l'actualité de cette fin de l'an. L'affaire de ce médicament inefficace et meurtrier est en train de ressembler chaque jour un peu plus au fameux scandale du sang contaminé. Aussi nos deux héros, qui dans le froid, Corinne et Le Canard, en établit cette semaine l'accablante chronologie (voir p. 3), en discutent que, depuis près de trente ans, tous les systèmes d'alerte de la dangerosité du Mediator ont mal fonctionné ou sont restés lettre morte, soit par négligence, soit par souci de ne pas heurter les intérêts d'une industrie pharmaceutique omniprésente dans notre système de santé, où les labos rétribuent trop souvent les experts. Plusieurs fois, les risques inhé-

DEUX PRÉSIDENTS POUR UN SEUL PAYS...

bième de la fiabilité de notre système de pharmacovigilance est posé. Aussi bien en termes d'efficacité que de dépendance à l'égard des laboratoires, comme le montre la hibernance dont a bénéficié le laboratoire Servier, fabricant du Mediator : « Il y a de fortes présomptions de défaillances graves dans notre système de médicaments », dit désormais Xavier Bertrand, qui connaît le problème. On ne saurait le contredire sur ce point. En attendant de savoir comment il entend tout changer, une inspection d'information parlementaire et une enquête de l'inspection générale des affaires sociales (Igas) ont été diligentes. Sans vouloir mettre en doute leur fiabilité, elles ne vont pas versuasier les morts. Et si leurs conclusions sont aussi entendues que les mises en garde contre le Mediator, il est permis de s'inquiéter de leur efficacité à empêcher que ce type de scandale de santé ne puisse une nouvelle fois éclater. Erik Empez.



Gbagbo et la République des (pas) partis

PAS de doute, dans le camp Gbagbo, on se plait pas avec l'alternance. Fin octobre, Le 19 décembre, c'est Charles Blé Goudé, nouveau ministre de la Jeunesse, qui, tout en accusant l'ONU de préparer « un gé-

De la neige plein les écrans

« NEIGE en novembre, Noël en décembre », le vni adage d'année plus personne. Et surtout pas les journaux télévisés, qui rivalisent de mises en scène et de mots qu'on ne trouve pas ailleurs : « eau congelée dans les hautes régions de l'atmosphère, et qui tombe en flocons blancs et légers » (Le Robert). Dimanche 19 décembre, les chaînes avaient été un peu timides la veille, avec treize minutes d'interruptions au JT de 20 heures sur TF1 et seulement douze sur France 2. Cette fois, TF1 consacre plus de vingt minutes à la poudre : « Ça paiture dans l'Aisne », « Les naufrages de la route », « Calme résigné à Roissy », « Les enfants heureux ». Cinq minutes pour les grincieux, cinq minutes pour les poches, un journal familial. Plus Claire Chazal continue la Côte d'Ivoire en treize (215) et survole le décès de Jacqueline de Romilly en télésuiv (219).

Avalanche de gags pour Noël

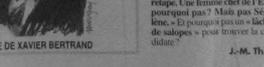
BORLEO cariboné par sa tasse carbonée Bachelot croquant sous les racines ionithées. Carla faisant sauter un concert de rock au Louvre. BHL piégé par une plume de Canard : ou Sarkozy faisant un capote pour avoir son joujou volant avant Noël : son Air s'arko One rien qu'à lui.

Bigard, le couillon de Sarko

ON croyait Bigard papiste et Sarkozyiste, erreur. Il est pasteur, et c'est pas méprisable du tout et pire même pas pour Sarko. En fait, le Président l'a déjà confiné à la VSD le 14 décembre : « Je me suis fait bagner par Sarkozy. J'ai demandé en service : aider des petites gens à obtenir leurs papiers pour travailler, service qu'il m'a rendu immédiatement. J'étais redoublé. » Et c'est comme ça que Sarko a traité jusqu'au Vatican, le 20 décembre 2007 : « Le pape, j'en ai rien à branler. Mon dieu. Ah! liste de visiter les fouilles sous la basilique : on venait de retrouver les restes de saint Pierre. » Et voilà comment M. Grouss-Craulles qui en a plein les fouilles (ce renvoie à biser l'annuaire de Benoît XVI « Sarkozy, me présentant au Saint-

REVALORISATION DU SMIC DE 1,6 %

Père, lui a dit : « Jean-Marie est un homme de Dieu. Il donne ses bonnes œuvres. » Et il a rajouté : « Il est le seul homme à avoir fait rire ses 52 000 spectateurs du Stade de France. » On nous a dit que Bigard avait « heurté » Saint-Denis. À ce stade, Sarko a la France, Bigard a la gauche et le général en a deux, comme papa. Parti à l'ouest, le droit de par nous en contact : « Voilà toute la vérité, Nicolas, j'ai rencontré que trois fois dans ma vie. » Mais il lui a pour la existence. « On ne s'en veut pas à Johnny Bère le copain de Nicolas, mais quand un humoriste s'effiche comme je l'ai fait, on le lui raproche. Ça m'a dit : « il ailleux coté cher et ça a même travaillé nous inuag ». Et pap, comme Faidel, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Didier Barthelemy, Gilbert Montagné, Doc Gynéco, Christian Clavier, voilà Bigard victime de la malédiction : qui a soutenu Sarko perd son public. « J'ai fait fortune. Mais j'ai tout donné aux impôts et à ma femme, dont je divorce. Je repars de zéro avec un bébé de 10 ans. Sur cette affaire, « Le Canard enchaîné » et « Charlie Hebdo » se sont bien occupés de moi. Si j'arrive la scène, je meurs, je suis comme une fleur qu'on m'arrose plus. » Qui veut la mort du pecheur ? Sincèrement pas « Le Canard », Alice, Jean-Marie, ou va « en jeter un pour arriver la conversation à l'appuntamento ». Croymoi, j'aimerais que la gauche se range. Une femme chef de l'Etat, pourquoi pas ? Mais pas Ségolène. « Et pourquoi pas un lâcher de salopes » pour traverser la capitale. J.-M. Th.



Patrimoine des élus : les manœuvres des députés UMP pour réécrire la loi

Les coups de barbouzes israéliennes contre le nucléaire iranien



Le Canal d'Irairie



Journal satirique paraissant le mercredi

10 ANNEE - N° 705 - 29 décembre 2010 - 1,20 €

Abonnés: Mouton-Guyon 1,80 € - Belgique: L'Espresso 1,40 € - France: 1,20 € - Espagne: 1,40 € - Italie: 1,40 € - Chine: 2,00 € - Inde: 1,40 € - Japon: 1,40 € - Russie: 1,40 € - USA: 1,40 € - Canada: 1,40 € - Mexique: 1,40 €

Pendant ce temps-là... Au Maroc, chez Mohammed VI Sarkozy profite de la galette du roi!



DÉCOTE D'IVOIRE

Le boulanger Laurent Gbagbo, qui affectionne ce surnom honorant ses talents à rendre ses adversaires dans la farine, n'en est pas moins dans le pétrin. Soumis non seulement à une pression diplomatique internationale, mais aussi à des manœuvres économiques et militaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao). Le président sortant mais toujours plus sorti de Cédeao d'Ivoire n'est pas sans avoir prêté et son ambassadeur à Paris. Paris, au sein, Gbagbo, qui au tour de son mandat, donne en même temps deux interventions « exclusives » au « Figaro » et au « Monde ».

Il ne se sent pas atteint, même si il est de plus en plus isolé. C'est ce que grand démocrate dont le maintien a déjà fait, au has mot, 170 morts, à la certitude d'être un élu de droit divin. Dieu, même en multipliant les bulles comme les pains, reste pour lui un électeur plus que les Ivoiriens.

En chœur, les créateurs d'Euro RSCG lui avaient promis que si il allait gagner dès le premier tour. Alors si Dieu, Stéphane Foues, et Siegfried l'ont dit, le suffrage universel peut aller se chauffer. Dieu soutient Gbagbo, car ce grand mystique est entouré d'évangélistes, et Havaot et Euro RSCG sont ses apôtres, parce que, comme l'a confessé Bernard, « l'homme d'Église (parce qu'il n'est pas un évêque) a des idées que le "baptême" lui-même l'a de Dieu et des dogmes : « Gbagbo, il a le droit avec lui ».

Et si le droit venait à manquer, il lui reste l'armée. En tout cas tant qu'il les moyens d'en payer les soldats et les

RÉVEILLON CHEZ LILIANE BETTENCOURT



Un procès poutinien

« TOUT voleur doit aller en prison... Pour des crimes analogues, l'Américain Bernard Madoff a été condamné à 150 ans de prison! » Avant même la fin du nouveau procès sibérien intenté à l'ex-oligarque russe Mikhail Khodorkovski, déjà en tant de plus sept ans. Poutine avait tranché et donné le verdict à suivre au cours d'une émission de fin d'année. Encore plus fort que Sarkozy décrétant Villepin « comble » en direct avant le procès Clémentine?

Sûr dit par le vrai maître de la Russie, s'il eût été : les magistrats de Moscou ont jugé Khodorkovski coupable, le 27 décembre, d'un abus de biens sociaux gigantesque, hélas : avoir détourné six ans durant la totalité des millions de tonnes de pétrole exploitées par son entreprise Loukou, en blanchissant au passage 18 milliards d'euros (« Libé », 27/12). Comme si le groupe Loukou avait pu survivre sans aucune rentrée, en payant ses 170 000 salariés!

Pour imposer que l'accusation soit monumentalement incohérente, et que le procureur ait dû revoir en cours de route d'un tiers à la baisse le volume du pétrole présumé « volé ». C'est tout le charme d'un procès de Moscou à la manière de Staline remis au goût du jour par Poutine.

GABAGO ET SON ARMÉE



L'honneur perdu de Billy the Kid

TOUT fout le camp, même les belles lésés de l'Ouest américain. C'est ainsi que le jeune Henry McCarty, qui se faisait appeler « Billy the Kid », s'avère finalement n'avoir été qu'une balance, une chiffe moule, un informateur qui a vendu ses copains pour échapper à la pendaison. Et c'est ce traitre à la mauvaise cause que le Nouveau Mexique s'apprête aujourd'hui à réhabiliter (« Libération », 22/12).

En 1877, Billy a 17 ans. Un homme lui crache au visage, alors il le tue. C'est la première encoche sur la crosse de son revolver, qui en compta probablement vingt et une. Membre de la bande des « Regulators », qui mènent une guerre de territoire pour le bétail, le jeune homme assiste à l'assassinat d'Huston Chapman, un avocat. Des bandits

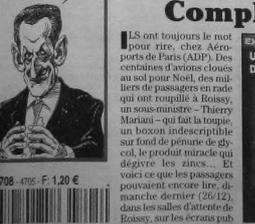
Du Sarkozy dans le Mediator...

« N'importe qui n'est pas sérieux autour de Servier et à partir de l'annonce de Sarkozy dans le décor pour exiger « toute la transparence » sur le scandale du Mediator, mais surtout comme ami de trente ans de Jacques Servier, le modeste pédagogue du laboratoire pharmaceutique, 9 fortune de France avec 3,6 milliards d'euros en banque. Cette manie d'être copain avec les grands patrons.

Vous êtes un homme fidèle, claironnant Sarkozy, le 7 juillet 2009, en remettant la grand-croix de la Légion d'honneur à Jacques Servier. Vous êtes un homme qui ne retire pas son amitié. » Et réciproquement. Depuis que le scandale a éclaté, Nicolas Sarkozy n'a pas eu un mot méchant sur l'attitude du labo, qui savait que le Mediator bossillait la santé mais ne l'a jamais retiré du marché.

C'est que, notre président comprend le business. Comme Servier est vite devenu l'un de ses plus gros clients lorsqu'il a monté son cabinet d'avocats d'affaires, en 1987. Nico le conseillait pour payer « le moins d'impôt possible » et transformer le groupe pharmaceutique en fondation de droit néerlandais. Rien qui soit

CE QU'IL POURRA NOUVEAU



Complètement givrés



SARKO A REMIS LA LÉGION D'HONNEUR À SERVIER EN 2009



Rumeurs : la colère de Carla contre "les branquignols autour de mon mari"

France Télévisions : les manœuvres d'Alain Minc pour imposer son candidat

La nouvelle devise du Vatican :

"En avril, ne te découvre pas..."

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

... d'un pédophile !"

Réforme des retraites : les syndicats très remontés "Sarko va en voir des Werther et les pas mûres !"

CARLA DÉMENTIE PAR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

« **OU PASSE SUR NOS DÉVOTIONS IL Y A PAS EU D'ÉVÉNEMENT** »

« **PEUT-ÊTRE T'OUVERAIS PAS AU POUVOIR FISCAL** »

CALAMITEUX CLAPOTIS

« **T**OUT ce petit clapotis n'a pas d'importance ! » C'est la vérité d'être n'est peut-être pas celle d'avoir fait à l'été ce qu'on voit. Néanmoins, cette vacation risque un bras de mer à la vérité de demain et n'assure rien de très bon pour la suite des opérations.

Car, au-delà du ridicule de cette situation et de l'impertinence de courtisans qui n'ont fait que donner de l'importance à une rumeur que les médias français dans leur ensemble s'étaient bien gardés de relayer, l'affaire sans importance a fait grand dévotement d'autant que celui-ci survient au moment où les élections municipales et régionales se déroulent.

Il est bien loin, l'état de grâce où, avec les yeux de l'amour, le monde promesses en l'air avait l'éclat du vitrage. Avec l'heure décisive, les grands mots comme les petits clapotis ne passent plus. Et, surtout, on ne passe plus rien à leur sujet.

Ce dernier fera part à la fin de l'été ou à l'automne 2011 de son intention de se représenter ou non, mais d'ici là il ne va pas être facile de reconstruire un électorat qui...

LE PEUPLE POLONAIS NE MANQUE PAS DE RESSOURCES !

« **VOUS SAVEZ CE QU'ON VA FAIRE ?** »

« **ON VA INSTALLER DES TRAPÈSES AU POUVOIR !** »

« **BEN OUI !** »

On l'appelle Julie Périnée

« **U**n petit travail du périmètre ! Voilà ce qui lui faudrait, à notre couple présidentiel, pour se remettre en forme et, surtout, de ses émotions. Pour cela, plus besoin de faire venir la spécialiste nationale du genre à l'Élysée, il suffit de regarder « Télématin ». Depuis un mois, Julie Périnée, coach en titre de Sarko et Carla, officie au sein de deux sur deux. La jeune fille, Julie Perez, note : « Le Parisien » (13/4), qui se demande si la malheureuse ne cherche pas à faire oublier que son patronyme est tant lié au périmètre présidentiel. En tout cas, si Super Julie change de nom, elle n'a pas changé d'obsession.

Première chronique, le 6 mars, exercice de pompes pour avoir de « beaux bras » et un « beau torse », elle attaque : « Trois choses à privilégier : les descendus mes omoplates, je rentre mon nombril et je serre mon périmètre. Petit rappel pour le périmètre : c'est le plancher anatomique qui se trouve entre nos jambes et c'est lui qui nous fait garder l'équilibre. »

Le 20 mars, séance d'abdos pour avoir le ventre plat et rebelle : « On va exécuter en croisant le nombril et en serrant le périmètre, qui, je le rappelle, se trouve entre les jambes. C'est le plancher anatomique qui vous permet de garder une bonne posture. »

Et le 27 avril ? Miscélation des triceps, des pectoraux, des épaules et, surprise : « Trois choses très importantes. Avant de commencer, on va penser à descendre ses omoplates, à rentrer son nombril et à serrer son périmètre. Son périmètre, il est où ? »

Aller savoir, à l'Élysée ? « Faut s'être entre les jambes et c'est le plancher anatomique qui va nous permettre de garder le ventre bien rentré. »

On comprend mieux, désormais, les problèmes de communication de notre pauvre Sarko. Avec pareille coach, il est tellement occupé à serrer son périmètre qu'il n'a pas le temps de réfléchir tout le reste.

C. N.

RETRAITES : L'ALTERNATIVE

« **OU CA PASSE OU LA NOUÏE EST ANTICIPÉE !** »

Top classe !

SABELLE BALKANY, première adjointe de son mari Patrick à la mairie de Levallois, est une femme tout en délicatesse. En témoignage la réponse qu'elle vient d'adresser à l'UMP Marie-Chaire Restoux, qui a annoncé le 2 avril l'abandon de ses fonctions de suppléante du député Patrick Balkany.

Restoux est siphonnée (...), elle est complètement folle. C'est la Bécausse de la politique », a lâché la dame, en guise de commentaire, au site jdd.fr (6/4).

Cachez ce sein...

« **L**es prophètes marmarins advoquent-elles les mères ? Pas dit. En fait, les 120 salariés de PIP (Poly Implant Prothèse), à La Seyne-sur-Mer, apprennent que leur boîte est en liquidation judiciaire. Ça fait déjà quelques mois que la boîte, qu'on appelait autrefois PIP, mais lorsque l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, s'aperçoit que certaines prothèses, fabriquées avec une substance suspecte des Pays-Bas, fuyaient et décrochaient leur venant du marché, et fut le coup de grâce.

Non seulement l'usine est terminée finie, mais 30 000 femmes en France (et 200 000 dans le monde) ont de quoi s'inquiéter. Et les salariés, situés pour la plupart, réduits au chômage, la culpabilité gagnante et l'impression d'avoir été trahis dans le silence par leurs patrons : du coup, à...

J.-L. P.

De l'oseille dans le gaz

« **A**u fond, la condition de savoir s'y prendre, quand on boisse à la Direction du Trésor, est une chance de se retrouver certains les mains, devant Jean-François Cirelli, 52 ans aux yeux, après dix années à la Direction du Trésor, il a occupé divers postes de conseiller, effectué un dernier tour de piste au cabinet de Raffarin, lorsque celui-ci était Premier ministre, puis est bombardé, en 2004, pédagogue du Gaz de France. Entreprise publique que Sarkozy a décidé d'ouvrir au privé, en promettant de garder une participation de l'État à au moins 70 %.

Aujourd'hui que EDF est privatisé (on dit publiquement qu'il a « fusionné » avec Suez), et que l'État n'en possède plus que 35 %, j'ai avisé Cirelli, qui...

THERMOMÈTRE À PENSER

« **L**e réchauffement climatique, c'est un complot, voyons ! Un complot ourdi par les 2 500 experts du Giec, qui ont trouvé la moyenne de décrocher des financements pour leurs recherches bidons ! Le manuscrit anti-Giec Claude Allègre » est tellement regardé sur ce thème vendeur, courtes traques et multiples erreurs à l'appui, que 607 chercheurs français viennent de lancer contre lui une pétition de protestation ! Bref, ça chauffe dur dans le réchauffement... Et, s'il n'est pas sûr que l'écologie formelle d'industriels et de bouillonneurs, comme le racontent ces Dossier très frais et certifiés bio !

- Les professeurs du business école -
84 p., 5,35 €.

La Mare aux anards

Sarko fait des pieds et des Minc à a-t-élé Caroli a suspendu la privatisation de la régie publicitaire destinée à l'Uni Courtbi. offrant à l'Elysée un excellent prétexte pour lui trouver un remplaçant.

La privatisation de la régie pub de France Télévision vise à la forme d'Etat. Patrick de Carle a fait voter mardi 13 avril, par un conseil d'administration, la proposition de privatisation. Il est président du conseil d'administration de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

de Logesbire Active, pour lui annoncer qu'il ne va pas à l'Assemblée nationale. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Dompard bon partant. Le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Sarko craint d'être sarko par les retraités

SARKOZY craint d'être sarko par les retraités. Le ministre de l'Économie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Le fonds d'indemnisation des sinistres de Xynthia est à zéro

L'Ampère Xynthia de 28 février n'est finit pas de faire du bruit. Après les 10 milliards de sinistres déclarés, il est à zéro. Le fonds d'indemnisation des sinistres de Xynthia est à zéro. Le fonds d'indemnisation des sinistres de Xynthia est à zéro. Le fonds d'indemnisation des sinistres de Xynthia est à zéro.

Le vent du Nord après la tempête

LE 12 AVRIL, Sarko a soufflé dans les branches de la République. Le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Fillon nous défait des niches (fiscales)

C'EST reparti ! Pour le ministre de l'Économie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Encore des missiles US contre l'Arbus et le Rafale

PEU avant le dîner du couple Sarkozy et les Obama, à la Maison-Blanche, le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

RACHA ESSAIE LE VÉLO POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES ÉLUS

Pour être plus proche des élus, le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Client s'en va

Bien que de très nombreux clients, le ministre de l'Énergie, Jean-Louis Borloo, a annoncé mardi 13 avril, par un communiqué, la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique. Il a fait voter la loi de privatisation de la régie publique.

Annexe 55: Page 3 CE 14/4/2010

Une usine de prothèses mammaires menacée de fermeture : Estrosi prépare...

Directeur : Michel GAILLARD.



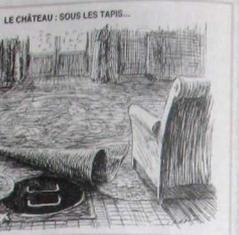
UNE enquête récente effectuée pour le compte de la Fédération française de cardiologie montre que...

Le journal enchaîné

La liberté de la presse ne s'exerce que quand on ne s'en sert pas.

... un implant B

Rédacteur en chef : Claude ANGELI, Erik EMPYAZ.



Amis de la rupture, rompez !

En France, on peut être passé. Et l'aurait malheur à l'avoir présidentiel, de serai déjà présent à droite prêt à prendre le relais...

L'actualité métaphysique L'Être et le Guéant

PROPHES des rumeurs cosmopolites. Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, a déclaré : « La vérité d'être n'est pas celle d'apparaître... »



LES municipalités de trois communes de la banlieue de Bruxelles ont décidé de...

Juge et victime

D'INTERVIEWS en déclarations, l'enquête Eva Joly s'annonce l'air de...

Soudan, Kouchner s'est tu...

NOUS sommes en mai 2007 et le nouveau ministre des Affaires étrangères Pierre Kouchner...

PRINTEMPS POURRI



Le préfet expulsera deux personnes de son pays... Il rappelle dans un communiqué que...

Besson sombre

LES humeurs d'Eric Besson ne se sont guère améliorées depuis le naufrage de son mandat...

Benoit d'honneur

D'ÉCÉDIMENT, les journalistes impies n'ont rien compris. Loin d'accumuler les gaffes...

Le journal de Carla B.

cap-Nègre et se prendront le même avion. Un Tupolev polonais...

RACHIDA DATI-FRACHÉ EMULOUÉ MAIS TERREBLEMENT COMBATIVE



POUR les habitants de la vallée, on sait pas. Mais pour ceux du Mekong, c'est clair...

conseille à ce conseiller d'aller prendre l'air à Chambord, pour amuser les fassans et les busbes...

LE PAPE PRÊT À RENCONTRER LES VICTIMES DE PRÊTRES PÉDOPHILES



DANS les habitations d'adolescents d'origine des pays pauvres, on crovait tout tout...

Encore une affaire de fesses ! Les prothèses mammaires de l'usine PIP à la Seyne-sur-Mer...

Elle est dans son état normal ! Le représentant adjoint de l'ONU sur place...

Quant à moi aussi ! Pierre Chardon, est plus près de la porte que de l'augmentation. Je

Science du rire

Quand l'université nous la sort bonne

Théoriser sur la poilade n'est pas marrant tous les jours.

« On appelle "humour" le processus psychique opérant dans le champ du Pré-conscient, étayé sur la dynamique interpersonnelle et opérant à un mécanisme de dévaluation inattendue des exigences de la réalité affective possible, offrant ainsi à un Moi triomphant ce gain de plaisir par lequel il affiche un narcissisme invulnérable. » C'est par cette définition boyautante que l'impayable Jean-Pierre Kamieniak, psy et enseignant à l'université de Rouen, décrit, dans le « Dictionnaire international de la psychanalyse » (Cabanac-Lévy), le phénomène qui active les zygomatics.

C'est toujours pareil. Lorsqu'ils traitent de la "matière risible", les universitaires ne sont pas les derniers à nous déridier

rire ») et Sigmund Freud ont consacré des livres entiers à la question drôlatique. Dans « Le moi d'esprit et ses rapports à l'inconscient », le martrac d'Occidan évoque les drôles et des pressions pousse à l'aveuglement sur la dépression d'intentionnalité comique labellisée par la stratégie titulaire de l'émission « Marie-France Chambat-Houillon, prof à Paris-III, revue « Humoresques », automne 2008 ? Réponse : à l'émission « Vidéo Gag » ! Autrement dit à ce moment d'évaluation télévisuelle (diffusé durant dix-huit ans sur TF1) qui donne à voir ce que des vidéastes amateurs ont filmé pour notre bonheur : la mariée s'étalant sur la piste de danse ou la grand-mère aspergée de bouillabaisse.

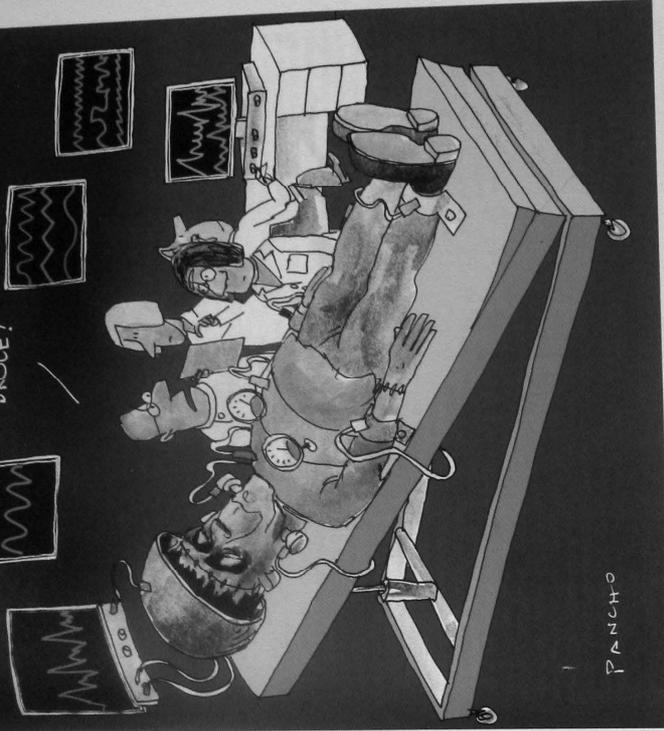
Avec la même fulgurance analytique, dans la même revue comique, François Jost, lui aussi prof à Paris-III « interroge les limites conceptuelles de la parodie afin qu'elle puisse rendre compte de la complexité sémiotique qu'elle présente ». Qu'il illustre par les œuvres de deux artistes connus pour leur « complexité sémiotique », Patrick Sébastien (dans son sketch « Je l'aime à court ») et Laurent Gerra (« La cabane au fond du jardin, j'y vais quand j'en ai besoin, j'y vais quand tous deux le chanteur Francis Cabrel.

Même « Le Canard » fait dans toutes ses composantes sociales et culturelles. Dénotant par une devinette : à quoi s'applique cette description d'un « comique attentionnel de la chute relevant du risible devenu objet d'une émission traversée par une présomption d'intentionnalité comique labellisée par la stratégie titulaire de l'émission « Marie-France Chambat-Houillon, prof à Paris-III, revue « Humoresques », automne 2008 ? Réponse : à l'émission « Vidéo Gag » ! Autrement dit à ce moment d'évaluation télévisuelle (diffusé durant dix-huit ans sur TF1) qui donne à voir ce que des vidéastes amateurs ont filmé pour notre bonheur : la mariée s'étalant sur la piste de danse ou la grand-mère aspergée de bouillabaisse.

Avec la même fulgurance analytique, dans la même revue comique, François Jost, lui aussi prof à Paris-III « interroge les limites conceptuelles de la parodie afin qu'elle puisse rendre compte de la complexité sémiotique qu'elle présente ». Qu'il illustre par les œuvres de deux artistes connus pour leur « complexité sémiotique », Patrick Sébastien (dans son sketch « Je l'aime à court ») et Laurent Gerra (« La cabane au fond du jardin, j'y vais quand j'en ai besoin, j'y vais quand tous deux le chanteur Francis Cabrel.

Même « Le Canard » fait dans toutes ses composantes sociales et culturelles. Dénotant par une devinette : à quoi s'applique cette description d'un « comique attentionnel de la chute relevant du risible devenu objet d'une émission traversée par une présomption d'intentionnalité comique labellisée par la stratégie titulaire de l'émission « Marie-France Chambat-Houillon, prof à Paris-III, revue « Humoresques », automne 2008 ? Réponse : à l'émission « Vidéo Gag » ! Autrement dit à ce moment d'évaluation télévisuelle (diffusé durant dix-huit ans sur TF1) qui donne à voir ce que des vidéastes amateurs ont filmé pour notre bonheur : la mariée s'étalant sur la piste de danse ou la grand-mère aspergée de bouillabaisse.

DITES QUELQUE CHOSE DE DRÔLE !



d'une isologie de sens à une autre ». Bienôt « Le Canard » vedette d'un cours au Collège de France ?

Ce serait tout de même plus classe que ces navrantes conférences de pout-poutologie ou ces études un peu vaines sur « l'épistémologie phénoménologique du cousin péteur.

« use à la conceptualisation d'un humour transculturel » utilisant « un système d'invariants constitué de codes verbaux et visuels ».

Plus question, désormais, d'user du calembour le plus potache sans y voir « un jeu sur le rapport signifiant-signifié des mots homonymes ou poly-sémiques permettant de passer

« Les Français aiment tant la plaisanterie qu'ils lui sacrifient une part de la liberté » Emmanuel Kant

l'objet de publications scientifiques et de thèses de doctorat. L'une d'elles – entre mille – a été consacrée, en 2010, à la « construction de l'image présidentielle dans la presse satirique ». Bâtie « à partir d'une étude biculturelle (France-Argentine) », elle-même appuyée sur « Le Canard » et sur la revue « Sàtra/12 », elle

Bientôt, la fin d'un "Monde"...

DANS une démocratie irrécusable, jamais un président n'aurait osé faire ça. Et s'il l'avait fait, de toute part auraient jailli des cris indignés. Un président n'a pas à se mêler des affaires de presse. Il n'a pas à appeler au téléphone le directeur du quotidien dit « de référence », puis à le convoquer à l'Elysée, pour le menacer sous prétexte de sauver son journal. C'est pourrissant la fine manœuvre à laquelle vient de se livrer Sarkozy avec « Le Monde ».

Ce journal existe depuis 1944. Il a longtemps été, et il l'est encore en partie, l'honneur de la presse française : il est — « Le Canard » mis à part — le seul dont la rédaction ait voix au chapitre. Par l'intermédiaire de la Société des rédacteurs associée aux sociétés de personnels, ses journalistes possèdent la minorité de blocage. Ils disposent d'un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Et d'un droit de veto sur le choix du directeur.

Mais « Le Monde » est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan. On n'entrera pas ici dans les détails, on ne racontera pas la gestion calamiteuse qui, depuis vingt-cinq ans, l'a mené au bord du gouffre, les crises à répétition, la dette qui gonfle, etc. Il suffit de savoir qu'il a perdu 2 millions d'euros par mois en 2009, qu'il a besoin de 10 millions d'euros immédiatement sous peine de cessation de paiement dès juillet. Et qu'il est couvert de dettes, 69 millions d'ORA (obligations remboursables en actions) et 25 millions empruntés à la BNP. Du coup, il est à vendre, et vite.

Quatre acheteurs s'étaient mis sur les rangs : l'italien Benedetti, qui édite « L'Espresso », s'est retiré. L'Espagnol Prisa, qui édite le quotidien de gauche « El País », se fâterait encore. Restent, pour



l'instant, d'un côté Claude Perdnel avec son groupe « Le Nouvel Observateur » ; de l'autre l'homme d'affaires Pierre Biégé, associé avec le banquier Matthieu Pigasse et Xavier Niel, le fondateur de Free.

Mais voilà que mercredi 9 juin, en pleine discussion, surgit à la surprise générale un troisième candidat, l'opérateur Orange, dont l'Etat est le premier actionnaire et que dirige aujourd'hui Stéphane Richard, ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde, un obligé de Sarkozy. Et comme c'est bizarre, le jour même, le même Sarkozy convoque à l'Elysée Eric Fottorino, le directeur du « Monde ». Dix jours auparavant, il lui avait déjà passé un coup de fil pour lui expliquer que le trio

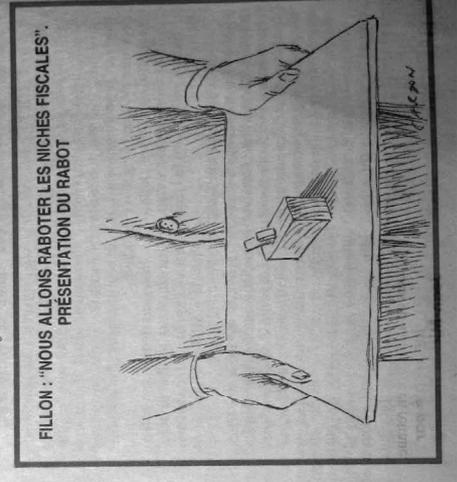
Bergé-Pigasse-Niel, il n'en veut absolument pas. Ce dernier n'ait-il pas le toupet de financer deux sites Internet antisarkozystes, Meadiapart et Bakelichet ? Comme Xavier Niel a commencé à faire fortune avec le minitel rose, le très dédicat Sarkozy en parle à Fottorino comme de l'« homme du

«Monde»...

« Echos ». Il a fait en sorte, par l'entremise de son fidèle Coudant, que le moribond « France-Soir » atterrisse dans les mains d'un opaque oligarque russe. Il a nommé à la tête de Radio France deux joyeux zigues ennemis des humoristes qui ne rigolent pas dans le sens du poil. Il va bientôt désigner le patron de France Télévisions. Complétez la liste (avec « Le Parisien », peut-être?)...

Bref, ça se voit comme le nez au milieu de la figure : Sarkozy prépare à sa manière le terrain pour sa réélection de 2012. Pour lui, un bon média est un média aux ordres. Qu'en démocratise la presse soit un contre-pouvoir : impensable ! Qu'une rédaction soit indépendante : intolérable ! Que les journalistes du « Monde », qui ont eu le toupet d'évincer en 2007 son bon ami Alain Micic, alors président du conseil de surveillance, décident aujourd'hui de choisir à qui ils vont confier leur journal : bol-

... Jean-Luc Porquet



Annexe 62: La fin d'un "Monde"? CE 16/6/2010

La Mare à Canards

Dati croule sous les charges

L'ancienne ministre de la Justice menacée de poursuites par son proprio. Elle ne payait pas les charges de son modeste 5-pièces.

Une lettre recommandée de mise en demeure, avec accusé de réception, est partie le 6 avril dernier. « Madame, nous constatons que vous ne respectez pas les termes de votre contrat de location. En effet, votre compte fut approuvé, au 31 mars 2010, un solde en votre faveur de 2 400 euros... » Et le gestionnaire de biens de menacer : « Faute par vous de vous acquitter de la somme réclamée dans les huit jours (...), vous nous mettez dans l'obligation de mettre en œuvre les moyens judiciaires de recouvrement... » Une ex-garde des Sceaux menacée de poursuites judiciaires, voilà qui la fiche mal.

C'est la locataire en question n'est autre que Rachida Dati, ancienne ministre, maire du VII^e arrondissement de Paris depuis mars 2008 et députée européenne.

ICADE

Madame DATI

75007 PARIS

Objet : Mise en demeure avant poursuites

Madame,

Nous constatons que vous ne respectez pas les termes de votre contrat de location qui prévoit l'exigibilité de paiements de votre échéance le premier de chaque mois.

En effet, votre compte fut approuvé au 31 Mars 2010, un solde en votre faveur de 2 400,00 € au titre d'un retard dû sur les termes suivants :

Faite par vous de vous acquitter dans les huit jours (sans à compter de la réception de la présente, par nos moyens à votre convenance, vous nous mettez dans l'obligation de mettre en œuvre les moyens judiciaires de recouvrement tels que l'application de la clause résolutoire, toutes voies de saisie de vos facilités mobilières et de vos comptes bancaires.



Estrosi en a trois au moins

« **MINISTRE à 600 €** (sic), Christian Estrosi ne sait plus vraiment où il habite. Faut dire : entre son appart perso situé sur les hauteurs de Nice, sa « soupenne » de la rue de Lille, son « gaurbi » de Bercy, le ministre chargé de Sardaigne, autre gentil pied-fêlerie de l'industrie n'a plus le temps d'habiter nulle part... Sans compter le palais des rois de Sardaigne, le ministre chargé de l'Industrie et du Commerce, à deux pas de la promenade des Anglais. Un simple « déferres », sans doute !

Bien sûr, le maire de Nice ne vit pas non plus dans ce palais. Ou plutôt n'y habite plus. C'est ce qu'il « déclare sur l'honneur » (fichette 1) au « Canard ». Il assure avoir confié les clés, le 15 décembre 2008, à son successeur à la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes, son lieutenant Eric Cioti. Lequel assure au « Canard » avoir laissé l'appartement vacant. Encore un drame du logement !

Le roi de Nice

Depuis le rattachement de Nice à la France, en 1860, le « palais » en question héberge les services de la préfecture des Alpes-Maritimes. Depuis 1982, et les lois de décentralisation, le préfet le partage avec le président du conseil général. L'actuel Estrosi l'occupé entre septembre 2003 et décembre 2008. A cette date, atteint par le cumul des mandats, le maire de Nice est contraint de démissionner. Ce qui ne l'empêche pas de recevoir, de temps en temps, un tour sur les lieux de son fiâté d'antan.

« Il faut le comprendre, explique un haut fonctionnaire. Pour lui, Nice, c'est chez lui. Nice, c'est son comté, ce n'est pas la France. Le maire y fait ce que bon lui semble... Au palais des rois de Sardaigne, Estrosi est

Yes we Kahn !

DANS le dernier numéro de « Marianne », notre confrère et éminent homme politique bayrouiste Jean-François Kahn prend un de ses multiples pseudonymes, François Darras, pour fustiger « une prétendue révision du « Canard enchaîné ». Il poursuit d'une enchanteresse mesure qui voudrait que Christian Estrosi « profite de deux appartements de fonction aux frais de la République ». Et d'expliquer, deux lignes plus loin, qu'en fait Estrosi profite d'un 40-m² dans le VII^e arrondissement de Paris et d'un autre de 50 m² à Bercy. Suit, sans effort, deux appartements de fonction : exactement ce qu'il reproche au « Canard » d'avoir écrit.

Mais sans doute Jean-François Kahn est-il encore traumatisé par une crochete espagnole de mal-logé. Comme Estrosi, lui aussi a vécu dans une misérable soupenne de 240 m². Sa sienne n'appartient pas à l'Etat mais à la Ville de Paris, qu'il a quittée en 1982. Et qui n'est autre que son collègue « respecte la règle » d'un seul logement par ministre. Pourtant ministre de tutelle d'Estrosi, Christian Lagarde a refusé de signer un communiqué de soutien. Explication d'un de ses proches : « Elle sait que ce qu'il écrit « Le Canard » est parfaitement exact ! »

Didier Hassoux

Lamentations de mal-logés

ESTROSI a eu de nombreux et glorieux prédécesseurs. Avant lui, d'autres hommes politiques ont rivalisé de maladresse et d'imagination pour tenter de justifier leurs précieux mètres carrés dénichés par le « Canard ». En voici la liste.

Le plus culotté : Jacques Chirac (en 1995). Une villa et un jardin situés rue du Bac, en plein Paris, avaient été achetés par les HLM municipaux pour les beaux yeux du maire Chirac. Avec son colat habituel, le locataire, alors candidat à la présidence, jure : « Je n'ai eu aucune espèce d'ingérence, d'interférence, de rôle, de relation quelconque dans le cadre de la transaction... La presse ne lui posera aucune autre question. Et Chirac ne rendra les clés que bien des années plus tard.

Le plus droit dans ses bottes : Alain Juppé (en 1995). Du temps où il était adjoint aux finances, sous Chirac, à la Mairie de Paris, Juppé s'était attribué cinq logements relatifs à neuf. Pour lui, pour un fils, non dem-frère, son ex-lemme et sa fille. Il avait même bossé d'astrotité le loyer de son fils. Devenu Premier ministre, Juppé justifia à la tête cette réduction par son souhait d'éviter « un dérapage général des loyers » et conclut par un martini : « Je reste droit dans mes bottes ! ». Quelques semaines plus tard, sur injonction du procureur, il est contraint de démissionner.

Le plus maladroït : Jean Tiberi (en 1985). Interrogé sur les deux appartements de la Ville de Paris qu'il avait personnellement accordés à son fils et à sa

filles, le nouveau maire trouve plus finaud de reporter la faute sur sa progéniture : « Oui, c'est vrai, mes enfants ont fait ça », confesse-t-il à la veille des municipales. Les intéressés quittent les lieux peu de temps après...

Le plus cynique : Jean-Paul Bolyfer (en 2007). Locataire à prix HLM d'un 190-m² de la Ville de Paris, le directeur de cabinet de Christine Boutin, au ministère du Logement, se pose en « victime d'une chasse à l'homme ». Quelques semaines plus tôt, il donnait des leçons de morale sur France Culture : « *Qu'on leur fasse se trouver dans le parc HLM des gens qui ne devraient pas y être, et qui ne vivent dans la rue des gens qui devraient y être* (dans les HLM), je consi-

dère que c'est un véritable scandale ! ». Bilan : une démission et un déménagement.

Le plus baratinier : Hervé Gayraud (en 2005). Alors ministre des Finances, il s'était fait attribuer un duplex de fonction de 600 m² loué par l'Etat 14 000 euros par mois. Pour sa défense, il ose : « Evidemment, si je n'étais pas le fils d'un cordancier marchand de chaussettes, je n'aurais pas de problème de logement. Je serais propriétaire de mon appart et il n'y aurait pas toute cette affaire ! ». Voilà qui tombe mal. Gayraud possède justement un vaste appartement au cœur de Paris. Il est contraint de déménager, de démissionner et de rembourser 88 894 euros de loyers.

Le plus discret : François Fillon (en 2009). Après une série de travaux, l'appartement de fonction du Premier ministre passe de 78 à 309 m². François Fillon choisit de faire le mort et la presse oublie l'affaire. Le loi du silence. Il n'y a que ça de vrai !

Le plus coupé de cheveux en quatre : Georges Tron (en 2010). Epingle pour son « Dism² plus une terrasse et deux parkings » loués à une société d'HLM, le secrétaire d'Etat à la Fonction publique clame urbi et orbi : « Il ne s'agit en aucun cas d'un appartement HLM... C'est un I.L.N. Immeuble à Loyer Normal ». Georges Tron suit pourtant que les ILN sont gérés par les HLM et que leur loyer est inférieur de moitié aux tarifs parisiens. Mais le sous-ministre continue à s'accrocher à son logis comme une herminette à son rocher... H. L.



Ali Bongo bien plus fort que Papa

CENT millions d'euros. C'est le prix à payer par l'Etat gabonais pour offrir au nouveau président Ali Bongo un pied-à-terre parisien digne de lui. Le 21 mai, un communiqué officiel, publié à Libreville, avait annoncé l'achat d'un immeuble dans le VII^e arrondissement, non - défense de rire - de la « bonne gouvernance » et de la « transparence ».

Mais pas au point d'en révéler l'adresse au prix d'acquisition. Il s'agit, en fait d'un des plus beaux hôtels particuliers de Paris, situé rue de l'Université. Il date du XVIII^e siècle et appartenait jusque-là à la famille Pozzo di Borgo.

Voula plusieurs années que ces riches propriétaires essaient de vendre cette propriété de 5 000 m² habitables, entourés de 2 700 m² de cour et de jardin. Ils se contentaient de la louer, par appartement, à des gens de peu, comme le styliste Karl Lagerfeld. En 2007, des princes du Qatar, intéressés, avaient calé

devant la note : l'hôtel était déjà proposé à 100 millions.

Heureusement, le président gabonais a plus de ressources que ces va-nu-pieds des Emirats. A l'arrivée, la facture devrait largement excéder cette centaine de millions puisque le Gabon achète aussi l'immeuble mitoyen pour y loger des bureaux et une partie de l'ambassade. Sans que celui-ci démissionne d'office. L'avenue Raphaël (XVI^e arrondissement). Et, surtout, l'ensemble nécessite de sérieux travaux de remise en état. Mais toutes ces dépenses ne représentent, après tout, qu'un peu plus de 3% du budget gabonais...

Parquet glissant

Elu chef de l'Etat en septembre dernier, Ali Bongo confirme donc une promesse que son entourage avait exprimée ainsi : « Marquer la différence avec les anciennes pratiques... Autrement dit, les dépenses somptuaires qui avaient valu à son président de père, Omar, plusieurs plaintes, déposées, en France, par des associations. Particulièrement visés, les biens immobiliers » mal acquis « sur notre territoire. Comme cet immeuble, proche du boulevard Haussmann, réglé jadis 16 millions, rabus sur l'ongle. A l'époque, cette emplette faisait figure de record.

Bicéventuellement, le pasquet de Paris a, par trois fois, rejeté ces plaintes (également déposées pour d'autres propriétés contre les présidents du Congo et de Guinée équatoriale). Ce n'est pas, cette fois, pour écouter les calomnies des opposants qui rient au pillage du Gabon. Et qui n'ont rien compris à la « bonne gouvernance ».

Le 31 mai, à Nice, Ali Bongo participera à son premier sommet franco-africain. Il a trouvé un ingénieux moyen de se mettre en vedette.

J.-F. J.

Miracle fiscal chez les Bettencourt

La femme la plus riche de France est imposée au même taux qu'un cadre moyen : 9 %.

ALORS que L'Oréal a versé à Liliane Bettencourt 280 millions de dividendes en 2009, l'impôt sur le revenu de la femme la plus riche de France devrait être inférieur à 25 millions. C'est ce qui ressort des déclarations au « Canard » de Pascal Wilhelm, l'avocat de Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de Liliane Bettencourt.

Avant intervention d'un éventuel bouclier fiscal, a aussi précisé l'avocat au « Canard », son impôt sur la fortune pèse environ 35 millions. Il convient d'y ajouter à peu près une dizaine de millions au titre de la CSG et de la CRDS. Son impôt sur le revenu représente moins de 25 millions. Soit, au maximum, 9 % des dividendes qu'elle a encaissés de L'Oréal. C'est-à-dire le même taux d'imposition que celui d'un salarié lambda (dans la même situation de famille, soit une part et demie) gagnant 3 000 euros par mois.

Pas trop douloureux. Mais Liliane Bettencourt, qui reste la deuxième contribuable de France, aurait pu faire encore mieux en choisissant – comme de nombreux autres riches héritiers français, tels les Mulliez (Auchan), Hersant, Bouygues, Peugeot, Bleustein-Blanchet, Darty, etc. – de s'expatrier sous des cieux fiscalement plus cléments.

« En 2005, les Bettencourt envisageaient de quitter la France, a indiqué M. Wilhelm au « Canard ». Mais, finalement, leurs conseillers fiscaux ont trouvé une structure d'optimisation fiscale. » L'instauration du bou-



lique de 40 %, et d'une partie de la CSG et de la CRDS payées en 2008 – qui est soumise à l'impôt sur le revenu. Soit, à l'arrivée, 80 millions impossibles. Quant aux 135 millions non utilisés par Mme Bettencourt et qui demeurent dans les actifs de la holding, le fisc n'en voit pas la couleur et ils peuvent fructifier en toute tranquillité. « Normal », a expliqué M. Wilhelm au « Canard », ces fonds appartiennent non pas à Mme Bettencourt, mais à Téthys «... qui appartient à Liliane.

Etre imposé non sur ce qu'on gagne mais sur ce qu'on dépense, c'est effectivement une bonne affaire. Il est urgent d'en faire profiter tous les contribuables.

Hervé Marlin

Un bouclier royal

C'EST au total 100 millions d'euros que Liliane Bettencourt s'est vu rembourser par le Trésor public, ces quatre dernières années, au titre du bouclier fiscal, a indiqué au « Canard » Pascal Wilhelm, l'avocat de Patrice de Maistre, gestionnaire de la fortune de la milliardaire.

Les premiers remboursements sont intervenus en 2007, avec la création du bouclier fiscal par Dominique de Villepin. En 2008, son amélioration par Sarkozy a permis à Liliane Bettencourt de se faire reverser 30 millions d'euros. On attend avec impatience le prochain cru.

mais par une société lui appartenant intégralement, la holding Téthys, qui encaisse les dividendes du groupe. Lesquels ont déjà été soumis à l'impôt chez L'Oréal. Pour éviter une double imposition, le fisc français exonère donc ces dividendes de toute nouvelle ponction quand ils atterrissent dans la holding de Liliane.

Notre milliardaire ne paie donc l'impôt sur le revenu, les CSG et CRDS que sur les fonds sortis de Téthys pour couvrir ses besoins personnels – 145 millions en 2009, quand même. C'est ce montant seul – diminué d'un abattement speci-

fier fiscal, applicable aux revenus de 2006, ne les a évidemment pas fait changer d'avis.

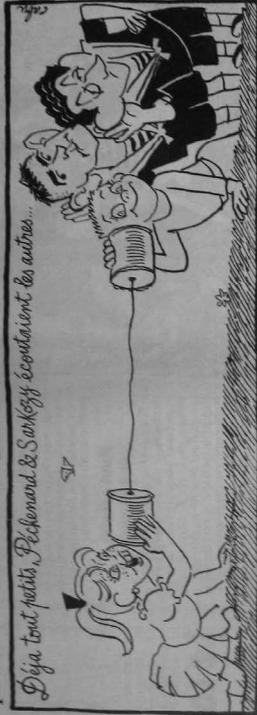
Holding dorée sur tranche

Pour parvenir à payer moins d'impôts, les Bettencourt ont eu recours à une petite merveille dénommée « holding de patrimoine », dont de nombreuses riches familles de l'Hexagone profitent.

Les quelque 31 % du capital de L'Oréal propriété de Liliane Bettencourt, ne sont plus directement détenus par elle – c'est là l'astuce –

La loi sur les écoutes trafiquée à Matignon

Le 17 février dernier, le directeur de cabinet de Fillon a signé une lettre classée "confidentiel-défense" permettant aux services de police et de renseignement d'épiter tout contrôle.



Déjà, tout petits, Pélissier & Sorbessy écoutaient les autres...

Le directeur général de la police, Frédéric Béchennat, est le père d'un projet de loi qui révoque les services de renseignement de la loi contre les écoutes téléphoniques. C'est plutôt un sacré pétron dans lequel s'est courré le ministre de l'Intérieur, Jean-Michel Balthazar, sous la houlette de Pélissier, en compagnie du Premier ministre et des membres de la Commission de sécurité (CNCS).

Car, Le Canard a découvert que la mise à l'écart, voire au rachat de cette Commission de sécurité, n'est pas un simple détail. Mais voilà, nous avons pu consulter les deux documents classifiés, "confidentiel-défense". Le premier est un compte rendu de la réunion de la Commission de sécurité de la CNCS, de l'Assemblée plénière de la CNCS dans du 21 janvier 2010. La Commission a donc les ministres de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que les ministres de la Justice et de l'Énergie. Elle a aussi reçu des représentants de la presse et des médias. Par exemple, les lectures de la loi ont été faites à l'Assemblée plénière de la CNCS, ainsi qu'au sein de la Commission de sécurité de la CNCS.

Roupière des contrôleurs

Six mois auparavant, en juillet 2009, les contrôleurs de la Direction nationale de la police judiciaire ont été informés de la mise à l'écart de la loi sur les écoutes téléphoniques. Ils ont été informés de la mise à l'écart de la loi sur les écoutes téléphoniques. Ils ont été informés de la mise à l'écart de la loi sur les écoutes téléphoniques.

Hara-kiri

N'ont-ils pas été les seuls à se voir retirer le droit de contrôler les écoutes téléphoniques, la Commission de sécurité de la CNCS ? En fait, non. En fait, elle a renoncé à utiliser une partie de son pouvoir de vérification que la loi lui avait donné. Elle a renoncé à utiliser une partie de son pouvoir de vérification que la loi lui avait donné.

constitutionnelle. Son successeur, le sénateur Jean-Jacques Hyest (UMP lui aussi), ne cache pas son embarras : « Je n'étais pas à l'époque, mais je ne vois pas ce que nous aurions pu faire. Mais il doit toujours y avoir un contrôle a posteriori de la Commission. Les services demandeurs de la Commission de sécurité de la CNCS ont l'habitude de nous fournir le nom et le prénom de la personne qui a été contrôlée. Ça tombe bien : le texte adopté par la Commission de sécurité de la CNCS prévoit un contrôle systématique. Juste avant l'usage de la loi sur les écoutes téléphoniques. Ça tombe bien : le texte adopté par la Commission de sécurité de la CNCS prévoit un contrôle systématique. Juste avant l'usage de la loi sur les écoutes téléphoniques.

Travaux pratiques

De même, nos valeurs de services de renseignement de la loi sur les écoutes téléphoniques ont été mises à l'écart. C'est un déshonneur de la loi. Si nous avions identifié David Benoit, conseiller de la Commission de sécurité de la CNCS, nous aurions pu le contrôler. Mais nous n'avons pas pu le contrôler. Mais nous n'avons pas pu le contrôler.

Didier Hassoux et Hervé Liffon

Une procédure passée à tabac

La Direction générale de la police nationale a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques.



Il a souligné la nécessité de passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Il a souligné la nécessité de passer la loi sur les écoutes téléphoniques.

La Direction générale de la police nationale a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques.

La Direction générale de la police nationale a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques.

La Direction générale de la police nationale a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques.

La Direction générale de la police nationale a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques. Elle a refusé de faire passer la loi sur les écoutes téléphoniques.

Mais c'est encore trop pour une enquête sur les services de renseignement de la loi sur les écoutes téléphoniques.

H. L.

Les Grandes Oreilles se branchent aussi sur les ordinateurs

Au dernier étage de la Direction centrale du renseignement intérieur, des pirates du contre-espionnage sont à l'écoute... En toute illégalité, évidemment.

La salle de « lecture » se situe au dixième et dernier étage du 84 rue Villiers à Levallois-Perret... Bien au chaud (ou au frais : il y a la climatisation !), les pirates de la DCRI peuvent se connecter sur n'importe quel ordinateur. Un courriel envoyé ? Un site consulté ? Un article rédigé ? Un simple logiciel espion permet de tout consulter en temps réel. Même une conversation téléphonique – via Internet et le logiciel Skype – est « écoutable ».

« Il nous manque juste l'image. » Et l'odeur ?

« Tout cela est très simple, reconnaît l'un de ses collègues officiers formé à l'école de la DST. Il suffit de se connecter sur le flux d'Internet. C'est d'ailleurs moins lourd technologiquement que de procéder à des écoutes téléphoniques. C'est même moins contraignant juridiquement. »

Sous-entendu : on peut se passer de l'autorisation de la Commission nationale des interceptions de sécurité (Cnis).

Pourtant, comme les banales écoutes téléphoniques d'antan, la surveillance informatique est soumise aux mêmes règles. Selon un expert, la Cnis a accordé, l'an passé, un peu moins de 5 000 interceptions informatiques. Bien moins que pour



les écoutes de portables (28 000) ou de téléphones fixes (environ 8 000).

« Mais, reconnaît un hacker de la DCRI, la plupart du temps, on travaille "off", directement avec un opérateur. On lui demande gentiment l'adresse informatique de l'ordinateur à ausculter. Et on se branche... Personne n'en sait rien. »

La technologie – relativement nouvelle – laisse penser aux tenants de la loi qu'elle n'est pas totalement maîtrisée par les pirates. Et aux piratés potentiels que leurs ordinateurs sont inviolables. Un laisser-aller dont les contre-espions profitent...

Cela dit, les barbouzes de la DCRI

ou de n'importe quelle officine ont de plus en plus de mal à ouvrir la porte d'un ordinateur. D'abord, parce qu'ils redoutent que leurs intrusions ne soient repérées, surtout lorsque les serveurs informatiques sont protégés, comme c'est le cas dans certains journaux. Ensuite, parce que les pirates ne trouvent pas toujours la clé d'entrée. Les petits malins – journalistes comme terroristes – disposent, en effet, de moyens fort simples d'empêcher toute pénétration abusive. Il leur suffit de chiffrer leurs conversations. Des logiciels de cryptographie qui garantissent confidentialité et intégralité des échanges sont disponibles gratuitement sur la Toile.

« On finit par y arriver, témoigne un expert de la DCRI. Mais cela peut prendre du temps. » D'où la tentation de certaines officines d'accélérer le mouvement...

Cela explique peut-être pourquoi, ces temps derniers, plusieurs rédactions et domiciles de journalistes ont été « visités ». Ce qui n'empêche pas un grand chef de l'intérieur de claironner : « Voler un ordi, c'est ridicule... Vous croyez qu'on en a besoin pour savoir ce qu'il y a dedans ? » Merci du tuyau...

**Didier Hassoux
et Dominique Simonnot**

LA LOI SUR LES ÉCOUTES EN LAMBEAUX

Bras d'honneur d'Hortefeux au procureur

Le ministère de l'Intérieur joue au chat et à la souris avec le procureur de Paris, Jean-Louis Laffont. Depuis plus de trois mois, celui-ci se demande si la Direction nationale du renseignement intérieur (DCRI) a pu identifier David Sénat, ancien conseiller de Michelle Alliot-Marie au ministère de la Justice, comme contact régulier du « Monde », et le soupçonner d'être à l'origine des fuites dans le dossier Bettencourt. En fait, Marin, comme les confères du « Monde » qui l'ont saisi d'une plainte, suspecte les contre-espions d'avoir fouillé illégalement dans les fadettes (les factures téléphoniques détaillées) de l'intéressé, voire dans celles d'un journaliste.

A la fin d'octobre, le procureur réclame le dossier à la DCRI. Un recevois plus tard, il reçoit une fin de non-recevois de la Direction générale de la police. Motif : l'affaire « est en jeu un secret de la « *dépense nationale* » (origon euphémisme *sic* !). Pas intimidé, le procureur demande de lever le secret.

En pareil cas, le ministre a l'obligation de saisir « sans délai » la Commission consultative du secret de la défense nationale, chargée de rendre un avis sur d'éventuelles déclassifications. Mais Hortefeux n'en fait rien. Il attend un mois pour adresser une nouvelle lettre au procureur. Ce courrier, daté du 2 novembre et évoqué par « L'Express » (1/12), est signé du Père Ubu : « *Les recherches entreprises n'ont pas permis d'identifier des documents classifiés dans le cadre de l'affaire concernée* », écrit le ministre. En somme, le dossier est bien classé « secret-défense », mais il ne contient aucun document. Rien dans les mains, tout dans la tête...

Avec une pointe d'ironie, Hortefeux conclut sa lettre en assurant Marin de « *la totale disponibilité* » des services de police pour le seconder dans son enquête. Le procureur n'a guère goûté à plaisanterie. Il vient de demander à la police de lui communiquer la copie des fadettes de David Sénat qu'elle s'était procurée illégalement. Mais on peut déjà parier que le ministère va trouver un nouveau prétexte pour envoyer le ma-

gistrat aux pelottes. Et ainsi de suite jusqu'à l'élection présidentielle... Le procureur n'a pas fait de l'émulation. Il finit à la fin de l'année, un juge d'instruction devrait prendre en main le dossier. Il aura alors toute latitude pour poser directement aux opérateurs téléphoniques la question qui fâche : sans en avoir le droit, la DCRI a-t-elle pris connaissance des fadettes d'un conseiller ministériel et d'un journaliste ? Mais, d'ici là, Hortefeux va peut-être trouver le moyen de faire classer « secret-défense » les archives d'Orange, Bouygues et SFR...

Hervé Liffman



Le fisc et le gendarme de la Bourse se gavent aussi de fadettes

LES contre-espions de la Direction centrale du renseignement intérieur ont fait des émules dans les services financiers (l'AMF, surnommée « le gendarme de la Bourse ») ont pris eux aussi, l'habitude de consulter les factures détaillées de téléphone (les fadettes) de qui leur chante, quand bon leur semble, et en dehors de tout contrôle. Pour passer à l'acte, ces petits curieux ne sollicitent jamais l'autorisation du juge des li-

bertés. Ni celle de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), pour- charger de vérifier le bien-fondé de consultations de fadettes réalisées par les services boursiers, la police et les douanes. Les inspecteurs du fisc et de l'AMF farfouillent si souvent chez les opérateurs téléphoniques que des formulaires tout prêts, dont « Le Canard » détient quelques spécimens, ont été édités. Il suffit au fonctionnaire de cocher une case pour obtenir l'identification de tel ou tel numéro, les fadettes d'un abonné ou l'indication du lieu d'implantation d'une ligne téléphonique fixe.

Travail prémâché

Les documents fournis par les opérateurs permettent aux enquêteurs de savoir qui a appelé qui, à quelle heure et à partir de quel lieu. Il est possible de connaître un correspondant à 100 mètres près au cœur d'une grande ville. Les impôts peuvent ainsi prouver qu'un contribuable qui se prétend exilé fiscal en Suisse vit en réalité à Paris ou sur la Côte d'Azur. Et l'AMF, pour sa part, étale plus facilement ses soupçons de délit d'initié quand elle sait que le boursicoteur a appelé avant de jouer son coup suspect... Contactés par « Le Canard », le ministère du Budget et le gendarme de la Bourse se drapent dans leur dignité. A les entendre, tout serait même parfaitement légal : une batterie d'articles de loi autoriserait leurs fonctionnaires à agir de la sorte. Et de citer, péle-

mèle, le Livre des procédures fiscales, le Code monétaire et financier, le Code des communications électroniques, etc.

Lecture sélective

Ces juristes pointilleux oublient juste de mentionner que la loi de la loi de 1991 qui encadre les écoutes téléphoniques et protège également les fadettes des abonnés contre les regards indiscrets. Ce texte n'offre que deux possibilités aux administrations qui souhaitent épulcher les conversations téléphoniques privées : obtenir l'autorisation d'un juge ou de- mander la permission à la Commission de contrôle des interceptions de sécurité. Tout le reste est illégal.

Pour autant, la fête continue. Les agents du fisc vont même pouvoir se prévaloir de leur accès privilégié aux fadettes. En effet, une équipe d'inspecteurs des Impôts vient de rejoindre les bureaux de la Direction générale de la police, à Nanterre, où une nouvelle brigade de répression de la délinquance fiscale a été créée. Parmi ses missions : « *fournir une assistance documentaire et analytique aux services de la police nationale et de la gendarmerie* » qui en feront la demande.

Les contre-espions de la Direction centrale du renseignement intérieur, qui, à la suite des récents articles du « Canard », ne peuvent plus consulter librement (et illégalement) les fadettes, savent au- pres de qui se resapprovisionner.

H. L.

